

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France paraissant les 10 et 25 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. COLLIER. — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABUS DE CHAMPVILLE. — 25^e. M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. le Docteur PAOLIDÈS.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — M^{me} BLAVATSKY, *Secrétaire de la Société Théosophique de Madras*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres* — LE Docteur A. DE DAS, à Madrid. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, à Buenos-Ayres. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, à Nancy. — LE Comte de MARICOURT, à Senlis. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESOIR, à Berlin. — LE Docteur PERRONNET, à Lyon. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, à Lugano. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, à Perpignan. — René CAILLIÉ, à Avignon. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STANTON-MOSKS, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 40 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE;

2^o Avec les brochures de propagande et ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un-

3^o En annonces dans le journal;

4^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs.

La prime est remise sans frais dans nos bureaux, elle est expédiée partout moyennant 1 f. 80 p^r port et emballage

Tirage bi-mensuel : 18.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège MM. Conard.	21 ^{er} siège MM. Froment.
2 ^e — Berthet.	22 — Grinevald.
3 ^e — Bouvery.	23 — Guyonnet du Pérat.
4 ^e — Burg.	24 — Jacquillat.
5 ^e — F.-J. Cazalis.	25 — Borhmann.
6 ^e — Chauvières.	26 — Lessart, ancien magistrat.
7 ^e — Christin.	27 — Létrange.
8 ^e — Collas.	28 — J. Lévy.
9 ^e — Collier.	29 — Aimé-H. Simonin.
10 ^e — Chène.	30 — Martin.
11 ^e — Le vicomte de Constantin.	31 — Maubon.
12 ^e — Courlet.	32 — Réveilbac.
13 ^e — Milo de Méyer.	33 — Nogués, ingénieur civil des mines.
14 ^e — Desvignes.	34 — De Casti.
15 ^e — Michélet, homme de lettres.	35 — Pennel.
16 ^e — Dubucquoy.	36 — Canel.
17 ^e — L. Duchemin, homme de lettres.	37 — Sempé.
18 ^e — H. Eurville.	33 — G. Demarest.
19 ^e — Forestier, avocat.	39 — Le commandant Tarnier.
20 ^e — François.	40 — Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac , à Montauban.	MM. Lalanne , à L'Espéron (Landes).
D. Bats , à Saint-Jaguin (Landes).	Lesueur , ancien notaire à Caen.
G. Bertelot , à Orléans.	J. Martin , à Troyes.
le docteur Berjoan , Vinga, Pyrénées-Orientales.	Martrès , négociant à Mautauban.
— Bonnejoy , à Chars-en-Vexin.	Métais , huissier à Loudun.
Chomier , à Saint-Etienne.	le docteur Mora , à Brancamel (Aisne.)
le docteur Cornilleau , au Mans.	J. Morgon , à Thossey (Ain).
— David , à Sigean (Aude).	Nicolopulo , à Marseille.
Daniaud , (Charente-Inférieure).	H. Pelletier , à Madon, près Blois.
Dumas , à Lyon.	Pérot , châtelain de Gysoing, près Lille.
Ducos , à Sion (Gers).	Quénard , à Closte (M. rne).
le docteur Dupony , à Larroque, près Condom.	Mme Ollivier , à Bourg (Gironde).
Gavot , conseiller municipal, à Orléans.	MM. Revel , à Lyon.
H. de Fouré , à Reques.	le docteur Ripeault , à Dijon.
Goubareff , à Villefranche (Alpes-Maritimes).	E. Rouquette , Blanzac (Gard).
J.-F. Guillet , à Lyon.	Salle , à la Flèche (Sarthe).
Hantz , à Béziers.	A. Suire , publiciste à Parthenay.
H. Homère , à Nancy.	Tellier-Hudan , à Boulogne-sur-Mer.
J. Jung , à Bordeaux.	A. Vasseur , électricien à Calais.
	Ad. Villebien , à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi , à Gènes, Italie.	MM. Kopéra , à Schwientochlowitz.
L.-A. Bailion , à Saint-Denis de la Réunion.	de Lagrange , Vera-Cruz, Mexique.
A. Barrio y Anglada , à Madrid.	le docteur Létoquant , à New-York.
Bertocini , à Panama, Rép. de Colombie.	Milo de Meyer , à Londres.
le docteur Bourada , à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda , à Mexico.
Bourkser , à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior , à Herstal, Belgique.
Ch. Carron , à Herisan, Suisse.	MM. A.-J. Rico , à la Haye.
Jésus Ceballos , à Mexico.	M.-N. Rovira , à Barcelone.
le docteur Correo Barata , à Lisbonne.	Soulhassaye , à la Trinité, Martinique.
— Girgois , à la Plata, Rép. Argentine.	Thomas , Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

« L'institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par **M. le docteur C. Surville**, président.
 « L'Union spirite » de Reims, représentée par **M. Monclin**, secrétaire-trésorier.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1890

MM.	Président d'honneur.
le docteur Baraduc	Vice-président d'honneur.
— Flasschen	—
A.-H. Simonin	Président.
le commandant Tarnier	Vice-Président.
J.-F. Cazalis	—
H. Durville	Secrétaire général.
Burg	Secrétaire.
Froment	—
Guyonnet du Pérat	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de malades sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.
 Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiers avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Paolidès** ; les magnétiseurs **M. Durville, Conard, Guyonnet, Canel, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Mme Durville**, etc., etc.
 Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin,

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondant d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

PRIME ARTISTIQUE

Offerte gratuitement à tous nos abonnés.

Toujours désireux d'être agréable à nos abonnés, nous nous sommes assuré le concours d'un peintre parisien de talent M. C. Alexandre, pour leur offrir gratuitement la peinture à l'huile d'un portrait agrandi.

Cette prime artistique basée sur un procédé nouveau, ne doit pas être confondue avec celles offertes par certains journaux et dont elle diffère complètement.

Son grand avantage est que la peinture est faite, *non pas sur la photographie envoyée*, mais sur un panneau de bois d'après un agrandissement, et que le modèle est toujours renvoyé intact avec le portrait agrandi.

C'est là une innovation de la plus grande importance dont on appréciera tout l'attrait.

Pour jouir de cette faveur, demander le bon que nous enverrons gratuitement à tout abonné, ancien ou nouveau, avec les renseignements nécessaires pour envoyer la photographie-modèle à l'artiste (*Joindre un timbre pour la réponse*: on reçoit les timbres étrangers).

Cette prime, d'une valeur de *DIX FRANCS*, est même accordée aux abonnés gratuits qui en font la demande.

Ces peintures exécutées avec art, sont d'une fidélité irréprochable et forment de véritables portraits de famille.

Cédant aux instances d'un grand nombre de nos abonnés qui désirent avoir un journal plus complet ou paraissant plus souvent, nous informons nos lecteurs qu'à partir du mois prochain, le *Journal du Magnétisme* paraîtra le 10 et le 25 de chaque mois, sans modifier son format.

Le prix de l'abonnement est porté à 10 fr. par an; le numéro, 40 centimes.

A titre de *Prime*, le montant de l'abonnement continue à être remboursé à ceux qui s'abonnent directement à la *Librairie du Magnétisme*.

1^o Avec les aimants vitallisés du professeur H. DURVILLE.

2^o Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue qui sont marqués d'un *.

3^o En annonces dans le journal.

4^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs.

La prime de remboursement est remise gratuitement dans nos bureaux. Pour la recevoir franco, en France et à l'Étranger, ajouter 1 fr. 50 pour port, emballage et frais divers, soit : 11 fr. 50.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

(Extrait du registre des Procès-verbaux)

Séance d'intérêt social, samedi 25 octobre.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Suzaine.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Admission

M. le docteur PAOLIDÈS, à Paris, présenté par le comité est nommé membre d'honneur à l'unanimité.

M. le docteur Paolidès occupera le 36^e siège au conseil scientifique de la Société.

Communications diverses

Le secrétaire général annonce la mort de deux sociétaires : MM. Adolphe BELOT, homme de lettres, membre du conseil scientifique, et le docteur ALLIOT, correspondant national à Neung-sur-Beuvron.

M. DURVILLE annonce qu'en poursuivant ses recherches sur les états du sommeil magnétique, il a pu obtenir l'extase expérimentale décrite par le baron du Potet est signalée par quelques praticiens. L'extase est la phase la plus avancée de l'état somnambulique. On savait déjà que cet état comprend cinq phases successives qui se présentent toujours dans le même ordre : 1^o le rapport, 2^o la sympathie au contact, 3^o la lucidité yeux fermés, 4^o la lucidité yeux ouverts, 5^o la sympathie à distance. Les quatre premières ont été décrites par le colonel de Rochas. L'extase est la sixième et dernière phase de cet état, car il est absolument impossible d'ajouter la moindre excitation sans que le sujet tombe dans l'état suivant, dans l'état de contracture.

M. Durville montre expérimentalement ces six phases successives de l'état somnambulique en faisant observer les caractères de l'extase expérimentale qui paraît avoir beaucoup d'analogie avec l'extase religieuse.

L'œil est très largement ouvert. La face, qui est portée vers le ciel, prend une expression toute particulière d'activité, les traits sont plus réguliers et la beauté du visage s'accroît sensiblement. Les bras sont légèrement levés et les mains étendues vers le ciel dans l'attitude de la contemplation. Aucun rapport n'existe plus avec le monde extérieur. Le sujet, qui échappe à la direction du magnétiseur, a des visions agréables pouvant parfois devenir terrifiantes. Revenu dans l'une des phases précédentes du somnambulisme, le souvenir subsiste pendant quelques instants seulement et ne peut être rappelé que dans une autre crise extatique.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le secrétaire général

H. DURVILLE.

QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENTS

SUR LA MÉDECINE OCCULTE

PAR OSWALD WIRTH

Membre du groupe d'Études Initiatives

La *Médecine Occulte* est basée sur la connaissance de l'homme dans ce qu'il y a en lui d'invisible et d'exploré par la science officielle de nos jours. — Elle agit par des moyens

paraissant irrationnels à quiconque n'est pas initié aux lois secrètes qui gouvernent la nature.

Ces lois ont été étudiées dans l'antiquité par des hommes supérieurs, connus sous le nom de *Sages* ou de *Mages*. Leur science est parvenue jusqu'à nous sous forme d'un enseignement traditionnel, dont l'ensemble constitue la *Magie*.

Contrairement à l'opinion commune, ce terme représente donc tout autre chose qu'un tissu de superstitions grossières, ou de rêveries sans consistance réelle. Il fut exploité, il est vrai, par une longue suite d'imposteurs et de charlatans, dont les supercheries, les extravagances et les folies démontrent tout simplement qu'ils ne comprenaient rien à la véritable *Magie*.

Celle-ci, en effet, est une science sérieuse, profonde, ardue et difficile à étudier, même lorsqu'on s'en tient à la pure *théorie*, à bien plus forte raison donc, lorsqu'on se risque à la *pratique*.

Il faut remplir certaines conditions intellectuelles, morales et physiques, pour soulever sans danger le voile des mystères que la prudente nature cache aux yeux du commun des mortels. Ceux qui s'aventurent sans y être dûment préparés dans le labyrinthe des *Sciences occultes*, s'exposent à y perdre, tout d'abord la raison, ensuite leur fortune et parfois même la vie.

C'est pourquoi les sages de l'antiquité n'accordaient l'*Initiation* qu'à des hommes choisis, qui avaient victorieusement traversé certaines épreuves dont celles de la *Franc-Maçonnerie* sont encore le symbole.

Ces épreuves ont une très haute importance. Nul ne peut se dispenser de les subir, s'il veut atteindre à la *connaissance réelle* des choses cachées.

Elles ne consistent pas, bien entendu, en cérémonies plus ou moins étranges ou terrifiantes. Ce ne serait là que le côté extérieur, la *lettre morte*, des épreuves dont il s'agit. Il faut s'y soumettre *en esprit et en vérité*, si l'on veut parvenir à pénétrer les secrets de la nature, sans devenir le jouet des plus pernicieuses illusions.

C'est pour avoir éludé d'une manière ou d'une autre les épreuves de rigueur, que tant d'égarés sont tombés dans les pièges d'une fausse magie, aussi opposée à la véritable, que la nuit l'est au jour. — Rappelons-nous à ce sujet, que rien n'est pire que la corruption du meilleur ; — *corruptio optimi pessima*; — et

qu'il n'est pire erreur que la vérité mal comprise.

Cela doit expliquer pourquoi les *Initiés* se sont toujours astreints à se taire devant les *profanes*.

Leur silence, néanmoins, n'a jamais été plus absolu qu'il ne devait l'être. — C'est ainsi que, de tout temps, les *Initiés* ont proclamé la vérité sous forme d'*allégories* et de *symboles*.

Toutes les *Mythologies* renferment sous ce rapport des enseignements précieux, que l'on retrouve encore dans les traditions religieuses des différents peuples, dans les emblèmes usités par tous les cultes, et jusque dans les fables ou les contes de fées des légendes populaires.

Certaines associations secrètes, ont eu en outre pour mission de transmettre, de génération en génération, tout un ensemble de connaissances théoriques et pratiques, relatives à la science des sanctuaires antiques.

La plus remarquable de ces associations est de nos jours la *Franc-Maçonnerie*, qui enseigne, par l'interprétation rationnelle de son *Symbolisme*, toutes les vérités qu'il peut importer à l'homme de connaître.

Ce *Symbolisme* n'est du reste qu'une adaptation spéciale du *Symbolisme universel*, dont les emblèmes sont constitués par l'ensemble de l'*Univers visible*.

Celui-ci, en effet, est pour les *Initiés* le *Livre Eternel*, la *Bible* par excellence, dont ils doivent apprendre à déchiffrer les mystérieux hiéroglyphes.

Sous ce rapport, l'*Alchimie* ou la *Philosophie hermétique* présente de très grandes analogies avec la *Franc-Maçonnerie*.

De part et d'autre, il s'agit de l'accomplissement du *Grand Œuvre*. Il n'y a de différence que dans le langage allégorique spécial dont se servent les alchimistes et les Francs-Maçons pour exprimer une même pensée.

Cette pensée est symbolisée d'un côté par la construction du *Temple universel du Vrai, du Juste et du Beau*; tandis que de l'autre elle est représentée par la recherche de la *Pierre philosophale*.

D'après Eliphaz Lévi, cette Pierre représente : « dans l'ordre divin, la vraie religion; dans l'ordre humain, la vraie science universelle, carrée par la base, solide comme le cube, absolue comme les mathématiques; dans l'ordre naturel, la vraie physique, celle qui doit rendre possible à l'homme la royauté et le sacerdoce de la nature, en le faisant roi et prêtre de la *Lumière* qui perfectionne l'âme

et achève les formes, change les brutes en hommes, les épines en roses et le plomb en or. »

Cette dernière propriété de la Pierre philosophale a seule frappé l'esprit des Alchimistes vulgaires. — Ils se sont livrés dès lors à des manipulations fatales à leur intelligence et ruineuses pour leur bourse, sans s'apercevoir que le langage des *vrais philosophes hermétiques* ne devait pas être pris au pied de la lettre.

S'ils avaient été *initiés*, ils auraient su « que les métaux des Philosophes ne sont pas ceux du vulgaire » ; que leur *soufre*, leur *mercure* et leur *sel*, n'ont rien de commun avec les substances généralement désignées par ces termes ; et que leur *feu*, enfin, n'est pas celui des cuisines, des usines ou des laboratoires ordinaires.

Tout le symbolisme de l'Alchimie se rapporte aux forces cachées de la Nature. — Or, ces forces n'étaient pas appliquées par les vrais Sages à la transmutation stérile des métaux vulgaires en cet or dont les avarés font leur Dieu unique.

Cette transmutation fut-elle possible — et rien dans l'état actuel de nos sciences expérimentales ne démontre logiquement son impossibilité — il n'en est pas moins certain que cette singulière industrie s'accorderait assez mal avec le dédain professé, à l'égard des richesses périssables, par tous les véritables philosophes. Leurs aspirations devraient les porter bien plutôt vers l'acquisition d'une puissance bienfaisante, susceptible de soulager les maux de l'humanité par l'exercice de la *Médecine Universelle*.

Cette puissance, selon les Alchimistes, était attachée à la possession de la Pierre philosophale.

Cela signifie que l'homme parvenu au troisième et dernier degré de l'*Initiation Occulte* en arrive à développer en lui certains pouvoirs secrets, grâce auxquels peuvent s'accomplir toutes les merveilles attribuées à la fameuse Pierre cachée des Philosophes hermétiques.

Les adeptes instruits de la Franc-Maçonnerie comprendront aisément ce dont il s'agit ici, lorsqu'on leur rappellera qu'ils construisent un *Temple*, dont ils sont eux-mêmes les matériaux.

- En tant qu'*apprentis*, ils s'efforcent dès lors de « dépouiller la *Pierre brute* de ses aspérités », afin de la façonner en *Pierre cubique* avec le *compagnonnage*, et couronner finalement leur carrière initiatique par la *Mai-*

trise, en se transformant eux-mêmes de telle sorte à posséder réellement la *Pierre philosophale*.

Celle-ci ne représente donc pas autre chose qu'un *état*, une *manière d'être*, qu'il appartient à l'homme d'atteindre en remplissant certaines conditions.

Tous les thaumaturges ont toujours eu pleinement conscience de ce fait. — Les « miracles » qu'ils surent produire ne furent jamais dus qu'à des causes purement naturelles, qu'il peut parfaitement nous être donné de connaître.

Il n'est donc pas difficile d'apprendre *théoriquement* comment se font les « miracles » quant à la *pratique* de leur production effective, cela devient moins aisé. Car, si les *principes de la science* sont remarquables par leur simplicité, de même que les *règles fondamentales de l'Art*, il n'est pas donné au premier venu de les *appliquer selon les lois du véritable magistère*.

N'oublions pas à ce propos que la *médecine universelle* s'attache à guérir toutes les maladies, tant celles de l'*esprit* et de l'*âme*, que celles du *corps*. Elle s'applique aux individus isolés aussi bien qu'aux collectivités et porte ainsi remède au *mal social*, aussi bien qu'aux infirmités de chaque être particulier.

On voit par là que la *médecine occulte* correspond à l'*Art sacerdotal et royal* des anciens Initiés. — Elle enseigne les lois de l'*Harmonie universelle*, qu'elle apprend à ses adeptes à mettre en application sur eux-mêmes d'abord et sur d'autres êtres ensuite.

La *thérapeutique magnétique et hypnotique* ne représente qu'une application partielle et fort imparfaite de la médecine occulte. Malgré les résultats brillants que nous avons déjà obtenus, nous n'en sommes cependant encore à ce point de vue qu'aux débuts d'une période de tâtonnements et d'illusions, dont nous ne pourrons sortir qu'en nous élevant jusqu'à la hauteur des principes rigoureux de la *philosophie hermétique*.

Tant que ces principes resteront incompris, nous ne posséderons point la *lumière*, et nous continuerons à nous débattre en *profanes*, au milieu des obscurités d'un empirisme grossier. — Des écoles ne cesseront dès lors de surgir en masse pour soutenir les thèses les plus contradictoires et se discréditer mutuellement aux yeux du public.

Il serait facile cependant de s'entendre, si l'on voulait bien se donner la peine de chercher la vérité sincèrement, sans parti pris, et

en se plaçant dans les conditions requises, pour voir avec les yeux de l'esprit, ce qui ne saurait être perçu par les sens du corps.

La nature, interrogée dès lors comme elle demande à l'être, ne refuserait pas ses secrets aux fidèles adeptes se vouant au culte du bien. — Elle leur ferait comprendre le langage allégorique des anciens sages, dont les disciples feraient renaître la science plus brillante que jamais. Cette renaissance de la science antique ne doit plus, du reste, être considérée comme une irréalisable utopie —. *L'Occultisme* s'affirme chaque jour plus hautement devant la société contemporaine, dont l'attention ne cesse d'être attirée sur des faits insolites qu'on cherche à expliquer par les théories les plus inattendues.

Le mouvement est lancé, reste à le diriger et à le conduire à bien.

Ce n'est point là une tâche légère. Elle incombe à une association d'*Initiés* parvenus au plus haut grade de l'*Initiation occulte*. Car ce n'est qu'au sein d'une pareille *Chambre du milieu*, que peut se retrouver la *Parole perdue*, cherchée par les Maîtres-Maçons.

Cette *Parole* c'est la *Synthèse Suprême*, le *Verbe* résolvant toutes les difficultés.

Un homme de génie surgira sans doute tôt ou tard pour fournir son expression à cette Vérité décisive.

L'erreur, alors, aura vécu.

Mais jusque-là, l'aube incertaine combat seule la nuit dans notre ciel couvert encore de vapeurs opaques.

L'aube, néanmoins, présage l'approche du Soleil. Or, celui-ci sortira triomphant de la lutte qu'il soutient contre le serpent Python; car le mensonge et la haine s'évanouiront comme de monstrueux mais éphémères fantômes, dès qu'ils seront frappés par les rayons irrésistibles de la toute puissante *Raison*.

Les quelques pages qui précèdent doivent suffire pour faire entrevoir aux *penseurs* la haute valeur des traités d'Alchimie.

Ceux qui savent lire peuvent y trouver réellement la manière de faire de l'or philosophique, lequel n'a rien de chimérique; car ce n'est probablement que le symbole de toute chose achevée et conduite à l'accomplissement de ses finalités.

On voit par là que la *Médecine Universelle*, l'*Alchimie*, la *Franco-Maçonnerie* et les différentes *Religions* expriment au fond une seule

et même idée au moyen de symbolismes divers, mais reliés entre eux par de nombreux points de contact.

Cette idée est celle du *Grand Œuvre* de la *Régénération Universelle*, autrement dit le *Progrès* ou la *Rédemption*, pour employer la terminologie chrétienne.

Toutes les *Initiations* ont pour but d'enseigner aux hommes comment cet immense travail évolutif s'accomplit dans l'Univers. Elles s'attachent toutes à amener individus et sociétés à concentrer leurs efforts sur la réalisation d'un même Idéal de Justice et de Vérité.

Puisse la présente notice, contribuer sous ce rapport à ouvrir plus largement l'horizon mental de quelques-uns de nos contemporains. C'est tout ce qu'il est permis à l'auteur d'ambitionner pour le moment,

Quant à ceux qui aspirent à la *gnose* ou *totale connaissance* des vrais Maîtres de la Sagesse, on ne peut que leur répéter les trois paroles de l'Évangile :

Cherchez, vous trouverez.

Demandez, vous recevrez.

Frappez et on vous ouvrira.

C'est-à-dire, cherchez à comprendre et vous trouverez l'Énigme des Sphinx.

Demandez des explications et vous recevrez l'enseignement auquel vous avez droit.

Frappez à la porte du Sanctuaire occulte et on vous ouvrira toutes grandes les voies de la Science intégrale.

INFLUENCE DU MAGNÉTISME MINÉRAL SUR LA VIE ANIMALE

Par le docteur CARLO MAGGIORANI, sénateur
du royaume d'Italie

Traduit de l'italien par M. FORTINA

CHAPITRE I

Fragments historiques (Suite)

Un autre document curieux sur le fait que vers la fin du siècle écoulé vivait en nous la conviction de la puissance du magnétisme minéral à impressionner l'organisme est contenu dans les *Opuscolis celti delle scienze di Milano*, 1793 XVI. Il y est question d'un jeune homme plein de vigueur et de gaieté, lequel parfois sans cause apparente, était sujet pour quelques heures, à des confusions de mémoire, douleurs de poitrine, palpitations, vertiges, faiblesse extrême et évanouissement. Or, si, de si étranges, bien que passagères métamorphoses de sa santé, on ne songea pas à rendre fautif l'aimant caché et oublié dans le fond de la poche d'un habit que le jeune homme en-

dossait de temps en temps, et dont l'endossement coïncidait exactement avec l'apparition du susdit ensemble de phénomènes, comme leur cessation coïncidait avec le moment où le sujet se dévétissait. Donc, les hommes de la science n'avaient pas de difficulté, alors, à rapporter les palpitations, les vertiges, l'affaiblissement à une source de magnétisme appliquée près du cœur, à l'insu du patient.

C'est également sur la fin du dernier siècle que la littérature anglaise nous offre un singulier résumé de recherches autour de la puissance de l'aimant sur les animaux vivants. C'est God : Wils Schilding qui affirme avoir observé la torpille, répondant à l'attraction de l'aimant à l'égal du fer. Quel que soit le degré de confiance attribué aujourd'hui à semblable assertion, elle ne cesse pas d'attester que dans la patrie de Gilbert, l'étude du magnétisme dans ses diverses dépendances, n'était pas tombé dans l'oubli total (*Journal de Physique*, septembre 1772).

Au commencement de ce siècle (1810) l'École d'Hahnemann, attentive à étudier sur l'homme sain les effets purs des remèdes, ne négligea pas l'aimant; de manière que la pharmacologie de son fondateur, et les manuels de ses prosélytes contiennent un plein registre de phénomènes suscités par l'aimant dont l'application homœopathique consistait à le présenter au sujet enveloppé dans une pochette, et à lui en faire toucher l'un des pôles avec le bout du doigt durant une minute ou deux. Quelques-uns des phénomènes soulevés à ce contact plus ou moins répété, tels que : la mauvaise haleine, le goût métallique, l'inappétence prolongée au-delà du soir; la prompte satiété, la constipation du ventre, la douleur d'hémorroïdes, le *protapsus* du rectum, et d'autres semblables, sont d'une interprétation fort douteuse, et ne concordent pas avec les observations d'autres expérimentateurs; mais plusieurs différents effets indiqués également par les homœopathes comme suite au contact magnétique, tels que : la somnolence, le vertige, la sensation de piqure à la tête, l'altération de l'odorat, l'obscurcissement de la vue, le larmolement, le bourdonnement dans les oreilles, les excitations à la toux, le babillement, la dyspnée.... concordent en tous points avec le résultat de mes recherches, et de celles d'observateurs anciens et modernes.

A cette même époque en France, les enseignements de Thouret et d'Andry étant négligés il ne s'agissait pas seulement du doute sur l'influence de l'aimant, mais bien d'en laisser

ouvertement prévaloir l'oubli, ainsi qu'on peut s'en convaincre par ce passage d'Alibert qui accueillit l'agent thérapeutique et le mentionna avec louange dans son ouvrage : *Nouveaux éléments de thérapeutique* : 7-11. 1808 : « Il paraît incontestable, écrit-il, aujourd'hui, que les armatures magnétiques exercent une influence marquée sur les propriétés vitales de l'économie animale; que cette influence se porte spécialement sur le système nerveux comme le démontrent les observations recueillies de toutes parts par les praticiens; qu'il serait peu exact de vouloir expliquer ce phénomène, quelque étonnement qu'ils nous inspire, par les effets de la pression, du contact, du froid, du frottement, ou de toute action mécanique de la substance aimantée, qu'enfin l'expérience ne permet pas de nier les avantages médicaux et salutaires de l'aimant, quoique les méthodes qui en dirigent l'administration soient susceptibles d'être perfectionnées : Par quelle fatalité ce moyen de thérapeutique est-il tombé de nouveau dans le discrédit et l'abandon? »

Contemporainement en Italie (surtout l'Italie méridionale) on ne trouvait pas, à dire vrai, l'état d'abandon que déplore Alibert, mais elle égalait sa voisine plutôt dans les conditions qu'offrait la France sur le déclin du XVIII^e siècle, soit dans la lutte ouverte entre les partisans passionnés de l'aimant et les incrédules qu'on aurait su persuader de sa vertu. Nous avons une claire attestation de cette état de choses, dans le *Saggio* de Poli, écrit avec l'intention de dissiper la discorde sur la dite influence. Voici en effet comment il s'exprime dans la préface de ce livre : « Et j'ai grande confiance qu'à sa lueur (Il venait de mentionner la vérité de l'influence magnétique) les défiants du magnétisme, se rendant à l'évidence, voudront ne pas le tenir pour nul et d'autre part ses partisans, leur première ardeur calmée, devenant plus sensés et plus équitables appréciateurs de l'efficacité magnétique sur l'économie animale ne prétendront pas, en tous cas, à ces effets miraculeux qu'il avaient trop précipitamment examinés » (*Breve Saggio sulla calamita, e sulle virtù medicinali di G. S. Poli*, Napoli 1815). Dans ce livre sont rapportés plusieurs faits de guérisons obstinées au moyen de l'aimant surtout dans les cas de névralgies et de rhumatismes : qui induisent une profonde persuasion dans l'auteur et il l'exprime d'une façon pleine de vivacité par ces interrogations : « Or, donc qui, devant des faits aussi variés et aussi lumineux, et des témoignages aussi authentiques, qui pourra douter, ou mettre en

dérision l'efficacité de l'aimant et les avantages que l'application peut en apporter à l'humanité? N'est-il pas vrai que sa puissance sur l'économie animale, au moins pour certaines maladies, a été portée au plus haut degré d'évidence?» Mais Poli qui était physicien, et avait déjà publié un cours de physique suffisamment vanté et recherché en ce temps-là, n'écrivit pas le *Saggio* avec entendement de médecin pratique mais bien d'homme de science, et pour cela il se garda bien de dissimuler les cas dans lesquels l'aimant avait produit plutôt des troubles plus accentués et insolites, que le calme et le rétablissement. Et ce fut sur ces incidents que l'auteur fonda principalement les preuves de l'influence que le magnétisme exerce sur la fibre vivante.

En 1825 Becker, après avoir été témoin des prompts bienfaits que Reil obtenait à l'hôpital de Gottinga par l'emploi de l'aimant appliqué à certaines espèces de maladies, Becker se passionna de la médecine magnétique et s'adonna diligemment à l'étudier et à la pratiquer.

Nous devons à ces études et à cette pratique un livre sur cet argument, écrit à l'usage des médecins, dans lequel non seulement, sont fidèlement décrits les effets ordinairement suscités par l'aimant sur certains organismes, mais ces phénomènes sont en outre pour la première fois scientifiquement classés. Becker entre dans le champ physislogique, et commence la classification des divers désordre des fonctions, induits par le nouvel agent, et prépare la voie aux investigations sur ce mécanisme. (*Der mineralische Magnetismus und seine Anwendung in der Heilkunst* par C. R. Becker. Mülhausen 1829.) Je noterai en passant que les sept catégories de symptômes enregistrés par l'auteur allemand, dans son livre, se trouvent exactement dans celles que (ignorant complètement alors ce livre) j'exposai amplement et que j'ai prouvés par des exemples dans un mémoire, sur la matière en question, présenté à l'académie de médecine de Turin en 1871, et qui fut augmenté dans le *Saggio* lu à l'académie de Lincei sur ce même argument.

Un contemporain de Becker, l'illustre physiologue et philosophe Burdach, confessant aussi l'incertitude qui régnait alors dans les écoles, à l'égard de l'influence du magnétisme dans la fibre organique, exprimait pourtant nettement son opinion que cette influence ne pouvait manquer d'exister; voici ses paroles à ce propos : « L'application de l'aimant produit fréquemment des effets très sensibles aux personnes saines, et d'autres atteintes de dou-

leurs, ou de spasmes : On pourrait conclure de cela qu'il existe une force magnétique contenue dans l'organisme lui-même. »

« Il n'est pas croyable que l'organisme seul, fasse exception à la règle, soit que le magnétique existe dans tous les corps selon l'idée de Coulomb : mais il peut bien arriver que cette force générale de la nature opère en lui d'une façon spéciale. En effet si nous remontons à l'idée même du magnétisme, nous y voyons le type général de la polarité, la manifestation d'une seule et même force, sous deux formes opposées d'activité. Il exprime la division interne en deux, d'une existence unique, le développement d'antagonismes, dans lesquels la même force se manifeste de façons diverses. Par conséquent le magnétisme, image générale de l'existence qui se résout en pluralités, peut se réaliser dans l'organisme moyennant le développement de la polarité, tel qu'on observe spécialement dans la procréation, dans la formation de l'embryon et dans l'exercice continu de la nutrition et de l'excrétion (!) » (*Traité de physiologie.*)

Dans sa croyance en l'influence magnétique Becker fut suivi en Allemagne par Bulmerincq, lequel partant du principe que l'organisme ne peut se soustraire à l'empire d'un si puissant et universel agent tel qu'est le magnétique, et supposant que quelques maladies dérivent de l'altération de son équilibre dans le corps, non seulement se prend à en inculquer l'usage, mais en outre l'entoure de telles règles, que la science serait amenée à en favoriser le rétablissement. Ainsi au soin à employer dans le choix des aimants afin qu'ils ne manquent pas de la puissance nécessaire, l'auteur ajoute comme conseil que le patient doit tourner la face au Nord; qu'il doit être placé dans la ligne du méridien magnétique, couché avec inclinaison égale à celle de l'aiguille dans la boussole et avec deux aimants permanents, aux mollets, ou à la plante des pieds, avec les pôles tournés vers la terre, pour faciliter le passage de l'exubérance magnétique à la terre. Avec ces conditions et quelques autres exposées dans son livre *Contributo*, Bulmerincq se fie comme l'affirme aussi Steffens, qui enrichit d'une préface l'écrit cité) à ce qu'on puisse obtenir dorénavant des succès plus stables. Soutenant cette opinion l'auteur énumère et décrit circonstancièlement quelques cas de guérison obtenus par la seule cure magnétique dans la céphalée de longue durée; dans la migraine récurrente, dans la névralgie sciatique, dans les vomissements incoercibles, dans la menace

d'avortement par hémorrhagie, etc., etc. (*Beitrag zur arztlichen Behandlung mittelst des mineralisch magnetismus*, par Dr M. Bulmering, Berlin, 1835.)

Reinchenbach, en 1845 reprit l'argument, du commencement, et, faisant sur une vaste échelle, les expériences sur des individus des deux sexes, et qui différaient entre eux aussi par l'âge, par le tempérament, et par le genre de vie, d'état de santé, il trouva que, sur 20 personnes exposées à l'action d'un aimant puissant, il y en a toujours 3 ou 4 qui le sentent vivement. « La nature de cette impression, dit-il, sur des individus sensibles, mais parfaitement sains du reste n'est pas facile à décrire : elle est plutôt pénible qu'agréable et il s'y mêle une légère sensation tantôt de froid, tantôt de chaud, comme si la personne était saisie par un courant d'air froid ou tiède. Les patients éprouvent parfois une contraction des muscles, et un sens de chatouillement, comme de fourmis qui grimperaient sur le corps ; et plusieurs accusent même subitement des douleurs de tête. Non seulement les femmes, mais même les jeunes gens sont sensibles à cette influence, qui chez les enfants est souvent fortement sentie ; hommes et femmes de constitution robuste, en général, ne sont pas susceptibles de cette influence. Telle susceptibilité se rencontre plus fréquemment dans les personnes de vie sédentaire, ou éprouvées par des chagrins secrets, et dont les organes de digestion sont troublés. Les gens à demi malades, disons, possèdent pour la plupart, la sensibilité magnétique, spécialement ceux qui se disent faibles de nerfs, qui s'effraient facilement ; de même aussi cette sensibilité est suscitée dans les cas de maladies réelles telles que l'épilepsie, la catalepsie, la danse de St-Guy, la paralysie, et l'hystérisme ; et, finalement dans tous les fous, et les somnambules. Les individus sensitifs-sains, ne manifestent sous l'influence de l'aimant que la sensation ci-dessus décrite, mais il en est bien autrement des sensitifs-malades, sur lesquels l'action magnétique est parfois agréable, d'autres fois désagréable, souvent douloureuse au point d'amener un évanouissement, ou un accès de catalepsie, ou des spasmes quelquefois violents... etc., etc. » (*Extrait du mémoire de Reinchenbach, inséré dans les Annales de médecine de Milan 1846.*) Voilà les résultats obtenus en Allemagne et qui ne diffèrent pas de ceux que j'ai recueillis en abondance en Italie, et sans autre différence, pour ma part que de m'être servi d'aimants beaucoup plus faibles

que ceux employés par l'auteur allemand, et de les avoir appuyés doucement sur le vertex, sur la nuque, sur le menton, sur le dos de la main, mais non pas par la méthode de faire courir les aimants de la tête aux pieds, le long de l'épine dorsale, comme pratiquait Reinchenbach.

Il ne faudrait pas soupçonner que les expérimentations en question, fussent faites à tort et à travers. Pour éloigner un tel soupçon, il suffira peut-être d'alléguer le témoignage d'un célèbre écrivain anglais : A. Bain qui prend le soin de remarquer « combien les expériences du baron Reinchenbach avaient été faites avec un soin inconnu avant lui dans cet ordre de recherches, à ce point qu'elles peuvent rivaliser avec les recherches scientifiques les plus certaines » (dans une note à l'ouvrage *Les sens et l'intelligence* ; trad. de Cazelles page 110). Et le témoignage de louange qu'on prodigue à l'auteur allemand, est d'autant plus significatif sur le terrain de la critique, que Bain, alléché par la doctrine de Braid, alors en grande vogue, reste lui aussi dans le doute si *une partie* des effets obtenus par Reinchenbach, ne se devaient pas mettre sur le compte de l'imagination ? Fort heureusement qu'il est dit : *une partie*, cette expression laissant l'*autre* partie assurée à l'influence magnétique.

D'après une communication verbale qui m'a été faite par l'illustre physiologue prof. Donders, j'ai appris que les expérimentations de Reinchenbach avaient exercé en Allemagne une grande impression, et tendaient à gagner entièrement la foi des hommes de la science, lorsqu'une jeune fille se prit à tromper l'expérimentateur, lui assurant que dans l'obscurité elle voyait des rayons de feu sortir des pôles d'un aimant, et déclarant ensuite à d'autres qu'elle s'était moquée de lui par cette affirmation, mais qu'elle n'avait rien vu d'insolite. Malgré cela il est bon d'être averti que cette insidieuse rétractation de la jeune fille ne se rapporte pas aux effets habituels de l'aimant sur l'organisme amplement confirmés par les nombreuses observations de Reinchenbach ; mais bien qu'elle concerne des témoignages d'une autre force ayant des affinités avec la force magnétique ; mais ne lui étant pas identiques ; que l'auteur présumait avoir découverte et qui se serait annoncée précisément par des émissions lumineuses des pôles de l'aimant. Et en effet d'après ce que me communiquait Donders, la désillusion suscitée n'ébranla point la foi de Berzélius, qui déjà,

fervent défenseur de l'influence magnétique, ne cessa de la protéger, et en fit une solennelle profession de foi au congrès scientifique qui se tint à Bonn.

Par des informations également orales, regardant l'histoire du magnétisme, et provenant du docteur Goldworn, j'appris qu'un de ses maîtres, le docteur Lippic, pendant qu'il était professeur de clinique médicale à l'Université de Vienne en 1847, y pratiquait l'application de l'aimant sur un personne sujette à des attaques hystéro-épileptiques, interrompues par des accès cataleptiques, qui donnaient lieu à de terribles convulsions. Il sembla au professeur que le fait était digne d'études sérieuses, et il s'y livra en leur dédiant quelques leçons; mais le thème ne fut pas bien accueilli, et rencontra même une telle désapprobation, qu'après peu de temps le professeur Lippic fut invité à se retirer de l'enseignement.

A l'époque qui suivit celle où Reichenbach avait écrit son mémoire, la ferveur pour le culte de l'aimant décrut, ne s'étant trouvé personne qui en recueillit l'héritage, et en multipliait la valeur, pourtant l'influence magnétique ne tomba pas complètement dans l'oubli, et quand bien même la thérapie électro-dynamique, qui était à l'ordre du jour, conspira à obscurcir la vertu de l'aimant, toutefois il ne manqua pas d'écrivains qui jugèrent que la médecine devait conserver les deux puissances, assignant à chacune une indication spéciale. Je citerai le Dr A. Schnitzer, lequel dans un écrit publié en 1850 dans l'intention d'initier l'usage de l'appareil magnéto-électrique construit selon la théorie de Romershausen, après avoir énuméré des exemples nombreux qui en affirment la valeur ne néglige pas de rappeler en même temps l'emploi séparé de l'aimant, et d'en démontrer la différence thérapeutique. Ainsi, après avoir énoncé que le magnétisme est une puissance cosmique à laquelle tous les corps indistinctement sont sujets, il entreprend ensuite la définition que, cette puissance, doit s'employer dans les maladies neuveuses et comment elle acquiert toute sa valeur quand le système sanguin est accéléré: par cette raison que le magnétisme déploie une action sédative, et diminue en second lieu, l'activité vasale, réduisant l'énergie nerveuse qui serait augmentée.

(De l'appareil magnéto-électrique à rotation, et de son usage dans diverses maladies; du Dr Schnitzer, Berlin 1850, en Allemand).

Lancé par le destin sur une noble terre, où le nervosisme domine dans les deux sexes; y étant, chaque jour, témoin des formes hysté-

riques qui se soulevaient à l'approche d'un aimant sur des sujets dignes de foi; pourvu moi-même d'un certain degré de réceptibilité magnétique, j'arrivai tôt à me convaincre que les enseignements de l'histoire n'étaient point menteurs, c'est-à-dire que, l'influence du magnétisme sur la fibre animale vivante est un fait irrécusable. Fort de cette conviction je m'appliquai corps et âme à cette étude dans le triple but: 1° de recueillir les types des phénomènes variés que provoque l'application de l'aimant. 2° de rechercher si cet agent ne pourrait être employé comme instrument de diagnostic, établissant la différence entre l'état nerveux réel, et l'état nerveux simulé, non authentique. 3° de mieux fixer les limites entre lesquelles l'aimant peut devenir un agent thérapeutique d'une grande valeur.

Le fruit de mes recherches fut tout d'abord exposé dans une de mes brochures, intitulée: *La Magnete ed i Nervosi*: (Editeur Vallardi Milan 1869). Je revins à la charge encore dans le *Ragguaglio clinico* imprimé à Palerme en 1870; et plus amplement dans un *Manoscritto* présenté à l'académie de médecine de Turin en 1871; puis dans un *Memoria* lu à la section médico-chirurgicale du congrès général scientifique, tenu à Rome en 1873; et finalement dans plusieurs lectures faites à l'Académie royale de Lincei, et imprimées avec le titre de *Saggio di una storia fisiologica della Magnete*, sans parler d'autres notices écrites sur le même argument insérées dans le dernier *Ragguaglio* de la Clinique Romaine, et dans les *Actes de l'Académie de médecine*. (A suivre.)

REVUE DES LIVRES (1)

Le fractionnement de l'infini. — *Synthèse de l'Être*, par ARTHUR D'ANGLEMONT. Grand in-8° de 500 pages, avec tableaux sériaires. 6 francs, au Compteur d'édition.

Cet ouvrage est le premier volume d'une philosophie nouvelle à laquelle l'auteur a donné le nom d'*Omnithéisme*. Le but poursuivi par cette philosophie est d'abord d'unifier toutes les sciences en une *science universelle* dont les termes, rigoureusement classés d'après les lois mathématiques, forment une série générale unique tellement complète qu'elle explique la vie et la loi de toutes les formes de l'existence.

Le *Fractionnement de l'infini* donne la démonstration des principes fondamentaux des origines universelles. Il fait concevoir le classement des firmaments, des astres et des êtres d'après leurs grandeurs réciproques, grandeurs *atomiques*.

(1) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires au bureau du Journal.

A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme* envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

grandeurs consécutives, grandeurs puissantielles, non encore étudiées par les savants de notre époque et qui constituent la science des infinis.

Les enchaînements des grandeurs puissantielles font apparaître ceux des *omnivers divins* qui s'enlaçant dans l'immensité des étendues, composent le firmament intégral de l'âme infiniment suprême, ou Dieu unique. C'est ainsi que tout devient fraction de la divinité, sans se mêler à elle, de même que les êtres microscopiques qui composent le corps humain, n'entraient en rien le jeu de notre personnalité. Dieu est donc l'archétype de toutes les âmes, l'archétype de l'âme humaine qui, cessant d'être une vaine abstraction, se montre sous l'aspect d'un être aussi nettement organisé dans son intangible substance que notre corps matériel lui-même, pour laisser voir l'admirable fonctionnement du mécanisme de la pensée.

Mais il ne suffit pas à l'auteur de faire connaître la synthèse de l'âme, qui doit conduire ensuite à son étude analytique; cet auteur recherche l'origine primitive de l'âme, il remonte à sa création initiale, quand elle n'était encore qu'à l'état de germe. Cette étude si intéressante nous fait assister à l'incubation et à la naissance de l'être animique qui, d'abord classé au plus bas de l'échelle des espèces en gravit les échelons successifs sous l'ascendant de la loi du progrès.

De la résultent les destinées de l'être, destinées qu'il se prépare lui-même par ses propres mérites successivement acquis. Chassant le mal de sa conscience au fur et à mesure qu'il l'éclaire et la perfectionne par le sacrifice de soi, par le dévouement, par l'amour, — chassant l'ignorance de son intelligence par le travail de la pensée et son élévation vers un idéal scientifique supérieur, — il conquiert ainsi pas à pas le bonheur de plus en plus grand le conduisant vers les félicités suprêmes. C'est donc cette connaissance du bonheur ou du malheur futur qui devient la boussole avec laquelle chacun peut suivre sûrement sa voie, et qui convie l'humanité à préparer peu à peu l'avènement de l'harmonie sociale.

L'œuvre d'Arthur d'Anglemon est immense et déjà son premier volume ne peut être analysé ici dans toutes ses parties. Mais ce que nous avons pu en dire fera comprendre à nos lecteurs l'intérêt puissant qui s'attache à cette œuvre que nous croyons destinée à toucher le cœur, redresser la conscience et élever l'esprit, au moyen d'une métaphysique transcendante d'accord avec la science et la raison.

Dieu et l'Être universel. Abrégé de Dieu dans la science et dans l'amour, par le même. In-12 de VIII-486 pages, avec figures et tableaux sériaires, 3 fr. 50. au Comptoir d'édition.

Enseignement populaire de l'Existence universelle, comprenant l'anatomie de l'âme humaine et la démonstration du mécanisme de la pensée, par le même. In-12 de 206 pages. 1 fr. 50. même éditeur.

Ces deux ouvrages peuvent être considérés comme des abrégés du précédent qui le feront comprendre et apprécier plus facilement.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE.

Méthode de traitement de la tuberculose, du professeur Koch, traduit de l'allemand par Mme E. TUTZSCH, avec un portrait de Robert Koch. In-18 de 116 pages. — Prix 2 fr., chez la traductrice, 10, rue des Acacias.

Cet ouvrage a été écrit par une des sommités médicales de Berlin et traduit par une main habile et compétente. Il a pour but de propager l'emploi de la fameuse *lymphe* de Koch dans le traitement de la tuberculose.

A simple titre de curiosité, lire ce volume.

Anti-Koch. — Une protestation du sens commun, par E. GOETH. Traduit de l'allemand par Mme E. TUTZSCHER. Brochure de 20 pages. Prix : 75 centimes. Chez la traductrice.

Ouvrage qui est la contre-partie et la critique du précédent. Curieux également à lire, car il nous montre que, même en Allemagne, la méthode de Koch est loin d'être acceptée avec autant d'enthousiasme que voulaient nous le faire croire les organes officieux d'outre-Rhin.

Collection internationale de la Tradition, publiée sous la direction de MM. EMILE BLEYNET et HENRY CARNOY. 7 petits vol. in-12 ornés d'une vignette tirés sur papier teinté. Prix : 3 fr. 50 le volume.

Tous ces ouvrages ont quelque rapport avec le magnétisme; et à ce titre, nous devons les présenter à nos lecteurs. Dans l'un de nos derniers numéros, nous avons analysé un volume de cette curieuse collection, *Les livres de divination*, par J. NICOLAÏDES. Nous allons examiner les six autres en commençant par ceux qui ont paru les premiers.

I. Les Contes d'animaux dans les romans du renard, par HENRY CARNOY.

Ayant pour fonds des apologues aux contes traditionnels, les Romans du Renard comptent parmi les plus singuliers ouvrages des XII^e et XIII^e siècles.

Peu d'œuvres, dit M. H. Carnoy dans son avant-propos ont exercé davantage la critique et l'imagination des chercheurs.

Nous ne pouvons entrer ici, avec l'auteur, dans ses savantes dissertations sur l'origine du mot Renard, ni dans ses considérations traditionnistes sur le Roman.

Nous nous bornerons à dire que, voulant faciliter les recherches de tous ceux qui fouillent les archives de notre passé, M. Carnoy, après une étude approfondie de différents auteurs de l'époque, a résumé les épisodes du Roman dans cette publication, où l'intérêt s'unit à la science pour captiver le lecteur.

II. La Musique et la Danse dans les traditions des Allemands et des Grecs par le Docteur ED. WECKENSTEDT.

Ouvrage de traditionnisme, ayant plus d'un point de contact avec les ouvrages relatifs aux sciences occultes. A mes yeux, ceci n'en fait qu'augmenter la valeur, car tous ceux qui vont recueillir, comme le fait l'auteur, les traditions populaires, les survivances de temps qui ne sont plus et qui mettent en lumière, par leurs travaux, le monde psychologique de la tradition, ont droit à une certaine reconnaissance.

Par ce volume, M. Weckenstedt sauve de l'oubli une quinzaine de dieux et démons des Wendes, et plus d'une centaine de divinités anciennes des zamaïtes.

Traditionnistes et occultistes accueilleront donc avec faveur ce livre qui ne tardera pas à enrichir leur bibliothèque.

III. Traditions Japonaises, sur la chanson, la Musique et la Danse, par le Docteur BRANNS.

Etude du même genre que la précédente, œuvre excellente, écrite par un des Européens qui connaissent de mieux le Japon, elle établit les différences et les analogies existant entre les traditions de l'Orient et celles de l'Occident.

La méthode scientifique, très rigoureuse de l'auteur, n'enlève à ce livre rien de son attachant intérêt.

IV. Les Conciles et Synodes, dans leurs rapports avec le traditionnisme, par FRÉDÉRIC ORTOLI.

En se disputant l'empire du monde, deux religions ont offert un spectacle à la fois terrible et grandiose.

D'un côté le gracieux et aimable paganisme, avec son armée de dieux et de déesses ; de l'autre, le Christ, cet Homme Dieu, sur la croix nous offrant une morale ascétique peu attrayante, mais pratiquée et enseignée par des adeptes ayant l'esprit tenace des races fortes.

Ce fut une lutte sombre, mystérieuse, dont l'auteur de ce volume cherche la trace à travers les conciles. Ceux-ci, en outre, lui ont servi à reconstruire l'édifice des religions mortes, tuées par le Christianisme.

V. Etudes traditionnistes, par ANDREW LANG.

Célèbre traditionniste anglais M. A. Lang a écrit un volume comme complément aux matériaux déjà mis en œuvre.

Le *boycottage* irlandais lui a fourni l'occasion d'une curieuse étude sur les causes et les formes premières de l'excommunication dans les sociétés humaines.

Il a mis en lumière les survivances barbares de la religion grecque, et ce qu'il nous dit plus loin des revenants dans les romans du moyen âge caractérise l'esprit superstitieux des populations.

De précieuses notes sur les traditions écossaises terminent le volume : elles montrent comment existent les croyances qui font de la vie humaine comme un champ de bataille où luttent des forces surnaturelles.

VI. Esthétique de la tradition par EM. BLÉMONT.

Dans cet ouvrage, M. Blémont étudie un des côtés les plus intéressants du traditionnisme, au point de vue de la philosophie.

On ne peut que féliciter l'auteur d'avoir su y dégager le rôle social, esthétique et philosophique joué par la tradition populaire.

Bibliographie raisonnée de la science occulte (livres modernes). Étude critique des principaux ouvrages, par un GROUPE D'OCULTISTES, avec un avant-propos, de PAPUS, brochure de 50 pages, 50 cent., à la *Librairie du Meurtre*.

Petit ouvrage, sous forme de catalogue qui contient des renseignements utiles sur les principaux ouvrages traitant du magnétisme, de l'hypnotisme, du spiritisme, de la théosophie et des sciences occultes.

Le Secret du bonheur, par PARLE JANICK, brochure de 40 pages, 50 centimes.

G. DÉMAREST.

REVUE DE LA PRESSE

La *Revue Philosophique* de janvier publie une intéressante communication sur les *Somnambules criminels* faite par le docteur Dufay, sénateur, à la *Société de psychologie physiologique*.

Il s'agit d'une jeune fille, domestique chez M. le Dr Girault, à Onzain (Loir-et-Cher), que j'avais vue, dit M. Dufay, plus d'une fois, chez lui, en état de somnambulisme, fut trouvée par moi, un matin, en faisant ma visite à la prison de Blois, dans le quartier des détenues.

« Comment, Marie, vous ici ? Et à quel sujet ? » lui demandai-je.

Confuse, elle n'osait répondre. Je me tournai vers la religieuse-gardiennne, qui répondit pour elle :

« Il paraît qu'elle a commis un vol chez la maîtresse qu'elle sert actuellement. »

« — C'est faux, monsieur le docteur, je le jure », s'écria la pauvre fille en fondant en larmes.

Me souvenant alors qu'elle était somnambule, je demandai à la religieuse si elle était tranquille au dortoir.

« Oh ! si l'en faut de beaucoup, monsieur. Elle se lève, réveille ses compagnes, cherche à ouvrir les fenêtres.... On n'en peut pas venir à bout. »

— C'est bon, dis-je, au grand étonnement des prisonnières et de leur gardienne. Et je priai cette dernière de faire venir Marie dans son cabinet.

Là, je fis asseoir l'accusée, très émue, et lui appliquai la main sur le front, en lui ordonnant de dormir, comme je l'avais vu faire à mon confrère. Après quelques minutes de calme, je lui demandai si elle se rappelait le motif qui l'avait fait amener en prison.

« Mais certainement..., ce n'était pas pour voler madame, au contraire. »

Alors, elle raconta qu'une nuit, s'étant levée, comme cela lui arrivait souvent, il lui était venu à l'idée de ranger les bijoux de sa maîtresse qu'elle trouvait trop exposés à être volés dans le tiroir d'un meuble du rez-de-chaussée, où l'on faisait attendre les visiteurs ; qu'elle les avait enlevés de là et portés dans un secrétaire de la chambre de réserve, au premier étage, où ils sont bien plus en sûreté, mais que, par une fatalité qu'elle ne s'expliquait pas, elle ne se souvenait de rien de tout cela lorsqu'elle est éveillée, de sorte qu'elle n'avait pu prévenir sa maîtresse, comme elle s'était promis de le faire ; alors celle-ci, ne trouvant plus ses bijoux à leur place, l'avait soupçonnée de les avoir volés. Et des larmes et des sanglots suivirent cette révélation. — que je m'empressai de lui faire connaître dès que je l'eus réveillée, et, à cette nouvelle, une explosion de joie se mêla au déluge de pleurs. Vérification faite, le récit de la somnambule fut reconnu véridique, et elle fut rendue à la liberté.

On ne peut supposer que tout cela était comédie, ajoute le Dr Dufay, d'autant moins qu'une fois incarcérée, cette fille, si elle eût été coupable, n'eût pas manqué de se déclarer somnambule, ce qu'elle n'a pas fait, risquant ainsi une condamnation fort grave, à laquelle, pas plus qu'à l'accusation, elle n'eût rien compris.

Partant de ce principe, le Dr Dufay réclame des lois spéciales contre ce genre d'individus, lois qui n'auraient pas pour objet de punir, mais de mettre les délictueux en situation de ne pouvoir recommencer.

La peine supportée serait pour eux non infamante, mais un avertissement, une menace qui agirait sur leurs déterminations futures dans le sens de l'intérêt public.

Le Dr Dufay est persuadé qu'après avoir été soumis à un tel régime, les *somnambules criminels* se garderaient de tout acte susceptible d'interprétation défavorable.

Tel n'est pas notre avis, mais par l'intérêt qui s'attache à cette communication, nous devons la faire connaître à nos lecteurs.

La *Revue scientifique*, qui publie assez souvent des articles sur le magnétisme, étudie, dans son numéro du 10 janvier, un ouvrage du docteur Grasset : *Leçons de clinique médicale*, où l'hypnotisme tient une petite place.

FAITS ET COMMUNICATIONS

Au sujet de la réglementation du magnétisme, M. Lockroy, député, s'est exprimé ainsi devant la commission relative à l'exercice de la médecine :

« Notre collègue, M. David, considère l'hypnotisation comme un procédé d'exercice illégal de la médecine et dirige contre celui qui, sans être muni d'un diplôme de docteur, se livre à cette pratique, l'article 12 de sa proposition portant une amende de 100 à 500 francs.

« Le temps n'est pas loin où tout docteur en médecine qui osait parler du magnétisme animal était gourmandé par ses confrères. Déconsidéré par les exhibitions publiques, le magnétisme a failli succomber sous le mépris des savants.

« Aujourd'hui que sous les noms de suggestion, d'hypnotisme, la science accueille les faits, les contrôle, en recherche la loi, est-il juste et sage d'en tarir la source et d'en décerner le monopole à ceux-là mêmes qui, obligés de se défendre par une critique rigoureuse contre les effrontés et les charlatans, se montrèrent hostiles aux manifestations physiologiques nouvelles dans la crainte d'être dupes de faits mal observés ou falsifiés ?

« Nous ne l'avons pas pensé, laissant à chacun la liberté et la responsabilité de ses actes.

« Sans doute il serait désirable que nul ne se livrât à ces procédés que dans l'intérêt de la science ou de la santé du sujet. Mais où commencera le délit ? Frappera-t-on ceux qui, souvent, par le seul sentiment de curiosité, essaient sur le premier venu, dans une maison particulière, une pratique dont ils ont constaté les effets ? Se retournera-t-on contre les exhibitions publiques ? Pour constater les premières, il faudrait se départir du respect de domicile ; les secondes peuvent être douées de supercherie qu'on s'exposerait à frapper l'expérimentateur convaincu alors que le saltimbanque ne pourrait être atteint par la loi ?

« Enfin, pour revenir à notre première question, où commencera le délit ?

« Nous croyons que le moment n'est pas venu d'enlever ces expériences aux profanes et de les confier exclusivement aux médecins. »

Voilà un raisonnement logique que les médecins eux-mêmes feraient certainement s'ils ne considéraient pas la médecine comme une *industrie* et les malades comme une *marchandise*.

Le docteur Cazenave de la Roche vient de communiquer à la Société de biologie le fait suivant :

« Un jeune homme qui, endormi publiquement par un magnétiseur de profession et ayant reçu l'impression

d'une suggestion post-hypnotique, fut, le lendemain, à l'heure dite, obligé de se soumettre à la réalisation de cette impression. Mais cette réalisation devant avoir lieu chez un médecin, celui-ci eut l'idée de voir l'effet des courants électro-magnétiques sur les suggestonnés. Il remarqua qu'en approchant un aimant en position hétéronome de la nuque du sujet, l'effet post-hypnotique était suspendu, de sorte que le sujet ne put pendant cette approche réaliser son impression. Aussitôt, au contraire, l'aimant écarté, cette réalisation se produisit dans son entier. »

La suggestion ne s'exécute que dans un seul état — l'état *suggestif* (crédulité du colonel de Rochas), état qui disparaît complètement en un temps plus ou moins long sous l'action hétéronome de l'aimant comme sous celle du magnétisme humain. Le sujet redevient conscient, entièrement libre de ses actions, en perdant jusqu'au souvenir de la suggestion qu'il avait reçue.

Notre directeur a observé ce phénomène au début de ses études sur la polarité, et depuis quatre ans il ne cesse de le démontrer dans ses cours et dans ses conférences expérimentales.

L'auteur de cette communication n'ignore certainement pas les travaux de M. Durville sur la polarité, car il emploie jusqu'à ses propres expressions, ce qui ne l'empêche pas de se donner l'auteur de la découverte.

Quelques-uns des médecins qui traitent les magnétiseurs de charlatans, mériteraient d'être qualifiés d'une autre façon, car ce n'est pas chez eux qu'il faut chercher la probité scientifique.

G. D.

THÉÂTRES ET CONCERTS

M. Bertrand, directeur des Variétés, vient, dit-on, de poser sa candidature à la direction de l'Opéra, apportant un projet complet de réorganisation de notre première scène lyrique. Mais en attendant la fin de leur administration, les directeurs actuels poussent activement les répétitions du *Magé* de Massenet, qu'ils comptent faire passer vers la mi-février.

Au Français, la première de *Thermidor*, est reculée de quelques jours.

On nous annonce pour ces jours-ci à l'Odéon, la première de *Don Juan*, dans laquelle débutera Mlle Odette de Fehly, tenant le rôle d'Elvire.

De toutes parts, dans les autres théâtres, s'annoncent des nouveautés : Au Palais-Royal, les *Joies de la Paternité* de Bisson devant succéder au *Prix Monthyon*. — Aux Menus-Plaisirs, une comédie de Crisafulli et Carénac : *Une maîtresse de langues*, va remplacer *Pot-Bouille*. — Les Nouveautés viennent de faire leur réouverture avec les *Coulisses de Paris*, une revue de fin ou plutôt de commencement d'année, qui se présente comme un gros succès.

Nos concerts ont leur spectacle corsé par les habituelles revues, toujours pétillantes d'esprit et de gaieté, ce qui, chaque soir, leur fait faire le maximum.

La saison des bals, qui vient de s'ouvrir, ne tardera pas à battre son plein. Parmi les établissements chorégraphiques à la mode, le *Moulin-Rouge* fait toujours florès.

OPÉRA, 8 h. ; OPÉRA-COMIQUE, 8 h. 1/4 ; FRANÇAIS, 8 h. 1/4. —

Voir l'affiche

ODÉON, 8 h. 1/2. — *Les Faux Bonshommes*.

GYMNASÉ, 8 h. 1/4. — *Laquelle ? — L'Obstacle*.

VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. *La Loge 22. Mme Mongodin*.

PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/4.

PALAIS-ROYAL, 8 h. 1/4. — *Mon Collègue*. — *Un prix Montyon*.
VARIÉTÉS, 8 h. 1/4. — *Voyage en Suède*. — *Ma cousine*.
RENAISSANCE, 8 h. — *Suites d'un premier lit*. — *L'Hotel Godelot*.
NOUVEAUTÉS, 8 h. — *Les Coulistes de Paris*.
AMBIGU, 8 h. 1/4. — *Le Régiment*.
THÉÂTRE-HISTORIQUE, 8 h. 1/4.
THÉÂTRE-MODERNE, 8 h. 1/4.
GAITÉ, 8 h. — *La Fée aux chérrys*.
CHATELET, 8 h. — *Jeanne d'Arc*.
BOUFFES-PARIISIENS, 8 h. — *Ma Victime*. *Miss Hélyett*.
FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2 — *Une Rosière*. — *La Fauvette du Temple*.
MENUS-PLAISIRS, 8 h. — *Pot-Bouille*.
DÉJAZET, 8 h. 1/4. *Déménagements*. *Ferdinand le noceur*.
CLUNY, 8 h. 1/2. *L'Esprit d'Ernest*. *Paris instantané*.
BEAUMARCHAIS, 8 h. 1/4. — *La Closerie des Genêts*.
CASINO DE PARIS, 8 h. 1/2. — *Spect. varié*. *2 orchestres*.
CONCERT PARISIENS, 8 h. — *Yvette Guilbert*. *Débinais le truc*.
ELDORADO, 8 h. — *Kam-Hill*. *Paris-Mutuel*.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE. — *Bal masqué le mardi*.
FOLLIES-BERGÈRE, 8 1/2. *La troupe Yvanoff*. *les Scheffer*.
MONTAGNES RUSSES, de 8 h. 1/2 à minuit.
MOULIN-ROUGE. *Bal. Mercredis et Samedis fête de nuit*.
MUSÉE GRÉVIN. *Vision de Jeanne d'Arc*. *les Javanaises*. *Eyraud*.
NOUVEAU CIRQUE, 8 h. 1/2. *Garden-Party*. *fantaisie humoristique*.
SCALA, 8 h. — *Spectacle-concert*. *Les Paris de Paris*.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

Le directeur reçoit tous les jours de 1 à 4 heures.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

Par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, ou les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe genital chez l'homme.

Le n° 2, — contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3, — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n. 4, — contre les affections des reins des poumons, du foie, du cœur, de la rate de l'estomac, de l'intestin, de la vessie de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur on fait des lames dites *spéciales* ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Price de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples.

Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Bracelet magnétique

Bijou nickelé très élégant. S'emploie contre tous les maux, tels que maux de tête ou d'estomac, palpitations, battements de cœur, névralgies, migraine, douleurs dans les bras, crampes des écrivains et des pianistes, etc. etc.

Les bracelets se font de trois grandeurs. Indiquer la grosseur du poignet par l'un de ces mots : *gros, moyen, petit*.

Price du bracelet 40 fr.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Price 40 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Price 40 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative : c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la *force vitale* disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Price de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr.

Price de la vitalisation, nickelage ou garniture 3 fr.

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale. Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 10 pour 100.

REVUE DE L'ÉPARGNE

La question de l'emprunt domine tout à la Bourse. On évalue d'une façon approximative, les réserves de la petite épargne le montant des caisses des notaires et des banques de province, destinées à l'émission. Les caisses d'épargne disposent de trois milliards. Enfin, les sept premiers établissements de crédit, d'après leur bilan, ont 900 millions disponibles et les comptes courants créditeurs à la Banque de France permettent d'employer 400 millions. Conclusion : l'emprunt serait couvert vingt fois au minimum.

L'effet produit par ces prévisions soutient les cours, bien que les transactions soient nulles.

Nos rentes font assez bonne contenance. Quant aux fonds étrangers, ils restent fermes.

L'emprunt nouveau a fait 94 40 pour descendre à 93 95 et finir à 94.

Les résultats ont varié entre 85 et 75 pour finir à 85. Celui qui vend un résultat vend la part éventuelle d'emprunt qui lui reviendra à la répartition. Il ne garantit donc aucun chiffre. Celui qui vend l'emprunt garantit au contraire une somme fixe de rente au prix de 94 fr. par exemple. D'où il résulte que l'acheteur en payant 1 fr. 45 plus cher qu'aux guichets du Trésor s'assure de toute réduction.

Aussitôt après notre souscription nationale, on assistera certainement à une éclosion soudaine d'emprunts étrangers et d'émissions douteuses. Nombre d'établissements de crédit essaieront de bénéficier des capitaux que l'emprunt n'aura pas absorbés, en offrant à l'épargne des placements où la sécurité cédera le pas au rendement rémunérateur. La circonspection deviendra de rigueur, et nous nous livrerons, dans l'intérêt de nos lecteurs à un sérieux examen des entreprises qui vont solliciter les capitaux français.

L'Association Financière,
1, Rue Laffite, Paris.

RELEVÉ ANALYTIQUE.

De quelques guérisons obtenues par le Magnétisme

Ces cas qui sont précédés d'un * ont été obtenus par le magnétisme de l'aimant; les autres, par le magnétisme humain.

Affections du cerveau et de la moelle épinière

Mme G. — Aliénation avec dépression de toutes les facultés mentales. datant de 13 mois. Guérie en 13 jours, octobre 1887.

Mme Fougerat. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la dernière période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuelles, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, parapléxie. Guérie en 2 ans 1/2 (février 1888).

Mlle D. — Hémiplegie, suite de convulsions. Le côté gauche est très faible, la main est affectée de tremblement et la jambe est fatiguée vite. Guérie en 6 semaines, février 1890.

Affections de l'ouïe

M. X... sourd-muet, 22 ans guéri en 2 mois, octobre 1885.

Affections de la vue

Mme X. — Aveugle depuis huit ans suite de violentes douleurs dans la tête. Guérie en 3 mois, février 1890.

Affections des reins

M. M. — Souffrait de la gravelle depuis plus de trente ans. Guéri en quatre mois, juillet 1889.

Mme G. — Souffrait de douleurs néphrétiques presque continuelles depuis 10 ans. Hallucinations, malaise général. Guérie en quelques semaines, octobre 1889.

Affections de la gorge et du larynx

Mlle M. — Laryngite chronique depuis 4 ans, aphonie presque complète, tête lourde, appétit capricieux, malaise général. Guérie en 15 jours, février 1890.

Affections du Cœur

Mme M... — Paralysie du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances, janvier 1888.

Mme M. — Palpitations presque continuelles accompagnées de suffocation; douleurs, malaise général depuis deux ans. Calmée en deux mois, entièrement guérie en dix-huit mois, n° d'octobre 1888.

Mme A. — Asystolie, arythmie, ascite, œdème des membres inférieurs, cachexie cardiaque, asthme. Amélioration considérable obtenue en 3 mois, juin 1889.

Mme M. — Névralgie du cœur, depuis plusieurs années. Guérie en quelques semaines par un bracelet magnétique, février 1890.

M. B. — Battements de cœur depuis 6 mois, suite d'émotion. Oppression, malaise général. Guéri en 7 séances, février 1890.

Affections des poumons

M. S. — Bronchite depuis 2 ans 1/2. Quintes de toux, oppression, expectoration, douleur violente dans la région du cœur, appétit capricieux, souvent des vomissements, insomnie, cauchemars. Guérison en 54 séances, février 1890.

Affections de l'estomac et de l'intestin

Mme D... — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (février 1886).

Mme Valentin. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (février 1886).

Mlle Ern... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuels, aigreurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (mai 1886).

Mlle D. — Gastralgie depuis sept ans. Maux d'estomac continuels, appétit presque nul, lourdeur de tête état fébrile, malaise général. Guérie en 15 séances (juillet 1889).

Mlle G. — Vomissements nerveux rebelles à tous les moyens médicaux. Calmée immédiatement, juillet 1888.

Mme L. — Maux d'estomac continuels, digestions lentes depuis très longtemps. Guérie en quelques jours, octobre 1888.

Mlle G. Vomissements nerveux, qui cessèrent dès la première application, juillet 1888.

M. T. — Souffrait depuis 20 ans Constipation opiniâtre, douleurs brûlantes dans le ventre et l'estomac. Appétit presque nul, vomissements, maux de tête, agacements, insomnie. — Guéri en 3 mois, octobre 1889.

M. N... — Constipation des plus opiniâtres, depuis 20 ans. Evacuations impossibles sans lavements purgatifs appétit nul, ballonnement du ventre, coliques vomissements, fièvre, malaise général, insomnie. Guéri en deux mois et demi (octobre 1889).

M. C. — Diarrhée chronique depuis 34 ans. Appétit capricieux, digestion lente, faiblesse extrême, surtout dans les jambes, douleurs dans les reins. Guérie en 33 séances.

M. V. — Constipation opiniâtre depuis 10 ans; troubles gastriques, maux de tête, insomnie, malaise général, guéri en 3 mois, octobre 1890.

Affections de la matrice et des ovaires

Mme C... — Atteinte depuis un an d'une perte presque continue. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreilles, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 30 séances (octobre 1884).

Mme de X. — Règles supprimées depuis 18 mois, constipation, manque d'appétit oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guérie en un mois (juin 1884).

Mme E. D. — Métrite depuis 3 ans. Ballonnement du ventre,

douleur dans la région de la vessie, marche pénible, malaise, insomnie. Guérie en 34 séances.

Mme M. — Ovarite depuis 7 ans. Douleurs violentes, gonflement du ventre; constipation, troubles digestifs; Guérie en 7 séances, février 1890.

Affections du sang

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de léthargie, règles supprimées depuis 2 ans, très grande anémie. Guérie en 3 mois (avril 1879).

Mlle Ler y. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgie, dépérissement progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 2 mois, juin 1884.

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général inquiétude continue, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie, suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crise de nerfs, ennui continu, malaise général, insomnie depuis 8 ans. Guérie en 16 jours (juillet 1885).

M. G. — Très impressionnable, depuis plusieurs années; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en cinq jours (octobre 1887).

M. S. — Affaiblissement physique et intellectuel depuis 8 ans, perte de la mémoire, grande impressionnabilité, digestions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypochondrie. Guéri en 45 jours, (janvier 1886).

Mlle S. — Malaise général, état nerveux. Guérie en huit jours, juin 1889.

Mme M. — Douleurs, crampes dans les jambes, maux de tête, digestions pénibles, malaise, agacement, ennui. Guérie en 15 jours, par un bracelet magnétique, février 1890.

Enfant de deux ans. — Tremblement continu de toutes les parties du corps, état fébrile, suites de frayeur, depuis trois semaines. Entièrement calmée en huit jours, octobre 1888.

Mlle E... — Danse de Saint-Guy depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (février 1886).

M. F... — Crises hystériques se manifestant surtout par de la colère, de la mélancolie, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (janvier 1886).

Mme M... — Crises de contracture, perte de connaissance, manie du suicide, datant de plusieurs années. Guérie en 4 mois (avril 1888).

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une séance (septembre 1880).

Migraine — Névralgie

Mme Sior. — Endure depuis 6 ans les douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit, sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (juin 1887).

M. X. — Douleurs de la face sévissant par crises presque continuelles, d'une violence inouïe, depuis neuf ans. Guéri en quelques mois, juillet 1889.

M. L. — Névralgie dentaire qui s'irradiait parfois dans toute la face, depuis cinq à six ans. Guéri en un mois, juillet 1889.

Mme C. — Névralgie faciale datant de 3 ans qui rendait la mastication impossible. Guérie en quelques semaines, février 1890.

Mme X. — Crises violentes tous les 12 à 15 jours, depuis 8 ans; nausées, vomissements, perte de la mémoire, hébitude Guérie en 3 mois 1/2, octobre 1890.

Tumeurs

Mlle M... — Tumeur dans la partie moyenne de l'hypocondre gauche. Déformation du ventre, douleur, chaleur cuisante, serrement autour de la taille, oppression, difficulté de se baisser et de marcher, constipation, hémorragies nasales datant de huit ans. Guérie en deux mois et demi (juin 1884).

Mme T... — Tumeur occupant la région inguinale droite. Douleur vive dans tout le côté droit, marche pénible, battements de cœur, malaise général, depuis trois ans. Guérie en 4 mois (novembre 1886).

Douleurs — Rhumatismes

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (janvier 1886).

M. M. — Douleur violente à l'épaule depuis sept ans. Guéri en deux mois 1/2, octobre 1888.

M. R. — Rhumatisme articulaire, douleurs atroces depuis deux mois. Calmé en trois jours, guéri en six semaines, octobre 1888.

Paralysies

M. L... — Paralysie des jambes depuis 4 ans, la marche est presque impossible. Guéri en 8 jours, (novembre 1880).

Mme X... — Paralysie complète du bras gauche depuis un an. Guérie en une seule séance (février 1885).

M. A... — Impossibilité de se mouvoir, incontinence d'urine, constipation, oppression, insomnie, datant de 4 ans. Guéri en 8 mois (avril 1888).

Le compte rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades est inscrit dans les numéros indiqués du *Journal du Magnétisme*.

Chaque numéro est envoyé contre 50 centimes à ceux qui en font la demande à l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.

Paris. — Imp. BEAUDELLOT et MÉLIÈS, 16, rue de Verneuil.

Cédant aux sollicitations de nos lecteurs et de bon nombre d'industriels et de négociants de premier ordre, nous avons décidé de consacrer désormais une page de notre journal pour les annonces des maisons recommandables.

Dans ce but, nous augmentons notre périodicité en paraissant deux fois par mois.

DEMANDES & OFFRES

On offre: **La Médecine nouvelle**, par Louis LUCAS, 2 vol., 15 fr. — **La Chimie nouvelle**, par le même, 10 fr. s'adresser au bureau du Journal.

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville.

S'adresser à l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris.

BAINS

Thermes d'Apolon, 163, rue Montmartre. — Grande piscine à eau courante, douches, salle de sudation à 60°, étuve d'air humide aromatisé. Café-restaurant, concert d'amateur le samedi à 9 heures du soir. Mercredi, réservé aux dames.

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 45 fr.; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

JOURNAUX

La Gazette critique. — Journal littéraire, artistique et mondain. Directeur: A. RAIMON; Rédacteur en chef: G. FABIUS DE CHAMPVILLE. Ab. 3 fr. par an.

LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 4 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix: 400 exempl., 42 fr.; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr.; 12 ex., 2 fr.; 4 ex., 20 centimes.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage. 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique. — Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 fig.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUART. — La Médecine juive par Broussais, Borden, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

LEVY-BING. — Étymologie et signification des mots Magnésisme, Somnambulisme, Hypnotisme.

L'APL. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

ED. RAOUX. — Zoothérapie ou traitement de l'homme malade par le magnétisme des animaux.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'une démonstration scientifique de la vie future.

O. WIRTH. — Quelques développements sur la médecine occulte.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage Magnétique. par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

PARFUMERIE

Découverte merveilleuse. — Les produits de la Parfumerie Marie, 40, rue Rochefort, sont les seuls qui préviennent efficacement les rides, arrêtent la chute des cheveux et les font repousser où ils sont tombés. On traite à forfait. *Lait de Marie*, pour les rides 7 fr. le flacon; *Crème de Marie*, 4 fr. le pot; *Eau Marie*, contre la chute des cheveux, 6 fr. le flacon.

PHOTOGRAPHIE

Landrin-Robault, Photographe de la Société magnétique de France, 60, rue Truffaut, Paris. — Photographies en tous genres, reproductions, agrandissements au charbon, au platine, etc.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité consulte pour *Maldade*, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour *Recherches Renseignements*, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri Paris, et par correspondance.

VINS ET LIQUEURS

Grands vins de Champagne. — Union des propriétaires fondée en 1858. 12 grands diplômes d'honneur, 32 premières médailles. E. MERCIER et C^e, à Epernay.

Guignolet. — Gaucher et Gautran. Liqueur spéciale d'Angers. Exiger cette marque qui est la plus ancienne. — Goutez du Cherry-Brandy, Prenez le Vermouth Guignolet.

Branneux. — Maisons à Bordeaux et à Arcachon. Représentant à Bruxelles. Renommée universelle des Armagnacs et de la Fine Champagne.

DIVERS

Copies en caractères typographiques à la machine à écrire, en un ou plusieurs exemplaires. (Manuscrits, Romans, Pièces de théâtre, Circulaires, Notes, Rapports, etc.) Travaux et leçons de Sténographie. G. BUISSON, 17, rue d'Arcole, Paris.

L'AIMANT EN MÉDECINE.

— Toutes les maladies nerveuses et la plupart des maladies organiques: Anémie, Asthme, Crises de nerfs, Constipation, Crampes, Diabète, Engorgements, Fièvres, Gravelle, Hystérie, Incontinence, Insomnie, Maux de tête, de dents, d'estomac, de reins, Migraine, Neuralgie, Palpitations, Paralysie, Rhumatisme, Sciatique, Surdité, Tic, Vomissements, etc., etc., sont guérissables par les aimants. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et moins violents, et la guérison se fait sans médicaments et sans modifier son régime et ses habitudes.

Les aimants de M. DURVILLE, déposés et brevetés en France et à l'étranger se portent sans aucune gêne, sans aucune fatigue. L'immense avantage qu'ils ont sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi le nombre qui constitue la santé.

M. DURVILLE, 23, Rue Saint-Merri, à PARIS, envoie sa brochure *Application de l'Aimant au traitement des Maladies*, à tous ceux qui lui en font la demande.

Tous les participants, actionnaires, obligataires et clients de la **BANQUE D'ÉTAT** doivent, dans leur intérêt, s'adresser immédiatement et exclusivement à M. L. GREGORI, ex-rédacteur du **Peit Financier Universel, organe de la dite Banque.** — 1, RUE LAFFITTE, PARIS.

Les annonces sont reçues au prix de 2 fr. la ligne mesurée au lignomètre de 6 points, par M. F. de LAUNAY, administrateur, visible les mardis, jeudis et samedis, de midi à 2 heures, au bureau du journal, 23, rue Saint-Merri.

La place réservée aux annonces étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 10 et 25 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DU CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. COLUIER. — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. ERG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DESIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. le Docteur PAVLIDÈS. — 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — M^{me} BLAVATSKY, *Secrétaire de la Société Théosophique de Madras*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — LE Comte de MARICOURT, *à Sentis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, *à Berlin*. — LE Docteur PERRONNET, *à Lyon*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLÉ, *à Arignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 40 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de **Prime**, l'abonnement est remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE;

2^o Avec les brochures de propagande et ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un

3^o En annonces dans le journal;

4^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs.

La prime est remise sans frais dans nos bureaux et est expédiée partout moyennant 1 fr. 50 par port et emballage

Tirage bi-mensuel : 15.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège MM.	Conard.
2 ^e	— Berthet.
3 ^e	— Bouvery.
4 ^e	— Burg.
5 ^e	— F.-J. Cazalis.
6 ^e	— Chauvières.
7 ^e	— Christin.
8 ^e	— Collas.
9 ^e	— Collier.
10 ^e	— Chène.
11 ^e	— Le vicomte de Constantin.
12 ^e	— Courlet.
13 ^e	— Milo de Méyer.
14 ^e	— Desvignes.
15 ^e	— Michelet , homme de lettres.
16 ^e	— Dubucquoy.
17 ^e	— L. Duchemin , homme de lettres.
18 ^e	— H. Durville.
19 ^e	— Forestier , avocat.
20 ^e	— François.

21 ^e siège MM.	Froment.
22 ^e	— Grinevald.
23 ^e	— Guyonnet du Pérat.
24 ^e	— Jacquillat.
25 ^e	— Bohmann.
26 ^e	— Lessart ancien magistrat.
27 ^e	— Létrange.
28 ^e	— J. Lévy.
29 ^e	— Amédée-II. Simonin.
30 ^e	— Martin.
31 ^e	— Maubon.
32 ^e	— Reveillac.
33 ^e	— Nogues , ingénieur civil des mines.
34 ^e	— De Casti.
35 ^e	— Pemel.
36 ^e	— Canel.
37 ^e	— Sempé.
38 ^e	— G. Demarest.
39 ^e	— Le commandant Tar
40 ^e	— Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. **Aunac**, à Montauban.
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).
G. Bertelot, à Orléans.
 le docteur **Berjoan**, Vinça Pyrénées-Orientales.
 — **Bonnejoy** à Chars-en-Vexin.
Chomier, à saint-Etienne
 le docteur **Cornilleau**, au Mans.
 — **David** à Sigean (Aude).
Danlaud, (Charente-Inférieure).
Dumas, à Lyon.
Ducos, à Sion (Gers).
 le docteur **Dupouy** à Larroque, près Condom.
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.
H. de Fouré à Rennes.
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).
J.-F. Guillet, à Lyon.
Hantz, à Béziers.
H. Homère, à Nancy.
J. Jung, à Bordeaux.

MM. **Lalanne**, à Lespéron (Landes).
Lesueur ancien notaire à Caen.
J. Martin à Troyes.
Martres, négociant à Montauban.
Métais, huissier à Loudun.
 le docteur **Mora**, à Brichemmel (Aisne).
J. Morgon, à Choisy (Ain).
Nicopolis, à Marseille.
H. Pelletier, à Melun près Blois.
Quénard, à Cosle (Mayenne).
 Mme **Ollivier**, à Bourg (Gironde).
 MM. **Revel**, à Lyon.
 le docteur **Ripeault** à Dijon.
E. Rouquelle, Blanzac (Gard).
Salle, à la Flèche (Sarthe).
A. Saire, publiciste à Parthenay.
Tellier-Hudan, à Lougue-sur-Mer.
A. Vasseur, électricien à Calais.
Ad. Villebien à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur **Anfossi**, à Gènes, Italie.
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.
Bertoncini, à Panama Rép. de Colombie.
 le docteur **Bourada** à Roman, Roumanie.
Bourker, à Odessa Russie.
Ch. Carron, à Hérisau, Suisse.
Jésus Ceballos, à Mexico.
 le docteur **Correo Barata**, à Lishonne.
 — **Girgois**, à la Plata, Rép. Argentine.

MM. **Kopéra**, à Schwientochlowitz.
 de **Lagnagay**, Vera-Cruz, Mexique.
 le docteur **Le Toquart**, à New-York.
Milo de Méyer à Londres.
Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
 Mme **Parent-Sior**, à Herstal Belgique.
 MM. **A.-J. Rico**, à La Haye.
M.-N. Rovira à Barcelone.
Soubhassaye à la Trinité, Martinique.
Thomas, Trinidad Colo. Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'Institut médical électro-magnétique de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
- L'Union spirite de Reims, représentée par **M. Monclin**, secrétaire-trésorier.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1890

MM. le comte de Constantin	Président d'honneur.
le docteur Baraduc	Vice-président d'honneur.
— Flasschen	—
A.-H. Simonin	Président.
le docteur Mora	Vice-Président.
Pavlidès	—
H. Durville	Secrétaire général.
Burg	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat	—
Demarest	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de malades sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiers avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Pavlidès**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Canel, Mares, Vivant, F. de Champville, G. Démarest, Mme Durville**, etc., etc.

Tous les malades sont reçus gratuitement au siège de la Société 23, rue saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération. Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 2 fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

Le *Journal du Magnétisme* paraît le 10 et le 25 de chaque mois. Les deux numéros du mois sont envoyés en une seule fois, sous une même bande, aux sociétaires et abonnés de l'étranger.

A titre de *Prime*, le montant de l'abonnement continue à être remboursé à ceux qui s'abonnent directement à la *Librairie du Magnétisme*.

1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE.

2^o Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de la Librairie du Magnétisme qui sont marqués d'un*.

Malgré son prix plus élevé que l'abonnement du journal, l'ouvrage suivant est également donné en prime de remboursement :

Le Magnétisme humain appliqué au soulagement et à la guérison des maladies. Rapport général d'après le compte rendu des séances du *Congrès international de 1889*. Avec préface de Camille FLAMMARIOU, 1 gros in-8°. 42 fr.

3^o En annonces dans le journal.

4^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs.

La prime de remboursement est remise gratuitement dans nos bureaux. Pour la recevoir franco, en France et à l'Étranger, ajouter 1 fr. 50 pour port, emballage et frais divers, soit 11 fr. 50.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

(Extrait du registre des Procès-verbaux)

Séance d'intérêt social, samedi 31 janvier

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Courlet.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Sur la proposition du comité, M. G. DÉMAREST, membre du conseil administratif, est nommé membre du conseil scientifique à l'unanimité.

M. Démarest occupera le 37^e siège au conseil scientifique de la Société.

Sur la proposition du comité, M. JULES LERMINA, homme de lettres, est nommé membre du conseil scientifique à l'unanimité.

M. Lermina occupera le 38^e siège au conseil scientifique de la Société.

M. AUBERTIN, présenté par M. Courlet, est admis en qualité de membre adhérent à l'unanimité.

Le secrétaire général annonce la mort de M. A. MARTIN, membre adhérent, décédé à Paris, dans sa 85^e année.

A la dernière séance, sur la proposition du secrétaire général, les sociétaires avaient décidé d'établir une liste de cotisation afin de réunir la somme nécessaire à l'acquisition d'un album pour conserver les photographies des sociétaires. Cette liste, établie par M. Démarest, est arrêtée à la somme de 61 francs qui vient d'être employée à l'achat, en fabrique, d'un superbe album.

A ce sujet, le président prie, une fois encore les sociétaires de tous pays qui n'ont pas encore envoyé leur photographie de vouloir bien le faire aussitôt que possible. Ceux de Paris et des environs peuvent se rendre chez M. Landrin, photo-

graphe de la Société, 60, rue Truffaut, qui leur fera gratuitement, deux épreuves.

La séance est levée à 10 heures.

Le secrétaire général
H. DURVILLE

Assemblée générale

La séance est ouverte à 10 heures 1/4, sous la présidence de M. Courlet, doyen d'âge.

Conformément au paragraphe 3 de l'article 42 des statuts, le comité se démet de ses fonctions.

Le secrétaire général présente les livres de la société et l'on procède à la vérification des comptes de l'année 1890.

Conformément à l'article 33 des statuts, le secrétaire général (secrétaire perpétuel) propose la radiation de M. le docteur A. de DAS, correspondant d'honneur à Madrid. A l'unanimité des membres du conseil scientifique présents, la radiation de M. le docteur Das est prononcée.

Le secrétaire général lit son rapport annuel sur l'état de la Société. (Ce document est reproduit plus loin.)

Sur la proposition du secrétaire général, l'assemblée procède à la nomination du comité directeur de la Société pour l'année 1891.

Le comité est ainsi constitué :

MM. le comte de CONSTANTIN, *prés d'honneur*,
le docteur BARADUC, *vice-prés d'honneur*,
le docteur PLASCHON, *vice-prés. d'honneur*,
Amédée H. SIMONIN, *président*,
le docteur MORA, *vice-président*,
le docteur PAVLIDÈS, *vice-président*,
H. DURVILLE, *secrétaire-général*,
BURG, *secrétaire*,
GUYONNET, *secrétaire*,
G. DÉMAREST, *secrétaire*.

La séance est levée à 11 heures 3/4.

Le secrétaire général,
H. DURVILLE

RAPPORT ANNUEL

A LA SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

MESSIEURS,

A la dernière assemblée générale, la Société comptait 171 membres.

Depuis, nous avons admis 17 sociétaires. Nous en avons perdu 9 : 3 par suite de démission, 4 par décès (MM. AD. BELOT, A. MARTIN, le docteur ALLIOT et M^{me} POSTEL) ; 2 par radiation.

La Société compte actuellement 189 membres se décomposant ainsi :

32 membres d'honneur, résidant à Paris ou aux environs, formant le conseil scientifique de la Société ;

19 correspondants d'honneur, résidant en province ou à l'étranger :

40 membres actifs formant le conseil administratif de la Société ;

38 correspondants nationaux ;

20 correspondants étrangers ;

2 sociétés correspondantes ;

28 adhérents n'ayant aucune fonction.

Au nombre de nos 189 sociétaires, nous comptons 28 médecins, 4 professeurs des universités, 1 ancien magistrat, 1 avocat, 1 officier supérieur en retraite, deux ecclésiastiques : — 75 sociétaires ont publié des travaux plus ou moins importants sur le magnétisme.

L'album de la société contient le portrait de 34 sociétaires.

Finances.

Il résulte de la vérification des comptes, qu'en ajoutant ce qui restait en caisse à la dernière assemblée générale, les recettes se sont élevées à 485 fr. 05
les dépenses à 435 15

Il nous reste donc en caisse. 47 fr. 90

Clinique.

Sous la direction des médecins qui ont donné leur concours à cette œuvre, les magnétiseurs de notre Société ont fait, les jeudis et dimanches à 9 heures du matin, 104 séances, à 119 malades. A la dernière assemblée générale, il nous restait 15 malades en traitement. Depuis nous avons accepté 60 femmes, 37 hommes et 7 enfants au-dessous de 12 ans, soit 104 malades que nous considérons comme pouvant être guéris ou soulagés par le magnétisme.

18 ont quitté le traitement dès les premières séances, sans en donner la raison. Quelques-uns d'entre eux se disaient pourtant améliorés dès la première séance.

7 ont été obligés de quitter ou d'interrompre le traitement avant d'être guéris, tout en se déclarant satisfaits.

29 sont guéris complètement.

24 ont été très sensiblement améliorés.

18 ont été plus ou moins améliorés.

23 qui sont presque tous en bonne voie de guérison, restent en traitement.

Les cas guéris ou soulagés en plus grand nombre, sont des affections du cœur, de la rate, de l'estomac et de la matrice ; les migraines, les névralgies, les douleurs rhumatismales, les bourdonnements d'oreilles, l'insomnie et les malaises de différente nature ont donné un contingent assez élevé de bons résultats.

Je dois signaler les cas suivants :

La guérison complète en 9 séances d'une enfant de 4 ans 1/2 atteinte de danse de Saint-Guy.

La guérison complète en 33 séances d'une diarrhée chronique, datant de 34 ans, chez un homme de 62 ans.

Une hémoptisie compliquée d'emphysème et de dyspepsie flatulente, depuis 18 mois, chez un homme de 34 ans, a été assez améliorée pour que le malade, se considérant comme guéri, abandonne le traitement après une cinquantaine de séances.

Une épileptique de 35 ans qui éprouvait constamment de l'insomnie et des malaises divers depuis une quinzaine d'années, vint au traitement en juin 1889. Depuis cette époque, elle n'eût pas une seule attaque ; l'état général s'améliora lentement, mais sûrement : les malaises disparurent et depuis 4 mois, se considérant comme suffisamment guérie ; elle quitta le traitement.

Comme l'année dernière, en observant autant que possible de ne pas mettre ensemble les malades de même sexe, de même tempérament et surtout ceux qui sont affectés de maladies semblables, nous avons pratiqué la magnétisation en commun.

A chaque séance qui dure de 1 heure à 1 heure 1/4, nous avons eu de 10 à 25 malades. Autant que possible, pendant toute la durée du traitement, chaque malade a été soigné par le même magnétiseur.

Ne voulant observer que l'action de l'agent magnétique dégagé de tout autre élément curatif, nous n'avons pas agi sur l'imagination des malades par suggestion ou affirmation et le somnambulisme — que nous n'avons d'ailleurs jamais cherché — ne s'est pas produit une seule fois, sur un seul malade, pendant toute l'année.

Notre secrétaire général a donné ses aimants à un certain nombre de malades. Plusieurs d'entre eux-ci ne sont plus revenus au traitement, déclarant que les applications de l'aimant, qu'ils continuaient à faire, suffisaient pour faire disparaître leurs malaises.

Depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre, nous avons remis de l'eau magnétisée à tous les malades qui ont voulu l'emporter. Cette eau était employée, suivant les cas, soit en lotions, en compresses ou en lavages à l'extérieur ; soit en boisson. Des effets bien différents ont été observés. Chez les uns, l'ingestion de l'eau magnétisée — qui paraît plus

toujours distinguer de la même eau non magnétisée — produisit quelquefois une transpiration inaccoutumée ; mais chez le plus grand nombre, ce fut un effet purgatif. Chez tous, l'appétit devint meilleur, la digestion se régularisa et un mieux sensible en fut la conséquence.

Tel est, Messieurs, résumé aussi succinctement que possible, l'état de notre société à la fin de l'année 1890.

Le secrétaire général.
H. DURVILLE.

THÉRAPEUTIQUE MAGNÉTIQUE

MAGNÉTISME HUMAIN

Deux cas d'anémie

1°. — Mme Rivet, cuisinière, demeurant avenue Kléber, 91, à Paris, était réduite au dernier degré de l'anémie, par suite d'hématémèse.

En juin 1885, à la suite de couches laborieuses et de fatigues résultant de sa profession, elle vomit 7 litres de sang. Avec de bons soins et un repos prolongé, elle reprit lentement une faible partie de ses forces. En août 1889, après avoir éprouvé une violente douleur au niveau des 4^e et 5^e vertèbres dorsales, une nouvelle hémorragie survint, et en l'espace de quelques heures, elle perdit encore 7 litres 1/2 de sang.

Réduite à un état de faiblesse extrême, elle fut forcée de garder constamment le lit pendant plusieurs mois. Elle éprouvait de fréquentes syncopes, des battements de cœur et différents malaises. L'appétit était nul et le sommeil peu réparateur. En décembre de la même année, c'est-à-dire 6 mois après le dernier accident, elle pouvait encore à peine quitter la chambre. Chancelante, le visage pâle et décoloré, se traînant à peine, elle se fit conduire à mon traitement.

L'effet fut immédiat. Dès la première séance l'appétit revint et le sommeil fut plus réparateur. La malade reprit ses forces si rapidement, qu'au bout de 4 mois, après une trentaine de séances, elle fut complètement rétablie. Aujourd'hui, Madame Rivet n'éprouve plus aucun malaise et l'équilibre de sa santé est parfait.

2°. — Mlle Hirlemann, rue des Jardiniers, à Nancy, était très anémique depuis plusieurs années. Elle éprouvait de fréquentes syncopes, des palpitations, des battements de cœur et des malaises de toute nature.

La digestion se faisait toujours mal, l'appétit, était presque nul et le sommeil était agité par des rêves et des cauchemars. La mémoire était sensiblement diminuée et la tête devenait d'autant plus lourde, plus embarrassée que la constipation était plus opiniâtre. Les menstrues avaient à peu près disparu pour faire place à un écoulement blanchâtre presque continu.

Elle avait suivi avec une constance digne d'un meilleur sort tous les traitements préconisés contre l'anémie ; et malgré cela, la faiblesse et les malaises augmentaient progressivement.

Pensant que le magnétisme pouvait la guérir, ou tout au moins améliorer son état, au mois d'août de l'année dernière, elle vint à Paris, pour se soumettre à mon traitement.

L'effet fut très rapide. Les syncopes cessèrent dès la première séance, l'appétit devint meilleur et le sommeil plus calme. Les fonctions de l'intestin se rétablirent bientôt, les pertes blanches cessèrent, les forces revinrent, et au bout de trois mois 1/2, après une trentaine de séances, elle put quitter le traitement.

Depuis environ 3 mois que M^{lle} Hirlemann est retirée dans sa famille, son état n'a fait que de s'améliorer. Voici ce qu'elle m'écrivit à la date du 25 janvier.

Monsieur Durville

.....
Je me porte toujours bien. Maman et moi nous vous sommes bien reconnaissantes de m'avoir guérie.

.....
Recevez, Monsieur mes sincères salutations.

M. HIRLEMANN.

MAGNÉTISME DE L'AIMANT

Les résultats obtenus par l'application de mes aimants vitalisés dépassent tout ce que je pouvais attendre. De toutes parts, on me signale la guérison de battements de cœur, de maux d'estomac, de névralgies, de migraines, de douleurs diverses et le manque de place ne me permet pas de reproduire les lettres des malades reconnaissants qui m'autorisent, qui me prient même de porter leurs témoignages à la connaissance de nos lecteurs.

Aujourd'hui, je signalerai seulement une particularité de l'action curative de l'aimant contre les douleurs qui ne sont pas la conséquence de lésions organiques. Avant que les douleurs — principalement les névralgies — soient entièrement guéries, il arrive parfois qu'elles sont transférées d'un point à un autre.

Les deux notes suivantes qui me sont communiquées, l'une au sujet de l'action d'un bracelet magnétique, par M. Bousseroy, à Clermont-Ferrand, l'autre par un médecin auquel je n'ai pas eu le temps de demander l'autorisation de publier son nom, au sujet d'un plastron à deux lances :

1^o La personne qui a porté le bracelet pendant 41 nuits consécutives souffrait d'une douleur au coude gauche. La douleur s'est reportée au coude droit. J'ai fait mettre le bracelet au poignet droit, et au bout de 7 nuits, la douleur a complètement disparu. Je vous garantis ce fait, et vous assure que l'étonnement dans lequel se trouvent cette personne et son entourage est grand.

2^o J'ai expérimenté l'appareil que vous m'avez envoyé la semaine dernière sur une jeune femme qui souffrait de névralgies intercostales. Dès la première application, la douleur s'est transférée dans la région ovarienne droite. J'y fis appliquer l'appareil, et la douleur remonta, moins intense, dans la région cardiaque, son lieu de prédilection. Nouvelle application magnétique : nouveau transfert à l'ovaire droit. Il est à remarquer qu'à chaque fois que la douleur était transférée d'un point à un autre, elle diminuait sensiblement et qu'après 5 à 6 oscillations, elle finit par disparaître entièrement. Ce phénomène me paraît curieux à étudier. Pour le faire à mon aise, veuillez m'envoyer trois autres appareils.

Ci-inclus : etc.

Beaucoup de malades me signalent des cas semblables et quelques-uns cessent immédiatement l'application. Le mal déplacé est à moitié guéri ; et ce déplacement est toujours l'indice d'une action qui doit se traduire assez rapidement par la guérison. Il faut faire les applications magnétiques, sur le siège de la douleur, la suivre où elle va, la poursuivre jusqu'à ses derniers retranchements : et dans cette lutte, presque toujours inégale, qui s'engage entre le mal et le remède, celui-ci finit bientôt par remporter la victoire.

H. DURVILLE.

LE MAGNÉTISME CHEZ LES ANCIENS

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, par H. DURVILLE, 3^e édition.

Comme l'électricité, la lumière, la chaleur, le magnétisme physiologique est intimement lié à la vie de l'univers et ses effets furent observés dans tous les temps.

Les égyptiens, les chaldéens, les perses, les hébreux, les indiens, les grecs, les romains, les gaulois connaissaient l'influence salutaire ou nuisible que l'homme exerce ou peut exercer sur son semblable et sur lui-même.

Dans l'antiquité plusieurs catégories d'hommes se disputaient la pratique d'un art mystérieux qui consistait à développer les facultés de l'âme humaine pour les employer à la guérison des maladies, à la divination et à la connaissance de soi-même.

1^o Les empiriques que l'on désignait ordinairement sous le nom de *toucheurs* et souvent même sous celui de *sorciers* ;

2^o Les prêtres et les initiés aux mystères du culte qui étaient à la fois *médecins, juges, arceles* et *devins*.

Les uns n'étaient pas guidés par les lumières de la science; une formule magique qui se transmettait de père en fils dans certaines familles constituait souvent tout leur bagage scientifique. Ils se croyaient investis d'un pouvoir surnaturel. Les bons résultats qu'ils obtenaient entretenaient chez eux cette croyance et augmentaient leur confiance ; d'ailleurs ils avaient « la foi qui soulève les montagnes » et cela leur suffisait. Les autres, au contraire, avaient étudié profondément les sciences et les arts, y compris la médecine ; et pendant de longues années on les avait initiés aux pratiques de l'occultisme. Plus ou moins librement, les uns pratiquaient au grand jour, tandis que d'autres n'exerçaient leur puissance qu'au pied des autels, sous la protection des dieux tutélaires. Par l'imposition des mains, par des frictions, des attouchements pratiqués suivant certaines règles dans des cérémonies mystérieuses dont le véritable sens échappait aux profanes, ces derniers obtenaient des guérisons « miraculeuses » qu'ils attribuaient à Isis, à Vulcain, à Apollon, mais le plus souvent à la même divinité connue sous le nom de Sérapis par les égyptiens, d'Esculape par les grecs et les romains.

La science occulte, cette théurgie des égyptiens, des indous, des grecs et des romains qui servait de lien entre la force et le droit, la science et la foi, la raison et l'imagination, c'est la *magie* des perses. Le magnétisme que nous pratiquons aujourd'hui n'est qu'une branche de la science occulte, qu'un chapitre oublié de la magie antique. Les moyens opératoires de la nouvelle pratique ne diffèrent que dans la forme et l'analogie des effets obtenus dans tous les temps ne permet pas d'en douter un seul instant.

La forme des continents se modifie, les lieux changent d'aspect, et les peuples disparaissent, emportant avec eux, dans le silence du tombeau, les sciences, les civilisations, les religions et l'ensemble des connaissances qui

fit leur grandeur et leur puissance. Si des cités florissantes s'élevaient là où nos ancêtres d'un autre âge ne connaissaient que des forêts vierges ou des marais fangeux, le lion rugit dans les plaines désolées où gisent les ruines de Ninive, de Memphis, de Babylone et les sphynx de granit sont, avec les momies des pharaons, les seuls témoins de l'ancienne splendeur de Thèbes.

Rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme et paraît à nos yeux sous d'autres aspects : l'atôme n'est pas au repos, car l'éternel mouvement de la vie le transporte tour à tour d'un corps dans un autre. La goutte de rosée qui brille à l'aurore sur l'herbe des champs, les larmes qui roulent sur les joues de la jeune fille attendrie, la substance aqueuse des fruits que nous savourons sont composés d'hydrogène et d'oxygène qui ont déjà servi des milliards de fois à former des corps en apparence les plus hétérogènes. Un phénomène analogue de décomposition et de reconstitution a lieu pour les connaissances, les mœurs, les usages, les pratiques, les lois de tous les peuples qui se succèdent à la surface du globe. Les besoins se modifient, les coutumes qui changent selon les caprices de la mode, se dénaturent, se transforment, s'oublent pour reparaître après une longue suite de siècles, comme des inventions nouvelles que l'on désigne par des noms nouveaux.

C'est l'histoire de la médecine de la nature, cette médecine sainte de la famille, que l'on désigne, depuis Goclénius et Van Helmont, sous le nom de MAGNÉTISME.

Les mots eux-mêmes changent de signification avec le temps et la fausse interprétation qui en résulte, cause un grand nombre d'erreurs historiques.

Ainsi, la magie chez les perses était un sacerdoce dont la pratique était confiée à des savants, à des sages qui recevaient la qualification de *mages*. Le mot *magie* évoque donc l'idée de sagesse, grandeur, majesté ; le mage était un sage, un grand, un puissant parmi les hommes qui le considéraient comme un intermédiaire entre la divinité et le reste de l'humanité. Dans le langage usuel, le mage est devenu un magicien, un sorcier, et le mot *magie*, qui est presque toujours pris en mauvaise part est devenu synonyme de sorcellerie. Les *songes* sont devenus des rêves pour les savants modernes et toutes les *visions* se sont transformées en hallucinations. Le *somnus medicus* (sommeil médical) des latins et le *divin* d'Hippocrate n'ont pas été compris.

Pourtant, les songes ne sont pas toujours des rêves, les visions des hallucinations ; le sommeil médical est bien le somnambulisme lucide, le « divin » du père de la médecine, la faculté instinctive que possèdent certains malades, dans un délire extatique, de *voir*, quelquefois mieux que le médecin le plus exercé, le remède qui convient à leurs maux.

Dans l'esprit qui agitait la pythie sur son trépied, chez les devins, les prophètes, les extatiques, les voyants, les inspirés, comme chez les somnambules lucides, on ne saurait voir qu'une faculté inhérente à la nature de certains individus, faculté qui se manifeste soit spontanément, sans cause extérieure apparente, soit sous l'influence de certains agents ou de certaines pratiques.

La science occulte n'était enseignée qu'au fond des sanctuaires, dans le secret le plus absolu ; aussi le manuel opératoire devait fatalement disparaître avec les anciennes civilisations.

Les historiens, les philosophes, les médecins, les poètes citent des faits nombreux ; les tablettes couvertes d'inscriptions, les ex-voto suspendus aux murailles des temples, les hiéroglyphes, les bas-reliefs et les divers monuments échappés aux ravages du temps et aux coups des guerriers, nous font savoir que les pratiques mystérieuses de l'occultisme étaient répandues partout, surtout en Égypte, en Chaldée, en Grèce.

Malgré le grand nombre des documents que nous possédons, il ne reste que des notions très sommaires sur la théorie des anciens. Ces notions suffisent néanmoins pour affirmer qu'ils connaissaient le plus grand nombre des effets qui sont produits par le magnétisme d'aujourd'hui.

On peut s'en assurer en étudiant cette branche de la physiologie psychologique chez les divers peuples.

Chez les Égyptiens

L'Égypte fut un des berceaux primitifs de la civilisation antique. Les arts et les sciences y étaient enseignés à une époque fort reculée ; et bien avant Hippocrate, la médecine était déjà parvenue à un certain degré de développement.

La Société égyptienne était divisée par castes et la plus éclairée était la caste sacerdotale. Les grands de l'état étaient soumis à l'initiation ; c'est-à-dire que, sous la foi du serment, après avoir subi une série d'épreuves difficiles, dans un noviciat qui durait souvent

pendant de longues années, on leur enseignait la raison du culte et le secret des mystères. C'est dans ces deux classes de savants que l'on choisissait ceux qui devaient pratiquer la médecine officielle qui se divisaient alors en médecine *ordinaire* ou *classique* et en médecine *divine* ou *occulte*. Cette dernière était plus particulièrement réservée aux prêtres qui la pratiquaient dans les temples.

La médecine occulte, la plus ancienne, était généralement la plus appréciée, surtout pour les maladies rebelles, car on lui devait un grand nombre de guérisons que la médecine classique avait été impuissante à obtenir. D'ailleurs, elle avait, comme aujourd'hui encore, tout l'attrait du merveilleux, et c'était assez pour lui assurer la vogue.

Les procédés que la médecine occulte employait agissaient à la fois sur la physique et sur le moral. Les uns, qui sont exclusivement des procédés magnétiques, consistaient en insufflations, en massage, en frictions, en applications ou impositions des mains sur le siège du mal, en manipulations et attouchements divers pratiqués suivant certaines règles bien déterminées pour chaque maladie. On employait aussi des remèdes qui étaient prescrits *en songe*, dans un état qui paraît être le somnambulisme magnétique retrouvé par le marquis de Puységur. Les autres consistaient à frapper l'imagination des malades — on dirait aujourd'hui à les suggérer, à faire entrer dans leur esprit l'idée de la guérison — par des prières, des invocations et diverses pratiques exécutées dans des cérémonies mystérieuses dont le véritable sens échappait aux profanes.

Dans le VII^e livre de ses œuvres, Strabon dit que les égyptiens allaient dormir dans le temple de Sérapis pour recouvrer la santé. Galien et Diodore de Sicile voient également cette pratique en usage dans les temples d'Isis et de Vulcain à Memphis.

Ce dernier, qui étudia profondément les mystères isiaques, nous donne un exemple de révélation qui a beaucoup d'analogie avec ce que l'on obtient des malades somnambules. « Les prêtres égyptiens, dit-il, prétendent que, du sein de son immortalité, Isis se plaît à indiquer aux hommes, dans leur sommeil, les moyens de guérison. Elle indique à ceux qui souffrent, les remèdes propres à leurs maux; la fidèle observation de ses prescriptions a guéri, d'une manière surprenante, des malades abandonnés des médecins. »

Dans son *Traité des Mystères égyptiens*, Lyon

1595, p. 45, Jamblique dit qu'« on reçoit, dans le temple d'Esculape, des songes à l'aide desquels les malades sont guéris; et que l'art de la médecine ne s'est formé que par ces songes divins »; puis, il parle en ces termes de la lucidité: « Le moment venu, dit-il, nous entendons une voix entrecoupée qui nous enseigne ce que nous devons faire. Souvent cette voix frappe notre oreille dans un état intermédiaire entre la veille et le sommeil. Quelques malades sont enveloppés d'un esprit immatériel que leurs yeux ne peuvent apercevoir, mais qui tombe sous un autre sens. Il n'est pas rare qu'il se répande une clarté douce et resplendissante qui oblige à tenir les yeux à demi fermés. Ce sont là, positivement, les songes divins envoyés dans l'état mitoyen entre la veille et le sommeil. »

Il est bien évident que si nous substituons notre langage au langage du temps, nous verrons l'agent magnétique, le fluide des magnétiseurs dans cet « esprit immatériel » qui tombe sous un sens autre que le sens de la vue, et que cette « voix entrecoupée » qui se fait entendre dans un état qui, à n'en pas douter, est bien le somnambulisme lucide, est la voix que disent entendre les médiums spirites et les somnambules mystiques qui se croient inspirés.

L'auteur le plus affirmatif des phénomènes magnétiques chez les Egyptiens est Prosper Alpini. Dans son traité *De Medicina egyptiorum*, publié à Leyde en 1718, il parle en ces termes des moyens opératoires: « Les frictions médicales et les frictions mystérieuses étaient les remèdes secrets dont les prêtres se servaient pour guérir les maladies incurables. Après de nombreuses cérémonies, les malades, enveloppés de peaux de bélier étaient portés dans le sanctuaire du temple, où le dieu leur apparaissait en songe et leur révélait les remèdes qui devaient les guérir. Lorsque les malades ne recevaient pas les communications divines, des prêtres nommés *oneiropoles* s'endormaient pour eux et le dieu ne leur refusait jamais le bienfait demandé. »

Il est bien certain maintenant que nous sommes là en présence du somnambulisme lucide, et même du somnambulisme à *tant* la séance, car toute peine mérite salaire et le prêtre vit de l'autel. Comme aujourd'hui, tous les malades ne pouvaient pas être endormis pour avoir l'instinct, l'intuition des remèdes qui convenaient à leurs maux; et des *oneiropoles*, c'est-à-dire des *vendeurs de songes*,

somnambules de profession, s'endormaient pour eux.

Pausanias, liv. I, c. 34 et Sprengel, *Histoire de la médecine*, t. I, p. 151, nous disent également qu'il était d'usage de s'étendre sur des peaux de bœlier pour attendre les songes prophétiques.

La médecine officielle pratiquée par les prêtres et les savants initiés n'était pas la seule qui fut pratiquée en Égypte, et les prêtres, n'avaient pas le monopole des guérisons miraculeuses, car si nous en croyons Celse, d'après quelques fragments de ses écrits qui nous ont été transmis par Origène, des charlatans opéraient des cures merveilleuses par la simple imposition des mains ou par le souffle. Pour quelque obole, ils chassaient les démons et guérissaient les malades (*Origenes contra Celsum*, l. 1).

Le massage et les frictions étaient pratiqués dans toutes les familles, par simple mesure d'hygiène préventive. Hérodote, l. 2 et Diodore de Sicile, l. 2, c. 82, nous apprennent qu'il était ordonné à chacun de faire des ablutions entières et de se frictionner. Bientôt l'ordre devint inutile, car l'usage se généralisa partout. A leur arrivée, les étrangers étaient baignés, massés et frictionnés par des serviteurs *ad hoc* qui devenaient autant de médecins spéciaux. Plusieurs de ces usages se sont conservés chez les orientaux, à qui les européens ont emprunté le massage et les frictions qui se pratiquent aujourd'hui dans tous nos établissements hydrothérapiques.

Des preuves non moins évidentes de la pratique du magnétisme chez les égyptiens nous sont fournies par les monuments qui ont échappé aux ravages du temps. — Ceux qui obtenaient la guérison de leurs maux déposaient dans les temples des tablettes ou des mains votives sur lesquelles on gravait le nom et les symptômes de la maladie ainsi que les moyens employés pour opérer la guérison. Les grecs ont emporté un grand nombre de ces monuments et plusieurs auteurs. Strabon, l. 14; Plin, l. 14, c. 2; Sprengel, *Histoire de la Médecine*, t. I, p. 162, pensent que c'est à ces tablettes que l'on doit l'origine de la médecine.

La main, qui joue un si grand rôle dans la pratique du magnétisme, devint le symbole des diversités médicales; et nos collections d'antiquités, possèdent encore un grand nombre de ces mains couvertes d'inscriptions

et d'héroglyphes, que l'on appelait alors les *mains salutaires des Dieux*.

L'application de la main et le geste magnétique désigné aujourd'hui sous le nom de *passé*, sont représentés sur un nombre considérable de monuments divers.

L'un des plus importants est celui que Pluche (*Hist. du ciel*) appelle la *Durée du repos d'Horus*. La planche XI du tome I donne la reproduction de trois figures tirées d'auteurs différents représentant le même sujet de trois façons à peu près semblables. Dans l'une, on remarque Anubis qui donne à Horus, étendu sur un lit figuré par le corps d'un lion, l'avis de sortir de son inaction, de se réveiller. La pose d'Anubis est significative : il pose la main gauche sur la poitrine de l'enfant (position hétéronome) et étend emphatiquement la main droite vers Isis qui porte sur sa tête un trône vide. Une autre figure représente le même sujet, dans une mise en scène beaucoup plus simple. On voit Isis à tête d'épervier qui, tout en élevant la main droite dans l'attitude du commandement, regarde l'enfant et dirige la main gauche vers sa poitrine (position hétéronome).

Un monument non moins important et beaucoup plus connu, c'est le Zodiaque de Denderah, où l'on remarque Isis, qui tient dans la main gauche son fils Orus en dirigeant la droite vers la poitrine de l'enfant, dans l'attitude du magnétiseur pratiquant des passes à grand courant.

INFLUENCE DU MAGNÉTISME MINÉRAL

SUR LA VIE ANIMALE

Par le docteur Carlo MAGGIORANI, sénateur
du royaume d'Italie

Traduit de l'Italien par M. FORTINA

CHAPITRE I

Fragments historiques (*Suite*)

Fidèle à l'histoire, j'éprouve le besoin de prévenir que dès mes premières investigations mon attention fut portée sur les rapports du magnétisme avec les conditions de la sensibilité. Je ne savais comprendre comment dans ses *Leçons de Physiologie* Vulpian, remémorant les divers moyens de mettre en jeu l'excitabilité des nerfs, passait sous silence le magnétisme. Tandis que les effets suscités par cette puissance sur le système nerveux, se manifestant aussi sur des parties où toute autre manière de sensibilité est abolie, ils indiquent un autre modificateur de l'excitabilité nerveuse et nous autorisent à tenir compte d'une sensi-

bilité magnétique. (*Saggio* p. 7.) Et dans le même écrit, exposant les faits relatifs à la puissance dont dispose l'aimant en modifiant la sensibilité dolorifique, j'avais noté comment parfois ces aberrations au lieu de se manifester dans le lieu même de l'application, comparaissent en plusieurs points plus ou moins éloignés, et particulièrement dans le membre semblable (*Saggio* p. 14). Et déjà dans la *Centuria* j'avais eu soin d'insister sur le fait que, l'effet le plus ordinaire de l'application de l'aimant sur le dos de la main est la diminution et, parfois, la perte momentanée de la sensibilité (p. 109). Mais certainement ces révélations tout en contenant les éléments de fait, et les préliminaires, n'atteignent pas certainement le mérite de précision et d'évidence qui jaillit de l'expérimentation instituée par Charcot plusieurs années après; grâce à laquelle, non content d'affirmer la simple influence, il signalait le ravivement à la sensibilité abolie dans la région sur laquelle on applique l'aimant, et sa disparition contemporaine dans un point homologue du membre homonyme.

L'analogie de mes vues avec celles du célèbre névro-pathologiste français, dans l'argument en question est saillante; aussi bien dans le moyen d'interpréter l'influence magnétique pour laquelle j'avais jusque-là invoqué l'induction, bien qu'il me parût ne pas être encore le cas d'une méthode exempte de toute exception.

Un moyen, ai-je écrit, moins hypothétique pour éclaircir les phénomènes de l'aimant consisterait à lui reconnaître la faculté de susciter par induction des courants électriques, sur les conducteurs nerveux, aux extrémités desquels, il est appuyé. Et cela aurait une valeur en ce que la tension que nous pouvons supposer dans le nerf sensible avec l'aide d'une nouvelle électricité, toucherait à son extrême limite, et peu après se dissiperait avec l'apparition de troubles nerveux. L'induction d'un courant sur les nerfs, par le concours de l'aimant ne serait pas une pure supposition... (*Centuria*, page 105). Et Charcot comme nous verrons, recourt au même principe.

Je me hâte d'informer le lecteur que mes sollicitudes pour démontrer l'action de l'aimant sur l'organisme, et les invitations adressées aux médecins et physiologistes de descendre dans cette arène qui me paraissait digne de leurs exercices, ne furent point accueillies favorablement, et ne réussirent pas à détourner les hommes de la science de l'incrédulité régnante,

Et en effet, si j'en excepte l'assentiment que, dans les cliniques de Palerme et de Rome, des auditeurs et des visiteurs accordaient aux faits quotidiens de la promptitude, facilité, et sûreté avec lesquels le nervosisme des patients était mis en évidence par l'application de l'aimant, à leur insu, je n'aurais à citer que peu d'actes d'adhésion ostensible à soutenir la puissance magnétique en question.

Je sais que le Dr Bomba, praticien distingué de Gènes, dans une cause en cour d'assise pour démentir un imputé qui prétextait l'épilepsie, et pour réfuter la défense, qui s'était retranchée derrière la manie épileptique, employa du consentement de ses collègues, les Drs Durjardin et Zanobini, l'aimant comme moyen de diagnostic; et l'expérimentation répétée ayant laissé cet agent, totalement inactif, il exclut l'état nerveux, et fit triompher sa démonstration, justifiée ensuite par d'autres arguments. Je sais aussi qu'un médecin de l'armée a eu recours au même stratagème dans un conseil de révision pour dévoiler la fiction des recrues. (*V. Journal de Médecine militaire*, août 1872.)

Le doct. Ferri de Pesaro prit à cœur les études magnétiques, et il s'y livra avec ferveur, et après un long cours d'observations et d'expérimentations, il en publia un mémoire, qui est de point en point conforme aux idées que j'ai soutenues (*Dell'azione del magnetismo animale sul corpus umano e delle correnti elettro fisiologiche studi ed esperienze del Dott. Paolo Ferri*, Pesaro 1874). — Finalement le prof. Lombroso, dont le zèle pour les recherches scientifiques est connu de tous, s'empressa de reconnaître l'influence de l'aimant, et dans une note sur l'action des troubles magnétiques obtenus sur les aliénés dans les années 1866-67-68, après avoir entremêlé des observations défavorables à telle action, il s'écrie que : « celui qui de l'insensibilité des aliénés au magnétisme terrestre se hâterait de nier leur grande sensibilité à l'aimant, serait dans l'erreur; et Maggiorani, il n'y a pas longtemps, le prouvait d'une façon éclatante: comme moi-même j'ai pu le constater souvent chez les épileptiques, les mélancoliques et les hystériques. » (*Regio Istituto lombardo di scienza, e lettere*, Rendiconti, 1873.) Mais tout ceci fut insuffisant à modifier l'opinion générale des médecins et physiologistes, lesquels, chaque jour plus propices à l'étude de l'électricité, continuaient à se montrer indifférents ou contraires à l'étude du magnétisme.

Plus heureux que moi, Charcot et Regnard

(1878) purent démontrer par une splendide expérimentation, à la société de biologie, et devant les nombreux hommes de la science accourus à l'exposition universelle de Paris, que l'influence de l'aimant sur l'organisme est une vérité incontestable : L'efficacité de cette expérimentation fut de fixer l'attention, et de gagner la confiance, ne prenant pour point de mire qu'un seul phénomène, celui des changements rapides et nets dans la sensibilité tactile et dolorifique, subis par le patient sous l'action de l'aimant.

La solennité du fait et son importance pour l'histoire du magnétisme médical exigent qu'on en fasse un rapport fidèle, employant les propres paroles des auteurs ; lesquels après une ébauche d'histoire qui se termine par une mention peu exacte de mes travaux sur l'argument, ajoutent.... « *C'est dans cet état que nous avons repris la question. Nous avons essayé de lui donner une précision vraiment scientifique. Un mot d'abord sur le matériel que nous avons employé. Les aimants qui nous ont servi consistaient en barreaux recourbés présentant par conséquent leur point neutre à l'une de leurs extrémités. Nous avons aussi utilisé des électro-aimants, et en particulier celui de Faraday animé par quinze grands couples de Bunsen. Enfin nous avons employé des solénoïdes formés de bobines de caoutchouc durci, et de gutta, entourés d'un fil fin et long. Les premiers résultats ont été obtenus avec le concours de M. Vigouroux qui les a déjà communiqués à la Société de Biologie. Aujourd'hui nous en apportons la confirmation certaine et l'explication probable. Et même comme les résultats que nous avons à faire connaître sont en dehors des faits généralement reconnus, comme certaines personnes en doutent encore, nous avons voulu répéter nos expériences devant la Société, etc., etc.*

La première malade est hystérique et anesthésique à gauche ; elle est de plus, à peu près complètement aveugle par suite de lésions profondes des globes oculaires datant de l'enfance. Nous traversons son bras droit avec cette pointe d'acier, elle ne manifeste aucune douleur ; nous approchons du bras anesthésié le point neutre de ce barreau aimanté ; quelque temps que nous attendions, il ne se manifeste rien. Mais, sans que la malade s'en doute, retournons l'aimant, et présentons au bras les deux pôles ; au bout de quelques minutes voici que la sensibilité est revenue à gauche. Mais en revanche elle a disparu à droite, et nous

pouvons maintenant perforer le bras droit que tout à l'heure la malade retirait au moindre contact....

« Laissons l'aimant continuer son action : Voici que la sensibilité disparaît de nouveau à gauche et revient à droite ; enlevons maintenant l'aimant, la sensibilité revient rapidement à gauche et disparaît à droite. Après une triple oscillation les choses sont revenues à leur état primitif : nous venons d'assister au curieux phénomène du transfert déjà signalé pour l'action des courants faibles. »

« La solénoïde a agi identiquement comme l'aimant. »

« Ainsi, voilà des courants qui passent à côté des malades, et qui agissent sur elles, (solénoïdes, aimants).

« Comment est-il possible d'expliquer ce fait ? Dans l'état actuel de nos connaissances, il nous semble qu'il convient d'invoquer ici l'induction. »

(Communication faite à la Société de Biologie. Séance du 9 juillet 1878).

(A suivre.)

REVUE DES LIVRES (1)

Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme. — Cours complet professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE 4 gros vol. in-18 cartonnés à l'an lisse, illustrés d'environ 400 gravures et 2 planches coloriées. Prix : 20 fr., à la Librairie du Magnétisme.

SOMMAIRE DU 1^{er} VOLUME

Exposé raisonné de toutes les théories émises jusqu'à ce jour. — Le Magnétisme chez les anciens. le fluide universel, Paracelse. Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puységur, Deleuze, du Potet, Lafontaine, etc. — L'hypnotisme et la suggestion Braid. Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

SOMMAIRE DU 2^e VOLUME

L'agent magnétique et la polarité. L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Les états du sommeil provoqué. L'extase. Les oracles, les songes la divination. la prévision et la clairvoyance instinctive de l'homme à travers les siècles. La lucidité magnétique.

SOMMAIRE DU 3^e VOLUME

Les guérisons extraordinaires dans l'histoire. mécanisme et production. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

SOMMAIRE DU 4^e VOLUME

Description sommaire des affections les plus communes. Cause, nature, symptômes. — Application pratique du magnétisme mise à la portée de tout le monde pour le traitement de chaque maladie.

Chaque volume qui ne compte pas moins 5 à 600 pages forme un tout complet qui peut être vendu séparément. Prix de chaque volume séparé 5 fr.

A titre de *Prima* à nos lecteurs l'ouvrage complet sera laissé à 12 fr., au lieu de 20 ; un volume séparé, à 4 fr., au lieu de 5, aux 50 premiers souscripteurs qui enverront le montant à la Librairie du Magnétisme.

Nous venons de parcourir les bonnes feuilles de l'édition nouvelle de l'important ouvrage du professeur H. Durville.

(1) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires au bureau du Journal.

Dans les éditions précédentes, un petit volume d'environ 180 pages, le directeur de l'*Institut Magnétique* abordait presque tous les problèmes de la nouvelle science curative.

Aujourd'hui, dans cette œuvre colossale qui résulte d'un travail de plus de 40 ans, l'auteur approfondit chaque partie de la science, son étude est complète.

Bien des volumes d'auteurs divers, médecins ou écrivains de métier, initiés ou profanes, sont nés à la vie littéraire ou scientifique et pas un seul n'a pu épuiser la matière. Bien au contraire, dans des hypothèses quelquefois plus absurdes encore que paradoxales, ils ont erré en de longues pages qui épaisissent plutôt les ténèbres qui entourent le magnétisme qu'éclairé cette question si complexe.

L'œuvre de M. Durville est un traité complet. C'est le cours, mis à la portée de toutes les intelligences, le plus pratique, le mieux compris; c'est le seul ouvrage où sont exposés clairement, dans un style exempt de toute prétention scientifique, tous les avantages que l'on peut retirer de l'application du magnétisme, à l'art de guérir.

Dans le premier volume nous voyons en des chapitres bien taillés, défiler avec l'histoire du magnétisme à travers les temps, la revue de toutes les théories émises, de toutes les définitions éparses dans des milliers de volumes écrits sur la question.

Le deuxième volume nous met en présence du fluide magnétique, des lois qui le régissent, des phénomènes qui en sont la résultante, des états qu'il procure.

C'est, on peut le dire, la physique expérimentale du magnétisme, aussi compréhensible pour tous qu'est la physique du son, du calorique, de la lumière et de l'électricité.

Rétrospectivement, la divination, la prévision, les oracles sont étudiés et l'on démontre clairement que tous ces actes merveilleux sont fils directs du fluide magnétique et de la lucidité qui, dans certains cas, assez rares pourtant, résulte de la parfaite assimilation d'un excès de fluide emprunté à un autre organisme.

Avec les deux autres volumes nous entrons en plein dans le domaine curatif.

M. Durville, dans le troisième, parcourt l'histoire, éclairant toutes les guérisons extraordinaires, merveilleuses pour ne pas dire miraculeuses, montrant comment elles ont pu se produire et quelles étaient les causes des heureux résultats obtenus.

L'aimant et les divers corps de la nature qui ont quelque influence sur l'organisme deviennent autant de sujet de recherches. Le mécanisme du système nerveux est lui-même très minutieusement examiné, et par des déductions et aussi des preuves irréfutables, l'action des aimants comme agents thérapeutiques auxiliaires devient palpable.

Un court résumé de pathologie simplifiée, mise à la portée de tous, ouvre le dernier volume.

Les maladies, leurs causes, leurs symptômes,

leur nature sont sommairement présentées, si bien que dans l'attente du docteur on sait déjà, ce qu'il faut craindre et les premiers soins à y apporter.

À côté du mal est le remède; à côté des maladies, nous voyons apparaître l'application et la pratique du magnétisme. Grâce aux renseignements, aux leçons si complètes fournis par ce quatrième volume, le traitement, facile, sans sortir du cercle de la famille, devient possible dans presque tous les cas.

Plus encore que celle de Raspail la médecine magnétique, qui dans un nombre de cas, n'a besoin d'aucun adjuvant, a droit au nom de *médecine populaire*.

Le père et la mère peuvent soigner la famille entière et la médecine magnétique devient, dans la maison, le moyen presque infaillible — à part pourtant les accidents qui relèvent de la chirurgie pure — de conserver, d'accord avec l'hygiène, la santé et morale et physique et conséquemment la gaieté.

Nous pouvons dire avec l'auteur :

« *Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.* »

Les volumes que nous venons de parcourir, formant un tout complet. Malgré cela, chaque volume peut être considéré comme un ouvrage séparé. De cette façon, ceux qui ne seraient intéressés que par l'une des questions peuvent se dispenser d'acheter l'édition complète.

Semées au travers de ces quatre livres déjà si intéressants, des gravures au nombre d'environ quatre cents, viennent encore, scrupuleusement exactes, éclairer les définitions, et rendre plus attrayante la lecture du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* de M. H. Durville.

Une trentaine de ces gravures, tirées des œuvres du baron du Potet, sont dues à la gracieuse obligeance de notre aimable confrère, M. Auffinger, qui a fourni les clichés. Les autres sont les résultats ou de photographies prises d'après nature ou de reproductions de dessins, tableaux, bas-relief et monuments divers conservés dans les collections spéciales.

C'est dire que la partie illustrée est aussi soignée que le texte.

L'ouvrage est sous presse, mais il faut le temps matériel pour pouvoir le livrer au public. Le premier volume paraîtra dans le courant de l'année. En attendant, le *Journal du Magnétisme* publiera les meilleurs chapitres de cette œuvre de vulgarisation.

Les Révélations complètes (suite des *Mustères de la main*) par M. DESJAYOLLES. In 8. de 1020 pages illustré de 500 gravures. 12 fr. chez P. Fourné.

Le compte-rendu de cet ouvrage paraîtra dans notre prochain numéro.)

L'ÉVÉNEMENT, par le Docteur F. VEAU & COURMELLES. In-16. 372 pages, illustré de 42 vignettes. 2 fr. 50, chez P. Fourné.

Le Congrès magnétique international de 1889. Il

appartenait à M. Foveau de Courmelles de donner un livre de vulgarisation qui soit à la portée des simples mortels.

L'ouvrage dont nous avons, aujourd'hui, à entretenir nos lecteurs, est surtout remarquable à ce point de vue spécial, qu'après l'avoir lu, on n'est pas plus croyant au magnétisme, qu'on ne pouvait l'être avant et qu'un incrédule ne verra pas son incrédulité beaucoup ébranlée.

A quoi cela tient-il ? Oh ! tout simplement à ce fait que le travail du docteur Foveau, est surtout une œuvre destinée à vulgariser les connaissances superficielles qui ont cours dans des milieux où le magnétisme est reconnu, admis, comme une science et où chacun est intimement persuadé que l'on en peut tirer un bien réel pour l'humanité.

Et puis, c'est une justice à lui rendre, le diplôme, la caste médicale, lui ont imposé des réserves, d'où il ressort un grand honneur pour l'hypnotisme, ce mot étant scientifique, et l'oubli pour le magnétisme, qui dans nombre de circonstance n'a pas l'heur de plaire aux docteurs.

Compilation intelligente, résultat de recherches intéressantes, anecdotes curieuses et attrayantes ; il y a, certes, dans l'*hypnotisme* de quoi donner au volume un nombre considérable d'éditions, ce qui de nos jours n'est pas à dédaigner.

C'est surtout et avant tout un livre écrit pour vulgariser la pratique du magnétisme et de l'hypnotisme, deux ordres de phénomènes différents l'un de l'autre que l'auteur sait reconnaître. Quand on aura lu cet ouvrage les mots *magnétisme*, *hypnotisme*, *léthargie*, *cataplexie*, *somnambulisme*, *fascination*, entreront de plus en plus dans la langue, mais il ne faudra peut-être pas s'étonner de voir, dans les salons, un tas de pseudo-fous, par curiosité, chercher à endormir tous ceux qui voudront bien se soumettre à l'expérience.

Différents chapitres de l'ouvrage offrent des exemples heureux des facilités que la nouvelle science peut donner aux opérateurs ; des indications qu'il y a lieu de tirer du malade par la suggestion, des guérisons que l'on peut obtenir : ceci est, sans contredit, la meilleure partie de l'œuvre et de plus, c'est la plus utile.

Quant à ce qui est de relater les expériences des Aissaouas, il y a lieu de se tenir sur la réserve. Aucun de leurs exercices n'était dangereux et la souffrance ressentie devait être nulle, ou à peu près ; manger du serpent vivant est dégoûtant mais non dangereux. Pour ce qui est du verre, il suffit d'avoir de bonnes molaires et chacun peut le faire.

De ces faits, il n'y avait aucune conclusion à tirer, pour le magnétisme. Avouons du reste que le Dr Foveau n'en tire d'autre conclusion que celle-ci : « La douleur serait-elle un vain mot ? »

Enfin, pour terminer, malgré les objections que nous avons pu faire, en dépit des critiques qu'il y a lieu de formuler, disons que cet ouvrage restera une bonne œuvre de vulgarisation. Il est complet,

car l'auteur n'a rien oublié. La polarité y tient sa petite place et tous les praticiens qui ont un nom sont cités. Il donne des citations de différents auteurs et notamment un passage d'Alexandre Dumas, relatif à *Joseph Balsamo*, puis il conclut avec raison dans un dernier chapitre, qu'il faut éviter avec soin de pratiquer l'hypnotisme sur des sujets sains et se garder toujours de prédisposer à ces expériences les individus bien équilibrés qu'il n'y a nulle nécessité d'endormir.

G. FABICUS DE CHAMPVILLE.

Spiritisme et hypnotisme. par D. METZGER, brochure de 48 pages. 50 cent., chez G. CARRE.

L'auteur énumère les qualités que doivent avoir les bons médecins, mais il ne les ménage pas en leur reprochant leurs défauts ; et, s'il ne met pas en doute leur sincérité, il leur réclame un peu plus de modestie.

Parlant en second lieu des groupes spirites, il rappela les règles qu'on oublie trop, quoique de leur stricte observation dépende le succès des expériences.

G. DÉMAREST.

REVUE DE LA PRESSE

L'*Autorité* du 12 janvier consacre un long article de Jean BALVA à l'analyse du compte rendu du *Congrès magnétique*. L'article parle surtout de l'abbé de Meissas et cherche à communiquer la foi magnétique de celui-ci à ses lecteurs.

« Le discours qui doit le plus intéresser les lecteurs de l'*Autorité*, dit-il, est celui de M l'abbé de Meissas, qui examine l'usage du magnétisme au point de vue de la conscience.

« Il est un obstacle à la propagation du magnétisme « curatif, dit-il, c'est le préjugé qui fait craindre d'en « gager sa conscience ; or, ce préjugé prend une forme « très singulière chez beaucoup de catholiques. Le ma- « gnétisme est, dit-on, condamné par l'Église. Eh bien ! « je vous affirme que rien n'est plus faux, surtout « lorsqu'il s'agit du magnétisme curatif. Cependant, « toute erreur, comme l'a dit Fénelon, repose sur une « vérité dont on abuse. »

« L'abbé de Meissas trouve fort bien la vérité dont on a pu abuser, en une conférence des mieux définies et des plus claires, il finit par conclure que le magnétisme au lieu d'être diabolique, doit être considéré comme l'un des plus grands bienfaits de la Providence, à la condition qu'il soit exercé dans un but honorable et par des personnes équitables et loyales. Mais il estime qu'il devient un crime pour ceux qui ont de mauvaises intentions ou quand les hommes qui s'en servent cherchent à peser du poids de leur influence sur les autres pour les priver du soulagement qu'une main amie peut apporter à leurs maux.

« Nous sommes heureux de parler de cet ouvrage, persuadé qu'il intéressera une quantité considérable de nos lecteurs. »

Les membres du clergé et les croyants chrétiens qui considéraient encore le magnétisme comme l'œuvre du démon et les magnétiseurs comme les suppôts de l'enfer, changeront d'avis, car la plupart des journaux religieux mènent une campagne en faveur du magnétisme. Après l'*Autorité*, citons le *Presbytère* du 1^{er} janvier : « Creusez, messieurs, creusez, s'écrie le rédacteur, le sujet en

vaut la peine. le *Presbytère* est à votre disposition pour ces études qui dépassent votre capacité. »

Puis, après avoir cité quelques passages d'une lettre de l'abbé de Meissas au *Figaro*, le rédacteur continue : « M. l'abbé de Meissas est un spécialiste qui a présidé le congrès magnétique international de 1889. Nous serons bien heureux toutes les fois que nous pourrions signaler quelqu'une de ses observations si intéressantes pour tous et si nouvelles pour la plupart de nos confrères. »

A signaler une longue étude : le *Miracle au XIX. siècle, Lourdes devant la science*, dans la *Revue des Etudes religieuses* de janvier ; *Notes sur l'hypnotisme*, suite d'articles assez bien compris dans le *Prêtre*.

Dans le *Voltaire* du 19 janvier, le docteur Foveau de Courmelles reconnaît ainsi l'efficacité du magnétisme contre les impulsions irrésistibles : « La suggestion, bien que n'ayant rien de commun avec ces impulsions, peut parfois les contrebalancer. C'est une *tentation*, et elle peut en équilibrer une autre, mais comme elle n'est pas une *force fatale* comme on l'a prétendu, cela explique ses fréquents succès pour les hystériques, les épileptiques ou même les alcooliques à délire furieux et impulsifs. S'il s'agit au contraire de détraqués momentanés où l'écoulement sanguin a produit une déviation de forces nerveuses, il suffira de ramener celles-ci dans le droit chemin par l'influx envoyé dans l'action magnétique. La *transfusion nerveuse* ainsi effectuée est, dans certains cas, des plus puissantes et des plus salutaires. »

Journaux nouveaux.

Il Vessillo spiritista paraît à Verselli (Italie), sous la direction du capitaine E. Volpi, bien connu des spirites français.

REVUE DE L'ÉPARGNE

Le marché financier présente dans l'ensemble une satisfaisante fermeté : mais il attend toujours la reprise des grandes affaires. La souscription de l'Emprunt national a eu le succès qu'on espérait : toutefois il reste des titres à classer.

Ce n'est pas l'argent qui manque. La diminution des taux de l'escompte à Londres, à Berlin, à Vienne et sur toutes les places, atteste que les difficultés monétaires ont en plus grande partie disparu.

C'est l'homme ou l'affaire qui manque, nous voulons dire l'homme ou l'affaire capable de galvaniser la place et de créer à la Bourse un de ces courants nouveaux de spéculation et de vie qui décuplent les forces du crédit,

.. Au dehors, la démission de M. Crispi a été considérée comme un événement favorable à la consolidation de la paix dont personne ne doute, d'ailleurs, et à une amélioration des rapports entre l'Italie et la France.

La rente italienne a été l'objet, en conséquence, d'un mouvement de hausse assez prononcé.

Inversement, en Portugal, une tentative d'insurrection militaire a remis en question la stabilité politique et financière de ce pays. Les fonds portugais s'en ressentent.

Chez nous, il est presque superflu de parler de la Rente française, dont la fermeté est en quelque sorte stéréotypée. Lorsqu'elle faiblit, il y a toujours les achats de caisses publiques pour donner, comme on dit un coup de pouce.

.. L'épargne française est très vivement sollicitée en ce moment par une école non pas nouvelle, mais renouvelée de celle qui entraîna, plusieurs années déjà pas-

sées, les capitaux dans de multiples affaires aux mirages variés,

Cette école pourrait s'appeler « l'école des valeurs industrielles. »

Depuis la compagnie Richer jusqu'aux placers de la Haute-Italie, elle cherche à faire flèche de tout bois, à écouler dans les portefeuilles, à force de réclame, les paquets de titres spéciaux qu'elle a soin d'emmagasiner, ou à surélever les cours de valeurs en syndicats dont elle fait partie.

Il y a du bon et du mauvais dans le travail de propagande de cette école comme en tout autre. Pour être à même de séparer l'ivraie du bon grain, les personnes qui ont de l'argent à placer peuvent s'adresser à nous en toute confiance.

L'Association Financière,
1, Rue Laflitte, Paris.

THÉÂTRES ET CONCERTS

Le grand événement théâtral de cette dernière quinzaine a été l'interdiction de *Thermidor* à la Comédie-Française. Nous n'avons pas ici à prendre pour ou contre l'esprit même de cette pièce, mais il nous faut regretter la série de jolies représentations qu'allait nous offrir l'œuvre de Sardou. Il est vrai que, comme consolation, nous allons bientôt avoir à la Comédie, *Un mariage blanc*, de Lemaître, entré en répétition, et que nous pourrions aller voir *Thermidor*, à Vienne ou à Londres.

Il ne nous faudra pas aller si loin pour entendre enfin *Lohengrin* qui vient de monter le Théâtre des Arts de Rouen. Espérons qu'en cette ville des bandes de camelots ne troubleront pas, sous prétexte de patriotisme, les représentations de l'opéra de Wagner.

Dans les théâtres de genre, et les concerts, avec le carnaval, les revues de fin d'année vont prendre fin. Leurs auteurs n'ont pas fait grande dépense d'esprit, et les directeurs grands frais de mise en scène. Bien remarqué quelques jolis minois par-ci, par-là, mais comme compensation c'est insuffisant, et nous connaissons plusieurs *boubouis* qui, sous ces rapports, ont de beaucoup dépassé les scènes cotées.

Sauf une revue — encore, hélas ! — aux Variétés, et une pantomime nautique annoncée par le Cirque d'Hiver, qui veut rivaliser avec son concurrent du faubourg Saint-Honoré, aucune grande première ne pointe à l'horizon. Les théâtres tenant un succès le gardent jusqu'à épuisement.

Les concerts mondains, ont à cette époque, un succès auquel contribue pour une large part le concours des frères Cottin.

Partout des matinées sont annoncées pour les Jours Gras... Gras surtout pour les caisses directoriales. En ces jours, Parisiens, mes frères, si vous voulez vous divertir, entreprenez un voyage à la Butte. Hidde, l'habile impresario du *Moulin Rouge* vous réserve des surprises.

OPÉRA, 8 h. ; OPÉRA-COMIQUE, 8 h. 1/4 ; FRANÇAIS, 8 h. 1/4. Voir l'affiche.

ODÉON, 8 h. 1/2. — *Les Femmes Bonshommes*.

GYMNASÉ, 8 h. 1/4. — *Laquelle ? — L'Obstacle*.

VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. *Le Gasier*. 9 h. *Mme Mongodin*.

PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. *Deux tourtereaux*. *L'École des veufs*.

PALAIS-ROYAL, 8 h. — *Mon Collègue*. 8 3/4. *La Gagnotte*.

VARIÉTÉS, 8 h. 1/4. — *Voyage en Suède*. — *Ma cousine*.

RENAISSANCE, 8 h. — *Suites d'un premier lit*. — *L'Hôtel Godélot*.

NOUVEAUTÉS, 8 1/2. — *Le Rotin*. 9 1/4. *Les Coulisses de Paris*.

AMBIGU, 8 h. 1/4. — *Le Régiment*.

THÉÂTRE-HISTORIQUE, 8 h. 1/4. *Saitate-Russie*.

GAITÉ, 8 h. — *La Fée aux chéresses*.

CHATELET, 8 h. — *Jeanne d'Arc*.

BOUFFES-PARISIENS, 8 h. — *Ma Victime*. *Miss Hélyett*.

FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2. — *Paris-Folies*.

MENUS-PLAISIRS, 8 h. — *Une maîtresse de langues*.

DÉJAZET, 8 h. 1/4. *Deux amoureux*. *Ferdinand le nocent*.

CLUNY, 8 h. 1/4. *Disparu*. — 9 h. *Carnaval d'un merle blanc*.

BEVEMARCHAIS, 8 h. 1/4. — *Le Drame des Charvettes*.

CASINO DE PARIS, 8 h. 1/2. — *Spect. varié*, 2 orchestres.

CONCERT PARISIEN, 8 h. — *Yvette Gaubert*. *Débinons le trau*.

LES DÉCADENTS, — 9 h. *Les Ages du coucher*.

ELDORADO, 8 h. — *Kam-Hill*. *Paris-Mutuel*.

SCALA, 8 h. — *Spectacle-concert*, *Les Surprises du Carnaval*.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE, — *Bal masqué dimanche et Mardi gras*.

FOLIES-BERGÈRE, 8 1/2. *La troupe Yeanoff*. *Divertissements militaires*.

JARDIN D'ACCLIMATATION. — Tous les jours 1 fr. Dimanche 50 c.

MONTAGNES RUSSES, de 8 h. 1/2 à minuit.

MOULIN-ROUGE, *Bal, Mercredis et Samedis fête de nuit*.

MUSÉE GRÉVIN, *Vision de Jeanne d'Arc*, *les Jacobins*, *Egypte*.

NOUVEAU CIRQUE, 8 h. 1/2. *Garden-Party*, *fantaisie humoristique*.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme médical, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Il paraît un ami, un domestique animé du désir de faire le bien peut souvent en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

Le directeur reçoit tous les jours de 4 à 4 heures.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

Par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés exercent un soulagement toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs très essent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, et les médicaments font du mal, même en guérissant.

Les aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1, — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras du bas des jambes, des pieds et de l'organe genital chez l'homme.

Le n° 2, — contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3, — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales, — contre la sciatique.

Le n. 4, — contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur on fait des lames dites *spéciales* ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples.

Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Bracelet magnétique

Bijou nikelé très élégant. L'emploie contre tous les maux, tels que maux de tête ou d'estomac, palpitations, battements de cœur, névralgies, migraine, douleurs dans les bras, crampe des écrivains et des pianistes, etc., etc.

Les bracelets se font de trois grandeurs. Indiquer la grosseur du poignet par l'un de ces mots : *gros, moyen, petit*.

Prix du bracelet 40 fr.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix 40 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 40 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires ; L'etfois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature, la cause, les symptômes de la maladie l'époque depuis laquelle on souffre etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et nikelés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative : c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la *force vitale* disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce garniture . . . 3 fr.

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 10 pour 100.

PRIX DU MAGNÉTOSCOPE

Jusqu'à présent nous ne possédons pas d'autre réactif que les nerfs humains pour reconnaître l'existence de l'agent magnétique. En raison de l'analogie que cet agent présente avec l'électricité, l'aimant, le magnétisme terrestre on peut admettre la possibilité de construire un instrument qui rende son action aussi évidente que l'aiguille aimantée rend évidente la polarité des aimants.

Ainsi par exemple, une aiguille équilibrée sur un pivot, dans laquelle on fixerait l'agent magnétique présenterait certainement deux pôles opposés comme l'aiguille aimantée ; l'approche de la main droite ou de toute autre partie positive du corps humain devrait repousser le pôle positif et attirer le négatif ; réciproquement la main gauche ou tout autre partie négative devrait repousser le pôle négatif et attirer le positif.

Il devrait en être de même pour toute force magnétique, qu'elle émane de l'aimant du magnétisme terrestre, de l'électricité, de la lumière, du calorique, des couleurs, des odeurs, du son, du frottement, du mouvement, des décompositions chimiques, etc.

Pour arriver à ce but la direction du journal a ouvert une souscription pour la fondation d'un prix « destiné à encourager les recherches à faire dans le but de construire un **magnéto-scope** pouvant démontrer la réalité physique de l'agent magnétique et la polarité universelle. »

Les instructions seront données ultérieurement sur les conditions du concours et sur l'importance du prix.

Les amateurs ou les intéressés peuvent dès aujourd'hui faire les communications et observations qu'ils jugeront convenables.

Nos lecteurs sont instamment priés de prendre part à cette œuvre en nous envoyant leur souscription.

ONT DÉJÀ SOUSCRIT :

Listes précédentes	634 fr.
MM. TINAIÉFF	5 »
de LAGRANCE	5 »

Total au 10 février. 644 »

DEMANDES & OFFRES

On offre: **La Médecine nouvelle**, par Louis Lucas, 2 vol., 15 fr. — **La Chimie nouvelle**, par le même, 10 fr. s'adresser au bureau du Journal.

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville.

S'adresser à l'Institut magnétique, 23, rue St-Merri, Paris.

BAINS

Thermes d'Apollon, 163, rue Vauhaute. — Grande piscine à eau courante, douches, salle de sudation à 60°, étuve d'air humide aromatisé. Café-restaurant; concert d'amateurs le samedi à 9 heures du soir. Mercredi, réservé aux dames.

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr.; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de ce-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé.)

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

COURS & LEÇONS

Cours et leçons de Magnétisme, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.

JOURNAUX

La Gazette critique. — Journal littéraire, artistique et mondain. Directeur : A. RAYMON; Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE. Ab. 3 fr. par an.

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris en province et à l'étranger sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle chète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures etc., anciens et modernes traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le *Journal du Magnétisme*, pendant une année.

Pour recevoir cette prime joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 12 fr.; 50 exempl., 7 fr.
25 ex., 4 fr.; 12 ex., 2 fr.; 1 ex., 20 centimes.

DEBOISSOUZE. — *Garrison certifie du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage.* 6^e édition.

H. DURVILLE. — *Lois physiques du magnétisme.* — Polarité humaine.

— *Description du Sensitomètre.* Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— *Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.*

— *Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.*

— *Le magnétisme chez les Anciens, avec fig.*

G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — *La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 4 fig.*

LUCIE GRANGE. — *Manuel du spiritisme.*

LETOUQUART. — *La Médecine juive par Broussais, Bordenave, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.*

LÉVY-BINE. — *Étymologie et signification des mots Magnétisme, Somnambulisme, Hypnotisme.*

PAPIS. — *L'Occultisme.*

— *Le Spiritisme.*

ED. RAVEX. — *Zoothérapie ou traitement de l'homme malade par le magnétisme des animaux.*

P.-C. REVEL. — *Esquisse d'une démonstration scientifique de la vie future.*

O. WIRTH. — *Quelques éclaircissements sur la médecine occulte.*

Librairie Paul Meot, 49, rue Monsieur-le-Prince, Paris. Achat

vente et échange de livres: *Médecine, Sciences et Littérature.*

Achat de Bibliothèques au comptant.

En distribution catalogue de livres sur les sciences occultes et le magnétisme

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage Magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

PARFUMERIE

Découverte merveilleuse — Les produits de la Parfumerie Marie, 40, rue Rochefoucauld, sont les seuls qui préviennent efficacement les rides, arrêtent la chute des cheveux et les font repousser ou ils sont tombés. On traite à forfait. *Lait de Marie*, pour les rides 7 fr. le flacon; *Crème de Marie*, 4 fr. le pot; *Eau Marie*, contre la chute des cheveux, 6 fr. le flacon.

PHOTOGRAPHIE

Landrin-Robault, Photographie de la Société magnétique de France, 69, rue Truifaut, Paris. — Photographies en tous genres, reproductions, agrandissements au charbon, au platine, etc.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour *Madame*, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour *Recherches, Renseignements*, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

VINS & LIQUEURS

Grand vin de Chablis blanc. — Union des propriétaires fondée en 1858. 12 grands diplômes d'honneur, 32 premières médailles. E. MERCIER & C^o, à Epervain.

Guzanolet. — *Gaucher et Guéron.* Liqueur spéciale d'Angers. Exiger cette marque qui est la plus ancienne. — Goutte: au Cherry-Brand, Prenez le Vermuth Guzanolet.

Braconnets. — Maisons à Bordeaux et à Arcahon. Représentant à Bruxelles: *Réunion universelle des Armagnacs et de la Fine Champagne*

DIVERS

Copies en caractères typographiques à la machine à écrire, en un ou plusieurs exemplaires. (Manuscrits, Romans, Pièces de théâtre, Circulaires, Notes, Rapports, etc.) Travaux et leçons de Sténographie. G. BEISSON, 11, rue d'Arcole, Paris.

L'AIMANT EN MÉDECINE.

— Toutes les maladies nerveuses et la plupart de maladies organiques: Anémie, Asthme, Crises de nerfs, Constipation, Crampes, Diabète, Engorgements, Fièvres, Gravelle, Hystérie, Incontinence, Insomnie, Maux de tête, de dents, d'estomac, de reins, Migraine, Névralgie, Palpitations, Paralyse, Rhumatisme, Sciatique, Surdité, Tic, Vomissements, etc. etc., sont guérissables par les aimants. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès de fièvre tombent et les maux de tête, et la guérison se fait sans médicaments et sans souffrir souffrir et ses habitudes.

Les aimants de M. DURVILLE, déposés et brevetés en France et à l'étranger se portent sans aucune gêne, sans aucune fatigue. L'immense avantage qu'ils ont sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre qui constitue la santé.

M. DURVILLE, 23, Rue Saint-Merri, à PARIS, envoie sa brochure *Application de l'Aimant au traitement des Maladies*, à tous ceux qui lui en font la demande.

Tous les participants, actionnaires, obligataires et clients de la BANQUE D'ÉTAT doivent, dans leur intérêt, s'adresser immédiatement et exclusivement à M. L. GREGORI, ex-rédacteur du *Petit Financier Universel*, organe de la dite Banque. — 1, RUE LAFFITTE, PARIS.

Les annonces sont reçues au prix de deux francs la ligne mesurée au lignomètre de 6 points, par M. F. de LAUNAY, administrateur, visible les mardis, jeudis et samedis, de midi à 2 heures, au bureau du journal, 23, rue Saint-Merri.

La place réservée aux annonces étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

Le Gerant: A.-M. BEAUDELOT.

Paris. — Imp. BEAUDELOT et MÉTIES, 16, rue de Verneuil

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. COLLIER. — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHGEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. le Docteur PAVLIDÈS. — 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — M^{me} BLAVATSKY, *Secrétaire de la Société Théosophique de Madras*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBOEUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — LE Comte de MARICOURT, *à Sentis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, *à Berlin*. — LE Docteur PERRONNET, *à Lyon*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — RENÉ GAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSKES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 40 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de **Prime**, l'abonnement est remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1^o Avec les *aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE*;
- 2^o Avec les *brochures de propagande et ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un*
- 3^o En *annonces dans le journal*;
- 4^o Avec un *portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs*.

La prime est remise sans frais dans nos bureaux, elle est expédiée partout moyennant 1 f. 30 port et emballage

Tirage bi-mensuel : 15.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège MM. Conard.	21 ^e siège MM. Froment.
2 ^e — Berthet.	22 ^e — Grinevald.
3 ^e — Bouvery.	23 ^e — Guyonnet du Pérat.
4 ^e — Burg.	24 ^e — Jacquillat.
5 ^e — F.-J. Cazalis.	25 ^e — Borhmann.
6 ^e — Chauvières.	26 ^e — Lessart, ancien magistrat.
7 ^e — Christin.	27 ^e — Létrange.
8 ^e — Collas.	28 ^e — J. Lévy.
9 ^e — Collier.	29 ^e — Amédée-H. Simonin.
10 ^e — Chène.	30 ^e — Martin.
11 ^e — Le vicomte de Constantin.	31 ^e — Maubon.
12 ^e — Courlet.	32 ^e — Révelliac.
13 ^e — Milo de Méyer.	33 ^e — Nogués, ingénieur civil des mines.
14 ^e — Desvignes.	34 ^e — De Casti.
15 ^e — Michélet, homme de lettres.	35 ^e — Pennel.
16 ^e — Dubucquoy.	36 ^e — Canel.
17 ^e — L. Duchemin, homme de lettres.	37 ^e — Sempé.
18 ^e — H. Durville.	38 ^e — G. Demarest.
19 ^e — Forestier, avocat.	39 ^e — Le commandant Tar
20 ^e — François.	40 ^e — Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac, à Montauban.	MM. Lalanne, à Lespéron (Landes).
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).	Lesueur, ancien notaire à Caen.
G. Bertelot, à Orléans.	J. Martin, à Troyes.
le docteur Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.	Martres, négociant à Nautauban.
— Bonnejoy, à Chars-en-Vexin.	Métais, huissier à Loudun.
Chomier, à Saint-Etienne.	le docteur Mora, à Brancamelet (Aisne).
le docteur Cornilleau, au Mans.	J. Morgon, à Thoissey (Ain).
— David, à Sigeac (Aude).	Nicolopulo, à Marseille.
Daniaud, (Charente-Inférieure).	H. Pelletier, à Madon près Blois.
Dumas, à Lyon.	Quénard, à Castele (Marne).
Ducos, à Sion (Gers).	Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).
le docteur Dupouy, à Larroque, près Condom.	MM. Revel, à Lyon.
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.	le docteur Ripeault, à Dijon.
H. de Fouré, à Rennes.	E. Rouquette, Blanzac (Gard).
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).	Sallé, à la Flèche (Sarthe).
J.-F. Guillot, à Lyon.	A. Suire, publiciste à Parthenay.
Hantz, à Béziers.	Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
H. Homère, à Nancy.	A. Vasseur, électricien à Calais.
J. Jung, à Bordeaux.	Ad. Villebrien à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.	MM. Kopéra, à Schwientochlowitz.
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.	de Lagrange, Véra-Cruz, Mexique.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.	le docteur Létoquart, à New-York.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.	Milo de Meyer, à Londres.
le docteur Bourata, à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
Bourkser, à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior, à Herstal Belgique.
Ch. Carron, à Hérisau, Suisse.	MM. A.-J. Rico, à la Haye.
Jésus Ceballos, à Mexico.	M.-N. Rovira, à Barcelone.
le docteur Correo Barata, à Lisbonne.	Soulhassaye, à la Trinité, Martinique.
— Girgois, à Plata, Rép. Argentine.	Thomas, Trinidad Colo. Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'Institut médical électro-magnétique » de Toulouse. représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
- L'Union spirite » de Reims. représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1890

MM. le comte de Constantin . . .	Président d'honneur.
le docteur Baraduc . . .	Vice-président d'honneur.
— Flasschaen . . .	—
A.-H. Simonin . . .	Président.
le docteur Mora . . .	Vice-Président.
Pavlidès . . .	—
H. Durville . . .	Secrétaire général.
Burg . . .	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat . . .	—
Demarest . . .	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de malades sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Pavlidès**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Canel, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Mme Durville**, etc.

Les malades sont reçus gratuitement au siège de la Société 23, rue saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin,

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondant d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 2 fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

INFLUENCE DU MAGNÉTISME MINÉRAL

SUR LA VIE ANIMALE

Par le docteur Carlo MAGGIORANI, sénateur
du royaume d'Italie

Traduit de l'Italien par M. FORTINA

CHAPITRE I

Fragments historiques (Suite)

Ainsi Charcot et Regnard étendirent à l'aimant la découverte de Burq sur les vertus des métaux, et la vantèrent hautement. La limitation de l'examen aux vicissitudes d'une seule fonction, l'opportunité des sujets choisis, la sûreté dans la forme de la maladie, la précision du mode d'expérimentation, la preuve claire de son effet, l'ostensibilité du phénomène, la possibilité de le reproduire éloignant tout soupçon de feinte ou d'erreur, acquérirent aux expérimentateurs français cette efficacité démonstrative, que n'avaient pas su développer des multitudes d'observations cliniques parmi lesquelles pourtant ne manquaient pas celles qui ont rapport aux aberrations de la sensibilité, comme effets de l'action magnétique. Cependant, sur le chemin des grandes questions que suscite l'influence de l'aimant dans le règne de la vie, il ne se fit aucun pas digne d'être noté.

Aux conclusions favorables obtenues à la Salpêtrière, font écho les autres de la clinique psychiatrique de Reggio-Emilia, où, à l'initiative du vigilant directeur de l'hôpital des fous, furent faites récemment des recherches, afin de soumettre à une vérification expérimentale, les faits éclatants annoncés par Charcot, Regnard et Vigouroux. Ayant seulement en vue de recueillir des témoignages confirmant la susdite influence magnétique, et, par amour pour la brièveté, je me bornerai à citer le titre du mémoire qui est (*Studi clinici a contributo delle correnti elettriche, dei metalli, e delle magneti in alcuni casi di anestesia; dei Dottori Dario Maragliano, e Giuseppe Sepilli*); et à tenir compte que toutes les expériences pratiquées avec l'aimant eurent des résultats conformes à ceux obtenus par les expérimentateurs français, c'est-à-dire concouraient à prouver l'influence du magnétisme sur la fibre animale, le mémoire termine ainsi : « Nous sommes heureux de faire connaître comment quelques-unes des expériences décrites par nous ont été répétées et confirmées par l'insigne professeur Tamburini, notre maître, dans une de ses leçons de clinique, tenue dans cet hospice, aux étudiants de l'université royale de Modène. »

Les heureux résultats obtenus par Charcot eurent peu après une solennelle confirmation, par les expériences de Schiff : « Etant à Paris, écrit-il » nous avons pu nous persuader de la réalité de ces phénomènes. M. Charcot a eu la complaisance de nous permettre d'examiner ses malades à notre gré, hors du temps de la visite médicale, et de prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas être dupes d'une feinte de la part des malades ! » Et non content des expériences concluantes sur les hystériques, l'illustre physiologiste, jugea expédient d'essayer les animaux, et, en ceux-ci aussi, il put recueillir de nouveaux arguments en faveur de l'influence magnétique recherchée. Dans ses expériences Schiff a employé de préférence les bobines « mais quelquefois, dit-il, nous nous sommes servi, au lieu d'une bobine entourant le membre, du pôle d'un fort aimant, ou d'un électro-aimant, et placé à une distance de 4 millim., du nerf ou du membre. » (*Archives des sciences phys. et nat.* Gen. 1879.)

Pour le dernier collègue dans ce chapitre, nous avons réservé de citer l'illustre M. Benedikt qui, quoique s'adressant plus à la clinique qu'à la physiologie, entreprit de propager la puissance magnétique. Dans une lecture faite à Vienne à la société des médecins de l'Autriche inférieure, le célèbre auteur, après avoir tenté de captiver l'attention de ses collègues, sur l'hystérisme, en tant que maladie encore obscure, et réclamant des études plus soignées, passe à exposer ses démarches pour induire la catalepsie au moyen de l'aimant : « Le motif, dit-il, pour lequel l'aimant n'a pas trouvé une application générale consiste en ceci, que son effet ne se manifeste qu'en des personnes très-sensibles; d'où il faut dire que, lorsque le physiologiste ou le pathologiste des sujets de ce tempérament dans ses expériences, il conclura que l'action de l'aimant sur le système nerveux est imaginaire. » Rappelant ensuite le rôle soutenu par moi dans la renaissance des études magnétiques appliquées à la clinique, il procède aux avertissements opportuns pour l'usage thérapeutique de l'aimant (*Neue Behandlungsmethoden der Spinalirritation*, 1879).

Finalement nous voici en 1880 à la conférence tenue par Schiff à Baden-Baden; bien qu'elle soit principalement dédiée à la métalloscopie, n'importe le magnétisme minéral y trouve, lui aussi, une mention qui n'est pas sans importance, par laquelle dès le commencement, l'auteur (qui avait longuement séjourné

en Italie, y avait professé récemment, et se trouvait en mesure d'y suivre les pas de l'étude sur l'aimant) ne néglige pas de noter que les expériences sur l'action physiologique de l'aimant furent entreprises d'abord à Rome, et plus tard à Paris. Ce point historique fixé, Schiff s'applique à démontrer que lorsque les métaux n'agissent que par contact immédiat, l'aimant exerce son influence même à une notable distance, communiquant son mouvement à de longs fils de métal non magnétiques dont les extrémités vont toucher le patient. Voilà donc Schiff qui sanctionne nos expériences aujourd'hui; nous nous étions bornés à démontrer la transmission de l'influence magnétique par une longue chaîne animée, Schiff prouve que l'aimant peut agir à une notable distance (jusqu'à 10 mètres) aussi par le moyen d'un simple fil métallique non magnétisé. Qui se refusera à reconnaître ce fait digne de considération?

Après avoir rapporté ces fragments historiques, il pourra sembler superflu de s'occuper ultérieurement aux preuves de la thèse? mais comme il en est de nos concitoyens, comme de ceux de Charcot dont il disait : « *Certaines personnes doutent encore* », j'ai jugé, pour cette raison, nécessaire de consacrer un chapitre à combattre les objections que d'ordinaire on voudrait faire prévaloir contre la légitimité des phénomènes magnétiques.

DYNAMIQUE MOLÉCULAIRE

D'après un ouvrage intitulé « *La Dinamica molecolare, second Fusinieri et Reichenbach.* » Pologni, 1866.

Les prolégomènes, anonymes, mais sans doute écrits par Enrico dal Pozzo, sont divisés en quatre paragraphes :

1^o De la matière comme substance et des corps comme phénomènes. C'est une exposition du système fusinierin ;

2^o De la force d'expansion spontanée découverte par Fusinieri. L'auteur des prolégomènes explique par l'expansion spontanée des expériences mal expliquées par divers savants : Graham, Vendall, Dutrochet ;

3^o De l'efflux odique découvert par Reichenbach. Il explique cet efflux par l'expansion spontanée.

4^o Analyse de 97 principes proposés par Boucher de Perthes concernant les phénomènes corporels.

L'œuvre d'Ambroise Fusinieri, intitulée : *De la force répulsive qui se développe entre les*

parties des corps réduits à de minimes dimensions, ou de l'expansion spontanée en lames subtiles expérimentalement démontrée, consiste en une série d'expériences suivies de déductions qui forment un système de physique dont voici les principaux axiomes :

La matière est la substance unique qui forme l'univers et les atomes sont ses parties. La matière ne tombe pas sous les sens. Le corps est une quantité de matière rendue sensible. Les parties d'un corps s'appellent molécules.

Pour connaître comment se produisent les modifications et les transformations des corps, il faut admettre que la matière a en soi une force capable de produire des phénomènes.

La matière est une substance formée d'une infinité de parties homogènes, les atomes. Les atomes sont tous vibrants, oscillants autour d'eux-mêmes, et par ce mouvement, qui leur est essentiel, ils engendrent l'espace.

La molécule est un assemblage d'atomes (200 et plus).

Du fait de l'agrégation des atomes en molécules résulte une nouvelle force, la répulsion, ou mieux, l'expansion, par laquelle ils tendent à se désagréger. Cette répulsion n'est pas une nouvelle activité, mais une nouvelle force, capable de produire un mouvement différent du mouvement vibratoire des atomes, un mouvement de translation.

Ceci posé, les phénomènes d'attraction ne peuvent être considérés comme forces, ils ne font qu'équilibrer dans la force primitive des atomes ou dans les forces répulsives des molécules.

Comment ce sont formées les molécules? Les atomes peuvent vibrer avec des intensités variées. L'homogénéité de la matière consiste dans la nature de son mouvement, c'est-à-dire dans l'oscillation de ses parties et non dans l'intensité de leurs vibrations. Les atomes, placés à des distances égales, ont pu avoir diverses énergies vibrantes, d'où coercition. Les plus vibrants se rencontrèrent avec les moins vibrants dans la ligne droite de leur mouvement commun. Les vibrations majeures se limitèrent par la création des mineures, et l'on eut une oscillation commune, d'où l'équilibre qu'on appelle attraction.

Si l'on trouve difficile de concevoir cette hypothèse, si l'on préfère admettre un premier acte pour l'existence de la substance et un second pour les manifestations de ses phénomènes, on peut supposer que la cause de la formation des molécules est la *création*.

Les forces étant permanentes et ne pouvant

cesser de tendre à leur effet, puisqu'en cessant les atomes seraient détruits, il en résulte que l'équilibre n'est pas cessation, destruction des forces, mais seulement repliement de la force en elle-même, *réaction*.

Voilà l'origine des deux forces moléculaires admises jusqu'ici : *attraction* et *répulsion*. La première n'est pas une force, mais bien la seconde.

Dans les corps proprement dits (agrégats de molécules d'où résulte la *masse*), l'équilibre (l'attraction) paraît plus que l'activité propre aux atomes; de là les phénomènes de cohésion, d'adhésion, dureté, tenacité, élasticité, etc. Ces phénomènes, par lesquels se manifeste l'équilibre, sont des propriétés de la masse et non des molécules. De sorte qu'en atténuant les masses, on rend aux molécules leur force expansive.

Plus les corps sont atténués, plus la force répulsive agit en eux et tend à les atténuer encore davantage. •

Si la force d'expansion spontanée n'avait pas de limites, tout retournerait à l'état de molécules ou même d'atomes. Quelle est donc la force qui s'oppose à cette expansion indéfinie? Dans tous les cas d'expansion, soit par exemple d'une goutte d'huile sur l'eau, il se forme un voile noir composé de beaucoup de molécules concrètes qui s'opposent à l'expansion de nouvelles gouttes.

Le mouvement de translation se convertit en chaleur. Le frottement, qui est un mouvement de translation, se convertit en chaleur si les deux corps sont homogènes, ou en électricité s'ils sont hétérogènes.

Pour nous, l'affinité chimique est une vraie force engendrée par la répulsion. La force d'expansion se convertit en affinité chimique, mais non réciproquement.

Je considère que les deux états d'électricité, (+ et -) sont deux modifications encore *ignorées* du même principe actif, ou un mode d'agir dans deux directions opposées selon une loi encore *inconnue*. Nous *ne savons pas* encore comment la force d'expansion spontanée: qui est en tout corps, produit tous les phénomènes, magnétiques, électriques, etc.

= L'od est une émanation de particules corporelles analogues aux odeurs.

Preuves : 1° La flamme odique se ploie sous le vent, elle est donc corporelle. L'od n'est pas une force, un *dynamide*, comme l'appelle Reichenbach, mais un efflux subtil qui pénètre l'air et les corps et se meut avec eux ; 2° La colonne d'od ascendante rencontrant un obstacle

le pénètre en partie et en partie contourne sa superficie comme la flamme ; 3° L'étincelle électrique elle-même transporte avec elle des corps atténués. Il en est de même de la lumière à plus forte raison de l'od ; 4° La vitesse de l'od, 97 mètres à la minute, prouve encore qu'il est un efflux. un mouvement moléculaire et non un dynamide.

L'od n'étant aucun des dynamides connus, c'est-à-dire n'étant pas de soi seul un mouvement déterminé, convertible en d'autres mouvements, il est donc un agrégat de molécules ; mais une partie ou toutes ses molécules sont simples ; donc l'od est une désagrégation des corps en molécules simples.

L'od, comme les odeurs, n'a pas d'élasticité, car l'élasticité est une qualité des molécules composées. Donc l'od, comme les odeurs, est une émanation des corps, mais en molécules simples et non composées.

Je ne serais nullement étonné si l'on trouvait des sensitifs qui sentissent l'odeur de l'od et pussent le distinguer par l'odorat comme ils le distinguent déjà par vue, tact et goût.

La prévision de Reichenbach que dans l'hémisphère sud l'action odique terrestre est inverse sur les sensitifs, a été vérifiée par un mien ami, à Montevideo.

La partie expérimentale de Fusinieri consiste à répandre une petite goutte de divers liquides : huiles fixes, alcool, éther, huile de ricin, baume de capahu, etc., sur de l'eau, du mercure, une lame de verre, etc.

Dans la plupart de ces expériences, la goutte versée se répand spontanément, horizontalement, quelquefois avec bouillonnement, elle reflète diverses couleurs, et elle laisse à la surface de l'eau, du mercure ou du verre une couche concrète, un voile noir qui s'oppose à l'expansion d'une nouvelle goutte de même nature. L'expansion de ces gouttes se produit contrairement aux lois de l'attraction, c'est ce qui conduit Fusinieri à nier que l'attraction soit une loi universelle, et à lui substituer l'expansion.

Comme vous avez pu le voir par les citations précédentes, la loi d'expansion est fort loin d'être à l'abri de toute critique, Fusinieri et Dal Pozzo conviennent eux-mêmes qu'elle n'explique ni le magnétisme, ni l'électricité.

Les observations de Dal Pozzo sur la nature de l'od me paraissent très vraisemblables. C'est tout ce que la *dynamique moléculaire* contient d'utile, relativement au magnétisme humain.

LORIQUET II

« Car qui est-ce qui met de la différence entre toi et un autre, que tu ne l'aies pas reçu et si tu l'as reçu, pourquoi t'en glorifies-tu, comme si tu ne l'avais point reçu ? »

ST-PAUL.

« C'est une chose étonnante que le mépris des hommes intelligents pour les petits commencements des grandes choses. »

Le commencement de notre XIX^e siècle a eu son père Lorique, un historien de cocasse mémoire.

La fin ne le cèdera guère au commencement. En effet, s'il faut en croire M. Maurice Fleury ; du *Figaro* : « le docteur Pitres (un nom qui promet), le jeune maître de la Faculté de Bordeaux, est un des principaux disciples en qui Charcot a pleine confiance », viendrait de faire l'histoire de ce qui s'appelait hier : Magnétisme et qui s'appelle aujourd'hui : hypnotisme.

« Ce fils légitime de Mesmer essaye de jeter le discrédit sur ses ascendants comme un simple parvenu qui croit avoir à rougir de son père ! » (E. Gauthier).

Paracelse, Van Helmont, Robert Fludd et tous les magnétiseurs mesmériens ne sont que des charlatans.

Mesmer particulièrement, ce « boulanger de l'hypnotisme » n'aurait été qu'une façon de *strugglefortiffeur* du XVIII^e siècle, tout à fait comparable à ceux du XIX^e ».

Quant à de Puységur, on croit lui avoir rendu toute justice en le présentant comme un bonhomme d'une naïveté sans limites : « Il magnétisait un arbre !!, à l'ombre duquel les malades venaient s'asseoir, en attendant la guérison. » Il poussait la bêtise jusqu'à écrire : « La tête me tourne de plaisir en voyant le bien que je fais autour de moi. »

« Un bel exemple, dit M. Maurice Fleury, de ce que peuvent faire la cause de la vérité, de la bonté d'âme déviée (!) et l'emballement attendri. Notre histoire contemporaine est pleine de ces gens-là. »

Bien entendu l'hypnotisme, au dire de M. Pitres, doit tout à Charcot (1).

Nous aimons à croire qu'en lisant ces pages de son élève favori, l'illustre professeur de

la Salpêtrière s'est souvenu de certain pavé et de certain ours... qui ont dû singulièrement gêner le plaisir qu'aurait pu lui causer, d'autre part, la reconnaissance enthousiaste du jeune doyen de Bordeaux.

« Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami :

« Mieux vaut un sage ennemi.

Est-il besoin de rappeler que le magnétisme, le somnambulisme et l'hypnotisme, pratiqués dès l'antiquité, l'ont été aussi au moyen-âge et dans tous les siècles qui ont suivi ?

Qu'il nous suffise à ce propos de citer un auteur qui eut sa vogue :

« Timée, dit Tiedman, dans sa *Vie de Pythagore*, page 545, promet à ceux qui observent les règles prescrites, la vue des dieux (c'est-à-dire celle de leurs ancêtres transformés). Il faut évidemment conclure que les pythagoriciens avaient trouvé, nous dit M. Ogger, premier vicaire de la cathédrale de Paris, dans son *Vrai Messie* (1829), le moyen d'être en un véritable état d'extase, état dans lequel l'homme intérieur et immortel d'un individu, se réveillant pendant un sommeil passager, peut *naturellement* s'entretenir avec ceux dont les organes matériels dorment définitivement du sommeil de la mort... C'est de l'Égypte, continue notre premier vicaire, que la Grèce reçut l'usage des symboles, sa mythologie, ses temples, pour la *guérison des malades* et la réédiction des oracles ; et l'Égypte elle-même n'avait trouvée toutes ces choses que moyennant ses hommes extatiques, ses prêtres, ses prêtresses. Il est *impossible de se refuser à l'évidence des preuves* que l'histoire fournit à cet égard, et que de nouvelles expériences sont venues confirmer en ces derniers temps (1829). Aristé Proconensis, qui vivait du temps de Cyrus, continue toujours notre auteur, est représenté par des historiens contemporains comme un homme qui *pouvait faire sortir son âme de son corps et l'y faire rentrer à volonté* : ce n'était évidemment qu'un somnambule. » Après avoir rappelé que Diogène Laërce constate tous ces mêmes faits, le premier vicaire rappelle les passages des épîtres de saint Paul : « où cet apôtre trace des règles touchant l'ordre à garder parmi ceux qui *parlent de langues inconnues*, ceux qui ont des *visions, des révélations* et ceux qui interprètent les songes, prouvent que *l'imposition des mains, observée par lui, ressemblait* entièrement à nos modernes expériences sur l'extase provoquée. Il fallait, alors comme aujourd'hui, éprouver *les esprits pour savoir s'ils sont de Dieu*, et faire la part de l'exaltation

(1) Chacun sait que c'est en fréquentant le célèbre magnétiseur Lafontaine que Braid fit ses expériences, et l'éminent docteur Bernheim vient d'affirmer, dans son dernier livre, que Braid, que l'on appelle le père de l'hypnotisme, n'a rien trouvé de nouveau.

imaginaire ou simulée, de la fourberie et de la folie. »

Voilà des paroles qu'on dirait écrites par Dupotet ou par Allan Kardec ? Qui aurait cru, en voyant la guerre que fait l'Eglise aux spirites, et certains évêques au magnétisme, que son plus grand saint pratiquait lui-même le spiritisme et le magnétisme ! Notre prêtre historien ajoute : « *Il ne faut jamais avoir ouvert un auteur ancien pour ignorer ces choses....* et que la plupart des religions de l'univers, n'ont pas eu pour premier principe cet étonnant phénomène ».

Nous venons d'entendre un *prêtre catholique*, voici ce que nous dit à son tour un *pasteur protestant* dans son livre *l'Homme banni d'Eden* (1834) :

« Je partage entièrement, nous dit M. le pasteur Bonnet, l'opinion de M. de Rougemont lorsqu'il dit : « A mon avis l'homme possédait une autre faculté qui *existe inactive dans nous tous*, qui ne se manifeste que chez quelques personnes, et seulement dans des maladies et dans des états *anormaux* sous la forme et le nom de *magnétisme animal*. Avec nos sens et notre corps matériel, nous ne percevons des sensations et nous n'agissons sur la nature que par l'intermédiaire des sens et du corps. Adam (?) sentait et agissait par son âme même et d'une manière beaucoup plus indépendante de son corps que nous ; les faits magnétiques, aujourd'hui si rares, *étaient sa manière ordinaire d'agir*, et c'est au moyen de cette faculté magnétique *qui est en nous*, que, dans les miracles, l'esprit de Dieu agit sur les hommes déçus, tout comme cet esprit, dans la vie intellectuelle, s'adresse à la volonté, la purifie, la restaure et l'élève à un plus haut degré de puissance ; dans l'état magnétique une personne voit, entend, etc., sans l'intermédiaire des sens, par la faculté générale de *sentir par son âme même*. Elle voit, par exemple, ce qui se passe loin d'elle, *e le voit ce que les yeux ne voient jamais*, les qualités invisibles des choses, le caractère moral d'un homme, l'essence d'une plante, d'un animal. Or, *Gen. 2, 19, 20*, nous montre Adam qui, en voyant les animaux passer devant lui, les nomme et comme dans l'écriture, le nom est l'équivalent de l'essence. Il les nomme selon leur être intime, leurs qualités individuelles. La faculté magnétique est bien constatée.

L'Académie de médecine de Paris, si longtemps récalcitrante, vient enfin d'en reconnaître la réalité (rapport Husson). Cette faculté, qui peut-être *bonne ou mauvaise, selon l'u-*

sage qu'on en fait, devrait, comme toute autre faculté, *se retrouver dans l'homme primitif.* »

Sans remonter plus haut que notre siècle, l'hypothèse d'une race supérieure *préhistorique* est acceptée dans une certaine mesure par les occultistes ; mais pour Fabre d'Olivet, du Potet, St-Yves, de Strada, l'hypothèse serait belle et bien une *réalité* !

Il serait à désirer que cette question soit étudiée, *sans parti pris*, par les spirites et par les magnétistes. Il pourrait en sortir une immense révolution philosophique et scientifique en faveur des idées que ces écoles représentent.

Ainsi en est-il de la suggestion. Elle n'est pas due à l'esprit inventif de nos hypnotiseurs ; on l'a connue longtemps avant eux : « que faisait donc Puységur lorsqu'il disait à ses malades en transe magnétique : vous mangerez, vous vous lèverez, vous n'aurez plus de fièvre, etc.

Et Jésus ! lorsqu'après avoir pénétré de son regard divin le fond de l'âme des paralytiques qui venaient le prier de le guérir, ne leur disait-il pas : jetez vos béquilles, vous êtes guéris... ; mais pas d'illusion, les Jésus sont rares, nous attendons toujours son successeur..

Il est vrai que jamais les Puységur, les Deleuze, les du Potet, ne se seraient jamais permis sur les malades, ni sur personne, les *clowneries* que l'on fait exécuter à de pauvres malades sous prétextes d'expériences scientifiques.

Très respectueux de l'homme et de sa dignité ils « étaient de ceux, comme le rappelle le docteur Ochorowitz, qui demandaient aux malades la *permission* de leur faire du bien. »

Ce respect de l'humanité peut paraître ridicule à ceux qui croient que les malades sont faits pour leur servir de jouets dans des expériences grotesques ou attentatoires aux plus élémentaires convenances. Elles prouvent tout au moins que, s'il y a danger dans l'hypnotisme, la suggestion ou le magnétisme, il ne vient pas de la part des magnétiseurs sérieux, mais de ceux justement qui crient : *au voleur* !

Donc messieurs de la science officielle et patentée, soyez un peu plus humbles. Voyez la poutre dans votre œil avant de regarder la paille dans celui du voisin, et vous souvenant de l'incertitude de la médecine, de ses tâtonnements et de ses obscurités, ne rejetez rien de ce qui peut aider au soulagement des malades. Dénoncez les vrais abus, à la bonne heure. Et pour cela ne craignez pas de regarder dans

vos rangs. Enfin, acceptez le bien quel que soit sa provenance. Là est la vérité.

R. SYLVAIN.

Ce que pense la Tête du Guillotiné

Une expérience manquait encore à la gloire de l'hypnotisme : on ne s'était pas avisé jusqu'ici de suggérer à un homme qu'il est guillotiné et de noter scrupuleusement ses impressions pendant l'exécution. On se demande pourquoi l'École de Nancy n'a pas encore eu l'idée de tenter cette expérience, elle trouverait un précurseur dans cette voie en la personne du célèbre peintre belge Wiertz, dont Bruxelles a pieusement conservé la mémoire dans son *Musée Wiertz*.

Wiertz n'était pas un adepte des sciences occultes, il était mû par un sentiment généreux, non par une vaine curiosité ; la question de la légitimité de la peine de mort le préoccupait, et il était péniblement hanté du désir de pénétrer les mystères du supplice de la guillotine.

Est-il vrai que l'exécution ne dure qu'un instant ? Que pense, que ressent le condamné au moment où le couperet fatal tombe sur son cou ?

Ces questions obsédaient l'esprit du peintre.

Wiertz était intimement lié avec le médecin de la prison de Bruxelles, M. M..., et le docteur D..., qui s'occupait d'hypnotisme il y a déjà trente ans ; ce dernier avait souvent endormi le peintre en qui il trouvait un sujet merveilleux.

Avec l'assentiment du médecin, M. Wiertz obtint la faveur de pouvoir se cacher, avec son ami le docteur D..., sous la guillotine, à la place où la tête du supplicié devait rouler dans la corbeille.

Wiertz s'entraîna de la façon suivante pour mieux remplir son rôle : quelques jours avant l'exécution, il se fit endormir à plusieurs reprises par le docteur D..., qui lui suggéra de s'identifier avec différentes personnes, de lire leurs pensées, de pénétrer dans leur âme et dans leur conscience pour éprouver les sentiments qui les agitaient.

Wiertz s'acquitta fort bien de cette mission délicate.

Le jour de l'exécution, dix minutes avant l'arrivée du condamné, Wiertz, le docteur D... et encore deux témoins, se placèrent sous la

guillotine près de la corbeille, mais de façon à ce que le public ne pût se douter de leur présence. Le docteur D... endormit le peintre, puis lui suggéra de s'identifier avec le criminel, de suivre toutes ses pensées, d'éprouver toutes ses sensations et d'exprimer à haute voix les réflexions du condamné au moment où le couperet toucherait son cou : enfin il lui ordonna, quand la tête tomberait dans la corbeille, de s'attacher à pénétrer dans ce cerveau pour analyser ses dernières pensées.

Wiertz s'endormit immédiatement.

Les quatre amis comprennent au bruit des pas sur leurs têtes que le bourreau amène le condamné... Le supplicié monte sur l'échafaud ; encore un instant, et la guillotine aura accompli son œuvre.

Wiertz manifesta un trouble extrême et supplie qu'on le réveille, l'angoisse qui l'opresse est intolérable. Mais il est trop tard... Le couteau est retombé...

— Que sentez-vous ? Que voyez-vous ? demande le médecin.

Wiertz se tord dans des convulsions et répond en gémissant :

— Un éclair ! La foudre est tombée... Oh ! horreur ! Elle pense ! Elle voit !

— Qui pense ? Qui voit ?

— La tête !... Elle souffre horriblement. Elle sent, elle pense, elle ne comprend pas ce qui s'est passé... Elle cherche son corps... Il lui semble que son corps va la rejoindre... Elle attend toujours le coup suprême... Elle attend la mort... la mort ne vient pas !...

Pendant que Wiertz prononçait ces horribles paroles, les témoins aperçurent la tête qui tombait dans le sac pour aller échouer au fond de la corbeille. La tête du condamné, les cheveux en bas, le cou sanglant en haut, la bouche ouverte, les dents serrées, les regardait. Les artères palpaient encore à la place où le couteau avait passé, et une pluie de sang jaillissait, inondant le visage, les yeux et les cheveux.

Wiertz continuait à se lamenter.

— Ah ! quelle est cette main qui m'étrangle ? Une main énorme, impitoyable... Oh ! ce poids qui m'écrase... Devant mes yeux je ne vois plus qu'un gros nuage rouge... Mais je me délivrerai de cette main maudite !... Ah ! lâche-moi, monstre... Mais c'est en vain que je m'accroche à lui de mes deux mains. Mais qu'est-ce que je sens ?... Une plaie béante... Mon sang qui coule... Je suis une tête coupée !...

Ce n'est qu'après ces longues souffrances, qui durent lui paraître une éternité, que la tête du

guillotiné eut conscience qu'elle était séparée du corps...

Wiertz s'était assoupi de nouveau; le docteur recommença ses questions.

— Que voyez-vous? Où êtes-vous?

— Je vole dans l'espace, répondit le peintre, comme une toupie lancée dans le feu. Maissuis-je mort?... Tout est-il fini?... Si l'on me collait de nouveau à mon corps? Oh! hommes, ayez pitié de moi, rendez-moi mon corps! Je vivrai encore... Je pense encore... Je sens encore... Je me rappelle encore tout... Voici mes juges dans leurs longues robes rouges... J'entends ma condamnation... Ma malheureuse femme! Mon pauvre petit bébé.. Non, vous ne m'aimez plus... Vous m'abandonnez... Si vous vouliez me coller à mon corps, je serais de nouveau avec vous... Non, vous refusez... Tout de même je vous aime bien, mes pauvres chéris... Laissez-moi vous embrasser encore une fois... Quoi, petiot... tu pousses des cris effarés... Oh! malheureux, je t'ai couvert les mains de mon sang... Oh! quand est-ce que cela sera fini?... Fini? Le criminel n'est-il pas condamné à un supplice éternel?...

Comme Wiertz prononçait ces mots, les assistants crurent remarquer que les yeux du guillotiné s'ouvrirent tout grands, avec un regard empreint à la fois d'une indicible souffrance et d'une prière ardente.

Le peintre continuait ses lamentations :

— Non!... non!... La souffrance ne peut durer toujours... Dieu est miséricordieux!... Tout ce qui appartient à la terre s'efface devant mes yeux... J'aperçois dans le lointain une petite étoile brillante comme un diamant... Oh! qu'on est bien là-haut!... Comme je sens le calme pénétrer dans tous mon être... Quel bon sommeil je vais faire... Ah! quel ravissement!...

Ce furent les dernières paroles du peintre; il dormait encore, mais ne répondait plus aux questions du médecin.

Le docteur D... s'approcha de la tête du guillotiné et toucha le front, les tempes, les dents: tout était froid. La tête était morte.

L'expérience sinistre du peintre belge a été racontée avec plusieurs variantes. M. Larelez en donne une version dans la biographie de Wiertz, et une collaboratrice des *Novosti* vient d'en publier une autre.

Je me suis attaché à conserver ce que ces deux récits renferment de plus frappant et à en donner une analyse fidèle.

Se trouvera-t-il un amateur d'émotions fortes pour renouveler l'expérience de Wiertz?

Ce serait en tous cas une curiosité plus saine, plus instructive surtout, que celle qui amène la foule autour des échafauds les jours d'exécution capitale.

Il est peu probable que le peintre Wiertz trouve des imitateurs parmi les coureurs de « dernières », comme les appelle spirituellement un de nos confrères; il est beaucoup plus pénible d'entrer dans la peau du guillotiné que de regarder tranquillement M. de Paris tailler avec élégance cette chair palpitante.

MICHEL DELINES.

Le *Figaro*, 9 février.

REVUE DES LIVRES (1)

Les Révélations complètes (suite des *Mystères de la main*) par Ad. DESBAROLLES. In-8° de 1020 pages, illustré de 500 gravures, 12 fr., chez M. *Vigot*.

Tous connaissent de nom, du moins, le célèbre Desbarolles. Beaucoup ont lu son volume les *Mystères de la main* qui, à un moment s'est trouvé dans toutes les mains. De la grande dame à la grisette: du savant au petit employé tous voulaient pénétrer cet art charmant, cette science intéressante, aux exquis privautés.

Aujourd'hui, les amateurs de la chiromancie vont pouvoir être heureux, un complément au livre réputé du maître, vient de paraître. Nous connaissons la théorie, les définitions, les principes, dès maintenant nous entrons dans l'analyse pratique.

Avec les *Révélations complètes* ce sont les mains de gens connus, classés qui vont passer sous nos yeux, nous apportant par leurs éminentes qualités, leurs traits caractéristiques, la synthèse de la chiromancie et les preuves palpables de la valeur de la méthode analytique de Desbarolles.

Nous verrons le génie toujours en concordance avec les traits, les lignes, les monts, les signes contenus dans les mains des Dumas, des Hugo, des Lamartine, etc.

Du reste, cette science qui s'est toujours exercée par tradition, chez les Bohémiens, ces *zingari* descendants des prêtres de Cybèle, devait avoir des principes immuables, des signes invariables.

Desbarolles par ses recherches, par ses études persévérantes, est arrivé à la découverte de ces signes, puis, par des déductions logiques, par une méthode nouvelle, il a pu fonder une vraie science, de ce qui n'était avant lui, que des connaissances éparses aux corrélations arbitraires et insuffisantes.

De nos jours, la chiromancie est une science indispensable à tous ceux qui s'occupent d'occultisme. Les *Révélations complètes* viennent donner comme une suite d'exercices à faire sur les mains de gens connus, avec l'explication détaillée à côté.

C'est une œuvre qui complète admirablement

(1) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires au bureau du Journal.

les *Mystères de la main* et qui forcément se trouvera demain dans toutes les bibliothèques.

Après la mort, exposé de la philosophie des esprits, ses bases scientifiques et expérimentales, ses conséquences morales, par LÉON DENIS. In-18 de 430 pages, 3 fr. 50. à la *Librairie des Sciences psychologiques*.

Le Congrès spirite et spiritualiste, réuni à Paris en septembre 1889, parmi les vœux émis au cours de ses séances, a réclamé la publication d'un ouvrage résumant la doctrine des Esprits, selon Allan Kardec, avec énumération des progrès réalisés depuis vingt ans dans le domaine du Spiritualisme expérimental ou Spiritisme.

M. Léon DENIS, Conférencier de la Ligue de l'Enseignement de Tours, Président de la section de propagande et l'un des Vice-Présidents du Congrès, vient de publier, sous le titre indiqué plus haut, un volume qui donne satisfaction au vœu exprimé en reproduisant, sous une forme concise, les principes développés dans les cinq ouvrages fondamentaux d'Allan Kardec. Il relate, en outre, tous les travaux accomplis en matière de spiritisme depuis la mort de l'éminent publiciste, jusques et y compris ceux du Congrès. Les questions de magnétisme, d'hypnotisme et de suggestion mentale y sont traitées succinctement. Tous les témoignages scientifiques de quelque importance, attestant la réalité des phénomènes spirites, y sont mentionnés.

Le Comité de direction et de propagande, élu par les Délégués au congrès international de 1889, a approuvé la publication de cet ouvrage, par une note rédigée en ces termes :

« *Le volume Après la Mort, de M. Léon DENIS est conforme à tout ce qu'enseigne la doctrine spirite ; Allan Kardec l'eût approuvé, et, nous le savions, il ne pouvait être écrit qu'avec clarté et un réel esprit de logique. Le Comité approuve donc ce nouveau volume de propagande, et non seulement il en adopte le développement si rationnel, mais il recommande sa lecture suivie à tous les adeptes de notre philosophie si consolante et si progressive.* »

La première partie du volume, dite *historique*, a pour but de faire ressortir le rôle considérable qu'ont joué, dans le passé, sous des noms et dans des milieux divers, les doctrines et les manifestations spirites. En indiquant les traditions ésotériques qui s'y rattachent, l'auteur montre dans les principes du spiritisme contemporain, non pas un système particulier, non pas la croyance d'un temps et d'un pays, mais la doctrine universelle et permanente, que l'on retrouve au fond de toutes les grandes religions et des philosophies de l'antiquité.

Les autres parties : *philosophique, scientifique, expérimentale et morale*, résument tout ce qui a été publié jusqu'ici sur ces aspects divers de l'enseignement des Esprits. S'inspirant de nombreuses communications reçues dans différents groupes et sociétés d'étude, cette œuvre jette une vive lumière sur les conditions de la vie d'outre-tombe.

La destinée des êtres s'y révèle dans son imposante grandeur avec la connaissance des lois qui régissent l'évolution parallèle du monde matériel et du monde psychique.

Ce livre rendra plus facile pour tous l'étude du monde invisible, de ce monde qui nous enveloppe et nous influence et où tous nous sommes appelés à revivre. Il condense, il reproduit, sous une forme imagée et entraînant, ce que l'on trouve répandu dans un grand nombre de volumes. L'exécution typographique en est très soignée. La première édition a paru avec couverture en papier du Japon.

Cybèle, voyage extraordinaire dans l'avenir, par JEAN CHAMBON. In-18 de 350 pages, 3 fr. 50 chez Carré.

Ecrire en un roman très intéressant les vérités les plus belles, énoncer, présenter les paradoxes les plus *paradoxes* n'est pas si commun que cela peut en avoir l'air.

Jules Verne s'est livré dans nombre de circonstances à ce travail qu'on pourrait dénommer l'œuvre des prolégomènes de l'avenir ; mais c'est surtout dans le domaine des sciences exactes qu'il s'est avancé à la grande joie des amateurs d'impossible.

M. Jean Chambon, lui, nous emporte dans des sphères que Flammarion a plus ou moins délaissées.

Une fois lancés dans le cycle surnaturel, ou mieux extra-naturel où s'égare l'auteur de *Cybèle*, nous assistons aux merveilles qui en l'an 2500 seront devenues des réalités mises à la portée de tous.

Inutile de dire que pour permettre les pérégrinations extraordinaires de son héros Marius, M. Chambon le suppose plongé dans un sommeil profond et exécutant ses voyages qui laissent derrière eux tous ceux que nous avons pu lire dans les auteurs de la jeunesse.

Après avoir ainsi charpenté une intrigue où la note sentimentale est apportée par une douce flancée, l'écrivain nous fait aborder des problèmes de haute métaphysique qui ont perdu les ennuyeux côtés de l'abstraction pour revêtir des formes attrayantes.

Quand il aborde les questions magnétiques, qui dans *Cybèle* tiennent une grande place. M. Chambon fait admirablement ressortir une de ses meilleures applications

« Quant à la médecine, écrit-il, elle avait réalisé le plus grand des progrès en renonçant à ses drogues que remplaçaient avantageusement de *magnétiques impulsions vitales* et surtout de bons préceptes d'hygiène et de régime, car elle avait fini par comprendre que la nature animée est autre chose qu'une cornue ou un creuset de chimiste. »

Nous nous arrêtons sur cette citation qui montrera que l'auteur a, dans ce livre très clair, parfaitement écrit, recherché avant tout la vérité, ce qui est à notre sens le plus bel éloge qu'on en puisse faire.

Essai de Physiologie synthétique, par GÉRARD ENCAUSSE, un volume in-8° de 130 p. ges avec 35 schémas, 4 fr. chez Carré.

L'auteur est un de ces écrivains qui nous ont habitués aux œuvres sortant des sentiers battus.

Qu'allait-il cette fois nous donner ?

Il nous souvient d'un petit volume paru il y a maintenant quatre à cinq ans : *Les Hypothèses*, qui avait fait son effet et avait étonné.

Aujourd'hui l'*Essai de Physiologie synthétique* fera plus qu'étonner ; c'est un livre que l'on consultera après l'avoir lu une première fois.

Il y a deux façons de décrire un monument, dit l'auteur, la première en le considérant dans son ensemble, la seconde en décrivant minutieusement tous les détails.

Jusqu'à ce jour, dans toutes les sciences en général, c'est surtout la seconde manière qui avait eu la priorité. On se livrait à ce que nous pourrions appeler la méthode analytique.

M. Encausse a pensé que, perdu dans les détails, l'esprit n'avait plus de réel point d'appui, qu'il ne pouvait plus se poser pour contempler l'ensemble et qu'il se noyait dans les minuties de l'enseignement actuel.

Ce que M. Simonin a commencé de faire pour la Psychologie, M. Encausse le fait pour la Physiologie, il a recours à la méthode synthétique.

Non content de synthétiser par la plume, il a fait appel au dessin et les 35 schémas qu'il jette dans les pages de son œuvre viennent, figures théoriques parfaitement comprises, fixer irrémédiablement les idées, les notions, l'ensemble, qu'elles éclairent et font comprendre.

Peut-être, dans une analyse plus complète, plus minutieuse, relèverions-nous quelques descriptions un peu paradoxales qui prêtent à discussion, mais suivant la méthode employée par l'auteur nous avons préféré donner un aperçu général de l'œuvre qui restera, comme nous le disons au début une étude bien fouillée toujours bonne à consulter.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE.

Guide de l'Hypnotiseur, par le Docteur GÉRARD, illustré par Adolphe LE ROY. In-16 de 250 pages, 3 fr. 50, chez Perrin.

Si nombreuses sont les personnes s'occupant de magnétisme au point de vue scientifique, celles ne considérant que son côté curieux, intéressant, théâtral, sont légion.

C'est à ces dernières que s'adresse cet ouvrage ; elles y trouveront le détail des multiples phénomènes susceptibles d'être produits chez les sujets sensibles, soit à l'état de veille, soit à l'état de sommeil, et l'exposé des pratiques déterminant ces phénomènes.

C'est là une œuvre de complète vulgarisation qui, jusqu'à ce jour, avait manqué aux débutants. Ils pourront désormais et en toute confiance y avoir recours ; mais nous les engageons, en reconnaissant à ce point de vue l'excellence de ce travail, de ne passer de la théorie à la pratique qu'après s'être bien pénétrés des con-

seils de l'auteur, car la recherche de l'obtention de certains phénomènes sur un sujet non entraîné, par un magnétiseur inexpérimenté n'est pas toujours exempte de dangers.

L'Hypnotisme revenu à la mode. Traité historique, scientifique, hygiénique, moral et théologique par le R. P. J.-J. FRANCO S. J. traduit par l'abbé J. MOREAU. In-16 de 400 pages 3 fr. 50 chez Vie et Amal.

Incomplet au point de vue historique, faux au point de vue scientifique, hygiénique on ne sait pourquoi ni comment, d'une moralité spéciale et d'une théologie intolérante et exclusive, tel est l'ouvrage que le devoir professionnel vient de nous obliger à parcourir. Néanmoins nous le recommandons aux lecteurs curieux de ce que peut engendrer le parti-pris de nier toujours et quand même, car l'auteur ne se donne même pas la peine de discuter, il nie, et si l'explication de certains phénomènes magnétiques l'embarrasse, il fait intervenir le démon dans leur production !

Nous avons eu souvent à rendre compte d'ouvrages écrits par des prêtres ou par des défenseurs convaincus de la religion ; nous leur avons rendu un juste hommage, tout en leur signalant les points faibles de leur défense, mais le livre de l'abbé Franco ne peut pas être analysé, c'est l'œuvre d'un cerveau malade que l'abbé Moreau aurait pu se dispenser de nous faire connaître.

Le Gouvernement, ce qu'il a été, ce qu'il doit être, par GODIN, fondateur du « Familistère de Guise ». In-8 de 560 pages, 8 fr., chez *Guillaumin*.

Solutions Sociales, par le même. In-12 de 655 pages, 5 fr., à la même librairie.

La visite faite, il y a quelque temps, au Familistère de Guise, par M. Yves Guyot, allant remettre les palmes académiques à Mme Godin, veuve du fondateur, rappelle l'attention sur cet établissement, curieux à tant de titres, et remet d'actualité les ouvrages cités. Tous ceux qui ont quelque souci de l'amélioration des classes laborieuses, liront ces pages avec intérêt, car ils y apprendront que M. Godin ne fit pas de la philanthropie platonique, qu'il ne se borna pas à exposer ses théories et sa doctrine, mais qu'il les mit en pratique en fondant ce merveilleux établissement qui a nom : *Familistère de Guise* où vivent réunies, associées heureuses, douze cents personnes, allant et venant à leur gré, dans cette immense demeure, où rien ne donne la sensation d'une caserne, où il y a même pas un gardien.

Ceux qui souffrent y pourront voir aussi qu'il existe d'autres moyens que les troubles ou la violence, pour faire reconnaître leurs imprescriptibles droits, et ils y pourront puiser l'espoir d'une vie moins pénible, en suivant les conseils et les préceptes de l'auteur.

Affaire Gouffé. — Procès Eyraud-Bompard, d'après le compte rendu in-extenso de la *Gazette des Tribunaux*. — In-8° de 182 pages. Prix : 75 cent. chez *Strauss*.

Relevé sténographique d'un procès qui prend rang parmi les causes célèbres du siècle, ce livre offre pour nos lecteurs, l'attrait des théories des écoles hypnotiques de la Salpêtrière et de Nancy.

exposées et défendue à la barre, par M. Liégeois pour Nancy, et par les médecins ayant examiné Gabrielle Bompard pendant son internement, pour la Salpêtrière.

C'est à ce titre curieux que nous leur signalons et recommandons l'ouvrage.

Notions élémentaires sur le Spiritisme, dictées par LE S^S ESPRITS. In-8° de 83 pages. Prix : 75 cent.

Ce petit volume, intéressant pour ceux qui désirent s'initier à la doctrine d'Allan-Kardec, est l'œuvre médiumnique de M. Brisse, président de la société spirite de Bordeaux.

La Morale du Bouddhisme, par LÉON DE ROSNY. In-12 de 24 pages. Prix : 70 cent., chez Carré.

L'essence même de la religion bouddhique est la morale sur laquelle elle repose, morale très élevée, très pure, que l'auteur de cet opuscule a voulu retracer en ses différents préceptes.

Il nous donne en quelques pages un exposé complet d'une religion non dogmatique, mais à la doctrine sublime, laquelle recrute chaque jour, à Paris même, de nouveaux adeptes.

La Ciencia Spirita, por R. SANZ BENITO, con un prologo por el Vizconde de TORRES SOLANOT. In-8° de 199 pages. Prix : 2 pesetas, chez Daniel Corteso Y. C.^a à Barcelone.

Les fleurs de l'exil, chants et pleurs d'une âme. Poésies universelles, par ONESIME AVIRAGNET. In-12 de 240 pages. 3 fr. 50, à la Librairie Universelle.

G. DÉMAREST.

REVUE DE LA PRESSE

Au lieu de paraître le 10 et le 25 de chaque mois, le *Journal du Magnétisme* paraîtra désormais le 1^{er} et le 15.

« Une jeune fille tombe subitement malade et demeure sans parole et sans connaissance. Le médecin ne pouvant découvrir le siège de la maladie propose de recourir au moyen suivant : c'est d'hypnotiser l'enfant pour qu'elle déclare elle-même où réside son mal. Alors l'application des remèdes convenables peut offrir quelque chance de succès pour sa guérison. La mère, bonne chrétienne, hésite et demande l'avis du curé de la paroisse. Quelle réponse doit-il lui faire ? »

Telle est la question posée dans l'*Ami du clergé* du 19 février qui paraît à Langres.

Après une longue dissertation, sous forme de réponse, le rédacteur anonyme conclut ainsi :

« La conclusion est, que le magnétisme, tel qu'il se pratique, n'étant pas licite, l'hypnotisme qui se confond avec lui, ne l'est pas non plus.

« Pour toutes les raisons que nous venons d'indiquer nous pensons que l'emploi de l'hypnotisme, même comme moyen de guérison, doit être fortement déconseillé et même défendu, comme éminemment suspect, dangereux, et par conséquent illicite, même quand il ne renferme rien d'immoral dans les procédés et dans les actes.

« Donc, pour revenir au point de départ, le curé répondra à la mère chrétienne qui le consulte qu'elle ne doit pas laisser hypnotiser sa fille : au moins il l'exhortera à ne pas céder sur ce point aux tentatives du médecin. Si cependant elle avait cédé, avec plus ou moins de bonne foi, il éviterait de le lui imputer à faute grave, tout en la mettant en garde, pour l'avenir contre cette dangereuse pratique. »

Est-il possible de tenir, en pareille circonstance, un langage plus sot et plus dépourvu de bon sens ? — Dans tous les cas, il est impossible d'admettre qu'un prêtre,

représentant du Christ et des apôtres, qui guérissent les malades par l'imposition des mains — on dirait aujourd'hui par les passes magnétiques, — ose, au nom de la morale et de la religion, donner de pareils conseils. Comment ce casuiste, qui fait si bon marché de la santé de ses semblables, interprète-t-il ce conseil de l'Évangile ? — *Étendez les mains sur les malades, et les malades seront guéris.*

La *Philosophie générale* traite des questions de science positive et de psychologie. Cette revue trimestrielle est l'organe de la *Société des Étudiants swedenborgiens libres*, fondée en 1852 par A. Cahagnet. Il manquait un organe reliant les travaux de l'école néo-positiviste à l'étude des phénomènes psychiques expérimentaux. L'école libre des Étudiants swedenborgiens comble cette lacune par la publication de la *Philosophie générale*, qui est dans sa cinquième année d'existence.

Le *Journal spirite de l'Est*, organe de la *Société spirite et magnétique de Reims*, prend pour titre la *Pensée des morts*.

A lire dans :

Le *Figaro* du 24 janvier : la *suggestion chez les animaux*, par H. SELAFER.

Le *Temps* du 29 janvier : *Doctrine de la Salpêtrière et doctrine de Nancy*, par le docteur BERNHEIM, *Magnétisme et hypnotisme* (Florence, fév.) *Suggestion e telepatia ; l'hypnotismo in tutto il mondo*.

L'*Eclair* du 16 février : *Le fluide des magnétiseurs*. Le *Journal de Médecine* du 12 fév. : *Etude médico-légale sur Gabrielle Bompard*, par le docteur GUIMBAIL.

Le *Petit médecin* du 17 fév. : *De la suggestion en thérapeutique*, par le docteur MOREAU DE TOURS.

La *Revue des sciences psychologiques* du 20 janvier : *L'hypnotisme et les lois*, par G. TISSOT.

Le *Vrai Français* (à Lyon) du 7 fév. : *Un précurseur lyonnais de l'hypnotisme* (Dr Pétefin), par J. ANDRÉ.

Le *Monde illustré* du 21 fév. : *A travers champs*, par E. DESBEAUX.

FAITS ET COMMUNICATIONS

Les occultistes sont dans la jubilation. Deux prêtres de Boudha ont célébré, au *Musée des Religions* composées, le samedi 21 courant, à dix heures du matin, une cérémonie bouddhique — on pourrait dire une messe d'actions de grâces — en l'honneur de Sin-Kan, un saint japonais, fondateur de la secte de Sin Siou.

Par quel hasard une cérémonie de ce genre fut-elle célébrée à Paris ? — En voici la raison : Deux bonzes qui, à bord de deux navires envoyés par le mikado, en mission à Constantinople, remplissaient des fonctions analogues à celles des aumôniers catholiques, se trouvaient ici, après un voyage à travers l'Europe.

Quand ils virent les merveilles du *Musée des Religions*, qu'ils retrouvèrent les objets traditionnels de leur religion et qu'ils se virent dans la possibilité de célébrer leur culte, selon l'exigence des rites, ils sollicitèrent la faveur d'y être autorisés.

Cette autorisation leur fut accordée et Guimet mit à leur disposition une vaste chapelle bouddhique. L'autel est une sorte de buffet à deux battants au fond duquel, entourée de lumières et de parfums, siège l'image en cuivre repoussé de Boudha Amida. A gauche et à droite, des brûle-parfums qu'on n'a pas allumés pour ne point donner la migraine au public. Un peu plus à gauche, un autre autel plus petit qui supporte un coffre où sont les livres saints.

Enfin, en face de l'autel, deux fauteuils pour les officiants. L'un, à côté de lui, a le gong des cérémonies orientales, l'autre une plaque de cuivre sus-

pendue qui résonne une octave au-dessus du gong.

Devant eux ils ont chacun un coffret, où l'on dépose le missel, l'encensoir et l'éventail qui fait partie intégrante du costume et du rituel.

Après neuf prosternations, la cérémonie commence. Il est impossible de ne pas saisir les analogies qu'il y a entre cette *Han-ou-Kan* et une messe chantée.

La *gatha* ou stance sacrée, qui sert d'*introït*, est chantée sur un mode presque identique à notre plain-chant. Le sens est :

« Ne faites aucune mauvaise action : accomplissez toute bonne œuvre — *purifiez vos pensées*. — Voilà l'enseignement des Boudhas. »

— « Tu me laveras avec l'hysope et je serai purifié. »

Puis des fleurs, représentées par des feuilles de papier doré, sont offertes aux esprits désincarnés, aux Boudhas qui flottent dans l'air et alternativement, comme les bergers de Virgile, les bonzes, en versets amebés, chantent le *Credo* de leur secte, en sanscrit.

Après ce *Credo*, vient une formule d'invocation *Namou Amida Boutsou* que traduit exactement le *Kyrie Eleison* chrétien et qui est répétée neuf fois, comme le *Kyrie*. Deux hymnes terminent la cérémonie qui ressemble fort au commencement d'une messe, jusqu'à ce que l'on appelle le canon.

L'enfant de chœur, un japonais, est en habit noir. Derrière les officiants, se tiennent, raides et décoratifs à titre de suisses, deux huissiers du musée Guimet, avec le claue et la chaîne d'argent. La voix bizarre des officiants, qui par moment semblent *iodler* comme les bergers tyroliens, n'a pas même amené un sourire, et les assistants — tout le monde élégant des premières — a été vivement intéressé. Il semblait qu'on venait d'ouvrir une fenêtre, non sur un pays éloigné, mais sur un passé ancien, dont survivent jusqu'à nous les rites parallèles des liturgies sœurs, séparées par des mondes et des océans.

Et l'on croyait saisir quelques-uns des anneaux de cette chaîne ésotérique mystérieuse qui relie les *richis* de l'Inde, les réformateurs de la Chine ou du Nippou, aux prophètes de la Bible et aux pères du désert de Thébaidé; quelque chose de cette tradition qui met presque les mêmes paroles rituelles aux lèvres du bonze japonais et du curé catholique.

Nos lecteurs se souviennent sans doute des incidents soulevés l'année dernière, à cette époque, par les conférences de carême faites à l'église Saint-Merri, par le P. Le Moigne.

Les mêmes faits se reproduisent cette année. Le même conférencier explique à sa façon, le mardi de chaque semaine, le *Miracle* et l'*Hypnotisme*. Il est probable qu'il conclura comme l'année dernière, en affirmant que les guérisons obtenues par le magnétisme, que la vue sans le secours des yeux, la prévision et autres phénomènes qu'il ne saurait expliquer, quoiqu'ils soient bien explicables, sont l'œuvre du démon et que ceux qui les obtiennent ne sont que les suppôts de l'enfer.

Il paraît que le tombeau de Mesmer est en ruine. La *Chaîne magnétique* vient ouvrir une souscription pour la restauration et l'entretien de ce monument que tout magnétiseur doit tenir à conserver. Ceux de nos lecteurs qui désirent prendre part à cette œuvre sont priés d'envoyer leur souscription à M. L. Auffinger, 15, rue du Four.

Le maire de Lyon vient d'interdire les séances d'hypnotisme et de suggestion dans les théâtres, cœuvres et établissements publics.

REVUE DE L'ÉPARGNE

Le marché se présente, en cet an de grâce 1891, dans des conditions tout inverses de celles qui furent de longue date son régime normal.

Jusqu'à ces derniers temps, la Rente française avait été le remorqueur de la place. La rente française est remorquée, ou a besoin d'être remorquée. Les propulseurs actuels du marché sont l'Italien, qui l'eût dit? et le groupe de valeurs ottomanes, qui l'eût cru?

En d'autres termes, la spéculation, ne trouvant plus d'aliments sur nos fonds publics, en voulant peut-être à M. Rouvier du surmenage de la Rente nationale, cherche ailleurs, en fonds étrangers ou valeurs spéciales le champ nécessaire à son activité.

Telle est la caractéristique des Bourses qui se succèdent au sortir de l'état d'indécision créé par les résultats de l'Emprunt national.

Le 3 0 0 Ancien presque sans changement à 95 80; le Nouveau de même à 94 12. Et sur l'Amortissable, sur le 4 1 2, pas l'ombre de transactions sérieuses à mentionner.

La spéculation s'est donc portée sur les fonds étrangers. Tout pour l'Italien! c'est le cri actuel. Il y a peu de temps, la rente italienne était à 92 40. Crispi à terre, elle gagne un point; de Rudini, chef du cabinet des économies, elle gagne un autre point, et s'apprête à gagner un troisième au-dessus de 95. Certains gros acheteurs dans les cours antérieurs ne se trouvent pas à plaindre.

Fonds Ottomans assez vivement stimulés; la Banque au-dessus de 630; le Turc à 18 70; c'est l'opération basée sur le tribut de l'Égypte qui s'avance.

De même pour l'Extérieure espagnole, poussée au-dessus de 77. On annonce à fin de mois la Conversion Cubaine.

De même pour le Portugais entre 56 et 57; l'emprunt gagé sur les Tabacs est chose définitivement conclue.

Côté des valeurs; hausse du Rio-Tinto, vers 590, des Alpines vers 226.

Et la baisse carabinée d'un titre aurifère fortement proné, les Placers de la Haute Italie; 400 fr. de perte à un moment donné; excuser du peu. La maison Cizcaud, émettrice de ces titres, s'est mise en liquidation; mais on affirme que ce n'est pas une liquidation en perte.

Pour finir, l'Action Banque de France entre dans la période d'expectative aux environs de 4300. Le bilan de cette semaine accuse une augmentation de 56 millions à l'encaisse or. C'est la Banque d'Angleterre qui a renvoyé les lingots de son emprunt de 75 millions.

À Berlin, souscription au nouvel emprunt 3 0 0 consolidé de 450 millions de marks. On sait que l'emprunt précédent n'avait pas réussi, celui-ci serait au contraire un succès; la souscription aurait atteint le chiffre de 20 milliards de marks. Le milliard est devenu l'étalon des souscriptions publiques en matières d'emprunts d'État.

L'Association financière,

1, Rue Laffitte, 1, Paris.

Pour tous renseignements financiers et notamment pour: Les parts placers Haute-Italie; la faillite de la Banque Macé. S'adresser à l'Association financière, joindre un timbre pour réponse.

THÉÂTRES ET CONCERTS

OPÉRA, 8 h. : OPÉRA-COMIQUE, 8 h. 1/4; FRANÇAIS, 8 h. 1/4
Voir l'affiche.

ODÉON, 8 h. 1/2. — *Les Faux Bonshommes*.

GYMNASÉ, 8 h. 1/4. — *Silence dans les rangs*. — *L'Obs.*

VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. *Les Sœurs de Jorville*. — *Liliane*.
PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — *La Peur*. — *Le Courrier de Lyon*.

PALAIS-ROYAL, 8 h. — *Mon Collègue*. — *Joies de la paternité*. (La première de *Les Joies de la paternité* de MM. Bisson et Vast-Ricouard a eu le succès de rire qu'on en attend it.)

VARIÉTÉS, 8 h. 1/4. — *Voyage en Suède*. — *Ma cousine*.
RENAISSANCE, 8 h. — *Suites d'un premier lit*. — *L'Hôtel Godelot*.

NOUVEAUTES, 8 h 1/2. — *Le Rotin*. 9 1/4. *Les Coulisses de Paris*.

AMBIGU, 8 h. 1/4. — *Le Régiment*.

THÉÂTRE-HISTORIQUE, 8 h. 1/4. *Sainte-Russie*.

GAITÉ, 8 h. *La Fée aux chèvres.*

CHATELET, 8 h. — *Camille Desmoulins.*

BOUFFES-PARISIENS, 8 h. — *Ma Victime. Miss Hélyett.*

FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2 — *Valentine.* — *Mousquetaires.*

MENUS-PLAISIRS, 8 h. — *Préfet.* — *Noce de Mlle Loriquet.*

DÉJAZET, 8 h. 1/4. *Déménageons. Ferdinand le nocceur.*

CLUNY, 8 h. 1/4. *Disparu.* — 9 h. *Carnaval d'un merle blanc.*

CASINO DE PARIS, 8 h. 1/2. — *Spect. varié. 2 orchestres.*

CONCERT PARISIEN, 8 h. — *Yvette Guilbert, Debinos le truc.*

LES DÉCADENTS, — 9 h. *Les Ages du coucher.*

ELDORADO, 8 h. — *Troupe Ivanoff.* — *Pauvre Pierrot.*

SCALA, 8 h. — *Paulus.* — *Les Surprises du Carnaval.*

FOLIES-BERGÈRE, 8 1/2. — *Yeanoff.* — *Kan-Hill, Douroff.*

MONTAGNES RUSSES, de 8 h. 1/2 à minuit.

MOULIN-ROUGE. *Bal. Mercredi et Samedi, fête de nuit.*

MUSÉE GRÉVIN. *Vision de Jeanne d'Arc, les Juva-*

naises, Eyraud.

NOUVEAU CIRQUE, 8 h. 1/2. — *Garden-Party, James*

Fillis.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

→ directeur reçoit tous les jours de 1 à 4 heures.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

Par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, où les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1, — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2, — contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3, — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sclérotique.

Le n. 4, — contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur on fait des lames dites *spéciales* ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples. Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Bracelet magnétique

Bijou nikelé très élégant. L'emploie contre tous les maux, tels que maux de tête ou d'estomac, palpitations, battements de cœur, névralgies migraines, douleurs dans les bras, crampe des écrivains et des pianistes etc., etc.

Les bracelets se font de trois grandeurs. Indiquer la grosseur du poignet par l'un de ces mots : *gros, moyen, petit.*

Prix du bracelet 40 fr.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments. Prix 40 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 10 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies ou plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature, la cause, les symptômes de la maladie l'époque depuis laquelle on souffre etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et nikelés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative : c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la *force vitale* disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr.

Prix de la vitalisation, nikelage ou garniture . . . 3 fr.

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale. Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 10 pour 100.

PRIME ARTISTIQUE

Offerte gratuitement à tous nos abonnés.

Toujours désireux d'être agréable à nos abonnés, nous nous sommes assurés le concours d'un peintre parisien de talent M. C. Alexandre, pour leur offrir gratuitement la peinture à l'huile d'un portrait agrandi.

Cette prime artistique basée sur un procédé nouveau, ne doit pas être confondue avec celles offertes par certains journaux et dont elle diffère complètement.

Son grand avantage est que la peinture est faite, *non pas sur la photographie envoyée*, mais sur un panneau au de bois d'après un agrandissement, et que le modèle est toujours renvoyé intact avec le portrait agrandi.

C'est là une innovation de la plus grande importance dont on appréciera tout l'attrait.

Pour jouir de cette faveur, demander le bon que nous enverrons gratuitement à tout abonné, ancien ou nouveau, avec les renseignements nécessaires pour envoyer la photographie-modèle à l'artiste (Joindre un timbre pour la réponse; on reçoit les timbres étrangers).

Cette prime, d'une valeur de DIX FRANCS, est même accordée aux abonnés gratuits qui en font la demande.

Ces peintures exécutées avec art, sont d'une fidélité irréprochable et forment de véritables portraits de famille.

RELEVÉ ANALYTIQUE.

De quelques guérisons obtenues par le Magnétisme

Ces cas qui sont précédés d'un * ont été obtenus par le magnétisme de l'aimant; les autres, par le magnétisme humain.

Affections du cerveau et de la moelle épinière

Mme G. — Aliénation avec dépression de toutes les facultés mentales, datant de 13 mois. Guérie en 13 jours, octobre 1887.

Mme Fouzeral. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la dernière période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuelles, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, paraplégie. Guérie en 2 ans 1/2 (février 1888).

Mlle D. — Hémiplégie, suite de convulsions. Le côté gauche est très faible, la main est affectée de tremblement et la jambe se fatigue vite. Guérie en 6 semaines, février 1890.

Affections de l'oeil

M. X... sourd-muet, 22 ans, guéri en 2 mois, octobre 1885.

Affections de la vue

Mme X. — Aveugle depuis huit ans, suite de violentes douleurs dans la tête. Guérie en 3 mois, février 1890.

Affections des reins

M. M. — Souffrait de la gravelle depuis plus de trente ans. Guéri en quatre mois, juillet 1889.

Mme G. — Souffrait de douleurs néphrétiques presque continuelles depuis 10 ans. Hallucinations, malaise général. Guérie en quelques semaines, octobre 1889.

Affections de la gorge et du larynx

Mlle M. — Laryngite chronique depuis 4 ans, aphonie presque complète, tête lourde, appétit capricieux, malaise général. Guérie en 15 jours, février 1890.

Affections du Cœur

Mme M... — Paralysie du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances (janvier 1888).

Mme M. — Palpitations presque continuelles accompagnées de suffocation; douleurs malaises générales depuis deux ans. Calmée en deux mois, entièrement guérie en dix-huit mois, octobre 1888.

Mme A. — Asystolie, arythmie, ascite, œdème des membres inférieurs, cachexie cardiaque, asthme. Amélioration considérable obtenue en 3 mois, juin 1889.

Mme M. — Névralgie du cœur depuis plusieurs années. Guérie en quelques semaines par un bracelet magnétique, février 1890.

M. B. — Battements de cœur depuis 6 mois, suite d'émotion. Oppression, malaise général. Guéri en 7 séances, février 1890.

Affections des poumons

M. S. — Bronchite depuis 2 ans 1/2. Quintes de toux, oppression, expectoration, douleur violente dans la région du cœur, appétit capricieux, souvent des vomissements, insomnie, cauchemars. Guérison en 54 séances, février 1890.

Affections de l'estomac et de l'intestin

Mme D... — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (février 1886).

Mme Valentin. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (février 1883).

Mlle Ern... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuels, aigreurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (mai 1886).

Mlle D. — Gastralgie depuis sept ans. Maux d'estomac continuels, appétit presque nul, lourdeur de tête, état fébrile, malaise général. Guérie en 15 séances (juillet 1889).

Mlle G. — Vomissements nerveux rebelles à tous les moyens médicaux. Calmée immédiatement, juillet 1888.

Mme L. — Maux d'estomac continuels, digestions lentes depuis très longtemps. Guérie en quelques jours, octobre 1888.

Mlle G. Vomissements nerveux, qui cessèrent dès la première application, juillet 1888.

M. T. — Souffrait depuis 20 ans Constipation opiniâtre, douleurs brûlantes dans le ventre et l'estomac. Appétit presque nul, vomissements, maux de tête, agacements, insomnie. — Guéri en 3 mois, octobre 1889.

M. N... — Constipation des plus opiniâtres, depuis 20 ans. Evacuations impossibles sans lavements purgatifs, appétit nul, ballonnement du ventre, coliques, vomissements, fièvre malaise général, insomnie. Guéri en deux mois et demi (octobre 1889).

M. C. — Diarrhée chronique depuis 34 ans. Appétit capricieux, digestion lente, faiblesse extrême, surtout dans les jambes, douleurs dans les reins. Guérie en 33 séances.

M. V. — Constipation opiniâtre depuis 10 ans; troubles gastriques, maux de tête, insomnie, malaise général, guéri en 3 mois, octobre 1890.

Affections de la matrice et des ovaires

Mme C... — Atteinte depuis un an d'une perte presque continuelle. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreilles, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 20 séances (octobre 1884).

Mme de X. — Règles supprimées depuis 18 mois, constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guérie en un mois (juin 1888).

M. e D. — Métrite depuis 3 ans. Ballonnement du ventre, douleur dans la région de la vessie, marche pénible, malaise, insomnie. Guérie en 34 séances.

Mme M. — Ovaire deduis 7 ans. Douleurs violentes, gonflement du ventre; constipation, troubles digestifs; Guérie en 7 séances, février 1890.

Affections du sang

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de léthargie, règles supprimées depuis 2 ans, très grande anémie. Guérie en 3 mois (avril 1879).

Mlle Ler y. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgie, dépression progressive, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 2 mois, juin 1884.

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général, inquiétude continuelle, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crises de nerfs, ennui continu, malaise général, insomnie depuis 8 ans. Guérie en 16 jours (juillet 1885).

M. G. — Très impressionnable, depuis plusieurs années; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en cinq jours (octobre 1885).

M. S. — Affaiblissement physique et intellectuel depuis 8 ans, perte de la mémoire, grande impressionnabilité, digestions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypocondrie. Guéri en 45 jours. (janvier 1886).

Mlle S. — Malaise général, état nerveux. Guérie en huit jours, juin 1889.

Mme M. — Douleurs, crampes dans les jambes, maux de tête, digestions pénibles, malaise, agacement, ennui. Guérie en 15 jours, par un bracelet magnétique, février 1890.

Enfant de deux ans. — Tremblement continu de toutes les parties du corps, état fébrile, suites de frayeur, depuis trois semaines. Entièrement calmée en huit jours, octobre 1888.

Mlle E... — Danse de Saint Guy depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (février 1886).

M. F... — Crises hystériques se manifestant surtout par de la colère, de la mélancolie, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (janvier 1886).

Mme M... — Crises de contracture, perte de connaissance, manie du suicide, datant de plusieurs années. Guérie en 4 mois (avril 1888).

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une séance (septembre 1880).

Migraine — Névralgie

Mme Sior. — Endure depuis 6 ans les douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (juin 1877).

M. X. — Douleurs de la face sévissant par crises presque continuelles, d'une violence inouïe, depuis neuf ans. Guéri en quelques mois, juillet 1889.

M. L. — Névralgie dentaire qui s'irradiait parfois dans toute la face, depuis cinq à six ans. Guéri en un mois, juillet 1889.

Mme C. — Névralgie faciale datant de 3 ans qui rendait la mastication impossible. Guérie en quelques semaines, février 1890.

Mme X. — Crises violentes tous les 12 à 15 jours, depuis 8 ans; nausées, vomissements, perte de la mémoire, habitude Guérie en 3 mois 1/2, octobre 1890.

Tumeurs

Mlle M... — Tumeur dans la partie moyenne de l'hypocondre gauche. Déformation du ventre, douleur, chaleur cuisante, serrement autour de la taille, oppression, difficulté de se baisser et de marcher, constipation, hémorragies nasales datant de huit ans. Guérie en deux mois et demi (juin 1884).

Mme T... — Tumeur occupant la région inguinale droite. Douleur vive dans tout le côté droit, marche pénible, battements de cœur, malaise général, depuis trois ans. Guérie en 4 mois (novembre 1886).

Douleurs — Rhumatismes

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (janvier 1886).

M. M. — Douleur vive lente à l'épaule depuis sept ans. Guéri en deux mois 1/2, octobre 1888.

M. R. — Rhumatisme articulaire, douleurs atroces depuis deux mois. Calmé en trois jours, guéri en six semaines, octobre 1888.

Paralysies

M. L... — Paralysie des jambes depuis 4 ans, la marche est presque impossible. Guéri en 8 jours. (novembre 1880).

Mme X... — Paralysie complète du bras gauche depuis un an. Guérie en une seule séance (février 1885).

M. A... — Impossibilité de se mouvoir, incontinence d'urine, constipation, oppression, insomnie, datant de 4 ans. Guéri en 8 mois (avril 1888).

Le compte rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades, est inséré dans les numéros indiqués du *Journal du Magnétisme*.

Chaque numéro est envoyé contre 50 centimes à ceux qui en font la demande à *L'Institut magnétique*, 23, rue Saint-Merci, Paris.

DEMANDES & OFFRES

On offre: **La Médecine nouvelle**, par Louis LUCAS, 2 vol., 15 fr. — **La Chimie nouvelle**, par le même, 10 fr. s'adresser au bureau du Journal.

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville.
S'adresser à l'Institut magnétique, 23, rue St-Merri, Paris.

BAINS

Thermes d'Apollon, 163, rue Montmartre. — Grande piscine à eau courante, douches, salle de sudation à 60°, étuve d'air humide aromatisé. Café-restaurant; concert d'amateurs le samedi à 9 heures du soir. Mercredi, réservé aux dames.

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, mémoires, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr.; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

COURS & LEÇONS

Cours et leçons de Magnétisme, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri.

JOURNAUX

La Gazette critique. — Journal littéraire, artistique et mondain. Directeur; A. RAIMON; Rédacteur en chef; G. FABIUS DE CHAMPVILLE. Ab. 3 fr. par an.

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits gravures etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 12 fr.; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr.; 12 ex., 2 fr.; 4 ex., 20 centimes.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage. 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique. — Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Le magnétisme chez les Anciens, avec fig.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 fig.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUQUAT. — La Médecine jugée par Broussais, Bordeu, Barther, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

LÉVY-BING. — Etymologie et signification des mots Magnétisme, Somnambulisme, Hypnotisme.

PAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

ED. RAOUX. — Zoothérapie ou traitement de l'homme malade par le magnétisme des animaux.

P.-C. REVEL. — Esquissés d'une démonstration scientifique de la vie future.

O. WIRTH. — Quelques éclaircissements sur la médecine occulte.

Librairie Paul Vigot, 10, rue Monsieur-le-Prince, Paris. Achat vente et échange de livres. Médecine, Science et Littérature. Achat de Bibliothèques au comptant.

En distribution, catalogue de livres sur les sciences occultes et le magnétisme

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage Magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

PARFUMERIE

Découverte merveilleuse. — Les produits de la Parfumerie Marie, 10, rue Rochechouart, sont les seuls qui préviennent efficacement les rides, arrêtent la chute des cheveux et les font repousser où ils sont tombés. On traite à forfait. *Lait de Marie*, pour les rides. 7 fr. le flacon; *Créme de Marie*, 4 fr. le pot; *Eau Marie*, contre la chute des cheveux, 6 fr. le flacon.

PHOTOGRAPHIE

Landrin-Robaut, Photographe de la Société magnétique de France, 60, rue Trujaut, Paris. — Photographies en tous genres, reproductions, agrandissements au charbon, au platine, etc.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité consulte pour *Matéridie*, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour *Recherches Renseignements*, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri Paris, et par correspondance.

VINS & LIQUEURS

Grands vins de Champagne. — (Union des propriétaires fondée en 1858). 12 grands diplômes d'honneur, 32 premières médailles. E. MEUCIER et C^o, à Epernay.

Guignolet. — *Gaucher et Gaultier*. Liqueur spéciale d'Angers. Exiger cette marque qui est la plus ancienne. — *Goutez au Cherry-Brandy, Prenez le Vermouth Guignolet*.

Brannens. — Maisons à Bordeaux et à Arcachon. Représentant à Bruxelles *Renommée universelle des Armagnacs et de la Fine Champagne*.

DIVERS

Copies en caractères typographiques à la machine à écrire, en un ou plusieurs exemplaires. (Manuscrits, Romans, Pièces de théâtre, Circulaires, Notes, Rapports, etc.) *Travaux et leçons de Sténographie*. G. BUISSON, 17, rue d'Arcule, Paris.

L'AIMANT EN MÉDECINE.

— Toutes les maladies nerveuses et la plupart des maladies organiques: Anémie, Asthme, Crises de nerfs, Constipation, Crampes, Diabète, Engorgements, Fièvres, Gravelle, Hystérie, Incontinence, Insomnie, Maux de tête, de dents, d'estomac, de reins, Migraine, Névralgie, Palpitations, Paralyse, Rhumatisme, Sciatique, Surdié, Tic, Vomissements, etc., etc., sont guérissables par les aimants. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et moins violents, et la guérison se fait sans médicaments et sans modifier son régime et ses habitudes.

Les aimants de M. DURVILLE, déposés et brevetés en France et à l'étranger ne portent aucune gêne, sans aucune fatigue. L'immense avantage qu'ils ont sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre qui constitue la santé.

M. DURVILLE, 23, Rue Saint-Merri, à PARIS, envoie sa brochure *Application de l'Aimant au traitement des Maladies*, à tous ceux qui lui en font la demande.

Tous les participants, actionnaires, obligataires et clients de la **BANQUE D'ETAT** doivent, dans leur intérêt, s'adresser immédiatement et exclusivement à M. L. GREGORI, ex-rédacteur du **Petit Financier Universel**, organe de la dite Banque. — 1, RUE LAFFITTE, PARIS.

Les annonces sont reçues au prix de deux francs la ligne mesurée au lignomètre de 6 points, par M. F. de LAUNAY, administrateur, visible les mardis, jeudis et samedis, de midi à 2 heures, au bureau du journal, 23, rue Saint-Merri.

La place réservée aux annonces étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

Le Gerant : A.-M. BEAUDELLOT.

Paris. — Imp. A.-M. BEAUDELLOT, 16, rue de Verneuil.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte DE CONSTANTIN.
— 4^e, M. — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT.
— 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN.
— 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le
Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédac-
teur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. —
24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC.
— 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHËN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M.
GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DE-
NIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. le Docteur PAVLIDÈS.
— 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — M^{me} BLAVATSKY, *Secrétaire
de la Société Théosophique de Madras*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*.
— DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Bue-
nos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minnéapolis*. —
LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — LE Comte de MARICOURT, *à Sentlis*. LE Docteur MAGGIORANI,
Médecin du roi d'Italie, à Rome. — MAX DESSOIR, *à Berlin*. — LE Docteur PERRONNET, *à Lyon*.
— PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lu-
gano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à
Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de
Simla*. — STAINTON-MOSKES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Pro-
fesseur à l'Université de Genève*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 40 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE ; — Avec des anciens numéros
du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de li-
brairie marqués d'un* — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 10 fr
- 2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs.

La prime est remise sans frais dans nos bureaux ; elle est expédiée partout moyennant 1 fr. 30 port et emballage

Tirage bi-mensuel : 15.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège	MM. Conard.
2 ^e	— Berthet.
3 ^e	— Bouvery.
4 ^e	— Burg.
5 ^e	— F.-J. Cazalis.
6 ^e	— Chauvières.
7 ^e	— Christin.
8 ^e	— Collas.
9 ^e	—
10 ^e	—
11 ^e	— Le vicomte de Constantin.
12 ^e	— Courlet.
13 ^e	— Milo de Méyer.
14 ^e	— Desvignes.
15 ^e	— Michelet, homme de lettres.
16 ^e	— Dubucquoy.
17 ^e	— L. Duchemin, homme de lettres.
18 ^e	— H. Durville.
19 ^e	— Forestier, avocat.
20 ^e	— François.

21 ^e siège	MM. Froment.
22 ^e	— Grinevald.
23 ^e	— Guyonnet du Pérat.
24 ^e	— Jacquillat.
25 ^e	— Borhmann.
26 ^e	— Lessart, ancien magistrat.
27 ^e	— Létrange.
28 ^e	— J. Lévy.
29 ^e	— Amédée-II. Simonin.
30 ^e	— Martin.
31 ^e	— Maubon.
32 ^e	— Réveilhac.
33 ^e	— Nogués, ingénieur civil des mines.
34 ^e	— De Casti.
35 ^e	— Pennel.
36 ^e	— Canel.
37 ^e	— Sempé.
38 ^e	— G. Demarest.
39 ^e	— Le commandant Tarnier.
40 ^e	— Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. **Aunac**, à Montauban.
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).
G. Bertelot, à Orléans.
le docteur **Berjoan**, Vinça, Pyrénées-Orientales.
— **Bonnejoy**, à Chars-en-Vexin.
Chomier, à Saint-Etienne.
le docteur **Cornilleau**, au Mans.
— **David**, à Sigean (Aude).
Daniaud, (Charente-Inférieure).
Dumas, à Lyon.
Ducos, à Sion (Gers).
le docteur **Dupouy**, à Larroque, près Condom.
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.
H. de Fouré, à Rennes.
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).
J.-F. Guillet, à Lyon.
Hantz, à Béziers.
H. Homère, à Nancy.
J. Jung, à Bordeaux.

MM. **Lalanne**, à Lespéron (Landes).
Lesueur, ancien notaire à Caen.
J. Martin, à Troyes.
Martres, négociant à Mautauban.
Métais, huissier à Loudun.
le docteur **Mora**, à Brunehamel (Aisne).
J. Morgon, à Thoisse (Ain).
Nicolopulo, à Marseille.
H. Pelletier, à Madon, près Blois.
Quénard, à Clesle (Marne).
Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).
MM. **Revel**, à Lyon.
le docteur **Ripeault**, à Dijon.
E. Rouquette, Bianzac (Gard).
Sallé, à la Flèche (Sarthe).
A. Suire, publiciste à Parthenay.
Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
A. Vasseur, électricien à Calais.
Ad. Villebien à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur **Anfossi**, à Gènes, Italie.
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.
le docteur **Bourada**, à Roman, Roumanie.
Bourkser, à Odessa, Russie.
Ch. Carron, à Hérissau, Suisse.
Jésus Ceballos, à Mexico.
le docteur **Correo Barata**, à Lisbonne.
— **Girgois**, à Plata, Rép. Argentine.

MM. **Kopéra**, à Schwientochlowitz.
de **Lagrange**, Vera-Cruz, Mexique.
le docteur **Létoquart**, à New-York.
Milo de Meyer, à Londres.
Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique.
MM. **A.-J. Rico**, à la Haye.
M.-N. Rovira, à Barcelone.
Soulhassaye, à la Trinité, Martinique.
Thomas, Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'Institut médical électro-magnétique de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
- L'Union spirite de Reims, représentée par M. **Mouclin**, secrétaire-trésorier.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1891

MM. le comte de Constantin	Président d'honneur.
le docteur Baraduc	Vice-président d'honneur
— Flasschoen	—
A.-H. Simonin	Président.
le docteur Mora	Vice-Président.
Pavlidès	—
H. Durville	Secrétaire général.
Burg	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat	—
Demarest	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de malades sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Pavlidès**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Canel, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mue Durville, etc.**, etc.

Les malades sont reçus gratuitement au siège de la Société, 23, rue saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 3^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

(Extrait du registre des procès-verbaux)

(Séance d'intérêt social, samedi 28 février)

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Simonin.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance et celui de l'assemblée générale qui sont adoptés.

Démission

M. CHANE, membre du conseil administratif, trop occupé en ce moment pour suivre les travaux de la Société, présente sa démission,

La démission de M. Chane est acceptée.

Décès

Le secrétaire général annonce la mort de M. Alp. COLLIER, l'un des fondateurs de la Société, qui, pendant deux ans, remplit avec beaucoup de zèle les fonctions de secrétaire, M. Collier était âgé de 29 ans.

Le président exprime les regrets que la Société éprouve en présence de cette perte inattendue et prie la famille d'agréer l'expression de toute sa sympathie.

Communications diverses

M. SIMONIN prend la parole pour exposer certains faits, de nature variée, qui, examinés au point de vue philosophique, peuvent avoir quelque portée sociale.

L'orateur s'exprime ainsi :

Le numéro du *Journal du Magnétisme* de janvier dernier, dit-il, reproduit sommairement une note sur un cas de suggestion neutralisée dans ses effets post-hypnotiques par l'application hétéronome de courants continus d'aimant. Un article de la *Tribune médicale* sur ce fait prouve deux choses. La première est que l'on peut suggérer à une personne endormie hypnotiquement l'idée d'un crime qui pourra être exécuté à l'heure, au jour et au lieu indiqués, contrairement à ce que certains personnages de grande notoriété ont récemment affirmé. La seconde est que la belle découverte de M. Durville, qui consiste en ce que le sujet peut se ramener lui-même à l'état psychologique ordinaire dans lequel il recouvre la volonté et la plénitude de sa conscience en portant la main gauche à son front, est cent fois supérieure, quant à son application, à celle dont a parlé le Dr Cazenave de la Roche : car pour employer un aimant, il faut en avoir un, comme dirait Jocrisse ; tandis que l'on voyage toujours avec ses deux mains, comme répondrait Calino. Supposez que l'on vous suggère l'idée de vous jeter du haut d'un pont dans la rivière et que vous n'avez pas d'aimant dans votre poche...

Il y a entre le magnétisme humain et le vrai psychique humain, des rapports qui seront connus plus tard ; car il se fait actuellement sur ce sujet des recherches, des travaux spéciaux et scientifiques très sérieux qui aboutiront un jour. Cet

aboutissement si désirable mettra fin à de nombreux malentendus.

Nous vivons à une époque où l'on a poussé la division du travail industriel jusqu'aux dernières limites ; et, sans que l'on s'en fût rendu compte, la division du travail s'est effectuée aussi dans les hautes régions du savoir humain. De sorte que, maintenant, le monde savant se compose de groupes de spécialistes ; chaque groupe travaille dans une branche particulière du savoir sans s'inquiéter si ce qu'il dit ou écrit s'accorde avec ce que disent ou écrivent les autres groupes. Nous rentrons dans un empirisme d'un nouveau genre. On sait que l'empirisme est une sorte de système de philosophie, qui recueille des faits sans s'occuper de les lier entre eux par une synthèse : les groupes agissent ainsi à l'égard les uns des autres.

Le résultat de cette manière de procéder est que chaque groupe ne voit jamais qu'un côté des choses qui se rapportent aux intérêts généraux, que chacun tire de son côté et que l'on reconstitue l'ancienne *Tour de Babel*. Quelques exemples feront comprendre ce qui précède.

1^o La *Revue philosophique* de janvier 1891, p. 93, parlant d'un livre que M. Garnier vient de publier sous ce titre : *La folie à Paris*, dit que « de 1872 à 1888, les cas de folie ont augmenté de 30 0/0 ; que les cas d'alcoolisme et de paralysie générale ont doublé depuis 15 ans ; et que l'alcoolisme semble jouer un rôle de plus en plus grand dans l'étiologie de la paralysie générale. »

Le *Journal d'Yverdon* du 8 décembre 1890, rapporte que le professeur Demme a fait à Berne une étude de l'influence de l'alcoolisme sur les enfants. Dans sa pratique médicale, il a observé 20 familles, dont 10 étaient adonnées à l'eau-de-vie et 10 à la tempérance.

Les 10 chefs de famille intempérants ont eu, dans les 12 dernières années, 57 enfants, sur lesquels 10 seulement ont vécu et se sont développés normalement.

Les 10 chefs de famille pratiquant la tempérance ont eu 61 enfants, dont 47 ont vécu et présentent un développement physique et moral régulier.

Il y a donc entre l'alcoolisme et la folie des rapports immédiats ; un troisième facteur de désordre, le Crime, vient se joindre aux deux premiers. Que font les savants officiels pour détruire ces trois grands fléaux qui sont la honte de notre civilisation et qui constituent un vrai danger pour la société ? Qu'ils le veuillent ou non, ils concourent à l'aggravation du mal.

2^o Les aliénistes qui écrivent de gros volumes pour expliquer les soi-disant causes et la soi-disant guérison de la folie, ne se sont jamais demandé ce qu'était le vrai contraire de la démence ; en d'autres termes, ils n'ont jamais cherché à définir l'état sain spirituel de l'homme, ou la Raison humaine ce qui est la même chose. Il en résulte qu'ils n'ont point la base, point de critérium, point de mesure pour établir ou pour définir l'aliénation mentale ; et on peut, les défier de dire exactement ce qu'un

vésanien a aliéné quand il tombe dans l'aliénation mentale. De sorte que les malheureux, envoyés dans les asiles d'aliénés, sont soumis à un traitement purement empirique. Depuis une certaine d'années, en dépit des hommes éminents qui ont laissé leur empreinte dans la question du traitement des maladies mentales (Pinel, Esquirol, Broussais etc.); en dépit des progrès étonnants réalisés dans l'application des sciences pendant ce siècle, les aliénistes ne peuvent pas prouver qu'ils connaissent mieux la folie qu'on ne la connaissait en 1791.

On sait qu'un certain nombre de cas d'aliénation mentale, sont dus à des lésions organiques ou traumatiques des centres nerveux; mais dans les quatre cinquièmes, ou plus peut-être, des cas de folie, les anatomistes ne peuvent rien découvrir d'anormal dans l'examen nécroscopique du cerveau des vésaniens: ce qui n'empêche pas la plupart des aliénistes d'affirmer que la « Folie ne peut pas exister sans une lésion des organes ».

M. Maudsley, *Le crime et la folie*, p. 75, dit ceci : « La folie étant une maladie qui ne peut pas exister sans un désordre des organes et des fonctions physiques, le diagnostic en doit appartenir au médecin, seul compétent pour rechercher et apprécier ce désordre. »

Le Dr Thulié, dans : *La Folie et la Loi*, dit à la page 85 : « Où est la limite nette entre la folie et la lucidité? En effet dans les cas embarrassants, lorsqu'on ne sait si c'est la folie qui côtoie la raison, ou la raison qui côtoie la folie, ce n'est qu'en les comparant à ses idées propres qu'on peut juger les idées d'autrui; mais alors une moitié de l'humanité peut faire enfermer l'autre. » En lisant ces lignes la première fois, j'avais applaudi l'auteur *in petto*, pensant qu'il cherchait à sortir de l'océan d'erreurs dans lequel se plait l'aliénisme actuel. Point! Sept pages plus loin, il affirme comme les autres que : « la folie est toujours le symptôme d'une altération organique; qu'elle soit curable, incurable ou mortelle, elle est due à une lésion matérielle ». Et maintenant, plus que jamais, il tient à ses affirmations qui froissent tout autant la raison que l'observation scientifique.

Le Dr J. Luys a écrit un livre: *Le cerveau et ses fonctions*, dans lequel il est question de la folie au chapitre III du livre II. Dans ce chapitre, comme dans le reste de l'ouvrage, tout est inexact, par la simple raison que l'auteur a oublié de parler des fonctions de la glande pinéale, de la voûte à trois piliers, du corps calleux et du *septum lucidum*. Ces quatre pièces internes sont celles dont les fonctions sont les plus importantes dans le cerveau; et le travail de M. Luys ressemble à celui d'un écrivain qui, voulant faire un *Traité de physiologie*, oublierait de parler du tube digestif, du cœur et des poumons. Le Dr Luys affirme aussi que les médecins seuls sont capables de donner un avis sur la folie.

Dans les livres étalés dans les devantures des éditeurs sur les trois grands fléaux dont il vient être

question : *La Criminologie*, l'*Anthropologie criminelle*, les *Maladies de la personnalité*, la *Philosophie du droit pénal*, la *Oriminalité comparée*, la *Pathologie de l'esprit*, *Dégénérescence et criminalité*, etc., vous verrez que tous les auteurs, qui sont de vrais spécialistes, n'ont en vue qu'une seule idée et ne s'inquiètent nullement de savoir si ce qu'ils disent ou écrivent ne forme pas une cacophonie avec les notions démontrées, avec les données de la vraie philosophie que j'ai appelée : la *photosphère des sciences*, ainsi qu'avec toutes les lois physiques acquises à la science.

Toutes ces contradictions constituent un danger pour l'esprit humain. Tous ces livres, qui n'aboutissent à la démonstration d'aucune loi, sont non seulement inutiles, mais nuisibles, en ce sens qu'ils sèment des erreurs et obligent les lecteurs à les lire inutilement : ils contribuent d'autre part à jeter l'esprit des masses dans la déraison.

3° Le vrai semble parfois invraisemblable; en voici une nouvelle preuve :

Tout le monde connaît la macédoine philosophique, composée des questions de la *génération spontanée*, de l'*évolutionnisme*, du *monisme*, du *transformisme* etc., qui a passionné pendant 30 à 40 ans les naturalistes, les métaphysiciens et les savants en us. Un professeur d'Iéna, M. Ernest Haeckel, vers 1860, en fit une savante doctrine matérialiste et s'en constitua le grand apôtre.

Les anciens ont cru à la *génération spontanée*; et à la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e, des naturalistes célèbres, Buffon, Needham, Priestley, Lamarck, Oken etc., y ont cru également. La question a été peut-être toujours mal posée; mais telle qu'elle a été comprise dans notre siècle elle devait, comme les machines de guerre, détruire ou être détruite.

M. Haeckel, le Saul ou le Paul du matérialisme, a écrit trois petits ouvrages : *Les preuves du transformisme*, *Le règne des protistes*, *Essais de psychologie cellulaire*, qui ont été traduits par M. Jules Soury; et le traducteur a fait précéder chacun de ces livres d'une préface ou d'une introduction dans lesquelles il a mis tous les sentiments d'amour, de tendresse et d'admiration que son cœur pouvait contenir pour la doctrine du néantisme; non-seulement il a adopté le contenu des écrits de Haeckel, mais il a cherché à enfler ou à dépasser les idées du maître.

Voici ce qu'on lit dans les livres dont il vient d'être question.

« Les monères sont d'informes corpuscules de plasma, de simples grumeaux albuminoïdes; on ne connaît point d'organismes plus simples que les monères, car elles sont dépourvues d'organes. Ces organismes, qui sont les premiers êtres vivants, ont apparu au fond des mers. Ainsi, de simples cellules descendues des monères, voilà les ancêtres les plus antiques du règne animal et de l'humanité. Les monères primitives sont nées par *génération spontanée dans la mer.* »

« La somme des fonctions des cellules cérébrales, est ce que l'on appelle d'ordinaire *l'âme* ou *l'esprit*. » C'est ce qu'avait dit Littré.

« Le système nerveux central est l'organe de la *raison* ; elle existe chez les chevaux, chez les singes et chez les chiens comme chez l'homme. « Le système nerveux central est également l'organe de la pensée et de la volonté. » Remarquez que *personne* n'a jamais vu dans le cerveau l'organe de la *raison*, et que MM. Haeckel et Soury ignorent absolument ce qu'est la pensée !

« Quand on acquiert la conviction que, déjà dans ces infusoires unicellulaires, il existe des caractères et des tempéraments très différents, des individus intelligents et insensés, forts et faibles, vifs et lourds, on ne peut s'expliquer les nombreux degrés de la vie psychique chez ces petites créatures que par l'hypothèse de différences très délicates dans la composition de leur corps protoplasmiques. » N'y aurait-il pas lieu de s'étonner que MM. Haeckel et Soury eussent oublié l'établissement d'asiles d'aliénés pour loger les petits *insensés* mucilagineux qui se trouvent au fond des mers ?

Dans le *Règne des protistes* se trouve l'histoire du *Bathybius*, nouveau genre de monères auquel M. F. Huxley donna, en 1868, le nom de *Bathybius Haeckelii*. Ces monères constituaient des masses de protoplasma amorphes, et couvraient de gigantesques réseaux le plus profond abîme des mers : de 5.000 à 25.000 pieds. C'est dans cette couche de mucosités vivantes que l'on avait enfin trouvé ce fameux *Urschleim* dont Oken avait prophétisé que tous les êtres organisés descendaient et qui devait être né de la matière inorganique. Le mot *Urschleim* veut dire, à peu près : *premier être mucilagineux ou gélatineux*.

On voit que la machine de guerre des *matérialistes-spontanéistes* était bien montée ; elle était appuyée d'une foule d'assertions sans preuves, oracles prononcés *ex-cathedra*, que nous ne pouvons, faute de place, rapporter ici. Cette machine n'était cependant qu'un château en Espagne que les découvertes de MM. Pasteur et Milne-Edwards ont fait évanouir comme la fumée s'évanouit dans l'air. Ce qui porta le dernier coup au système Haeckel-Soury fut l'attaque directe contre le glorieux *Bathybius-Haeckelii*, faite par Milne-Edwards à la séance de l'Académie des sciences du 25 octobre 1882 ; ce savant naturaliste affirma de la façon la plus catégorique que le mucilage du fond des mers ne contient pas d'êtres vivants et que le *Bathybius* n'avait jamais existé. J'ai rapporté ces faits et ces histoires tout au long dans ma *Synthèse scientifique et philosophique* ; et je croyais que les parents du *Bathybius* imiteraient son silence à l'avenir : j'avais compté sans mon hôte.

Voici où apparaît le vrai *invraisemblable*.

La *Revue philosophique* de janvier 1891 contient un article de 44 pages, dû à la plume de M. J. Soury ; cet article débute ainsi : « Que la conception mécanique du monde s'accorde ou non avec

« telle ou telle philosophie, il faut s'y tenir : c'est « notre ancre de salut. » Dans le corps de l'article on lit ceci : « La conscience n'est qu'un phénomène « d'accompagnement de certains processus organiques, c'est un élément presque négligeable pour « l'étude des mécanismes psychiques. » Voici la fin de l'article : « Tous les processus psychiques « sont des phénomènes réductibles à des phénomènes de mécanique moléculaire. »

Pour les spontanéistes, la *conception mécanique du monde* est une grande *balançoire*, une *fumisterie* nouvelle, inventée pour remplacer la défunte *génération spontanée* ; de par cette *conception* d'esprits détraqués, de par ce nouveau dogme de cerveaux fêlés, l'homme devra être considéré à l'avenir comme une machine (*machina* ou *μηχανή*) : le voilà mécanisé ; ce n'est plus lui qui pense. M. Soury nous dit que : « l'association d'un ou de « plusieurs groupes de représentations, constitue la « pensée. »

Tenez compte de ce qui précède pour bien comprendre ce qui suit.

M. Soury, professeur à Paris, semble ignorer les découvertes de Pasteur et de Milne-Edwards. Il dit ceci, page 2 de ladite *Revue philosophique* : « l'étude des êtres protoplasmiques que l'on trouve « au fond des mers, et dont on ne peut dire s'ils « sont animaux ou végétaux, servirait surtout à « montrer la vie à l'état de nudité. » M. Soury ignore ce qu'est la vie ; il n'en pourrait pas donner l'ombre d'une définition, et ne pourrait pas plus la montrer nue que vêtue. Mais passons. A la page 42, M. Soury affirme que : « les recherches biologiques de la dernière moitié de ce siècle ont peu « à peu ruiné l'idée qu'entre la nature organique et « la nature inorganique il existe une différence absolue. »

Donc, pour M. Soury, la ligne de démarcation, trouvée par Pasteur, entre la matière organique et la matière inorganique n'existe pas ; de même il ne faut pas tenir compte de la déclaration solennelle de M. Milne-Edwards affirmant que le *Bathybius* n'a jamais vécu que dans l'imagination de certains savants ! Pourquoi M. Soury n'attaque-t-il pas ouvertement les travaux des deux savants dont nous venons de citer les noms, puisqu'il affirme des choses contraires à leurs découvertes ? Cette manière de procéder ne fait pas honneur à son courage.

M. Soury, pour écrire des choses comme celles dont nous venons de parler, doit ignorer ce qui se passe à l'Institut, ou manquer de franchise. Il a affirmé que ceux qui ont cru ou qui croient à l'existence de l'âme, ont été ou sont des *névrosés*, à commencer par Jésus-Christ ; ne ferait-il pas bien de se faire examiner lui-même à cet égard ?

Quoi qu'il en soit il peut être utile de savoir que les théories du *néantisme*, comme les écrivent MM. Soury, Haeckel et leurs coreligionnaires matérialistes, sont la cause principale de l'augmentation effroyable du nombre des crimes et des cas de folie. Ces sinistres écrivains, dans leurs livres, en

lèvent à l'homme sa volonté, sa conscience, son libre arbitre, sa pensée et veulent qu'il soit irresponsable dans le crime.

Pour faire face à ce grave danger social, il faudra tous les efforts réunis des spiritualistes; et comme tous les partisans du magnétisme humain sont spiritualistes, vous comprendrez le motif pour lequel j'ai improvisé cette communication.

M. SUZAINÉ dit que tous les magnétiseurs connaissent le mal et que pas un ne cherche le remède. Les sociétés magnétiques, spirites ou occultes devraient démontrer aux savants — qui ne veulent pas encore l'accepter — la réalité du magnétisme qui prouve jusqu'à l'évidence l'existence de l'âme humaine et tous les avantages que l'humanité peut en tirer au point de vue de la philosophie et de la santé!

Presque tous les médecins rejettent de parti pris ce qui ne vient pas d'eux. Les plus belles cures que les magnétiseurs accomplissent dans l'ombre ne sont rien. En agissant ainsi, les magnétiseurs ne font aucun progrès, aucune découverte sérieuse et le magnétisme n'est pas plus avancé qu'il y a trente ans.

M. CHRISTIN dit que les magnétiseurs ont fait des découvertes considérables, surtout au point de vue de l'application du magnétisme à la guérison des maladies; et que, lors même qu'il n'y aurait que celles de M. Durville sur la polarité, ce serait déjà un pas immense. Mais ce qui est à déplorer c'est que certains savants — et ils sont nombreux — comprenant toute l'importance de ces découvertes, s'en emparent. S'en emparer pour le bien de l'humanité, c'est fort bien, et les magnétiseurs ne demandent que cela; mais ce qui est inqualifiable, pour ne pas dire malhonnête, c'est qu'en s'emparant de ces découvertes, ils les dénaturent et les donnent ensuite comme les leurs propres.

M. A.-J. RIKO, correspondant à La Haye, envoie son rapport sur l'état du magnétisme en Hollande (Ce document est reproduit plus loin).

Les sociétaires présents qui, pour cause d'absence à la séance précédente, ne s'étaient pas inscrits sur la liste de cotisation destinée à l'achat d'un album pour conserver les photographies des sociétaires, s'inscrivent pour que le titre de la Société soit gravé sur la couverture de l'album.

M. CHRISTIN verse 4 fr., M. SIMONIN, 2 fr., M. JACQUILLAT, 2 fr., M. VIVANT 1 fr. : total 9 fr.

M. JACQUILLAT remet sa photographie pour l'album de la Société.

La séance est levée à 11 heures 3/4.

Le secrétaire général

H. DURVILLE.

LE MAGNÉTISME EN HOLLANDE

La Hollande compte parmi les pays où le magnétisme a excité l'intérêt et où il a été le plus pratiqué au profit de l'humanité souffrante.

Dès 1814, parurent des ouvrages et des publications périodiques, entre autres un compte-rendu de la guérison de la demoiselle D..., à Amsterdam, par M. Van Ghert; les *Bydrogen*, documents sur le magnétisme, par les docteurs Hendrichsz, Nolters, etc.; plusieurs brochures des praticiens Meijer, Beeler, Noble, Esser, Van Son, Revius, Roesgen, Hoch, Becht, Nasch, et d'autres, parmi lesquels se rencontrent plusieurs médecins.

La Hollande a été visitée par les magnétiseurs Donato, Hansen, Verbeck, qui y donnèrent des représentations publiques. Il ne faut pas oublier celles du célèbre Regazzoni, de Bergame, qui resta quatre mois à la Haye et y fonda, en 1859, une société magnétique portant le nom de *Bergamo*, à laquelle succéda celle appelée *Oromase*; cette dernière s'occupa de magnétisme et d'expérimentation avec des *médiums*; son président, le major Revius, publia assez souvent le résultat des recherches entreprises, dans les journaux français du temps, consacrés à la cause magnétique.

Parmi les praticiens qui, en Hollande, obtinrent de véritables succès dans le traitement des maladies, il convient de citer Meijer, les docteurs Hendrichsz, Riben, Behler, Hoch. Quelques expérimentateurs privés obtinrent également de fort beaux résultats dans des causes très difficiles.

A notre époque, il n'y a plus de sociétés magnétiques proprement dites sur le territoire des Pays-Bas, mais dans plusieurs cercles spiritualistes, on s'occupe beaucoup d'expériences magnétiques, entre autres chez un des auteurs célèbres du pays, Mme Elise Van Calcar, chez les membres de la Société *Veritas*, d'Amsterdam, ainsi que dans les séances d'une autre société, la *Recherche de la Vérité*, fondée à Rotterdam par M. Srasch, un magnétiseur de la bonne école.

La Haye a été, jusqu'en 1889, la résidence de M. Ragazzi, un des membres de la famille Ragazzi, de Genève, que connaissent tous ceux qui s'occupent de science magnétique.

Il y avait fondé un dispensaire où des malades de toutes conditions furent traités avec beaucoup de succès. Si l'on se reporte aux statistiques très exactes, dit-on, que l'on a dres-

sées du traitement entrepris, on trouve un tiers des malades guéris, un tiers améliorés. Le magnétisme n'amena aucun changement dans l'état du dernier tiers.

C'était, en somme, un fort joli résultat, car ici comme en tout autre pays, les malades n'ont recours au magnétisme qu'une fois abandonnés des médecins quand leur mal est incurable et leur état désespéré.

De nos jours nous avons quelques praticiens, philanthropes, qui ne nous ont pas autorisé à les nommer, et qui donnent gratuitement leurs soins aux malades ayant recours à leur expérience.

Les docteurs F. Van Eden, Van Renterghem, et Plantenga à Amsterdam, le docteur de Jong à la Haye, traitent leurs malades au moyen de l'hypnotisme; deux d'entre eux font intervenir au cours du traitement les passes magnétiques, et ils semblent obtenir de meilleurs résultats que leurs confrères.

La presse hollandaise s'est beaucoup occupée d'hypnotisme, et je viens moi-même de publier, en notre langue, le premier *Manuel du Magnétisme*, volume de 300 pages, illustré de 24 gravures.

Dans une prochaine communication, je vous ferai connaître l'état actuel du magnétisme dans notre pays.

A.-J. RIKO.

La Haye. 26 février 1891.

LE MAGNÉTISME CHEZ LES ANCIENS

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, par H. DUNVILLE, 3^e édition.

CHEZ LES GRECS

Pythagore admettait l'existence d'un principe universel qui entretient l'harmonie générale entre tous les corps de la nature. En enseignant l'éternité de l'âme humaine, la pluralité des existences, il voulut prouver qu'à tous les degrés de l'échelle ontologique, depuis la plante la plus infime jusqu'à l'homme, le principe de la vie est partout le même.

Les stoïciens et plusieurs philosophes de la secte des péripatéticiens admettaient l'existence d'un fluide subtil qui remplit tout l'univers. Ce fluide, d'une ténuité extrême, capable de pénétrer tous les corps, anime, vivifie la nature entière et constitue le réceptacle où se produisent tous les phénomènes que nous observons. C'est la grande âme du monde, le moteur même de tout ce qui vit à la surface du globe.

Dans ce système, nos âmes sont autant de

particules séparées du Grand Tout qui retournent à leur origine quand la mort vient briser les liens qui la retiennent au corps matériel. Dans le *Télémaque*, Fénelon expose avec beaucoup d'élégance cette théorie de l'antiquité. « L'âme universelle, dit-il, est un vaste océan de lumière, nos âmes sont autant de petits ruisseaux qui y prennent leur source et retournent s'y perdre. »

Beaucoup de philosophes et de médecins pensaient que dans les fortes méditations, dans les songes, dans le délire, dans l'extase, l'âme humaine peut momentanément quitter le corps et se réunir à la grande âme du monde. C'est pendant cette union qu'elle peut voir dans l'avenir les destinées probables des hommes et des empires, découvrir les choses cachées ou ignorées, apprécier les remèdes qui conviennent à nos maux, avoir conscience de ce qui se passe dans les lieux éloignés et connaître jusqu'aux plus secrètes pensées des personnes avec lesquelles elle entre en communication.

Cette théorie leur permettait d'expliquer les visions, les songes et la clairvoyance propre aux pythonisses, aux devins, aux prophètes, aux inspirés qui, dans le délire ou l'extase, rendaient des oracles.

En Grèce, les temples étaient innombrables et tous jouissaient d'une réputation médicale plus ou moins grande. Les plus célèbres étaient consacrés à Esculape, dieu de la médecine. Le plus renommé pour ses cures extraordinaires était celui d'Epidaure; mais plusieurs autres n'en étaient pas moins fréquentés. Il y en avait un dans la Thrace qui fut célébré par Galien; un autre à Egée, en Cilicie, qui subsistait encore au IV^e siècle. « Ce temple, dit Origène, était toujours plein d'une multitude de grecs et de barbares, qui tous, attestaient avoir vu le dieu, non pas en apparence, mais lui-même en réalité, marquant sa présence par des oracles et des guérisons. » (*Origène contre Celse*, l. 8.)

Dans la *Vie de Constantin*, l. 3. ch. 56. Eusèbe, évêque de Césarée, qui voyait déjà l'action du démon dans un phénomène bien naturel qu'il ne pouvait expliquer, s'exprime ainsi : « Constantin abattit ce temple où des hommes qui passaient pour des sages de Cilicie venaient donner des preuves éclatantes d'erreur en adorant un démon qu'ils regardaient comme un médecin et un sauveur et qu'ils avaient en admiration de ce qu'il leur apparaissait quelquefois dans leur sommeil et les avaient guéris de leurs maladies. »

Dans le vestibule des temples consacrés au dieu de la médecine on remarquait les statues du sommeil, des songes, ainsi que de nombreux ex-voto et des tablettes couvertes d'inscriptions qui attestaient les guérisons obtenues.

Beaucoup d'autres divinités partageaient avec Esculape le monopole de la médecine.

Dans l'Attique, l'oracle d'Amphiaraios jouissait d'une grande réputation pour les guérisons que l'on obtenait au moyen des songes. Après avoir fait des sacrifices, les consultants s'étendaient sur des peaux de bélier pour s'abandonner au sommeil; ils avaient des visions et des songes qui étaient ensuite interprétés par les prêtres.

Strabon nous dit qu'il existait entre Nèpe et Praliès une caverne consacrée à Pluton et à Junon dans laquelle les prêtres s'endormaient pour les malades qui venaient les consulter.

Un document littéraire fort curieux, cité par Ed. Fournier dans *le Vieux Neuf*, t. II, c'est la lettre d'Aspasie à Périclès.

Aspasie y raconte ses courses lointaines, on dirait aujourd'hui ses pèlerinages, pour obtenir la guérison d'une terrible maladie qu'elle ne trouva que dans le temple de Podalyre à Lycère, par les songes révélateurs d'Esculape.

« J'ai suivi exactement, dit-elle, le conseil du sage médecin Naucratis. Je me rends d'abord à Memphis, où j'ai visité sans succès le temple d'Isis. J'ai vu la déesse et son fils Orus, assis sur un trône supporté par deux lions; de brillants fétiches ornaient son autel, où le matin brûlait de l'encens, le jour, de la myrrhe; et durant la nuit, s'exhalaient de délicieux parfums de Céphise. Là, j'appris que le jeune Alexandre s'était endormi dans le sanctuaire: on lui avait révélé dans un songe un remède pour guérir son ami Timoléon et que son vœu avait été exaucé.

« Moi-même, je m'endormis dans ce lieu sacré, sans obtenir aucune faveur, et l'on me dit que mon incrédulité était cause de mon malheur. Je partis pour Patras, où je vis la déesse Hygie, non telle que la représente Aristophane, agile, gracieuse, ses robustes flancs ceints d'un léger vêtement, tenant d'une main la coupe d'une muse, d'où s'élançait un serpent; mais je la vis sous une forme mystérieuse à cinq faces. Une fontaine sacrée s'offrit à ma vue, et pendant que je déposais mon offrande aux pieds de la déesse, je devais, suivant le conseil des prêtres, attacher mes regards sur un objet flottant, sur l'onde de la fontaine.

Mais je n'obtins rien. J'allai plus loin, et partout où j'arrivais les dieux me semblaient aussi sourds que ton Aspasie était chagrine. Soudain, j'entends nommer Podalyre; je demande, on me dit que son temple est à Lycère: Je m'y rends aussitôt. A peine suis-je arrivée, que je me baigne dans le fleuve. En sortant de l'eau, je répandis sur moi un baume odorant que Sozime, notre ami, m'avait donné, le jour où je quittai Athènes.

« Je tâchai par mes prières de me rendre digne de la réponse du dieu. A l'approche de la nuit, je me couchai sur la peau d'une chèvre, près de la colonne qui portait la statue du dieu, et je fus plongée dans un doux sommeil. Bientôt autour de moi, se répandit une clarté suave. Crois-moi, Périclès, oui crois-moi, dans ce calme de l'âme, le divin Esculape, enveloppé d'un brillant nuage, m'apparut avec ses deux filles et me promit la santé. Mon sommeil fut profond jusqu'au point du jour. A mon réveil, je me trouvais sur le même côté où je m'étais mis la veille. Je vis Cyprine; Cyprine, qui fut aimée de Podalyre, vint elle-même: elle vint et me guérit. O vous! Podalyre, Cyprine, Esculape, recevez à jamais l'encens de la main d'Aspasie et de Périclès!

» Apprends de plus que, le même jour, une femme infortunée, affligée d'un engorgement au sein, vit en songe le petit dieu Harpocrate étendu sur des feuilles de lotus, enveloppé depuis les pieds jusqu'à la tête et qui lui demanda le lait de ses mamelles; ce qui fut cause qu'on lui donna un remède salutaire.

» Les prêtres désignent ces songes sous divers noms, soit qu'ils les interprètent pour la guérison, soit que la divinité elle-même apparaisse dans le songe et donne la santé. Quels rêves! dis-tu, Périclès, et peut-être en ris-tu. Ce qui toutefois n'est pas un rêve, c'est que je suis guérie et que je t'aime.»

Jusqu'à Hippocrate, l'art de guérir n'était pratiqué que dans les temples, à la voix des oracles ou sur les places publiques, par des empiriques, et la médecine ne reposait sur aucune base scientifique. Partout on employait des pratiques mystérieuses, des frictions, des attouchements et divers procédés qui, comme ceux des égyptiens, présentent la plus grande analogie avec les procédés magnétiques. Ceux qui n'avaient pas recours à ces procédés demandaient aux révélations obtenues en songe, dans un sommeil mystérieux, l'indication des remèdes qu'ils devaient opposer à leurs maux.

On appelait *songes* les révélations obtenues

dans un état particulier ainsi que l'état même dans lequel on les obtenait. Comme le délire et l'extase, cet état, mal défini, n'était qu'une forme du somnambulisme lucide, s'il n'était pas le somnambulisme même, comme Aubin Gauthier cherche à le démontrer dans son *Histoire du somnambulisme chez tous les peuples*, 2 vol. in-8°, 1842. Toute l'antiquité attachait une grande importance à ces sortes de révélations, et plusieurs traités de divination par les songes, d'une grande valeur, sont parvenus jusqu'à nous.

Le médecin de Cos, qui s'était rendu sur les bords du Gange pour apprendre des brahmanes ce qu'ils connaissaient de la science de la vie, fut initié aux Mystères d'Eleusis, après avoir parcouru la Macédoine, la Thessalie et presque toutes les provinces de la Grèce. Convaincu de la réalité des songes et de l'importance curative des pratiques mystérieuses qui composaient avant lui le bagage de la médecine, il admit tout ce qui était susceptible d'être expliqué d'une façon satisfaisante. Connaissant l'immense étendue des facultés que l'âme acquiert dans certains états d'exaltation, il affirme sa foi à la prévision et à la clairvoyance instinctive de l'homme, dans presque tous les chapitres de ses ouvrages.

Dans son livre du *Régime*, l. III, il nous dit « que l'âme voit parfaitement, les yeux fermés ce qu'éprouve le corps » et décrit un état qu'il serait difficile de ne pas confondre avec la lucidité magnétique. « Le sang se refroidit, dit-il, la circulation est plus lente, le corps s'apesantit, les yeux se ferment, l'intelligence se change et l'esprit se trouve affranchi, livré à des idées nouvelles et inaccoutumées que l'on nomme visions et songes. »

Dans son *Traité des songes*, il ajoute : « Toutes les affections du corps et de l'âme, l'âme les fait elle-même pendant le sommeil. Celui qui en juge bien possède une grande partie de la sagesse. Quelques songes sont divins : ils indiquent les choses bonnes ou mauvaises qui peuvent arriver aux états et aux particuliers, sans qu'il y ait rien de leur fait, et pour en juger, il y a des hommes qui ont une science certaine. Mais il y a d'autres songes où l'âme annonce à l'avance les affections du corps, un excès des choses les plus naturelles, de plénitude, de vacuité, ou un changement dans celles qui sont les plus habituelles. » (Trad. Aubin Gauthier, *Hist. du somnamb.*)

Galien déclare qu'il doit une grande partie

de son expérience aux lumières qui lui sont venues en songe. « Assisté de la divinité, dit-il, je ne me suis jamais trompé dans mes pronostics. » (*Comment. de humoribus*). Jeune encore et affecté d'une maladie aiguë, il prédit que bientôt il tomberait dans un délire affreux (*Lec. loc. affect.* l. 4), ce qui arriva comme il l'avait annoncé. Il cite l'exemple d'un prêtre d'Esculape qui se guérit d'une maladie rebelle en suivant une prescription reçue en songe (*Méth. méd.* l. 14, c. 8.)

Certaines personnes avaient certainement quelques révélations en songe dans le sommeil normal ; des malades plongés dans le délire propre à certaines maladies aiguës avaient des visions et des éclairs de lucidité dans lesquels ils pouvaient prévoir l'avenir ; mais il est évident que le plus grand nombre des révélations étaient obtenues dans ce « sommeil mystérieux » que les écrivains magnétistes croient, non sans raison, être le somnambulisme magnétique.

On trouve dans Celse un passage qui ne laisse aucun doute à ce sujet. Il dit qu'Asclépiade endormait au moyen de frictions ceux qui étaient atteints de frénésie — on dirait aujourd'hui de crises d'hystérie — et qu'il arrivait même souvent que les malades se trouvaient plongés dans une véritable léthargie. *Hist. de la méd.* 1824, l. 3, p. 147).

Le délire, l'extase, le sommeil mystérieux dans lequel on obtenait les visions et les songes présentent entre eux beaucoup d'analogie et peut confondre l'un avec l'autre, comme on confond aujourd'hui le magnétisme avec l'hypnotisme. Nous reconnaissons le somnambulisme naturel ou symptomatique et le somnambulisme magnétique ou provoqué. Platon nous apprend que les anciens reconnaissent également deux sortes de délire. « Nous avons distingué, dit Socrate à Phèdre, deux sortes de délire, l'un causé par les maladies humaines, l'autre par une inspiration des dieux qui nous fait sortir de ce qui nous semble l'état régulier. »

Pour guérir les maladies ou pour obtenir les songes et le délire « inspiré des dieux », on employait divers attouchements, le massage et surtout les frictions.

Hippocrate conseille les frictions comme un remède souverain. Elles assouplissent et favorisent les sueurs. (*Du Régime*, l. 2.)

Asclépiade employait les frictions pour ouvrir les pores, il les prescrivait surtout contre l'hydropisie. (Leclerc, *Hist. de la méd.*, p. 401).

Il faisait souvent continuer les frictions jusqu'à ce que le malade tombât dans un sommeil qu'il croyait salutaire. (Cœlius Aurelianus. *Chron.* 1. 3).

Alexandre de Tralles a beaucoup employé les frictions. Il enseigne que, pratiquées sur les membres inférieurs, elles provoquent l'élimination des matières morbides, calment le système nerveux et facilitent la transpiration. Il signale l'efficacité des frictions occultes dont il ne veut confier le secret qu'aux initiés et aux hommes de bien, et insiste particulièrement sur deux caractères que le plus grand nombre des magnétiseurs considèrent comme indispensables à la production des effets magnétiques. C'est une grande confiance chez le malade et une volonté forte chez le médecin. Il affirme que c'est aux frictions occultes et autres remèdes secrets qu'Hippocrate faisait allusion lorsqu'il disait : « Que les choses sacrées soient montrées aux personnes sacrées et non aux profanes. » (Alexander Trallianus, 1. 1).

Gallien recommande également l'emploi des frictions et surtout celles que l'on exécute en tournant la main. (*De Sanitate*, 1. 5).

Cœlius Aurelianus leur attribuait ainsi une grande efficacité dans certaines affections. Pour les douleurs de tête, il appliquait le massage. Il déclare que le sommeil venait souvent favoriser le succès du traitement.

En dehors des médecins qui pratiquaient les frictions et le massage suivant les règles de l'art, la Grèce eut aussi ses *toucheurs* qui guérissaient certaines maladies par le toucher et par des moyens que la science ne pouvait expliquer. Plutarque nous dit que Pyrrhus, roi d'Épire guérissait les maladies de la rate. « Pyrrhus, dit-il, était réputé bon et secourable à ceux qui étaient affectés du mal de la rate. On l'a vu plus d'une fois, immolant un coq blanc, presser lentement du pied droit la rate des malheureux qui imploraient son secours. Il n'y avait pas d'homme si pauvre ou si abject à qui il refusât sa demande. Après ce sacrifice, il recevait un coq et ce genre de récompense lui était fort agréable. On assure qu'il avait le pouce du pied droit doué d'une vertu divine et qu'après sa mort, lorsque son corps fut brûlé, on trouva ce pouce sans aucune marque du feu. » (*Vie de Pyrrhus*).

Les guérisons obtenues dans les temples étaient attribuées à la bonté des dieux ; et à titre de remerciement, on faisait modeler en or, en argent ou en ivoire la partie qui avait

été le siège de l'affection avec les difformités qui la constituaient pendant la maladie. Ces figures étaient déposées dans les temples. Plus tard, ce furent des tablettes que l'on suspendit aux murailles. Pausanias, lors de son voyage à Epidaure, vit encore beaucoup de ces tablettes couvertes d'inscriptions en dialecte ionien qui décrivaient la nature de la maladie et le remède employé pour obtenir la guérison (Sprengel, *Hist. de la méd.* t. 1. p. 162). La superstition les dictait, continue Sprengel ; puis il ajoute qu'elles permettent toutefois de constater l'énergie des forces de la nature qui avait presque tout l'honneur de ces sortes de cures.

En exceptant les tablettes et les ex-voto suspendus dans les temples, pour perpétuer le souvenir des guérisons obtenues, les monuments artistiques constatant l'action curative de la main sont moins nombreux que chez les égyptiens. Je ne reproduis qu'un bas relief dû au ciseau d'un artiste inconnu. Le malade est debout et la tête qui paraît affectée, repose dans la main droite de l'opérateur. En même temps, celui-ci touche de la main gauche, les doigts légèrement écartés, la région de l'ombilic. La figure du malade exprime la douleur ; celle du *toucheur* est très expressive. On voit que toute sa pensée, toute son attention, un magnétiseur dirait toute sa volonté, est fixée sur l'action qu'il accomplit : le traitement d'un malade dans le but de le guérir ou de le soulager.

Le Magnétomètre de l'Abbé Fortin

En 1875 le P. Secchi s'exprimait ainsi : « Qui sait si, un jour, ceux qui viendront après nous ne pourront pas prévoir sur le soleil les changements physiques qui doivent agiter notre globe. »

Il est certain qu'une relation étroite existe entre le magnétisme terrestre, cause probable de nos tempêtes et les taches solaires qui sont la conséquence des tempêtes qui se déchaînent à la surface de l'astre qui nous éclaire.

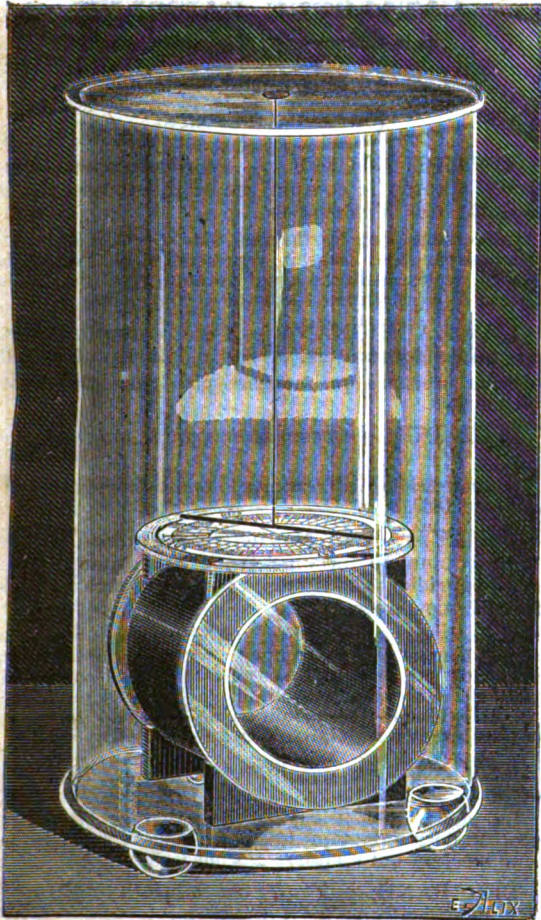
Pour prévoir les tempêtes et connaître à l'avance les changements de temps, il ne suffit pas de surveiller les taches solaires qui, toutes, ne sont pas actives, et quand elles sont actives, ne sont pas toujours visibles ; il faut connaître la tension du magnétisme terrestre. Lui seul peut nous avertir si la tempête exis-

tera, si elle sera locale ou lointaine, intense ou de peu de durée.

Pour rendre sensibles les variations du magnétisme terrestre, il fallait trouver un instrument spécial.

Cet instrument : c'est le *Magnétomètre atmosphérique* de M. l'abbé A. FORTIN.

Comme le montre la figure ci-jointe, l'instrument se compose d'une bobine formée par un tube de verre de 43 millimètres de diamètre sur 7 centimètres de longueur. Chaque extrémité est fermée par une rondelle de verre formant les joues de la bobine. Un condenseur



en feuilles d'étain recouvert de papier isolant est enroulé sur le verre. Environ 500 mètres de fil de fer très fin, recuit, sont enroulés par dessus. Chaque tour est isolé du tour précédent et chaque rangée de la rangée précédente. Un bout du fil est en communication avec le condenseur, l'autre sort au dehors par un trou pratiqué dans la joue de la bobine. Un second condenseur semblable au premier, également recouvert de papier isolant, termine cette pièce importante de l'appareil.

La bobine repose sur un socle de verre et un cercle gradué est posé au dessus. Un cylindre

de verre de 21 centim. de haut sur 11 cent de diamètre, qui s'appuie sur le socle, préserve l'appareil des agitations de l'air. La partie supérieure est fermée par une rondelle de verre à laquelle est suspendue, au moyen d'un fil de cocon, une aiguille de cuivre recuit qui montre l'état magnétique de l'atmosphère par ses mouvements sur le cercle gradué.

Ainsi disposé, l'instrument doit être placé sur une cheminée ou sur un meuble, autant que possible, à l'abri des secousses et des trépidations, l'axe de la bobine dans la direction du méridien.

Les agitations de l'aiguille commencent le jour qui précède l'apparition des taches sur le bord oriental du soleil. Elles se continuent les deux ou trois jours suivants et plus longtemps si l'éruption solaire est en pleine activité. Leur étendue, leur rapidité, leurs trépidations, la direction de leurs mouvements, indiquent les différentes phases de la tempête.

Voici les principales indications données par l'abbé Fortin sur le fonctionnement de l'instrument.

« Il ne faut jamais oublier que la majeure partie de ses indications sont réglées par l'arrivée au bord oriental des taches solaires : que celles-ci mettent six jours avant de passer au centre ; et que par conséquent les mouvements du magnétomètre avertissent cinq jours à l'avance du changement de temps.

« Les indications générales se réduisent : 1° aux *calmes*, 2° aux *agitations*.

« *Les calmes*. — 1° Les calmes absolus arrivent pendant l'été principalement ; ils sont plus rares en hiver. Le calme de l'aiguille indique un calme absolu dans la nature. On voit d'avance qu'il y en aura peu.

« 2° Le calme avec un faible écart de 10 et 15 ou 20° à la pleine lune, c'est encore le beau temps. Ils suivent une marée atmosphérique.

« 3° Le calme, mais avec un ou deux grands écarts de l'aiguille dans une journée et alors que l'aiguille ne revient qu'avec une extrême lenteur à son point central, indique un grand brouillard qui plane sur nous et nous envahit insensiblement.

« *Les agitations*. — Les agitations sont de plusieurs sortes :

« 1° Un mouvement diurne, unique, un écart, se produit le matin depuis 3 heures en été, 7 heures en hiver, et le soir à partir de 3 heures. Cet écart plus ou moins grand correspond à une marée atmosphérique, à la radiation de la lumière solaire ; il est quotidien.

« De 30° à 40°, si elles sont continues ; de quart d'heure en quart d'heure trois fois par jour, 9 h. matin, 3 heures du jour, 7 heures du soir, elles indiquent la pluie.

« 3° Agitations vives au delà de 40° avec secousses et saccades pendant presque toute la journée, comme les aiguilles d'une montre à secondes, indiquent des orages, cinq jours après.

« 4° Agitations plus grandes ; 70°, 75°, 110°, si elles ont commencé la veille par les agitations précédentes, indiquent une forte tempête, même en hiver, avec bourrasque cinq ou six jours après ; elles sont dues au retour des taches d'une rotation précédente.

« 5° Ces mêmes grandes agitations subites indiquent une éruption nouvelle et peuvent être suivies, à trois jours, d'un orage et de grêle.

« Si l'aiguille, en la regardant face au sud, dévie plus à droite, à l'est par conséquent, elle est attirée par les taches du sud. La tension de la bobine moins forte est l'indice d'une tempête au sud, du côté d'où nous vient la chaleur.

« Si l'aiguille a tendance vers l'ouest, la bobine indique une tension magnétique plus forte et un coup de froid plus grand occasionné ordinairement par les taches du nord que concentrent les vents vers l'équateur : ces vents nous arrivent de suite du pôle et nous amènent le froid. »

On voit que le magnétomètre peut rendre de grands services, non seulement aux météorologistes mais à tous ceux qui ont besoin de connaître à l'avance les variations de l'atmosphère. Mais ce qui intéresse plus particulièrement les magnétiseurs et les magnétistes, c'est qu'il peut, dans une certaine mesure, montrer l'action magnétique du corps humain.

« L'homme dit l'abbé Fortin, dans son intéressant ouvrage, le *Magnétisme atmosphérique*, auquel je renvoie le lecteur qui a besoin de renseignements plus étendus, est en abrégé du monde, un monde particulier, dont la vie est à l'intérieur. Il élabore et développe incessamment des forces nouvelles qui viennent réparer les forces épuisées par le travail manuel et plus encore par le travail intellectuel.

« Le magnétomètre décelle parfaitement l'existence et la force du magnétisme humain. Etes-vous en bonne santé, nerveux, sanguin, prêt à l'action, approchez votre main de l'instrument, à la distance d'un ou deux centimètres ; laissez-là reposer tranquillement près de la bobine, sans toucher le globe de verre, pendant quelques minutes seulement ; retirez ensuite votre main ; attendez une ou deux minutes, et l'oscillation va se produire : 10, 15, 20 degrés ; une vraie tempête magnétique s'est échappée de votre corps par votre main, au seul effort de cette attente.

« Il n'en serait pas de même en cas d'épuisement. Le silence absolu de l'appareil constaterait, avec le défaut intérieur de toute électricité et de toute chaleur, la mort du cadavre. »

Si on approche certains corps de l'instrument, une masse de fer ou mieux encore un

aimant, une déviation de l'aiguille se produit comme à l'approche du corps humain.

Le magnétomètre de l'abbé Fortin montre donc d'une façon bien évidente la réalité de l'agent magnétique que les hypnotiseurs ne veulent pas admettre. Mais il montre ce que les électriciens pourraient appeler la *tension magnétique*, sans que l'on puisse savoir si le magnétisme dégagé est positif ou négatif ; en un mot, il ne prouve rien de la polarité.

H. DURVILLE.

CATALOGUE RAISONNÉ

de la *Librairie du Magnétisme* (1)

Magnétisme

(OUVRAGES DE FONDS)

AFFAIRE GOUFFÉ. — *Procès-Eyraud-Bompard*, d'après le compte rendu in-extenso de la *Gazette des Tribunaux*. 75 cent.

Intéressant pour les théories exposées à la barre du tribunal par MM. Liégeois, représentant de l'école de Nancy, et les médecins ayant examiné l'état mental de l'accusée, représentant l'école de la Salpêtrière.

L'ABBÉ ALMIGNANA. — *Du Somnambulisme*, des tables tournantes, et des médiums. 0 fr. 40
Petite brochure qui intéresse plus particulièrement les spirites.

BARADUC. — *Observations sur le magnétisme* 50 cent

Communication intéressante faite au Congrès magnétique de 1889.

BARETY. — *Le Magnétisme animal*, étudié sous le nom de force neurique rayonnante, dans ses propriétés physiques, physiologiques et thérapeutiques avec 82 fig. 14 fr.

Volumineux ouvrage d'un médecin que le hasard a rendu magnétiseur. Il contient quelques observations nouvelles sur les propriétés physiques de l'agent magnétique. Un grand nombre d'expériences sur l'action physiologique et thérapeutique de cet agent sont rapportées avec force détails. Bon à lire.

BAYONNE. — *De l'Ignum ou Magnétisme animal*. 3 fr.

La physiologie et l'action de certaines substances sont traitées autant que le magnétisme. C'est l'œuvre d'un médecin qui s'adresse aux médecins.

BERTRAND. — *Traité du Somnambulisme* et des modifications qu'il présente. 7 fr.

Ouvrage ancien mais curieux d'un savant qui mérite être lu.

BRIERRE DE BOISMONT. — *Des Hallucinations*, ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme, 3^e édit. 7 fr.

Le titre indique la nature de l'ouvrage. On y trouve de bonnes observations sur le magnétisme.

A. CAHAGNET. — *Lettres odiques-magnétiques* du chevalier de Reichenbach, traduit de l'allemand. 1 fr. 50

— *Thérapeutique magnétique*. 5 fr.

— *Magie magnétique* ou traité historique et

(1) Les brochures de propagande et les ouvrages précédés d'un * sont donnés aux abonnés du Journal à titre de prime de remboursement.

pratique de fascinations, miroirs cabalistiques, apports, suspensions, pactes, talismans, convulsions, possessions, envoûtements, sortilèges, correspondance sympathique, nécromancie, etc. 7 fr.

Cahagnet a beaucoup écrit. Il fut un grand penseur un véritable apôtre, mais il n'a pas assez pratiqué le magnétisme pour que ses ouvrages soient considérés comme des manuels d'enseignement. Mais tous sont bons et utiles à consulter.

Les *Lettes odiques*, une mauvaise traduction d'une œuvre médiocre de Reichenbach est très curieuse au point de vue de la polarité.

ED. CAVAILHON. — *La fascination magnétique*, avec préface de DONATO. 3 fr. 50

Ouvrage intéressant qui est surtout consacré à la démonstration des expériences de Donato.

J. DE CAZENEUVE. — *Les grands hommes caractérisés par leurs noms* (Lamartine, Flammarion, V. Hugo, Baron du Potet, avec appendice sur le magnétisme. 3 fr.

Œuvre d'un magnétiste convaincu qui voit dans les noms une relation intime avec le caractère et l'aptitude des individus. Ouvrage très curieux à lire.

CHARPIGNON. — *Physiologie, médecine et métaphysique du magnétisme*. 6 fr.

— *Etude sur la médecine animique et vitaliste*. 4 fr.

Ouvrages très importants d'un médecin convaincu par l'évidence des faits. Le premier devrait être dans toutes les mains.

CHEVILLARD. — *Etudes expérimentales sur certains phénomènes nerveux et solution rationnelle du problème dit spirite*, 4^e édit., revue, corrigée et précédée d'un aperçu sur le magnétisme animal. 2 fr.

Cherche à démontrer que le plus grand nombre des phénomènes spirites sont dûs au magnétisme.

CREPIEUX. — *Cours de Magnétisme humain* historique, théorique et pratique. 3 fr.

Bonne méthode pour les commençants qui veulent pratiquer le magnétisme curatif.

DAVID. — *Magnétisme animal*, suggestion hypnotique et post-hypnotique. 2 fr. 50

On y trouve plusieurs expériences curieuses.

A. DEBAY. — *Les mystères du sommeil et du magnétisme*, ou physiologie anecdotique du somnambulisme naturel et magnétique, songes prophétiques, extases, visions, hallucinations, 8^e édit. 3 fr.

Le succès de cet ouvrage, dû à la plume d'un médecin littérateur, indique assez sa valeur. C'est un livre rempli de faits intéressants relatifs à la prévision et à la lucidité somnambulique.

DELBŒUF. — *Le Magnétisme animal*, à propos d'une visite à l'école de Nancy. 2 fr. 50

— *L'Hypnotisme*, et la liberté des réunions publiques. 2 fr.

L'auteur, un apôtre convaincu du magnétisme et de l'hypnotisme qui voudrait la liberté entière des représentations publiques et de la pratique du magnétisme curatif.

DELEUZE. — *Histoire critique du Magnétisme animal*, 2^e édit., 2 vol. 9 fr.

Deleuze est l'Hippocrate du magnétisme. Ses ouvrages devraient être dans toutes les mains.

H. DURVILLE. — *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme*, avec 8 fig. Cours professé à l'Institut magnétique, 2^e édit., relié. 3 fr.

Ouvrage indispensable à ceux qui veulent étudier la polarité. Méthode très simple, à la portée de tout le monde.

L. FIGUIER. — *Les Mystères de la science*. Autrefois, gr. in-8^e, avec nombreuses fig (Sorcellerie). 20 fr.

— *Les Mystères de la science*. Aujourd'hui, grand in-8^e, avec nombreuses fig. (Magnétisme.) 20 fr.

Volumineux ouvrages dont le dernier est exclusivement consacré à l'histoire du magnétisme.

FERE et BINET. — *Le Magnétisme animal*, avec fig., relié. 6 fr.

Bon ouvrage exposant surtout la méthode hypnotique de la Salpêtrière.

L'ABBÉ FORTIN. — *Le Magnétisme atmosphérique*, ou prévision du temps cinq ou six jours à l'avance par les agitations de l'aiguille du *magnétomètre*, avec 1 fig. 3 fr. 50

Ouvrage qui n'intéresse les magnétiseurs que par un chapitre où l'auteur parle du magnétisme humain comme agent physique déclant son action sur le *Magnétomètre*.

FOVEAU DE COURMELLES. — *Le Magnétisme devant la loi*. 1 fr.

— *L'Hypnotisme*, avec 42 fig. 2 fr. 50

Ouvrages d'un jeune médecin très apprécié. *L'Hypnotisme* est une très bonne œuvre de vulgarisation où toutes les méthodes sont exposées.

GARCIN. — *Le Magnétisme expliqué par lui-même*, nouvelle théorie des phénomènes du magnétisme. 4 fr.

Ouvrage ancien qui n'a pas été apprécié à sa juste valeur. Bon à consulter.

GENTIL. — *Guide du consultant et des incrédules*. 2 fr.

Ouvrage très important pour les personnes qui consultent les somnambules. Toutes les conditions exigées pour obtenir une bonne consultation y sont énumérées.

J. GERARD. — *Mémoire sur l'état actuel du Magnétisme*. 1 fr.

L'auteur qui est devenu un médecin distingué est un vétéran du magnétisme. Son mémoire, très bien écrit, mérite d'être lu.

GERARD. — *Guide de l'hypnotiseur*, illustré par A. LE ROY. 3 fr. 50

Très bon ouvrage à recommander aux amateurs de magnétisme théâtral. Le mécanisme de toutes les expériences que l'on a vues dans les sciences publiques est clairement expliqué.

GOYARD. — *Le magnétisme contemporain et la médecine pratique*. 1 fr. 25

Bonnes pages d'un médecin convaincu de l'utilité du magnétisme.

HUGUET—*Mémoire sur le Magnétisme curatif*. 1 fr.

Petit ouvrage d'un médecin qui cite quelques guérisons extraordinaires obtenues dans sa pratique. Devrait être entre les mains de tous les médecins et de tous les malades.

PIERRE JANET. — *L'Automatisme psychologique*. Essai de psychologie expérimentale sur les formes intérieures de l'activité humaine. 7 fr. 50

Thèse soutenue par un professeur de l'Université pour obtenir le titre de docteur ès-lettres. Comprend un grand nombre d'observations et d'expériences sur le développement automatique des sensations, des émotions, de la mémoire, etc. L'auteur propose des interprétations de la plupart des phénomènes du somnambulisme et explique certains faits qui ont donné lieu aux croyances du spiritisme.

LAFONTAINE. — *L'art de magnétiser*, 5^e édit. 5 fr.

— *Mémoires d'un magnétiseur*, 2 vol. 7 fr.

Lafontaine est un des plus grands magnétiseurs du siècle. Ses ouvrages qui sont bien écrits devraient être dans toutes les mains. *L'art de magnétiser* est l'un des meilleurs traités que l'on puisse conseiller à l'étudiant magnétiseur.

LIEBAULT (A.-A.). — *Le sommeil provoqué et ses états analogues*. 4 fr.

— *Ebauche de psychologie*. 5 fr.

— *Thérapeutique suggestive*. 4 fr.

Tous les ouvrages du plus ancien praticien de l'école hypnotique de Nancy sont à lire, quoiqu'ils rapportent tous les effets magnétiques à la suggestion.

LUYS. — *Leçons cliniques sur les principaux phénomènes de l'hypnotisme dans leurs rapports avec la pathologie mentale, avec 13 planches en photogravure*. 12 fr.

Bon ouvrage d'un médecin que l'on peut considérer comme le fondateur à l'École magnéto-hypnotique de la Charité.

LE MAGNÉTISME HUMAIN appliqué au soulagement et à la guérison des malades. Rapport général d'après le compte rendu des séances du Congrès international de 1889, avec préface de Camille Flammarion. 10 fr.

Très important ouvrage, rempli de travaux inédits, qui montre bien l'état actuel du magnétisme.

De MARICOURT. — *Souvenir d'un magnétiseur*. 3 fr. 50

Bon ouvrage littéraire contenant quelques observations curieuses.

P. MARIN. — *L'Hypnotisme théorique et pratique, comprenant les procédés d'hypnotisation*. 3 fr. 50

Le magnétisme confondu avec l'hypnotisme est traité simplement. C'est un bon guide pour les commençants.

MESMER. — *Mémoires et aphorismes*, suivis des procédés de Deslon. Nouvelle édition avec des notes, par J.-J. A. Ricard. 2 fr. 50

Ouvrage déjà ancien mais toujours bon, à cause des aphorismes de Mesmer.

METZGER. — *Spiritisme et hypnotisme*. 50 cent.

L'auteur parle du magnétisme sous le nom d'hypnotisme. Très utile aux spirites.

A.-S. MORIN. — *Du Magnétisme et des sciences occultes*. 6 fr.

Important ouvrage exposant les rapports que peuvent avoir les sciences occultes avec le magnétisme. Très bon à consulter.

L. MOUTIN. — *Le Nouvel hypnotisme*, illustré, par P. Mourou. 3 fr. 50

Ouvrage bien compris. Après un aperçu historique du magnétisme l'auteur expose sa théorie et indique les moyens de reconnaître de suite ceux qui sont susceptibles d'être endormis.

*A. MOUTINHO. — *Introduccao ao estodos dos phenomenos ditos hypnoticos*. 1 fr. 75

Petit ouvrage exposant les théories de de Puységur, Deleuze, du Potet.

OCHOROWICZ. — *La suggestion mentale, avec préface de Ch. Richet*. 5 fr.

Très bonne étude d'un médecin qui connaît à fond tous les secrets du magnétisme et attribue à la suggestion, même à la suggestion mentale une très grande importance.

PHILIPS. — *Cours théorique et pratique de braïdisme ou hypnotisme nerveux, considéré dans ses rapports avec la psychologie, la physiologie, la pathologie, et dans ses applications à la médecine, à la chirurgie, à la physiologie expérimentale, à la médecine légale et à l'éducation*. 3 fr. 50

L'auteur est un des précurseurs de l'hypnotisme, son ouvrage, rempli de documents est curieux à plus d'un titre.

POTET (baron du). — *Traité complet du Magnétisme animal, cours en 12 leçons, 4^e édit.* 8 fr.

— *Manuel de l'étudiant magnétiseur* ou nouvelle instruction pratique sur le magnétisme, 4^e édit. 3 fr. 50

— *Le Magnétisme opposé à la médecine*. Histoire du magnétisme en France et en Angleterre. 6 fr.

— *La Magie dévoilée* ou principes de sciences occultes, in-4° avec figures, relié 100 fr.

Le baron du Potet restera le plus grand des magnétiseurs de l'époque. Tous ses ouvrages, fruits d'une pratique de 40 ans, sont écrits dans un style prophétique, avec la foi, l'enthousiasme d'un apôtre convaincu. Malgré cela, à chaque page, on reconnaît le véritable praticien qui sait faire comprendre la simplicité de ses procédés.

Tous ses ouvrages devraient être dans toutes les mains. Les deux premiers sont surtout indispensables à ceux qui veulent appliquer le magnétisme à l'art de guérir. Le dernier, qui du temps de l'auteur n'était vendu que contre un engagement stipulant des conditions formelles, démontre que l'occultisme et la magie antique n'étaient qu'une branche du magnétisme.

POULARD. — *Aperçu de la théorie médicale des somnambules*. 1 fr. 50

Bon ouvrage, surtout pour les malades qui consultent les somnambules.

*RAYMOND. — *Le Magnétisme en 8 leçons* avec 6 figures. 1 fr.

Petite brochure bonne à lire

*RICARD. — *Lettres d'un magnétiseur*. 1 fr.
Renferment des documents curieux.

DE RIOLS. — *Magnétisme et somnambulisme*, avec 2 figures. 1 fr.

— *Hypnotisme et suggestion*. 1 fr.

Bons ouvrages. Le premier expose d'une façon claire et précise les procédés magnétiques.

De ROCHAS. — *Le Fluide des magnétiseurs*. Précis des expériences de Reichenbach sur ses propriétés physiques et physiologiques. 5 fr.

Traduction annotée d'un des meilleurs ouvrages de Reichenbach qui sert de base à la théorie de la polarité.

A. H. SIMONIN. — *Solution du problème de la suggestion hypnotique*. 2 fr.

Très bon ouvrage dans lequel on trouve des idées nouvelles et des explications inédites. Très utile à tous ceux qui s'intéressent à la psychologie.

*STEVENSON. — *Traité pratique du Magnétisme*. 1 fr. 50

L'auteur n'a pas de théorie. Il expose les procédés des magnétiseurs à côté de ceux des hypnotiseurs et donne la préférence à la méthode suggestive de l'école de Nancy.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT

Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme
Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE
4 gros vol. in-18, cartonnés à l'anglaise, illustrés d'environ 400 gravures et 2 planches coloriées.

SOMMAIRE DU 1^{er} VOLUME

Exposé raisonné de toutes les théories émises jusqu'à ce jour. — Le Magnétisme chez les anciens, le fluide universel, Paracelse, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puységur, Deleuze, du Potet, Lafontaine, etc. — L'hypnotisme et la suggestion. Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

SOMMAIRE DU 2^e VOLUME

L'agent magnétique et la polarité. L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Les états du sommeil provoqué. L'estase, les oracles, les songes, la divination, la prévision et la clairvoyance instinctive de l'homme à travers les siècles, Cagliostro et ses pupilles, La lucidité magnétique.

SOMMAIRE DU 3^e VOLUME

Les guérisons extraordinaires dans l'histoire, mécanisme et production. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

SOMMAIRE DU 4^e VOLUME

Description sommaire des affections les plus communes. Cause, nature, symptômes. — Application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

THÉÂTRES ET CONCERTS

Le Mage, annoncé depuis si longtemps passera enfin lundi 16 mars à l'Opéra, mais la véritable première est la répétition générale de l'avant-veille, pour laquelle les places, même les infimes sont chaudement disputées. Tout le Paris mondain y sera et le Président de la République occupera la loge présidentielle.

L'opéra de Massenet est monté avec le plus grand luxe. Les costumes, les usages, les mystères du culte qui y sont représentés, tout est de la plus extrême exactitude et s'appuie sur la tradition la plus rigoureuse, sur des documents auxquels les occultistes les plus sévères ne trouveront rien à reprocher.

A la Comédie-Française, *Mariage blanc*, de J. Lemaitre, entré en répétition aussitôt après l'interdiction de *Thermidor*, sera joué vendredi 20 courant.

Rétenons en passant un fait depuis longtemps prévu dans le monde du théâtre : la chute du directeur de l'Opéra-Comique, aussi mauvais administrateur qu'il fut excellent artiste, et son remplacement par M. Carvalho, qui va rendre à notre seconde scène lyrique son ancienne splendeur.

Nos autres scènes renouvellent presque toutes à la fois leur affiche, et la plupart semblent avoir été heureuses dans le choix de leur nouveauté, sauf toutefois le Vaudeville où Mlle Brandès n'a pu, malgré tout son talent sauver *Liliane* qui tombe sous l'indifférence générale.

Il y avait longtemps que notre amusant préfet de police n'avait fait parler de lui. Cela ne pouvait durer. Aussi vient-il de rendre un décret en vertu duquel les danses du ventre — dernier souvenir de l'Exposition — sont désormais interdites. A quand le rallongement des jupes des danseuses de l'Eden et la réglementation du décolletage aux soirées de la présidence ?..

Signalons, en terminant, à la curiosité de nos lecteurs le petit théâtre de la *Splendide Taverna*, où Albertini Bacus fait chaque soir d'intéressantes expériences de transmission de pensées.

OPÉRA, 8 h. ; OPÉRA-COMIQUE, 8 h. 1/4 ; FRANÇAIS, 8 h. 1/4
Voir l'affiche.

ODÉON, 8 h. 1/2. — *Conte d'avril*.

GYMNASÉ, 8 h. 1/4. — *Silence dans les rangs*. — *Musette*.

VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. *Les Sœurs de Jocrisse*. — *Liliane*.

PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — *L'Album*. — *Le Courrier de Lyon*.

PALAIS-ROYAL, 8 h. — *Joies de la paternité*.

VARIÉTÉS, 8 h. 1/4. — *Mal aux cheveux*. — *Paris port de mer*.

RENAISSANCE, 8 h. — *Mari au champagne*. — *Petite poucette*.

NOUVEAUTÉS, 8 1/2. — *Le petit Savoyard*.

AMBIGU, 8 h. 1/4. — *Le Régiment*.

THÉÂTRE-HISTORIQUE, 8 h. 1/4. *Sainte-Russie*.

GAITÉ, 8 h. *Le petit Poucet*.

CHATELET, 8 h. — *Camille Desmoulins*.

BOUFFES-PARIISIENS, 8 h. — *Ma Victime*. *Miss Hélyett*.

FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2. — *Valentine*. — *Mousquetaires*.

MENUS-PLAISIRS, 8 h. — *Préfet*. — *Noces de Mlle Loriquet*.

DÉJAZET, 8 h. 1/4. *Déménageons*. *Ferdinand le nocœur*.

CLUNY, 8 h. 1/4. — *La Canne de Damoclès*. — *Antonio père et fils*.

CASINO DE PARIS, 8 h. 1/2. — *Spect. varié*, 2 orchestres.

CONCERT PARISIEN, 8 h. — *Yvette Guilbert*, *Débinons la trua*.

LES DÉCADENTS, — 9 h. *Les Ages du coucher*.

ELDORADO, 8 h. — *Troupe Ivanoff*. — *Pauvre Pierrot*.

SCALA, 8 h. — *Paulus*. — *13 Jours d'un Paristen*.

FOLIES-BERGÈRE, 8 1/2. — *Ivanoff*. — *Geretti, Douroff*.

MONTAGNES RUSSES, de 8 h. 1/2 à minuit.

MOULIN-ROUGE. *Bal. Mercredis et Samedis, fête de nuit*.

MUSÉE GRÉVIN. *Vision de Jeanne d'Arc, les Juva-naises, Eyraud*.

NOUVEAU CIRQUE, 8 h. 1/2. — *Garden-Party*, *James Fillis*.

Le Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme de M. DUUVILLA, basé sur une expérience de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique, qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, l'amateur et le père de famille qui veut seulement le pratiquer, au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume qui ne compte pas moins 5 à 600 pages forme un tout complet qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé : 5 fr. les 4 vol. 20 fr.

A titre de Prime à nos lecteurs, l'ouvrage complet sera laissé à 12 fr., au lieu de 20; un volume séparé, à 4 fr., au lieu de 5, aux 500 premiers souscripteurs qui enverront le montant à la *Librairie du Magnétisme*.

REVUE DE L'ÉPARGNE

La question des peintres français et de leur participation à l'Exposition de Berlin occasionnant une baisse à la Bourse ! Cet aspect de la situation politique extérieure offrait plus de vérité qu'il ne semble au premier abord : la participation projetée et avortée des peintres français à l'Exposition de Berlin, le voyage de l'impératrice Frédéric et les incidents qui s'y rattachent, c'est tout un épisode de politique internationale ayant eu pour épilogue l'article de la *Gazette de Cologne*, où nous étions traités de « polissons. »

C'est la raison politique qui vient, comme presque tous les ans au printemps, exercer son influence sur le marché financier.

Elle n'a pu toutefois affecter les cours, que parce que la raison financière s'y prêtait : la raison financière, c'est-à-dire la hauteur des cours, le surmenage de la Rente française, le non-classement du 3 0/0 Nouveau « l'em-patement » pour nous servir du mot d'un de nos meilleurs intermédiaires, en résultant pour la place,

Pourtant en liquidation, un effort vigoureux a été fait, qui a réussi à relever la cote, et les capitaux nécessaires ont été mis à la disposition de la place pour proroger ses engagements.

Depuis, la reprise n'a pu se maintenir.

A noter le bruit de la liquidation imminente des dépôts et comptes courants à la suite de pertes subies. L'administration de cette Société a communiqué une note annonçant une combinaison devant les sauver.

Nous avons précédemment appelé l'attention sur les exploits d'une école de valeurs industrielles qui lançait, entre autre papier, un titre dénommé *Placers de la Haute-Italie*.

De ces cours auquel ladite valeur avait été poussée par la maison de banque Circaud, on l'a vue tomber en une seule Bourse à 100 francs.

L'*Epargne Nationale* s'exprime à ce sujet comme suit :

« Et, à 100, on doit vendre encore. Cela ne vaut pas cent sous ! »

« Il y a six ans, ni plus ni moins, que nous avons vu jeter en Suisse, les filets des Placers du Piémont, frères aînés des Placers de la Haute-Italie. Ni les uns ni les autres n'ont produit cinq centimes d'or en cinq ans. Quand nous les voyons offrir à 500 ou 600 0/0 aux bonnes gens de France, nous savons tout de suite à quoi nous en tenir. »

La maison de Banque Circaud, émettrice de ce papier, s'est mise en liquidation.

Une valeur qui se présente dans les mêmes conditions : ce sont les parts de la Petite Presse lancées par des procédés similaires et qui ont perdu 50 0/0 en une seule Bourse, cela se cote entre 71.25 et 78.75 au lieu de 150 francs.

C'est donc le moment de répéter, surtout à la veille d'entrer dans une période qui peut ménager des surprises, soyez prudents. Demandez des conseils avant de vous engager. Informez-vous.

L'Association financière,

1, Rue Laffitte, 1, Paris,

Pour tous renseignements financiers et notamment pour : Les parts placers Haute-Italie ; la faillite de la Banque Macé. S'adresser à l'Association financière, joindre un timbre pour réponse.

DEMANDES & OFFRES

On offre: **La Médecine nouvelle**, par Louis LUCAS, 2 vol., 15 fr. — **La Chimie nouvelle**, par le même, 10 fr. s'adresser au bureau du Journal.

BAINS

Thermes d'Apollon, 163, rue Montmartre. — Grande piscine à eau courante, douches, salle de sudation à 60°, étuve d'air humide aromatisé. Café-restaurant; concert d'amateurs le samedi à 9 heures du soir. Mercredi, réservé aux dames.

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par M.M. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

→ directeur reçoit tous les jours de 1 à 4 heures.

On reçoit des Pensionnaires.

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 12 fr. ; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr. ; 12 ex. 2 fr. ; 1 ex., 20 centimes.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage, 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 8 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique. — Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 40 fig.

— Le magnétisme chez les Anciens, avec fig.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 fig.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUART. — La Médecine jugée par Broussais, Bordeu, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

LÉVY-BING. — Étymologie et signification des mots Magnétisme, Somnambulisme, Hypnotisme.

FAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

ED. RAOUX. — Zoothérapie ou traitement de l'homme malade par le magnétisme des animaux.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'une démonstration scientifique de la vie future.

O. WIRTH. — Quelques éclaircissements sur la médecine occulte.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage Magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

PARFUMERIE

Découverte merveilleuse. — Les produits de la Parfumerie Marie, 10, rue Rochechouart, sont les seuls qui préviennent efficacement les rides, arrêtent la chute des cheveux et les font repousser où ils sont tombés. On traite à forfait. Lait de Marie, pour les rides, 7 fr. le flacon ; Crème de Marie, 4 fr. le pot ; Eau Marie, contre la chute des cheveux, 6 fr. le flacon.

PHOTOGRAPHIE

Landrin-Robault, Photographe de la Société magnétique de France, 60, rue Truffaut, Paris. — Photographies en tous genres, reproductions, agrandissements au charbon, au platine, etc.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour Maladie, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour Recherches Renseignements, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

VINS & LIQUEURS

Grands vins de Champagne. — (Union des propriétaires fondée en 1858). 12 grands diplômes d'honneur, 32 premières médailles. E. MERCIER et C^o, à Epernay.

Gulgnotet. — Gaucher et Gaulton. Liqueur spéciale d'Angers. Exiger cette marque qui est la plus ancienne. — Goutez au Cherry-Brandy. Prenez le Vermuth Gulgnotet.

Brannens. — Maisons à Bordeaux et à Arcachon. Représentant à Bruxelles. Renommée universelle des Armagnacs et de la Fine Champagne.

DIVERS

Copies en caractères typographiques à la machine à écrire, en un ou plusieurs exemplaires. (Manuscrits, Romans, Pièces de théâtre, Circulaires, Notes, Rapports, etc.) Travaux et leçons de Sténographie. G. BUISSON, 17, rue d'Arcole, Paris.

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du *tonia* ou *ver solitaire* doivent écrire à M. DEMAREST, 13, rue Véron, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infailible. 40 ans de succès.

Tous les participants, actionnaires, obligataires et clients de la **BANQUE D'ÉTAT** doivent, dans leur intérêt, s'adresser immédiatement et exclusivement à M. L. GREGORI, ex-rédacteur du **Petit Financier Universel, organe de la dite Banque.** — 1, RUE LAFFITTE, PARIS.

Les annonces sont reçues au prix de deux francs la ligne mesurée au lignomètre de 6 points, par M. F. de LAUNAY, administrateur, visible les mardis, jeudis et samedis, de midi à 2 heures, au bureau du journal, 23, rue Saint-Merri.

La place réservée aux annonces étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELOT.

Paris. — Imp. A.-M. BEAUDELOT, 16, rue de Verneuil.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. le Docteur PAVLIDÈS. — 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — M^{me} BLAVATSKY, *Secrétaire de la Société Théosophique de Madras*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — LE Comte de MARICOURT, *à Sentlis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, *à Berlin*. — LE Docteur PERRONNET, *à Lyon*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STANTON-MOSKES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 40 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris, et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est deux fois remis à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1^o Avec les aimants vitalisés de M. le Docteur H. DURVILLE : — Avec des anciens numéros du journal : — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de la librairie marqués d'un * — Ces primes sont envoyées dans le journal, jusqu'à concurrence de 10 fr.
- 2^o Avec un portrait peint de M. le Docteur H. DURVILLE, de valeur de 10 francs.

La prime est remise sans frais dans nos bureaux et expédiée partout moyennant 1 f. 30 p^r port et emballage

Tirage bi-mensuel de 1000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège	MM. Conard.	21 ^{er} siège	MM. Froment.
2 ^e	— Berthet.	22 ^e	— Grinevald.
3 ^e	— Bouvery.	23 ^e	— Guyonnet du Pérat.
4 ^e	— Burg.	24 ^e	— Jacquillat.
5 ^e	— F.-J. Cazalis.	25 ^e	— Borhmann.
6 ^e	— Chauvières.	26 ^e	— Lessart, ancien magistrat.
7 ^e	— Christin.	27 ^e	— Létrange.
8 ^e	— Collas.	28 ^e	— J. Lévy.
9 ^e	—	29 ^e	— Amédée-II. Simonin.
10 ^e	—	30 ^e	— Martin.
11 ^e	— Le vicomte de Constantin.	31 ^e	— Maubon.
12 ^e	— Courlet.	32 ^e	— Reveilhae.
13 ^e	— Milo de Meyer.	33 ^e	— Nogues, ingénieur civil des mines.
14 ^e	— Desvignes.	34 ^e	— De Casti.
15 ^e	— Michelet, homme de lettres.	35 ^e	— Pennel.
16 ^e	— Dubucquoy.	36 ^e	— Canel.
17 ^e	— L. Duchemin, homme de lettres.	37 ^e	— Sempé.
18 ^e	— H. Durville.	38 ^e	— G. Demarest.
19 ^e	— Forestier, avocat.	39 ^e	— Le commandant Tarnier.
20 ^e	— François.	40 ^e	— Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac, à Montauban.	MM. Lalanne, à Lespéron (Landes).
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).	Lesueur, ancien notaire à Caen.
G. Bertelot, à Orléans.	J. Martin, à Troyes.
le docteur Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.	Martès, négociant à Mautauban.
— Bonnejoy, à Chars-en-Vexin.	Métais, huissier à Loudun.
Chomier, à Saint-Etienne.	le docteur Mora, à Brumehamel (Aisne).
le docteur Cornilleau, au Mans.	J. Morgon, à Thoissy (Ain).
— David, à Sigeau (Aude).	Nicopolulo, à Marseille.
Daniaud, (Charente-Inférieure),	H. Pelletier, à Madon, près Blois.
Dumas, à Lyon.	Quénard, à Clesle (Marne).
Ducos, à Sion (Gers).	Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).
le docteur Dupouy, à Larroque, près Condom.	MM. Revel, à Lyon.
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.	le docteur Ripeault, à Dijon.
H. de Fouré, à Rennes.	E. Ronquette, Blanzac (Gard).
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).	Salle, à la Flèche (Sarthe).
J.-F. Guillet, à Lyon.	A. Suire, publiciste à Parthenay.
Hantz, à Béziers.	Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
H. Homère, à Nancy.	A. Vasseur, electricien à Calais.
J. Jung, à Bordeaux.	Ad. Villebien à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.	MM. Kopérs, à Schwientochlowitz.
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.	de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.	le docteur Lestoquart, à New-York.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.	Milo de Meyer, à Londres.
le docteur Bourada, à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
Bourkser, à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique.
Ch. Carron, à Herisau, Suisse.	MM. A.-J. Rico, à la Haye.
Jésus Ceballos, à Mexico.	M.-N. Rovira, à Barcelone.
le docteur Correo Barata, à Lisbonne.	Souhassaye, à la Trinité, Martinique.
— Gergois, à Plata, Rép. Argentine.	Thomas, Trinidad Colo, États-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'Institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
- L'Union spirite » de Reims, représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1891

MM. le comte de Constantin	Président d'honneur.
le docteur Baraduc	Vice-président d'honneur
— Flasschen	—
A.-H. Simonin	Président.
le docteur Mora	Vice-Président.
Pavlidès	—
H. Durville	Secrétaire général.
Burg	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat	—
Demarest	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de malades sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Pavlidès**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Ganel, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville, etc.**, etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 24, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondant d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays, dont le nombre est illimité.

On est admis dans la Société sur la présentation d'un sociétaire ou sur demande écrite des candidats et après délibération. Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'adhésion unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 10 fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr. Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures (2^e du soir, séance d'intérêt social); le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures (2^e du soir, séance d'étude). Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

EXPÉRIENCES DE POLARITÉ

Cette branche du magnétisme qu'on appelle la polarité humaine n'a pas encore reçu droit de cité, il s'en faut de beaucoup, elle est même contestée. Et cependant l'expérience lui donne entièrement raison ; d'une pratique facile, elle est à la portée de tout le monde ; une grande somme de science n'est pas indispensable pour réussir, car je ne suis qu'un nouveau venu dans les sciences magnétiques et les essais auxquels je me suis livré ont tous été concluants. Je prends un bâton de gomme-laque qui est polarisé négativement et qui sert aux expériences de physique, je l'applique en *isonome* sur la nuque d'un sujet, il s'endort au bout de quelques minutes. Il est véritablement endormi, car j'ai beau le pincer, lui torturer les oreilles, vainement j'approche de ses narines un flacon d'ammoniaque, il ne bouge pas. Il est ce que l'on appelle sérieusement, bien sérieusement, endormi. Pour le réveiller, je n'ai qu'une opération bien simple à faire, retirer le bâton de gomme-laque de la nuque et l'appliquer en *hétéronome* sur le front. Le sujet se réveille après une minute ou deux. Il lui faut quatre à six minutes pour s'endormir et deux ou trois au plus pour se réveiller. Avec un morceau de drap pure laine ou un morceau de soie qui sont tous les deux polarisés négativement et que j'applique pareillement sur la nuque, j'obtiens exactement les mêmes résultats. Avec un bâton de soufre ou un bâton de cire à cacheter, appliqués au même endroit, j'arrive aux mêmes effets, ainsi qu'avec d'autres objets. Un fruit, une poire par exemple, a ses deux pôles : le pôle positif qui est au sommet de la poire, et le pôle négatif qui est à l'extrémité de la partie conique. En vertu de cette loi de la polarité que les pôles de même nom repoussent, contracturent, endorment, j'applique le sommet positif de la poire au front qui est positif et j'obtiens le sommeil. Pour réveiller le sujet je fais l'inverse, je retourne le fruit et je fais adhérer au front sa partie conique et le sujet sort de son profond sommeil, car dans cette dernière opération j'ai agi conformément à cette autre loi de la polarité que les pôles de nom contraire attirent, décontracturent et réveillent. J'ai fait bien des expériences depuis cinq ans sur la polarité humaine et toutes m'ont réussi, je n'ai avec mes sujets jamais éprouvé d'échec, et ces succès persistants m'obligent de la considérer comme une science réelle, sérieuse, reposant sur des

faits certains. Son tort, si on peut appeler cela un tort, est d'être une science nouvelle et une science nouvelle est toujours difficilement accueillie, sa nouveauté même est en quelque sorte un titre à la défaveur, elle sert à entretenir une injuste défiance. En France notamment on accueille difficilement ce qui est nouveau, et la science officielle tient toujours sa porte prête à être fermée à toutes les nouveautés. On ne fait bon accueil qu'à ce qui est tombé depuis longues années dans le domaine public, on s'en empare après lui avoir donné un autre nom et alors malheur, trois fois malheur au téméraire qui, sans avoir un diplôme, ose exercer un art contre lequel les fervents disciples d'Hippocrate ont au temps jadis lancé l'anathème et qu'il leur plaît d'acaparier aujourd'hui pour leur seul et unique profit. Je n'ai pas la prétention, moi nouveau venu, de posséder dans le monde de la science magnétique une grande autorité, je ne puis dire que ceci : ayant pratiqué la polarité humaine, je puis en parler en parfaite connaissance de cause et soutenir que cette branche de science mérite véritablement l'examen de tous les hommes qui ont à cœur le progrès des sciences et le soulagement de l'humanité. La polarité humaine est une vérité, une vérité encore enveloppée de mystère, mais à laquelle le temps rendra la justice qui lui est due.

HORACE PELLETIER

Conseiller d'arrondissement,
Officier d'Académie

INFLUENCE DU MAGNÉTISME MINÉRAL

SUR LA VIE ANIMALE

Par le docteur CARLO MAGGIORANI,
Sénateur du royaume d'Italie

Traduit de l'Italien par M. FORTINA

CHAPITRE II

Mille faits, nous l'avons vu, concourent à prouver directement l'influence de l'aimant sur l'organisme animal, sinon la défense de la thèse pourrait commencer par un argument *a priori*. Etant donné que l'ensemble des corps organisés manifeste une continuelle adaptation de mécanismes et d'activités internes, aux activités et mécanismes externes, et étant reconnu que la vie consiste en un conflit continu de forces intérieures employées à combattre avec des puissances extrinsèques, tendant à placer la matière organisée en équilibre stable ; et quand, dans l'organisme, tout est disposé de façon à nous mettre en rapport

avec la gravité des corps, les actions chimiques, la lumière, la chaleur, l'électricité, pourquoi donc de ce nombre de forces influentes devrait-on exclure le magnétisme? Le magnétisme qui agit sur toute la nature, si vaste qu'elle soit, et duquel ressentent l'influence les solides, les liquides, les fluides aériformes, les uns prenant une direction, les autres en prenant une différente!... Le magnétisme qui maintient intact son empire même dans cet espace du vide, où les molécules de la matière sont réduits tellement au minimum qu'on pourrait en négliger l'existence; et où cesse presque complètement la puissance conductrice de l'électricité elle-même! La terre que nous habitons est magnétique! L'air qui nous environne et qui fortifie la vie est magnétique! L'eau qui entre en si grande partie dans la composition des tissus organiques, est diamagnétique!... par conséquent il est difficile de concevoir comment les organismes pourraient fuir aux actions mutuelles de cette force mondiale. Et quel autre agent que le magnétisme, lequel exprime la division d'une existence unique en plusieurs existences, pourrait mieux interpréter le fait de la continuelle segmentation des cellules embryonnaires? et quel autre agent symboliserait plus au vif cette espèce de dédoublement qui s'effectue dans l'ordre psychique alors qu'on constitue l'individualité par la distinction du *moi*, et du *non moi*, du monde externe et de l'interne? A quelle autre force comparer cette attraction qui pousse vers le centre germinatif toutes les substances contenues dans l'œuf; et les intégrations longitudinales et transversales dans le cours de l'évolution organique, et les continuel antagonismes dans l'exercice des fonctions vitales? Quelle autre énergie plus semblable à celle qui doit influencer dans la disposition des molécules dans l'œuvre de la formation et de la réparation des tissus?

Personne n'oserait combattre le fait de la possibilité de susciter des phénomènes nerveux par l'application, ou même par le simple rapprochement de l'aimant au corps d'un sujet nerveux, mais il semble encore à certaines personnes, que tels effets doivent s'appliquer à l'exaltation facile de l'imagination, de laquelle sont d'ordinaire richement dotés ces sujets; et non pas à l'influence directe de l'agent magnétique sur la fibre vivante. J'avertirai en premier lieu les partisans de l'origine psychique que la réceptivité magnétique n'est pas toujours jointe à la prédominance du sentiment sur la raison. J'ai vu des paysannes im-

passibles être sujettes à une forte attaque de nerfs, par imposition de l'aimant, pendant que des jeunes filles à tempérament passionné ne s'en apercevaient même pas. J'ai trouvé d'intrépides soldats éprouvant un accès épileptique après l'application d'un aimant sur le vertex, tandis que des individus dominés par de fortes émotions n'en étaient point troublés. Un malade d'hypocondrie où la cenesthésie est accrue maladivement, et auquel un rien peut enflammer l'imagination, ressent beaucoup moins l'influence du magnétisme que la ressentira un hystérique, quand bien même on l'appliquerait sur une partie du corps dans laquelle est suspendu l'exercice de la sensibilité tactile et de la sensibilité douloureuse; ou que l'hystérique fut soumise à l'expérience pendant un état de léthargie. Il est donc prouvé que la tendance au mouvement moléculaire à se déséquilibrer par œuvre du magnétisme, n'est pas égale à la propension à s'émouvoir par diversité d'impressions.

L'origine psychique est contredite par la variété des formes qu'assument les phénomènes selon le siège et le mode d'application de l'aimant: Donnez la main à une hystérique pendant qu'avec le pouce ou l'index de votre autre main vous presserez les pôles d'un aimant, et, la femme, après 3 ou 4 minutes, accusera un poids et un engourdissement du bras correspondant à la main tenue. Cette sensation disparue, donnez à la même personne à tenir une barre d'acier magnétisée, dont elle soutiendra les extrémités entre le pouce et l'index des deux mains, et, soit avant, soit peu après le même intervalle de minutes, elle vous accusera une sensation de fourmillement qui, des doigts, monte graduellement jusqu'aux articulations scapulo-humérales, et qui souvent sont plus accélérées du côté du pôle nord. Étant dissipée la sensation du fourmillement, invitez la patiente à se tenir debout: appuyez les pôles de l'aimant sur le vertex, et vous verrez bientôt paraître le vacillement de la personne qui en même temps se plaindra de l'obscurcissement de la vue et de vertige. Après une trêve suffisante transportez le même aimant sur la région de la nuque et parmi les symptômes auxquels il donnera lieu, domineront probablement l'inclinaison du tronc en avant, et vous verrez la respiration s'accélérer. Accordez encore un peu de repos à la patiente, et puis posez-lui l'aimant sur le ventre et vous entendrez aussitôt un borborisme, et si la femme était enceinte, l'application de la main vous laisserait sentir les agita-

tions du fœtus. Placez la barre en pont sur les cous-de-pied, et l'hystérique accusera de nouveau le fourmillement qui, des doigts, des pieds, ou du pied où est appuyée la barre, remontera par les jambes et par les fémurs atteindra jusqu'au bassin.

J'ai répété cet exercice dans le même individu et en d'autres, et je ne pourrais maintenir que les choses procédassent toujours de la même façon et avec la même précision; mais cet aveu n'a rien qui puisse infirmer la thèse, ni lui porter préjudice. Il est au contraire naturel que partout où une force incidente pénètre une agrégation organique, soumise à l'influence variable de plusieurs autres forces, les interférences deviennent inévitables. D'ailleurs je suis en mesure d'assurer qu'en général les groupes phénoméniques dérivés par l'aimant sont susceptibles de variation selon les lieux et modes d'application et choix de la forme, et dimension de l'agent; qu'ils n'ont jamais une apparence qui ressemble aux effets d'une émotion; que la répétition des expériences ne les détruit pas. Or, quel est le physiologiste qui aux successions de phénomènes, dont il est parlé plus haut, veuille attribuer une origine d'exaltation ou perversion de l'imagination. Qui a jamais vu que dans le même individu, un désordre de conscience se représente en une heure avec plusieurs formes différentes, et toutes dissemblables du sentiment troublé? On sait que les émotions légères se limitent à exciter le cœur, les vaisseaux et parfois les glandes; que les émotions vives agitent parfois les muscles de la face, du tronc et des membres; mais qu'une préoccupation fasse incliner le buste en avant, ou suscite des piqûres qui, des petites articulations, montent peu à peu vers les grandes, ceci n'arrive pas d'habitude. Et puis l'émotion consume l'excitabilité beaucoup plus que les simples sensations, en sorte qu'après s'être enflammée, elle laisse une incapacité temporaire à se reproduire. Chaque accès d'émotion est suivi d'une aptitude moindre à s'émouvoir. En attendant, il est arrivé plus d'une fois de rester deux heures autour d'un sujet nerveux pour explorer les degrés de susceptibilité magnétique sur les diverses régions du corps, répétant bien vingt fois l'application de l'aimant sans que l'influence de l'habitude interrompit la manifestation de ses effets, comme il serait advenu si ceux-ci eussent dérivé d'une origine psychique. Une certaine connaissance de l'aimant ne s'acquiert qu'en le maintenant en permanence sur le même endroit.

Les phénomènes qui habituellement accompagnent les émotions, et en constituent en quelque sorte le langage, se résument par une décharge nerveuse engendrée par quelque excitation qui trouble l'état de la conscience. Le trouble de celle-ci est toujours nécessaire pour qu'il y ait suscitation dans le centre nerveux d'une ondulation de mouvement moléculaire, lequel parcourant les lignes de moindre résistance, et se répercutant çà et là, va induire la contraction de muscles, et l'irritation d'entrailles. Et ces émotions, malgré l'apparent antagonisme qu'elles démontrent avec le concours de la raison pure, par cela même que l'esprit se pénétrant de la considération des rapports, sent d'autant moins qu'il pense plus, néanmoins elles ne sont jamais exemptes de tout élément intellectuel. Pensée et sentiment, jaillissent de la même source. Ceci posé chacun verra combien il serait erroné d'assigner une origine psychique aux phénomènes magnétiques. En effet on rencontre en abondance, les exemples de changements induits dans l'organisme par l'aimant, lesquels présentent le seul aspect objectif; dont le patient n'a pas conscience; ce sont des mouvements réflexes ou automatiques qui ne s'annoncent pas. Aussi une diligente observation de l'aspect d'un individu auquel vous aurez imposé, sur le front ou sur le vertex, un aimant, vous donnera, après 10 secondes, et jusqu'à 4 ou 5 minutes environ: la déglutition involontaire, la contraction des muscles sourciliers, de l'orbiculaire des lèvres, des buccinateurs; l'abaissement des paupières supérieures, la lacrymation, la pâleur ou la rougeur du visage, ou mouvements insolites des doigts, tremblement des membres, inclinaison du tronc en avant, et si vous avez eu soin d'explorer avant le pouls et la respiration, vous noterez de la fréquence ou du désordre dans ces deux fonctions. et pourtant le patient interrogé sur le fait vous affirmera qu'il n'a ressenti en lui-même aucun changement, et qu'il n'a éprouvé aucune sensation différant des antécédentes. En ces cas l'influence magnétique sur l'organisme se manifeste par des signes indubitables, mais à l'insu de la conscience: l'intervention psychique n'y entre donc pour rien.

L'expérience nous a prouvé que la décharge nerveuse, conséquence d'une émotion, se manifeste avec une vigueur proportionnée au degré de cette émotion. Quiconque se pénètre de l'étude des phénomènes magnétiques, élargissant le champ des observations à un grand

nombre de sujets nerveux, s'apercevra facilement que, d'un côté, la plupart d'entre eux ne se préoccupent ni peu, ni point de l'expérimentation de l'aimant et ne se constituent pas à cause de cela dans l'état d'émotion ; de l'autre on verra que, lors même que le sujet en démontrerait de la préoccupation, son orgasme n'atteint jamais le degré auquel porte la jalousie, la peur, l'épouvante, la colère, la vue inattendue d'un parent, d'un ennemi ; le spectacle d'un accident, qui sont précisément parmi les causes aptes à provoquer une attaque de nerfs. Et aussi, on observe souvent que la violence de ces paroxysmes est plus grande en qui ne prête aucune attention à l'expérimentation de l'aimant, qu'il n'advient par le fait des susdites altérations psychiques.

J'ai narré dans la « Centuria » l'accès convulsif souffert dans la salle clinique de Padoue par une jeune fille, peu après lui avoir appuyé les pôles d'un aimant de moyenne force sur le menton : de l'avis des témoins l'accès fut plus long qu'à l'ordinaire à se manifester par motifs de contrariétés ; mais le professeur de clinique Pinali, présent au fait, soupçonna que l'impression d'une personne nouvelle, et l'application sur la face d'un corps inconnu, en étaient la cause plutôt que l'agent magnétique. Le doute était très logique, et dans le but de l'éclaircir, je retournai en clinique durant l'après-midi et je trouvai la jeune fille levée, et en très bonnes dispositions d'esprit, je l'interrogeai sur l'incident de la matinée, et lui demandai si elle aurait consenti à me laisser répéter l'expérimentation. Elle me répondit qu'elle partageait l'interprétation du professeur, attribuant le trouble souffert à la nouveauté de la situation, et se déclara prête et disposée à se soumettre à toute nouvelle épreuve, certaine qu'il n'en aurait résulté aucun effet. J'appuyai alors le même aimant sur le menton, puis sur la lèvre supérieure de l'hystérique, et cette fois l'accès convulsif se fit attendre plus longtemps que le matin, mais en revanche il éclata avec beaucoup plus de violence, au point de susciter parmi les malades de la salle un cri d'indignation contre moi qui semblais en avoir été l'auteur. L'infirmière m'assura qu'à sa connaissance la jeune fille n'avait jamais souffert d'une attaque nerveuse aussi forte. Pourtant, dans ce cas, l'accès provoqué le matin par l'aimant avait été déjà plus long que ceux auxquels elle était sujette par chagrins ; et l'autre suscitée le soir par le même agent et sans ombre de préoccupation, au contraire

sous le bénéfice d'une habitude, réussit le plus grave de tous les autres ; donc aucun rapport entre l'état psychique et l'intensité de la décharge nerveuse ; mais au lieu, exacte proportion entre une plus longue opposition (6 minutes) de l'agent magnétique, correspondant à une plus grande charge et plus grande violence des convulsions.

Je pourrais ajouter d'autres exemples du même genre, recueillis dans les cliniques de Palerme et de Rome, mais je crois superflu de recueillir d'autres arguments contre le rapport entre l'état psychique et l'action magnétique, quand je puis l'exclure directement avec le fait de les avoir suscités, à l'insu du patient, chez les aveugles, les gens endormis, les gens en léthargie, les fœtus, les enfants, les animaux.

Et en vérité, dès le commencement de mes recherches, pour éloigner tout soupçon d'influence de l'imagination, alors que les conditions du cas le permettaient, faisant semblant d'examiner l'épine dorsale, j'y appuyais les pôles d'un aimant, et les y laissant agir 3 ou 4 minutes, les phénomènes magnétiques ne manquaient jamais d'apparaître chez les gens nerveux, quoiqu'ils ignorassent complètement ce qui s'opérait. Et la même chose arrivait, glissant des barrettes magnétisées dans les tresses d'une patiente, ou posant à plat sur le vertex, l'aimant, feignant d'y appliquer seulement la paume de la main, comme font les médecins, en explorant par le simple contact, la température de la tête. A la longue m'étant aperçu et m'étant assuré par beaucoup d'essais que les organismes vivants sont d'excellents conducteurs de la dynamique magnétique, en sorte que autant vaut toucher le sujet avec l'aimant que lui palper une main tenant mon autre en contact avec les pôles d'un aimant caché, j'abandonnais presque complètement la coutume de montrer l'agent et de proposer ouvertement une expérimentation. Cachant donc dans l'une de mes mains un aimant, de force à pouvoir au moins se soutenir lui-même, et touchant ses pôles avec le pouce et l'index, je procède avec l'autre main à tâter le pouls, prolongeant un peu plus que d'habitude en bien serrant une main du patient comme si j'examinais les conditions de la peau, et je continue l'exploration jusqu'à l'apparition des phénomènes objectifs ou subjectifs qui manifestent le nervosisme recherché dans l'individu soumis à l'examen, ce qui ordinairement se produit entre la 2^e et la 4^e minute et parfois entre la 10^e et la 15^e. C'est de cette

méthode par transmission que je me sers déjà depuis plusieurs années comme moyen diagnostique à reconnaître la susceptibilité magnétique, soit le nervosisme du sujet qu'on me confie ; c'est toujours celle-là que mes auditeurs me virent pratiquer en clinique, et pratiquèrent eux-mêmes avec plein succès, c'est-à-dire, voyant se soulever ce groupe de symptômes nerveux déjà décrits dans le *Centuria* et dans le *Saggio*, et desquels nous aurons occasion de reparler en temps voulu.

Dans mes ouvrages cités, j'ai déjà fait mention d'aveugles, lesquels présentèrent les phénomènes magnétiques à l'égal des personnes qui ont l'usage de la vue, ce qui ôte la supposition qu'ils puissent se préoccuper d'une expérimentation. On opposera que, pour avoir perdu la vue, on ne perd pas pour cela l'imagination, et que la poignée de main pouvait bien éveiller en eux un soupçon, et exalter leur imagination, admettons : mais quand au lieu de serrer la main on approche de la tête un gros aimant à 3 centim. de distance, et qu'on a des effets comme j'eus occasion d'observer à plusieurs reprises dans les cliniques de Palerme sur une aveugle hystérique ; et si celle-ci, en serrant entre le pouce et l'index une aiguille aimantée, sait la distinguer d'une qui ne le soit pas, par le fait du spasme douloureux aux doigts que lui procure la première, et qui ne se fait nullement sentir au contact de la seconde ; et quand parmi les phénomènes suscités il y en a de complètement spéciaux, tels que les phosphènes ; et quand, enfin, les effets magnétiques tardent à paraître, et sont de telle nature qu'on ne peut les enregistrer au compte de l'émotion ; il semble plus qu'improbable après de tels cas fortuits, que les phénomènes déterminés par l'application de l'aimant aient une origine psychique.

A l'hospice des aveugles, à Milan, je pris par la main un aveugle épileptique, entremettant un petit aimant entre la paume de ma main et la sienne, il n'en ressentit pas des effets sensibles ; mais 5 minutes après il se plaignit d'un engourdissement de tout le bras correspondant, tout le restant du jour, et jusqu'à être empêché d'exercer ses fonctions d'organiste, ni d'enseigner, comme me le certifia M. l'Inspecteur.

Le soupçon de l'imagination est évincé alors qu'on s'assure que l'aimant agit aussi sur les gens endormis, comme il me fut donné de le prouver dans les cliniques de Palerme et de Rome : approchant légèrement les pôles d'un aimant de l'hystérique endormie, sur le point

où il est plus commode de le faire, et s'il est possible à la tête ou aux extrémités des doigts, la patiente, après 2 ou 3 minutes, donne quelques signes, et non par effet de sensation tactile ou auditive, mais quand la plus grande fréquence de respiration, le changement du visage et l'agitation des bulbes oculaires, concourent à prouver que le magnétisme a exercé déjà son influence. A dire vrai, le sujet ne se réveille pas, mais il passe du sommeil directement au paroxysme nerveux. Et si quelqu'un doutait encore de la légitimité de cet incident, je pourrais le rassurer avec l'exemple du chat qui nous offre l'occasion la plus propice pour explorer l'influence de l'aimant sur les organismes pendant le sommeil ; car cet animal aime le repos diurne, et dans cette disposition cherche à se coucher sur les sièges les plus moelleux du mobilier. où, se pelotonnant, il s'endort paisiblement, présentant à l'observateur toute la courbe de l'épine dorsale pour s'y exercer. A un point ou à l'autre de celle-ci, après avoir examiné la condition naturelle de la respiration, du poil, des oreilles, de la queue, de l'aspect général, on approche les pôles d'un gros aimant, et on attend les résultats. J'en parlerai dans le chapitre suivant.

Non seulement la cécité et le sommeil, états incompatibles avec l'appréhension d'une éventualité, laissent passage aux ondes magnétiques, mais des formes névropathiques dans lesquelles la conscience est abolie ou pour le moins grandement troublée, et où est interrompu en grande partie le commerce avec les choses extérieures, accordent aussi l'accès à cet agent. Ainsi j'ai eu occasion de vérifier que, dans des paroxysmes de chorée-majeure, de somnambulisme, de lipothymie hystérique, de catalepsie, au milieu de la confusion des sens, et sans connaissance, l'application de l'aimant ne cesse de produire ses effets comme on le relève des signes objectifs et subjectifs : et en effet ou l'on modifie la marche de l'accès, ou comparaisent quelques-uns des phénomènes qui habituellement accompagnent l'opération du magnétisme, tels que contractions solitaires d'un muscle ou de l'autre de la face, les mouvements des globes oculaires, la déglutition involontaire, la respiration accélérée ; et, ce paroxysme terminé, les patients, sans être questionnés, accusent une sensation d'engourdissement à ce membre sur lequel avait été appuyé l'aimant. Cette influence magnétique est encore plus évidente dans deux cas de catalepsie, où la tête, le

tronc et les membres étaient singulièrement attirés par l'approche du fer magnétisé.

J'ai recueilli aussi bon nombre d'observations qui ne me laissent pas douter de l'influence magnétique sur les fœtus renfermés dans l'utérus, autant dans notre espèce que dans les femelles des animaux, et lesquels effets se manifestent entre 20 secondes et 4 à 5 minutes. Je sais de combien de difficultés est entourée semblable recherche pouvant être induite en erreur dans le diagnostic de la cause. Il est connu que les mouvements actifs du fœtus se présentent chez quelques femmes, assez fréquents et faciles à être produits sans cause apparente; d'où le péril de se tromper en les rapportant exclusivement à l'aimant appliqué sur le ventre : néanmoins on peut atteindre le but de prononcer un jugement exact en excluant dans le cas concret les causes les plus connues de ces mouvements, en notant l'aspect et multipliant les recherches, les causes se réduisent, pour la plus grande partie, à la pression mécanique, au déséquilibre thermique sur le ventre, à l'émotion, et à l'état maladif de l'utérus, de ses annexes, ou du fœtus. Ces derniers cas se peuvent éliminer dans la pratique privée si après avoir pu vérifier plusieurs fois les mouvements actifs du fœtus par imposition de l'aimant on est témoin de la marche normale de la gestation, de l'accouchement, des couches. La puissance de l'imagination réagissant sur l'utérus s'exclut par la répétition des expériences jusqu'à devenir habituelle, et en confrontant des résultats égaux chez les chattes, chez les chiennes, chez les lapines en état de grossesse.

J'ai dit : « notant le caractère » car ayant plusieurs fois rencontré des femmes enceintes qui se trouvaient être des accoucheuses, et par conséquent capables d'avertir de toute circonstance particulière des mouvements du fœtus, j'appris comment les mouvements éveillés par l'aimant se présentent beaucoup plus irréguliers et tumultueux que ne le sont les mouvements spontanés; et ainsi j'ai pu accorder plus de valeur à cette particularité lorsqu'elle m'était rapportée par des femmes enceintes inexpertes de semblables différences.

— Les influences de la pression mécanique et de la sensation du froid sur le ventre peuvent s'exclure facilement, le comprimant d'avance avec la main désarmée, et enveloppant l'aimant dans un linge, ou l'appliquant sur les habillements. C'est à tort qu'on invoque la casualité devant des observations multiples et conformes. Les lois de la critique défendent

de croire que des phénomènes égaux et complexes apparaissent souvent après l'intervention d'un agent donné et sous l'empire de circonstances différentes: espèces, âge, lieu, saison, constitution, genre de vie, doivent être jugés comme lui étant complètement indépendants, et être comptés simplement parmi les casuels. J'ai dit « complexes » pour rappeler qu'aux mouvements du fœtus s'associent d'autres phénomènes de l'influence magnétique, comme la plus grande fréquence de la respiration et du pouls, la déglutition involontaire, les changements du visage et autres, qui indiquent l'intervention d'une cause insolite, et concourent ainsi à diminuer la probabilité du cas fortuit.

J'écrivis dans le « Saggio » que la timidité ombrageuse des enfants, leur facilité à prendre crainte de tout acte insolite qu'on tente sur eux, et l'appréhension des mères que la moindre chose ne puisse leur nuire, m'avaient détourné de l'idée de cultiver l'étude de l'influence magnétique sur l'enfance; mais par la suite j'eus des occasions propices pour observer à l'aise des nourrissons et dans cette première période de la vie où le sentiment de la peur ne s'est pas encore insinué; j'ai même pu voir des petites filles issues de mères hystériques, et les examiner commodément pendant qu'elles dormaient; Je touchais légèrement avec la pulpe de mon index gauche le dessus d'une petite main, et j'attendais 30 à 40 secondes pour m'assurer que l'attouchement n'avait pas été ressenti; et, ceci vérifié, j'appuyais l'autre index sur les pôles de l'aimant déjà préparé de façon que je ne devais exercer aucune pression sur le doigt qui posait sur la main de la fillette; laquelle sans se réveiller, peu d'instant après, fermait forcément les paupières, rougissait, contractait les muscles sourcilliers et le muscle frontal, accélérât la respiration, et faisait des bonds. Ces phénomènes se reproduisaient toujours, plus ou moins, avec l'intervention de l'aimant, et ne se manifestaient jamais sans lui. Dans le sommeil naturel on voit des mouvements de succion, des mines de vouloir pleurer ou rire; mais non dans les contractions du front, des yeux, dans les troubles de la respiration, dans les agitations et les mouvements à soubresauts, l'impulsion provocatrice provenant de l'aimant.

Ayant vu que l'aimant a la vertu de provoquer des mouvements dans le fœtus encore renfermé dans l'utérus, pour compléter la véracité du fait et remonter à son origine, il

jaillissait la nécessité de sonder si quelque influence du magnétisme ne s'exerçait aussi sur l'embryon dès les premiers moments de son développement. On pouvait aisément supposer que si l'agent magnétique sait trouver une voie jusqu'aux centres nerveux de l'animal formé, il devait aussi savoir pénétrer une matière homogène comme le protoplasme ou cellules non encore différenciées, ou tissus non parfaitement intégrés tels que nous les présentent les premières périodes de l'embryogenèse, mais pour réduire à certitude le suppositif, il faut recourir à l'expérience ; et pour imprimer à celle-ci un caractère capable de porter la conviction que le magnétisme exerce une réelle influence sur le procès embryogénétique, excluant tout autre élément causal, il était essentiel qu'il se fit une expérimentation comparative, et de là la nécessité de l'incubation artificielle. La couveuse de Voittellier, si propice aux entreprises aussi bien de ressort économique que de but scientifique, fut choisie pour cette étude ; avec cette machine, il fut institué des expériences comparatives divisant l'espace du pôle en deux hémicycles et en occupant l'un d'eux avec des œufs libres tandis que dans l'autre on en plaçait autant sur lesquels on appuyait les pôles d'aimants de moyenne force. Le résultat total de trois couvées fut que dans les œufs soumis à l'influence magnétique le développement organique était presque toujours retardé comparativement à celui des œufs, libres de cette action, et que la différence de développement commençait à se manifester dès les premiers jours de l'incubation (v. *Il Periodico, la Natura*, vol. III, pe 16 maggio, 1^o a 16 giugno 1879 : *Influenza del magnetismo sull'unovo fecondato nel corso della incubazione.*)

La diffusion de la force magnétique par influence d'un individu à l'autre en contact, entr'eux, est un nouvel argument de sa réalité : Et en effet le magnétisme nous en rend raison par sa propriété comme de communiquer sa vertu propre à des corps, de semblable nature, colloqués dans un champ ; les corps constituant la chaîne sont envahis de son action ; cela est suffisamment démontré par le fait, qu'il s'y manifeste les mêmes effets que si l'aimant leur était appliqué individuellement ; rien de plus facile que de vérifier cette induction magnétique d'organisme à organisme, il suffit de posséder un aimant et de se procurer l'occasion d'un sujet, indubitablement nerveux à explorer, pour que l'expérimentation s'accomplisse en peu de minutes. A quiconque il est

donné d'en faire l'essai et d'en vérifier la réalité, sans qu'il soit besoin d'être médecin ni physiologiste. S'il vient à surgir le soupçon de nervosisme j'examine le patient cachant l'aimant dans une main, et lui communiquant par l'autre l'influence par l'intermédiaire de mon corps ; je suis souvent le premier à la ressentir par la palpitation, par l'accélération de ma respiration, et par un serrement aux tempes : troubles dont je ne souffre pas quand je fais l'application directe, soutenant uniquement l'aimant par le centre de son arc neutre. Cette méthode de découvrir la susceptibilité ne m'a jamais failli, à condition d'avoir la patience de prolonger le contact manuel jusqu'à la manifestation des premiers effets : ce qui dans les cas ordinaires survient entre 30 secondes, et 2 ou 4 minutes, mais qui parfois réclame un temps plus long, environ 15 à 20 minutes. Par conséquent l'observateur qui après une fugitive poignée de mains sans résultats se hâterait de conclure à la nullité de l'influence magnétique sur l'organisme, serait induit en erreur dans son jugement.

Si l'apparition des phénomènes recherchés nous laissait toutefois en doute de préoccupation quant au sujet ; ou si la supposition de feinte ou de cas fortuit surgissait, vous pourrez, autant qu'il vous plaira, renouveler l'essai sur les animaux. Prenez sur vos genoux un chat ou un chien familiers, examinez-en d'abord l'aspect, la respiration, les battements cardiaques et après une courte attente, étendez l'une de vos mains sur la tête ou sur le dos, pendant qu'avec le pouce et l'index de l'autre vous pressez les pôles d'un aimant, et après peu de minutes (ici aussi la durée de l'expérimentation est variable) vous verrez s'accélérer la respiration et la circulation, s'entr'ouvrir les yeux, se hérissier le poil, s'écarter inégalement les oreilles, et remuer l'extrémité de la queue. L'animal, après une première période de résistance, indice d'agacement provoqué par le nouvel agent, reste frappé de prostration et de somnolence, ou bien il est agité par des étirements convulsifs aux extrémités. Il en est de même avec les gros oiseaux domestiques : prenez-en un sur vos genoux, attendez autant qu'il faudra pour vous assurer qu'il est parfaitement tranquille, puis imposez-lui une main sur le dos pendant que l'autre se magnétise et après 5 ou 6 minutes vous noterez les rapides excursions de la membrane clignotante, les rotations des globes oculaires, les paupières entr'ouvertes, et autres

phénomènes desquels nous parlerons ailleurs.

(A suivre).

REVUE DES LIVRES (1)

Thérapeutique suggestive, son mécanisme. Propriétés diverses du sommeil provoqué et des états analogues, par le docteur A.-A. LIÉBEAULT in-16 de 308 pages. Prix 4 francs, chez Doïn.

Le Docteur A.-A. Liébeault, que nos fidèles abonnés connaissent de longue date, vient de donner le jour à un nouvel ouvrage appelé à faire sensation. C'est la *Thérapeutique suggestive*.

Tous, nous avons lu, en parcourant les œuvres des historiens comme des thérapeutes, qu'à travers les siècles, nombre de guérisons avaient été obtenues par des hommes ayant une réputation très grande, soit dans la pratique de la vertu, soit dans l'art de guérir, sans autre moyen que la parole ou l'imposition des mains.

Nous avons retenu ces guérisons dites miraculeuses, d'Appollonius de Thyane, des prophètes, du Christ, et dans des temps moins lointains, de certains rois, de nombre d'évêques, d'ermites ou de prédicants sans oublier les guérisseurs renommés.

Les médecins eux-mêmes nous ont montré, dans des opuscules historiques, les cas de guérison obtenus sans autre intermédiaire que la foi, car on l'a déjà compris, il s'agit ici de la foi comme moyen de traitement.

Nous ne voulons pas seulement parler de la foi religieuse qui bien souvent se change en fanatisme, nous voulons évoquer cette foi qui *transporte les montagnes*, qui donne à l'homme une telle confiance que la chose qui semblait le plus difficile devient possible. Ah, qu'il est fâcheux que le père Lemoigne qui prêche le carême à l'église St-Merri n'ait pas compris que dans l'humaine nature, Satan ne joue aucun rôle et que la foi, la plupart du temps, est le seul moteur qui, de même qu'il soulève les masses, peut produire des miracles.

Et pourquoi appeler miracles ces manifestations heureuses d'une confiance illimitée en des résultats pourtant problématiques; pourquoi ne point voir que du moment où l'on croit — la chose n'existerait-elle pas — l'idée existant, s'ancrant dans le cerveau, l'objet en vue ce matérialise, devient réel.

Que ces prédicateurs de la foi veuillent bien réfléchir un peu et, n'accaparant plus pour eux seuls la foi dont ils parlent tant, reléguer avec les vieilles lunes, les figures fantasmagoriques, dignes de siècles d'ignorances, des diables et de Satan.

Ces réflexions nous sont suggérées par la lecture de la *Thérapeutique suggestive* qui nous explique que, dans nombre de cas, la pensée est coupable de la maladie.

(1) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires au bureau du Journal.

Le moral atteint, le physique s'en ressent. Se croit-on malade sérieusement, alors même que tout est en parfait équilibre, on ne tarde pas à le devenir.

Si le moral est cause, dans un très grand nombre de cas, de maladies qui se déclarent; par le moral on devra pouvoir remettre les choses au point et rétablir la santé.

C'est ainsi que l'a compris le Dr Liébeault, et son livre est l'indication, le manuel complet de l'art de se guérir par la pensée, par la foi.

Ah! dans ces cas multiples nous touchons au grand problème de la suggestion, à cette question dont l'Ecole de Nancy s'est fait un piédestal; à cette théorie que nous avons vu exposer pendant de longues heures en Cour d'assises.

Certes, de nos jours, il pourrait y avoir beaucoup à dire sur la suggestion, sa possibilité, ses limites. Contentons-nous aujourd'hui d'en voir étudier le mécanisme par le Dr Liébeault, d'apprendre qu'il en tire un de ses meilleurs moyens thérapeutiques et que grâce, dit-il, à la suggestion, il a pu guérir un nombre considérable de malades dont il nous cite quelques-uns.

Son moyen, vous le connaissez tous, c'est l'affirmation accompagnée de l'air le plus convaincu du monde.

Il lui a réussi, avec quelques passes, dans les névralgies, dans des lombagos, dans l'ivresse, dans des migraines, dans de légères folies, dans des convulsions, etc., etc.

Il joignait à ces affirmations des pratiques magnétiques, qu'il désigne aussi sous le nom d'hypnotisme.

Son ouvrage est rempli pour une grande part du chapitre qui, sous ce titre, *contribution au traitement suggestif* nous montre les guérisons obtenues, et cherche de plus à nous en expliquer le mécanisme, d'après les lois de la logique et du bon sens.

La suite de l'œuvre du Dr Liébeault comporte trois chapitres des plus importants. C'est *l'aperçu général sur la thérapeutique suggestive*, un résumé de ses théories. Quelques notions hypnotiques à introduire, dans le cole, font le sujet du chapitre *médecine légale*: enfin des faits de réelle lucidité et des preuves de l'action des uns sur les autres « soit, dit-il, au moyen d'irradiations vibratoires nerveuses partant d'un sujet actif et se dirigeant vers un sujet passif, d'après des lois analogues à celles du magnétisme, de l'électricité, de la chaleur; soit au moyen d'émanations vivifiantes agissant de même et pouvant se fixer dans les liquides, puis opérer ensuite par ceux-ci dans l'intérieur des corps animés, forment le chapitre *zoomagnétisme*.

Le livre se termine par la confession d'un docteur hypnotiseur. Tous vous l'avez deviné, c'est sa confession qu'il présente. Elle est intéressante à lire, et complète fort bien un volume dont l'Ecole de Nancy a quelque droit de se dire la marraine.

Forcément, tous ceux qui suivent le magnétisme en tant que science, qu'il soit habillé des nuances officielles, des couleurs de la Salpêtrière ou de Nancy, ou qu'il n'ait que les pauvres vêtements que nous lui octroyons et qui lui laissent toute l'apparence de la vérité, forcément, disons-nous, tous voudront posséder l'œuvre du D^r A. Liébault.

C'est une étape de plus dans la longue route de la recherche de la vérité et ce livre se dresse comme une des blanches bornes kilométriques placées de loin en loin sur le chemin à parcourir.

Dictionnaire de Graphologie. par ANTONIN SUJAR. Première partie. In-16 de 80 pages. Prix: 1 fr. chez Mendel.

C'est un petit opuscule qui, en dépit de son sous-titre, s'occupe seulement de la physiologie de l'écriture.

Pour nous prononcer sur la valeur de l'œuvre nous attendrons les autres parties.

C'est un résumé très intéressant avec une introduction en vers que l'on voudra lire, et en un mot c'est ce que l'on pourrait appeler *l'Introduction au dictionnaire de graphologie*. De ceci, il est facile de conclure que pour l'intelligence des autres opuscules il faut, de toute évidence, lire celui-ci.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE.

Nubila, poèmes divers ; le Portrait de Marthe, par Eugène DALZAC. In-12 de 136 pages, 3 francs, chez Sauvaire.

Il entre peu dans notre cadre de rendre compte des œuvres poétiques, encore moins de les apprécier ou de les juger.

Si nous faisons une exception en faveur de *Nubila* c'est moins à cause du charme pénétrant qui se dégage de sa lecture, qu'à cause de l'existence d'une seule poésie où l'auteur émet une idée si nouvelle, exprime un vœu dont la réalisation est si désirable, que nous ne pouvons nous empêcher de la citer en partie :

..... lorsqu'au détour d'une rue,
Paraît le long cortège noir,
Voilà la gaité disparue,
Et l'on commence à s'émouvoir.

L'effroi nous vient — des funérailles,
Des psaumes qu'on entend chanter,
De ce lieu fermé de murailles,
Où les croix viennent se planter.

Où malgré nous, notre pensée
Va rechercher, sous le granit,
Dans la longue caisse affaissée,
Les restes que la loi bannit.

Hé bien ! supprimons ce cadavre,
Qui trouble les plus résolus,
Et dont le froid effraie et navre,
En dépit des beaux livres lus !

Supprimons-le, par l'étincelle,
Dont l'homme a surpris le secret !
Qu'il n'en reste aucune parcelle !
Supprimons-le, sans un regret !

Où ! plus rien ! pas de cendres même !
Qu'importent ces restes trompeurs !
Qu'en un instant l'être qu'on aime
Se change en subtiles vapeurs !

Pendant l'humaine effervescence,
Libre des liens de la chair,
Qu'il nous revienne, pure essence,
A travers les filtres de l'air.

Par la brise de nos vallées,
Par le souffle qui naît des eaux,
Par les vibrations ailées,
Par le doux frisson des rameaux !

Pour consoler notre tendresse,
Ah ! qu'il revienne se poser,
Sur nos fronts, comme une caresse,
Sur nos lèvres, comme un baiser !

Ce sont là des idées qu'à première lecture on trouvera peut-être étranges, irrespectueuses même, pour ce qui reste de nous après la mort; mais la réflexion venant, l'esprit, se dégageant de la caresse poétique, reconnaît bientôt la sagesse du désir et les immenses avantages hygiéniques de son accomplissement.

Puisse l'idée, maintenant donnée et lancée, plaire à un de nos savants chercheurs, et ce dernier, s'y attachant, arriver à faire produire à nos machines la force docile suffisante pour détruire et réduire à rien notre cadavre.

Que ceux tentés de crier à l'inconvenance en lisant ces lignes assistent une fois à une exhumation et ils reconnaîtront que la marque du plus profond respect à donner à nos tristes restes serait de les anéantir à jamais.

G. DÉMAREST

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT

Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme. Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE. 4 gros vol. in-18, cartonnés à l'anglaise, illustrés d'environ 400 gravures et 2 planches coloriées.

SOMMAIRE DU 1^{er} VOLUME

Exposé raisonné de toutes les théories émises jusqu'à ce jour. — Le Magnétisme chez les anciens, le fluide universel, Paracelse, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puységur, Deluze, du Potet, Lafontaine, etc. — L'hypnotisme et la suggestion Braid. Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

SOMMAIRE DU 2^e VOLUME

L'agent magnétique et la polarité. L'od' de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Les états du sommeil provoqué. L'extase, les oracles, les songes, la divination, la prévision et la clairvoyance instinctive de l'homme à travers les siècles. Cagliostro et ses pupilles. La lucidité magnétique.

SOMMAIRE DU 3^e VOLUME

Les guérisons extraordinaires dans l'histoire, mécanisme et production. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

SOMMAIRE DU 4^e VOLUME

Description sommaire des affections les plus communes. Cause, nature, symptômes. — Application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

Le Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme de M. DURVILLE, basé sur une expérience de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique, qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, l'amateur et le père de famille qui veut seulement le pratiquer, au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur

avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume qui ne compte pas moins 5 à 600 pages forme un tout complet qui peut être vendu séparément. 20 fr.

Prix de chaque volume séparé : 5 fr. les 4 vol. 20 fr.
A titre de Prime à nos lecteurs. L'ouvrage complet sera laissé à 12 fr., au lieu de 20; un volume séparé, à 4 fr., au lieu de 5, aux 500 premiers souscripteurs qui enverront le montant à la Librairie du Magnétisme.

NÉCROLOGIE

Un des vétérans du magnétisme, M. L.-A. VIGNERON vient de mourir à l'âge de 69 ans.

M. Vigneron, qui fut un des membres les plus actifs de la Société de Magnétisme de Paris, a pratiqué le magnétisme curatif pendant de longues années, et un grand nombre de malades, abandonnés comme incurables, lui doivent la santé.

REVUE DE LA PRESSE

Le Figaro du 19 mars publie l'entrefflet suivant :

« Un amusant défi :

« La Chambre discute en ce moment un projet de loi tendant à restreindre aux seuls docteurs le droit d'exercer la médecine.

« Que le Sénat ratifie, et voilà sur la paille toute une légion de savants électriciens, magnétiseurs, guérisseurs, etc., qui ne sont pas diplômés.

« Un de ces... légionnaires, M. L..., qui traite et guérit, dit-on, par le magnétisme, invite la Faculté de médecine à donner au docteur le plus éminent et à lui-même, humble magnétiseur, un nombre égal de malades parvenus au même période de leur mal.

« Il se fait fort d'arriver bon premier dans la guérison et, en conséquence, il prie le Parlement de surseoir jusqu'à ce que l'expérience ait été faite. »

Voilà une proposition bien rationnelle que tous les magnétiseurs accepteraient. Les résultats seraient impatientement attendus par tous les malades et par tous ceux qui s'intéressent à la santé publique; mais comme nos gouvernants et tous ceux qui demandent le monopole exclusif de la médecine s'y intéressent peu, la question ne sera même pas discutée.

Le Moniteur de Meurthe-et-Moselle du 21 mars rapporte le cas d'une jeune fille de Nancy, Mlle Marie François qui perdit l'usage de la parole à la suite d'une hallucination. Remise de sa frayeur, elle s'endormit pour ne se réveiller qu'au bout de trente-deux heures.

« A ce moment, M. le docteur X... arrivait pour soigner la malade: il réussit à rendre à la jeune fille l'usage de la parole, qu'elle conserva ensuite jusqu'au samedi matin. A partir de ce moment, sa langue se paralysa de nouveau, et elle resta sans pouvoir dire un mot jusqu'à mardi de cette semaine.

« Ce jour-là, un employé du chemin de fer, qui avait eu connaissance de cette étrange aventure, se rendit au domicile des époux François, et, après avoir endormi la jeune fille, lui ordonna de reprendre l'usage de la parole, ce qu'elle fit aussitôt. Depuis mardi, Mlle François paraît complètement rétablie dans son état normal; aucun fait ne s'est produit de nature à faire croire que cette jeune fille fût encore sous l'empire d'une volonté ou d'une puissance étrangère à la sienne. »

Ainsi, un médecin n'obtient qu'un résultat incomplet, de peu de durée, tandis qu'un employé de chemin de fer, qui ne connaissait probablement que les éléments du

magnétisme, obtient un résultat complet en quelques instants.

Le Spiritisme, organe mensuel de l'Union spirite française, est le mieux fait des journaux de ce genre. Dans le numéro du 28 février, l'article A la recherche des cau ses par A. BOUVIER, un magnétiseur lyonnais, est très intéressant au point de vue de la thérapeutique magnétique.

Le Prêtre, du 19 février rend compte d'une discussion, autrement dit d'une conférence faite à l'église St-Roch le 4 février, sous ce titre: Cas de conscience sur l'emploi de l'hypnotisme.

Le conférencier est l'abbé Lemerle, premier vicaire de Boulogne. L'abbé de Meissas que nos lecteurs connaissent, le curé de St-Sulpice, l'abbé Paya, vicaire à la même église, l'abbé Desers, vicaire à St-Louis d'Antin, etc., ont pris part à la discussion.

« Les médecins, dit l'abbé Lemerle, déclarent que le sommeil hypnotique dont il s'agit est un état naturel produit par diverses pratiques, mais ne différant pas essentiellement du sommeil ordinaire. Ils distinguent en effet trois phases dans l'état hypnotique, la léthargie, la catalepsie, le somnambulisme. La première est seule en cause ici.

« Les théologiens sont partagés sur la question, mais les plus nombreux ne voient dans le sommeil hypnotique qu'un phénomène naturel et ne le condamnent pas.

« Les décisions romaines confirment cette thèse. Sans doute le mot hypnotisme n'a jamais figuré dans ces décisions déjà-anciennes, mais l'hypnotisme n'est qu'une évolution du magnétisme animal et l'on peut conclure de l'un à l'autre.

« M. l'abbé de Meissas demande la parole et cherche à établir qu'il y a une différence absolue entre le magnétisme animal dont il loue les bienfaits, et l'hypnotisme qu'en conscience il ne permettrait pas. »

Après une discussion assez longue sur les avantages et les inconvénients de l'hypnotisme, le curé de St-Sulpice, qui remplissait dans la discussion le rôle de modérateur, pense que dans le cas proposé, les avantages ne sont pas suffisants et qu'il y a lieu de conseiller à la jeune fille de s'abstenir.

« Si malgré tout, la jeune fille voulait se hasarder à tenter l'expérience, il faudrait exiger deux choses: 1^o que l'opérateur fut honnête homme et chrétien; il y a en effet des médecins chrétiens qui usent de ce procédé; 2^o qu'il y ait au moins un témoin au-dessus de tout soupçon. »

Des travaux intéressants pour les magnétiseurs ont paru dans :

La Revue spirite, 1^{er} mars: la thérapeutique par le rêve, traduction d'une brochure par le Dr CARL DU PREL.

Le Sphinx, mars: Vorgeschichte des Mesmerismus, par CARL KIESWETTER.

The Literary Digest, New-York, 21 fév.: Mesmerism spiritualism and hypnotism.

The Harbinger of Light., à Melbourne, fév. — Trans-mission of Magnetic Influence by Electricity.

L'Initiation, mars. — La lumière astrale et l'od de Reichenbach, par PAPUS, avec figure-

Luz del Alma, à Buenos-Ayres, 15 fév. — El hypnotismo y el demonio, par LOBE NOR,

La Chaîne Magnétique, 15 mars. — De la nature du fluide magnétique, par JOBERT.

La Lumière, 27 mars. — *Les guérisons par le fluide*, par HAB.

Le Tigaro, 27 mars. — *Chroniques documentaires. La Télépathie*, par Emile GAUTHIER.

Journaux nouveaux

Annales de sciences psychiques, Recueil d'observations et d'expériences, paraissant tous les deux mois, dans la direction du docteur Dariex.

Les Anngles « ont pour but de rapporter, avec force preuves à l'appui, toutes les observations sérieuses qui leur seront adressées, relatives aux faits soi-disant occultes, de *télépathie*, de *lucidité*, de *pressentiment*, de *apparitions objectives*. »

Le prix de l'abonnement est de 12 fr. pour l'Union postale; le numéro 2 fr. 50, chez *Alcan*.

Revue mensuelle de l'école d'anthropologie de Paris, publiée par les professeurs, en un fascicule de 32 pages in-8. Ab. 10 fr. par an, pour toute l'union postale.

Fiat-Lux, revue spirite, organe officiel du groupe d'études psychologiques, à Barcelone.

FAITS ET COMMUNICATIONS

Quand on écrit son nom avec deux particules indiquant deux titres de noblesse, sans compter la noblesse de l'intelligence qui ne se *titre* pas; quand on est élève de l'École polytechnique, que l'on a accompli une brillante carrière dans une arme d'élite et qu'on revient, en qualité d'administrateur, à l'école où l'on a fait ses chères études, on peut s'arroger tous les droits, jusques et y compris le droit d'insolence.

C'est ce que fait M. *Eugène-Auguste-Albert* de ROCHAS D'AIGLUN, lieutenant-colonel, administrateur de l'École polytechnique, qui considère comme des *effrontés*, des ignorants et des imbéciles, « les individus qui « exercent la piraterie dans la science comme dans la médecine », c'est-à-dire les magnétiseurs qui ne sortent pas de l'école de médecine ou de celle qu'il administre.

M. de Rochas d'Aiglun, qui connaît tout, même le magnétisme qu'on ne lui a jamais enseigné, devrait pourtant bien savoir qu'il est inconvenant de *parler de corde dans la maison d'un pendu*. — Nous ne ferons pas d'autre réponse à ses affirmations aussi fausses que prétentieuses. Ce qu'il y a de plus comique sous la plume d'un officier, c'est le mot de *piraterie*. M. de Rochas qui, en magnétisme, s'attribue des découvertes que nous n'avons pas l'intention de contester ici, comme nous pourrions le faire, ignore probablement que l'hypnotisme qui, dans la science officielle est trop souvent, hélas, confondu avec le magnétisme, est interdit dans l'armée. Mais en revanche, les articles, si peu flatteurs pour les magnétiseurs qu'il publie dans certains journaux, doivent être approuvés par le ministre de la guerre. Sans cela, la qualité de *pirate*, qu'il fait valoir, dans ses discours et dans ses écrits, lui appartiendrait plus qu'à tout autre: dans tous les cas, il devrait bien l'ajouter à ses titres, car c'est celui qu'il mérite le mieux.

G. F. DE CH.

Dernièrement, plusieurs jeunes gens se trouvaient au café de la Renaissance, à Saumur. En face, deux femmes étaient assises à une autre table. Une d'elles se mit à regarder un des jeunes gens avec persistance, et elle le fixa tant et si bien, qu'elle tomba en un des états du sommeil magnétique, la catalepsie.

Grand embarras des consommateurs dont pas un n'était capable de la réveiller. On la transporta chez un pharmacien qui, bientôt se déclara, lui et ses drogues, absolument impuissant. Il fallut pour réveiller le sujet, le concours d'une personne ayant quelques notions de science magnétique, qui se trouvait là, par hasard.

Cette singulière aventure n'a eu pour son héroïne, aucune suite fâcheuse.

REVUE DE L'ÉPARGNE

Le calme est revenu sur le marché. La rapidité avec laquelle s'est réglée la situation de la Société des Dépôts et Comptes courants a ramené la confiance. Il continue, il est vrai, à planer sur les Sociétés de crédit une certaine défaveur qui tend toutefois à disparaître graduellement, étant donnés les projets mis à l'étude pour prévenir de nouvelles défaillances. Mais il est à remarquer que toutes les valeurs de premier ordre, nos Rentes en tête, profitent des retraits de fonds effectués dans ces derniers temps.

Nous avons raison tout récemment, quand nous disions dans un de nos bulletins quotidiens de *L'Auteuil-Longchamp* que l'incident de la caisse des dépôts et comptes courants ramènerait les capitaux sur nos rentes.

Les faits n'ont pas tardé à venir confirmer nos prévisions. En effet, malgré le détachement du coupon la rente ancienne a obtenu un léger progrès sur son dernier cours de compensation. Quant à l'emprunt nouveau, il gagne 37 1/2 c.

Les fonds étrangers se tiennent assez bien, à part l'Italien qui reste faible, impressionné qu'il est par le stock de 140 millions de rente italienne que le ministre di Rudini veut écouler, et le Portugais qui avait été fortement influencé mercredi dernier par de faux bruits.

L'Extérieur, le Hongrois, le Russe, le Turc et l'Unifiée semblent avoir des cours stéréotypés: ils restent plutôt fermes mais sans transactions.

Les sociétés de crédits reprennent peu à peu mais sans grande vigueur. Les dépôts et comptes courants sont quelque peu remontés sur l'annonce qu'il n'y aurait pas appel de fonds. La Banque d'Escompte profite de cette bonne nouvelle ainsi que de sa belle réussite de la conversion du Crédit foncier égyptien pour regagner le terrain perdu.

La Banque de France est ferme à 4345; quant au Crédit foncier, certaines rumeurs l'empêchent de reprendre ses hauts cours. La Banque de Paris, le Crédit Lyonnais et la Banque russe et Française sont sans affaires et plutôt lourds.

Avant-hier a été lancé l'annonce de la souscription à l'emprunt de conversion du 5 0/0 ottoman de 1877 dit *Défense Loan*.

Il n'y a pas souscription a proprement parler. Les porteurs de 5 0/0 1877 sont invités à présenter leurs titres, ex-coupon du 10 avril prochain. Pour 100 liv. st. nominal de ces titres présentés, ils recevront 100 liv. st. nominal du nouveau fonds 4 0/0, plus une soulte en espèces de 7 liv. st.

Ce qui revient à dire que le porteur d'une obligation de 1000 fr., capital nominal 5 0/0 rapportent 50 fr. recevra une obligation de 1000 fr. rapportant 40 fr. plus 25 fr. montant du coupon d'avril et une soulte de 70 fr. C'est la maison Rothschild frères de Londres qui est chargée de cette opération et la maison Rothschild de

Paris lui transmettra les titres sans frais jusqu'au 31 mars.

Le nouveau fonds est comme l'ancien, garanti par ce Tribut d'Égypte.

L'Association financière,
1, Rue Laffitte, 1, Paris,

Pour tous renseignements financiers, conseils, arbitrages, achats, ventes et toutes opérations de Bourse. S'adresser à l'Association financière, joindre un timbre pour réponse.

THÉÂTRES ET CONCERTS

Nous avons été quelque peu déçu, en assistant, à l'Opéra à la première représentation du *Maga*. Nous en sommes sortis les yeux charmés par la richesse et le déploiement de mise en scène, mais il n'en a pas été de même des oreilles, et il a fallu reconnaître que la partie principale l'œuvre, la musique en était, d'un bout à l'autre de la pièce que l'erreur d'un homme de talent.

Par contre, *Mariage blanc*, de Lemaitre, à la Comédie Française, nous a captivé. Et il eût été impossible de ne le pas être par l'impeccabilité de cette œuvre qui sera un des gros succès de la saison.

L'Odéon, qui nous avait déjà donné cette charmante chose : *Conte d'Avril*, vient de faire, avec Réjane, une brillante reprise de Germinie Lacerteux. La pièce de Goncourt assure une série de fructueuses représentations à M. Porel.

Au Gymnase, *Musotte* poursuit sa brillante carrière; le Palais-Royal vient de reprendre *la Boule*, qui va retrouver son succès d'antan; les Variétés, les Nouveautés, l'Ambigu, la Gaité, les Bouffes et Déjazet, tiennent des succès, mais il n'en est pas de même de la Porte-Saint-Martin, vouée, depuis le départ de Sarah, à un marasme auquel *l'Impératrice Foustine* ne mettra pas fin, et de la Renaissance que la Petite Poucette Mily Meyer ne délinguonne pas.

Nos concerts d'hiver vont bientôt terminer une assez brillante saison, car, annonce du printemps, l'Hippodrome vient de rouvrir ses portes avec une pièce à grand spectacle, *Néron*, qui fera bientôt courir tout Paris.

OPÉRA, 8 h.; OPÉRA-COMIQUE, 8 h. 1/4; FRANÇAIS, 8 h. 1/4.
Voir l'affiche.

ODÉON, 8 h. 1/2. — *Germinie Lacerteux*.

GYMNASSE, 8 h. 1/4. — *Silence dans les rangs*. — *Musotte*.

VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. — *L'Infidèle*. — *Bonheur à quatre*.
PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — *L'Impératrice Foustine*.

PALAIS-ROYAL, 8 h. — *Mon collègue*. — *La Boule*.

VARIÉTÉS, 8 h. 1/4. — *Mal aux cheveux*. — *Paris port de mer*.

RENAISSANCE, 8 h. — *Mari au champagne*. — *Petite poucette*.

NOUVEAUTÉS, 8 h. 1/2. — *Coquin de printemps*.

AMBIGU, 8 h. 1/4. — *Le Régiment*.

THÉÂTRE-HISTORIQUE, 8 h. 1/4. *Sainte-Russie*.

GAITÉ, 8 h. *Le petit Poucet*.

CHATELET, 8 h.

BOUFFES-PARIISIENS, 8 h. — *Ma Victime*. *Miss Hélyett*.

FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2

MENUS-PLAISIRS, 8 h. — *L'Oncle Célestin*.

DÉJAZET, 8 h. 1/4. — *Un Monsieur*. — *Ferdinand le neveu*.

CLUNY, 8 h. 1/4. — *La Bambou de Damoclès*. — *Antonio père et fils*.

CASINO DE PARIS, 8 h. 1/2. — *Spect. varié*. 2 orchestres.

CONCERT PARISIEN, 8 h. — *Yvette Guilbert*. — *Vautours de la Vertu*.

LES DÉCADENTS, 9 h. — *Les Ages du coucher*.

ELDORADO, 8 h. — *Troupe Severin*. — *Blanc partout*.

SCALA 8 h. — *Pautus*. — *Spectacle-Concert*.

FOLIES-BERGÈRES, 8 h. 1/2. — *Yvanoff*. — *Geretti, Douroff*.

MONTAGNES RUSSES, de 8 h. 1/2 à minuit.

MOULIN-ROUGE. *Bal. Mercredis et Samedis, fête de nuit*.

MUSÉE GRÉVIN. — *Vision de Jeanne d'Arc, les Javanaises, Eyraud*.

NOUVEAU CIRQUE, 8 h. 1/2. — *Garden-Party, James Fillis*.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

Par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, ou les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1. — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2. — contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3. — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 4. — contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples.

Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Bracelet magnétique

Bijou nickelé très élégant. L'emploi contre tous les maux, tels que maux de tête ou d'estomac, palpitations, battements de cœur, névralgies, migraine, douleurs dans les bras, crampe des écrivains et des pianistes, etc., etc.

Les bracelets se font de trois grandeurs. Indiquer la grosseur du poignet par l'un de ces mots : *gros, moyen, petit*.

Prix du bracelet 40 fr.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix 40 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 10 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative: c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture . . . 3 fr.

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale. Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 10 pour 100.

RELEVÉ ANALYTIQUE.

De quelques guérisons obtenues par le Magnétisme

Ces cas qui sont précédés d'un * ont été obtenus par le magnétisme de l'aimant; les autres, par le magnétisme humain.

Affections du cerveau et de la moelle épinière

Mme G. — Aliénation avec dépression de toutes les facultés mentales, datant de 13 mois. Guérie en 13 jours, octobre 1887.

Mme Fougéral. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la dernière période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuelles, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, paraplégie. Guérie en 2 ans 1/2 (février 1888).

Mlle D. — Hémiplegie, suite de convulsions. Le côté gauche est très faible, la main est affectée de tremblement et la jambe se fatigue vite. Guérie en 6 semaines, février 1890.

Affections de l'ouïe

M. X... sourd-muet, 23 ans, guéri en 2 mois, octobre 1885.

Affections de la vue

Mme X. — Aveugle depuis huit ans, suite de violentes douleurs dans la tête. Guérie en 3 mois, février 1890.

Affections des reins

M. M. — Souffrait de la gravelle depuis plus de trente ans. Guéri en quatre mois, juillet 1889.

Mme G. — Souffrait de douleurs néphrétiques presque continuelles depuis 10 ans. Hallucinations, malaise général. Guérie en quelques semaines, octobre 1889.

Affections de la gorge et du larynx

Mlle M. — Laryngite chronique depuis 4 ans, aphonie presque complète. Tête lourde, appétit capricieux, malaise général. Guérie en 15 jours, février 1890.

Affections du Cœur

Mme M... — Paralytie du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances (janvier 1888).

Mme M. — Palpitations presque continuelles accompagnées de suffocation; douleurs, malaise général depuis deux ans. Calmée en deux mois, entièrement guérie en dix-huit mois, octobre 1888.

Mme A. — Asystolie, arythmie, ascite, œdème des membres inférieurs, cachexie cardiaque, asthme. Amélioration considérable obtenue en 3 mois, juin 1889.

Mme M. — Névralgie du cœur, depuis plusieurs années. Guérie en quelques semaines par un bracelet magnétique, février 1890.

M. B. — Battements de cœur depuis 6 mois, suite d'émotion. Oppression, malaise général. Guéri en 7 séances, février 1890.

Affections des poumons

M. S. — Bronchite depuis 2 ans 1/2. Quintes de toux, oppression, expectoration, douleur violente dans la région du cœur, appétit capricieux, souvent des vomissements, insomnie, cauchemars. Guérison en 54 séances, février 1890.

Affections de l'estomac et de l'intestin

Mme D... — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (février 1886).

Mme Valentin. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (février 1886).

Mlle Ern... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuel, aigreurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (mai 1886).

Mlle D. — Gastralgie depuis sept ans. Maux d'estomac continuel, appétit presque nul, lourdeur de tête, état fébrile, malaise général. Guérie en 15 séances (juillet 1889.)

Mlle G. — Vomissements nerveux rebelles à tous les moyens médicaux. Calmée immédiatement, juillet 1888.

Mme L. — Maux d'estomac continuel, digestions lentes depuis très longtemps. Guérie en quelques jours, octobre 1888.

Mlle G. Vomissements nerveux, qui cessèrent dès la première application, juillet 1888.

M. T. — Souffrait depuis 20 ans. Constipation opiniâtre, douleurs brûlantes dans le ventre et l'estomac. Appétit presque nul, vomissements, maux de tête, agacements, insomnie. — Guéri en 3 mois, octobre 1889.

M. N... — Constipation des plus opiniâtres, depuis 20 ans. Evacuations impossibles sans lavements purgatifs, appétit nul, ballonnement du ventre, coliques, vomissements, fièvre, malaise général, insomnie. Guéri en deux mois et demi (octobre 1889).

M. C. — Diarrhée chronique depuis 34 ans. Appétit capricieux, digestion lente, faiblesse extrême, surtout dans les jambes, douleurs dans les reins. Guérie en 33 séances.

M. V. — Constipation opiniâtre depuis 40 ans; troubles gastriques, maux de tête, insomnie, malaise général, guéri en 3 mois, octobre 1890.

Affections de la matrice et des ovaires

Mme C... — Atteinte depuis un an d'une perte presque continuelle. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreilles, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 30 séances (octobre 1884).

Mme de X. — Règles supprimées depuis 18 mois, constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guérie en un mois (juin 1884).

M. e D. — Métrite depuis 3 ans. Ballonnement du ventre, douleur dans la région de la vessie, marche pénible, mala insomnie. Guéri en 34 séances.

Mme M. — Ovarite depuis 7 ans. Douleurs violentes, gonflement du ventre; constipation, troubles digestifs; Guérie en 7 séances, février 1890.

Affections du sang

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de léthargie, règles supprimées depuis 2 ans. Très grande anémie. Guérie en 3 mois (avril 1879).

Mlle Leroy. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgie, dépérissement progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 2 mois, juin 1884.

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général, inquiétude continuelle, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie, suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crises de nerfs, ennui continu, malaise général, insomnie depuis 8 ans. Guérie en 16 jours (juillet 1885).

M. G. — Très impressionnable, depuis plusieurs années; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en cinq jours (octobre 1885).

M. S. — Affaiblissement physique et intellectuel, depuis 8 ans, perte de la mémoire, grande impressionnabilité, digestions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypochondrie. Guéri en 45 jours (janvier 1886).

Mlle S. — Malaise général, état nerveux. Guérie en huit jours, juin 1889.

Mme M. — Douleurs, crampes dans les jambes, maux de tête, digestions pénibles, malaise, agacement, ennui. Guérie en 15 jours, par un bracelet magnétique, février 1890.

* Enfant de deux ans. — Tremblement continu de toutes les parties du corps, état fébrile, suites de frayer, depuis trois semaines. Entièrement calmée en huit jours, octobre 1888.

Mlle E... — Danse de Saint Guy depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (février 1886).

M. F... — Crises hystériques, se manifestant surtout par de la colère, de la méchanceté, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (janvier 1886).

Mme M... — Crises de contracture, perte de connaissance, manie du suicide, datant de plusieurs années. Guérie en 4 mois (avril 1888).

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une séance (septembre 1880).

Migraine — Névralgie

Mme Sior. — Endure depuis 6 ans les douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loim du bruit, sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (juin 1887).

M. X. — Douleurs de la face sévissant par crises presque continuelles, d'une violence inouïe, depuis neuf ans. Guéri en quelques mois, juillet 1889.

M. L. — Névralgie dentaire qui s'irradiait parfois dans toute la face, depuis cinq à six ans. Guéri en un mois, juillet 1889.

Mme C. — Névralgie faciale datant de 3 ans qui rendait la mastication impossible. Guérie en quelques semaines, février 1890.

Mme X. — Crises violentes tous les 12 à 15 jours, depuis 8 ans; nausées, vomissements, perte de la mémoire, léthargie. Guérie en 3 mois 1/2, octobre 1890.

Tumeurs

Mlle M... — Tumeur dans la partie moyenne de l'hypocondre gauche. Déformation du ventre, douleur, chaleur cuisante, serrement autour de la taille, oppression, difficulté de se baisser et de marcher, constipation, hémorragies nasales datant de huit ans. Guérie en deux mois et demi (juin 1884).

Mme T... — Tumeur occupant la région inguinale droite. Douleur vive dans tout le côté droit, marche pénible, battements de cœur, malaise général, depuis trois ans. Guérie en 4 mois (novembre 1886).

Douleurs — Rhumatismes

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (janvier 1886).

M. M. — Douleur violente à l'épaule depuis sept ans. Guéri en deux mois 1/2, octobre 1888.

M. R. — Rhumatisme articulaire, douleurs atroces depuis deux mois. Calmé en trois jours, guéri en six semaines, octobre 1888.

Le compte rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades, est inséré dans les numéros indiqués du *Journal du Magnétisme*.

Chaque numéro est envoyé contre 50 centimes à ceux qui en font la demande à l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris.

DEMANDES & OFFRES

On offre: *La Médecine nouvelle*, par Louis Lucas, 2 vol., 45 fr. — S'adresser au bureau du *Journal*.

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des amants vitalisés du professeur H. Durville.

S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue St-Merri. Paris.

BAINS

Thermes d'Apollon, 163, rue Montmarire. — Grande piscine à eau courante, douches, salle de sudation à 60 étuve d'air humide aromatisé. Café-restaurant; concert d'amateurs le samedi à 9 heures du soir. Mercredi, réservé aux dames.

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr.; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 4 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

COURS & LEÇONS

Cours et leçons de Magnétisme, par le professeur H. Durville, à l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

→ directeur reçoit tous les jours de 4 à 4 heures.

On reçoit des pensionnaires

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 12 fr.; 50 exempl., 7 fr.
25 ex., 4 fr.; 12 ex., 2 fr.; 1 ex., 20 centimes.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage, 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.

— Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Le magnétisme chez les Anciens, avec fig.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 fig.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUART. — La Médecine jugée par Broussais, Bordeu, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

LÉVY-BING. — Étymologie et signification des mots Magnétisme, Somnambulisme, Hypnotisme.

PAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'une démonstration scientifique de la vie future.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage Magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 4 à 4 heures.

PARFUMERIE

Découverte merveilleuse. — Les produits de la Parfumerie Marie, 10, rue Rochecouart, sont les seuls qui préviennent efficacement les rides, arrêtent la chute des cheveux et les font repousser où ils sont tombés. On traite à forfait. Lait de Marie, pour les rides, 7 fr. le flacon; Crème de Marie, 4 fr. le pot; Eau Marie, contre la chute des cheveux, 6 fr. le flacon.

PHOTOGRAPHIE

Landrin-Robault, Photographe de la Société magnétique de France, 60, rue Truffaut, Paris. — Photographies en tous genres, reproductions, agrandissements au charbon, au platine, etc.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour Maladie, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour Recherches, Renseignements, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

VINS & LIQUEURS

Grands vins de Champagne. — (Union des propriétaires fondée en 1858). 12 grands diplômes d'honneur, 32 premières médailles. E. MARCIAE et C^e, à Epernay.

Guignolet. — Gaucher et Gautron. Liqueur spéciale d'Angers. Exiger cette marque qui est la plus ancienne. — Goutez au Cherry-Brandy. Prenez le Vermuth Guignolet.

Branrens. — Maisons à Bordeaux et à Arcachon. Représentant à Bruxelles. Renommée universelle des Armagnacs et de la Fine Champagne.

DIVERS

Copies en caractères typographiques à la machine à écrire, en un ou plusieurs exemplaires. (Manuscrits, Romans, Pièces de théâtre, Circulaires, Notes, Rapports, etc.) Travaux et leçons de Sténographie. G. BUISSON, 17, rue d'Arcole, Paris.

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du tania ou ver solitaire doivent écrire à M. DEMAREST, 13, rue Véron, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infaillible. 40 ans de succès.

Toutes les maladies nerveuses et la plupart des maladies organiques, troubles ou malaises quels qu'ils soient, sont faciles à guérir par l'application des aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès ou les crises deviennent moins fréquents et moins violents et la guérison se fait, sans médicaments et sans modifier son régime et ses habitudes.

Nous engageons nos lecteurs à demander le curieux Traité sur l'Application de l'aimant au traitement des maladies qui est envoyé gratis par l'Institut Magnétique, 23, rue St-Merri, à Paris.

Les annonces sont reçues au prix de deux francs la ligne mesurée au lignomètre de 6 points, par M. F. de LAUNAY, administrateur, visible les mardis, jeudis et samedis, de midi à 2 heures, au bureau du journal, 23, rue Saint-Merri.

La place réservée aux annonces étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.

Paris. — Imp. A.-M. BEAUDELLOT, 16, rue de Verneuil.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte de CONSTANTIN.
 — 4^e, M. — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN.
 — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHGEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. le Docteur PAVLIDÈS. — 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — M^{me} BLAVATSKY, *Secrétaire de la Société Théosophique de Madras*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBEUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — LE Comte de MARICOURT, *à Sentis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, *à Berlin*. — LE Docteur PERRONNET, *à Lyon*. — PIÉTRO D'ÁMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — RENÉ CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSKES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 40 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
 et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE ; — Avec des anciens numéros du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un * — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 10 fr.
- 2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

La prime est remise sans frais dans nos bureaux ; elle est expédiée partout moyennant 1 f. 30 port et emballage

Tirage bi-mensuel : 15.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège MM. Conard.	21 ^{er} siège MM. Froment.
2 ^e — Berthet.	22 ^e — Grinevald.
3 ^e — Bouvery.	23 ^e — Guyonnet du Pérat.
4 ^e — Burg.	24 ^e — Jacquillat.
5 ^e — F.-J. Cazalis.	25 ^e — Borchmann.
6 ^e — Chauvières.	26 ^e — Lessart, ancien magistrat.
7 ^e — Christin.	27 ^e — Letrange.
8 ^e — Collas.	28 ^e — J. Lévy.
9 ^e — Daniaud.	29 ^e — Amédée-H. Simonin.
10 ^e — Suzaine.	30 ^e — Martin.
11 ^e — Le vicomte de Constantin.	31 ^e — Maubon.
12 ^e — Courlet.	32 ^e — Reveilbac.
13 ^e — Milo de Méyer.	33 ^e — Nogués, ingénieur civil des mines.
14 ^e — Desvignes.	34 ^e — De Casti.
15 ^e — Michelet, homme de lettres.	35 ^e — Pennel.
16 ^e — Dubuquoy.	36 ^e — Canet.
17 ^e — L. Duchemin, homme de lettres.	37 ^e — Sempé.
18 ^e — H. Durville.	38 ^e — G. Demarest.
19 ^e — Forestier, avocat.	39 ^e — Le commandant Tarnier.
20 ^e — François.	40 ^e — Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac , à Montauban.	MM. Lalanne , à Lescéron (Landes).
D. Bats , à Saint-Jaguin (Landes).	Lesueur , ancien notaire à Caen.
G. Bertelot , à Orléans.	J. Martin , à Troyes.
le docteur Berjoan , Vinça, Pyrénées-Orientales.	Martres , négociant à Montauban.
— Bonnejoy , à Chars-en-Vexin.	Métais , huissier à Loudun.
Chomier , à saint-Etienne.	le docteur Mora , à Brunehamel (Aisne).
le docteur Cornilleau , au Mans.	J. Morgon , à Thoissey (Ain).
— David , à Sigeac (Aude).	Nicolopulo , à Marseille.
Daniaud , (Charente-Inférieure).	H. Pelletier , à Madon, près Blois.
Dumas , à Lyon.	Quénard , à Cieste (Marne).
Ducos , à Sion (Gers).	Mme Ollivier , à Bourg (Gironde).
le docteur Dupouy , à Larroque, près Condom.	MM. Revel , à Lyon.
Gavot , conseiller municipal, à Orléans.	le docteur Ripeault , à Dijon.
H. de Fouré , à Rennes.	E. Rouquette , Blanzac (Gard).
Goubareff , à Villefranche (Alpes-Maritimes).	Salle , à la Flèche (Sarthe).
J.-F. Guillet , à Lyon.	A. Suire , publiciste à Parthenay.
Hantz , à Béziers.	Tellier-Hudan , à Boulogne-sur-Mer.
H. Homère , à Nancy.	A. Vasseur , électricien à Calais.
J. Jung , à Bordeaux.	Ad. Villebien , à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi , à Gênes, Italie.	MM. Kopéra , à Schwientochlowitz.
L.-A. Baillon , à Saint-Denis de la Réunion.	de Lagrange , Vera-Cruz, Mexique.
A. Barrié y Anglada , à Madrid.	le docteur Letoquart , à New-York.
Bertoncini , à Panama, Rép. de Colombie.	Milo de Meyer , à Londres.
le docteur Bourada , à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda , à Mexico.
Bourkser , à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior , à Herstal, Belgique.
Ch. Carron , à Hérisau, Suisse.	MM. A.-J. Rico , à la Haye.
Jésus Ceballos , à Mexico.	M.-N. Roxira , à Barcelone.
le docteur Correo Barata , à Lisbonne.	Souhassayev , à la Trinité, Martinique.
— Girgois , à la Plata, Rép. Argentine.	Thomas , Trinidad Colo., États-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- « L'institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par **M. le docteur C. Surville**, président.
- « L'Union spiritiste » de Reims, représentée par **M. Monclin**, secrétaire-trésorier.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1891

MM. le comte de Constantin	Président d'honneur.
le docteur Baraduc	Vice-président d'honneur
— Flasschaen	—
A.-H. Simonin	Président.
le docteur Mora	Vice-Président.
Pavlidès	—
H. Durville	Secrétaire général.
Burg	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat.	—
Demarest	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de malades sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Pavlidès**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Canet, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville**, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement au siège de la Société, 23, rue saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 10 fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance du 28 mars

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Simonin.

Le secrétaire-général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Admissions et nominations

Sur la proposition du comité, M. SUZAINÉ, membre adhérent, est nommé membre du conseil administratif à l'unanimité, en remplacement de M. Collier, décédé.

Sur la proposition du comité, M. DANIAUD, membre adhérent, est nommé membre du conseil administratif à l'unanimité, en remplacement de M. Chêne, démissionnaire.

Mmes LEROY et BELLE, présentées par M. Durville, sont admises en qualité de membres adhérents, à l'unanimité.

Communications diverses

M. SIMONIN prend la parole pour faire une communication sur le *suicide des enfants*.

Dans notre séance du 28 février dernier, dit-il, j'ai adressé un appel à la bonne volonté de tous les partisans du magnétisme, aux membres de toutes les sociétés qu'ils ont formées (parce qu'ils sont tous spiritualistes) pour opposer les forces immenses qu'ils possèdent à l'envahissement des dangereuses et funestes doctrines du matérialisme. Je vous ai dit que l'augmentation effroyable des crimes et des cas de folie était due, en grande partie, à l'action dissolvante que ces doctrines exercent sur l'esprit public.

C'est à ces mêmes doctrines que l'on peut attribuer un triste et lamentable phénomène social, inconnu encore au siècle dernier, et dont la fréquence prend de jour en jour des proportions alarmantes : je veux parler du *suicide des enfants*.

Vous avez dû tous remarquer, en lisant les journaux, que ce triste fléau social s'accroît dans tous les pays civilisés, mais dans une progression qui varie d'une nation à l'autre. Par le mot *enfants*, il faut entendre ici les êtres humains âgés de 8 à 15 ans. Ce nouveau fléau social est chez nous l'objet d'un accroissement tel que l'autorité, paraît-il, n'ose pas publier les statistiques qu'elle possède à cet égard.

Il y a quelques jours, un citoyen très instruit, et bien posé pour savoir ce qui se passe à ce sujet, me demandait avec une ardente curiosité ou, tout au moins avec un vif intérêt, quelle pouvait bien être la cause qui pousse les enfants au suicide ? Voici à peu près ce que fut ma réponse :

Les grandes lois bien établies des sciences physiques, la *science psychique* et la vraie philosophie (celle que j'ai appelée : *le Photosphère des sciences*), nous prouvent que l'homme est composé

de deux parties distinctes — le corps et l'âme — unies intimement entre elles par les lois mystérieuses de la vie. Un équilibre rationnel est établi entre ces deux parties. Si l'être matériel s'affaiblit au-delà d'un certain point l'équilibre est rompu, la vie se retire de l'organisme : l'être physique meurt. Si c'est l'âme qui s'affaiblit, c'est-à-dire, si les forces psychiques diminuent dans une certaine proportion, l'équilibre rationnel est également rompu ; et l'être spirituel ne peut plus remplir les fonctions normales qui lui incombent dans l'existence de l'homme.

Pour faire comprendre l'idée plus facilement, et avant de conclure, considérons certains phénomènes de nature physique qui se passent dans l'organisme.

Pour que l'être physique possède sa stature et sa force normales, il faut qu'il existe dans le corps une quantité, *x*, de sang, tout à la fois absolue et relative, et connue approximativement des physiologistes.

Beaucoup d'enfants, dans les grandes villes principalement, naissent ou deviennent scrofuleux ou phthisiques, ou l'un et l'autre.

Un nombre considérable de ces pauvres créatures meurent à tous les âges, à 15, à 20, à 30 ans. Pourquoi meurent-elles prématurément ? Parce qu'à un moment donné la quantité de sang n'est plus suffisante pour nourrir les organes et entretenir l'organisme, et que, dans ce cas, l'individu meurt forcément d'anémie ; la force du sang lui fait défaut.

Eh bien ! les *forces psychiques*, nécessaires à l'entretien de l'union de l'âme et du corps, jouent un rôle analogue à celui que joue le sang pour l'entretien des organes du corps et de l'organisme. Là où les forces psychiques manquent, il y a *apsychie*, comme il y a *anémie* quand manque le sang.

Comment un enfant peut-il naître ou devenir *apsychique* ?

Il peut naître *apsychique* pour mille raisons. Mais ne parlons pas ici d'un *apsychisme* absolu, mais relatif. Nous donnons à ce mot la signification que la pathologie a donnée au mot *anémie*.

Les enfants qui naissent de parents matérialistes naissent tous ou presque tous avec un déficit psychique.

Voici une autre raison spéciale, que nous acceptons, donnée par le père Debreyne dans sa *Mæchiologie ou Traité des péchés contre les 6^e et 9^e commandements*, page 320 : « En écrivant « ceci, nous apprenons que deux époux, s'étant « concertés pour ne jamais procréer, en sont néanmoins déjà à leur huitième enfant, dont le premier seul a été *volontaire* et de leur plein gré. « Qui sait si les enfants, si souvent faibles et « chétifs, ne sont pas le fruit de ces actes incomplets et anormaux, où la nature outragée et « plus ou moins frustrée semble devenue impuissante à former des êtres parfaits ? Et qui sait « encore si, momentanément privée de sa force

« plastique et créatrice, la nature ne pourrait pas « créer des anomalies ou des monstruosité par « défaut ? » Cette observation du Père Debreyne est juste, quand à l'être corporel qui naît par une sorte de fraude et contre la volonté des père et mère. Mais si l'enfant venant au monde dans ces conditions naît physiquement incomplet, il naît en même temps, *et forcément*, avec un déficit dans la quantité des forces psychiques. Un observateur peut reconnaître à première vue les enfants nés dans les conditions dont parle l'auteur du traité de *Mæchiologie*; mais passons: ceci est une question brûlante, au moins pour le moment.

Un enfant bien équilibré physiquement et psychiquement est toujours insouciant, plein de riantes et douces illusions, heureux de vivre, voit ou croit voir devant lui une suite plus ou moins éternelle de lendemains heureux, est toujours rempli d'une inaltérable gaieté, et pense qu'il ne pourra jamais éprouver tous les plaisirs et toutes les jouissances que son imagination lui fait voir entassés devant lui. Dans ce cas on n'a pas cherché à ne pas le laisser naître, ni à détruire les sentiments naturels et les croyances innées dont chaque âme est douée.

Mais aujourd'hui, dans un nombre très considérable de familles, on dit, en présence des enfants, qu'il n'y a ni Dieu ni âme; que nous sommes de simples animaux; qu'après cette vie il n'y a que le néant; que la société est composée exclusivement de coquins; que l'existence terrestre n'est qu'une farce sinistre; que tout ce que l'on appelle morale, conscience, honnêteté, vertu, équité, philanthropie, devoir et dévouement, n'est qu'une *lugubre fumisterie* inventée pour berner les naïfs, les exploiter, etc., etc. L'enfant qui entend ces choses, souvent répétées, se trouve transformé dans un délai plus ou moins court. Il perd alors les illusions et les croyances innées dont nous avons parlé il n'y a qu'un instant. Ses forces psychiques diminuent graduellement. Peu à peu la vie lui apparaît sombre, dépourvue de tout agrément; et il ne le voit que par ses côtés tristes, macabres, tragiques, sinistres. Il se persuade que sa destinée est de travailler dans une inquiétude incessante, pour arriver au néant. Peu à peu il atteint un état d'esprit particulier; ses forces psychiques sont détruites plus ou moins complètement; ce n'est plus un enfant ordinaire: c'est un *apsychique*. Quand il est entré dans l'*apsychie*, la moindre contrariété le met dans une situation qu'il ne peut supporter, n'ayant plus de forces psychiques; et pour le moindre reproche, même mérité, il va se pendre ou se jeter à l'eau!

M. DURVILLE fait quelques expériences sur l'état suggestif et l'état cataleptique.

M. le docteur CORREC BARATA, professeur d'histoire naturelle à l'Université de Lisbonne, et M. SUZAINNE remettent leur photographie pour l'album de la Société.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le secrétaire général,

H. DURVILLE.

LA TRANSMISSION DE PENSÉE

L'ère du merveilleux est loin d'être close.

Bien au contraire, si nous appelons merveilleux tout ce qui dépassera notre entendement, nous sommes appelés à vivre bientôt dans le royaume du merveilleux en tout et pour tout.

Nous avons nié les miracles. Il eut mieux valu les expliquer, ce qui n'eut pas été impossible, le magnétisme étant là à point pour nous aider à faire la démonstration de nos analyses.

Les mystères de la nature, de la physique, de la chimie, étaient nombreux et on pensait, il y a cinq cents ans — et même moins — que jamais le voile qui en dérobaient l'explication aux mortels ne serait déchiré.

Mais le voile du temple s'est en partie fendu; l'ouverture sur l'inconnu s'est agrandie; l'horizon des connaissances humaines s'est considérablement élargi.

Aujourd'hui, les mystères se font rares. Si on n'arrive pas à les expliquer tous et minutieusement on commence à percer à jour, partie de leurs origines, de leur marche, de leur développement.

Le raisonnement hypothétique fait le reste et il n'y a vraiment plus de choses mystérieuses pour l'homme que celles qu'il a insuffisamment étudiées.

De tous côtés, on s'étonne. La Presse applaudit, s'enthousiasme, médit, critique ou se moque.

Le public est interloqué! Il ne sait que croire. Il cherche en vain des trucs qui n'existent pas.

Que se passe-t-il donc, grands Dieux?

Oh rien que de très simple. Quelques hommes sont venus, qui par leurs exercices ont remis en mémoire des faits qui ne sont pas d'aujourd'hui, mais qui semblent extraordinaires: Ils ont lu dans la pensée des autres, les yeux bandés.

Miracle! Trois fois miracle! et les incrédules de s'écrier: Compépage.

Que n'a-t-on pas inventé, dit et écrit pour expliquer ce phénomène étrange, *la Transmission de pensée*.

Ceux même qui la pratiquent, l'ont expliquée de façon incomplète ou fautive:

Le Dr Fournié l'attribue aux *mouvements symboliques*, catégorie de mouvements presque imperceptibles ainsi dénommés par Gra-

tiolet et dont l'existence fut prouvée par des expériences de M. Chevreul sur le pendule explorateur. Il est bien entendu que dans ce cas il faut que le *liseur de pensée* soit éminemment sensible aux *mouvements symboliques* de son conducteur.

Voici maintenant une lettre d'un des *grands liseurs de pensée* du siècle, M. Stuart C. Cumberland.

Elle est adressée au directeur du journal *Le Gaulois* et essaie d'expliquer comment s'opère la transmission de pensée.

Cher Monsieur,

Vous me demandez ce qu'est la lecture de la pensée et comment je procède.

Je m'empresse de me rendre à votre désir et de mon mieux je vais vous renseigner.

Il n'y a rien de surnaturel dans mes expériences, et l'on ne doit pas les confondre avec les phénomènes d'une prétendue lucidité.

Elles sont simplement la résultante d'une puissance exceptionnelle de perception dont je suis doué, et qui me permet de saisir les impressions qu'un « sujet » quelconque me communique par l'action du système physique, — le seul moyen de transmission possible pendant qu'on subit l'influence d'une attention concentrée.

Vous me demandez pourquoi je ne réussis pas toujours? La réponse est très facile. Les « sujets » diffèrent matériellement. D'aucuns possèdent au degré voulu la force de concentration mentale, tandis que d'autres n'y peuvent arriver. Avec les premiers — pourvu qu'ils soient de foi — le succès est matériellement certain; avec les autres on peut souvent échouer.

Souvent je rencontre des « sujets » qui, sans doute, possèdent la concentration mentale et qui sont d'une honnêteté morale indéniable; ils n'en sont pas moins physiologiquement malhonnêtes. Ils promettent bien de concentrer leur pensée; mais, pendant la durée de l'expérience, ils méditent sur leur propre théorie et font de leur mieux pour contrecarrer le succès.

Pour que je réussisse, la concentration de la pensée sur une personne ou un objet choisis est la condition *sine qua non*.

Personne ne saurait avoir en même temps deux idées prédominantes dans l'esprit. L'idée prédominante qu'il me faut, je le répète, doit être tel objet ou telle personne.

Mais du moment que mon « sujet » se dit, à part lui : « M. Cumberland ne peut pas faire cela et je ne permettrai pas qu'il le fasse ! » alors, je le maintiens, c'est cette dernière idée qui prédomine dans l'esprit du sujet et non point l'objet auquel il devrait penser.

Par exemple, les diplomates ne brillent pas précisément par leur « honnêteté physiologique. » ; c'est, du moins, ce que l'expérience m'a démontré.

Vous désirez savoir si le premier venu peut

« lire dans la pensée ? » Pourquoi pas ? Je ne suis pas organisé d'une façon autre que le reste des hommes. Il n'y a dans ma personnalité rien de surnaturel et je n'ai pas à remplir ici-bas une mission spéciale ne relevant pas des lois de la nature.

Il est vrai que certaines gens, qui ont un faible pour le surnaturel, voudraient m'attribuer ce rôle, parce qu'ils désirent ardemment me le voir remplir. Toutefois je me connais mieux que personne, et je tiens à rester ce que je suis. Je n'entends pas me poser en Cagliostro.

Nombre de gens possédant une force de perception exceptionnelle sont devenus de bons élèves.

Je n'en veux pour exemple que M. Charles Garnier qui, après m'avoir servi de « sujet » est arrivé à opérer par lui-même.

Il va sans dire que je suis heureux de faire des prosélytes, partout où je vais, ces conversions pratiques étant la meilleure preuve du caractère parfaitement naturel de mes expériences.

Cependant les plus hautes manifestations de l'interprétation mentale, telles que la lecture des chiffres et des mots, ne s'obtiennent pas facilement par les novices, et jusqu'ici, je n'ai trouvé personne qui soit capable de reproduire certaines expériences dont j'ai été l'initiateur.

Mais à quoi servent vos expériences ? me direz-vous.

Là encore, il m'est facile de vous répondre : « Plus nous réussirons à démontrer l'influence souveraine de l'esprit sur le corps, plus la science nous sera redevable. » En effet, ce genre d'expérience est d'une valeur incalculable pour la physiologie. Le corps est comme qui dirait le « compteur » de l'esprit.

Tant qu'il se trouve sous l'influence d'une attention concentrée, le corps subit la domination de l'esprit à tel point que c'est lui qui pense ou plutôt s'exprime en même temps que l'esprit. Songez à tous les avantages que pourraient tirer de cette science le juge, l'avocat, le juré !

Pourquoi donc ne pas cultiver ce don naturel de la perception ? Du moment que le système physique exprime si nettement ce qui se passe dans l'esprit, pourquoi ne pas tirer le meilleur parti de ce moyen de perception, en interprétant, de la façon que j'ai indiquée, la pensée constante qui domine le cerveau d'un individu à un moment donné ?

Sans doute, on n'arrivera jamais, je le crois, à lire une pensée abstraite, mais seulement les pensées d'ordre absolument matériel. Mais cela suffirait déjà pour rendre d'indiscutables services, à la condition toutefois qu'on procède convenablement. »

Avant de répondre à certains passages de la lettre précédente, nous donnerons une pièce officielle, constatant un exploit, commenté par toute la Presse, d'un autre liseur de pensée. Il s'agit de M. Zamora.

Nous n'entrerons pas dans les détails circonstanciés concernant l'acte accompli par M. Zamora; l'attestation suivante nous semble suffisante à tous les points de vue.

TRIBUNAL
de
PAIMBEUF

CABINET
du
Juge d'instruction

Le 24 septembre 1888.

Il y a environ deux mois, un vol de deux cent trente francs fut commis à Paimbeuf. L'instruction finie, l'argent ne put être retrouvé. Après de nombreuses recherches, restées infructueuses, il était pour tous évident que la victime ne rentrerait jamais en possession de la somme qui lui avait été soustraite, lorsque le samedi 15 septembre dernier, M. Charles Bourgoïn, autrement dit Zamora, passa à Paimbeuf. J'avais eu occasion de constater la merveilleuse faculté dont était doué ce jeune homme, et il voulut bien consentir à rechercher l'endroit où l'argent dont est cas avait été caché. Mis en communication avec le voleur, M. Zamora lut immédiatement dans la pensée de ce dernier, si je puis m'exprimer ainsi, et me dit qu'il voyait l'argent caché près de délèvres, dans un terrain vague. Il ajouta que cet argent était renfermé dans un sac de toile bleue, qu'il y avait des pièces d'or et d'argent, et que toute la somme volée ne s'y trouvait pas.

Après quelques instants de recherches dans un terrain vague situé près de la ville, M. Zamora s'attaqua à un mur au pied duquel étaient effectivement déposées des délèvres, en arracha une pierre et retira de l'intérieur la bourse absolument telle qu'il l'avait décrite et dans laquelle manquait une somme de quinze francs.

Je dois ajouter qu'à ce moment, M. Zamora et le voleur dont il suivait la pensée étaient éloignés d'au moins cinq cents mètres.

H. G. DE PENENRON,
Juge d'instruction.

Il se pourrait dans le cas présent que M. Zamora soit un lucide à l'état de veille, vous diront certains esprits contrariants. La chose est possible, répondrons-nous, mais cette lucidité que vous invoquez, est à l'état de veille, tout simplement de la *transmission de pensée*, semblable à celle qui nous est offerte dans les expériences magnétiques, lorsque l'on commande mentalement à son sujet telle ou telle chose.

Nous ajouterons encore un document relatif à un autre *liseur de pensée*.

Pour éviter toute idée de défiance de la part de nos lecteurs, nous copierons scrupuleusement l'article suivant, paru dans un journal

plutôt opposé à nos idées et sceptique par genre.

C'est l'exposé de ce qui s'est passé à Londres, à l'époque où il se produisait tant d'explosions de dynamite dues à des mains qui restèrent inconnues.

Londres était alors dans la consternation. C'est ce qui explique la publicité donnée aux faits accomplis par M. Irving Bishop.

« M. Irving-Bishop, inventeur de cette prétendue science divinatoire et professeur de M. Stuart Cumberland, a voulu prouver qu'on la pourrait utiliser pour aider la police de sûreté à trouver les auteurs d'attentats criminels dans le genre des récentes explosions de dynamite.

« Voici comment il a procédé :

« Ayant réuni, par invitation, au Westminster Palace Hotel, un certain nombre de journalistes, hommes politiques, et curieux de toutes catégories, il a proposé que l'un d'eux, représentant un dynamitarde, pensât à un objet quelconque distant d'un kilomètre et demi de l'hôtel et qui représenterait, pour les besoins de la cause, une machine infernale. C'est un ecclésiastique — le chanoine Harford — qui s'est offert à jouer le rôle du pseudo-dynamitarde!... Il a « pensé » à un buste placé dans l'embrasure d'une fenêtre, dans une des îles de l'abbaye de Westminster; mais, afin d'éviter toute supercherie, il a consigné sa pensée sur un morceau de papier qu'il a enfermé dans une enveloppe cachetée, au lieu de la communiquer de vive voix aux membres du jury.

« C'est alors qu'a commencé l'expérience.

« M. Irving Bishop s'est fait encapuchonner la tête d'un bennet noir semblable à ceux dont on coiffe les condamnés à mort pour les conduire à la potence, puis il a placé le bout d'un fil de fer entre les mains du révérend M. Harford, s'est emparé lui-même de l'autre bout, et, remorquant ainsi le chanoine, il est sorti de l'hôtel, et après avoir légèrement tâtonné, s'est dirigé résolument dans la direction de l'endroit auquel pensait l'ecclésiastique. Une foule énorme, accourue pour voir passer ce curieux cortège, l'a salué d'un rire homérique et de quolibets qui n'ont cependant pas décontenancé M. Bishop, car poursuivant sa route, il est allé tout droit à l'abbaye, et gravissant un escalier il a mis sans hésitation la main sur le buste qui, dans l'hypothèse convenue, représentait la machine infernale à trouver. Le succès de cette épreuve en plein vent a valu au devin une ovation enthousiaste. Si les fauteurs de futures explosions veulent maintenant se présenter et se laisser remorquer, à l'aide d'un fil de fer par M. Irving Bishop ou M. Cumberland, nul doute que les devins ne découvrent les édifices où les malfaiteurs auront disposé leurs machines infernales. Seulement il est douteux que les vrais dynamitards consentent à rendre ce service aux scrutateurs de la pensée. »

A côté de ces citations nous pouvons relater

le plus brièvement possible, les expériences que tout le monde connaît.

Un *liseur de pensée* invite les personnes présentes à simuler un crime, puis il se retire hors de portée et accompagné de contrôleurs qui empêcheront tout compéage.

Le crime à simuler se commet, les personnes reprennent leur place, le couteau est caché dans un endroit quelconque, il va s'agir pour le *liseur de pensée* de désigner et la victime et l'assassin et l'endroit du crime, celui où l'objet du vol a été caché, celui où le couteau ayant servi à l'assassinat a été déposé.

Une personne ayant assisté à la scène est demandée pour tenir la main du *liseur*.

La recherche commence, si la personne-guide fixe bien sa pensée sur le crime simulé, les endroits où il a dû être commis et où sont cachés les objets, sur la victime et l'assassin en quelques secondes le *liseur de pensée* découvre chaque chose en son lieu et place.

Avec une personne pensant à autre chose, le liseur n'obtient que des résultats négatifs.

C'est ainsi que comme Stuart Cumberland, Irving, Bishop et Zamora, se sont fait remarquer MM. Pickmann, Capper, Albertini et bien d'autres dont les noms nous échappent.

Maintenant voyons, suivant nos faibles lumières, comment peut s'opérer la transmission de pensée.

M. Richet, acceptant les opinions que nous avons relatées plus haut du Dr Fournié, repoussant les idées de suggestion mentale, veut attribuer la faculté donnée de lire dans la pensée d'autrui aux *mouvements fibrillaires*.

D'autre part, M. Ribot voudrait expliquer ces mouvements dont parlent et le Dr Fournié et Gratiolet, Alexandre Dumas, Charles Garnier, de Parville et M. Richet, par la maladie de la volonté qui fait accomplir des excès d'impulsion et qui nous montre des actes présentant les caractères d'un phénomène purement réflexe, sans connivence aucune avec la volonté.

« L'impulsion peut être subite, dit-il inconsciente, suivie d'une exécution immédiate, sans même que l'entendement ait eu le temps d'en prendre connaissance. »

« Le principe fondamental qui domine la psychologie de la volonté sous sa forme impulsive à l'état sain comme à l'état morbide, c'est que tout état de conscience a toujours une tendance à s'exprimer, à se traduire par un mouvement, par un acte. Ce principe n'est qu'un cas particulier, propre à la psychologie, de cette loi fondamentale :

que le réflexe est le type unique de toute action nerveuse de toute vie de relation.

« Cette tendance de l'état de conscience à se dépenser en un acte psychologique, conscient ou inconscient, est le fait simple auquel se réduisent les combinaisons et les complications de l'activité volontaire la plus haute... (1). »

Voici donc en résumé les opinions de gens assez dignes d'être cités. Avec ce qui précède nous avons donné, pensons-nous, à nos lecteurs une idée générale de ce qui a été dit, écrit et fait sur cette question.

Les mots qui étaient gravés au fronton du Temple de Delphes : Connais-toi toi-même, alors que la pythie était célèbre dans l'univers connu de l'époque, devraient dans nombre de cas, nous enseigner à chercher par nous-même bien des choses que nous délaissions.

Ces mots parlaient assez dans leur laconisme, ne voulaient-ils pas dire : « toi qui viens ici me consulter, connais-toi toi-même, et mon ministère, mes oracles deviendront inutiles. Par toi-même en te recueillant, en acquérant un état particulier, tu pourras prévoir l'avenir ainsi que je le fais. »

Il pourrait en être de même aujourd'hui dans la *transmission de pensées* dont nous nous occupons.

Recueillez-vous, étudiez-vous, sachez voir, et ces phénomènes qui dépassent l'entendement du plus grand nombre ne vous étonneront plus. La nature ne cèle son secret qu'à celui qui ne l'interroge pas.

Et puis mon Dieu ! avec un peu de réflexion, avec des analogies, des hypothèses, il était facile d'arriver à donner la théorie la plus rationnelle de la transmission de pensée.

La vie est une vibration à la dernière puissance. Tout ce qui vit est en vibration plus ou moins intense.

Quand en physique, on frappe, dans une salle, sur une peau de tambour en ayant eu soin de mettre sur la table un petit appareil révélateur composé d'une peau tendue sur un cadre et d'une petite boule de sureau suspendue à un fil et touchant la peau, il se produit un phénomène bien connu : la petite boule commence une danse d'autant plus échevelée que les coups frappés sur le tambour sont plus forts.

Par quel sortilège, par quel miracle se produit ce phénomène ? On ne voit rien, aucune communication entre le tambour et l'instru-

(1) Ribot, *Maladie de la volonté*.
Digitized by Google

ment ne semble exister. Longtemps un phénomène semblable serait resté inexpliqué dans les siècles d'ignorance, on aurait crié au merveilleux, pourtant rien n'est plus simple, et la boule est mise en mouvement par les vibrations de la peau tendue sur le cadre, qui vibre elle-même à l'unisson de la peau du tambour. Les vibrations que produisent tout le remue ménage sont transmises par les ondes sonores comparables aux ondes que l'on voit se former sur l'eau quand un corps y tombe.

Dans les vibrations qui produisent le son, voyez-vous quelque chose ? non, n'est-ce pas : pourtant, par recherches et par expériences on est arrivé à prouver irrémédiablement l'existence de ces vibrations et leur mode de transmission.

Mais revenons à la transmission de pensée.

Si vous interrogez un physiologiste, il vous expliquera le mode de transmission du son au cerveau en passant par le tympan qui vibre et fait entrer en vibration les nerfs acoustiques qui impressionnent, à leur tour, la partie du cerveau qui forme le récepteur des impressions du dehors transmises par les nerfs.

Nous sommes restés jusqu'ici dans le domaine d'agents grossiers comparés à la pensée. Nous nous sommes servis pour nos comparaisons de matières ou de fluides, qui sont à la pensée ce qu'est l'eau à la matière radiante.

Tout ce qui vit, vibre, avons-nous dit.

Tout ce qui pense, vit.

Donc lorsque l'on pense, il se produit une vibration d'un ordre particulier, d'une délicatesse inconcevable.

Inventez un appareil révélateur suffisamment perfectionné, suffisamment délicat, exquisément impressionnable et vous pourrez vous convaincre par expérience des vibrations de la pensée.

Cet appareil, tous nous le possédons, c'est la glande pinéale. Dès qu'une pensée naît dans un cerveau, la vibration peut se communiquer à un autre cerveau pour peu que le propriétaire de ce cerveau sache se recueillir, s'isoler. La communication par *ondes intellectuelles* se fera facilement si l'homme qui pense, pense avec régularité et fixité ; si l'homme qui doit lire la pensée s'isole suffisamment pour n'être détourné dans la réception *des ondes intellectuelles* par aucune autre réception d'*ondes intellectuelles* nées de pensées d'autres cerveaux.

C'est donc une sorte d'entraînement qu'il faut pratiquer pour pouvoir recevoir efficacement les vibrations du cerveau d'autrui mis en mou-

vement par une pensée, les assimiler et les comprendre.

Que se passe-t-il dans le phonographe ? des sons sont émis, la plaque ou mieux la pellicule qui enregistre est impressionnée plus ou moins profondément par le style qui agit sous les vibrations, sous les ondes sonores.

Arrêtez l'appareil. Rien ne se fait entendre. Vous croyez l'impression du son envolée à jamais. Mais, pourtant, dès que vous remettez l'appareil en mouvement la voix renaît, la voix que vous croyez perdue se fait entendre. Ce qui était né d'un autre, les vibrations venant d'un autre centre ressuscitent et vous retrouvez les sons entendus.

Ces merveilles, vous ne vous les expliqueriez pas de prime abord, vous auriez au besoin crié à la supercherie : vous auriez cherché le truc et pourtant rien n'était plus simple.

Il en est de même dans la transmission de pensée. Le cerveau s'impressionne des vibrations du cerveau penseur et le cerveau récepteur peut parfaitement synthétiser en faisant reproduire les actes par son esclave : le corps, toutes les pensées nées du cerveau penseur.

Ah ! certes, il faut apporter une attention extraordinaire : il faut savoir sentir, enregistrer les vibrations : mais pour cela un peu d'habitude suffit, et la chose devient facile.

C'est donc compris : penser engendre un état spécial vibrant et les vibrations nées vont impressionner le cerveau qui a su assez s'isoler et se concentrer pour les recevoir.

Une chose se présente maintenant dans nombre de cas qui vient aider à l'enregistrement de la pensée d'autrui. C'est la mise en communication des corps et conséquemment des cerveaux par un contact quelconque.

C'est ainsi que les *mouvements symboliques*, les *mouvements fibrillaires* et les théories de divers *liseurs de pensée* s'expliquent facilement.

Dans la vibration de la pensée, le corps ne reste pas sans être quelque peu impressionné. Lui-même entre en vibration, comme agent conducteur, les *ondes intellectuelles* le parcourent et se continuent forcément dans le corps qui y est en contact par la pression de mains : voilà donc un moyen qui vient aider efficacement le premier. Il n'est pas indispensable pour bien lire la pensée d'autrui : mais il y aide considérablement.

Une démonstration plus longue nous semble inutile. On pourrait au besoin apporter à l'appui de cette théorie, les preuves que donne la *suggestion mentale absolue* faite à distance.

Là encore la vibration de la pensée du magnétiseur, les *oules intellectuelles* vont impressionner le cerveau, du sujet qui complètement isolé du monde, comprend mieux et plus vite qu'à l'état de veille.

Il nous semble oisieux d'insister.

Les expériences peuvent mettre nos théories en pratique; les résultats prouveront leur absolue vérité.

La *Télépsychie* qui est citée dans nombre d'ouvrages, comme moyen de communiquer à distance, sans autre moyen que la pensée ne peut qu'apporter une preuve de plus à notre théorie.

Que tous ceux qu'intéressent ces sciences sublimes, tous ceux qui travaillent à la recherche de la vérité nous viennent en aide. Qu'ils nous communiquent leurs résultats, nous envoient ou leurs critiques ou les preuves nouvelles trouvées par eux en conformité de notre théorie et nous leur en seront reconnaissant.

G. FABUS DE CHAMPVILLE.

CONSEIL PRATIQUE

Depuis longtemps, les abonnés qui ne sont pas des magnétiseurs de profession, mais qui voudraient pratiquer le magnétisme au foyer domestique, me prient de leur rédiger une sorte de manuel pratique très simple indiquant la manière de procéder pour traiter chaque affection.

C'est ce qui sera fait, d'une façon complète dans le 4^{me} volume de la 3^{me} édition de mon *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* qui est sous presse en ce moment. En attendant, je donnerai, dans chaque numéro du journal, un *Conseil pratique*, s'appliquant au traitement d'un cas que je choisirai d'abord dans les plus simples, pour arriver ensuite aux plus compliqués.

Je dirai une fois encore aux plus timides, aux nouveaux convertis, que le magnétisme n'a rien de mystérieux; que c'est un agent physique inhérent à la nature de tous les corps et plus particulièrement des corps animés; que toute personne dont la santé est équilibrée peut, au moyen de cet agent qui entretient chez elle la vie et la santé, guérir ou tout au moins soulager son semblable. Dans le plus grand nombre des cas, *l'homme peut être le médecin de sa femme, celle-ci le médecin de son mari et de ses enfants*. Il s'agit seulement de savoir

communiquer cette force vivifiante à celui qui en est plus ou moins dépourvu.

J'indiquerai en quelques mots, la nature, la cause de chaque malaise, de chaque maladie, et le manuel opératoire qui convient pour obtenir la guérison. Je ne ferai presque pas de théorie. Ceux qui voudront avoir la raison des procédés que je décrirai se reporteront aux ouvrages que j'ai publiés, notamment au *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* et à *l'Application de l'aimant (Magnétisme minéral) au traitement des maladies* qui résument ma théorie de la polarité.

Je commence aujourd'hui par le

Traitément de l'insomnie

Quand nous sommes au lit pour réparer nos forces épuisées par une longue journée de travail, que le sang n'afflue plus au cerveau avec son intensité ordinaire, nos paupières s'alourdissent et s'abaissent bientôt sur les globes oculaires, l'ouïe ne nous transmet plus qu'imparfaitement les bruits du dehors, le goût, l'odorat, le tact s'engourdissent, l'activité cérébrale diminue, et nous cessons plus ou moins complètement d'être en rapport avec le monde extérieur: l'état de veille cesse pour faire place au sommeil.

Quand, au contraire, le sang continue son afflux ordinaire au cerveau, l'activité psychique se maintient et l'état de veille se modifie peu: c'est l'insomnie.

Les préoccupations, les chagrins, les maladies et souvent même la position du lit par rapport au méridien terrestre sont les causes principales de l'insomnie.

Pour faire cesser cet état, employer les moyens suivants:

1^o *Magnétisme terrestre*. — Orienter son lit dans la direction du nord au sud et se coucher la tête au nord. En cas d'impossibilité, le placer dans la direction est-ouest et se coucher tête à l'est.

2^o *Magnétisme humain*. — Dans le cas où la disposition précédenle ne suffirait pas — elle suffit très souvent — se faire magnétiser, avant de se mettre au lit, par une personne quelconque dont la santé est bien équilibrée.

On magnétisera ainsi qu'il suit:

Se placer debout, en face du sujet et, pendant cinq à six minutes, faire lentement, avec les deux mains, des passes sur les côtés de la tête jusqu'à la nuque en passant par-dessus les oreilles, et descendre ensuite le long des bras. Puis, le magnétiseur, se mettant à la

gauche du magnétisé, place la main gauche au front, les doigts en l'air, et, avec la main droite, fait des passes très lentes, qui, partant du cervelet, descendent le long de la colonne vertébrale, jusqu'au bas des reins, pendant cinq à six minutes. Revenir devant le sujet et faire, toujours avec les deux mains, des passes partant du sommet de la tête, descendant sur les côtés du corps, jusqu'au bout des pieds.

3° *Magnétisme de l'aimant.* — Si on ne peut employer ces deux moyens, ou qu'ils soient insuffisants, se coucher en plaçant à son front, en position hétéronome, c'est-à-dire le pôle + à gauche, le pôle — à droite, une de mes lames magnétiques vitalisées. Si cela ne suffisait encore pas complètement, employer deux lames, l'une sur le front, l'autre sur la nuque, dans le même rapport de la polarité.

4° *Automagnétisation.* — S'étendre dans le lit, la tête au nord ou à l'est, sur le côté droit du corps, et appliquer la main gauche, le pouce sur le milieu du front, les doigts étendus vers l'oreille droite.

Quand l'insomnie est légère et non habituelle, elle cède toujours à ce dernier moyen.

Les autres moyens sont toujours employés avec succès dans les insomnies qui ne sont pas la conséquence de maladies organiques, et les divers malaises qui les accompagnent ordinairement : battements de cœur, maux de tête ou d'estomac, fatigue générale, etc., disparaissent facilement.

Mais quand l'insomnie est causée par des douleurs plus ou moins vives résultant de maladies organiques, il est nécessaire de traiter ces maladies, par les moyens que j'indiquerai.

Observation. — Chez les paralytiques, il faut généralement employer des moyens opposés. Les faire coucher la tête au sud ou à l'ouest, les magnétiser en isonome, et pour eux-mêmes, se coucher la tête dans la main droite, le pouce placé vers l'oreille droite, la pointe des doigts sur le milieu du front.

H. DURVILLE.

INFLUENCE DU MAGNÉTISME MINÉRAL

SUR LA VIE ANIMALE

Par le docteur Carlo MAGGIORANI,

Sénateur du royaume d'Italie

Traduit de l'Italien par M. FORTINA

CHAPITRE II (*Suite*)

La transmission par influence magnétique réussit plus évidente si elle s'étend à plusieurs individus qui communiquent entr'eux en se

donnant la main, et de façon qu'à l'extrémité de la ligne on place un sujet nerveux, capable de montrer la réalité du passage par moyen des phénomènes apparus en lui. Cette chaîne organisée, on attend quelques instants afin de s'assurer que par le contact des mains il ne s'engendre pas quelque excitation capable d'agiter l'un ou l'autre des sujets mis à l'épreuve, et après cette précaution on procède à appuyer un aimant sur le revers de la main, ou sur le vertex du chef de ligne. Ici aussi peut surgir la supposition que l'exercice magnétique pourrait avoir excité l'imagination du sujet qui constitue le dernier anneau de la chaîne, et pour dissiper tel soupçon, substituez à la personne hystérique un animal! Il est à noter que la transmission magnétique devient évidente même dans les plus petits animaux ayant encore les yeux fermés, et en lesquels il n'est pas possible d'admettre la peur. Il est curieux de voir dans une nichée de petits chats, ou de petits chiens, ou de petits lapins groupés ensemble, le mouvement tremblant ou convulsif qui agite tout le groupe (et qui se communique aussi à la mère si l'un d'eux est entraîné de têter) bien que l'aimant ne soit appuyé que sur un seul des sujets. De même que pour le magnétisme direct, dans le magnétisme par transmission les phénomènes qui en proviennent se prolongent ordinairement au delà de la permanence de l'animal ou de la main qui en communique la force; Donc si le tremblement et les divers mouvements des petits animaux disparaissent et reparaisent d'une manière rythmique, même après avoir éloigné la source de l'agitation, on ne doit pas, pour cela, attribuer de tels symptômes à une autre origine qu'à l'origine magnétique: puisque la survivance des effets après l'éloignement de la cause dans les organismes vivants c'est-à-dire dotés d'énergie propre, est plutôt coutume qu'exception.

Dans la chaîne formée d'individus de notre espèce, si au lieu de placer un seul sujet nerveux à l'extrémité on en place plusieurs, ou que toute la série se compose d'autant de sujets nerveux, on verra apparaître successivement les formes diverses de la névropathie à laquelle ils sont accoutumés. En voici quelques exemples (clinique, 19 juin, 10 heures matin): quatre femmes douées de sensibilité magnétique ont les yeux bandés, on les fait asseoir et mettre en communication entr'elles en se donnant mutuellement la main; l'expérimentation ainsi préparée on reste 10 minutes environ dans l'attente, et vu qu'il ne survient

rien de nouveau, on appuie légèrement l'aimant sur le vertex de la première; une minute n'était pas écoulée que déjà en cette première patiente se manifestaient les bonds, et le tremblement général; un instant se passe, et la deuxième présente la respiration sonore et convulsive de la forme strangulatoire; la troisième qui était épileptique n'eut pas un véritable accès, mais sa respiration devint très haletante, elle accusa des vertiges, et confusion dans la tête; la quatrième en peu de secondes avait incliné la tête à droite en signe d'hypnotisme. Ayant bandé les yeux aux patientes, il fut encore plus évidemment constaté les maladies de chaque infirme, maladies auxquelles elles avaient été reconnues sujettes alors qu'on appliquait sur chacune séparément l'aimant. Il y avait donc eu transmission magnétique de l'une à l'autre.

On doit noter que dans ces chaînes magnétiques l'ordre d'apparition des phénomènes n'est pas d'ordinaire l'ordre successif d'après le placement des individus qui les composent, il suit au contraire en raison de la plus grande ou de la moindre susceptibilité nerveuse. Ainsi dans un des exercices fait chez moi entre huit dames, quelques-unes sensibles, d'autres non, il est arrivé que communiquant entre elles par les mains, la première à souffrir l'effet fut la dernière de la ligne, c'était un accès de forme asthmatique dans une femme hystérique grandement sensible à l'aimant, et qui fut plus grave que ceux dont elle souffrait ordinairement; la deuxième dame atteinte fut l'avant-dernière (devenue la dernière après que l'asthmatique fut écartée): elle eut un accès de suffocation hystérique qui fut aussi plus violent que de coutume. La troisième atteinte fut la première que je tenais par une main, pressant avec mon autre les pôles d'un aimant: c'était une manifestation de faiblesse aux jambes, et incapacité à se soutenir davantage sur pieds, elle était de tempérament lymphatique sur lequel l'influence magnétique est presque toujours tardive. La dernière à ressentir une commotion fut la cinquième de la ligne, qui, pâissant, accusa un malaise général et eut presque un évanouissement. Cette dame était, en effet, des cinq, la moins sensible à l'aimant. Elle narra pourtant comment, dans cet exercice, l'engourdissement des bras devint plus gênant aussitôt après avoir laissé les mains de ses compagnes. Les trois autres n'éprouvèrent aucune impression, 3 ou 4 minutes après l'interruption de la chaîne les individus nerveux séparés de la source ma-

gnétique, cessent d'en ressentir les effets et les ressentent de nouveau peu après s'y être reliés les uns aux autres, ceci autorise à exclure de la production du phénomène le cas fortuit ou l'intervention de l'imagination, car on sait que celle-ci, une fois lancée, il n'est pas toujours facile de lui mettre un frein.

En convertissant la chaîne en un cercle formé de manière que deux des anneaux vivants, voisins l'un de l'autre, serrent entre le pouce et l'index un des pôles de l'aimant on ne change aucunement le cours de la transmission d'une façon notable. J'ai plusieurs fois composé ce cercle avec mes auditeurs de clinique incluant un individu nerveux, et on n'eut pas à noter un changement sensible, ni en fermant le cercle ni en l'ouvrant. Je veux pourtant signaler qu'en un cas où une hystérique alitée faisait partie du cercle, hystérique dont la forme sous l'action magnétique était constituée par la lypothimie, la chaîne venant à se rompre au milieu de son accès, l'hystérique revenant à elle déclarait qu'il lui avait semblé « se trouver dans un autre monde et éprouver un soulagement insolite ». Ce fait indiquerait plutôt, pour quelques organismes, la plus grande influence de l'agent magnétique par circulation, qu'un pur effet de l'interruption du courant.

A ce propos il est opportun d'ajouter que la transmission du magnétisme par influence s'opère aussi par la voie des cheveux. Ce dont il est facile de s'assurer en choisissant parmi des sujets sensibles au magnétisme une personne, ayant une chevelure abondante, qu'on invitera à dénouer ses tresses pour recueillir l'extrémité en poignée dans la main de l'expérimentateur qui devra s'éloigner de la patiente, tout en touchant de l'autre main à bras tendu les pôles d'un aimant. Il est peut-être superflu d'avertir que tout d'abord il convient de s'assurer qu'à cette distance égale à la longueur de la tresse, l'instrument magnétique présenté par les pôles tournés vers la patiente, ne peut agir sur elle. Peu d'instants après avoir ouvert la communication entre les cheveux et la source magnétique, la patiente en accuse les effets comme si on lui avait imposé un aimant sur le vertex. Il n'y a pas de forme spéciale et constante pour semblable voie de transmission, mais il y domine la sensation de poids à la tête, de bourdonnement dans les oreilles, l'éblouissement de la vue, le larmolement, le sens d'« aura » qui descendrait le long du dos. Une dame pourvue d'une épaisse chevelure blonde et longue, après l'expérimen-

tation citée, disait qu'il lui semblait que son crâne s'était agrandi par violent écartement des pariétaux. Une autre se plaignait d'un cercle qui lui serrait fortement la tête, pression plus sensible sur les points correspondants aux régions mastoïdiennes. Une troisième personne interrogée sur les effets ressentis, accusait une sensation de tiraillement, étendu à toute la tête, mais peu fastidieuse, et non semblable à celle qui prend son origine dans l'immédiate application de l'aimant sur la tubérosité occipitale, qui était de beaucoup plus sentie.

Puisque la transmission de l'agent magnétique par les cheveux s'obtient par le moyen de la main conductrice, avec égale facilité, elle s'obtiendra par l'imposition immédiate des pôles d'un aimant sur l'extrémité de la tresse : mais pour éloigner le soupçon d'action directe des lignes magnétiques sur la patiente, il conviendra avant tout de s'assurer qu'à la distance proportionnée à la longueur de la chevelure, l'aimant libre n'exerce aucune influence sur son organisme. Chez une hystérique, aux longues tresses bien lisses, qui tournant le dos à un aimant rotatoire, touchait par les cheveux au cristal dont est muni l'appareil, ils s'ébouriffèrent comme si, en vahis par l'électricité homologue, ils se repoussaient entr'eux, et les extrémités des nattes, au lieu de rester droites et lisses, s'éparpillèrent en frisant.

Revenant sur le thème de la chaîne il est bon d'ajouter que cette forme de polarité, qui s'observe souvent dans l'individu, de manière que, sous la pression des pôles d'un aimant sur le sinciput, il survient des aberrations de la sensibilité à la plante des pieds, qui lui semble de liège; ou imposés sur le revers d'une main celle-ci s'engourdit pendant que dans l'autre les doigts s'agitent involontairement; de même dans la réunion de plusieurs personnes qui se tiennent par les mains, il arrive que la main et le bras de la première à laquelle on applique l'aimant, s'endorment, tandis que chez la dernière s'agitent les doigts sans le concours de la volonté, et sans but. Et cette polarisation met hors de doute que le même agent qui provoque des phénomènes insolites dans le sujet sur lequel on appuie directement l'aimant, détermine ceux qui se soulèvent chez les autres sujets, lesquels communiquent avec le premier. On ne pourrait supposer l'esprit d'imitation, puisque chaque individu sensible, formant l'anneau de la chaîne, souffre à sa façon : l'un baille, l'autre éprouve la strangulation au gosier, celui-ci se

plaint de faiblesse aux jambes, celui-là est pris de somnolence; les uns s'évanouissent ou entreront en convulsions, d'autres accuseront une simple torpeur au bras par lequel passe le courant. Or il est connu que l'esprit d'imitation tend à reproduire les mêmes formes que l'originale; elles pourront varier de degré selon les individus mais jamais d'espèce névropathique. Ce sera la forme épileptique ou lypothimique, ce sera une convulsion clovnique, ou des contractures, mais le type exposé à l'imitation sera conservé. A la clinique de Palerme, toujours riche en hystériques, j'ai eu plusieurs fois occasion de vérifier le fait.

Pour confirmer la thèse du rapport spécial que la force magnétique maintient sur l'organisme, de façon à ne devoir pas en confondre les effets avec ceux d'autres agents, j'ai institué quelques comparaisons entre le degré de susceptibilité des diverses régions du corps par l'agent magnétique, et leur degré par rapport aux simples impressions tactiles; de cette comparaison j'ai déduit un autre caractère de spécification de la force magnétique comme celle qui, concernant plusieurs parties, se manifeste plus prompt et plus puissant modificateur que ne le sont des impressions d'autre origine.

Personne n'ignore comment E. H. Weber, au moyen de son compas, cherchait à construire une échelle des degrés de sensibilité tactile dans les différents points de la périphérie du corps, et comment son exemple a été imité par d'autres savants pour les sensibilités doulorifique, électrique, thermique et notamment par Eulenburg, pour la sensibilité sous la pression. J'ai fait la même tentative pour la susceptibilité magnétique, mais je n'ai pu utiliser les instruments de physique dans l'évaluation des degrés, puisque le patient ne manifeste la modification survenue que par voie de symptômes, lesquels se prêtent mal à une mesure précise. A cause de cela j'ai dû me fier au raisonnement, calculant le temps écoulé entre l'application de l'aimant, et la première apparition de signes objectifs, qu'une longue expérience m'autorise à rapporter à l'agent en question, accordant une seconde place aux signes subjectifs, c'est-à-dire, à la déclaration spontanée qu'avec plus ou moins de promptitude les sujets faisaient des sensations éprouvées.

(A suivre.)

REVUE DE LA PRESSE

Le *Voile d'Isis*, organe hebdomadaire du groupe dépendant d'études ésotériques de Paris est le seul journal d'occultisme qui, en France, paraît tous les huit jours. Dirigé par PAPUS que nos lecteurs connaissent déjà en qualité directeur de l'*Initiation* et auteur d'ouvrages très estimés sur l'occultisme, le *Voile d'Isis*, prendra bien vite une bonne place dans la presse magnétiso-spirite. Nos lecteurs qui s'intéressent particulièrement à l'occultisme peuvent en demander un spécimen à notre ami L. Mouchel, secrétaire de la rédaction, 29 rue de Trévise.

Sous ce titre, *Notes sur l'hypnotisme*, le *Frère* — son titre indique suffisamment la question qu'il traite, — publie depuis quelques mois, une série d'articles signés SCHNEIDER, dans lesquels on trouve de bonnes observations.

Des articles intéressants ont paru dans :

La *Revue spirite*, 1^{er} avril. — *Aperçu sur le rôle des fluides dans les phénomènes de la vie, dans la contagion nerveuses et psychique et dans les rapports entre les vivants et les morts*, par l'adocteur CHAZARAIN.

Le *Messageur*, 1^{er} avril. — *Les fakirs de l'Indoustan*, par H. PELLETIER.

Le *Sphinx*, à Munich, avril. — *Pranz Anton Messers Lebens*, par Carl KIESEWETTER.

FAITS ET COMMUNICATIONS

On ignore pourquoi St. Antoine est représenté avec un cochon que l'on considère comme son compagnon.

Dans les légendes de Voragine on trouve un récit qui mérite une place dans nos colonnes. Un roi de Catalogne envoya chercher St. Antoine pour délivrer sa femme et ses enfants qui étaient possédés. Comme le saint guérisseur arrivait à la cour, une truie vint lui apporter un petit cochon qui était aveugle. Elle semblait, par ses cris demander, en tirant le saint par sa robe, qu'il eut la bonté de guérir son petit. Le saint opéra ce miracle qui lui fit d'autant plus d'honneur qu'il fut suivi de plusieurs autres. Le petit cochon reconnaissant, s'attacha à son bienfaiteur et ne le quitta plus de sa vie.

Les professeurs de nos facultés de médecine et nos législateurs qui élaborent en ce moment une loi sur l'exercice de la médecine n'ont plus l'instinct que la légende prête au cochon de St. Antoine. Ils ne demandent la guérison de leurs maux qu'au médecin patenté qui les laisse mourir selon les règles de l'art; pourtant dernièrement M. Rouvier, ministre des finances, s'est fait réduire une entorse par un rebouteur.

Les sonnambules nomades qui voyagent de foire en foire et qui avaient presque droit de cité sur nos places, dans nos réjouissances publiques viennent d'être chassées de la foire aux *Pains d'épices* qui se tient en ce moment à la place du Trône. Pourquoi pareille rigueur en ce siècle de liberté?

REVUE DE L'ÉPARGNE

Paris, 11 avril 1891,

Il ne s'est produit que de faibles changements de cours, ce n'est plus la hausse; ce n'est pas la baisse.

Les cours se tiennent fermement: mais ils obéiraient difficilement à une nouvelle poussée. On accepte le nouveau taux de capitalisation qu'il a plu à la spéculation de décréter; on n'accepterait probablement pas une nouvelle diminution de ce taux, déjà fort réduit.

Selon toute probabilité nous allons traverser une assez longue période de stagnation. La spéculation pourra s'en plaindre, car il lui faut, avant tout, des mouvements dans un sens ou dans l'autre; mais elle apprendra peut-être à se débrouiller sur un terrain moins battu que celui où elle piétine depuis longtemps sans se donner la peine de chercher s'il ne se rencontre pas d'autres voies que les sentiers connus et si elle ne pourrait pas élargir un peu les limites dans lesquelles elle circonscrit étroitement son action.

Pourtant on annonce de grosses émissions. Pour le 22 prochain, pensons-nous, l'émission des obligations 4 1/2 0/0 emprunt des Tabacs portugais. Ce placement qui se trouve être un emprunt au deuxième degré, ayant par conséquent double garantie, est appelé croyons-nous à une réelle faveur.

Pour le 2 mai prochain, il y aura une nouvelle opération confiée à la maison Rotschild et portant sur 600 millions en rente russe 3 0/0. Nous en reparlerons.

Nos fonds publics n'ont eu que de légères variations: quelques centimes. Ces minimes différences constituent, à ce qu'il paraît, le commentaire par la Bourse d'une note officielle déclarant, en substance, et qu'il n'y a eu aucun achat de 3 0 0 Nouveau effectué jusqu'ici par la Caisse des Dépôts et Consignations, avec les fonds provenant des Caisses d'épargne.

En fonds étrangers, la reprise sur le groupe ottoman s'est poursuivie avec une insistance marquée. Turc à 19 15; Banque ottomane à 617; Tabacs ottomans bien près de 352; Le Conseil d'administration de la Dette publique ottomane serait en mesure d'élever de 1/4 de point l'intérêt à revenir du groupe D.

Le Portugais a faibli. Est-ce un effet de l'émission des obligations 4 1/2 0/0 emprunt Tabacs portugais? Il est certain que les calculs de parité font ressortir un avantage en faveur des obligations privilégiées nouvelles sur le 4 1/2 et le 3 0/0 Portugais. C'est à voir. Italien, Extérieure espagnole, Egypte unifiée sans autre intérêt que d'être fermes.

Parmi les valeurs, les Sociétés de Crédit ont toujours à se défendre contre des réalisations. La Banque d'escompte s'est encore affaïssée et perd 20 sur les cours de la dernière quinzaine. Les titres de cuivres gardent un marché des plus animés: Rio-Tinto en reprise à 506 25, Tharsis à 171 25.

L'assemblée générale des actionnaires du Comptoir National d'Escompte a voté le dividende de 10 francs proposé pour l'exercice 1890. Mais elle l'a voté sans enthousiasme, le trouvant encore faible.

L'Association financière,
1, Rue Laffitte, 1. Paris,

Pour tous renseignements d'ordre financiers, achats ou vente de valeurs, arbitrages, participations au syndicat, s'adresser à l'Association financière.

RELEVÉ ANALYTIQUE.

De quelques guérisons obtenues par le Magnétisme

Ces cas qui sont précédés d'un * ont été obtenus par le magnétisme de l'aimant; les autres, par le magnétisme humain.

Affections du cerveau et de la moelle épinière

Mme G. — Alienation avec dépression de toutes les facultés mentales, datant de 13 mois. Guérie en 13 jours, octobre 1887.

Mme Fougerat. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la dernière période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuës. crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, paraplégie. Guérie en 2 ans 1/2 (février 1888).

Mlle D. — Hémiplegie, suite de convulsions. Le côté gauche est très faible, la main est affectée de tremblement et la jambe se fatigue vite. Guérie en 6 semaines, février 1890. *

Affections de l'ouïe

M. X... sourd-muet, 22 ans, guéri en 2 mois, octobre 1885.

Affections de la vue

Mme X. — Aveugle depuis huit ans, suite de violentes douleurs dans la tête. Guérie en 3 mois, février 1890.

Affections des reins

M. M. — Souffrait de la gravelle depuis plus de trente ans. Guéri en quatre mois, juillet 1889.

Mme G. — Souffrait de douleurs néphrétiques presque continuës depuis 10 ans. Hallucinations, malaise général. Guérie en quelques semaines, octobre 1889.

Affections de la gorge et du larynx

Mlle M. — Laryngite chronique depuis 4 ans, aphonie presque complète, tête lourde, appétit capricieux, malaise général. Guérie en 15 jours, février 1890.

Affections du Cœur

Mme M... — Paralysie du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances, janvier 1888.

Mme M. — Palpit. tons presque continuës accompagnées de suffocation; douleurs, malaise général depuis deux ans. Calmée en deux mois, entièrement guérie en dix-huit mois, octobre 1888.

Mme A. — Asystolie, arythmie, ascite, oedème des membres inférieurs, cachexie cardiaque, asthme. Amélioration considérable obtenue en 3 mois, juin 1889.

Mme M. — Névralgie du cœur, depuis plusieurs années. Guérie en quelques semaines par un bracelet magnétique, février 1890.

M. B. — Battements de cœur depuis 6 mois, suite d'émotion. Oppression, malaise général. Guéri en 7 séances, février 1890.

Affections des poumons

M. S. — Bronchite depuis 2 ans 1/2. Quintes de toux, oppression, expectoration, douleur violente dans la région du cœur, appétit capricieux, souvent des vomissements, insomnie, cauchemars. Guérison en 54 séances, février 1890.

Affections de l'estomac et de l'intestin

Mme D... — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (février 1886).

Mme Valentin. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (février 1886).

Mlle Ern... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuës, aigreurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (mai 1886).

Mlle D. — Gastralgie depuis sept ans. Maux d'estomac continuës, appétit presque nul, lourdeur de tête, état fébrile, malaise général. Guérie en 45 séances (juillet 1889).

Mlle G. — Vomissements nerveux, rebelles à tous les moyens médicaux. Calmée immédiatement, juillet 1888.

Mme L. — Maux d'estomac continuës, digestions lentes depuis très longtemps. Guérie en quelques jours, octobre 1888.

Mlle G. — Vomissements nerveux, qu'écessèrent dès la première application, juillet 1888.

M. T. — Souffrait depuis 20 ans. Constipation opiniâtre. Douleurs brûlantes dans le ventre et l'estomac. Appétit presque nul, vomissements, maux de tête, agacements, insomnie. — Guéri en 3 mois, octobre 1880.

M. N... — Constipation des plus opiniâtres, depuis 20 ans. Evacuations impossibles sans lavements purgatifs, appétit nul, ballonnement du ventre, coliques, vomissements, fièvre, malaise général, insomnie. Guéri en deux mois et demi (octobre 1889).

M. C. — Diarrhée chronique depuis 34 ans. Appétit capricieux, digestion lente, faiblesse extrême, surtout dans les jambes, douleurs dans les reins. Guérie en 33 séances.

M. V. — Constipation opiniâtre depuis 40 ans; troubles gastriques, maux de tête, insomnie, malaise général, guéri en 3 mois, octobre 1890.

Affections de la matrice et des ovaires

Mme C... — Atteinte depuis un an d'une perte presque continuelle. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreilles, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 30 séances (octobre 1885).

Mme de X. — Règles supprimées depuis 18 mois, constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guérie en un mois (juin 1884).

M. e D. — Métrite depuis 3 ans. Ballonnement du ventre, douleur dans la région de la vessie, marche pénible, malaise, insomnie. Guérie en 34 séances.

Mme M. — Ovarite depuis 7 ans. Douleurs violentes, gonflement du ventre; constipation, troubles digestifs; Guérie en 7 séances, février 1890.

Affections du sang

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de léthargie, règles supprimées depuis 2 ans. Très grande anémie. Guérie en 3 mois (avril 1879).

Mlle Leroy. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgie, dépérissement progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 2 mois, juin 1884.

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général, inquiétude continuelle, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie, suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crises de nerfs, ennui continuel, malaise général, insomnie depuis 8 ans. Guérie en 10 jours (juillet 1885).

M. G. — Très impressionnable, depuis plusieurs années; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en cinq jours (octobre 1885).

M. S. — Affaiblissement physique et intellectuel depuis 8 ans, perte de la mémoire, grande impressionnabilité, digestions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypochondrie. Guéri en 45 jours, (janvier 1886).

Mlle S. — Malaise général, état nerveux. Guérie en huit jours, juin 1889.

Mme M. — Douleurs, crampes dans les jambes, maux de tête, digestions pénibles, malaise, agacement, ennui. Guérie en 15 jours, par un bracelet magnétique, février 1890.

Enfant de deux ans. — Tremblement continuel de toutes les parties du corps, état fébrile, suites de frayeur, depuis trois semaines. Entièrement calmée en huit jours, octobre 1888.

Mlle E... — Danse de Saint Guy depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (février 1886).

M. F... — Crises hystérotiformes, se manifestant surtout par de la colère, de la mécontentation, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (janvier 1886).

Mme M... — Crises de contracture, perte de connaissance, même du suicide, datant de plusieurs années. Guérie en 4 mois (avril 1888).

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une séance (septembre 1880).

Migraine — Névralgie

Mme Sior. — Endure depuis 6 ans les douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (juin 1885).

M. X... — Douleurs de la face sévissant par crises presque continuës, d'une violence inouïe, depuis neuf ans. Guéri en quelques mois, juillet 1889.

M. L. — Névralgie dentaire qui s'irradiait parfois dans toute la face, depuis cinq à six ans. Guéri en un mois, juillet 1889.

Mme C. — Névralgie faciale datant de 3 ans qui rendait la mastication impossible. Guérie en quelques semaines, février 1890.

Mme X. — Crises violentes tous les 12 à 15 jours, depuis 8 ans; nausées, vomissements, perte de la mémoire, hébétéité. Guérie en 3 mois 1/2, octobre 1890.

Tumeurs

Mlle M... — Tumeur dans la partie moyenne de l'hypocondre gauche. Déformation du ventre, douleur, chaleur cuisante, serrement autour de la taille, oppression, difficulté de se baisser et de marcher, constipation, hémorragies nasales datant de huit ans. Guérie en deux mois et demi (juin 1884).

Mme T... — Tumeur occupant la région inguinale droite. Douleur vive dans tout le côté droit, marche pénible, battements de cœur, malaise général, depuis trois ans. Guérie en 4 mois (novembre 1886).

Douleurs — Rhumatismes

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (janvier 1886).

M. M. — Douleur lente à l'épaule depuis sept ans. Guéri en deux mois 1/2, octobre 1888.

M. R. — Rhumatisme articulaire, douleurs atroces depuis deux mois. Calmé en trois jours, guéri en six semaines, octobre 1888.

Le compte rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades, est inséré dans les numéros indiqués du *Journal du Magnétisme*.

Chaque numéro est envoyé contre 50 centimes à ceux qui en font la demande à l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris.

DEMANDES & OFFRES

On offre: La Médecine nouvelle, par Louis Lucas, 2 vol. 15 fr. — S'adresser au bureau du Journal.

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des amants vitalisés du professeur H. Durville.

S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue St-Merri, Paris.

BAINS

Thermes d'Apollon, 163, rue Montmartre. — Grande piscine à eau courante, douches, salle de sudation à 60°, étuve d'air humide aromatisé. Café-restaurant; concert d'amateurs le samedi à 9 heures du soir. Mercredi, réservé aux dames.

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5.000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30.000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :
Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont cotés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

COURS & LEÇONS

Cours et leçons de Magnétisme, par le professeur H. Durville, à l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

— directeur reçoit tous les jours de 1 à 4 heures.

On reçoit des pensionnaires

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demandez le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 12 fr. ; 50 exempl., 7 fr. 25 ex., 4 fr. ; 12 ex., 2 fr. ; 1 ex., 20 centimes.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage. 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique. — Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Le magnétisme chez les Anciens, avec fig.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 4 fig.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOURNAI. — La Médecine jugée par Broussais, Borden, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

LEVY-BING. — Étymologie et signification des mots Magnétisme, Somnambulisme, Hypnotisme.

PAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'une démonstration scientifique de la vie future.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage Magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

PARFUMERIE

Découverte merveilleuse. — Les produits de la Parfumerie Marie, 10, rue Rochechouart, sont les seuls qui préviennent efficacement les rides, arrêtent la chute des cheveux et les font repousser ou ils sont tombés. On traite a fortiori. Lait de Marie, pour les rides, 7 fr. le flacon; Crème de Marie, 4 fr. le pot; Eau Marie, contre la chute des cheveux, 6 fr. le flacon.

PHOTOGRAPHIE

Landru-Robault, Photographe de la Société magnétique de France, 60, rue Truffaut, Paris. — Photographies en tous genres, reproductions, agrandissements au charbon, au platine, etc.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour Maladie, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour Recherches, Renseignements, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

VINS & LIQUEURS

Grands vins de Champagne. — (Union des propriétaires fondée en 1858). 12 grands diplômés d'honneur, 32 premières médailles. E. MERCIER et C^o, à Epernay.

Guignolet. — Gaucher et Goutron, Liqueur spéciale d'Angers. Exiger cette marque qui est la plus ancienne. — Goutron au Cherry-Brandy, Prenez le Vermouth Guignolet.

Brannens. — Maisons à Bordeaux et à Arcahon. Représentant à Bruxelles. Renommée universelle des Armagnacs et de la Fine Champagne.

DIVERS

Copies en caractères typographiques à la machine à écrire, en un ou plusieurs exemplaires. (Manuscrits, Romans, Pièces de théâtre, Circulaires, Notes, Rapports, etc.) Travaux et leçons de Sténographie, G. BUISSON, 17, rue d'Arcueil, Paris.

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du ténia ou ver à l'écluse doivent écrire à M. DEMAREST, 13, rue Véron, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infallible, 19 ans de succès.

Toutes les maladies nerveuses et la plupart des maladies organiques, troubles ou malaises quels qu'ils soient, sont faciles à guérir par l'application des aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès ou les crises deviennent moins fréquents et moins violents et la guérison se fait, sans médicaments et sans modifier son régime et ses habitudes.

Nous engageons nos lecteurs à demander le curieux Traité sur l'Application de l'aimant au traitement des maladies qui est envoyé gratis par l'Institut Magnétique, 23, rue St-Merri, à Paris.

Les annonces sont reçues au prix de deux francs la ligne mesurée au lignomètre de 6 points, par M. F. de LAUNAY, administrateur, visible les mardis, jeudis et samedis, de midi à 2 heures, au bureau du journal, 23, rue Saint-Merri.

La place réservée aux annonces étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

Le Gerant : A.-M. BEAUDELOT.

Paris. — Imp. A.-M. BEAUDELOT, 16, rue de Verneuil.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHGEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. le Docteur PAVLIDIS. — 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — M^{me} BLAVATSKY, *Secrétaire de la Société Théosophique de Madras*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minnéapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — LE Comte de MARICOURT, *à Senlis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, *à Berlin*. — LE Docteur PERRONNET, *à Lyon*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSKES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 40 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE : — Avec des anciens numéros du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un * — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 10 fr.

2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

La prime est remise sans frais dans nos bureaux ; elle est expédiée partout moyennant 1 f. 30 p^r port et emballage

Tirage bi-mensuel : 18.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège	MM. Conard.	21 ^{er} siège	MM. Froment.
2 ^e	— Berthet.	22 ^e	— Grinevald.
3 ^e	— Bouvery.	23 ^e	— Guyonnet du Pérat.
4 ^e	— Burg.	24 ^e	— Jacquillat.
5 ^e	— F.-J. Cazalis.	25 ^e	— Borchmann.
6 ^e	— Chauvières.	26 ^e	— Lessart. ancien magistrat.
7 ^e	— Christin.	27 ^e	— Lérange.
8 ^e	— Collas.	28 ^e	— J. Lévy.
9 ^e	— Daniaud.	29 ^e	— Amédée-II. Simonin.
10 ^e	— Suzaine.	30 ^e	— Martin.
11 ^e	— Le vicomte de Constantin.	31 ^e	— Maubon.
12 ^e	— Courlet.	32 ^e	— Réveilbac.
13 ^e	— Milo de Méyer.	33 ^e	— Noguès. ingénieur civil des mines.
14 ^e	— Desvignes.	34 ^e	— De Casti.
15 ^e	— Michelet, homme de lettres.	35 ^e	— Pennel.
16 ^e	— Dubucquoy.	36 ^e	— Canel.
17 ^e	— L. Duchemin, homme de lettres.	37 ^e	— Sempe.
18 ^e	— H. Durville.	38 ^e	— G. Demarest.
19 ^e	— Forestier, avocat.	39 ^e	— Le commandant Tarnier.
20 ^e	— François.	40 ^e	— Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac, à Montauban.	MM. Lalanne, à Lespéron (Landes)
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).	Lesueur, ancien notaire à Caen.
G. Bertelot, à Orléans.	J. Martin, à Troyes.
le docteur Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.	Martres, négociant à Montauban.
— Bonnejoy, à Chars-en-Vexin.	Métais, huissier à Loudun.
Chomier, à saint-Etienne.	le docteur Mora, à Brunehamel (Aisne).
le docteur Cornilleau, au Mans.	J. Morgon, à Thoisy (Ain).
— David, à Sigean (Aude).	Nicolopulo, à Marseille.
Daniaud, (Charente-Inférieure).	H. Pelletier, à Madon, près Blois.
Dumas, à Lyon.	Quénard, à Clesle (Marne).
Ducos, à Sion (Gers).	Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).
le docteur Dupouy, à Larroque, près Condom.	MM. Revel, à Lyon.
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.	le docteur Ripeault, à Dijon.
H. de Fouré, à Rennes.	E. Rouquette, Blanzac (Gard).
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).	Sallé, à la Flèche (Sarthe).
J.-F. Guillet, à Lyon.	A. Suire, publiciste à Parthenay.
Hantz, à Béziers.	Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
H. Homère, à Nancy.	A. Vasseur, électricien à Calais.
J. Jung, à Bordeaux.	Ad. Villebien, à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.	MM. Kopéra, à Schwientochlowitz.
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.	de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.	le docteur Létoquant, à New-York.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.	Milo de Meyer, à Londres.
le docteur Bourada, à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
Bourkser, à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique.
Ch. Carron, à Hérisau, Suisse.	MM. A.-J. Rico, à la Haye.
Jésus Ceballos, à Mexico.	M.-N. Rovira, à Barcelone.
le docteur Correo Barata, à Lisbonne.	Soulhassaye, à la Trinité, Martinique.
— Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.	Thomas, Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'Institut médical électro-magnétique • de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
- L'Union spirite • de Reims, représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1891

MM. le comte de Constantin	Président d'honneur.
le docteur Baraduc	Vice-président d'honneur
— Flasschen	—
A.-H. Simonin	Président.
le docteur Mora	Vice-Président.
Pavlidès	—
H. Durville	Secrétaire général.
Burg	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat	—
Demarest	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Pavlidès**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Canel, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville, etc., etc.**

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. **Les séances ne sont pas publiques.** Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

NOS PRIMES DE REMBOURSEMENT .

Le montant de l'abonnement au *Journal du Magnétisme* est deux fois remboursé à nos abonnés nouveaux et aux réabonnés qui en font la demande en s'abonnant directement au bureau du journal.

1. Avec les aimants vitalisés du professeur H. DUVILLE : — Avec les anciens numéros du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un * (demander le catalogue qui est envoyé franco contre un timbre pour affranchissement) : — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 10 francs.

2. Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs, véritable œuvre d'art exécutée par un peintre de talent (demander le bon).

Ces deux primes sont délivrées gratuitement dans nos bureaux. Pour les recevoir franco dans toute l'union postale, joindre 1 fr. 50, pour frais de correspondance, port et emballage, au montant de l'abonnement : soit 11 fr. 50, que l'on adressera à l'ordre de M. H. DUVILLE directeur, 23, rue Saint-Merri, soit en une valeur à vue sur Paris, en un mandat ou en timbres-poste. On accepte les timbres étrangers, moyennant une augmentation de 150/0 pour frais de change.

Par faveur spéciale, moyennant 1 fr. 50 (1 fr. 65 en timbres étrangers), tous les abonnés que nous servons gratuitement et tous les lecteurs de ce numéro auront droit, sur leur demande, à l'envoi franco du bon qui leur permettra de demander gratuitement à l'artiste leur portrait peint à l'huile.

LES VRAIS PIRATES DE LA SCIENCE

A la suite de l'entrefilet que nous avons inséré dans notre n^o du 1^{er} avril, nous avons reçu la lettre suivante que nous adresse un de nos fidèles lecteurs.

Suivant son désir nous ne ferons pas paraître son nom, car, nous écrit-il, « je désire garder l'anonyme pour ne pas mêler les questions d'hommes aux questions de principes. »

Les personnes visées dans les lignes qui vont suivre trouveront peut-être quelques endroits de cette épître un peu sévères, mais il faut convenir que leur conduite autorise et justifie cette sévérité. Ce sont elles qui ont semé le vent; si elles récoltent la tempête, elles ne pourront s'en prendre qu'à elles-mêmes.

Les insinuations injustes, les injures indignes de gens qui se respectent et respectent leur plume méritaient certes une réponse, car, qu'on le sache bien, on n'insulte pas impunément ceux qui ne vous demandent rien, mais qui, au contraire, vous ont rendu des services.

Les considérations importantes et vraiment d'actualité que renferment cette lettre nous incitent encore à l'insérer, car, au moment où l'organisation de l'exercice de la médecine

revient sur l'eau, aucune des questions qui s'y rattachent ne peut nous laisser indifférents.

Enfin, que ceux auxquels nous répondons se rassurent; nous n'étoufferons pas le débat, notre impartialité bien connue nous fait un devoir d'ouvrir nos colonnes aux intéressés : Qu'ils réunissent donc leurs arguments, qui valent toujours infiniment mieux que les injures dont ils ont pris l'habitude, et qu'ils viennent comme ils l'ont promis, nous clouer au pied du mur.

G. F. DE CH.

A Monsieur H. DUVILLE,

Directeur du *Journal du Magnétisme*.

A chaque instant je vois des savants — je veux croire qu'ils le sont puisqu'ils le disent — accuser les magnétiseurs d'exercer la *praterie scientifique*, et je ne vois jamais personne leur répondre.

La charité est une belle chose, et la patience aussi, mais il y a limite à tout. Jésus a dit : Si l'on vous frappe sur la joue droite, présentez la gauche. Mais si l'on vous frappe encore sur la gauche, faudra-t-il de nouveau présenter la droite ? Il n'a point dit cela, et il a eu raison, car ce jeu pourrait durer indéfiniment.

Il est évident que le fondateur du christianisme a voulu dire : « Ne rendez pas tous les coups que vous recevrez, ne pratiquez pas la maxime : « (œil pour œil, dent pour dent », car on a pu vous frapper par maladresse, par étourderie, sans mauvaise intention; or, c'est l'intention qui fait la malice de l'action. Mais si l'on vous frappe une seconde fois, il est clair pour vous que l'intention est mauvaise, et, alors, je n'ai pas besoin de vous dire ce que vous avez à faire; la nature vous le dit assez clairement : dans l'intérêt de votre sécurité, dans l'intérêt même de l'agresseur, vous devez le corriger de votre mieux et par les moyens, non pas les plus cruels, mais les plus efficaces. »

Ne croyez vous pas, d'après cela, qu'il serait, non seulement de notre droit, mais de notre devoir, de relever l'accusation si souvent prononcée et d'examiner *où sont les vrais pirates de la science?*

Si vous êtes de cet avis, je vous autorise à faire part aux lecteurs du *Journal du Magnétisme* des réflexions qui suivent :

Je trouve d'abord très étonnant que des privilégiés, pensionnés, subventionnés, vivant du budget, et, par conséquent, aux crochets des contribuables, qui ne leur doivent rien, osent accuser qui que ce soit d'être des pirates, des charlatans, des exploités, etc.

Qui donc est obligé de se faire exploiter par des charlatans? A moins qu'ils ne jouissent d'un privilège de l'État, contraignant le public à s'adresser à eux pour obtenir les services dont ils possèderaient de ce fait le monopole, il est évident que personne n'est forcé de s'adresser à ceux qu'on appelle pirates.

Or, précisément, ce sont les médecins, et non les magnétiseurs, qui sont privilégiés. Et ce sont, la plupart du temps, les médecins qui accusent les magnétiseurs d'exploiter le public, d'exercer la piraterie!

Ils regardent la science et l'exercice de la médecine comme leur propriété naturelle, indiscutable, inattaquable, inaliénable, et le public, les malades, comme une matière exploitable, une vache à lait qu'il faut traire soi-même, et surtout qu'il faut empêcher les autres de traire.

Et, en effet; ils ne s'en cachent pas : je vois à chaque instant, dans les travaux qu'ils impriment, que telle et telle catégorie de personnes sont leurs « justiciables », comme ils disent : et, dans leurs livres, comme dans les journaux, quand on parle de ce qui se passe dans les hôpitaux — principaux lieux où ils soumettent leurs *justiciables* à leur juridiction — ce n'est pas de guérisons, — jamais de la vie! — c'est d'expériences.

Voilà donc les hôpitaux transformés en champs d'expériences, en laboratoires, et les malades assimilés aux lapins, aux poules, aux cochons d'Inde, aux chiens!

Je ne saurais trop complimenter le Conseil municipal du bon usage qu'il fait faire, et qu'en tout cas il laisse faire, à l'Assistance publique, de l'argent des contribuables.

Revenons à la piraterie :

Qu'est-ce qu'un pirate? Qui doit-on appeler de ce nom?

Un pirate est celui qui, par ruse ou par force, s'empare du bien d'autrui, de ce qui ne lui appartient pas.

Un pirate scientifique est donc celui qui, s'emparant de la science, veut la détourner à son profit et au détriment des autres.

La science, tout le monde en convient, est un bien commun, elle appartient à tous ceux qui peuvent l'acquérir et l'utiliser.

Il est si vrai que tout le monde y a droit que c'est la fonction de beaucoup de gens de l'enseigner, de la vulgariser. Or, à quoi bon, s'il est défendu de s'en servir, pour soi et pour les autres?

Si jamais un individu ou une corporation a pu prétendre au monopole de la science, con-

dition essentielle pour que, hors cet individu ou cette corporation, tous les autres membres de la société soient des pirates, ce n'est évidemment pas, ou du moins ce ne devrait pas être en notre siècle de *liberté*.

Les magnétiseurs, *les profanes*, ne peuvent donc être pirates. S'il y a monopole, il est en contradiction avec les principes fondamentaux de notre droit public; s'il n'y en a pas, il ne peut y avoir de pirates que ceux qui s'approprieraient les découvertes faites par d'autres pour les exploiter à l'exclusion de ceux-ci.

Où sont donc les pirates?

De profane à profane, de magnétiseur à magnétiseur, pour entrer dans le particulier, il n'y a pas de piraterie possible. Personne n'a la prétention de tenir la lumière sous le boisseau, d'accaparer les découvertes de ses confrères à leur détriment. Quelqu'un aurait cette prétention, qu'il ne pourrait pas la réaliser : par quel moyen? Mais personne ne l'a, au contraire, chacun est empressé de faire connaître ce qu'il a trouvé, de propager ce qu'il croit la vérité. C'est à ses frais, et non à ceux des contribuables, qu'il fait des expériences, de la propagande, de la publicité.

Un confrère — un concurrent, comme on dit dans le monde des privilèges, car ce n'est que dans ce monde que la concurrence existe — un confrère adopte-t-il l'invention, le procédé, la méthode d'un magnétiseur? Bien loin d'en être jaloux, de l'appeler pirate, celui-ci en est content; cela prouve que la découverte est bonne, cela le confirme dans la voie où il est entré et où, en continuant de marcher, il espère découvrir encore autre chose.

La piraterie ne peut donc exister que du profane au sacré, du savant libre au diplômé; particulièrement, entre médecins et magnétiseurs.

Eh bien! Où sont les vrais pirates?

Pour que les magnétiseurs pussent exercer la piraterie à l'égard des médecins, il faudrait, avant tout, que ceux-ci découvrirent quelque chose.

Mais on sait qu'il n'en est rien, surtout quand il s'agit du magnétisme.

Scapin a découvert un nouveau remède?

Dépêchez-vous, dit Arlequin, d'en prendre tant qu'il guérit.

.... N'insistons pas davantage.

Sauf quelques rares petites découvertes, qui ne sont ordinairement que des redécouvertes, et qui ont été faites par des individus souvent même étrangers à la corporation, les savants

officiels, médicaux ou autres, n'ont presque jamais rien inventé.

L'empressement de leurs membres à « prendre date », comme ils disent, pour la moindre petite bagatelle, prouve bien que leur sac est vide, leur bourse intellectuelle plate, leur cerveau creux.

Bacon l'a dit, et bien d'autres avant et après lui l'ont remarqué : la plupart des découvertes les plus importantes ont été faites en dehors des corps savants et même malgré eux; elles sont dues au hasard, à des ignorants, à des enfants ou... à de simples somnambules!

Comment donc les magnétiseurs pourraient-ils exercer la piraterie dans le domaine de la science médicale?

Où il n'y a rien, le roi perd ses droits. A plus forte raison le magnétiseur, qui ne prétend à aucun autre droit que le droit commun.

Mais alors, encore une fois, où sont donc les pirates?

Ne seraient-ce pas précisément les médecins?

On voit souvent des voleurs roubards se sauver en criant : « Arrêtez-le! »

Oh! le brave homme! se disent les badauds. Comme il est zélé pour le bien public! Voyez, il court de toutes ses forces pour attraper un voleur.

Les médecins ne joueraient-ils pas, doctoralement, il est vrai, le même rôle que ce voleur?

Ce serait curieux si c'était vrai.

Hé! ma foi! je n'en serais pas étonné.

Depuis plusieurs années, des projets de législation sur l'exercice de la médecine circulent, et plusieurs de ces projets proposent d'attribuer aux médecins seuls la pratique de l'hypnotisme.

Que signifie cela?

Si l'hypnotisme est autre chose que le magnétisme, quel tort les magnétiseurs font-ils aux docteurs?

Si l'hypnotisme est la même chose que le magnétisme, qui a donc découvert, développé, perfectionné, en tout cas, étudié le magnétisme?

Je pense qu'il est inutile de le dire. Nous sommes ici dans l'histoire contemporaine; et nous devons convenir qu'il faut avoir une fière audace pour :

1° Démarquer la découverte des autres en changeant son nom;

2° Prétendre en accaparer le monopole et en exclure ceux sans qui cette découverte n'aurait pas été faite ou n'aurait pas été conservée;

3° Et pour comble d'effronterie, appeler *pirates de la science* ceux précisément qui

ont cultivé cette science et que l'on dépouille du fruit de leurs travaux.

Voilà donc enfin les vrais pirates de la science. Car le magnétisme est une science, la prétention même des savants à s'en attribuer l'exercice en est la preuve évidente.

Voilà, cher M. Durville, une lettre un peu longue, mais elle est bien courte si l'on considère tout ce qu'il y aurait à dire sur le sujet qu'elle traite. Je vais cependant m'en tenir là pour le moment. Mais, avant de finir, une dernière observation.

Comment se fait-il que vous autres, magnétiseurs, vous vous laissiez insulter et bafouer sans rien dire ni rien faire?

Unissez-vous donc pour combattre vos adversaires. Exposez vos raisons devant le public. Faites ou faites faire des conférences sur les questions en litige; publiez des livres, des brochures où vous ferez connaître à tout le monde ce que font où ne font pas les médecins et ce que vous faites vous-mêmes.

Je sais qu'il existe des sociétés magnétiques, il vient même de s'en fonder encore une; mais que font-elles? que répondent-elles aux injures qu'on leur adresse?

Si l'on continue, le public va être obligé de croire que ces accusations de piraterie, de charlatanisme, d'ignorance, sont fondées, et que ce sont les médecins hypnotiseurs, qui ont tout découvert ce qu'il y a de bon en magnétisme, puisqu'ils le disent dans leurs livres, le font répéter chaque jour par les journaux, à grand renfort de grosse caisse.

Et les magnétiseurs ne répondent rien! Car ce n'est rien répondre que de ne pas s'adresser au grand public par les moyens à sa portée.

A moins d'avoir étudié à fond le magnétisme et il n'y a pas un homme en France sur 100.000 qui l'eût fait, — on sera forcé de croire que... c'est arrivé! que ce sont les hypnotiseurs des hôpitaux qui ont tout fait, tout découvert.

J'aimerais donc mieux voir une seule bonne société de magnétisme qu'un si grand nombre de petites, qui ne sont que des embryons de sociétés, qui ne font rien et qui ne savent même que faire.

Mais tout en laissant leur autonomie aux petites sociétés, ne pourrait-on pas en former une grande? Ne pourrait-on pas les rallier toutes, non autour d'une *personne*, ce n'est ni possible ni désirable, mais autour d'UNE IDÉE bien précise :

Celle de *montrer par tous les moyens possibles, honnêtes et loyaux bien entendu, — par des conférences, des brochures, des livres,*

des concours, OU SONT LES PIRATES DE LA SCIENCE.

On pourrait l'appeler : *Ligue pour la liberté du magnétisme.*

ACTION DU MAGNÉTISME

SUR LES OBJETS INANIMÉS

Le scepticisme est à la fois pour la science un bienfait et un fléau.

Refuser d'accepter aveuglément un fait sans en avoir été témoin ou sans avoir reçu le témoignage d'une personne éclairée et compétente, c'est faire acte de scepticisme intelligent et raisonnable.

Mais, déclarer *a priori* tel fait impossible, et refuser d'examiner les preuves qu'on est à même de vous fournir, c'est faire acte d'opiniâtreté, d'aveuglement et de parti pris.

C'est ce genre de scepticisme qu'on appelle systématique et qui est la plaie, la véritable plaie de la science actuelle, particulièrement de la science dite officielle. Il est incompatible avec le progrès et rend la science forcément stationnaire. Malheureusement il s'est infiltré dans toutes les classes. Descendez en bas, remontez en haut, partout vous rencontrez profondément enraciné ce scepticisme funeste et malsain.

Douter de tout à tort et à travers, sans réfléchir, sans rien examiner, c'est se poser en homme fort aux yeux des badauds qui en concluent que si vous doutez de tout, c'est probablement parce que vous possédez la science universelle, et quoique profondément ignorant ou tout au moins quoique médiocrement savant, vous prenez tout d'un coup l'apparence d'un colosse de savoir. Voilà comment tant de gens passent à bien peu de frais pour savants.

Je viens de dire que le scepticisme a envahi toutes les classes de la société, cela est d'une vérité banale. Un jour, causant avec un ouvrier très habile dans son état, mais tout à fait ignorant en physique, je voulus faire le savant. Je frottai un morceau de cire à cacheter contre la manche en drap de mon paletot et j'attirai plusieurs petits morceaux de papier, qui, sous l'influence de l'électricité, s'agitaient, s'élevaient, puis retombaient. Je crus avoir étonné l'ouvrier, et je lui demandai ce qu'il pensait de mon expérience. Il me répondit que c'était le souffle produit par ma respiration qui faisait déplacer, monter et descendre les

petits morceaux de papier. Je refrottai de nouveau contre ma manche le morceau de cire à cacheter et cette fois un petit papier vint se coller contre le bâton de cire. Je me crus pour le coup triomphant, mais l'ouvrier me fit une objection fort ingénieuse, bien qu'il fut complètement dans l'erreur, j'ajouterai même que son objection n'est pas moins savante, qu'elle a les mêmes apparences de vérité que celles présentées par beaucoup de savants officiels pour combattre les faits de la science magnétique. Quand je frotte, me dit-il, un bouton de métal contre de la pierre, ou contre quelque substance dure, il s'échauffe, et il s'échauffe au point de devenir brûlant. En frottant votre cire contre votre manche vous l'échauffez, la surface frottée s'amollit, se fond, votre souffle inconscient fait voler le petit papier contre votre cire et il se colle; l'attraction n'y est pour rien.

Impossible de lui faire abandonner sa théorie. Je voulus pour le convaincre frotter un verre à boire contre ma manche, ainsi que je l'avais fait quantité de fois avec un succès certain, l'atmosphère était humide, j'eus beau frotter, et je ne pus rien attirer. Mon sceptique adversaire fut vainqueur et eut raison... en apparence, et moi, qui avais de mon côté la vérité et l'expérience, je fus battu, battu à plate couture par un ignorant.

C'est ainsi que les savants de profession jugent les sciences qu'ils refusent d'accepter et qu'ils considèrent comme hérésies.

Lorsque pénétra chez nous la mode de faire tourner les tables, les membres de l'Institut soutinrent que ce qui les faisait tourner avait une cause imperceptible purement mécanique, et M. Chevreul créa le mot de mouvement inconscient.

« Les opérateurs, disait-il, ont les mains à plat sur la table qu'ils veulent faire tourner, la fatigue qu'ils éprouvent après un instant provoque un mouvement à leur insu, un mouvement inconscient, qui, multiplié par le nombre de personnes qui ont les mains sur la table augmente d'énergie et produit un effet giratoire. »

Or, au moyen de mes sensitifs qui ont eu excès du fluide magnétique ou de la force psychique, je fais tourner un guéridon très lourd sans contact... Que devient cette fameuse théorie, fort ingénieuse, je le reconnais, mais dont un fait brutal prouve l'inanité?

Voici de quelle manière je dispose l'expérience : j'ordonne d'abord à mes sensitifs de mettre leurs mains à plat sur le plateau du gué-

ridon en mettant en contact leurs petits doigts de manière à former un circuit. Le guéridon entre en mouvement, il s'agite, il tourne. Alors je commande à mes sensitifs de tenir leurs mains en l'air, à deux pouces au dessus du guéridon en se tenant toujours par les petits doigts. N'ayant plus aucun contact, le guéridon reprend son immobilité, il ne bouge plus. Mais après deux minutes, trois au plus, d'attente, il se meut sur lui-même, sans se déplacer, puis il reprend son immobilité pour se mouvoir encore une fois sur place et sans aucun contact, les mains des sujets étant toujours en l'air. Les pieds des opérateurs sont derrière leurs sièges, on ne peut les accuser de supercherie. Quelquefois, au lieu de leur faire tenir les mains au dessus du plateau du guéridon, je leur fais faire la chaîne tout autour et à une distance d'un pied de la table, le petit doigt de l'un touchant le petit doigt du voisin, et j'obtiens le même résultat.

J'ai répété plus de cent fois cette expérience qui réduit à néant l'antique et spécieuse théorie du mouvement inconscient.

La *Société pour la recherche des phénomènes psychiques de Londres* a fait cette expérience bien plus en grand, avec une table à manger de douze couverts autour de laquelle avaient pris place douze sensitifs, tous savants, et membres de la *Société royale de Londres*. Ils sont parvenus à déplacer cette table, et à la tenir suspendue à un pied au-dessus du sol.

Une personne très sceptique, mais pas par trop systématique cependant, assista un jour à une expérience de mes sensitifs qui en tenant à tour de rôle la paume de leur main au dessus d'une double feuille de papier qui avait servi de chemise à une revue scientifique l'attiraient et la soulevaient du plateau sans la toucher, au point que par moments elle se collait à la paume. Ce fait lui parut curieux et, de retour chez elle, la personne en question voulut la répéter. Elle échoua complètement.

Quand je revis l'expérimentateur malencontreux, il me dit qu'il devait y avoir illusion, le fait n'était pas possible, il avait essayé, il n'avait pu réussir. Il n'oubliait qu'une chose, c'est qu'il n'était pas sensitif, autrement dit, il n'avait pas de force psychique en excès, laquelle force psychique est analogue par ses effets à l'aimant, plus analogue encore à l'électricité.

Pour m'assurer que l'expérimentateur déconfit n'était pas sensitif je lui appliquai longitudinalement sur le pouce un morceau de cire à cacheter, je le tins dix minutes, il n'é-

prouva rien; or, mes sensitifs, au bout de deux minutes, ressentent d'abord des picotements dans les doigts puis des fourmillements, puis de l'engourdissement, qui gagne souvent le coude, et même l'aisselle. J'usai aussi du *sensitivomètre* encore plus infallible, infiniment plus infallible, il n'éprouva rien, absolument rien, pendant plus d'un quart d'heure que dura l'épreuve. Mais comme il n'était sensitif à aucun degré, comme il n'avait absolument rien senti, il ne voulut rien croire et son scepticisme s'endurecit.

Tel est l'esprit des Académies, elles ne veulent rien étudier, elles préfèrent nier quand même. Croyez-vous qu'elles étudieront la force psychique? Pas plus que le magnétisme, c'est-à-dire : jamais ! jamais !

HORACE PELLETIER

Conseiller d'arrondissement, officier d'Académie

Quelques cas de lucidité somnambulique

Un de nos correspondants, le commandant Deprimoz, de Bessenay, Rhône, nous adresse la relation des faits suivants.

En 1858, à Lyon, je vis, dans une famille, une fillette de huit à dix ans tellement éprouvée par la phthisie que son corps amaigri était d'une couleur jaune pâle et presque transparent.

Depuis plusieurs années et malgré des soins constants l'état de cette enfant n'avait fait qu'empirer.

On avait essayé de tout, sauf du magnétisme que je proposai et qui fut accepté. La mère, sujet très sensible, désireuse de contribuer à la guérison de sa fille, fut endormie en quelques minutes, vit le mal tellement avancé qu'elle croyait tout d'abord à une fin très prochaine, mais elle prescrivit des remèdes après minutieux examen. Un mieux se déclara, s'accrut et huit jours après, la mère, endormie comme tous les jours de cinq à six heures du soir, en présence de son mari, qui tenait note de tout ce qu'elle ordonnait, déclara son enfant sauvée.

Obligé de m'absenter, j'ordonnai à l'endormie de continuer à l'être de cinq à six heures, jusqu'à mon retour, et de poursuivre le traitement.

Enfin, au bout d'un mois tout danger était passé, et quelques années après, dix au plus, une charmante personne, radieuse de bonheur et de santé, devenait une ravissante épouse.

En 1863, quand j'allais en visite chez Mme M... elle ressentait des picotements au bout des doigts. Ils augmentaient si je me rapprochais d'elle ou si je lui parlais. A l'amie qui m'apprit cela, je dis que Mme M..., d'une faible santé, devrait demander à la science magnétique ce qu'elle ne pouvait obtenir de l'autre.

Le lendemain fut choisi et Mme M... endormie rapidement. Ce fut elle qui trouva la cause de ses souffrances et les remèdes pour les vaincre. Un de mes amis, avocat, écrivait sous sa dictée.

Réveillée, elle fut grandement surprise d'avoir indiqué pour être prise chaque soir, en se couchant, une cuillerée à bouche de sirop de *lactucarium*.

Il va sans dire qu'elle eut d'autres motifs d'étonnement, ainsi « elle devait dormir dès le lendemain et d'un sommeil paisible qui la fuyait depuis des années. Je ne devais la réendormir que dans huit jours; alors, le traitement serait complètement changé, et quinze jours après, parfaitement superflu, la guérison étant définitivement acquise. » Ce fut exact.

Mais cette dame possédait un fils de dix-huit ans et c'est au sujet de ce dernier qu'elle me fit prier de la revoir avant l'époque fixée pour elle-même.

Sommeil magnétique presque instantané, pleurs, désolation, « elle le voyait en triste état, ce fils unique, et pensait *sans en être sûre* qu'il n'allait pas toujours au magasin où il apprenait le commerce.

« Où s'est-il rendu avant-hier matin? Comment le savoir? »

— Rien de plus simple, répondis-je : — Par la pensée trouvez-vous dans sa chambre *avant qu'il en sorte et avant-hier!* « J'y suis! » — Quand il en sortira, suivez-le! — Je veux, *formellement*, que vous gardiez le souvenir de tout ce que vous verrez le concernant.

Ce fut fait.

Au lieu de se rendre à sa besogne, il était allé chez une personne qui l'avait mis en piteux état, d'où la désolation maternelle. — (Cherchez des remèdes? Guérissez-le? Vous le pourrez!)

Le fils allait beaucoup mieux déjà lorsque j'allai voir sa mère à l'expiration des huit jours, au sujet des nouveaux moyens de guérison pour elle-même.

Je ne la revis qu'après le retour de sa santé, au bout des dits quinze jours. En un mois, et par l'emploi exclusif de tisanes dépuratives —

c'est tout ce qu'elle m'a avoué — son fils a été parfaitement rétabli, à l'insu de son père.

Particularité : 1^{er} cas. En jouant, la fillette annonçait soit l'arrivée d'une lettre désagréable, mauvaise ou bonne nouvelle, etc., ce qui devait surprendre ses parents le lendemain. Mais elle ne se répétait pas.

CT. DEPRIMOZ.

2^e CONSEIL PRATIQUE

Contre la syncope

La syncope est déterminée par la suspension subite et momentanée de l'action du cœur. Les contractions de cet organe sont rares et faibles et le sang ne portant plus au cerveau l'excitation dont il a besoin, les sensations, la voix, la locomotion cessent : on *tombe en défaillance, en faiblesse, on se trouve mal*.

Cet état, qui entraînerait la mort s'il se prolongeait — bien des cas de morts subites n'ont pas d'autre cause — cesse immédiatement sous l'action du magnétisme.

— Pour cela, étendre le malade sur un p'an horizontal, la tête à plat et faire des insufflations chaudes sur le cœur et sur le plexus cardiaque. Dès les premières insufflations, le cœur s'anime et les battements se font sentir. S'ils sont faibles et lents, faire encore quelques insufflations et régulariser la circulation par des passes à grands courants, de la tête aux pieds, pendant 2 à 3 minutes.

Il n'est pas nécessaire de déshabiller le malade, car l'action magnétique des insufflations se fait suffisamment sentir à travers les vêtements.

H. DURVILLE

REVUE DES LIVRES (1)

Le Problème. Nouvelles hypothèses sur la destinée des êtres. par le Dr ANTOINE CROS. In-8, de VI-295 pages, chez CARRE.

Le docteur Antoine Cros est le frère du regretté Ch. Cros, ce garçon plein de vie, plein d'intelligence, ce penseur, ce chercheur que nous avons connu alors qu'il poursuivait patiemment les découvertes splendides qui devaient enrichir tant d'autres et lui être brutalement contestées.

La *photographie des couleurs*, dont aujourd'hui on s'entretient dans le monde savant, Ch. Cros avait mieux fait que la prévoir et l'annoncer, il avait obtenu des épreuves.

Et le *phonographe* qu'il, sous le nom de *Paléo-*

(1) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires au bureau du Journal.

phone, il avait inventé, c'est Édison qui aujourd'hui en a presque récolté tout l'honneur sans compter les millions.

Mais laissons cet inventeur de génie qui aurait fait plus encore, si la mort n'était venue si tôt le moissonner. Revenons au docteur Cros.

Est-ce dû au sang, est-ce dû à l'éducation dans la famille, il y a-t-il atavisme, nous ne saurions le dire, mais nous avons devant nous, dans l'auteur de cet ouvrage : le *Problème*, un inventeur. Il se tient dans les abstractions. Il est dieu dans le royaume des hypothèses ; c'est le grand prêtre de ces paradoxes qui demain seront des vérités rayonnantes.

Oh, il le sait, il le dit même, d'après lui, l'homme être fini et distinct, est obligé de s'arrêter devant l'inconnu. Mais cette muraille qu'on rencontre de toutes parts et qui s'appelle l'inconnu n'essaiera-t-on pas de la percer ? Si, car elle n'est faite que de ténèbres, et que l'âme de toute science, l'hypothèse, y jettera sa clarté, et que les ténèbres disparaîtront et que la muraille reculera.

« Il faut, dit-il, imaginer, deviner, créer avec les notions acquises du réel déjà possédé et du possible déjà circonscrit, ce qui se passe *peut-être* dans l'invisible ».

Et c'est ainsi préparé, c'est avec l'aide du connu que l'auteur va s'efforcer d'agrandir l'horizon de nos connaissances.

Son livre est bâti à chaux et à sable, le granit de la pensée en forme la base et tel quel, il s'élèvera dans les travaux du siècle comme le premier et puissant rayon jeté vers l'Inconnaissable.

Le premier chapitre est un chapitre lapidaire, les questions qui seront étudiées et développées dans le corps du volume s'y trouvent enchaînées comme dans l'ouverture d'un opéra se trouvent annoncées toutes les notes — sublimes qui seront jetées de ci de là dans la partition. Quels noms donneront-nous à ces pensées ? Sont-ce des porismes des aphorismes ou des apophtegmes. Nous ne saurions le déterminer au juste. La vérité est celle-ci : c'est que ce sont autant de principes hypothétiques que présente le Dr Cros et que dans le volume il développera les uns après les autres. Devons-nous le suivre pas à pas, étudier avec lui *les doctrines ; les atomes, l'âme et les molécules ; la théorie générale de la création ; le souvenir intégral* ; cela nous entrainerait trop loin, le journal n'y suffirait pas.

Les idées naissantes « ces larves de l'esprit », comme les appelle le Dr Cros, sont nombreuses dans son travail. Il fait appel à tous, heureux si on veut lui envoyer ou des réfutations ou des confirmations. Objections et critiques, seront leur bien venues, car écrit encore l'auteur « combattre une erreur vieille ou naissante est presque aussi beau que découvrir une vérité nouvelle ».

Travail considérable, œuvre de longue haleine que complètent encore de nombreuses notes et un appendice, le *Problème* du Dr A. Cros doit prendre place dans toutes les bibliothèques, aussi bien

dans celles des savants que dans celles de ceux qui tendent à le devenir.

Les lois de l'imitation, Etude physiologique, par G. TARDE. In-8° de VIII-431 pages. Prix : 6 fr., chez ALCAN.

C'est une étude sociologique quelque peu aride à lire, mais qu'on ne regrettera certes pas d'avoir parcourue et que l'on gardera pour relire à l'occasion.

Il faut dire avant d'étudier, ou mieux de présenter le livre à nos lecteurs, que M. G. Tarde est presque un chef d'école. Il prétend que c'est à faux que, jusqu'ici, pour étudier la science sociale, on l'a noyée dans la Biologie.

Avec l'auteur nous allons voir une tout autre méthode. Ce qu'il veut, ce qu'il s'efforce de faire : c'est étudier la *sociologie* simplement par les actes humains qu'il considère comme les seuls facteurs de l'histoire.

Sa théorie n'est pas, nous devons en convenir, aussi illogique que bien des esprits routiniers ont pu le prétendre ; au contraire.

Avec M. G. Tarde, il faut partir d'initiatives rénovatrices qui apportant au monde à la fois, des besoins nouveaux et de nouvelles satisfactions, s'y propagent ensuite ou tendent à s'y propager par *imitation forcée* ou spontanée, élective ou inconsciente, plus ou moins rapidement, mais d'un pas régulier, à la façon d'une onde lumineuse ou d'une famille de termites.

Il ressort clairement de cet ouvrage que la Société, dans sa civilisation, dans ses progrès, que l'humanité dans son développement intellectuel sont régies par les grandes lois de l'imitation continue, par la *répétition universelle*.

Ah ! il y a dans cette œuvre un travail considérable, une dose d'observation extraordinaire.

Que d'aperçus esquissés d'une plume énergique et sûre, que de déductions solidement établies à lire sous les titres : *les similitudes et l'imitation ; qu'est ce qu'une société ; qu'est ce que l'histoire, les lois logiques de l'imitation ; les influences extralogiques ; la coutume et la mode*.

Après avoir lu les *Lois de l'imitation* un horizon nouveau s'ouvre devant l'esprit du lecteur. Pour peu qu'il soit observateur, pour peu qu'il ait vécu, qu'il ait voyagé, tout lui apparaît tel que vient de le lui présenter M. G. Tarde.

C'est un *sociologiste* profond que l'écrivain du volume que nous analysons, son style est net, clair, incisif. Le livre est long et pourtant les démonstrations sont laconique. C'est assez dire que l'ouvrage est un véritable monument, et que les arguments y sont accumulés. On y peut puiser. De plus, ses phrases font image, et sa métaphysique est mise à la portée de l'intelligence générale sans que la vulgarité puisse s'y soupçonner.

Comme ses analogies sont magistralement choisies. Comme on voit bien et facilement ce qu'il vous présente : Les peuples s'imitant les uns les autres pour arriver à l'apogée de la civilisation, comme les individus s'imitent pour arriver au

En 1863, quand j'allais en visite chez Mme M... elle ressentait des picotements au bout des doigts. Ils augmentaient si je me rapprochais d'elle ou si je lui parlais. A l'amie qui m'apprit cela, je dis que Mme M..., d'une faible santé, devrait demander à la science magnétique ce qu'elle ne pouvait obtenir de l'autre.

Le lendemain fut choisi et Mme M... endormie rapidement. Ce fut elle qui trouva la cause de ses souffrances et les remèdes pour les vaincre. Un de mes amis, avocat, écrivait sous sa dictée.

Réveillée, elle fut grandement surprise d'avoir indiqué pour être prise chaque soir, en se couchant, une cuillerée à bouche de sirop de *lactucarium*.

Il va sans dire qu'elle eut d'autres motifs d'étonnement, ainsi « elle devait dormir dès le « lendemain et d'un sommeil paisible qui la « fuyait depuis des années. Je ne devais la « réendormir que dans huit jours; alors, le « traitement serait complètement changé, et « quinze jours après, parfaitement superflu, la « guérison étant définitivement acquise. » Ce fut exact.

Mais cette dame possédait un fils de dix-huit ans et c'est au sujet de ce dernier qu'elle me fit prier de la revoir avant l'époque fixée pour elle-même.

Sommeil magnétique presque instantané, pleurs, désolation, « elle le voyait en triste « état, ce fils unique, et pensait *sans en être* « *sûre* qu'il n'allait pas toujours au magasin « où il apprenait le commerce.

« Où s'est-il rendu avant-hier matin? Comment le savoir? »

— Rien de plus simple, répondis-je : — Par la pensée trouvez-vous dans sa chambre *avant qu'il en sorte et avant-hier!* « J'y suis! » — Quand il en sortira, suivez-le! — Je veux, *formellement*, que vous gardiez le souvenir de tout ce que vous verrez le concernant.

Ce fut fait.

Au lieu de se rendre à sa besogne, il était allé chez une personne qui l'avait mis en piteux état, d'où la désolation maternelle. — Cherchez des remèdes? Guérissez-le? Vous le pourrez!

Le fils allait beaucoup mieux déjà lorsque j'allai voir sa mère à l'expiration des huit jours, au sujet des nouveaux moyens de guérison pour elle-même.

Je ne la revis qu'après le retour de sa santé, au bout des dits quinze jours. En un mois, et par l'emploi exclusif de tisanes dépuratives —

c'est tout ce qu'elle m'a avoué — son fils a été parfaitement rétabli, à l'insu de son père.

Particularité : 1^{er} cas. En jouant, la fillette annonçait soit l'arrivée d'une lettre désagréable, mauvaise ou bonne nouvelle, etc., ce qui devait surprendre ses parents le lendemain. Mais elle ne se répétait pas.

CT. DEPRIMOZ.

2^e CONSEIL PRATIQUE

Contre la syncope

La syncope est déterminée par la suspension subite et momentanée de l'action du cœur. Les contractions de cet organe sont rares et faibles et le sang ne portant plus au cerveau l'excitation dont il a besoin, les sensations, la voix, la locomotion cessent : on *tombe en défaillance, en faiblesse, on se trouve mal*.

Cet état, qui entraînerait la mort s'il se prolongeait — bien des cas de morts subites n'ont pas d'autre cause — cesse immédiatement sous l'action du magnétisme.

— Pour cela, étendre le malade sur un p'an horizontal, la tête à plat et faire des insufflations chaudes sur le cœur et sur le plexus cardiaque. Dès les premières insufflations, le cœur s'anime et les battements se font sentir. S'ils sont faibles et lents, faire encore quelques insufflations et régulariser la circulation par des passes à grands courants, de la tête aux pieds, pendant 2 à 3 minutes.

Il n'est pas nécessaire de déshabiller le malade, car l'action magnétique des insufflations se fait suffisamment sentir à travers les vêtements.

H. DURVILLE

REVUE DES LIVRES (1)

Le Problème. Nouvelles hypothèses sur la destinée des êtres. par le Dr ANTOINE CROS. In-8, de VI-295 pages, chez CAHAT.

Le docteur Antoine Cros est le frère du regretté Ch. Cros, ce garçon plein de vie, plein d'intelligence, ce penseur, ce chercheur que nous avons connu alors qu'il poursuivait patiemment les découvertes splendides qui devaient enrichir tant d'autres et lui être brutalement contestées.

La *photographie des couleurs*, dont aujourd'hui on s'entretient dans le monde savant, Ch. Cros avait mieux fait que la prévoir et l'annoncer, il avait obtenu des épreuves.

Et le *phonographe* que, sous le nom de *Paléo-*

(1) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires au bureau du Journal.

phone, il avait inventé, c'est Edison qui aujourd'hui en a presque récolté tout l'honneur sans compter les millions.

Mais laissons cet inventeur de génie qui aurait fait plus encore, si la mort n'était venue si tôt le moissonner. Revenons au docteur Cros.

Est-ce dû au sang, est-ce dû à l'éducation dans la famille, il y a-t-il atavisme, nous ne saurions le dire, mais nous avons devant nous, dans l'auteur de cet ouvrage : le *Problème*, un inventeur. Il se tient dans les abstractions. Il est dieu dans le royaume des hypothèses ; c'est le grand prêtre de ces paradoxes qui demain seront des vérités rayonnantes.

Oh, il le sait, il le dit même, d'après lui, l'homme, être fini et distinct, est obligé de s'arrêter devant l'inconnu. Mais cette muraille qu'on rencontre de toutes parts et qui s'appelle l'inconnu n'essaierait-on pas de la percer ? Si, car elle n'est faite que de ténèbres, et que l'âme de toute science, l'hypothèse, y jettera sa clarté, et que les ténèbres disparaîtront et que la muraille reculera.

« Il faut, dit-il, imaginer, deviner, créer avec les notions acquises du réel déjà possédé et du possible déjà circonscrit, ce qui se passe *peut-être* dans l'invisible ».

Et c'est ainsi préparé, c'est avec l'aide du connu que l'auteur va s'efforcer d'agrandir l'horizon de nos connaissances.

Son livre est bâti à chaux et à sable, le granit de la pensée en forme la base et tel quel, il s'élèvera dans les travaux du siècle comme le premier et puissant rayon jeté vers l'Inconnaissable.

Le premier chapitre est un chapitre lapidaire, les questions qui seront étudiées et développées dans le corps du volume s'y trouvent enchaînées comme dans l'ouverture d'un opéra se trouvent annoncées toutes les notes — sublimes qui seront jetées de ci de là dans la partition. Quels noms donneront-nous à ces pensées ? Sont-ce des porismes des aphorismes ou des apophtegmes. Nous ne saurions le déterminer au juste. La vérité est celle-ci : c'est que ce sont autant de principes hypothétiques que présente le Dr Cros et que dans le volume il développera les uns après les autres. Devons-nous le suivre pas à pas, étudier avec lui *les doctrines ; les atomes, l'âme et les molécules ; la théorie générale de la création ; le souvenir intégral* : cela nous entraînerait trop loin, le journal n'y suffirait pas.

Les idées naissantes « ces larves de l'esprit », comme les appelle le Dr Cros, sont nombreuses dans son travail. Il fait appel à tous, heureux si on veut lui envoyer ou des réfutations ou des confirmations. Objections et critiques, seront leur bien venues, car écrit encore l'auteur « combattre une erreur vieille ou naissante est presque aussi beau que découvrir une vérité nouvelle ».

Travail considérable, œuvre de longue haleine que complètent encore de nombreuses notes et un appendice, le *Problème* du Dr A. Cros doit prendre place dans toutes les bibliothèques, aussi bien

dans celles des savants que dans celles de ceux qui tendent à le devenir.

Les lois de l'imitation, Etude physiologique, par G. TARDE
In-8° de VIII-431 pages. Prix : 6 fr., chez ALCAN.

C'est une étude sociologique quelque peu aride à lire, mais qu'on ne regrettera certes pas d'avoir parcourue et que l'on gardera pour relire à l'occasion.

Il faut dire avant d'étudier, ou mieux de présenter le livre à nos lecteurs, que M. G. Tarde est presque un chef d'école. Il prétend que c'est à faux que, jusqu'ici, pour étudier la science sociale, on l'a noyée dans la Biologie.

Avec l'auteur nous allons voir une tout autre méthode. Ce qu'il veut, ce qu'il s'efforce de faire : c'est étudier la *sociologie* simplement par les actes humains qu'il considère comme les seuls facteurs de l'histoire.

Sa théorie n'est pas, nous devons en convenir, aussi illogique que bien des esprits routiniers ont pu le prétendre ; au contraire.

Avec M. G. Tarde, il faut partir d'initiatives rénovatrices qui apportant au monde à la fois, des besoins nouveaux et de nouvelles satisfactions, s'y propagent ensuite ou tendent à s'y propager par *imitation* forcée ou spontanée, élective ou inconsciente, plus ou moins rapidement, mais d'un pas régulier, à la façon d'une onde lumineuse ou d'une famille de termites.

Il ressort clairement de cet ouvrage que la Société, dans sa civilisation, dans ses progrès, que l'humanité dans son développement intellectuel sont régies par les grandes lois de l'imitation continue, par la *répétition universelle*.

Ah ! il y a dans cette œuvre un travail considérable, une dose d'observation extraordinaire.

Que d'aperçus esquissés d'une plume énergique et sûre, que de déductions solidement établies à lire sous les titres : *les similitudes et l'imitation ; qu'est ce qu'une société ; qu'est ce que l'histoire, les lois logiques de l'imitation ; les influences extralogiques ; la coutume et la mode*.

Après avoir lu les *Lois de l'imitation* un horizon nouveau s'ouvre devant l'esprit du lecteur. Pour peu qu'il soit observateur, pour peu qu'il ait vécu, qu'il ait voyagé, tout lui apparaît tel que vient de le lui présenter M. G. Tarde.

C'est un *sociologiste* profond que l'écrivain du volume que nous analysons, son style est net, clair, incisif. Le livre est long et pourtant les démonstrations sont laconique. C'est assez dire que l'ouvrage est un véritable monument, et que les arguments y sont accumulés. On y peut puiser. De plus, ses phrases font image, et sa métaphysique est mise à la portée de l'intelligence générale sans que la vulgarité puisse s'y soupçonner.

Comme ses analogies sont magistralement choisies. Comme on voit bien et facilement ce qu'il vous présente : Les peuples s'imitant les uns les autres pour arriver à l'apogée de la civilisation, comme les individus s'imitent pour arriver au

- sommet de la hiérarchie en tout. Les peuples fascinés par leur héros et plongés dans un état cataleptique comparable à ce qui se passe dans la magnétisation de l'individu.

Il faut lire les théories de la morale, de l'honneur, qui suivant les milieux prennent une autre forme, un autre point de comparaison.

Pour analyser cette étude, il faudrait un volume. Le mieux est de lire et même de relire l'ouvrage. Voilà notre conclusion.

Théories et Symboles des alchimistes. Le Grand-Ouvrage suivi d'un Essai de bibliographie alchimique au XIX^e siècle, par ALBERT POISSON. In-8^o de 884 pages, ornée de 15 planches représentant 42 fig. Prix : 5 fr., chez CHACORNAC.

De toutes les sciences que nous aient transmis les siècles passés, on peut dire que l'alchimie est la plus étrange et la plus discutée, la plus nébuleuse comme la plus incomprise.

Symboles et allégories, formules cabalistiques et mélanges extraordinaires, accouplements d'éléments qui semblent opposés et manipulations mystérieuses, voilà ce qu'apparaît l'alchimie au simple mortel.

Le savant s'y arrête avec intérêt, subjugué par l'idée de la transmutation. L'Hermétisme le prend, il veut savoir.

L'alchimie, qui est vraiment la mère de la chimie, qui en a préparé les voies, esquissé les découvertes, semble aujourd'hui reléguée au rang des langues mortes. Elle n'est plus intéressante pour le chercheur que comme étape de l'histoire de la chimie.

Et puis, nous devons l'avouer, c'est surtout autour de la transmutation que l'on a voulu cantonner l'alchimie. Il n'en est rien, et avant que Lavoisier n'eût lancé ses théories, des hommes illustres comme Raymond Lulle, Paracelse, Bernard le Trevisan, Nicolas Flamel, Roger Bacon, penchés sur leur creuset, étudiaient, analysaient, scrutaient la nature, tirant de leurs découvertes les bases de leurs systèmes philosophiques comme de toutes les sciences naturelles qu'ils pratiquèrent avec succès.

Que nous partions de Basile Valentin en passant par Van Helmont, Helvetius, J.-B. Porta pour finir par Cagliostro et Etteila, nous aurons parcouru un cycle immense dont tous les hommes remarquablement savants ont formé les chaînons, nous apportant au dix-neuvième siècle la somme de leurs pensées, de leurs recherches, de leurs découvertes, qui ont fait la science resplendissante, et célèbres les traducteurs, imitateurs, continuateurs.

Le livre que nous présente M. Albert Poisson expose clairement les théories alchimiques, puis il aborde la question du grand œuvre et de la pierre philosophale, il explique tout avec une lucidité telle que chacun après lui pourra comprendre ces traités hermétiques que L. Figuier traitait il y a trente ans de grimoires et de logoglyphes.

Certainement après l'avoir lu, on trouvera tout cela fort simple, éternelle histoire de l'œuf de Christophe Colomb. C'est là un travail original et

complètement neuf, rien de semblable n'ayant été fait jusqu'à présent.

Un grand nombre de symboles hermétiques reproduits par la phototypie, et accompagnés chacun d'un commentaire, enrichissent cet ouvrage que termine un dictionnaire des symboles et la bibliographie de l'alchimie au XIX^e siècle.

Dans cette œuvre remarquable à tous les points de vue, nos lecteurs se rendront compte que l'alchimie avait, bien des siècles avant le nôtre, démontré l'unité de la matière, ce que les dernières découvertes de nos chimistes tendent à prouver.

La transmutation serait donc possible!

Mais Pythagore n'avait-il pas dit que la terre tournait autour du soleil et n'a-t-il pas fallu plus de deux mille ans pour que cette vérité fut acceptée!

G. FABRIS DE CHAMPVILLE.

Catholicisme et Spiritisme. par J. JESUPPERT fils. In-16 de 140 pages. Prix, 4 fr. 50 à la Librairie des Sciences psychologiques.

Sous ce titre, l'auteur a condensé les arguments les plus logiques qu'il ait pu rencontrer concernant les dogmes chrétiens, pour montrer combien, est faux, selon lui, l'enseignement religieux donné aujourd'hui sous le nom de catholicisme.

Il a voulu mettre ainsi à la portée de tous un livre destiné à ouvrir les yeux de chacun sur les mystérieuses arcanes de la religion dévoilée, mais ce que, par dessus tout il a fait et bien fait, c'est dénoncer les agissements d'une prétendue religion infaillible qui a travesti la grande et pure doctrine du Christ.

Pour cela il a pris un à un tous les dogmes, les a analysés au nom de la raison, de la révélation et de la science et a mis en regard l'enseignement philosophique et scientifique du spiritisme. C'est en somme l'œuvre fouillée d'un penseur et d'un convaincu.

Prières merveilleuses pour la guérison des maladies physiques et morales. par JEAN SEMPÉ. In-12 de 110 pages. — Chez l'auteur, à Vincennes.

Ce petit opuscule est un recueil de prières et d'invocations spéciales auxquelles l'auteur attribue des effets curatifs extraordinaires, et par lesquelles, comme le dit le titre de son œuvre, il prétend guérir les maladies physiques et morales.

Pour nous, il est certain que les maladies morales doivent rapidement céder à la répétition journalière des admirables préceptes — si peu mis en pratique, hélas! — puisés par M. Sempé dans les livres évangéliques.

Quant aux maladies physiques, elles cèdent purement et simplement au magnétisme humain employé par l'auteur, car il est magnétiseur, mystique. il est vrai, mais bon magnétiseur.

Etude commerciale, industrielle, économique constitutionnelle, etc., DE LA GRANDE RÉPUBLIQUE AMÉRICAINE. — 17 années chez les Yankees. — par J. A. RICAUT, avec préface de A. BEAUDELLOT.

In-16 de 312 p. — Prix 3 fr. 50. Chez Beaudelot, 46 rue de Verneuil.

Il n'entre pas dans notre cadre d'entreprendre une analyse de cette œuvre qui est, ainsi que l'indique son titre une étude économique et sociale, approfondie et

fouillée, sans pour cela être aride, car elle fourmille de récits divers, d'anecdotes curieuses venant à l'appui du texte.

Le volume est augmenté d'une préface dans laquelle se révèle un bon économiste en même temps qu'un penseur à l'esprit judicieux et profond.

Almanach-annuaire de l'Electricité et de l'Electro-Chimie pour 1894, par **FIRMIN-LECLERC**. In-16 de 265 pages. Prix, 3 fr. au *Journal des Applications électriques*.

G. DEMAREST.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme. Cours complet professé à l'Institut magnétique par H. DUVILLE. 4 gros vol. in-18, cartonnés à l'anglaise, illustrés d'environ 400 gravures et 2 planches colorées.

SOMMAIRE DU 1^{er} VOLUME

Exposé raisonné de toutes les théories émises jusqu'à ce jour. — Le Magnétisme chez les anciens, le fluide universel, Paracelse, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puységur, Deleuze, du Potet, Lafontaine, etc. — L'hypnotisme et la suggestion Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

SOMMAIRE DU 2^e VOLUME

L'agent magnétique et la polarité. L'od' de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Les états du sommeil provoqué. L'extase, les oracles, les songes, la divination, la prévision et la clairvoyance instinctive de l'homme à travers les siècles. Cagliostro et ses pupilles. La lucidité magnétique.

SOMMAIRE DU 3^e VOLUME

Les guérisons extraordinaires dans l'histoire, mécanisme et production. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

SOMMAIRE DU 4^e VOLUME

Description sommaire des affections les plus communes. Cause, nature, symptômes. — Application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

Le **Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme** de M. DUVILLE, basé sur une expérience de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique, qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, l'ainé et le père de famille qui veut seulement le pratiquer, au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume qui ne compte pas moins 5 à 600 pages forme un tout complet qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé : 5 fr. les 4 vol. 20 fr.
A titre de *Prize* à nos lecteurs, l'ouvrage complet sera laissé à 12 fr., au lieu de 20; un volume séparé, à 4 fr., au lieu de 5, aux 500 premiers souscripteurs qui enverront le montant à la *Librairie du Magnétisme*.

SUR LE SOMNAMBULISME

Les médecins n'ont pas admis sans discuter la réalité des phénomènes magnétiques. Des dissertations nombreuses, plus ou moins argumentées, ont vu le jour. Les facultés particulières acquises par les somnambules ont tout particulièrement fait l'objet des plus vives controverses.

On trouve dans un ouvrage peu connu, l'*Art médical, ou les véritables moyens de parvenir en médecine*, par l'auteur, la *Physiologie philosophique*, les strophes suivantes qui sont de nature à intéresser nos lecteurs.

Puis-je oublier ce fameux *mesmérisme*,
Qui revit aujourd'hui dans votre magnétisme ?
Sans doute vous savez ses merveilleux effets,
Et, parmi vos Docteurs, les heureux qu'il a faits.
Il est pour Théagès une source féconde
De gloire et de profit, surtout dans le grand monde,
Élément naturel des sujets vaporeux,
Qui furent de tout temps des clients généreux.

Dans un lieu préparé par la main du mystère,
Une jeune beauté qu'un mal de nerfs altère,
Et qui n'a pu guérir par aucun traitement,
Dans un large fauteuil repose mollement.
Elle attend Théagès, dont la haute science
Doit d'un nouveau moyen faire l'expérience :
Et ce remède heureux, qui doit vaincre son mal,
Est ce que vous nommez *magnétisme animal*.
C'est un pur élément, un principe, un fluide,
Que la nature voile à notre esprit avide ;
Et, quoique de nos jours vivement combattu,
Il n'en jouit pas moins d'une grande vertu.

Aussi, pour admirer la cure merveilleuse,
Des parents, des amis, la foule curieuse,
Auprès de la malade a couru se ranger,
Croyant bientôt la voir libre de tout danger.
Plusieurs, dans leur espoir, vantent le magnétisme,
Exhaltent la vertu de ce somnambulisme,
Où les médicaments sont prescrits à coup sûr ;
Ils attestent Mesmer, Deleuze, Puiségur...
Toutefois, il en est qui montrent, sans scrupule,
Le sourire moqueur d'un esprit incrédule...

Mais Théagès paraît : un murmure flatteur
A la jeune malade annonce le Docteur.
« Ah! pardon, lui dit-il, je vous ai fait attendre... »
Le reste est dit tout bas, et nul ne peut l'entendre,
Sans doute qu'à ses soins il veut la préparer.
On que sur son remède il doit la rassurer ;
Une femme, on le sait, est timide, craintive...
A tous les mouvements on la voit attentive...

Animé par la foi, la tendre charité,
Charmé par l'espérance, et plein de volonté,
Il fait naître d'abord de vives sympathies.
Les mains de la malade à ses mains sont unies ;
Ses pieds touchent ses pieds ; il presse des genoux,
Fixant sur ses beaux yeux les regards les plus doux.
Après, de haut en bas, et d'une main légère,
Il effleure avec art sa timide paupière,
Et parcourt lentement les séduisants contours
D'un beau corps façonné par la main des amours...
La malade est émue... à peine elle respire ;
Du tout-puissant fluide elle ressent l'empire,
S'agit... et tout à coup, *succombant sous l'effort*,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil, et s'endort.

Alors on est témoin de cent et cent merveilles,
Qu'avec juste raison l'on nomme sans pareilles :
D'une distance immense elle voit les absents ;
Un mur n'abrite point de ses regards perçants ;

O prodige étonnant ! dans ce merveilleux somme,
Elle entend de Paris ce que l'on dit à Rome.
Mon témoignage ici ne peut être suspect.
Je l'ai vue !... elle sait le latin et le grec,
L'histoire naturelle, ainsi que la chimie,
Et la physique aussi, même l'anatomie,
Et chacun, à bon droit, demeure tout surpris
De ce qu'elle sait tout sans avoir rien appris.

Que vous dirai-je enfin?... lisant au-dedans d'elle,
Elle fait de son mal la peinture fidèle,
Dit les médicaments dont il faut s'abstenir,
Fait connaître celui qui peut seul convenir,
Elle en fixe et le temps, et la forme, et la dose,
Elle en sait les effets, clairement les expose,
Prédit à quel instant viendra sa guérison ;
Enfin, par un pouvoit qui confond ma raison,
De son heureux Docteur, qui n'a plus rien à faire,
On la voit en tout point remplir le ministère.

Cependant ce sommeil qu'une *passé* a produit,
Par une *passé* aussi l'abandonne et s'enfuit.
Elle reprend ses sens, et son âme troublée
S'épanche en longs regards sur toute l'assemblée.
Mais, de tout souvenir son esprit dépouillé,
Elle ne sait plus rien ; elle a tout oublié.
Sa science s'enfuit, en ouvrant la paupière,
Comme un songe léger que chasse la lumière.

Je ne vous dirai point si la belle guérit ;
Mais je sais qu'au Docteur la fortune sourit.
Et bien que les jaloux nomment charlatanisme,
Stratagème honteux, son heureux magnétisme,
A mille vaporeux prodiguant ce secours,
Son renom et ses biens s'accroissent tous les jours.

REVUE DE LA PRESSE

La revue médicale *Spitalule* du 31 mars, qui paraît à Bucarest, contient une note sur la guérison d'un cas de folie hallucinatoire guéri par suggestion.

Le docteur STEFANESCU qui emploie depuis plusieurs années le magnétisme et l'hypnotisme dans le traitement des maladies nerveuses, a eu l'occasion de l'appliquer à un cas de maladie mentale.

Après avoir mentionné quelques uns des travaux étrangers, sur la question, l'auteur rapporte l'observation d'un jeune homme, atteint de manie à marche subaiguë, chez lequel il a essayé la suggestion. Après 17 séances, le malade a recouvré la cohérence de ses idées et la régularité de ses actes. Depuis 9 mois que ce résultat est obtenu, la guérison se maintient.

L'Eclair du 25 avril publie un long article sur un nouveau livre :

La-bas, de Huysmans, qui est, — l'auteur de l'article du moins le dit — en une forme supérieure, un précis de l'occultisme dans tous les temps, mais d'un occultisme spécial dans lequel on a retrouvé le rituel des messes noires, sortilèges, envoûtements, etc.

Le même article annonce la prochaine publication d'une brochure contenant les lettres authentiques de quatre jeunes filles acceptant d'entrer dans la secte satanique et maudite de l'abbé B... (?) tenant à Lyon une sorte de carmel où l'on procède à une variété de messe noire au cours de laquelle des christes sont foulés aux pieds, des prières sacrilèges dites, des impiétés hystériques commises.

Programme alléchant et curieux n'est-ce pas ? Mais qu'y a-t-il de vrai en tout cela ?

Et qui nous donnera le mot d'une énigme que nous serions désireux de connaître.

Est-ce vous, M. Huysmans ?

En tout cas à vous ou à d'autres nous demandons les noms.

Le *Messenger* du 15 avril, contient une lettre très importante de M. Delhœuf, au sujet du procès des magnétiseurs de Braine-le-Château.

Sous ce titre : *Etat mental dans l'hypnotisme*, l'*Echo du Monde* du 16 avril contient une bonne étude sur l'état cataleptique, par le docteur NEVRAX.

Articles à signaler dans :

L'Initiation, avril. — *Modernes avatars du sorcier* par ST. DE GUAITA.

Le Lotus Bleu, 7 avril. — *L'hypnotisme et ses rapports avec les autres méthodes de fascination*, traduit de *Lucifer*, par Mme H. DE NEUFVILLE.

La Chaîne magnétique, 15 avril. — *Nouvelle preuve de lucidité somnambulique*, par L. AUFFINGER.

Le Figaro, 24 avril. — *Le satanisme à la Salpêtrière*, par MAURICE DE FLEURY.

La Presse, 2 avril. — *Somnambules et charlatans, conversation avec Mme Abel*.

La Perseverancia, à Mendoza, 1^{er} février. — *La Nacion*, versus *el magnetismo (alias hipnotismo) y el espiritismo*, par H. M. DE VILLARS.

FAITS ET COMMUNICATIONS

Le prix du *Magnétoscope* de l'abbé Fortin, dont nous avons fait la description, est de 25 francs, pris dans nos bureaux.

Nous recevons la communication suivante :

Saint-Quentin, le 23 avril 1891.

A M. H. Durville, directeur du *Journal du Magnétisme*.

Permettez-moi de vous faire une communication que je l'espère, intéresser à vos lecteurs. Il s'agit d'une *blepharite chronique*, suite de l'obstruction des canaux lacrymaux, guérie par automagnétisation.

— Un homme de 43 ans, d'une bonne constitution, ne s'enrhumant que très difficilement et n'ayant aucune infirmité, avait depuis 9 ans les yeux larmoyants par suite de l'obstruction des canaux lacrymaux. Ce larmoiement avait eu pour effet d'amener de la *blepharite* et les vaisseaux qui vont des angles extérieurs et surtout intérieurs des yeux à la cornée transparente se

chargeaient de matière grasseuse. La vue s'en ressentait et dans un temps plus ou moins long elle aurait été fortement compromise.

Ce malade a été soigné d'abord par un médecin homéopathe sans aucun résultat, et ensuite par un allopathe, ancien interne des hôpitaux de Paris, sans plus de succès. Il a été également soigné par un occuliste qui le déclara incurable.

En présence des insuccès de trois docteurs et la perspective de la perte de la vue, le malade, sur mes instances, se décida à se magnétiser lui-même; mais sans croire au résultat.

Après le dixième jour de magnétisation il lui est sorti des yeux une matière épaisse et gluante très abondante, au point qu'il était obligé de se laver souvent les yeux pour pouvoir vaquer à ses occupations de bureau.

Du trentième au quarantième jour les canaux lacrymaux étaient désobstrués, les yeux ne larmoyaient plus le malade était guéri.

La guérison remonte à huit mois et s'est maintenue jusqu'à ce jour sans aucune rechute.

Je fais une nouvelle application de vos aimants qui promet de bons résultats, mais j'en suis encore à la période d'essai.

J'ai l'honneur de vous présenter, Monsieur, mes civilités empressées.

ACHILLE BERNARD.

REVUE DE L'ÉPARGNE

Paris, 25 avril 1891.

Continuation et propagation de la baisse. Mouvement lent et régulier dans la logique des choses. Aux cours actuels, avec un marché des Rentes surmené, une place de Londres en proie au marasme de la spéculation et à l'élévation de l'escompte, avec des Sociétés de crédit dépréciées sur notre marché, vouloir poursuivre la hausse était une utopie. Il fallait d'abord déblayer la situation.

A Londres, on craint d'une part que l'élévation de l'escompte n'ait pas dit son dernier mot. Et de l'autre, la baisse des fonds argentins et brésiliens a pris des proportions de plus en plus sérieuses.

Chez nous, l'aspect de la place n'est pas beaucoup plus encourageant. Il serait inutile de nier les réalisations au comptant sur toute cette catégorie de titres, Crédit Foncier, Banque de Paris, Crédit Lyonnais, etc., et partant la difficulté de résister, sur le marché à terme, aux ventes de spéculation,

De l'excès du mal est venu un revirement ou un mieux dans les cours des dernières séances.

Notre 3 0/0 Ancien, tombé un moment à 94 50, s'est relevé à 94 fr. 80 pour revenir à 95 65.

Le Nouveau, tombé à 93 fr. 10, a opéré une oscillation identique.

Les recettes des chemins de fer sont toujours excellentes. Néanmoins les cours ont un peu fléchi, moins à cause de l'état général du marché qu'à cause peut-être de l'éventualité des réductions de tarifs qui sont à l'ordre du jour, bien que ces réductions ne menacent pas les dividendes, qui sont garantis par les conventions de 1883.

Le Suez continue à avoir des recettes extraordinaires qui atteignent déjà près de 3 millions d'excédent sur la période correspondante de l'année dernière. L'action a largement dépassé le cours de 2500 francs.

La plupart des fonds étrangers ont calqué leurs mouvements sur ceux de la Rente française : en reprise passagère, enfin en nouveau recul.

Les fonds russes sont restés remarquablement fermes au milieu de la faiblesse générale. Il y a une bonne raison pour cela. Le moment est venu où la Russie va aborder le type de rente 3 0/0. en attendant qu'elle y ramène ses emprunts 4 0/0. Les maisons Rothschild, de Paris, Bleichröder, Mendelssohn, de Berlin et la Disconto-Gesellschaft viennent de conclure avec le gouvernement russe un emprunt de 600 millions de francs, en 3 0/0. Cet emprunt 3 0/0 a été pris au cours de 81 1/2 0/0 par le syndicat en question, et sera offert, dit-on, en souscription publique à 84 0/0.

Les fonds égyptiens n'offrent pas de modifications sensibles.

Quant aux valeurs argentines, elles ont eu encore cette semaine un marché franchement mauvais.

Terminons en annonçant le succès de la souscription aux obligations des tabacs portugais.

Les 225.000 obligations offertes au public ont été souscrites et au delà par plus de 41.000 souscripteurs. Le Crédit Lyonnais, à lui seul, a placé plus de 105.000 titres.

Cette opération, réalisée dans des circonstances particulièrement difficiles et entravée par des attaques injustes et passionnées, fait également honneur au Comptoir national d'escompte, qui l'a conduite avec une grande prudence et une parfaite justesse de vues.

Ce succès prend sa source dans la solidité réelle du titre et dans l'appui qu'il a trouvé auprès des maisons les plus considérées de la haute banque, qui ont tenu à s'associer à cette importante opération.

L'Association financière,

1, Rue Laffitte, 1, Paris,

Pour tous renseignements d'ordre financiers, achats ou vente de valeurs, arbitrages, participations au syndicat, s'adresser à l'Association financière.

THÉÂTRES ET CONCERTS

On cria à l'in vraisemblance, quand la nouvelle courut que M. Bertrand, directeur des Variétés, postulait à la direction de l'Opéra. Non seulement M. Bertrand a postulé, mais il a été choisi, et nous sommes convaincu que ce n'est pas là mauvais choix. Le nouveau directeur de l'Académie de musique a d'abord pour lui sa chance constante, puis, ce qui n'est pas à dédaigner, une grosse fortune, mise au service d'une audace progressive et intelligente. Il nous est donc permis d'espérer voir cesser, l'année prochaine, les errements routiniers de la direction actuelle. M. Colonne a immédiatement été appelé par M. Bertrand et investi des fonctions de directeur de la musique. C'est là un choix dont on ne saurait trop le féliciter.

Les tournées officielles de la Comédie-Française vont commencer. M. Claretie accompagne sa troupe à Bordeaux, où se donnera la première représentation. C'est dire que les manuscrits déposés vont reprendre leur sommeil dans les cartons de l'administration.

Nous avons assisté, à l'Odéon, à la représentation d'une toute charmante comédie de mœurs, *Amoureuse*, fort bien conçue, fort bien écrite, fort bien jouée, qui fera la joie de quelques lettrés, par ses conceptions philosophiques et psychologiques, mais à laquelle le gros

public, celui qui paie, ne comprendra rien. Il ne verra certainement pas, et M. Porel regrettera les belles soirées de *Germinie Lacerteux*.

Les bienfaisants effets d'une direction ferme et habile commencent à se faire sentir à l'Opéra-Comique. Les soirées y deviennent plus suivies et M. Carvalho ne tardera pas à rendre à notre seconde scène lyrique son ancien attrait.

Signalons l'accentuation du succès de *Paris port de mer* aux Variétés. L'esprit dont fourmille cette revue, ses trucs curieux et jusqu'à la nomination du directeur des Variétés à de hautes fonctions, tout concourt à remplir chaque soir la caisse du théâtre du boulevard Montmartre.

Cette semaine, dernières de *La Botte* au Palais-Royal. Reprise probable du *Parfum*.

Revolte, au Vaudeville, malgré le talent des interprètes ne fournira pas, croyons-nous, une bien longue carrière. Il fut un moment où le directeur de cette scène avait la main plus heureuse.

Les dernières de *Musotte* sont annoncées au Gymnase. Mais il est probable que nous reverrons cette pièce sur l'affiche, car le succès est loin d'en être épuisé.

À l'Ambigu, le *Régiment* sonne également la retraite après une étape que ni le directeur ni le public n'oublieront.

Continuation des représentations du *Petit-Poucet* et de *Miss Helyett*, à la Gaité et aux Bouffes, de *Ferdinand le Noceur* à Déjazet.

La Renaissance nous donne la première de la *Famille Vénus*, pièce à femmes, qui vaut mieux, comme pièce et comme femmes, que la précédente.

Le soleil ayant fait son apparition, les concerts d'été font leur réouverture. Tous nous promettent, et en particulier le Jardin de Paris, dont l'habile directeur a déjà tant tenu au Moulin-Rouge, d'agréables soirées sous les ombrages des Champs-Élysées.

G. D.

OPÉRA, 8 h.; OPÉRA-COMIQUE, 8 h. 1/4; FRANÇAIS, 8 h. 1/4.
Voir l'affiche.

ODÉON, 8 h. 1/2. — *Amoureuse*.

GYMNASÉ, 8 h. 1/4. — *Silence dans les rangs*. — *Musotte*.

VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. — *Révolte*.

PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — *Relâche*.

PALAIS-ROYAL, 8 h. — *Mon collègue*. — *La Botte*.

VARIÉTÉS, 8 h. 1/4. — *Mal aux cheveux*. — *Paris port de mer*.

RENAISSANCE, 8 h. — *Famille Vénus*.

NOUVEAUTÉS, 8 h. 1/2. — *Coquin de printemps*.

AMBIGU, 8 h. 1/4. — *Le Régiment*.

THÉÂTRE-HISTORIQUE, 8 h. 1/4. — *Relâche*.

GAITÉ, 8 h. *Le Petit Poucet*.

CHATELET, 8 h. *Le tour du Monde*.

BOUFFES-PARIISIENS, 8 h. — *Ma Vierge. M. et H. Helyett*.

FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2

MENUS-PLAISIRS, 8 h. — *L'Oncle Célestin*.

DÉJAZET, 8 h. 1/4. — *Ferdinand le Noceur*.

CLUNY, 8 h. 1/4. — *La Bambou de Damoclès*. — *Antonio père et fils*.

CONCERT PARISIEN, 8 h. — *Yvette Guilbert*. — *Vautours de la Vertu*.

LES DÉCADENTS, 9 h. — *Les Ages du coucher*.

ELDORADO, 8 h. — *Les Tziganes*. — *Les farces du printemps*.

SCALA 8 h. — V. Mousy. — *Spectacle-Concert*.

FOLIES-BERGÈRES, 8 h. 1/2. — Mlle Debrége. — Douroff.

MONTAGNES-RUSSÉS, de 8 h. 1/2 à minuit.

MOULIN-ROUGE. *Bal. Mercredis et Samedis, fête de nuit.*

MUSÉE GRÉVIN. — *Les Couloirs de l'Opéra, les Juca-naises, Lyraud.*

NOUVEAU CIRQUE, 8 h. 1/2. — Gribouille, les lions.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

Par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, où les médicaments font du mal, même en guérissant. Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1. — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe genital chez l'homme.

Le n° 2. — contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3. — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — contre la sciatique.

Le n° 4. — contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on fait des lames dites *spéciales* ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples. Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Bracelet magnétique

Bijou nikelé très élégant. S'emploie contre tous les maux, tels que maux de tête ou d'estomac, palpitations, battements de cœur, névralgies, migraine, douleurs dans les bras, crampe des écrivains et des pianistes, etc., etc.

Les bracelets se font de trois grandeurs. Indiquer la grosseur du poignet par l'un de ces mots : *gros, moyen, petit*.

Prix du bracelet 10 fr.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 10 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour l'affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et niés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative : c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la *force vitale* disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr.
Prix de la vitalisation, nikelage ou garniture 3 fr.

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale. Toute commande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le payement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 10 pour 100.

RELEVÉ ANALYTIQUE.

De quelques guérisons obtenues par le Magnétisme

Ces cas qui sont précédés d'un * ont été obtenus par le magnétisme de l'aimant; les autres, par le magnétisme humain.

Affections du cerveau et de la moelle épinière

Mme G. — Aliénation avec dépression de toutes les facultés mentales, datant de 13 mois. Guérie en 13 jours, octobre 1887.

Mme Fougerat. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la dernière période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuelles, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, paraplégie. Guérie en 2 ans 1/2 (février 1888).

Mlle D. — Hémiplegie, suite de convulsions. Le côté gauche est très faible, la main est affectée de tremblement et la jambe se fatigue vite. Guérie en 6 semaines, février 1890.

Affections de l'ouïe

M. X... sourd-muet, 22 ans, guéri en 2 mois, octobre 1885.

Affections de la vue

Mme X. — Aveugle depuis huit ans, suite de violentes douleurs dans la tête. Guérie en 3 mois, février 1890.

Affections des reins

M. M. — Souffrait de la gravelle depuis plus de trente ans. Guéri en quatre mois, juillet 1889.

Mme G. — Souffrait de douleurs néphrétiques presque continuelles depuis 10 ans. Hallucinations, malaise général. Guérie en quelques semaines, octobre 1889.

Affections de la gorge et du larynx

Mlle M. — Laryngite chronique depuis 4 ans, aphonie presque complète, tête lourde, appétit capricieux, malaise général. Guérie en 15 jours, février 1890.

Affections du Cœur

Mme M... — Paralysie du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances. (janvier 1888).

Mme M. — Palpitations presque continuelles accompagnées de suffocation; douleurs, malaise général depuis deux ans. Calmée en deux mois, entièrement guérie en dix-huit mois, octobre 1888.

Mme A. — Asystolie, arythmie, ascite, œdème des membres inférieurs, cachexie cardiaque, asthme. Amélioration considérable obtenue en 3 mois, juin 1889.

Mme M. — Névralgie du cœur, depuis plusieurs années. Guérie en quelques semaines par un bracelet magnétique, février 1890.

M. B. — Battements de cœur depuis 6 mois, suite d'émotion. Oppression, malaise général. Guéri en 7 séances, février 1890.

Affections des poumons

M. S. — Bronchite depuis 2 ans 1/2. Quintes de toux, oppression, expectoration, douleur violente dans la région du cœur, appétit capricieux, souvent des vomissements, insomnie, cauchemars. Guérison en 34 séances, février 1890.

Affections de l'estomac et de l'intestin

Mme D... — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (février 1886).

Mme Valentin. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (février 1886).

Mlle Ern... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuels, aigreurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (mai 1886).

Mlle D. — Gastralgie depuis sept ans. Maux d'estomac continuels, appétit presque nul, lourdeur de tête, état fébrile, malaise général. Guérie en 15 séances (juillet 1889).

Mlle G. — Vomissements nerveux rebelles à tous les moyens médicaux. Calmée immédiatement, juillet 1888.

Mme L. — Maux d'estomac continuels, digestions lentes depuis très longtemps. Guérie en quelques jours, octobre 1888.

Mlle G. Vomissements nerveux, qui cessèrent dès la première application, juillet 1888.

M. T. — Souffrait depuis 20 ans. Constipation opiniâtre, douleurs brûlantes dans le ventre et l'estomac. Appétit presque nul, vomissements, maux de tête, agacements, insomnie. — Guéri en 3 mois, octobre 1889.

M. N... — Constipation des plus opiniâtres, depuis 20 ans. Evacuations impossibles sans lavements purgatifs, appétit nul, ballonnement du ventre, coliques, vomissements, fièvre, malaise général, insomnie. Guéri en deux mois et demi (octobre 1889).

M. C. — Diarrhée chronique depuis 34 ans. Appétit capricieux, digestion lente, faiblesse extrême, surtout dans les jambes, douleurs dans les reins. Guérie en 33 séances.

M. V. — Constipation opiniâtre depuis 10 ans; troubles gastriques, maux de tête, insomnie, malaise général, guéri en 3 mois, octobre 1890.

Affections de la matrice et des ovaires

Mme C... — Atteinte depuis un an d'une perte presque continuelle. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreilles, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 30 séances (octobre 1884).

Mme de X. — Régles supprimées depuis 18 mois, constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guérie en un mois (juin 1884).

Mme D. — Métrite depuis 3 ans. Ballonnement du ventre, douleur dans la région de la vessie, marche pénible, malaise, insomnie. Guérie en 34 séances.

Mme M. — Ovarite depuis 7 ans. Douleurs violentes, gonflement du ventre; constipation, troubles digestifs; Guérie en 7 séances, février 1890.

Affections du sang

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de léthargie, règles supprimées depuis 2 ans, très grande anémie. Guérie en 3 mois (avril 1879).

Mlle Leroy. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgie, dépérissement progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 2 mois, juin 1884.

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général, inquiétude continuelle, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie, suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crises de nerfs, ennui continu, malaise général, insomnie depuis 8 ans. Guérie en 16 jours (juillet 1885).

M. G. — Très impressionnable, depuis plusieurs années; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en cinq jours (octobre 1885).

M. S. — Affaiblissement physique et intellectuel depuis 8 ans, perte de la mémoire, grande impressionnabilité, digestions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypocondrie. Guéri en 45 jours, (janvier 1886).

Mlle S. — Malaise général, état nerveux. Guérie en huit jours, juin 1889.

Mme M. — Douleurs, crampes dans les jambes, maux de tête, digestions pénibles, malaise, agacement, ennui. Guérie en 15 jours, par un bracelet magnétique, février 1890.

* Enfant de deux ans. — Tremblement continu de toutes les parties du corps, état fébrile, suites de frayeur, depuis trois semaines. Entièrement calmée en huit jours, octobre 1888.

Mlle E... — Dausse de Saint-Guy depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (février 1886).

M. F... — Crises hystériques, se manifestant surtout par de la colère, de la méchanceté, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (janvier 1889).

Mme M... — Crises de contracture, perte de connaissance, manie du suicide, datant de plusieurs années. Guérie en 4 mois (avril 1888).

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une séance (septembre 1880).

Migraine — Névralgie

Mme Sior. — Endure depuis 6 ans les douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit, sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (juin 1887).

M. X. — Douleurs de la face sévissant par crises presque continuelles, d'une violence inouïe, depuis neuf ans. Guéri en quelques mois, juillet 1889.

M. L. — Névralgie dentaire qui s'irradiait parfois dans toute la face, depuis cinq à six ans. Guéri en un mois, juillet 1889.

Mme C. — Névralgie faciale datant de 3 ans qui rendait la mastication impossible. Guérie en quelques semaines, février 1890.

Mme X. — Crises violentes tous les 12 à 15 jours, depuis 8 ans; nausées, vomissements, perte de la mémoire, hébétéité. Guérie en 3 mois 1/2, octobre 1890.

Tumeurs

Mlle M... — Tumeur dans la partie moyenne de l'hypocondre gauche. Déformation du ventre, douleur, chaleur cuisante, serrement autour de la taille, oppression, difficulté de se baisser et de marcher, constipation, hémorragies nasales datant de huit ans. Guérie en deux mois et demi (juin 1884).

Mme T... — Tumeur occupant la région inguinale droite. Douleur vive dans tout le côté droit, marche pénible, battements de cœur, malaise général, depuis trois ans. Guérie en 4 mois (novembre 1886).

Douleurs — Rhumatismes

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (janvier 1886).

M. M. — Douleur violente à l'épaule depuis sept ans. Guéri en deux mois 1/2, octobre 1888.

M. R. — Rhumatisme articulaire, douleurs atroces depuis deux mois. Calmé en trois jours, guéri en six semaines, octobre 1888.

Le compte rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades, est inséré dans les numéros indiqués du *Journal de Magnétisme*.

Chaque numéro est envoyé contre 50 centimes à ceux qui en font la demande à l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri Paris.

DEMANDES & OFFRES

On offre: *La Médecine nouvelle*, par Louis Lucas, 2 vol. 15 fr. — S'adresser au bureau du Journal.

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des amants vitalisés du professeur H. Durville.

S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue St-Merri, Paris

public, celui qui paie, ne comprendra rien. Il ne verra certainement pas, et M. Porel regrettera les belles soirées de *Germinie Lavertoux*.

Les bienfaisants effets d'une direction ferme et habile commencent à se faire sentir à l'Opéra-Comique. Les soirées y deviennent plus suivies et M. Carvalho ne tardera pas à rendre à notre seconde scène lyrique son ancien attrait.

Signalons l'accentuation du succès de *Paris port de mer* aux Variétés. L'esprit dont fourmille cette revue, ses trucs curieux et jusqu'à la nomination du directeur des Variétés à de hautes fonctions, tout concourt à remplir chaque soir la caisse du théâtre du boulevard Montmartre.

Cette semaine, dernières de *La Boule* au Palais-Royal. Reprise probable du *Parfum*.

Revolte, au Vaudeville, malgré le talent des interprètes ne fournira pas, croyons-nous, une bien longue carrière. Il fut un moment où le directeur de cette scène avait la main plus heureuse.

Les dernières de *Musotte* sont annoncées au Gymnase. Mais il est probable que nous reverrons cette pièce sur l'affiche, car le succès est loin d'en être épuisé.

À l'Ambigu, le *Régiment* sonne également la retraite après une étape que ni le directeur ni le public n'oublieront.

Continuation des représentations du *Petit-Poucet* et de *Miss Helyett*, à la Gaité et aux Bouffes, de *Ferdinand le Noceur* à Déjazet.

La Renaissance nous donne la première de la *Famille Vénus*, pièce à femmes, qui vaut mieux, comme pièce et comme femmes, que la précédente.

Le soleil ayant fait son apparition, les concerts d'été font leur réouverture. Tous nous promettent, et en particulier le Jardin de Paris, dont l'habile directeur a déjà tant tenu au Moulin-Rouge, d'agréables soirées sous les ombrages des Champs-Élysées.

G. D.

OPÉRA, 8 h.; OPÉRA-COMIQUE, 8 h. 1/4; FRANÇAIS, 8 h. 1/4.
Voir l'affiche.

ODÉON, 8 h. 1/2. — *Amoureuse*.

GYMNASÉ, 8 h. 1/4. — *Silence dans les rangs*. — *Musotte*.

VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. — *Révolte*.

PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — *Relâche*.

PALAIS-ROYAL, 8 h. — *Mon collègue*. — *La Boule*.

VARIÉTÉS, 8 h. 1/4. — *Mal aux cheveux*. — *Paris port de mer*.

RENAISSANCE, 8 h. — *Famille Vénus*.

NOUVEAUTÉS, 8 1/2. — *Coquin de printemps*.

AMBIGU, 8 h. 1/4. — *Le Régiment*.

THÉÂTRE-HISTORIQUE, 8 h. 1/4. — *Relâche*.

GAITÉ, 8 h. *Le Petit Poucet*.

CHAPELET, 8 h. *Le tour du Monde*.

BOUFFES-PARIISIENS, 8 h. — *Miss Helyett*.

FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2

MENUS-PLAISIRS, 8 h. — *L'oncle Célesin*.

DÉJAZET, 8 h. 1/4. — *Ferdinand le noceur*.

CLUNY, 8 h. 1/4. — *La Bambou de Damoclès*. — *Antonio père et fils*.

CONCERT PARISIEN, 8 h. — *Yvette Guilbert*. — *Vautours de la Vertu*.

LES DÉCADENTS, 9 h. — *Les Ages du coucher*.

ELDORADO, 8 h. — *Les Tziganes*. — *Les farces du printemps*.

SCALA 8 h. — V. Meusy. — *Spectacle-Concert*.

FOLIES-BERGÈRES, 8 h. 1/2. — Mlle Debrége. — Douroff.

MONTAGNES RUSSES, de 8 h. 1/2 à minuit.

MOULIN-ROUGE, Bal, Mercredis et Samedis, fête de nuit.

MUSÉE GRÉVIN. — *Les Coulistes de l'Opéra*, *les Javanaises*, *Eyraud*.

NOUVEAU CIRQUE, 8 h. 1/2. — *Gribouille*, *les lions*.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

Par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, où les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1. — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2. — contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3. — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — contre la sciatique.

Le n° 4. — contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on fait des lames dites *spéciales* ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples. Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Bracelet magnétique

Bijou nickelé très élégant. L'emploi contre tous les maux, tels que maux de tête ou d'estomac, palpitations, battements de cœur, névralgies, migraine, douleurs dans les bras, crampe des écrivains et des pianistes, etc., etc.

Les bracelets se font de trois grandeurs. Indiquer la grosseur du poignet par l'un de ces mots : *gros, moyen, petit*.

Prix du bracelet 10 fr.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments. Prix 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 10 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et vivifiés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative : c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la *force vitale* disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revivifiés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture 3 fr.

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale. Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant un supplément de 10 pour 100.

RELEVÉ ANALYTIQUE.

De quelques guérisons obtenues par le Magnétisme

Ces cas qui sont précédés d'un ont été obtenus par le magnétisme de l'aimant; les autres, par le magnétisme humain.

Affections du cerveau et de la moelle épinière

Mme G. — Aliénation avec dépression de toutes les facultés mentales, datant de 13 mois. Guérie en 13 jours, octobre 1887.

Mme Fougerat. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la dernière période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuelles, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, paraplégie. Guérie en 2 ans 1/2 (février 1888).

Mlle D. — Hémiplegie, suite de convulsions. Le côté gauche est très faible, la main est affectée de tremblement et la jambe se fatigue vite. Guérie en 6 semaines, février 1890.

Affections de l'ouïe

M. X... sourd-muet, 22 ans, guéri en 2 mois, octobre 1885.

Affections de la vue

Mme X. — Aveugle depuis huit ans, suite de violentes douleurs dans la tête. Guérie en 3 mois, février 1890.

Affections des reins

M. M. — Souffrait de la gravelle depuis plus de trente ans. Guéri en quatre mois, juillet 1889.

Mme G. — Souffrait de douleurs néphrétiques presque continuelles depuis 10 ans. Hallucinations, malaise général. Guérie en quelques semaines, octobre 1889.

Affections de la gorge et du larynx

Mlle M. — Laryngite chronique depuis 4 ans, aphonie presque complète, tête lourde, appétit capricieux, malaise général. Guérie en 15 jours, février 1890.

Affections du Cœur

Mme M... — Paralysie du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances, (janvier 1888).

Mme M. — Palpitations presque continuelles accompagnées de suffocation; douleurs, malaise général depuis deux ans. Calmée en deux mois, entièrement guérie en dix-huit mois, octobre 1888.

Mme A. — Asystolie, arythmie, ascite, œdème des membres inférieurs, cachexie cardiaque, asthme. Amélioration considérable obtenue en 3 mois, juin 1889.

Mme M. — Névralgie du cœur, depuis plusieurs années. Guérie en quelques semaines par un bracelet magnétique, février 1890.

M. B. — Battements de cœur depuis 6 mois, suite d'émotion. Oppression, malaise général. Guéri en 7 séances, février 1890.

Affections des poumons

M. S. — Bronchite depuis 2 ans 1/2. Quintes de toux, oppression, expectoration, douleur violente dans la région du cœur, appétit capricieux, souvent des vomissements, insomnie, cauchemars. Guérison en 54 séances, février 1890.

Affections de l'estomac et de l'intestin

Mme D... — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (février 1886).

Mme Valentin. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (février 1886).

Mlle Ern... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuel, aigreurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (mai 1886).

Mlle D. — Gastralgie depuis sept ans. Maux d'estomac continuel, appétit presque nul, lourdeur de tête, état fébrile, malaise général. Guérie en 15 séances (juillet 1889).

Mlle G. — Vomissements nerveux rebelles à tous les moyens médicaux. Calmée immédiatement, juillet 1888.

Mme L. — Maux d'estomac continuel, digestions lentes depuis très longtemps. Guérie en quelques jours, octobre 1888.

Mlle G. Vomissements nerveux, qui cessèrent dès la première application, juillet 1888.

M. T. — Souffrait depuis 20 ans. Constipation opiniâtre, douleurs brûlantes dans le ventre et l'estomac. Appétit presque nul, vomissements, maux de tête, agacements, insomnie. — Guéri en 3 mois, octobre 1889.

M. N... — Constipation des plus opiniâtres, depuis 20 ans. Evacuations impossibles sans lavements purgatifs, appétit nul, ballonnement du ventre, coliques, vomissements, fièvre, malaise général, insomnie. Guéri en deux mois et demi (octobre 1889).

M. C. — Diarrhée chronique depuis 34 ans. Appétit capricieux, digestion lente, faiblesse extrême, surtout dans les jambes, douleurs dans les reins. Guérie en 33 séances.

M. V. — Constipation opiniâtre depuis 40 ans; troubles gastriques, maux de tête, insomnie, malaise général, guéri en 3 mois, octobre 1890.

Affections de la matrice et des ovaires

Mme C... — Atteinte depuis un an d'une perte presque continuelle. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreilles, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 30 séances (octobre 1884).

Mme de X. — Règles supprimées depuis 18 mois. Constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guérie en un mois (juin 1884).

Mme D. — Métrite depuis 3 ans. Ballonnement du ventre, douleur dans la région de la vessie, marche pénible, malaise, insomnie. Guérie en 34 séances.

Mme M. — Ovarite depuis 7 ans. Douleurs violentes, gonflement du ventre; constipation, troubles digestifs; Guérie en 7 séances, février 1890.

Affections du sang

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de léthargie, règles supprimées depuis 2 ans, très grande anémie. Guérie en 3 mois (avril 1879).

Mlle Leroy. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgie, dépérissement progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 2 mois, juin 1884.

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général, inquiétude continuelle, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie, suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crises de nerfs, ennui continu, malaise général, insomnie depuis 8 ans. Guérie en 16 jours (juillet 1885).

M. G. — Très impressionnable, depuis plusieurs années; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en cinq jours (octobre 1885).

M. S. — Affaiblissement physique et intellectuel, depuis 8 ans, perte de la mémoire, grande impressionnabilité, digestions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypocondrie. Guéri en 45 jours, (janvier 1886).

Mlle S. — Malaise général, état nerveux. Guérie en huit jours, juin 1889.

Mme M. — Douleurs, crampes dans les jambes, maux de tête, digestions pénibles, malaise, agacement, ennui. Guérie en 15 jours, par un bracelet magnétique, février 1890.

Enfant de deux ans. — Tremblement continu de toutes les parties du corps, état fébrile, suites de frayeur, depuis trois semaines. Entièrement calmé en huit jours, octobre 1888.

Mlle E... — Danse de Saint-Guy depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (février 1886).

M. F... — Crises hystériques, se manifestant surtout par de la colère, de la méchanceté, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (janvier 1886).

Mme M... — Crises de contracture, perte de connaissance, manie du suicide, datant de plusieurs années. Guérie en 4 mois (avril 1888).

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une séance (septembre 1880).

Migraine — Névralgie

Mme Sior. — Endure depuis 6 ans les douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 3 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit, sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (juin 1887).

M. X. — Douleurs de la face sévissant par crises presque continuelles, d'une violence inouïe, depuis neuf ans. Guéri en quelques mois, juillet 1889.

M. L. — Névralgie dentaire qui s'irradiait parfois dans toute la face, depuis cinq à six ans. Guéri en un mois, juillet 1889.

Mme C. — Névralgie faciale datant de 3 ans qui rendait la mastication impossible. Guérie en quelques semaines, février 1890.

Mme X. — Crises violentes tous les 12 à 15 jours, depuis 8 ans; nauées, vomissements, perte de la mémoire, habitude Guérie en 3 mois 1/2, octobre 1890.

Tumeurs

Mlle M... — Tumeur dans la partie moyenne de l'hypocondre gauche. Déformation du ventre, douleur, chaleur cuisante, serrement autour de la taille, oppression, difficulté de se baisser et de marcher, constipation, hémorragies nasales datant de huit ans. Guérie en deux mois et demi (juin 1884).

Mme T... — Tumeur occupant la région inguinale droite. Douleur vive dans tout le côté droit, marche pénible, battements de cœur, malaise général, depuis trois ans. Guérie en 4 mois (novembre 1886).

Douleurs — Rhumatismes

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (janvier 1886).

M. M. — Douleur violente à l'épaule depuis sept ans. Guéri en deux mois 1/2, octobre 1888.

M. R. — Rhumatisme articulaire, douleurs atroces depuis deux mois. Calmé en trois jours, guéri en six semaines, octobre 1888.

Le compte rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades, est inséré dans les numéros indiqués du *Journal du Magnétisme*.

Chaque numéro est envoyé contre 50 centimes à ceux qui en font la demande à l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri Paris.

DEMANDES & OFFRES

On offre: La Médecine nouvelle, par Louis Lucas, 2 vol. 15 fr. — S'adresser au bureau du Journal.

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des amants vitalisés du professeur H. Durville.

S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue St-Merri, Paris

BAINS

Thermes d'Apollon, 163, rue Montmartre. — Grande piscine à eau courante, douches, salle de sudation à 60°, étuve d'air humide aromatisé. Café-restaurant; concert d'amateurs le samedi à 9 heures du soir. Mercredi, réservé aux dames.

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par M.M. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr.; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé.)

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

COURS & LEÇONS

Cours et leçons de Magnétisme, par le professeur H. Durville. À l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

Le directeur reçoit tous les jours de 1 à 4 heures. €

On reçoit des pensionnaires

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demandez le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 12 fr.; 50 exempl., 7 fr.
25 ex., 4 fr.; 12 ex., 2 fr.; 1 ex., 20 centimes.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage, 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique. — Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Le magnétisme chez les Anciens, avec fig.

G. FABUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 fig.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUQUART. — La Médecine jugée par Broussais, Borden, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

LÉVY-BING. — Étymologie et signification des mots Magnétisme, Somnambulisme, Hypnotisme.

FAPUS. — L'Occultisme. — Le Spiritisme.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'une démonstration scientifique de la vie future.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage Magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

PARFUMERIE

Découverte merveilleuse. — Les produits de la Parfumerie Marie, 10, rue Rochechouart, sont les seuls qui préviennent efficacement les rides, arrêtent la chute des cheveux et les font repousser où ils sont tombés. On traite à forfait. Lait de Marie, pour les rides, 7 fr. le flacon; Crème de Marie, 4 fr. le pot; Eau Marie, contre la chute des cheveux, 6 fr. le flacon.

PHOTOGRAPHIE

Landrin-Robault, Photographe de la Société magnétique de France, 60, rue Truffaut, Paris. — Photographies en tous genres, reproductions, agrandissements au charbon, au platine, etc.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour Maladie, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour Recherches, Renseignements, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

VINS & LIQUEURS

Grands vins de Champagne. — (Union des propriétaires fondée en 1858). 12 grands diplômes d'honneur. 32 premières médailles. E. MARCIAUX et C., à Epernay.

Gulknoret. — Gaucher et Gaulton. Liqueur spéciale d'Angers. Exiger cette marque qui est la plus ancienne. — Goutez au Cherry-Brandy. Prenez le Vermouth Gulknoret.

Braconnens. — Maisons à Bordeaux et à Arcachon. Représentant à Bruxelles. Renommée universelle des Armagnacs et de la Fine Champagne.

DIVERS

Copies en caractères typographiques à la machine à écrire, en un ou plusieurs exemplaires. (Manuscrits, Romains, Pièces de théâtre, Circulaires, Notes, Rapports, etc.) Travail et leçons de Sténographie. G. BUISSON, 17, rue d'Arcole, Paris.

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du ténia ou ver solitaire doivent écrire à M. DEMAREST, 13, rue Véron, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infailible, 10 ans de succès.

Toutes les maladies nerveuses et la plupart des maladies organiques, troubles ou malaises quels qu'ils soient, sont faciles à guérir par l'application des aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès ou les crises deviennent moins fréquents et moins violents et la guérison se fait, sans médicaments et sans modifier son régime et ses habitudes.

Nous engageons nos lecteurs à demander le curieux Traité sur l'Application de l'aimant au traitement des maladies qui est envoyé gratis par l'Institut Magnétique, 23, rue St-Merri, à Paris.

Les annonces sont reçues au prix de deux francs la ligne mesurée au lignomètre de 6 points, par M. F. de LAUNAY, administrateur, visible les mardis, jeudis et samedis, de midi à 2 heures, au bureau du journal, 23, rue Saint-Merri.

La place réservée aux annonces étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELOT.

Paris. — Imp. A.-M. BEAUDELOT, 16, rue de Verneuil.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. le Docteur PAVLIDÉS. — 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — M^{me} BLAVATSKY, *Secrétaire de la Société Théosophique de Madras*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBEUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — LE Comte de MARICOURT, *à Sentis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESOIR, *à Berlin*. — LE Docteur PERRONNET, *à Lyon*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSKIN, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 40 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE ; — Avec des anciens numéros du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un* — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 10 fr.
- 2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

La prime est remise sans frais dans nos bureaux ; elle est expédiée partout moyennant 1 f. 50 p^r port et emballage

Tirage bi-mensuel : 15.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

- | | |
|---|--|
| 1 ^{er} siège. MM. Conard. | 21 ^{er} siège. MM. Florent. |
| 2. — Berthet. | 22. — Grinevald. |
| 3. — Bouvery. | 23. — Guyonnet du Pérat. |
| 4. — Burg. | 24. — Jacquillat. |
| 5. — F.-J. Cazalis. | 25. — Borhmann. |
| 6. — Chauvières. | 26. — Lessart, ancien magistrat. |
| 7. — Christin. | 27. — Létrange. |
| 8. — Collas. | 28. — J. Lévy. |
| 9. — Daniaud. | 29. — Amédée-II. Simonin. |
| 10. — Suzaine. | 30. — Martin. |
| 11. — Le vicomte de Constantin. | 31. — Maubon. |
| 12. — Courlet. | 32. — Réveillac. |
| 13. — Milo de Meyer. | 33. — Nogré, ingénieur civil des mines. |
| 14. — Desvignes. | 34. — De Casti. |
| 15. — Michelet, homme de lettres. | 35. — Pennel. |
| 16. — Dubucquoy. | 36. — Canel. |
| 17. — L. Duchémin, homme de lettres. | 37. — Scappe. |
| 18. — H. Durville. | 38. — G. Demarest. |
| 19. — Forestier, avocat. | 39. — Le commandant Tarnier. |
| 20. — François. | 40. — Vivant. |

CORRESPONDANTS NATIONAUX

- | | |
|--|---|
| MM. Aunac, à Montauban. | MM. Lalanne, à Lescéron (Landes) |
| D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes). | Lesueur, ancien notaire à Caen. |
| G. Bertelot, à Orléans. | J. Martin, à Troyes. |
| le docteur Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales. | Martres, négociant à Moutauban. |
| — Bonnejoy, à Chars-en-Vexin. | Métais, huissier à Loudun. |
| Chomier, à Saint-Etienne. | le docteur Mora, à Brunehamel (Aisne). |
| le docteur Cornilleau, au Mans. | J. Morgon, à Thoissey (Ain). |
| — David, à Sigean (Aude). | Nicolopulo, à Marseille. |
| Daniaud, (Charente-Inférieure). | H. Pelletier, à Madon, près Blois. |
| Ducos, à Sion (Gers). | Quénard, à Clesle (Marne). |
| le docteur Dupouy, à Larroque, près Condom. | Mme Ollivier, à Bourg (Gironde). |
| Gavot, conseiller municipal, à Orléans. | MM. Revel, à Lyon. |
| H. de Fouré, à Rennes. | le docteur Ripeault, à Dijon. |
| Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes). | E. Rouquette, Blanzac (Gard). |
| J.-F. Guillet, à Lyon. | Sallé, à la Flèche (Sarthe). |
| Hantz, à Béziers. | A. Suire, publiciste à Parthenay. |
| H. Homère, à Nancy. | Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer. |
| J. Jung, à Bordeaux. | A. Vasseur, électricien à Calais. |
| Lageais, instituteur à Limoges. | Ad. Villebien à Caen. |

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

- | | |
|--|--|
| M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie. | MM. Kopéra, à Schwientochlowitz. |
| L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion. | de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique. |
| A. Barrié y Anglada, à Madrid. | le docteur Letoquart, à New-York. |
| Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie. | Milo de Meyer, à Londres. |
| le docteur Bourada, à Roman, Roumanie. | Leopoldo A. Ojeda, à Mexico. |
| Bourkser, à Odessa, Russie. | Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique. |
| Ch. Carron, à Hérissau, Suisse. | MM. A.-J. Rico, à la Haye. |
| Jésus Ceballos, à Mexico. | M.-N. Rovira, à Barcelone. |
| le docteur Correo Barata, à Lisbonne. | Souhassaye, à la Trinité, Martinique. |
| — Girgois, à la Plata, Rép. Argentine. | Thomas, Trinidad' Colo, Etats-Unis. |

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- « L'institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
- « L'Union spirite » de Reims, représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1891

- | | |
|---|---------------------------|
| MM. le comte de Constantin . . . | Président d'honneur. |
| le docteur Baraduc . . . | Vice-président d'honneur. |
| — Flasschen . . . | — |
| A.-H. Simonin . . . | Président. |
| le docteur Mora . . . | Vice-Président. |
| Pavlidès . . . | — |
| H. Durville . . . | Secrétaire général. |
| Burg . . . | Secrétaire. |
| Guyonnet du Pérat . . . | — |
| Demarest . . . | — |

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traitées par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Pavlidès**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Canel, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville**, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs; de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération. Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance du 25 avril

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Simonin.

Le secrétaire-général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Admissions et nominations

M. LAGEAIS, instituteur à Limoges, présenté par M. Durville, est nommé correspondant national à l'unanimité.

Communications diverses

M. Durville annonce la mort de M. DUMAS, correspondant national à Lyon. M. Dumas propagait, par tous les moyens en son pouvoir, la pratique du magnétisme; et à ce titre, l'année dernière, il eut des démêlés avec la justice, car les médecins de Lyon ne veulent pas que l'on puisse guérir les malades qu'ils abandonnent comme incurables. La Société perd en M. Dumas un de ses correspondants les plus actifs.

M. AUBERTIN remet sa photographie pour l'album de la Société.

M. SIMONIN prend la parole en ces termes :

Vous vous rappellerez sans doute, Mesdames et Messieurs, que, dans nos séances du 28 février et du 28 mars dernier, j'ai exprimé le vœu sincère de voir tous les partisans du magnétisme unir leurs efforts pour lutter contre l'envahissement des doctrines dissolvantes et dangereuses du matérialisme. Je crois, et j'ai dit que presque tous les partisans du magnétisme sont spiritualistes par instinct, par sentiment et par raisonnement.

Il peut arriver, et il arrivera sans doute que des matérialistes érudits, pour un motif quelconque qui restera leur secret, cherchent à s'introduire dans une de nos sociétés magnétiques. La logique demanderait, dans ce cas, que les postulants se déclarassent tout d'abord partisans des doctrines matérialistes, ou avouassent qu'ils y ont renoncé. Si on les reçoit sans qu'ils fassent une des deux déclarations ci-dessus, je dirai de chacun d'eux ce que disait le vieux rat de la fable : *Ce bloc enferriné ne me dit rien qui vaille.*

Le *Moniteur spirite et magnétique* du 15 avril courant contient un magnifique et très éloquent discours de notre ami Bouvéry, admirable de tous points par ses tendances, ses vues, ses sentiments et ses aspirations. J'ai toutefois le regret de ne pouvoir partager la confiance qu'il accorde à M. le professeur Charles Richet.

M. Ch. Richet a placé une préface en tête d'un livre anglais : *Hallucinations télépathiques*, ou la preuve de la réalité des fantômes. Qu'est-ce que cela peut nous faire? M. Richet est un néantiste, un psychique, un homme qui ne croit pas à l'exis-

tence de l'âme, un savant qui a écrit que : « loin de diminuer l'homme, on le grandit en le comparant aux bêtes. » Il serait à désirer que chacun comprit que des érudits de cette catégorie ne peuvent entrer dans nos sociétés spiritualistes qu'avec l'arrière-pensée de leur nuire et de troubler nos travaux.

Je viens de lire le *Fluide des magnétiseurs*, du Baron de Reichenbach, annoté par M. de Rochas. Je ne ferai aujourd'hui qu'une seule remarque sur cet ouvrage. M. de Rochas, à la page 167, rappelle ce que M. Chevreul avait dit dans son livre *De la baguette divinatoire*, et s'en fait un argument pour appuyer ses vues et ses idées, à lui, M. de Rochas. M. Chevreul a reconnu qu'il s'était trompé; il en a fait l'aveu sincère à la séance de l'Académie des sciences du 31 août 1874. J'ai rappelé ce fait à la page 65 de mon livre : *Les Sentiments, les Passions et la Folie*, publié en 1885.

M. SUZAIN dit qu'individuellement les magnétiseurs et collectivement les Sociétés de magnétisme devraient bientôt mettre à contribution la lucidité des somnambules pour arriver à la solution de quelques questions philosophiques et sociales.

M. CHRISTIN pense que la lucidité des somnambules est très limitée et que s'ils peuvent voir l'état d'un malade avec lequel ils sont mis en rapport, soit par le contact, soit par l'intermédiaire d'un objet ayant été en contact avec lui; que s'ils peuvent même, dans certains cas, prévoir l'avenir d'un individu parce que ce qui a existé chez nous laisse une trace et que ce qui doit arriver existe déjà en germe, il ne s'ensuit pas qu'il puisse trancher une question philosophique ou sociale, car il lui manque un lien, un fil conducteur pour se diriger.

M. SIMONIN affirme que le somnambule, quelque lucide qu'il puisse être, ne peut être consulté utilement que sur des faits et non sur des idées.

M. SUZAIN répond qu'étudiant depuis longtemps la doctrine de Swedenborg, le spiritisme, la cabale et toutes les formes de l'occultisme, il a la certitude absolue que le somnambule peut souvent prévoir l'avenir et donner des indications de la plus haute importance sur des sujets divers. Il a été témoin de faits analogues un grand nombre de fois.

M. CHRISTIN dit que les travaux de la Société sont limités à l'étude du magnétisme et que le champ est assez vaste pour que nous ne cherchions pas à en sortir. D'ailleurs, là où les spirites voient la présence d'esprits, il ne voit qu'une manifestation inconnue, du fluide magnétique.

La discussion s'engage sur le spiritisme entre les membres spirites et non spirites.

M. SIMONIN propose d'écarter momentanément de nos discussions tout ce qui est relatif au spiritisme, à la cabale et à l'occultisme, afin de rester,

exclusivement avec l'étude du magnétisme, considéré dans ses rapports avec les agents physiques et avec la science psychique.

La proposition est mise aux voix et adoptée.

La séance est levée à 11 heures 1/4.

Le Secrétaire général
H. DURVILLE.

CHARDEL ET SON ŒUVRE

La littérature magnétique et spirite forme aujourd'hui une collection qui remplirait une bibliothèque. Comme on ne peut pas lire tous ces ouvrages et que, d'ailleurs, il n'y a pas nécessité de les lire tous, car beaucoup d'entre eux renferment des superfluités et des répétitions qui font perdre beaucoup de temps, il serait à désirer qu'il fut fait des abrégés de ce que les principaux de ces livres contiennent de plus important, d'original, de personnel aux auteurs, soit en faits, soit en idées théoriques.

C'est ce qu'à pensé M. Rouxel, et c'est pour joindre l'exemple au précepte, pour engager les hommes de talent dévoués à la cause du magnétisme et du spiritisme à l'imiter, qu'il a fait, à la *Société de spiritisme scientifique* (séance du 7 avril), une conférence très écoutée sur *Chardel et son œuvre*.

Il convient, a dit l'orateur, de conserver la mémoire de ceux qui nous ont précédés dans la voie que nous suivons, et qui ont marqué leur passage par d'utiles travaux et de bonnes actions. Non seulement le public, mais nous-mêmes, leurs successeurs dans la même carrière, nous les oublions trop vite, et cet oubli, outre qu'il est injuste, tourne à notre propre détriment.

En effet, dans l'état actuel de notre science devant l'opinion publique, il importe que nous conservions notre patrimoine et que nous le fassions valoir. Il faut que nous sentions ce que nos prédécesseurs ont découvert, d'abord, pour en tirer parti; ensuite pour le défendre contre la science matérialiste, qui affiche la prétention de l'accaparer à son profit et de l'étouffer en l'embrassant.

Il existe en ce moment, dit l'orateur, toute une horde de prétendus savants qui démarquent les découvertes des morts, et même celles des vivants, quand ceux-ci ne sont pas de leur coterie, avec une indépendance que rien n'égale. Après avoir tant conspué le magnétisme, ils ont commencé par changer son nom et le dénaturer, et, maintenant, ils prétendent s'en faire attribuer le monopole à l'ex-

clusion de ceux qui, jusqu'à ce jour, l'ont conservé et cultivé. Si on les laisse faire, après le magnétisme, viendra le tour du spiritisme, et tout sera englouti dans le matérialisme.

Il faut donc que nous revendiquions notre bien, et, pour cela, il est temps que nous en fassions l'inventaire, afin de dire et prouver à ces faux inventeurs que ce qu'ils prétendent découvrir, nous ou les nôtres l'avons découvert depuis longtemps, et beaucoup d'autres choses encore, dont ils n'ont pas la moindre idée.

Tout le monde n'ayant pas le temps de lire ce qui a été écrit sur le magnétisme et le spiritisme, pour que nos acquisitions soient connues de nous tous, et, ensuite, du public, il est nécessaire que des résumés substantiels, par le moyen de conférences, livres ou brochures, soient faits et publiés sur les principaux ouvrages qui traitent ces questions. Il faut que ceux qui savent, enseignent; que ceux qui peuvent lire se dévouent un peu pour ceux qui ne peuvent pas, et qu'ils leur fassent part du fruit de leurs lectures et de leurs recherches.

Il en est de la science comme de l'industrie; d'une société scientifique comme d'une société civile. Il leur faut un capital, pour remplir aisément et complètement leur fonction.

Or, le capital d'une science, ce sont ses traditions. Pour que les ouvriers de cette science la cultivent avec fruit, il faut qu'ils consacrent son passé, hommes et choses, et qu'ils entrent et conservent tout ce qu'il contient d'utile.

Ce n'est qu'à cette condition, en s'appuyant sur le passé, *sans s'y reposer*, qu'on peut assurer le présent et préparer l'avenir.

Si j'avais voix au chapitre, conclut M. Rouxel, je proposerais que la *Société de spiritisme scientifique* accordât, suivant ses moyens, des récompenses aux hommes de savoir et de bonne volonté qui feraient les meilleurs travaux dans le genre que j'indique; qu'elle donnât à ces productions la plus grande publicité possible; qu'elle établit, au besoin, des concours où les meilleurs résumés des auteurs que nous pourrions appeler nos *classiques*, seraient couronnés et imprimés aux frais de la Société, au profit de ses membres, à qui ils seraient distribués gratuitement, ou au prix de revient, et au profit des auteurs, à qui reviendrait le produit de la vente au public.

Le conférencier entre ensuite dans son sujet : *Chardel et son œuvre*.

Si Chardel n'est pas un héros, il a du moins quelque chose de commun avec beaucoup de grands hommes; c'est qu'on possède très peu de renseignements sur sa personne, quoiqu'il soit notre contemporain.

Les biographes n'en font aucune mention. Le *Dictionnaire des anonymes* le cite comme l'auteur de *l'Esquisse de la nature humaine expliquée par le magnétisme animal*, qu'il avait publiée sans la signer. Et c'est tout.

Je n'ai pu découvrir ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort. M. Durville, qui possède peut-être la bibliothèque magnétique la mieux pourvue, l'a mise à ma disposition avec sa complaisance habituelle et m'est venu en aide dans mes recherches; mais nous n'y avons trouvé aucun renseignement sur ce point. Nous avons cru, un moment, avoir découvert que C. Chardel était mort en 1847, mais vérification faite, cela s'appliquait à son frère Frédéric, avec lequel plusieurs magnétiseurs l'ont confondu en lui donnant à tort le titre de docteur. Frédéric Chardel était, en effet, médecin et partisan fervent du magnétisme; mais il n'a rien écrit, ou du moins rien signé; quant à son frère, il n'était pas docteur, mais conseiller à la Cour de cassation et ancien député de la Seine, comme on peut le voir sur le titre de la seconde édition de son dernier ouvrage : *Essai de psychologie physiologique*, publiée en 1838.

Après avoir cité quelques exemples assez curieux de ce qu'il appelle *les Palinodies scientifico-magnétiques*, et donné un aperçu de la théorie de Chardel, M. Rouxel expose une doctrine qui lui est personnelle et qui tend à compléter et élucider celle de Chardel.

Nous ne pouvons suivre l'orateur sur ce terrain, et nous le regrettons vivement; mais cela nous mènerait trop loin. Nous espérons, d'ailleurs, qu'il donnera, dans une *Revue* quelconque ou sous forme de brochure, une publicité plus grande à sa théorie, afin que nous puissions en exposer les principes généraux avec plus de clarté et d'exactitude que nous ne pourrions le faire d'après des notes prises au vol et nécessairement incomplètes et soumettre ces principes à la discussion bienveillante, mais impartiale qu'ils paraissent mériter.

Mais nous ne pouvons omettre de donner la conclusion. La voici :

Bien loin que les phénomènes spirites soient, comme l'insinuent et même le soutiennent les hypnotiseurs, d'ordre physiologique, ou plutôt pathologique, c'est-à-dire d'ordre matériel,

ce sont, au contraire, la plupart des phénomènes magnétiques qui sont d'ordre spirituel.

On voit que la conclusion est paradoxale; mais, nous le répétons, ce n'est qu'après avoir examiné à tête reposée et pesé mûrement les raisons sur lesquelles elle est fondée, qu'on pourra en juger avec discernement.

G. D.

3^e CONSEIL PRATIQUE

Guérison de l'entorse

L'entorse est due à un tiraillement violent des ligaments qui entourent une articulation. Elle est généralement simple, mais elle peut être compliquée de déchirure et même de fracture.

L'entorse qui affecte presque toujours l'articulation du pied est accompagnée de gonflement de douleurs vives avec gêne plus ou moins grande des mouvements et souvent immobilité absolue de la partie lésée.

L'entorse cède toujours très rapidement sous l'action du magnétisme.

En attendant la personne qui doit magnétiser, tenir le pied entièrement plongé dans l'eau froide qui doit être renouvelée à mesure qu'elle s'échauffe. On peut employer de l'eau sédative étendue.

Pour magnétiser, on fait asseoir le malade et l'on place la jambe affectée soit sur ses genoux, soit sur une chaise. Le magnétiseur, qui doit également être assis, pose ses mains mouillées de façon à envelopper l'articulation aussi complètement que possible. Cette première opération peut durer une demi-heure, à la suite de la quelle l'enflure et la douleur ont considérablement diminué. On continue alors par une légère malaxation pratiquée avec l'extrémité des doigts sur toute l'articulation et plus particulièrement sur le dessus du pied et sur la malléole (cheville); puis, pour achever de remettre les tendons et les ligaments à leur place, prendre le talon dans la main gauche, en exerçant une forte pression sur le tendon d'Achille, et avec la droite, faire mouvoir le pied dans tous les sens, pendant quelques instants. Terminer la séance par une malaxation plus énergique, une sorte de massage, de pétrissage pratiqué avec les doigts sur le bas de la jambe, le dessus du pied et surtout la cheville, tant sur la face externe que sur la face interne.

Si l'entorse est simple, la guérison est sou-

vent faite en une seule séance et le malade peut reprendre son travail le lendemain ou le surlendemain. Quand il y a complication de déchirure et surtout fracture, le médecin ou le rebouteur sont nécessaires, mais le magnétisme pratiqué comme pour l'entorse simple avance considérablement la guérison. On évitera seulement de faire mouvoir le pied et de pratiquer de fortes malaxations. Entre les séances qui doivent avoir lieu régulièrement matin et soir, appliquer des compresses d'eau froide magnétisée.

H. DURVILLE.

DE L'USAGE DU MAGNÉTISME

Au point de vue de la Conscience

Bien des malades, chrétiens sincères, catholiques fervents et respectueux des dogmes de la religion, connaissent les bienfaits du magnétisme appliqué à la guérison des maladies, mais, croyant ce moyen de guérison condamné par la cour papale, se refusent encore à l'employer. Pour dissiper leur erreur, nous croyons bien faire en mettant sous leurs yeux l'abrégé du discours prononcé par l'abbé de Meissas au Congrès magnétique international de 1889, extrait du *Rapport Général, d'après le compte-rendu des séances du Congrès*. Nous avons respecté, dans les extraits ci-dessous, le texte de ce remarquable discours, trop long pour être inséré *in-extenso* dans les colonnes de notre journal.

La propagation du magnétisme curatif rencontre de très sérieux obstacles. Or, il en est un qui subsiste, même lorsque l'ignorance est écartée. On sait ou plutôt on ne conteste plus que le magnétisme puisse être bon à quelque chose pour le soulagement ou la guérison des malades, et cependant on hésite encore à s'en servir, parce qu'on craint d'engager sa conscience.

Ce préjugé prend une forme très singulière chez beaucoup de catholiques : le magnétisme est, dit-on, condamné par l'Église.

Eh bien, rien n'est plus faux, surtout s'il s'agit du magnétisme curatif. Cependant toute erreur est fondée sur une vérité dont on abuse. Quelle est donc ici la vérité dont on a pu abuser ?

La cour de Rome a été consultée à différentes reprises relativement au magnétisme. La consultation de l'évêque de Lausanne, en 1841, est restée la plus célèbre, et c'est celle qui semble avoir le plus égaré l'opinion, non seulement de bien des catholiques étrangers à toute étude de magnétisme, mais même de certains magnétistes. Le *Journal du Ma-*

gnétisme animal, que publiait alors Ricard, a publié un article intitulé : *Le magnétisme et la sacrée Pénitencerie de Rome*, dans lequel un collaborateur anonyme se montre très alarmé de la réponse récente de la curie romaine, et la regarde, lui aussi, comme une condamnation du magnétisme.

Examinons donc d'un peu plus près cette prétendue condamnation.

Dans la question posée à la cour de Rome, voici comment le magnétisme est dépeint : D'abord on semble n'y connaître, en fait d'états amenés par l'action magnétique, que l'état de somnambulisme. Ensuite tous les somnambules, d'après le rédacteur de la consultation, auraient, dès qu'ils sont endormis, une science supérieure à celle des médecins; les plus ignorants possèderaient aussitôt des connaissances anatomiques et pathologiques pour ainsi dire illimitées, ils se serviraient des termes les plus propres, trouveraient de suite les remèdes les plus efficaces, etc., etc.

Un peu plus loin, voici le comble. Tous les somnambules liraient, même sans avoir jamais appris à lire, tous les livres et manuscrits, à la seule condition de les leur poser, même fermés, sur la tête ou sur le ventre.

En vérité, ce magnétisme-là c'est, non pas celui qu'on montre à la foire, mais celui qu'annonce l'enseigne de quelques baraques de foire, et qu'on ne montre nulle part, attendu qu'il n'existe pas.

En premier lieu, on ne cesse de répéter à qui veut l'entendre que magnétiser ce n'est pas endormir, que le sommeil magnétique n'est qu'un cas particulier, très exceptionnel, des phénomènes qui peuvent se présenter quand un magnétiseur agit sur une autre personne. Il y a donc là une première erreur.

De plus, il ne s'est jamais rencontré et il ne se rencontrera jamais un somnambule chez qui l'on puisse constater une *science supérieure* à celle des médecins.

Encore ici l'erreur est fondée sur une vérité dont on abuse. Parmi les somnambules il s'en rencontre qui sont doués d'un mode de perception particulier leur permettant d'acquérir des connaissances de l'ordre sensible qu'aucun des cinq sens classiques ne leur fournirait : c'est ce qu'on appelle la lucidité. Mais la lucidité est une exception. En outre, elle a des degrés, des variétés presque infinis. Et voici ce qui se présente assez souvent :

Parmi les lucides, beaucoup voient ou plufôt perçoivent l'intérieur du corps humain : comme si l'onde magnétique n'était pas arrêtée

dans sa course vers leur sens particulier par l'enveloppe opaque de nos organes, que l'onde lumineuse ne l'est par un carreau de vitre dans sa course vers notre œil. Grâce à cette faculté spéciale, le sujet qui n'a aucune connaissance du corps humain, commence le jour où pour la première fois elle se trouve en exercice, un véritable apprentissage de l'anatomie sur lui-même, sur son magnétiseur ou toute autre personne qu'on lui donne à examiner. Comme il dispose de moyens spéciaux, et que généralement l'examen des organes l'intéresse et l'absorbe à un haut degré, il pourra rapidement acquérir un certain degré de science, dont rien ne transpirera dans l'état de veille, mais qu'il retrouvera toujours dans l'état de somnambulisme, tout au moins tant que durera sa lucidité.

Si le médecin sait se servir de lui, le somnambule pourra lui donner des renseignements très précieux.

Quand les somnambules sont des gens illettrés, on s'étonne de les voir, dans l'état somnambulique, se servir de mots qui ne se trouvent habituellement que dans la bouche des gens d'une éducation plus élevée et surtout d'une culture scientifique spéciale. On a dit : « Ce langage leur est soufflé », et voilà les spirites qui font intervenir les esprits tandis que certains catholiques croient saisir le diable en flagrant délit. Eh bien ! il n'y a là ni diable ni esprit. Il y a ce phénomène remarquable que très souvent les facultés de l'homme arrivent dans le somnambulisme à un degré supérieur d'exaltation.

Autre chose encore. Les somnambules montreraient dans le choix des remèdes, s'il fallait en croire le consultant de 1841, une science universelle de la matière médicale, et seraient infailibles dans son application.

Tout ce qu'il y a de vrai là-dessous, c'est que les somnambules, lorsque leur lucidité leur a permis de percevoir l'état d'un organisme malade, cherchent volontiers le remède à lui appliquer. L'exaltation de leurs facultés leur permet alors des choix dont ils seraient incapables à l'état de veille.

Dernière allégation : Les somnambules liraient tous les livres et tous les manuscrits même fermés sans jamais avoir appris à lire, à la seule condition qu'on les leur pose sur la tête ou sur le ventre.

En vérité, quel magnétiseur a jamais vu un somnambule lire sans avoir appris ? Quel misérable hâbleur a jamais osé dire qu'il en avait vu un ?

Il est vrai que les somnambules, mais les somnambules sachant lire, ont lu sans le secours des yeux. Cela s'explique à l'aide de ce mode de perception qui leur est propre, sens mystérieux qui n'est peut-être que le sens unique et vis-à-vis duquel les cinq sens classiques ne seraient que des lieutenants réposés à cinq départements spéciaux des relations avec le monde extérieur.

Les somnambules ont alors des allures absolument bizarres que nous ne comprenons pas parce que, ne connaissant pas leur sens, nous ne pouvons rien comprendre à ses procédés. Certains d'entre eux peuvent alors se poser sur l'épigastre ou sur la tête le livre ou le manuscrit qu'ils cherchent à lire. A-t-on le droit pour cela de présenter le magnétisme comme un moyen à l'aide duquel on endort les gens, après quoi ils lisent aussitôt n'importe quel livre ou manuscrit, même sans savoir lire, à la seule condition de le leur poser sur le ventre ou sur le crâne ?

C'est pourtant sur une pareille description du magnétisme qu'on n'a pas craint de consulter, en 1841, la Sacrée Pénitencerie.

Or, en pareil cas, cette congrégation n'a pas à se prononcer sur le fonds même de la question. Pour savoir si vraiment le magnétisme est ce qu'on prétend, il lui faudrait prendre les moyens que nous avons tous pris pour nous instruire, consulter au moins les personnes compétentes. Peut-être le fera-t-elle un jour, et si elle le fait, il est très probable, si non certain, qu'elle tiendra grand compte des lumières qui sont sorties du Congrès magnétique de 1889.

En attendant, la cour de Rome répond simplement : « La chose, telle que vous me l'exposez, est permise ou bien n'est pas permise. » Si votre exposition est chimérique, si ce que vous exposez n'a jamais existé, la réponse tombe dans le vide, le *licet* ou le *non licet* ne se s'appliquent à rien.

C'est le cas qui s'est présenté dans la réponse à la trop fameuse consultation de l'évêque de Lausanne. La Sacrée Pénitencerie a répondu : « *Prout exponitur, non licet* ». Telle que la chose est exposée, elle n'est pas permise. Mais la chose exposée n'étant pas le magnétisme, n'étant même rien du tout, puisque le soi-disant tableau du magnétisme fait par le consultant ne se composait guère que de traits tout imaginaires, il s'ensuit que Rome n'a rien condamné.

Au reste, il n'est pas de meilleur interprète de ces sortes de jugements que la cour de Rome

elle-même. Et à Rome, bien mieux, à la Sacrée Pénitencerie même, on n'a pas considéré la question du magnétisme comme tranchée par la réponse à la consultation de l'évêque de Lausanne.

Cette réponse est de 1841. Or, dès l'année suivante, 1842, un de nos théologiens les plus éminents, Monseigneur Gousset, archevêque de Reims, qui depuis fut élevé au cardinalat, adressa à la cour de Rome une question relative au magnétisme. C'est lui-même qui rapporte dans sa *Théologie morale* ce que voici :

« En 1842 nous avons consulté le Souverain Pontife sur la question de savoir si, *Sepositiis abusibus et rejecto omni cum dæmone fædore* (c'est-à-dire en le dégageant des abus et en rejetant tout pacte avec le démon), il est permis d'exercer le magnétisme animal, et d'y recourir comme à un remède que plusieurs regardent comme naturel et utile à la santé. S. E. le cardinal Grand-Pénitencier a bien voulu nous écrire que la solution que nous avions sollicitée se ferait attendre, parce que la question n'avait pas encore été sérieusement examinée par le Saint-Siège. »

Ainsi, en 1842, le Saint-Siège lui-même, d'après le témoignage du cardinal Grand-Pénitencier, ne se considérait pas comme ayant tranché la question du magnétisme.

En 1856, on trouve une lettre encyclique de la Congrégation de l'Inquisition à Rome contre les abus du magnétisme. D'après le texte, cette lettre vise ceux qui amènent le somnambulisme chez un sujet féminin par des gestes deshonnêtes, *gesticulationibus non semper verecundis*. Or, tous, nous condamnons cette manière de magnétiser.

On est loin, d'ailleurs, des applications du magnétisme au soulagement et à la guérison des malades. Les faits visés sous la dénomination collective d'abus du magnétisme n'en ont pas moins ici une existence trop réelle.

Certains magnétiseurs, témoins de visions à distance chez leurs somnambules, ont pu se laisser emporter par leur enthousiasme et se faire forts de découvrir toutes les choses cachées. Certes, les somnambules ont parfois des facultés étonnantes, le temps ni l'espace semblent ne plus mettre d'obstacles à leurs perceptions; mais de ces éclairs de perception à une science universelle et à la faculté de tout découvrir, il y a bien loin, et jamais il n'y a eu de somnambule capable de répondre à n'importe quel moment sur n'importe quelle question.

Quant aux questions religieuses, tous les

magnétistes sérieux savent que si on s'avise d'interroger un somnambule sur l'état des âmes après la mort, sur la divinité de Jésus-Christ, la vertu des sacrements, etc., il vous répondra invariablement d'après ce qu'il pense à l'état de veille. C'est donc une absurdité en même temps qu'une impiété de prétendre tirer des somnambules de la lumière sur ces sortes de questions.

Disons la même chose de l'évocation des âmes des morts. Un somnambule imbu des doctrines du spiritisme ou conduit par un magnétiseur spirite, verra des esprits tout autour de lui; il conversera avec eux, vous les décrira, etc. Rien de pareil n'aura jamais lieu si magnétiseur et somnambule ont une autre foi religieuse et surtout si on ne magnétise que pour soulager ou pour guérir. C'est donc à juste titre encore que l'évocation des âmes des morts est signalée comme un abus du magnétisme, et cet abus n'est certes pas le moins condamnable.

L'édition du cardinal Gousset, dans laquelle est pris le passage relatif à sa consultation de 1842, est de 1858, c'est-à-dire de l'année qui suivit la lettre encyclique adressée à tous les évêques et archevêques relativement aux abus du magnétisme. Monseigneur Gousset, devenu cardinal à cette époque, connaissait certainement bien ce document. S'il n'a pas jugé à propos d'en parler dans sa théologie, c'est qu'il ne le considérait pas comme ayant avancé la question du magnétisme. En d'autres termes, pour lui comme pour nous, en 1858 pas plus qu'en 1842 ou en 1841, la cour de Rome n'avait condamné le magnétisme. On est donc ici, en face d'une de ces questions qui n'ayant pas été tranchées par le magistère de l'Eglise, restent abandonnées à la libre discussion.

Dans sa réponse à l'archevêque de Reims, le cardinal Grand-Pénitencier demandait deux choses : qu'on écartât les abus et qu'on rejetât tout pacte avec le démon.

Parlons d'abord des abus. Ils sont très possibles, et notre devoir est non seulement de reconnaître qu'ils sont possibles, mais de les signaler pour donner à chacun les moyens de se garder contre eux. C'est ce qu'ont fait tous ceux que nous considérons comme nos maîtres en magnétisme. Pourquoi ces auteurs ne sont-ils pas plus connus? Si l'évêque de Lausanne, au lieu de se faire une idée du magnétisme d'après je ne sais quels racontars, avait pris le soin de les lire, jamais il n'eût signé la consultation dont le souvenir doit rester désormais attaché à sa mémoire.

Voici par exemple le vénérable Deleuze. Je dis vénérable parce que c'est l'un des caractères les plus dignes et les plus hautement respectables dont l'histoire du magnétisme s'honore. Dans son *Histoire critique*, Deleuze consacre un chapitre aux inconvénients, aux dangers du magnétisme (tome I, page 203.)

Dans son *Instruction pratique sur le magnétisme animal*, publiée quatorze ans plus tard, en 1825, le même auteur est plus explicite encore. Tout le paragraphe 1^{er} du chapitre VIII, intitulé *Des dangers du magnétisme relativement aux bonnes mœurs et des moyens de les prévenir*, serait à reproduire.

Deleuze se prononce également avec sa sagacité ordinaire contre les exagérations dans lesquelles beaucoup de magnétiseurs étaient déjà tombés au sujet de leur influence sur les somnambules. C'est bien avant les prétendues découvertes des hypnotiseurs, bien avant le train fait à Nancy autour de la suggestion, et les paroles de Deleuze restent encore aujourd'hui le dernier mot de la sagesse et de la vérité, telle que le marquis de Puységur l'avait rapidement dégagée, quand, au spectacle de ses premiers somnambules, ses préoccupations se portèrent sur l'état de leur libre arbitre; telle que l'ont affirmée tous nos bons auteurs; telle que la connaissent tous ceux qui ont eu entre les mains des sujets amenés au somnambulisme par le magnétisme.

Les hypnotiseurs ont troublé la conscience publique par de toutes autres affirmations. D'après eux le libre arbitre disparaîtrait chez le sujet soumis à leur action au point que le plus honnête homme, à l'échéance plus ou moins lointaine fixée par eux, viendrait commettre le crime le plus épouvantable s'ils le lui ont suggéré.

Mais MM. les hypnotiseurs ont mal observé et qu'autant leurs suggestions produisent d'effet, soit sur les sujets que leur conscience n'arrêterait guère à l'état ordinaire, soit sur les sujets conscients lorsqu'il ne s'agit que d'un crime imaginaire, autant elles échoueraient sur ces derniers pour un crime réel.

En tout cas, s'il était définitivement prouvé que par les procédés hypnotiques on arrive à la suppression du libre arbitre chez les malheureux qui s'y soumettent, ce serait seulement une preuve de plus ajoutée à tant d'autres que cette odieuse contrefaçon du magnétisme est aussi malfaisante que celui-ci est bienfaisant, car, jamais, le somnambulisme survenu au cours d'un traitement magnétique n'a entraîné ni affaiblissement de la raison, ni

obscurcissement de la conscience, ni ombre de suppression de la liberté morale. Tous ceux qui ont été à même d'observer ce merveilleux état savent que le contraire à plutôt lieu, car il amène le plus souvent un épanouissement très remarquable des facultés de l'âme.

Mais laissons ce point, qui malgré sa haute importance n'est ici qu'accessoire, et revenons aux précautions indiquées par nos meilleurs auteurs pour prévenir les abus dans la pratique du magnétisme.

Aubin-Gauthier, bien plus récent que Deleuze, ne parle pas autrement que lui. Dans son *Introduction au magnétisme*, publiée en 1840, huit pages in-8^o sont consacrées au « caractère moral du magnétiseur. » Il y développe très longuement la pensée ainsi formulée par lui-même : « Il importe beaucoup (on doit le comprendre facilement) que le magnétiseur soit un homme de bonnes mœurs, d'une vie sage et réglée, qui ait du respect pour tout ce que la nature et les usages reçus veulent qu'on honore. »

Cinq ans plus tard, en 1845, Aubin-Gauthier publiait son *Traté pratique de magnétisme et de somnambulisme*. Dans la première série de cette excellent ouvrage, le livre III est tout entier consacré à la physiologie du magnétiseur.

Le même livre III se termine par un serment composé par Aubin-Gauthier pour les magnétiseurs sur le modèle de celui d'Hippocrate pour les médecins.

Ces citations suffiraient, pour donner la mesure de la pureté de vue, de la prudence, de la chasteté qu'ont toujours apporté nos maîtres dans la pratique du magnétisme. Elles disent assez l'esprit qu'ils se sont efforcé d'inculquer à tous les magnétiseurs, mais il en faut citer une dernière, à raison du caractère de son auteur. Il s'agit d'un prêtre, l'abbé Loubert.

Voici ce qu'on lit au chapitre XV de sa *Défense théologique du magnétisme humain* (Paris, Poussiègue-Rusand, 1846) :

« La magnétisation s'exerçant, ordinairement au moins, une fois chaque jour sur le même malade, inspire de justes craintes au même titre que dans les autres circonstances de la vie les rapports fréquents entre personnes de différents sexes. A ces craintes si légitimes, ajoutez encore l'ébranlement général causé par la surprise d'un soulagement réel, apporté souvent en un instant, à des douleurs longtemps rebelles à toutes les médications employées; le merveilleux de la simplicité même de la magnétisa-

« tion; l'extraordinaire des phénomènes sont
 « somnambuliques; voilà sans doute de quoi
 « enflammer les imaginations rêveuses et poé-
 « tiques. Ajoutez encore, nous y consentons,
 « cette communication de fluide; ce sympa-
 « thisme, cette union si intime, ces harmonies
 « de deux systèmes nerveux à l'unisson. Tout
 « cela peut être un danger pour les enfants
 « déçus d'Adam, nous en convenons, nous
 « qui pourrions, pour atténuer la franchise de
 « vos aveux, invoquer des témoignages, plus
 « nombreux que vous ne le supposez ordina-
 « rement, de magnétiseurs moraux, chrétiens;
 « nous qui pourrions vous dire encore : Nous
 « avons parcouru pendant plusieurs années
 « ces mers que vous montrez *toujours* semées
 « d'écueils, troublées sans cesse par les orages,
 « et notre conscience ne nous rappelle rien
 « d'affligeant... Hommes qui savez craindre
 « avec mesure et prudence, nous redoutons
 « comme vous et avec vous, plus que vous en-
 « core, ce que vous redoutez : la séduction ou
 « la violence. Mais ces dangers, il est aisé de
 « voir qu'on peut les prévenir en prenant des
 « témoins sages, en ayant toujours la précau-
 « tion de ne magnétiser qu'en présence d'une
 « tierce personne. Allons plus loin : si vous
 « redoutez encore ces vapeurs subtiles qui,
 « sans avoir le geste, le regard, la parole pour
 « auxiliaires, peuvent ternir la pureté de l'âme
 « et du corps, évitez tout rapport entre per-
 « sonnes de différents sexes. Une femme peut
 « très bien magnétiser une autre femme. Une
 « mère saura bien comprendre qu'elle peut
 « soulager sa fille aux dépens de sa vie. Une
 « fille trouvera dans sa tendresse pour sa
 « mère ces ressources puissantes que la piété
 « filiale inspire, et qui resteront toujours in-
 « connues aux savants, etc. »

Ce que dit ici dès l'abbé Loubert, ce qui di-
 sait Deleuze et d'Aubin-Gauthier tous nous le
 signerions.

Dans sa réponse de 1842 à Monseigneur, le
 cardinal Grand-Pénitencier voulait d'abord
 qu'on mit les abus de côté. Second point, il
 demandait qu'on écartât tout pacte avec le dé-
 mon. Cette idée peut paraître assez singulière;
 mais il est très réel que dans la pensée d'un
 certain nombre de catholiques, même de mem-
 bres du clergé, se manifestait l'état d'esprit
 auquel le cardinal fait ici allusion. Les phéno-
 mènes du magnétisme ont paru tellement ex-
 traordinaires à tout le monde, tellement inex-
 plicables, surtout à ceux qui ne le connais-
 saient que par ouï-dire, qu'on s'est fait ce rai-
 sonnement : « Ces phénomènes ne peuvent pas

avoir leur cause dans les facultés naturelles de
 l'homme; il faut donc chercher leur cause au
 dehors; ils ne peuvent venir de Dieu : par consé-
 quent, ils viennent du diable. Arrière donc
 le magnétisme ! » Quelques-uns même ont été
 jusqu'à dire que les magnétiseurs n'agissaient
 qu'en vertu d'un pacte formel avec le démon.

A cette accusation aussi odieuse que grotes-
 que, nous pourrions opposer d'abord une pro-
 testation. Mais qui nous croira ? A des suppôts
 du démon un mensonge ne doit pas beaucoup
 coûter. Il faut donc, s'il est possible, opposer
 d'autres arguments. Eh bien ! il y a une chose
 qui devrait frapper d'emblée quiconque aborde
 l'observation des faits magnétiques : c'est que
 les effets qu'obtiennent les magnétiseurs, va-
 rient singulièrement quant à la forme, à l'in-
 tensité, d'un sujet à un autre.

Si le diable a promis le somnambulisme,
 pourquoi donc est-il si rare ? Pourquoi certains
 tempéraments et surtout certains états de santé
 s'y montrent-ils absolument réfractaires ?
 Pourquoi le même sujet, facile à mettre en
 somnambulisme à vingt ans, ne s'endort-il
 plus à trente ans ou à quarante ? Pourquoi sur-
 tout ce phénomène étrange si connu : telle per-
 sonne est-on ne peut plus facile à mettre en
 somnambulisme tant qu'elle est dans un état
 morbide ; l'état morbide disparu, les facultés
 magnétiques disparaissent avec lui ; impos-
 sible désormais, malgré tous les efforts du
 plus puissant et du plus expérimenté des ma-
 gnétiseurs, de reproduire un état qui la veille
 encore s'obtenait instantanément.

Et la lucidité ! Alors qu'on est si désireux
 de la voir, pourquoi donc la rencontre-t-on
 si rarement ? Pourquoi y a-t-il tant de variétés
 tant de degrés divers ? Pourquoi chez les meil-
 leurs lucides, chez ceux qui voient d'une façon
 transcendante, a-t-on toujours observé que ce
 qu'ils voient le mieux est ce qu'ils voient
 spontanément, non ce que l'on cherche à leur
 faire voir ?

On n'en finirait pas avec ces pourquoi. La
 réponse à tous est très simple si l'on admet
 que les forces en jeu dans le magnétisme sont
 analogues à toutes les autres forces naturelles.
 Leur effet varie avec l'idiosyncrasie de chaque
 sujet.

Que si l'on s'obstine dans l'idée d'un contrat
 passé avec le diable, il faut convenir au moins
 que l'infernal débiteur tient ses promesses
 d'une façon tellement fantaisiste que ce n'est
 pas fait pour tenter ceux qui voudraient passer
 le même marché.

Il est vrai que certains adversaires ne sont

pas aussi féroces. Ils conviennent, que les magnétiseurs n'ont pas l'allure de trop mauvaises gens, et ne s'arrêtent pas à l'idée du pacte formel avec le démon. Mais ils disent : « Prenez garde; vous vous lancez dans une voie où vous produisez des phénomènes dont vous ne connaissez pas la nature. Vous ne savez pas comment vous les produisez. Il est visible qu'à un moment donné vous sortez de l'ordre naturel. Au moins à partir de ce moment-là, vous devriez vous arrêter ». Eh bien, à ceux-là voici une réponse : Nous les convions à examiner avec nous les phénomènes du magnétisme. Ces phénomènes offrent une sorte de gradation. Au bas de l'échelle il y en a d'extrêmement simples, en haut de plus extraordinaires, de plus déconcertants, si l'on veut, comme certains faits de lucidité.

(A suivre.)

REVUE DES LIVRES (4) :

L'Androgyne par JOSEPHIN PELADAN. In-12 de XX-303 pages, avec une eau forte de POINT. Prix : 3 fr. 50, chez Dentu.

Francisque Sarcey, dans deux chroniques, prend à partie le sar Josephin Peladan. Il s'exprime à l'égard de ce dernier ainsi qu'un bon campagnard n'ayant vécu jusque-là que de choux, de navets, de pommes de terre et de carottes, le pourrait faire devant une de ces sauces savantes qui illustrent un maître-queue.

C'est qu'en effet, pour le lecteur superficiel qui croit avoir lu un livre parce qu'il en a coupé les feuillets, *L'Androgyne* peut sembler quelque peu extraordinaire.

Lisez attentivement, immédiatement vous êtes pris par le style qui chante si agréablement à l'oreille puis bientôt l'étude si profondément travaillée, du sar Peladan, malgré sa forme vous empoigne. C'est que l'auteur est une nature; c'est un artiste d'un genre tout spécial, il est le Besnard de la littérature moderne; sa façon d'écrire se rapproche de la façon de peindre de l'artiste en question; elle a les fulgurances inconnues aux messieurs Prud'homme de lettres.

L'Androgyne, c'est l'étude psychologique et physique de cet être qui s'ignore encore : l'adolescent.

C'est l'histoire des troubles de cet âge, des sensations ressenties, de la chute enfin de *L'Androgyne* qui en chutant se mue ou en mâle ou en femelle ou en homme ou en femme.

Entrer dans le récit, faire le résumé de l'œuvre, ce serait la déflorer, aux lecteurs de s'offrir ce plaisir qui, nous en sommes convaincu, ne sera plus pen de chose.

(1) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires au bureau du Journal.

L'Erreur latine, ses causes, ses effets, par HONORE LEFORT, brochure de 24 pages, Prix : 50 cent., chez Carre, et à la Librairie du Mercilleux.

Cette brochure est une réponse aux articles publiés dans la *Revue des Deux Mondes*, d'août à décembre 1890, sur l'enseignement du latin : elle indique une solution inattendue de ce problème et restaure le point de vue national invoqué par M. A. Fouillée comme base de nos études classiques.

L'Occultisme scientifique, par H. VITOUX. In-8° de 42 pages. Prix 1 fr., chez Carre et à la Librairie du Mercilleux.

Parmi les faits caractéristiques de ces derniers temps, il importe de relever l'attention inquiète que le grand public s'est mise à accorder aux sciences occultiques.

L'étude des connaissances mystérieuses, aujourd'hui, n'est plus considérée comme un passe-temps uniquement frivole et chacun veut connaître ce qu'il peut y avoir de vrai réel au fond de cet inconnu troublant que n'ont point dédaigné d'explorer scientifiquement des savants de premier ordre comme MM. Crookes, L. Lucas, Chevreul, Docteur Gibier, Flammarion, etc., etc.

Dans *L'Occultisme scientifique*, une élégante plaquette que notre confrère, M. Georges Vitoux, vient de publier, sont étudiés avec une impartialité parfaite et une autorité réelle les rapports de la science occultique avec la science officielle, rapports beaucoup plus étendus et beaucoup plus intimes, qu'on ne pourrait croire à un superficiel examen.

C'est dire que *L'Occultisme scientifique* est un livre à lire, sa place est toute marquée dans la bibliothèque de quiconque aime à se tenir au courant du mouvement intellectuel contemporain.

G. FABRIS DE CHAMPVILLE.

L'Amour morbide. — Étude de psychologie pathologique, par le D^r EMILE LAURENT, ancien interne à l'hôpital central de des prisons de Paris. — In-12 de 286 pages. Prix : 3 fr. 50, à la Société d'Éditions scientifiques.

La faim et l'amour sont les deux nécessités pressantes qui conduisent et pour lesquelles vivent tous les êtres animés;

Chez l'homme comme chez les animaux, ce double besoin n'est pas moins pressant et pour ne parler que du dernier, chez l'homme, qui n'est pas seulement un être doué de besoins physiologiques, mais aussi un être pensant, les plaisirs que l'amour lui offre le font le rechercher, se différenciant des animaux en ce sens que ceux-ci, une fois l'acte accompli, ne cherchent plus à exciter leurs sens satisfaits.

C'est de cette surexcitation constante des sens épuisés, de cette recherche de sensations nouvelles, que sont nées presque toutes les erreurs et les folies génésiques.

Ce ne sont pas ces aberrations que l'auteur de ce livre s'est proposé d'étudier, mais simplement l'exagération d'un sentiment ou mieux d'une passion naturelle, développée au point d'absorber à elle seule une âme tout entière.

En lisant ces pages on accusera peut-être le

D^r Laurent d'avoir voulu maudire et renier l'amour. Loin de lui cette pensée cependant, car il considère l'amour comme un sentiment noble et généreux, tout en partageant l'opinion de Stendhal : « l'amour est une fleur délicieuse, mais il faut avoir le courage d'aller la cueillir sur les bords d'un précipice affreux. »

Il a seulement voulu signaler un des dangers de l'amour, montrer pour quels sujets il était particulièrement dangereux et indiquer comment on le pouvait guérir.

En somme c'est là un livre que nous ne saurions recommander à ceux aimant les chastes lectures mais à ceux que les plus hardies conceptions n'effraient pas et aux amateurs de nouveau et d'imprévu scientifique.

Formulaire de médecine pratique, par le D^r MONIN avec préface du professeur PÉTER. In-12 relié, 5 fr., à la Société d'éditions scientifiques.

Cet ouvrage, qui renferme plusieurs milliers des meilleures formules, rendra à tous les plus utiles services. L'hygiène des maladies, la médecine des symptômes, la thérapeutique conçue d'après les indications cliniques : Voilà ce qu'y trouveront tous les médecins soucieux d'approfondir *l'ars curandi*, dénommé à bon droit « la partie la plus utile de l'art, le plus utile que l'homme ait inventé. » Le Formulaire du docteur Monin, est appelé au succès durable, parce qu'il est méthodiquement mis en pages et rédigé avec un sens critique assez rares dans ces sortes de publications.

A Book Written by spirits, compilé et arrangé par C.-G. HELLEBERG, de Cincinnati, Ohio, avec un portrait de l'auteur et des reproductions photographiques de l'écriture des esprits.

Ouvrage très curieux au point de vue spirite, contenant une description de l'état physique, moral et intellectuel des habitants de la planète Mars, comparés à ceux de notre globe.

Ce tableau est un sujet de méditations fructueuses et consolantes, sur les progrès que notre humanité peut raisonnablement espérer.

De l'hypnotisme pendant le travail de l'accouchement, par le Docteur VERRIER, brochure de 8 pages.

G. DÉMAREST.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT

Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme. Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE. 4 gros vol. in-18, cartonnés à l'anglaise, illustrés d'environ 400 gravures et 2 planches coloriées.

SOMMAIRE DU 1^{er} VOLUME

Exposé raisonné de toutes les théories émises jusqu'à ce jour. — Le Magnétisme chez les anciens, le fluide universel, Paracelse, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puységur, Deleuze, du Potet, Lafontaine, etc. — L'hypnotisme et la suggestion Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

SOMMAIRE DU 2^e VOLUME

L'agent magnétique et la polarité. L'od' de Reichenbach. Les lois du magnétisme. La baguette divinatoire. Les états du sommeil provoqué. L'extase, les oracles, les songes, la divination, la prévision et la clairvoyance instinctive de l'homme à travers les siècles. Cagliostro et ses pupilles. La lucidité magnétique.

SOMMAIRE DU 3^e VOLUME

Les guérisons extraordinaires dans l'histoire, mécanisme et production. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

SOMMAIRE DU 4^e VOLUME

Description sommaire des affections les plus communes. Cause, nature, symptômes. — Application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

Le **Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme** de M. DURVILLE, basé sur une expérience de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique, qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, l'amateur et le père de famille qui veut seulement le pratiquer, au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume qui ne compte pas moins 5 à 600 pages forme un tout complet qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé : 5 fr. les 4 vol. 20 fr.
A titre de Prime à nos lecteurs, l'ouvrage complet sera laissé à 12 fr., au lieu de 20; un volume séparé, à 4 fr., au lieu de 5, aux 500 premiers souscripteurs qui enverront le montant à la Librairie du Magnétisme.

FAITS ET COMMUNICATIONS

La Société philosophique de Berlin offre 1,250 fr. (4,000 marcks) à l'auteur du meilleur essai sur les relations de la philosophie avec la science empirique de la nature. Les essais devront être écrits en français, latin, anglais ou allemand, et envoyés avant le 1^{er} avril 1893, au secrétaire de la Société.

Les journaux du midi publient le fait suivant :

« Un jeune homme de la commune du Plan-de-la-Tour (Var), fait en ce moment le sujet de toutes les conversations.

« En effet, il se livre à des actes si extraordinaires qu'on se refuserait à y croire s'ils ne se passaient tous les jours au vu et au su de tout le monde.

« Ce jeune homme est depuis quelque temps paralysé des jambes : il ne peut faire un mouvement sans le secours des béquilles ; depuis la même époque, il est atteint également de somnambulisme. Lorsque ces accès le prennent, il parle, chante, se lève, s'habille, écrit dans l'obscurité et possède la liberté complète de ses jambes.

« Dans la nuit de mardi à mercredi il est parti pour St-Maxime suivi de près par des amis et des parents qui ne le perdent jamais de vue pendant ces sortes de crises.

« En route, il formula tout haut le désir d'aller trouver un de ses amis, ouvrier boulanger à St-Maxime ; il s'y est rendu en effet, s'est fait ouvrir, après avoir longtemps frappé à la porte, a demandé à boire ; il est reparti ensuite pour le Plan-de-la-Tour, où il devait se rendre, d'après ce qu'il disait à cinq heures du matin : il y arrivait en effet un peu avant et attendait l'heure qu'il avait fixée, assis sur un banc. Au premier coup de cinq heures, il allait se coucher après avoir fait 20 kilomètres.

« Quelques heures après il se réveillait, sans la

moindre fatigue et sans aucun souvenir de ce qu'il avait fait, mais toujours paralysé et sans pouvoir faire aucun mouvement. »

Voilà un fait assez curieux qui, se reproduit souvent dans le somnambulisme magnétique. Il indique une paralysie purement nerveuse qu'un bon magnétiseur pourrait bien faire cesser en quelques instants; et après avoir guéri la paralysie, on pourrait également faire cesser les accès de somnambulisme naturel, qui ne sont pas toujours sans danger.

Prochainement, dans un *Conseil pratique*, notre directeur indiquera le moyen de guérir le somnambulisme.

Dans le but de vulgariser l'étude et la pratique du magnétisme, cette médecine sainte de la famille qui peut rendre de si grands services au foyer domestique, nous avons conclu avec un grand nombre de journaux un traité en vue duquel nous servons *gratuitement*, pendant un an, le *Journal du Magnétisme* à leurs abonnés qui nous en font la demande en y joignant leur quittance d'abonnement.

Ce service, qui comprend aujourd'hui plus de 10,000 abonnés, a donné lieu à des réclamations non motivées. Nous informons ceux qui reçoivent le journal à titre gratuit :

1° Que leur demande leur donne droit au service du *Journal du Magnétisme* pendant une année seulement.

2° Que si, à l'expiration de l'année, le journal ne nous est pas renvoyé avec la mention *refusé*, les abonnés gratuits sont à l'avenir considérés comme abonnés payants; et comme l'abonnement se paye d'avance, après avoir encarté un avis dans le journal, nous faisons présenter une quittance par la poste.

3° Que le réabonnement à un journal quelconque ayant donné le *Journal du Magnétisme* en prime, ne donne pas droit à un nouveau service gratuit.

REVUE DE L'ÉPARGNE

Paris, 14 mai 1891.

Le courant de la baisse a pris en dernière semaine des proportions inattendues. Nous disons : inattendues, pour les observateurs superficiels ou pour les plumitifs officieux qui apprécient les choses de la Bourse d'après des mots d'ordre de provenance gouvernementale ou d'établissements de crédit, toujours et naturellement intéressés à faire prévaloir l'optimisme.

Pour l'observateur impartial, par contre, et allant au fond des choses, il était évident, il était logique que l'exagération de la hausse dans sa continuité depuis plus d'un an, sur le marché des Rentes françaises notamment, devait nous exposer à un revirement plus ou moins intense en cas d'accident ou d'alerte réellement sérieuse.

L'engorgement de notre marché des Rentes ne pouvait pas ne pas avoir son contre-coup sur le reste de la place, puisque, de règle boursière, la Rente française est le populseur du marché français.

Le premier accident a été l'insuccès, comme classement vrai, du nouvel emprunt en 3 0/0 émis chez nous, au mois de janvier dernier.

L'autre accident a été la crise nouvelle déclarée sur nos sociétés de crédit, dont l'une, celle des Dépôts et comptes courants, a subi le même krach qu'il y a deux ans le Comptoir d'Escompte. Nous n'insisterons pas davantage à ce sujet pour cette fois.

Ajoutons l'ajournement peut-être indéfini d'une émission de 600 millions de rente 3 0/0 russe pour laquelle on espérait de gros efforts en vue de relever les cours.

Ce sont là des raisons d'ordre financier.

Mais la raison politique est venue se joindre aux précédentes avec le 1^{er} mai et ses suites. L'alerte socialiste a évidemment pris cette année un caractère aigu, avant-coureur de ce qu'elle peut nous réserver pour les années qui suivront. La triste affaire de Fourmies, la grève de Belgique comprenant déjà plus de 60,000 ouvriers, avec tendance à se généraliser, ne sont pas des épisodes insignifiants.

La haute banque, pourtant, s'est prononcée contre la continuation de la baisse et pour la reprise. La nouvelle a été officieusement communiquée de la constitution d'un syndicat sans rival avec la maison Rothschild à la tête. Nous n'avons pas été voir si ce syndicat existait autre part que dans les bonnes intentions des novellistes. Mais il est incontestable qu'un mot d'ordre parti de haut est venue, changer la physiominie du marché.

La baisse a été enrayée; la reprise ou un commencement de reprise s'est produit.

L'Association financière,

1, Rue Laffitte, 1. Paris,

Pour tous renseignements d'ordre financiers, achats ou vente de valeurs, arbitrages, participations au syndicat, s'adresser à l'Association financière.

THÉÂTRES ET CONCERTS

Lohengrin sera le dernier opéra monté par MM. Ritt et Gailhard. Les études de cette œuvre sont assez avancées, et la première représentation est d'ores et déjà fixée au mercredi 2 septembre. Mais, d'ici là.....

La première représentation de *Grisélidis* vient d'avoir lieu à la Comédie-Française. On avait annoncé pour cette pièce des trucs qui semblaient devoir en faire une féerie. Point du tout. C'est un mystère du moyen âge restitué dans toute sa naïveté primitive. Il s'agit d'un chevalier du bon vieux temps qui se croise, et s'en va guerroyer contre les mécréants.

Mais désireux d'éprouver la vertu de sa femme, il lui envoie, pendant son absence, un certain nombre de tentateurs, qui tâchent de la séduire.

Seulement MM. Armand Silvestre et Eugène Morand, au lieu de faire succéder aux genoux de *Grisélidis* une série de troubadours, la font tenter par le diable, qui s'affuble de divers déguisements. Le diable, c'est Coquelin cadet. Ce diable lui-même est marié avec une gaillarde et chaque fois qu'il essaie de faire trébucher la vertu de *Grisélidis*, c'est lui qui, en justes représailles, est... malheureux dans son ménage.

Au premier acte nous avons donc le départ du seigneur; au second les tentations; au troisième le retour.

La mise en scène est merveilleuse, et comme toujours l'interprétation hors ligne.

Grisélidis aura été une des dernières grandes

premières de la saison et aussi une des plus brillantes.

Les *Pharisiens*, tel est le titre d'une comédie en cinq actes qu'a écrite M. Jean Aicard en vue du même théâtre.

L'Odéon ne peut retarder sa fermeture annuelle, Mlle Réjane ayant traité depuis longtemps avec les principales villes de France pour y aller donner des représentations de *Ma Cousine*.

Amoureuse, on le comprend, ne pouvant être joué sans Mlle Réjane, clôture du théâtre le 31 mai.

La première représentation du *Petit Faust* à la Porte-Saint-Martin, a été retardée. Les médecins consultés par Mlle Granier, se sont opposés à ce qu'elle joue. La congestion produite par l'orage de l'autre soir, a déterminé un rhumatisme musculaire du larynx, dont la conséquence a été une aphonie complète.

A Paris fin de siècle succédera, au Gymnase, *Madame Agnès*, comédie en trois actes, d'un jeune, M. Julien Berr de Turique, dont la Comédie-Française répète *Rez-de-chaussée*, comédie en un acte.

Le 12 mai a eu lieu au Grand-Hôtel au profit d'une œuvre des plus intéressantes, l'œuvre de Pen-Bron, un splendide concert organisé par le sympathique fondateur M. Pallu.

Nous avons entendu à cette soirée, une cantatrice d'un rare talent qui, après avoir conquis une réelle célébrité au théâtre de la Monnaie de Bruxelles semblait vouloir se reposer. Mme L. de Kerekoff toujours disposée à prêter son concours à la bienfaisance a été bien récompensée. Sa voix si chaude lui a valu dans *Samson et Dalila* et dans *Chanson ancienne* un succès et une ovation comme Bruxelles ne lui en avait jamais donné.

OPÉRA, 8 h. ; OPÉRA-COMIQUE, 8 h, 1/4 ; FRANÇAIS, 8 h, 1/4
Voir l'affiche.

ODÉON, 8 h. 1/2. — *Amoureuse*.

GYMNASE, 8 h. 1/4. — *Paris fin de siècle*.

VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. — *Révoltée*.

PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — *Le Petit Faust*.

PALAIS-ROYAL, 8 h. — *Le Parfum*.

VARIÉTÉS, 8 h. 1/4. — *Mal aux cheveux*. — *Paris port de mer*.

RENAISSANCE, 8 h. — *Famille Vénus*.

NOUVEAUTÉS, 8 h, 1/2. — *La Demoiselle du Téléphone*.

AMBIGU, 8 h, 1/4. — *Le Régiment*.

THÉÂTRE-HISTORIQUE, 8 h. 1/4. — *Relâche*.

GAITÉ, 8 h. — *La Fille du Tambour-Major*.

CHATELET, 8 h. — *Le tour du Monde*.

BOUFFES-PARIISIENS, 8 h. — *Ma Victime. M. ss Il's jett*.

FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2 — *Juanita*.

MÉNUS-PLAISIRS, 8 h. — *L'Oncle Vetsun*.

DÉLAZET, 8 h. 1/4. — *Ferdinand le nocur*.

CLUNY, 8 h, 1/4. — *La Bambou de Damoclès*. — *Antonio père et fils*.

LES DÉCADENTS, 9 h. — *Les Ages du coucher*.

ELDORADO, 8 h. — *Les Tziganes*. — *Les farces du printemps*.

FOLIES-BERGÈRES, 8 h. 1/2. — Mlle Debré. — Douffoger.

MONTAGNES RUSSES, de 8 h. 1/2 à minuit.
MOULIN-ROUGE. Bal. Mercredis et Samedis, fête de nuit.
MUSÉE GREVIN. — *Les Coulisses de l'Opéra, les Javanaises, Egraud*.
NOUVEAU CIRQUE, 8 h. 1/2. — *Gribouille, les lions*.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

Par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, où les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :
Le n° 1 — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2, — contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3, — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales, — contre la sciatique.

Le n° 4, — contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.
Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples.
Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Bracelet magnétique

Bijou nikelé très élégant. L'emploie contre tous les maux, tels que maux de tête ou d'estomac, palpitations, battements de cœur, névralgies, migraine, douleurs dans les bras, crampe des écrivains et des pianistes, etc., etc.

Les bracelets se font de trois grandeurs. Indiquer la grosseur du poignet par l'un de ces mots : *gros, moyen, petit*.

Prix du bracelet 10 fr.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 10 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires ; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature, la cause, les symptômes de la maladie. L'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et nikelés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative : c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la *force vitale* disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr.

Prix de la vitalisation, nikelage ou garniture 3 fr.

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale. Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 10 pour 100.

RELEVÉ ANALYTIQUE.

De quelques guérisons obtenues par le Magnétisme

Des cas qui sont précédés d'un ont été obtenus par le magnétisme de l'Amant; les autres, par le magnétisme humain.

Affections du cerveau et de la moelle épinière

Mme G. — Aliénation avec dépression de toutes les facultés mentales; datant de 13 mois. Guérie en 13 jours, octobre 1887.

Mme Fougérat. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la dernière période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuës, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, paraplégie. Guérie en 2 ans 1/2 (février 1888).

Mlle D. — Hémiplégie; suite de convulsions. Le côté gauche est très faible, la main est affectée de tremblement et la jambe se fatigue vite. Guérie en 6 semaines, février 1890.

Affections de l'oreille

M. X... sourd-muet, 22 ans. guéri en 3 mois, octobre 1885.

Affections de la vue

Mme X. — Aveugle depuis huit ans, suite de violentes douleurs dans la tête. Guérie en 3 mois, février 1890.

Affections des reins

M. M. — Souffrait de la gravelle depuis plus de trente ans. Guéri en quatre mois, juillet 1889.

Mme G. — Souffrait de douleurs néphrétiques presque continuës depuis 10 ans. Hallucinations, malaise général. Guérie en quelques semaines, octobre 1889.

Affections de la gorge et du larynx

Mlle M. — Laryngite chronique depuis 4 ans, aphonie presque complète, tête lourde, appétit capricieux, malaise général. Guérie en 15 jours, février 1890.

Affections du Cœur

Mme M... — Paralysie du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances, janvier 1888.

Mme M. — Palpitations presque continuës accompagnées de suffocation; douleurs malaise général depuis deux ans. Calmée en deux mois, entièrement guérie en dix-huit mois, octobre 1888.

Mme A. — Asthysolie, arthralgie, suite, oedème des membres inférieurs, cachexie cardiaque, asthme. Amélioration considérable obtenue en 3 mois, juin 1889.

Mme M. — Névralgie du cœur, depuis plusieurs années. Guérie en quelques semaines par un bracelet magnétique, février 1890.

M. B. — Battements de cœur depuis 6 mois, suite d'émotion. Oppression, malaise général. Guéri en 7 séances, février 1890.

Affections des poumons

M. S. — Bronchite depuis 2 ans 1/2. Quintes de toux, oppression, expectoration, douleur violente dans la région du cœur, appétit capricieux, souvent des vomissements, insomnie, cauchemars. Guérison en 54 séances, février 1890.

Affections de l'estomac et de l'intestin

Mme D... — Maux d'estomac, constipation, maux de tête insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (février 1886).

Mme Valentin. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (février 1886).

Mlle Ern... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuës, aigreurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (mai 1886).

Mlle D. — Gastralgie depuis sept ans. Maux d'estomac continuës, appétit presque nul, lourdeur de tête, état fébrile, malaise général. Guérie en 15 séances (juillet 1889).

Mlle G. — Vomissements nerveux rebelles à tous les moyens médicaux. Calmée immédiatement, juillet 1888.

Mme L. — Maux d'estomac continuës, digestions lentes depuis très longtemps. Guérie en quelques jours, octobre 1888.

Mlle G. Vomissements nerveux, qui cessèrent dès la première application, juillet 1888.

M. T. — Souffrait depuis 20 ans. Constipation opiniâtre, douleurs brûlantes dans le ventre et l'estomac. Appétit presque nul, vomissements, maux de tête, agacements, insomnie. — Guéri en 3 mois, octobre 1889.

M. N... — Constipation des plus opiniâtres, depuis 20 ans. Evacuations impossibles sans lavements purgatifs, appétit nul, ballonnement du ventre, coliques, vomissements, fièvre, malaise général, insomnie. Guéri en deux mois et demi (octobre 1889).

M. C. — Diarrhée chronique depuis 34 ans. Appétit capricieux, digestion lente, faiblesse extrême, surtout dans les jambes, douleurs dans les reins. Guérie en 33 séances.

M. V. — Constipation opiniâtre depuis 40 ans; troubles gastriques, maux de tête, insomnie, malaise général, guéri en 3 mois, octobre 1890.

Affections de la matrice et des ovaires

Mme C... — Atteinte depuis un an d'une perte presque continuëlle. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreilles, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 50 séances (octobre 1884).

Mme de X. — Règles supprimées depuis 18 mois, constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guérie en un mois (juin 1884).

Mme D. — Métrite depuis 3 ans. Ballonnement du ventre, douleur dans la région de la vessie, marche pénible, malaise, insomnie. Guérie en 34 séances.

Mme M. — Ovaire dévius 7 ans. Douleurs violentes, gonflement du ventre; constipation, troubles digestifs; Guérie en 7 séances, février 1890.

Affections du sang

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de léthargie, règles supprimées depuis 2 ans, très grande anémie. Guérie en 3 mois (avril 1879).

Mlle Leroy. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgie, dépérissement progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 2 mois, juin 1884.

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général, inquiétude continuëlle, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie, suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crises de nerfs, ennuï continuëlle, malaise général, insomnie depuis 8 ans. Guérie en 16 jours (juillet 1885).

M. G. — Très impressionnable, depuis plusieurs années; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en cinq jours (octobre 1885).

M. S. — Affaiblissement physique et intellectuel, depuis 8 ans, perte de la mémoire, grande impressionnabilité, digestions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypochondrie. Guéri en 45 jours, janvier 1886.

Mlle S. — Malaise général, état nerveux. Guérie en huit jours, juin 1889.

Mme M. — Douleurs, crampes dans les jambes, maux de tête, digestions pénibles, malaise, agacement, ennui, Guérie en 15 jours, par un bracelet magnétique, février 1890.

Enfant de deux ans. — Embêtement continuëlle de toutes les parties du corps, état fébrile, suites de frayeur, depuis trois semaines. Entièrement calmée en huit jours, octobre 1888.

Mlle E... — Danse de Saut Guy depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (février 1886).

M. F... — Crises hystériques, se manifestant surtout par de la colère, de la méchanceté, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (janvier 1886).

Mme M... — Crises de contracture, perte de connaissance, rognie du suicide, datant de plusieurs années. Guérie en 4 mois (avril 1888).

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une séance (septembre 1880).

Migraine — Névralgie

Mme Sior. — Endure depuis 6 ans les douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit, sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (juin 1887).

M. X. — Douleurs de la face sévissant par crises presque continuës, d'une violence inouïe, depuis neuf ans. Guéri en quelques mois, juillet 1889.

M. L. — Névralgie dentaire qui s'irradiait parfois dans toute la face, depuis cinq à six ans. Guéri en un mois, juillet 1889.

Mme C. — Névralgie faciale datant de 3 ans qui rendait la mastication impossible. Guérie en quelques semaines, février 1890.

Mme X. — Crises violentes tous les 12 à 15 jours, depuis 8 ans; nausées, vomissements, perte de la mémoire, habitude. Guérie en 3 mois 1/2, octobre 1890.

Tumeurs

Mlle M... — Tumeur dans la partie moyenne de l'hypocondre gauche. Déformation du ventre, douleur, chaleur cuisant, serrement autour de la taille, oppression, difficulté de se baisser et de marcher, constipation, hémorragies nasales datant de huit ans. Guérie en deux mois et demi (juin 1884).

Mme T... — Tumeur occupant la région inguinale droite. Douleur vive dans tout le côté droit, marche pénible, battements de cœur, malaise général, depuis trois ans. Guérie en 4 mois (novembre 1886).

Douleurs — Rhumatismes

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (janvier 1886).

M. M. — Douleur violente à l'épaule depuis sept ans. Guéri en deux mois 1/2, octobre 1888.

M. R. — Rhumatisme articulaire, douleurs atroces depuis deux mois. Calmé en trois jours, guéri en six semaines, octobre 1888.

Le compte rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades, est inséré dans les numéros indiqués du *Journal du Magnétisme*.

Chaque numéro est envoyé contre 50 centimes à ceux qui en font la demande à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri Paris.

DEMANDES & OFFRES

On offre: La Médecine nouvelle, par Louis Lucas, 2 vol. 15 fr. — S'adresser au bureau du Journal.

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des amants vitalisés du professeur H. Durville.

S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue St-Merri, Paris

premières de la saison et aussi une des plus brillantes.

Les *Pharisiens*, tel est le titre d'une comédie en cinq actes qu'a écrite M. Jean Aicard en vue du même théâtre.

L'Odéon ne peut retarder sa fermeture annuelle, Mlle Réjane ayant traité depuis longtemps avec les principales villes de France pour y aller donner des représentations de *Ma Cousine*.

Amoureuse, on le comprend, ne pouvant être joué sans Mlle Réjane, clôture du théâtre le 31 mai.

La première représentation du *Petit Faust* à la Porte-Saint-Martin, a été retardée. Les médecins consultés par Mlle Granier, se sont opposés à ce qu'elle joue. La conception produite par l'orage de l'autre soir, a déterminé un rhumatisme musculaire du larynx, dont la conséquence a été une aphonie complète.

A Paris fin de siècle succédera, au Gymnase, *Madame Agnès*, comédie en trois acte, d'un jeune, M. Julien Berr de Turique, dont la Comédie-Française répète *Rez-de-chaussée*, comédie en un acte.

Le 12 mai a eu lieu au Grand-Hôtel au profit d'une œuvre des plus intéressantes, l'œuvre de Pen-Bron, un splendide concert organisé par le sympathique fondateur M. Pallu.

Nous avons entendu à cette soirée, une cantatrice d'un rare talent qui, après avoir conquis une réelle célébrité au théâtre de la Monnaie de Bruxelles semblait vouloir se reposer. Mme L. de Kerckoff toujours disposée à prêter son concours à la bienfaisance a été bien récompensée. Sa voix si chaude lui a valu dans *Samson et Dalila* et dans *Chanson ancienne* un succès et une ovation comme Bruxelles ne lui en avait jamais donné.

OPÉRA, 8 h. : OPÉRA-COMIQUE, 8 h. 1/4; FRANÇAIS, 8 h. 1/4
Voir l'affiche.

ODÉON, 8 h. 1/2. — *Amoureuse*.

GYMNASE, 8 h. 1/4. — *Paris fin de siècle*.

VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. — *Révoltée*.

PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — *Le Petit Faust*.

PALAIS-ROYAL, 8 h. — *Le Parfum*.

VARIÉTÉS, 8 h. 1/4. — *Mal aux cheveux*. — *Paris port de mer*.

RENAISSANCE, 8 h. — *Famille Vénus*.

NOUVEAUTÉS, 8 h. 1/2. — *La Demoiselle du Téléphone*.

AMBIGU, 8 h. 1/4. — *Le Régiment*.

THÉÂTRE-HISTORIQUE, 8 h. 1/4. — *Relâche*.

GAITÉ, 8 h. — *La Fille du Tambour-Major*.

CHATELET, 8 h. — *Le tour du Monde*.

BOUFFES-PARISIENS, 8 h. — *Ma Victime. M. et U. jett*.

FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2. — *Juanita*.

MENUS-PLAISIRS, 8 h. — *L'Oncle Célestin*.

DEJAZET, 8 h. 1/4. — *Ferdinand le noceur*.

CLUNY, 8 h. 1/4. — *La Bambou de Damoclès*. — *Antonio père et fils*.

LES DÉCADENTS, 9 h. — *Les Ages du coucher*.

ELDORADO, 8 h. — *Les Tziganes*. — *Les farces du printemps*.

FOLIES-BERGÈRES, 8 h. 1/2. — Mlle Debricé. — Douffoger.

MONTAGNES RUSSES, de 8 h. 1/2 à minuit.

MOULIN-ROUGE, Bal. Mercredis et Samedis, fête de nuit.

MUSÉE GREVIN. — *Les Coutisses de l'Opéra*, *les Javanaises*, *Egraud*.

NOUVEAU CIRQUE, 8 h. 1/2. — *Griboille*, *les lions*.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

Par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, ou les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2, — contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3, — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 4, — contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples.

Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Bracelet magnétique

Bijou nikelé très élégant. S'emploie contre tous les maux, tels que maux de tête ou d'estomac, palpitations, battements de cœur, névralgies, migraine, douleurs dans les bras, crampe des écrivains et des pianistes, etc., etc.

Les bracelets se font de trois grandeurs. Indiquer la grosseur du poignet par l'un de ces mots : *gros, moyen, petit*.

Prix du bracelet 10 fr.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 10 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires ; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et nikelés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative : c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la *force vitale* disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr.

Prix de la vitalisation, nikelage ou garniture 3 fr.

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale. Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés ou les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 10 pour 100.

RELEVÉ ANALYTIQUE.

De quelques guérisons obtenues par le Magnétisme

Ces cas qui sont précédés d'un * ont été obtenus par le magnétisme de l'animal; les autres, par le magnétisme humain.

Affections du cerveau et de la moelle épinière

Mme G. — Aliénation avec dépression de toutes les facultés mentales, datant de 13 mois. Guérie en 13 jours, octobre 1887.

Mme Fougéat. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la dernière période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuës, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, paraplegie. Guérie en 2 ans 1/2 (février 1888).

Mlle D. — Hémiplégie; suite de convulsions. Le côté gauche est très faible, la main est affectée de tremblement et la jambe se fatigue vite. Guérie en 6 semaines, février 1890.

Affections de l'ouïe

M. X... sourd-muet, 22 ans, guéri en 3 mois, octobre 1885.

Affections de la vue

Mme X. — Aveugle depuis huit ans, suite de violentes douleurs dans la tête. Guérie en 3 mois, février 1890.

Affections des reins

M. M. — Souffrait de la gravelle depuis plus de trente ans. Guéri en quatre mois, juillet 1889.

Mme G. — Souffrait de douleurs néphrétiques presque continuës depuis 10 ans. Hallucinations, malaise général. Guérie en quelques semaines, octobre 1889.

Affections de la gorge et du larynx

Mlle M. — Laryngite chronique depuis 4 ans, aphonie presque complète, tête lourde, appétit capricieux, malaise général. Guérie en 15 jours, février 1890.

Affections du Cœur

Mme M... — Paralysie du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffrit depuis 14 ans. Guérie en 24 séances, janvier 1888.

Mme M. — Palpitations presque continuës accompagnées de suffocations; douleurs malaise général depuis deux ans. Calmée en deux mois, entièrement guérie en dix-huit mois, octobre 1888.

Mme A. — Anystolie, arythmie, ascite, œdème des membres inférieurs, cachexie cardiaque, asthme. Anesthésique considérable obtenue en 3 mois, juin 1889.

Mme M. — Névralgie du cœur, depuis plusieurs années. Guérie en quelques semaines par un bracelet magnétique, février 1890.

M. B. — Battements de cœur depuis 6 mois, suite d'émotion. Oppression, malaise général. Guéri en 7 séances, février 1890.

Affections des poumons

M. S. — Bronchite depuis 2 ans 1/2. Quintes de toux, oppression, expectoration, douleur violente dans la région du cœur, appétit capricieux, souvent des vomissements, insomnie, cauchemars. Guérison en 54 séances, février 1890.

Affections de l'estomac et de l'intestin

Mme D... — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (février 1886).

Mme Valentin. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (février 1886).

Mlle Ern... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuës, agueurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (mai 1886).

Mlle D. — Gastralgie depuis sept ans. Maux d'estomac continuës, appétit presque nul, lourdeur de tête, état fébrile, malaise général. Guérie en 15 séances (juillet 1889).

Mlle G. — Vomissements nerveux rebelles à tous les moyens médicaux. Calmée immédiatement, juillet 1888.

Mme L. — Maux d'estomac continuës, digestions lentes depuis très longtemps. Guérie en quelques jours, octobre 1888.

Mlle G. Vomissements nerveux, qui cessèrent dès la première application, juillet 1888.

M. T. — Souffrait depuis 20 ans. Constipation opiniâtre, douleurs brûlantes dans le ventre et l'estomac. Appétit presque nul, vomissements, maux de tête, agacements, insomnie. — Guéri en 3 mois, octobre 1889.

M. N... — Constipation des plus opiniâtres, depuis 20 ans. Evacuations impossibles sans lavements purgatifs, appétit nul, ballonnement du ventre, coliques, vomissements, fièvre, malaise général, insomnie. Guéri en deux mois et demi (octobre 1889).

M. C. — Diarrhée chronique depuis 34 ans. Appétit capricieux, digestion lente, faiblesse extrême, surtout dans les jambes, douleurs dans les reins. Guérie en 33 séances.

M. V. — Constipation opiniâtre depuis 40 ans; troubles gastriques, maux de tête, insomnie, malaise général, guéri en 3 mois, octobre 1890.

Affections de la matrice et des ovaires

Mme C... — Atteinte depuis un an d'une perte presque continuë. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreilles, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 30 séances (octobre 1884).

Mme de X. — Règles supprimées depuis 18 mois, constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guérie en un mois (juin 1884).

Mme D. — Métrite depuis 3 ans. Ballonnement du ventre, douleur dans la région de la vessie, marche pénible, malaise, insomnie. Guérie en 34 séances.

Mme M. — Ovaire déduis 7 ans. Douleurs violentes, gonflement du ventre; constipation, troubles digestifs; Guérie en 7 séances, février 1890.

Affections du sang

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de léthargie, règles supprimées depuis 2 ans, très grande anémie. Guérie en 3 mois (avril 1879).

Mlle Leroy. — Palpitations, crampes d'estomac; névralgie, développement progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 2 mois, juin 1884.

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général, inquiétude continuë, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie, suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crises de nerfs, ennui continuë, malaise général, insomnie depuis 8 ans. Guérie en 16 jours (juillet 1885).

M. G. — Très impressionnable, depuis plusieurs années; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en cinq jours (octobre 1885).

M. S. — Affaiblissement physique et intellectuel, depuis 8 ans, perte de la mémoire, grande impressionnabilité, digestions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypocondrie. Guéri en 45 jours (janvier 1886).

Mlle S. — Malaise général, état nerveux. Guérie en huit jours, juin 1889.

Mme M. — Douleurs, crampes dans les jambes, maux de tête, digestions pénibles, malaise, agacement, ennui. Guérie en 15 jours, par un bracelet magnétique, février 1890.

Enfant de deux ans. — Tremblement continuë de toutes les parties du corps, état fébrile, suites de frayeur, depuis trois semaines. Entièrement calmée en huit jours, octobre 1888.

Mlle E... — Danse de Saint Guy depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (février 1886).

M. F... — Crises hystériques, se manifestant surtout par de la colère, de la méchanceté, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (janvier 1886).

Mme M... — Crises de contracture, perte de connaissance, manie du suicide, datant de plusieurs années. Guérie en 4 mois (avril 1888).

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une séance (septembre 1880).

Migraine — Névralgie

Mme Sior. — Endure depuis 6 ans les douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit, sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (juin 1887).

M. X. — Douleurs de la face s'éveillant par crises presque continuës, d'une violence inouïe, depuis neuf ans. Guérie en quelques mois, juillet 1889.

M. L. — Névralgie dentaire qui s'irradiait parfois dans toute la face, depuis cinq à six ans. Guéri en un mois, juillet 1889.

Mme C. — Névralgie faciale datant de 3 ans qui rendait la mastication impossible. Guérie en quelques semaines, février 1890.

Mme X. — Crises violentes tous les 12 à 15 jours, depuis 8 ans; maux, vomissements, perte de la mémoire, habitude. Guérie en 3 mois 1/2, octobre 1890.

Tumeurs

Mlle M... — Tumeur dans la partie moyenne de l'hypocondre gauche. Déformation du ventre, douleur, chaleur cuisante, serrement autour de la taille, oppression, difficulté de se baisser et de marcher, constipation, hémorragies nasales datant de huit ans. Guérie en deux mois et demi (juin 1884).

Mme T... — Tumeur occupant la région inguinale droite. Douleur vive dans tout le côté droit, marche pénible, battements de cœur, malaise général, depuis trois ans. Guérie en 4 mois (novembre 1886).

Douleurs — Rhumatismes

Mme M. — Souffrit depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (janvier 1886).

M. M. — Douleur violente à l'épaule depuis sept ans. Guéri en deux mois 1/2, octobre 1888.

M. R. — Rhumatisme articulaire, douleurs atroces depuis deux mois. Calmé en trois jours, guéri en six semaines, octobre 1888.

Le compte rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades, est inséré dans les numéros indiqués du *Journal de Magnétisme*.

Chaque numéro est envoyé contre 50 centimes à ceux qui en font la demande à l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri Paris.

DEMANDES & OFFRES

On offre: *La Médecine nouvelle*, par Louis Lucas, 2 vol. 15 fr. — S'adresser au bureau du Journal.

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des amants vitalisés du professeur H. Durville.

S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue St-Merri. Paris

BAINS

Thermes d'Apollon, 163, rue Montmartre. — Grande piscine à eau courante, douches, sa'le de sudation à 60°, étuve d'air humide aromatisé. Café-restaurant; concert d'amateurs le samedi à 9 heures du soir. Mercredi, réservé aux dames.

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard de Temple. — Bains médicaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, selu en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

COURS & LEÇONS

Cours et leçons de Magnétisme, par le professeur H. Durville, à l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut dire le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. L'n parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

→ directeur reçoit tous les jours de 1 à 4 heures. ☾

On reçoit des pensionnaires

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 12 fr. ; 50 exempl., 7 fr.
95 ex., 4 fr. ; 12 ex., 2 fr. ; 1 ex., 90 centimes.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage, 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.

— Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Du magnétisme dans les maladies aiguës.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 fig.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUART. — La Médecine jugée par Broussais, Bordeu, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

LÉVY-BING. — Étymologie et signification des mots Magnétisme, Somnambulisme, Hypnotisme.

L'APUS. — L'Occultisme.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'une démonstration scientifique de la vie future.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage Magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

PARFUMERIE

Découverte merveilleuse. — Les produits de la Parfumerie Marie, 10, rue Rochecouart, sont les seuls qui préviennent efficacement les rides, arrêtent la chute des cheveux et les font repousser où ils sont tombés. On traite à forfait. Lait de Marie, pour les rides, 7 fr. le flacon; Crème de Marie, 4 fr. le pot; Eau Marie, contre la chute des cheveux, 6 fr. le flacon.

PHOTOGRAPHIE

Landrin-Robault, Photographe de la Société magnétique de France, 60, rue Truffaut, Paris. — Photographies en tous genres, reproductions, agrandissements au charbon, au platiné, etc.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour Maladie, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour Recherches, Renseignements, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

VINS & LIQUEURS

Grands vins de Champagne. — (Union des propriétaires fondée en 1858). 12 grands diplômes d'honneur, 32 premières médailles. E. MERCIER et C^e, à Epernay.

Guignolet. — Gaucher et Gaulton, Liqueur spéciale d'Angers. Exiger cette marque qui est la plus ancienne. — Goutez au Cherry-Brandy, Prenez le Vermonth Guignolet.

Branrens. — Maisons à Bordeaux et à Arcachon. Représentant à Bruxelles. Renommée universelle des Armagnacs et de la Fine Champagne.

DIVERS

Copies en caractères typographiques à la machine à écrire, en un ou plusieurs exemplaires. (Manuscrits, Romans, Pièces de théâtre, Circulaires, Notes, Rapports, etc.) Travail et leçons de Sténographie. G. BUISSON, 17, rue d'Arcole, Paris.

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du tonia ou ver solitaire doivent écrire à M. DEMAREST, 13, rue Véron, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infailible. 10 ans de succès.

Toutes les maladies nerveuses et la plupart des maladies organiques, troubles ou malaises quels qu'ils soient, sont faciles à guérir par l'application des aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès ou les crises deviennent moins fréquents et moins violents et la guérison se fait, sans médicaments et sans modifier son régime et ses habitudes.

Nous engageons nos lecteurs à demander le curieux Traité sur l'Application de l'aimant au traitement des maladies qui est envoyé gratis par l'Institut Magnétique, 23, rue St-Merri, à Paris.

Les annonces sont reçues au prix de deux francs la ligne mesurée au lignomètre de 6 points, par M. F. de LAUNAY, administrateur, visible les mardis, jeudis et samedis, de midi à 2 heures, au bureau du journal, 23, rue Saint-Merri.

La place réservée aux annonces étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.

Paris. — Typ. A.-M. BEAUDELLOT, 16, rue de Verneuil.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois:

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVET. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUATTA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. le Docteur PAVLIDÈS. — 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — M^{me} BLAVATSKY, *Secrétaire de la Société Théosophique de Madras*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — LE Comte de MARICOURT, *à Sentis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, *à Berlin*. — LE Docteur PERRONNET, *à Lyon*. — PIETRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CHAILLÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSÉS, *1^{er} resident de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 40 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE. — Avec des anciens numéros du journal; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un * — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 10 fr.

2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

La prime est remise sans frais dans nos bureaux; elle est expédiée partout moyennant 1 fr. 50 port et emballage

Tirage bi-mensuel : 15.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège	MM. Conard.	21 ^e siège	MM. Froment.
2 ^e	— Berthet.	22 ^e	— Grinevald.
3 ^e	— Bouvery.	23 ^e	— Guyonnet du Pérat.
4 ^e	— Burg.	24 ^e	— Jacquillat.
5 ^e	— F.-J. Cazalis.	25 ^e	— Bohmann.
6 ^e	— Chauvières.	26 ^e	— Lessart. ancien magistrat.
7 ^e	— Christin.	27 ^e	— Létrange.
8 ^e	— Collas.	28 ^e	— J. Lévy.
9 ^e	— Daniaud.	29 ^e	— Amédée-H. Simonin.
10 ^e	— Suzaine.	30 ^e	— Martin.
11 ^e	— Le vicomte de Constantin.	31 ^e	— Maubon.
12 ^e	— Courlet.	32 ^e	— Reveilhac.
13 ^e	— Milo de Méyer.	33 ^e	— Nogues, ingénieur civil des mines.
14 ^e	— Desvignes.	34 ^e	— De Casti.
15 ^e	— Michélet, homme de lettres.	35 ^e	— Pennel.
16 ^e	— Dubucquoy.	36 ^e	— Cancl.
17 ^e	— L. Duchemin, homme de lettres.	37 ^e	— Sempé.
18 ^e	— H. Durville.	38 ^e	— G. Demarest.
19 ^e	— Forestier, avocat.	39 ^e	— Le commandant Tarnier.
20 ^e	— François.	40 ^e	— Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac, à Montauban.	MM. Lalanne, à Lespéron (Landes).
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).	Lesueur, ancien notaire à Caen.
G. Bertelot, à Orléans.	J. Martin, à Troyes.
le docteur Berjoan, Vinga, Pyrénées-Orientales.	Martrès, négociant à Mautauban.
— Bonnejoy, à Chars-en-Vexin.	Métais, huissier à Loudun.
Chomier, à Saint-Etienne.	le docteur Mora, à Brunehamel (Aisne).
le docteur Cornilleau, au Mans.	J. Morgon, à Thobsey (Ain).
— David, à Sicean (Aude).	Nicolopulo, à Marseille.
Daniaud, (Charente-Inférieure).	H. Pelletier, à Madon. près Blois.
Ducos, à Sion (Gers).	Quénard, à Clesle (Marne).
le docteur Dupouy, à Larroque. près Condom.	Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.	MM. Revel, à Lyon.
H. de Fouré, à Rennes.	le docteur Ripeault, à Dijon.
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).	E. Rouquette, Blanzac (Gard).
J.-F. Guillet, à Lyon.	Sallé, à la Flèche (Sarthe).
Hantz, à Beziers.	A. Suire, publiciste à Parthenay.
H. Homère, à Nancy.	Tellier-Mudan, à Boulogne-sur-Mer.
J. Jung, à Bordeaux.	A. Vasseur, electricien à Calais.
Lageais, instituteur à Limoges.	Ad. Villebien à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.	MM. Kopéra, à Schwientochlowitz.
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.	de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.
A. Barrie y Anglada, à Madrid.	le docteur Letoquant, à New-York.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.	Milo de Méyer, à Londres.
le docteur Bourada, à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
Bourkser, à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique.
Ch. Carron, à Hérisau, Suisse.	MM. A.-J. Rico, à la Haye.
Jésus Ceballos, à Mexico.	M.-N. Rovira, à Barcelone.
le docteur Correo Barata, à Lisbonne.	Soulhassaye, à la Trinité, Martinique.
— Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.	Thomas, Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'institut médical électro-magnétique de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
- L'Union spirite de Reims, représentée par M. **Mouclin**, secrétaire-trésorier.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1891

MM. le comte de Constantin . . .	Président d'honneur.
le docteur Baraduc . . .	Vice-président d'honneur
— Flasschen . . .	—
A.-H. Simonin . . .	Président.
le docteur Mora . . .	Vice-Président.
— Pavlidès . . .	—
H. Durville . . .	Secrétaire général.
Burg . . .	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat . . .	—
Demarest . . .	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Pavlidès**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Cancl, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville**, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui desiront y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

Du Magnétisme dans les Maladies aiguës

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (3^e volume), par H. DURVILLE, 3^e édition (1)

Les médecins magnétistes, et même les magnétiseurs de profession, qui considèrent le magnétisme comme le plus puissant des agents que l'on puisse opposer aux maladies nerveuses et aux maladies organiques passées à l'état chronique, pensent qu'il est de peu d'utilité dans les maladies aiguës.

C'est une erreur profonde qui tient surtout au petit nombre d'observations que l'on possède à ce sujet. On ne vient généralement chercher le magnétiseur qu'après avoir épuisé toutes les ressources de tous les systèmes médicaux, depuis l'allopathie la plus officielle jusqu'à l'homéopathie, en passant par la métallothérapie, la dynamodermie, le massage, l'hydrothérapie, l'électricité, etc., etc. Dans les maladies aiguës, il n'en est pas ainsi; les progrès du mal sont rapides, et en quelques jours, quelques semaines tout au plus, le malade guérit ou meurt entre les mains du premier ou du second médecin, sans que l'on ait songé au magnétisme.

Dans les maladies chroniques, l'action curative du magnétisme se décèle lentement; il faut que la maladie repasse par toutes les phases par où elle a passé pour se développer, et le traitement dure souvent plusieurs mois. Dans les maladies aiguës, c'est tout le contraire; l'effet est généralement immédiat et la guérison est quelquefois assurée au bout de quelques heures. On fait souvent disparaître en un instant l'agitation, les crampes, les spasmes, le délire; l'état comateux et tous les symptômes inquiétants. La fièvre diminue d'intensité, le pouls se régularise, le sommeil devient réparateur et le malade s'assimilant des forces nouvelles, éprouve bientôt un calme, un bien-être inaccoutumés.

C'est surtout dans les cas les plus graves que l'on agit avec le plus de promptitude et d'efficacité. Tout en diminuant le nombre et l'intensité des crises symptomatiques, on accélère la marche de la maladie, on soutient, on augmente les forces médicatrices de la nature et l'on provoque des réactions, des crises sympathiques ou secondaires généralement salutaires et qui entraînent souvent, en l'espace de quelques jours, la guérison de la maladie qui donnait les plus graves inquiétudes.

On peut même, dans certains cas, opérer de véritables résurrections. Dans son *Essai sur l'enseignement philosophique du magnétisme* page 180, le baron du Potet cite un cas bien extraordinaire, et d'autres magnétiseurs moins célèbres en ont obtenu d'analogues.

Depuis que la science officielle étudie quelques-uns des effets du magnétisme sous le nom d'hypnotisme on se figure communément qu'il est nécessaire d'endormir le malade afin d'agir sur lui par suggestion; et le mot *magnétisme* est devenu, pour un grand nombre, le synonyme de *somnambulisme*. Si l'on n'endort pas le malade, on ne le magnétise pas; et par conséquent, on est sans action sur lui. On confond ainsi la cause avec l'effet et l'on commet une grave erreur que j'ai toujours essayé de combattre. Le magnétisme agit sur tout le monde, sans distinction de tempérament, d'âge et de sexe, et le somnambulisme — qui n'est qu'un de ses phénomènes, se produit rarement. Il n'est d'ailleurs nullement nécessaire pour obtenir la guérison.

Beaucoup de personnes s'imaginent également que la foi et la confiance du malade sont nécessaires. Il n'en est rien. Le magnétisme est un agent physique, qui présente beaucoup d'analogie avec la lumière, la chaleur, l'électricité. Comme ces agents, il est soumis à des lois que l'on peut réduire à des formules précises et son action se fait sentir envers et contre tout.

La confiance que certains malades impressionnables ont dans la personne du médecin et dans les moyens qu'il emploie aide quelquefois à l'efficacité du remède. On le sait. C'est de l'auto-suggestion qui a sa petite importance quand elle se produit; mais on l'observe peu souvent. Ce n'est qu'une exception et non une règle. Il en est de même en magnétisme. Un abandon complet de la part du malade, le désir de guérir, une certaine confiance en l'efficacité du procédé sont aussi, comme en médecine, les meilleures conditions pour retirer les plus grands avantages du magnétisme. Mais il suffit toujours que le malade se soumette à l'action, sans avoir la volonté d'y résister, sans parti pris, je dirai même avec la plus complète indifférence, sans rien espérer ni rien craindre, et il obtiendra toujours des effets satisfaisants.

Voilà pour le malade.

Voyons maintenant quelles sont les règles à observer par la personne qui magnétise, c'est-à-dire par le magnétiseur.

(1) Pour le sommaire de l'ouvrage et les avantages offerts aux lecteurs du journal, voir aux annonces.

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège	MM. Conard.	21 ^e siège	MM. Froment.
2 ^e	— Berthet.	22 ^e	— Grinevald.
3 ^e	— Bouvery.	23 ^e	— Guyonnet du Pérat.
4 ^e	— Burg.	24 ^e	— Jacquillat.
5 ^e	— F.-J. Cazalis.	25 ^e	— Borhmann.
6 ^e	— Chauvières.	26 ^e	— Lessart, ancien magistrat.
7 ^e	— Christin.	27 ^e	— Lérange.
8 ^e	— Collas.	28 ^e	— J. Lévy.
9 ^e	— Daniaud.	29 ^e	— Amédée-R. Simonin.
10 ^e	— Suzaine.	30 ^e	— Martin.
11 ^e	— Le vicomte de Constantin.	31 ^e	— Maubon.
12 ^e	— Courlet.	32 ^e	— Reveilbac.
13 ^e	— Milo de Méyer.	33 ^e	— Nogues, ingénieur civil des mines.
14 ^e	— Desvignes.	34 ^e	— De Casti.
15 ^e	— Michélet, homme de lettres.	35 ^e	— Pennel.
16 ^e	— Dubucquoy.	36 ^e	— Canet.
17 ^e	— L. Duchemin, homme de lettres.	37 ^e	— Sempé.
18 ^e	— H. Durville.	38 ^e	— G. Demarest.
19 ^e	— Forestier, avocat.	39 ^e	— Le commandant Tarnier.
20 ^e	— François.	40 ^e	— Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac , à Montauban.	MM. Lalanne , à Lespéron (Landes).
D. Bats , à Saint-Jaguin (Landes).	Lesueur , ancien notaire à Caen.
G. Bertelot , à Orléans.	J. Martin , à Troyes.
le docteur Berjoan , Vinça, Pyrénées-Orientales.	Martres , négociant à Mautauban.
— Bonnejoy , à Chars-en-Vexin.	Métais , huissier à Loudun.
Chomier , à saint-Etienne.	le docteur Mora , à Bruchamel (Aisne).
le docteur Cornilleau , au Mans.	J. Morgon , à Thotsey (Ain).
— David , à Sicean (Aude).	Nicolopulo , à Marseille.
Daniaud , (Charente-Inférieure).	H. Pelletier , à Madou, près Blois.
Ducos , à Sion (Gers).	Quénard , à Clesle (Marne).
le docteur Dupouy , à Larroque, près Condom.	Mme Ollivier , à Bourg (Gironde).
Gavot , conseiller municipal, à Orléans.	MM. Revel , à Lyon.
H. de Fouré , à Rennes.	le docteur Ripeault , à Dijon.
Goubareff , à Villefranche (Alpes-Maritimes).	E. Rouquette , Blanzac (Gard).
J.-F. Guillet , à Lyon.	Sallé , à la Flèche (Sarthe).
Hantz , à Béziers.	A. Suire , publiciste à Parthenay.
H. Homère , à Nancy.	Tellier-Mudan , à Boulogne-sur-Mer.
J. Jung , à Bordeaux.	A. Vasseur , electricien à Calais.
Lageais , instituteur à Limoges.	Ad. Villebien à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi , à Gènes, Italie.	MM. Kopéra , à Schwientochlowitz.
L.-A. Baillon , à Saint-Denis de la Réunion.	de Lagrange , Vera-Cruz, Mexique.
A. Barrié y Anglada , à Madrid.	le docteur Letoquart , à New-York.
Bertoncini , à Panama, Rép. de Colombie.	Milo de Meyer , à Londres.
le docteur Bourada , à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda , à Mexico.
Bourkser , à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior , à Herstal, Belgique.
Ch. Carron , à Hérisau, Suisse.	MM. A.-J. Rico , à la Haye.
Jésus Ceballos , à Mexico.	M.-N. Rovira , à Barcelone.
le docteur Correo Barata , à Lisbonne.	Soulhassaye , à la Trinité, Martinique.
— Girgois , à la Plata, Rép. Argentine.	Thomas , Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'Institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
- L'Union spirite » de Reims, représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1891

MM. le comte de Constantin . . .	Président d'honneur.
le docteur Baraduc . . .	Vice-président d'honneur
— Flasschaen . . .	—
A.-H. Simonin . . .	Président.
le docteur Mora . . .	Vice-Président.
— Pavlidès . . .	—
H. Durville . . .	Secrétaire général.
Burg . . .	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat . . .	—
Demarest . . .	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de malades sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Pavlidès**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Canet, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville**, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 5 fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

Du Magnétisme dans les Maladies aiguës

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (3^e volume), par H. DURVILLE, 3^e édition (1)

Les médecins magnétistes, et même les magnétiseurs de profession, qui considèrent le magnétisme comme le plus puissant des agents que l'on puisse opposer aux maladies nerveuses et aux maladies organiques passées à l'état chronique, pensent qu'il est de peu d'utilité dans les maladies aiguës.

C'est une erreur profonde qui tient surtout au petit nombre d'observations que l'on possède à ce sujet. On ne vient généralement chercher le magnétiseur qu'après avoir épuisé toutes les ressources de tous les systèmes médicaux, depuis l'allopathie la plus officielle jusqu'à l'homéopathie, en passant par la métallothérapie, la dynamodermie, le massage, l'hydrothérapie, l'électricité, etc., etc. Dans les maladies aiguës, il n'en est pas ainsi; les progrès du mal sont rapides, et en quelques jours, quelques semaines tout au plus, le malade guérit ou meurt entre les mains du premier ou du second médecin, sans que l'on ait songé au magnétisme.

Dans les maladies chroniques, l'action curative du magnétisme se décèle lentement; il faut que la maladie repasse par toutes les phases par où elle a passé pour se développer, et le traitement dure souvent plusieurs mois. Dans les maladies aiguës, c'est tout le contraire; l'effet est généralement immédiat et la guérison est quelquefois assurée au bout de quelques heures. On fait souvent disparaître en un instant l'agitation, les crampes, les spasmes, le délire; l'état comateux et tous les symptômes inquiétants. La fièvre diminue d'intensité, le pouls se régularise, le sommeil devient réparateur et le malade s'assimilant des forces nouvelles, éprouve bientôt un calme, un bien-être inaccoutumés.

C'est surtout dans les cas les plus graves que l'on agit avec le plus de promptitude et d'efficacité. Tout en diminuant le nombre et l'intensité des crises symptomatiques, on accélère la marche de la maladie, on soutient, on augmente les forces médicatrices de la nature et l'on provoque des réactions, des crises sympathiques ou secondaires généralement salutaires et qui entraînent souvent, en l'espace de quelques jours, la guérison de la maladie qui donnait les plus graves inquiétudes.

On peut même, dans certains cas, opérer de véritables résurrections. Dans son *Essai sur l'enseignement philosophique du magnétisme* page 180, le baron du Potet cite un cas bien extraordinaire, et d'autres magnétiseurs moins célèbres en ont obtenu d'analogues.

Depuis que la science officielle étudie quelques-uns des effets du magnétisme sous le nom d'hypnotisme on se figure communément qu'il est nécessaire d'endormir le malade afin d'agir sur lui par suggestion; et le mot *magnétisme* est devenu, pour un grand nombre, le synonyme de *somnambulisme*. Si l'on n'endort pas le malade, on ne le magnétise pas; et par conséquent, on est sans action sur lui. On confond ainsi la cause avec l'effet et l'on commet une grave erreur que j'ai toujours essayé de combattre. Le magnétisme agit sur tout le monde, sans distinction de tempérament, d'âge et de sexe, et le somnambulisme — qui n'est qu'un de ses phénomènes, se produit rarement. Il n'est d'ailleurs nullement nécessaire pour obtenir la guérison.

Beaucoup de personnes s'imaginent également que la foi et la confiance du malade sont nécessaires. Il n'en est rien. Le magnétisme est un agent physique, qui présente beaucoup d'analogie avec la lumière, la chaleur, l'électricité. Comme ces agents, il est soumis à des lois que l'on peut réduire à des formules précises et son action se fait sentir envers et contre tout.

La confiance que certains malades impressionnables ont dans la personne du médecin et dans les moyens qu'il emploie aide quelquefois à l'efficacité du remède. On le sait. C'est de l'auto-suggestion qui a sa petite importance quand elle se produit; mais on l'observe peu souvent. Ce n'est qu'une exception et non une règle. Il en est de même en magnétisme. Un abandon complet de la part du malade, le désir de guérir, une certaine confiance en l'efficacité du procédé sont aussi, comme en médecine, les meilleures conditions pour retirer les plus grands avantages du magnétisme. Mais il suffit toujours que le malade se soumette à l'action, sans avoir la volonté d'y résister, sans parti pris, je dirai même avec la plus complète indifférence, sans rien espérer ni rien craindre, et il obtiendra toujours des effets satisfaisants.

Voilà pour le malade.

Voyons maintenant quelles sont les règles à observer par la personne qui magnétise, c'est-à-dire par le magnétiseur.

(1) Pour le sommaire de l'ouvrage et les avantages offerts aux lecteurs du journal, voir aux annonces.

— Je ne saurais trop le répéter afin de le faire bien comprendre : le *magnétisme est une force inhérente à la nature de tous les corps et plus particulièrement des corps animés* chez lesquels elle entretient la vie et la santé. Dans leur enthousiasme, le plus grand nombre des magnétiseurs l'ont même considérée comme le principe même de la vie. Qu'elle soit le principe de la vie ou qu'elle serve seulement à son entretien — c'est ce que je ne chercherai pas à déterminer ici — comme je l'ai démontré dans le volume précédent, elle se communique d'un individu à l'autre, sans que la volonté de celui qui agit et de celui sur lequel on agit prenne part à l'action. Mais, sous l'action du désir, de l'intention, de l'enthousiasme, de la pensée, de la volonté, cette communication devient plus active et peut être considérée comme une véritable transfusion. Cette communication, cette transfusion d'un individu à l'autre constitue le *Magnétisme humain*. La pratiquer selon les règles de l'art, c'est *magnétiser*.

Toute personne peut magnétiser. Mais comme l'agent magnétique se modifie selon l'état physiologique et psychique de chaque individu, il s'en suit que la première des conditions pour magnétiser utilement, c'est de posséder une vitalité puissante, ou tout au moins d'être dans un état de santé aussi parfait que possible. Si la santé peut se communiquer d'un individu à l'autre, il est évident que la maladie peut également se communiquer, car l'homme malade ne peut transmettre qu'un principe morbide, vicié, portant fatalement en soi les éléments d'une affection analogue. Une douleur rhumatismale ou autre affectant un membre ne nuit pas beaucoup à l'action si le moral n'est pas affecté; mais il en est tout autrement si le phtisique, celui qui est langoureux, souffreteux, sans cesse en proie à un état fébrile, veut magnétiser.

Tous ceux dont la santé est équilibrée obtiennent toujours des résultats qui varient du plus au moins, et dans certains cas, ces résultats dépassent toutes les espérances.

Le magnétisme n'agit pas sur nous comme une drogue pharmaceutique qui exerce une action plus ou moins certaine sur tel ou tel organe; il ne possède pas de propriétés médicamenteuses et n'est pas un spécifique contre telle ou telle affection; mais dans toutes les affections il agit sur l'ensemble de l'organisme en lui donnant la force d'expulser ce qui nuit à son fonctionnement et en rétablissant ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé.

Dans tous les cas, il ne détermine jamais d'accidents et l'on peut même tâtonner, essayer alternativement de calmer et d'exciter sans le moindre inconvénient, à la condition toutefois de savoir s'arrêter à temps, et cela n'est pas difficile.

Comme je viens de le dire, la volonté n'est pas indispensable; elle sert seulement à nous mettre dans un état *vibratoire spécial* qui nous empêche de nous distraire et nous permet de mieux diriger l'action. Un état de calme et de sang-froid, des dispositions sympathiques envers le malade, du dévouement, l'intérêt qu'on lui porte, le vif désir de le guérir sont les meilleures conditions pour bien magnétiser.

J'ai démontré dans le volume précédent que le magnétisme humain est soumis à des lois analogues à celles qui régissent les actions des aimants : les pôles, ou fluides de même nom se repoussent, les pôles, ou fluides de nom contraire s'attirent; il paraît également démontré que, dans un certain rapport, l'homme est *plus positif* que la femme, celle-ci *plus négative* que l'homme. Il s'en suit que, sans qu'il y ait répulsion, l'attraction et la sympathie qui en est la conséquence ne sauraient être complètes entre deux hommes et entre deux femmes, parce que leurs pôles ou fluides de même nom présentent la même modalité. Une modalité analogue, qui nuit un peu à l'action, existe également entre les membres d'une même famille, à un degré d'autant plus élevé qu'ils sont plus proches parents.

Quand cela se peut, il est donc préférable que le magnétiseur et le magnétisé soient de sexe différent et qu'ils ne soient pas de la même famille. Le mari et la femme sont dans les meilleures conditions pour se magnétiser réciproquement, surtout quand la sympathie est complète de part et d'autre.

Dans tous les cas, dans le plus grand nombre des maladies graves à marche rapide, l'attachement, le dévouement, l'intérêt que le père et la mère prennent à la conservation de leur enfant, décuplent leurs forces ordinaires, et les résultats qu'ils peuvent obtenir, s'ils veulent se donner la peine d'essayer, doivent dépasser encore ceux que peut obtenir un magnétiseur de profession, étranger à la famille et, comme le médecin, payé à *tant* la séance.

Donc, sans autres connaissances que celles-ci, le père ou la mère doivent magnétiser leur enfant, le frère magnétiser son frère ou sa

sœur et réciproquement. La foi en leur puissance, le désir, la volonté ferme de guérir leur malade donneront à leur action une force curative cent fois supérieure à celle de la drogue la plus efficace. Que l'on comprenne bien cette vérité, et la mortalité, dans les maladies aiguës, diminuera dans des proportions énormes surtout chez les adolescents et chez les enfants.

Il m'est difficile de fixer exactement la marche à suivre pour le traitement méthodique des maladies aiguës. Les maladies diffèrent essentiellement selon la région du corps ou l'organe qu'elles affectent. Elles sont souvent différentes pour le même organe, et la marche de la maladie la mieux caractérisée n'est pas la même chez tous les individus.

En général, tour à tour l'action doit être calmante et légèrement stimulante.

Quand la maladie suit une marche régulière et progressive et qu'il n'y a pas de crises violentes, il est bon de magnétiser souvent, afin de faciliter l'assimilation de l'agent magnétique. On fera des séances de 15, 20 ou 30 minutes répétées 5 à 6 fois par jour si cela est possible. Quand les crises sont longues et violentes, aux périodes d'excitation succèdent souvent des périodes d'abattement, de coma, pendant lesquelles il est indispensable d'exciter pour tonifier, fortifier les organes et maintenir la chaleur, le mouvement et la vie qui pourraient s'en aller. La tâche devient difficile. Elle est surtout fatigante, car les forces humaines sont limitées et il faut souvent faire une dépense formidable d'énergie. On doit faire de longues séances qui se répéteront à chaque crise et à chaque période d'abattement.

Dans les deux cas, le plus grand calme, le plus grand sang-froid sont nécessaires, car le moindre trouble chez le magnétiseur peut se transmettre chez le magnétisé et compromettre sa guérison. Si, pour un moment, la fatigue, la crainte, le doute, le désespoir même viennent à s'emparer de vous, quittez le malade pendant quelques heures, abandonnez-le à lui-même et fuyez au loin. Allez dans le monde, chez des amis, au café ou mieux à l'air libre, faire une promenade dans un lieu solitaire. Là, vous reprendrez les forces qui vous manquent, le courant de vos pensées changera, et, retrempé à des idées nouvelles, vous pourrez revenir continuer votre œuvre.

Si dans les premières heures, dans les premiers jours même, les résultats de votre labeur paraissent incertains, ne vous figurez pas que votre action ait été nulle et ne perdez pas cou-

rage. Vous avez agi quand même. La force magnétique que vous avez transmise s'est emmagasinée chez le malade et la nature, toujours prévoyante, saura s'en servir en temps utile pour provoquer des réactions salutaires.

J'attache peu d'importance au somnambulisme et ne le cherche presque jamais, car entre autres difficultés qu'il présente, il faut souvent beaucoup de temps pour l'obtenir. D'ailleurs, la guérison peut se faire sans cela, sous l'empire des forces médicatrices de la nature qui sont sollicitées, stimulées, fortifiées par l'agent magnétique. Mais quand il se produit spontanément on doit en profiter, car des facultés nouvelles peuvent se développer chez le malade. Presque tous les malades endormis du sommeil magnétique, vulgairement dit *somnambulisme*, sont lucides. Ils peuvent voir la nature et les causes du mal qui les affecte, prévoir les crises et les changements bons ou mauvais qui doivent survenir dans la marche de la maladie. Ils possèdent à un très haut degré le *tact médical* ainsi que l'instinct des remèdes; et, sûrement, dans presque tous les cas, ils indiquent ce qu'il faut faire pour assurer la guérison.

Quand, sous l'action des premières magnétisations, la tête et les membres s'allourdissent et que les paupières ont tendance à s'abaisser sur les globes oculaires, c'est l'indice qu'on peut l'obtenir facilement. On peut alors charger doucement la tête et la poitrine en faisant des passes très lentes avec la main droite depuis le sommet de la tête jusqu'au creux de l'estomac.

Quand on suppose que le malade est endormi on lui pose des questions très simples auxquelles il puisse répondre par un monosyllabe, afin de ne pas se fatiguer.

Exemple : — Comment vous trouvez-vous ? — Est-ce que vous dormez ? De deux choses l'une : si le malade n'est pas endormi, il ouvrira les yeux et sortira de lui-même, plus ou moins vite, de son engourdissement; mais s'il est endormi magnétiquement, il répondra comme s'il était éveillé; et à son réveil, il ne gardera aucun souvenir de ce qu'il aura pu dire ou exécuter pendant ce sommeil — qui est bien différent du sommeil ordinaire.

Dans ce dernier cas, on continuera les questions en ces termes :

— Est-ce que vous êtes toujours bien ?

— N'éprouvez-vous pas de fatigue ?

Et s'il y a de la fatigue, ne pas faire d'autres

questions; laisser le malade se reposer pendant quelques instants et lui demander si l'on doit le réveiller. Dans ce cas, lui souffler doucement sur le front, faire des passes transversales sur la tête et la poitrine, puis des passes à grands courants de la tête aux pieds. Au bout de quelques instants, le malade se frottera les yeux et se réveillera. Si au contraire le malade n'est pas fatigué, on pourra continuer à lui poser les questions suivantes :

— Voyez-vous la nature du mal dont vous souffrez ?

— Des crises ou de nouvelles crises sont-elles à craindre ou à espérer ?

— Voyez-vous les remèdes ou les moyens qui peuvent vous guérir le plus rapidement ?

— Dois-je vous magnétiser souvent, à quelle heure et pendant combien de temps ?

— Faut-il calmer ou exciter tel ou tel organe ?

Dans tous les cas on devra bien se garder de poser au malade d'autres questions que celles qui touchent à la maladie et aux moyens à employer pour la guérir. Enfin, recommandation importante, à son réveil, pour ne pas provoquer chez lui l'inquiétude ou la curiosité qui pourraient nuire à la marche de la guérison, ne pas lui dire qu'il a dormi et surtout qu'il a parlé.

Il arrive parfois que le réveil est fort long à se produire, malgré l'emploi des moyens indiqués plus haut. Sous l'action du magnétisme, il s'est produit une sorte d'ivresse qui disparaîtra d'elle-même comme l'ivresse du vin. Il ne faut donc pas s'en inquiéter. Il n'y a aucun danger pour le dormeur, au contraire; il répare ses forces épuisées, et quand le fluide magnétique qu'il a absorbé sera assimilé, il se réveillera de lui-même.

Les influences morales ont aussi une très grande influence sur la marche et la terminaison des maladies; aussi, il est nécessaire de soigner l'esprit comme le corps. On égayera le malade autant que possible et l'on tâchera d'éviter la solitude qui porte à la tristesse et à l'hypocondrie. Pour cela, il est indispensable d'éloigner les personnes antipathiques, celles qui sont tapageuses et surtout celles dont la santé n'est pas équilibrée. Comme la santé, la maladie se communique d'un individu à l'autre, par rayonnement, et une sorte d'équilibre vital tend à se faire entre tous les membres d'une réunion. Les personnes gaies, saines, jeunes et vigoureuses devraient être

les seules admises dans l'intimité du malade.

Il ne faut jamais contrarier le malade, ne pas se désespérer devant lui, mais l'encourager, lui affirmer que le mieux va bientôt se faire sentir, qu'il est déjà appréciable, facile à constater, et que la guérison est proche. C'est là une sorte de suggestion, bien différente de la suggestion pratiquée par les hypnotiseurs et qui produit toujours un effet d'autant plus satisfaisant que celui qui la pratique est plus convaincu et plus confiant lui-même.

En somme, il m'est impossible de tracer une marche méthodique pour le traitement des maladies aiguës; l'initiative, le bon sens, je dirai même l'instinct qui ne fait jamais défaut en pareille circonstance, suppléeront à l'insuffisance de cet enseignement.

Pour donner une idée plus complète de la méthode à suivre, sous le titre de *Conseils pratiques*, je vais indiquer sommairement, et je continuerai à indiquer dans chaque numéro du journal, ce qu'il faut faire pour quelques-unes des maladies les plus fréquentes et les plus connues. Par analogie, toutes les autres se traiteront à peu près de la même façon, — en tenant compte du siège principal de l'affection qui doit toujours servir de base d'opération.

Un mot encore. Une maladie aiguë ne débute presque jamais brusquement avec les symptômes qui la caractérisent. Le plus souvent elle commence par la perte de l'appétit, par des maux de tête ou de reins, un état fébrile, une courbature avec malaise général; et si pendant cette première période on appelle un bon médecin, il prescrira des drogues sans valeur curative, seulement pour rassurer le malade et fera de la *médecine expectante* jusqu'au moment où la maladie sera bien caractérisée.

Dans ce cas, le magnétisme pratiqué assez énergiquement au début de ces symptômes produit fréquemment des effets qui tiennent du prodige. Bien souvent, immédiatement après la première séance, il se produit une violente réaction caractérisée par un accès de fièvre avec transpiration abondante et parfois par des vomissements et de la diarrhée qui emportent avec eux le principe même du mal qui, le jour suivant, se serait transformé en une fièvre cérébrale, typhoïde ou autre, en pleurésie, en gastrite, en dysenterie, etc., etc., et le malade en est quitte pour quelques heures de fatigue. Si cette réaction ne se produit pas — c'est l'exception, quand on agit à temps avec assez d'énergie —, la maladie se déclare

beaucoup plus vite, mais sous une forme plus bénigne. Elle pourra suivre son cours normal, durer le temps qu'elle aurait duré sans cela, mais elle sera moins inquiétante, car le principe morbide est déjà divisé et atténué.

Quand la maladie est déclarée, que l'on ait magnétisé ou non, le temps presse, on doit aller vite, car dans certains cas, la mort arrive à grands pas. Il ne faut rien négliger de ce qui peut être utile. Il est nécessaire de magnétiser vigoureusement et d'appeler le médecin, car il juge mieux de l'état des organes que celui qui est complètement étranger aux connaissances médicales, et il a à sa disposition des moyens énergiques qui tuent quelquefois, mais qui guérissent souvent. D'ailleurs deux conseils valent mieux qu'un et l'on est toujours libre d'exécuter ce que l'on jugera convenable de ses prescriptions.

4^e 5^e ET 6^e CONSEILS PRATIQUES

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (4^e volume), par H. DURVILLE, 3^e édition.

Fièvre cérébrale

La fièvre cérébrale, qui prend le plus souvent le nom de *méningite*, surtout chez les enfants, est due à l'inflammation aiguë des méninges, c'est-à-dire de la triple membrane qui enveloppe le cerveau. Des exsudats nombreux se forment le long des vaisseaux des méninges; et à une période avancée, ils se transforment en collections de pus qui deviennent autant de petits abcès. Les méninges adhèrent parfois au cerveau qui, lui-même, peut présenter aussi des traces d'inflammation.

La maladie présente deux périodes distinctes: 1^o une *période d'excitation*, 2^o une *période de dépression*. La première est caractérisée par des maux de tête excessivement violents, une chaleur intense au front, de l'insomnie, une douleur lancinante au fond des yeux, des tintements d'oreilles, des frissons suivis de chaleur, le délire, des vomissements, de la constipation et souvent des convulsions; la seconde, par de la somnolence, le ralentissement du pouls, la paralysie des yeux et d'un certain nombre de muscles, la difficulté de déglutition, le coma.

C'est une maladie très grave, que le médecin ne guérit presque jamais. A la première période de son développement, le magnétisme convenablement appliqué peut sauver les 4 5
les malades; à la seconde, les chances dimi-

nuent considérablement, car il y a des lésions au cerveau qui sont presque toujours irréparables; et si le malade guérit, il reste souvent idiot, sourd, aveugle, épileptique ou impotent.

La tâche est excessivement fatigante, car on ne saurait trop magnétiser. On appliquera sur la tête les mains que l'on plongera fréquemment dans de l'eau froide, de préférence de l'eau sédative, en ayant soin d'appliquer la droite sur la nuque et sur le côté gauche, la gauche sur le front et sur le côté droit, pour calmer. Souffle froid sur le front. De temps en temps, insufflations chaudes sur toute la surface du cerveau et plus particulièrement sur la nuque et sur le côté gauche. Passes très lentes avec les deux mains sur les deux côtés de la tête en partant du milieu du front, pour passer derrière les oreilles et descendre le long des bras. Appliquer la main gauche au front, et avec la droite, faire des passes très lentes avec une légère malaxation du bout des doigts, en partant de la nuque, pour descendre le long de la colonne vertébrale jusqu'au bas des reins. On peut également faire une légère malaxation avec le bout des doigts. Passes transversales sur le front; passes à grands courants de la tête aux pieds, pour attirer vers les extrémités et dégager la tête.

Dans l'intervalle des séances qui doivent être longues et souvent répétées, appliquer sur la tête, de cinq en cinq minutes, des compresses d'eau sédative étendue, froide et fortement magnétisée. Alternier avec l'application d'aimants, sur la tête, pour calmer, sur l'estomac et l'intestin pour exciter.

Boissons, aliments et lavements magnétisés.

Dans la seconde période de la maladie, si l'on espère encore, il est nécessaire d'exciter le cerveau comme on l'a déjà fait pour l'estomac et l'intestin. On ne fera plus de passes transversales sur le front et on appliquera les mains également mouillées sur la tête, la droite sur le front et sur le côté droit; la gauche sur la nuque et sur le côté gauche. Insufflations chaudes sur toute la surface du cerveau et plus particulièrement sur le front et sur le côté droit. Passes excitantes avec la main droite sur la tête et sur l'estomac; passes à grands courants de la tête aux pieds.

Fluxion de poitrine

La fluxion de poitrine ou *pneumonie* pour les médecins, est due à l'inflammation du parenchyme pulmonaire et presque toujours à l'inflammation de la plèvre au niveau de la partie du poumon affecté. Le poumon est

gonflé et cesse plus ou moins complètement d'être perméable à l'air.

La maladie se déclare primitivement sous l'impression du froid, ou secondairement, dans le cours d'une maladie aiguë ou chronique. Elle occupe rarement les deux poumons, le droit est le plus souvent affecté.

Après un malaise général, la maladie se déclare brusquement après un frisson violent qui est ordinairement suivi de fièvre avec sentiment d'ardeur dans la poitrine. Un point de côté, c'est-à-dire une douleur profonde, pongitive, augmentant par la pression, le mouvement et la toux, se fait sentir à la base du poumon qui devient malade. Il y a des quintes de toux souvent très violentes, expectoration, rougeur de la pommette du côté atteint et le malade éprouve de la difficulté à se coucher sur les côtés, surtout sur le côté sain.

La marche qui est ordinairement continue, peut durer 21 jours, et quand la terminaison se fait par la guérison, dans les derniers temps, les symptômes s'amendent peu à peu.

Le magnétisme appliqué dès le début de la maladie peut rendre long le cas qui aurait été promptement mortel, et tout à fait bénin celui qui, d'abord, aurait présenté une certaine gravité.

On fera de longues poses avec les mains sur les deux côtés de la poitrine, autant pour modifier le côté malade que pour tonifier, pour fortifier le côté sain et lui permettre de remplir à lui seul les importantes fonctions qu'il se partage avec l'autre. Alternativement, on calmera et on excitera. Faire des insufflations chaudes sur les deux côtés et plus particulièrement sur le côté malade. Passes à grands courants de la tête aux pieds pour régulariser la circulation.

Dans l'intervalle des séances, qui doivent être souvent répétées, appliquer sur le côté affecté des flanelles chaudes fortement magnétisées et alterner avec l'application d'un plastron magnétique à 3 ou 4 lames que l'on placera pour exciter sur le milieu de la poitrine.

Ne pas négliger les boissons et aliments magnétisés, ainsi que les lavements s'il sont indiqués; le magnétisme porté à l'intérieur dans les substances qui y pénètrent exerce une action curative considérable.

Fièvre typhoïde

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse et épidémique qui a son siège principal dans l'intestin et dans les ganglions du mésentère. Mais, peu à peu, l'infection gagne le

foie, la rate et toute la masse du sang. Elle présente un ensemble de symptômes généraux si particuliers, si nombreux, et si divers que le médecin, dans les premiers jours, n'arrive pas toujours à la reconnaître. Les plus ordinaires sont: douleur dans la fosse iliaque droite, météorisme, gargouillement, constipation ou diarrhée, fièvre plus ou moins intense, maux de tête, quintes de toux, stupeur, abattement physique et moral. Il y a quelquefois des crises tétaniques auxquelles succède une faiblesse musculaire qui peut aller jusqu'à la paralysie.

C'est une maladie grave qui dure souvent 21 et même jusqu'à 50 jours, et qui, dans la seconde ou la troisième semaine, peut se compliquer de péritonite, de bronchite, de fluxion de poitrine.

On agira surtout sur l'intestin par application des mains et par une malaxation très douce, une sorte de palpation, d'attouchement pratiqué avec l'extrémité des doigts qui ne feront qu'effleurer la peau. On peut même pratiquer cette malaxation par dessus la chemise. On stimulera presque toujours l'estomac par application de la main droite et par des passes pratiquées à quelque distance. Insufflations chaudes sur la région de l'estomac, du foie et de la rate. Agir aussi sur l'ensemble de l'organisme par des passes très lentes, et terminer par des passes à grands courants de la tête aux pieds.

Tour à tour, selon l'état du malade, l'action doit être calmante, stimulante ou excitante.

On cherchera toujours à préserver le cerveau par des passes et l'application des mains; et en cas de maux de tête violents, appliquer le traitement de la fièvre cérébrale.

Les séances doivent être souvent répétées; et dans l'intervalle, appliquer des cataplasmes magnétisés sur l'intestin. On pourra alterner avec l'application d'un plastron magnétique à 4 lames que l'on placera tantôt pour exciter tantôt pour calmer sur le milieu de la poitrine.

Ne pas négliger de magnétiser les boissons, les aliments, les médicaments et les lavements, le magnétisme porté à l'intérieur ayant une très grande action curative ainsi que nous l'avons déjà dit.

On peut beaucoup espérer du magnétisme, surtout s'il est convenablement appliqué dès le début de la maladie. On peut en juger par le cas suivant :

A la suite de la rougeole, au commence-

ment d'avril, mon plus jeune fils, âgé de 29 mois, fut atteint d'une fièvre typhoïde qui éclata avec la violence d'une attaque de choléra.

Les crises, qui étaient longues et d'une violence inouïe, menaçaient la vie à chaque instant.

Par la bouche de trois médecins, la science avait déclaré que, sauf un de ces miracles qui ne s'accomplissent plus aujourd'hui, la mort était certaine, inévitable, car rien, absolument rien, ne pouvait arrêter les progrès du mal qui devait déjà avoir produit des lésions irréparables.

Malgré cela, je magnétisais avec l'énergie du désespoir; et je comptais tant sur mes propres forces que je ne désespérais pas complètement. Mon action, combinée avec celle de mes aimants ne paraissait pas avoir d'autre effet que celui de prolonger inutilement une cruelle agonie. Pendant une crise épouvantable qui ne dura pas moins de trente-trois heures, j'avais épuisé toutes mes forces, je tombais en défaillance et prévoyais qu'à cette période d'excitation allait succéder, sans beaucoup de transition, une période d'abattement dans laquelle la mort allait devenir de plus en plus inévitable, si je n'avais pas l'énergie suffisante pour m'y opposer. Les mouvements tétaniques diminuaient d'intensité, les cris étaient moins perçants, et le calme tendait à se produire. Je résolus de fuir cette chambre empestée où tout respirait la mort. Je partis en recommandant à la mère d'être calme, lui affirmant que je rentrerais à temps pour parer à tout accident qui pourrait se produire. Après trois heures d'absence, je rentrai, je ne dirai pas frais et dispos, mais retrempé à des idées de vie et de lutte, fortifié et prêt à l'action.

Depuis deux heures, le corps se refroidissait et le pouls devenait de plus en plus imperceptible; les yeux se voilaient rapidement, la face était livide, le nez pincé, la mâchoire inférieure entraînée par son propre poids laissait la bouche béante, et les membres qui obéissaient aux lois de la pesanteur indiquaient assez que la vie disparaissait. La peau était insensible à la douleur, les battements du cœur, la respiration, la chaleur diminuaient par degrés comme diminue l'amplitude des oscillations d'un pendule dont le mouvement n'est plus entretenu.

La mère éplorée versait des torrents de larmes au chevet de l'enfant qui ne l'entendait plus. La Parque impitoyable coupait le fil de ses jours et son pauvre petit corps efflan-

qué n'était plus qu'un cadavre puant, à demi-décomposé, que les vers du tombeau se disputaient déjà.

Tout ici-bas n'est qu'égoïsme ou cupidité. Ce n'est pas pour toi que ton malheureux père et ta mère éplorée voudraient te rappeler à la vie, c'est pour jouir encore de ton gracieux sourire et recevoir tes affectueuses caresses. Pourtant, si la mort n'est qu'un changement d'état et la vie qu'une étape vers un monde meilleur, qu'un chaînon de l'immortalité, la tâche qui t'incombe n'est pas remplie : tu dois grandir, et comme les auteurs de tes jours, lutter et souffrir encore.

Allons, mon fils, mon cher Henri, écoute-moi ! Je vais opposer le courant de vie qui circule en moi au courant de mort qui t'entraîne. Du courage : — Allons, réveille-toi, secoue les affres de la mort et reviens à nous.

Génies protecteurs de la santé des hommes, venez à mon aide. Souffle éthéré qui nous anime, forces mystérieuses de la nature qui nous conduisez vers l'inconnu, ne m'abandonnez pas car il me faut beaucoup d'énergie pour rallumer ce flambeau qui s'éteint, pour rattacher cette âme au corps qu'elle abandonne.

Et la mère pleurait toujours sur celui qui cessait d'être son fils. Seul, au milieu de quelques amis de la famille qui assistaient à cette scène déchirante, j'étais plein d'espoir et conservais tout mon sang froid.

Ici, la mort était accidentelle. Malgré la violence des crises, l'invasion de la maladie était trop récente pour que les organes essentiels à la vie soient détruits. Dans les crises successives que l'enfant avait endurées, le principe vital qui l'animait avait été complètement épuisé et l'organisme ne pouvait rien reprendre, dans le milieu ambiant, des forces qu'il avait perdues. La lampe s'éteignait faute d'huile; le combat perpétuel que la vie soutient entre le principe qui vivifie et le principe qui détruit cessait faute de combattants : la mort restait victorieuse.

C'est avec cette conviction, fortifié par toute l'énergie dont l'homme sain est capable au moment du danger que je me mis à la tâche.

Pendant les crises, j'avais calmé le plus possible et prolongé l'agonie; maintenant, je devais exciter par tous les moyens que l'art magnétique met en mon pouvoir pour ramener dans ce petit cadavre la chaleur, le mouvement et la vie qui disparaissaient.

Après avoir placé derrière la tête de l'enfant un puissant aimant en position isonome, je

fis des insufflations chaudes sur le cerveau, sur le cœur, sur les poumons, puis une douce malaxation sur la poitrine en suivant avec les doigts la direction des muscles intercostaux ; des passes à grands courants, et encore des insufflations chaudes sur le cerveau et sur le cœur.

Au bout d'une demi-heure, un effet très appréciable était déjà obtenu. Une légère malaxation des manetus les avait fait contracter et la bouche s'était refermée ; au lieu d'être livide la face n'était que pâle et une teinte rosée paraissait sur les joues. L'œil, moins vitreux, avait déjà repris quelque chose de son animation ordinaire et le pincement du nez avait disparu.

Au bout d'une heure le cœur battait beaucoup plus fort, la chaleur du corps était considérablement augmentée et l'enfant exécutait quelques mouvements de la tête et des bras. La déglutition devenant possible, je lui fis prendre du café magnétisé qui ajouta son action tonique à mon action vivifiante et la figure reprit assez rapidement son expression ordinaire.

Enfin, au bout de trois heures d'une action soutenue sans que ma volonté ait faibli un seul instant, la résurrection était opérée. Le fonctionnement de l'organisme paraissait normal mais la maladie n'était pas guérie comme je l'avais espéré, car de nouvelles crises se préparaient encore.

Après une période de calme parfait qui dura 5 à 6 heures, la maladie, qui devait encore présenter des complications imprévues, reprit son cours mais avec beaucoup moins d'intensité. J'avais excité, je dus calmer encore.

L'organisme ayant été brisé par des crises successives d'une violence extraordinaire, la convalescence sera longue ; mais comme il n'y a aucune lésion organique, les forces reviennent assez vite.

Allons va, pauvre petit être, la vie et la santé te sont rendues et j'espère que tu les conserveras pendant de longues années. Ton père et ta mère ne te réclament rien pour ce qu'ils ont fait pour toi ; ils n'ont accompli que leur devoir et le devoir ne demande pas d'autre récompense que la satisfaction qu'il a procurée : mais garde un souvenir reconnaissant aux docteurs H. Vigouroux et Pavlidès qui, en prononçant devant toi les mots savants de dothiéntérie, de pneumonie, de gastro-entérite, t'ont procuré les secours de la médecine classique, à Mme Luce, à Mme Leroy, MM. Villevieu, Démarest, Fabius de Champville et

surtout à cette bonne Mme Decaux qui, pendant de si longues nuits, t'a prodigué tant de soins intelligents.

Grandis, et quand tu seras homme, sache que si Apollonius de Thyane, le Christ et les apôtres ont ressuscité des morts, tu peux, toi aussi, avec le principe vital qui est en toi, sauver plus d'un moribond qu'une cruelle maladie retrancherait trop tôt du nombre des vivants.

Saches aussi, qu'ici-bas, le bonheur ne nous échoit pas toujours en partage ; et si, comme tant d'autres, tu bois un jour à la coupe enfiellée de l'amertume, ne perds pas courage, aies confiance en l'avenir, attends des jours meilleurs et tâche de les mériter.

Indépendamment d'un *Conseil pratique*, nous publierons dans le prochain numéro du Journal le chapitre du *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme* (3^e volume) où sont exposés les Procédés magnétiques de l'auteur. La connaissance de ces procédés permettra à tout le monde d'appliquer le magnétisme avec succès au traitement du plus grand nombre des maladies.

DE L'USAGE DU MAGNÉTISME

Au point de vue de la Conscience

Par l'Abbé A. de MEISSAS

Voyons donc à quel point on peut avec quelque vraisemblance signaler l'intervention du démon, et s'il est un moment où l'obligation arriverait pour nous de nous arrêter, sous peine de rester volontairement en rapport avec lui et de prêter la main à ses œuvres infernales.

Ce qui m'a toujours paru le plus simple en fait de pratique du magnétisme, c'est ce que j'appellerai la magnétisation sans le savoir. Combien, même parmi les adversaires les plus ardents de nos doctrines, même parmi ceux qui ne veulent voir en tout magnétiseur qu'un suppôt du démon, ont fait et font encore de ce magnétisme-là sans s'en douter. Ils en font comme M. Jourdain faisait de la prose ; mais ils en font.

Permettez-moi de vous citer un fait qui m'a beaucoup frappé quand il s'est produit, qui m'a frappé davantage encore quand plus tard j'ai été initié au magnétisme. En 1870, j'étais aumônier militaire. Le 16 août, je me trouvais, comme tant d'autres, sur le champ de bataille de Gravelotte. Un malheureux soldat venait d'être blessé par l'explosion d'un obus d'une manière épouvantable. Penché sur lui, un chirurgien militaire cherchait à remettre en place des organes horriblement mutilés :

mais il n'obtenait guère d'autre résultat apparent que d'ajouter à ses souffrances, en sorte que le pauvre blessé mêlait au bruit général du combat de véritables hurlements. Je l'avais pris dans mes bras, et je remarquai bientôt, non sans surprise, que, malgré les manœuvres du chirurgien qui continuaient, les souffrances s'apaisaient. Le jugeant assez calmé, je voulus le quitter pour aller à d'autres. Hélas ! il y en avait tant ! Mais à peine je l'avais lâché que tout en recommençant à crier, il me supplia de le reprendre, me disant : « Je ne souffre pas quand vous me tenez ». Je le repris, il se calma de nouveau, s'endormit dans mes bras, si bien que je pus lui poser la tête sur son sac et le laisser plongé dans le sommeil.

Je venais de faire du magnétisme, mais je ne l'ai compris que plus tard. Un sentiment de commisération profonde, renuant alors tout mon être, y avait mis en jeu cette force magnétique que chacun de nous possède à quelque degré. Probablement l'idiosyncrasie du sujet que je tenais dans mes bras, l'atroce commotion qu'évenait de recevoir son système nerveux, déterminaient chez lui un état de réceptivité tout spécial : de là l'insensibilité déterminée chez lui par mon contact. Le sommeil qui suivit tenait peut-être aux mêmes causes, et j'incline à penser que c'était un sommeil magnétique. Peut-être ai-je perdu là l'occasion d'observer en plein champ de bataille un cas fort intéressant de somnambulisme ; mais j'avoue que sur le moment je pensais à tout autre chose.

(A suivre.)

NÉCROLOGIE

MADAME BLAVATSKY

La *Société magnétique de France* vient de perdre un de ses plus célèbres correspondants étrangers : M^{me} Blavatsky est morte à Londres le 8 mai dernier, dans sa 60^e année, et sa dépouille a été brûlée quelques jours après.

Née à Ékatérinoslaw en 1831, elle se maria fort jeune à un gouverneur du Caucase, beaucoup plus âgé qu'elle, qui la laissa veuve à la fleur de l'âge.

Après avoir vécu au Thibet, elle parcourut la Turquie, la Grèce, l'Égypte et une partie de l'Amérique. Aux États-Unis, avec le colonel Olcott, elle fonda la *Société théosophique* dont le siège fut transféré à Madras, vers 1875, dans le but de se mettre en rapport avec les savants occultistes de l'Inde qui étudient, depuis un temps immémorial, les pouvoirs psychologiques latents chez l'homme.

Connaissant à fond la langue sacrée des brahmanes, et possédant des connaissances psycholo-

giques considérables, elle devint rapidement le grand prêtre de la théosophie. C'est à elle que l'on doit la propagation, vers l'Occident, des doctrines de l'occultisme, et plus de 150 sociétés faites des branches de la *Société théosophique* de Madras, sont placées sous son patronage.

Elle publia de nombreux articles fort appréciés dans le *Theosophiste* et dans les revues d'occultisme. Son œuvre capitale, *Isis dévoilée*, 2 volumes in-4^e (en anglais) causa une profonde impression en Europe. La façon dont elle fit ce livre est particulièrement remarquable. Certaines parties étaient écrites sans que sa volonté consciente y prenne une forme apparente, comme les médiums écrivains chez les spirites ; d'autres l'étaient la nuit, pendant son sommeil, c'est-à-dire pendant des accès de somnambulisme lucide.

Malgré les critiques parfois violentes qui furent dirigées contre elle, Mme Blavatsky restera considérée comme l'inspiratrice d'une œuvre chaque jour grandissante, comme l'ardente propagatrice d'une religion nouvelle et étrange, tendant à rénover et à renouveler le monde. Son nom, vénéré par ses disciples, appartient à la postérité.

G. DÉMAREST.

REVUE DES LIVRES (1)

Le Bouddhisme Esotérique ou Positivisme hindou, par A.-P. SINNETT traduit de l'Anglais par Mme CAMILLE LEMAITRE. In-12 de 48 p. Prix : 3 fr. 50, à la *Librairie de l'Art Independent*.

Voulez-vous graduellement, sûrement connaître les questions relatives à la doctrine Bouddhiste esotérique, lisez ce volume.

C'est le premier jalon qui vous permettra d'entrer dans cette voie de découvertes spirituelles.

Nous autres Européens, nous ne connaissons ces magnifiques doctrines répandues—quoiquelimitées complètes à quelques esprits supérieurs — que par des récits qui nous les présentent sous un jour étrange.

Il n'en faut rien croire. Pure émanation de la plus sublime des philosophies, basée sur la connaissance plus approfondie des lois de la nature, la doctrine bouddhiste devrait être plus connue de nous.

Ce volume demanderait une analyse tellement développée, tellement complète qu'il nous faudrait faire une brochure pour en donner une idée suffisante.

C'est une de ces œuvres indispensables à quiconque veut s'occuper de l'étude de l'homme, des progrès de l'humanité ou de son évolution, de son but, de sa fin, enfin, comme dit le traducteur, à quiconque en un mot veut travailler fructueusement à la Théosophie et à l'occultisme.

(1) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires aux bureaux du Journal.

A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme* envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

Traité méthodique de science occulte, par PAPUS, avec lettre préface de AD. FRANCK, de l'Institut. Grand in-8° de XXXVI-1092 pages, illustré de 400 gravures et tableaux, 2 planches phototypiques hors texte, suivi d'un glossaire de la science occulte et d'un dictionnaire alphabétique de tous les termes et de tous les auteurs cités. Prix : 16 fr. chez Carré.

Depuis quelque temps nous assistons à une singulière évolution de l'esprit humain. Chacun veut connaître les enseignements de la Kabbale, du Bouddhisme, de la Magie et de toutes les doctrines qui montrent comment la Science vient appuyer les anciennes traditions et les données de la Foi. Il n'existait pas jusqu'à présent d'ouvrage mettant chaque lecteur à même de posséder rapidement ces questions sans grande connaissance philosophique ou scientifique antérieure. Cette lacune vient d'être heureusement comblée.

Le *Traité méthodique de Science occulte* de Papus est une véritable encyclopédie de la question, composée de telle sorte qu'on peut y trouver, soit seulement les données générales sur la doctrine secrète et ses enseignements touchant la naissance et la mort, soit les études techniques les plus détaillées sur les Nombres, sur la Kabbale, sur l'Alchimie, la Franc-Maçonnerie, etc., avec une traduction correcte des 10 premiers chapitres de la Genèse. Ce livre est utile à tous, lecteurs mondains, savants et philosophes.

Un glossaire de termes techniques et deux tables alphabétiques accompagnent ce volume ; 400 tableaux et gravures, 2 planches hors texte éclairent les passages difficiles ; enfin une table particulière permet au lecteur de retrouver les extraits des 485 auteurs cités.

M. Ad. Franck (de l'Institut) a bien voulu écrire la préface de cet important ouvrage auquel plusieurs œuvres littéraires récentes donnent un cachet tout particulier d'actualité.

Nous retrouvons dans ce monument synthétique de l'antique science, les mérites dominants de Papus. Compilations intelligentes, recherches ayant nécessité un travail considérable, et clarté bien remarquable dans un amas de doctrines, d'observation et d'études techniques. |

Avec l'auteur du *Traité méthodique de science occulte*, sans aucune fatigue cérébrale, simplement en le suivant, nous revivons les siècles passés, chez les premiers peuples dépositaires de sciences que nous croyions généralement n'être connues que depuis que nous les avons découvertes.

Les Chinois et les Egyptiens des premières dynasties nous deviennent des connaissances que nous n'oublierons plus. Les preuves abondent et nous nous en convainquons de plus en plus qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Une partie sur laquelle nous devons attirer l'attention du lecteur, c'est l'histoire résumée de l'occultisme contemporain. Depuis Mesmer, tous les chefs d'école sont classés à leur rang chronologique et leurs travaux cités succinctement permettent au lecteur qui désire devenir un sorcier moderne, de pénétrer par les livres précités, les arcanes des sciences occultes.

Nous terminerons par une remarque qui com-

plète la physionomie si curieuse de Papus et montre que jamais il ne perd la carte... dans la recherche de la vérité : Tous ceux qui, à un point de vue quelconque, peuvent lui être utiles pour la vulgarisation de son œuvre, pour la propagation de sa célébrité naissante sont cités. Nous sommes donc persuadés que tous ceux-là — ils sont nombreux et tous nous lisent, ne pourront faire autrement que d'acheter le *Traité méthodique de science occulte* qui encore qu'il soit le livre d'or de l'occultisme au XIX^e siècle, est et restera le monument, la pyramide occulte marquant, dans le désert de la science, une grande étape.

Qu'on ne s'effraie pas de l'épaisseur du livre, jamais si gros volume ne fut si facile à lire. Nous le répétons, rien d'aride dans ce grand voyage à travers les peuples déjà si loin de nous, à travers les siècles. On est intéressé comme dans une visite à un musée. Chaque chose dont on avait vaguement entendu parler se présente à vos yeux et c'est avec une joie d'enfant qu'on s'arrête, un instant pour la contempler.

Avec de semblables ouvrages, vous verrez que, comme aujourd'hui tout le monde sait lire et écrire, dans le XX^e siècle tous seront mage, Sar Muni, Guru, Brahatma, ou Paudit.

La Psychologie du nègre. — Conférence faite le 14 avril 1891, par AMÉDÉE H. SIMONIN : Brochure de 36 pages. Prix : 20 cent. à la Librairie du Magnétisme.

Notre sympathique président, dont le caractère est des plus conciliants et surtout des plus impartiaux, auquel il est permis de dire ce que l'on pense sans crainte de s'en faire un ennemi, vient de publier une brochure, résumé de sa dernière conférence.

Aujourd'hui nous n'avons pas de critique à lui adresser. Sa conférence est des plus intéressantes, et de plus la cause qu'il défend, appelant la science et l'histoire à son aide, est des plus humanitaires.

Avec lui, nous avons en quelques quarts d'heure parcouru le martyrologe des nègres, nous avons presque pleuré sur leurs souffrances et comme lui nous avons conclu que la suppression de l'esclavage avait été la mesure dont l'humanité tout entière avait le plus à se louer.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE.

REVUE DE LA PRESSE

La *Revue philosophique* ouvre souvent ses colonnes à l'étude du magnétisme et de l'hypnotisme. Le numéro de mai contient une longue étude sur deux ouvrages nouveaux : *Hypnotisme, suggestion, psychothérapie*, par le Dr BERNHEIM ; *thérapeutique suggestive*, par le Dr LIÉBEAULT.

Le N^o 2 des *Annales des sciences psychiques* contient plusieurs articles particulièrement intéressants pour nos lecteurs. A lire surtout : 1^o *De la télépathie et de la clairvoyance d'après les travaux contemporains*, par A. SCHRENCK NOTZING ; *Deux observations de présentiment*, par le Dr LIÉBEAULT et surtout *Un ancien cas de lucidité*, relatif au célèbre sonnambule Alexis.

Le *Correspondant* du 10 mai publie un long article très étudié, quoique faux et erroné sur l'hypnotisme et

la suggestion, par H. JOLY. Le magnétisme contemporain est examiné au point de vue historique et théorique, et tout l'honneur est rapporté aux médecins hypnotiseurs qui ont classé les phénomènes du magnétisme sous le nom d'hypnotisme. C'est toujours la même chose.

Lux, bulletin de l'Académie internationale pour l'étude du spiritisme et du magnétisme, qui paraît à Rome, sous la direction de M. G. HOFFMANN, est toujours intéressant. Le numéro d'avril contient plusieurs extraits du *Journal du Magnétisme*.

La *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai publie un long article très étudié, mais incomplet tant au point de vue historique que théorique sur *Le physique et le mental à propos de l'hypnotisme*, par ALFRED FOUILLÉE.

M. Bouvery publie dans *Le Messager* du 15 mai une vigoureuse réplique à un article de M. de Guaita, paru dans *l'Initiation* d'avril, où les spirites et les magnétiseurs étaient assez malmenés.

FAITS ET COMMUNICATIONS

Nos primes de remboursement

Le montant de l'abonnement au *Journal du Magnétisme* est deux fois remboursé à nos abonnés nouveaux et aux réabonnés qui en font la demande en s'abonnant directement au bureau du journal.

1° Avec les airmants vitalisés du professeur H. DURVILLE; — Avec les anciens numéros du journal; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un * (demander le catalogue qui est envoyé franco contre un timbre pour affranchissement); — En annonces dans le journal jusqu'à concurrence de 10 francs.

2° Avec un portrait peint à l'huile sur panneau de bois d'une valeur de 10 francs, véritable œuvre d'art exécutée par un peintre de talent (demander le bon).

Ces deux primes sont délivrées gratuitement dans nos bureaux. Pour les recevoir franco dans toute l'Union postale, joindre 1 fr. 50 pour frais de correspondance, port et emballage au montant de l'abonnement; soit 11 fr. 50 que l'on adressera à l'ordre de M. H. DURVILLE directeur, 23, rue Saint-Merri, soit en une valeur à vue sur Paris, en un mandat ou en timbres-poste. On accepte les timbres étrangers moyennant une augmentation de 15 0/0 pour frais de change.

Par faveur spéciale, moyennant 1 fr. 50 (1 fr. 65 en timbres étrangers), tous les abonnés que nous servons gratuitement et tous les lecteurs de ce numéro auront droit, sur leur demande, à l'envoi franco du bon qui leur permettra de demander gratuitement à l'artiste leur portrait peint à l'huile.

La *Librairie du Magnétisme* vient de publier un catalogue raisonné des ouvrages traitant du Magnétisme, du spiritisme, de l'occultisme. Ce catalogue est envoyé franco contre 5 centimes pour affranchissement.

La Congrégation de l'Index vient de lancer les foudres de l'Église contre *l'Initiation*.

M. Jules Bois fait en ce moment, à la salle du boulevard des Capucines, une série de conférences sur l'occultisme. Il s'étend longuement sur le magnétisme et le spiritisme.

Il existe encore des maisons hantées. Hantées par

qui? Hantées par quoi? — Les spirites disent par les esprits, c'est-à-dire par les âmes des morts. Dans ce cas ce serait par des esprits mauvais; tout au moins par des esprits tapageurs.

Au n° 133 du boulevard Voltaire, la semaine dernière, il se produisait des bruits étranges dans les murs; la vaisselle dansait et les meubles faisaient des bonds désordonnés d'un bout à l'autre de l'appartement hanté. La police qui a toujours l'œil à tout, s'est rendue sur les lieux; mais l'écharpe tricolore du commissaire du quartier n'a pas empêché le mystérieux tapage de se produire. Explique qui pourra ce phénomène que les matérialistes seront obligés de reconnaître aussi réel qu'inexplicable.

A remarquer, au Salon du Champ-de-Mars un portrait du Sar Joséphin Péladan, par M. G. Desboutin. C'est à peu près tout ce qui touche à l'occultisme.

La place nous manque pour rendre compte des guérisons obtenues par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE, notamment une *maladie de cœur* déclarée incurable, un *état nerveux*, une *gastrite*, etc. Nous en parlerons dans l'un de nos prochains numéros.

Beaucoup de nos lecteurs demandent le prix du *Magnétomètre* de l'abbé FORTIN dont nous avons fait une description dans le numéro du 15 mars. Le prix de l'instrument est de 25 francs, pris dans nos bureaux.

REVUE DE L'ÉPARGNE

On pourrait croire au moment où nous écrivons, que cette semaine a marqué la fin de la baisse et le commencement d'une reprise sérieuse.

Ce sont nos Rentes, comme à l'ordinaire, qui ont donné le signal, et c'est le marché du comptant qui a remorqué celui du terme.

La même action dirigeante s'est fait sentir à Londres. Là, le changement de physionomie s'est traduit notamment sur le marché du Rio-Tinto et sur l'ensemble des fonds d'États étrangers.

Mais il est prudent de tenir compte des éléments contraires.

A Berlin, l'élévation de l'escompte de 5 à 4 0/0 par la Banque de l'Empire, d'Allemagne a prouvé une fois de plus combien va devenir importante la question de l'or, en raison, notamment, des achats de céréales à l'étranger que l'état des récoltes oblige à prévoir.

Du Portugal est encore venue une fâcheuse nouvelle.

La question de paiement du dividende des Chemins de fer a été soulevée, et, paraît-il, non résolue.

L'action des Portugais est de 285 fr., soit en perte de 75 fr.

La Rente portugaise subit le contre-coup de cette secousse: elle décroche à nouveau le cours de 42 francs, mais reprend à 43,25.

Enfin, il y a baisse de l'Italien jusqu'à 92 fr.30. C'est le ministère des finances d'Italie qui, pour se faire des ressources, aurait essayé d'écouler à Berlin le stock des titres de rentes à provenir du fond des pensions; et Berlin aurait revendu sur notre place, avec de fortes livraisons de titres en perspective.

Notre 3 0/0 Ancien s'est avancé à 93.90 à terme et à 94 au comptant; Pour le 3 0/0 Nouveau: le terme cote 92.25 et le comptant 92.35.

Le marché des actions des établissements de crédits n'indique actuellement qu'un abandon qui est dans la logique. Crédit Lyonnais à 763.15. Banque de Paris à

785; Crédit foncier à 1.251 75; ces deux derniers titres sont ceux qui ont montré la meilleure tendance.

Parmi les valeurs, le Suez, après une forte hausse à 2.650, a dû revenir sur ses pas. Les Transatlantiques très en reprise sont encore bonnes à acheter, car valeurs de tout repos, elle ne peuvent que monter.

Le projet de conversion de certains emprunts de la Ville de Paris a été mis à néant par le Conseil municipal. Le Préfet de la Seine, prié de donner son avis, a déclaré qu'il se désintéressait de la question.

Sur cette réponse le rapporteur a retiré le projet.

L'Association financière,

1, Rue Laffitte, 1, Paris,

Pour tous les renseignements d'ordre financiers, achats ou vente de valeurs, arbitrages, participations au syndicat, s'adresser à l'Association financière.

THÉÂTRES ET CONCERTS

A l'Opéra, on ne s'occupe plus que de *Lohengrin*. Aucune coupure ne sera pratiquée dans la partition. C'est le ténor Van Dyck qui jouera le rôle de Lohengrin. On prête l'intention à MM. Ritt et Gaillard, leur direction terminée, de reprendre l'Eden, et d'organiser ce théâtre sur de nouvelles bases.

Le projet de reconstruction de l'Opéra-Comique présenté par M. Guillotin a été soumis de nouveau au conseil général des bâtiments civils, après avoir été remanié par ses auteurs, MM. Duvert et Charpentier, conformément aux conclusions du rapporteur, M. Charles Garnier.

Il a été adopté à l'unanimité.

Le Gymnase doit reprendre, dans le cours de la saison prochaine, *Numa Roumestan*, représenté, il y a quatre ans, à l'Odéon.

A l'occasion de cette reprise, M. Alphonse Daudet a remanié sa pièce, en supprimant un acte et en imprimant une marche plus rapide à l'action.

Le Palais-Royal prépare également une reprise de *Durand et Durand*.

Les dernières représentations du *Tour du Monde* sont annoncées au Châtelet. La répétition générale de la revue montée pour la saison d'été aura lieu incessamment.

Au commencement de juin, les Folies-Dramatiques donneront la première représentation de la *Plantation Thomassin*, vaudeville en trois actes de M. Ordonneau.

OPÉRA, 8 h. : OPÉRA-COMIQUE, 8 h. 1/4; FRANÇAIS, 8 h. 1/4
Voir l'affiche.

ODÉON, 8 h. 1/2. — *Amoureuse*.

GYMNASÉ, 8 h. 1/4. — *Paris fin de siècle*.

VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. — *L'Ingénue*.

PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — *Le Petit Faust*.

PALAIS-ROYAL, 8 h. — *Le Parfum*.

VARIÉTÉS, 8 h. 1/4. — *Mal aux cheveux*. — *Paris port de mer*.

RENAISSANCE, 8 h. — *Famille Vénus*.

NOUVEAUTÉS, 8 h. 1/2. — *La Demoiselle du Téléphone*.

AMBIGU, 8 h. 1/4. —

THÉÂTRE-HISTORIQUE, 8 h. 1/4. — *Relâche*.

GAITÉ, 8 h. — *La Fille du Tambour-Major*.

CHATELET, 8 h. *Le tour du Monde*.

BOUFFES-PARISIENS, 8 h. — *Ma Victime*. *Miss Hélyett*.

FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2 — *Les Cloches de Corneville*.

MENUS-PLAISIRS, 8 h. — *L'Oncle Célestin*.

DÉJAZET, 8 h. 1/4. — *Ferdinand le nocier*.

CLUNY, 8 h. 1/4. — *La Bambou de Damoclès*. — *Antonio père et fils*.

LES DÉCADENTS, 9 h. — *Les Ages du coucher*.

ELDORADO, 8 h. — *Les Tziganes*. — *Les farces du printemps*.

FOLIES-BERGÈRES, 8 h. 1/2. — *Ilka de Mynn*.

MONTAGNES-RUSSÉS, de 8 h. 1/2 à minuit.

MOULIN-ROUGE. *Bal*. *Mercredis et Samedis, fête de nuit*.

MUSÉE GRÉVIN. — *Les Coulistes de l'Opéra, les Javanaises, Eyrraud*.

NOUVEAU CIRQUE, 8 h. 1/2. — *Gribouille, les lions*.

HIPPODROME. — *Néron*.

JARDIN DE PARIS. — *Concert-promenade*.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, ou les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1. — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe genital chez l'homme.

Le n° 2. — contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3. — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — contre la sciatique.

Le n° 4. — contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *piastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples.

Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 10 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et niés sur des tissus de laine solidement piqués.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative : c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr.

Prix de la vitalisation, nikelage ou garniture 3 fr.

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale. Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 10 pour 100.

RELEVÉ ANALYTIQUE.

De quelques guérisons obtenues par le Magnétisme

Ces cas qui sont précédés d'un * ont été obtenus par le magnétisme de l'aimant; les autres, par le magnétisme humain.

Affections du cerveau et de la moelle épinière

Mme G. — Alienation avec dépression de toutes les facultés mentales, datant de 13 mois. Guérie en 13 jours, octobre 1887.

Mme Fougerat. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la dernière période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuelles, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, paraplégie. Guérie en 2 ans 1/2 (février 1888).

Mlle D. — Hémiplégie, suite de convulsions. Le côté gauche de la main est affectée de tremblement et la jambe Guérie en 6 semaines, février 1890.

Affections de l'ouïe

M. X... sourd-muet, 22 ans, guéri en 2 mois, octobre 1885.

Affections de la vue

Mme X. — Aveugle depuis huit ans, suite de violentes douleurs dans la tête. Guérie en 3 mois, février 1890.

Affections des reins

M. M. — Souffrait de la gravelle depuis plus de trente ans. Guéri en quatre mois, juillet 1889.

Mme G. — Souffrait de douleurs néphrétiques presque continues depuis 10 ans. Hallucinations, malaise général. Guérie en quelques semaines, octobre 1889.

Affections de la gorge et du larynx

Mlle M. — Laryngite chronique depuis 4 ans. aphonie presque complète, tête lourde, appétit capricieux, malaise général. Guérie en 15 jours, février 1890.

Affections du Cœur

Mme M... — Paralysie du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances, janvier 1888.

Mme M. — Palpitations presque continues accompagnées de suffocation; douleurs malaise général depuis deux ans. Calmée en deux mois, entièrement guérie en dix-huit mois, octobre 1888.

Mme A. — Asystolie, arythmie, ascite, œdème des membres inférieurs, cachexie cardiaque, asthme. Amélioration considérable obtenue en 3 mois, juin 1889.

Mme M. — Névralgie du cœur, depuis plusieurs années. Guérie en quelques semaines par un bracelet magnétique, février 1890.

M. B. — Battements de cœur depuis 6 mois, suite d'émotion. Oppression, malaise général. Guéri en 7 séances, février 1890.

Affections des poumons

M. S. — Bronchite depuis 2 ans 1/2. Quintes de toux, oppression, expectoration, douleur violente dans la région du cœur, appétit capricieux, souvent des vomissements, insomnie, cauchemars. Guérison en 54 séances, février 1890.

Affections de l'estomac et de l'intestin

Mme D... — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (février 1886).

Mme Valentin. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (février 1886).

Mlle Ern... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuel, aigreurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (mai 1886).

Mlle D. — Gastralgie depuis sept ans. Maux d'estomac continuel, appétit presque nul, lourdeur de tête, état fébrile, malaise général. Guérie en 15 séances (juillet 1889.)

Mlle G. — Vomissements nerveux rebelles à tous les moyens médicaux. Calmée immédiatement, juillet 1888.

Mme L. — Maux d'estomac continuel, digestions lentes depuis très longtemps. Guérie en quelques jours, octobre 1888.

Mlle G. Vomissements nerveux, qui cessèrent dès la première application, juillet 1888.

M. T. — Souffrait depuis 20 ans. Constipation opiniâtre, douleurs brûlantes dans le ventre et l'estomac. Appétit presque nul, vomissements, maux de tête, agacements, insomnie. — Guéri en 3 mois, octobre 1889.

M. N... — Constipation des plus opiniâtres, depuis 20 ans. Evacuations impossibles sans lavements purgatifs, appétit nul, ballonnement du ventre, coliques, vomissements, fièvre, malaise général, insomnie. Guéri en deux mois et demi (octobre 1889).

M. C. — Diarrhée chronique depuis 34 ans. Appétit capricieux, digestion lente, faiblesse extrême, surtout dans les jambes, douleurs dans les reins. Guérie en 33 séances.

M. V. — Constipation opiniâtre depuis 10 ans; troubles gastriques, maux de tête, insomnie, malaise général, guéri en 3 mois, octobre 1890.

Affections de la matrice et des ovaires

Mme C... — Atteinte depuis un an d'une perte presque continue. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreilles, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 30 séances (octobre 1884).

Mme de X. — Régles supprimées depuis 18 mois. Constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guérie en un mois (juin 1884).

Mo e D. — Métrite depuis 3 ans. Ballonnement du ventre, douleur dans la région de la vessie, marche pénible, malaise, insomnie. Guérie en 34 séances.

Mme M. — Ovarite depuis 7 ans. Douleurs violentes, gonflement du ventre; constipation, troubles digestifs; Guérie en 7 séances, février 1890.

Affections du sang

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de léthargie, règles supprimées depuis 2 ans, très grande anémie. Guérie en 3 mois (avril 1879).

Mlle Leroy. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgie, développement progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 2 mois, juin 1884.

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général, inquiétude continuelle, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie, suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crises de nerfs, ennui continu, malaise général, insomnie depuis 8 ans. Guérie en 16 jours (juillet 1885).

M. G. — Très impressionnable, depuis plusieurs années; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en cinq jours (octobre 1885).

M. S. — Affaiblissement physique et intellectuel depuis 8 ans, perte de la mémoire, grande impressionnabilité, digestions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypocondrie. Guéri en 45 jours, (janvier 1886).

Mlle S. — Malaise général, état nerveux. Guérie en huit jours, juin 1889.

Mme M. — Douleurs, crampes dans les jambes, maux de tête, digestions pénibles, malaise, agacement, ennui. Guérie en 15 jours, par un bracelet magnétique, février 1890.

Enfant de deux ans. — Tremblement continu de toutes les parties du corps, état fébrile, suites de frayeur, depuis trois semaines. Entièrement calmée en huit jours, octobre 1888.

Mlle E... — Danse de Saint-Guy depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (février 1886).

M. F... — Crises hystériques, se manifestant surtout par de la colère, de la méchanceté, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (janvier 1886).

Mme M... — Crises de contracture, perte de connaissance, manie du suicide, datant de plusieurs années. Guérie en 4 mois (avril 1888).

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une séance (septembre 1880).

Migraine — Névralgie

Mme Sior. — Endure depuis 6 ans les douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (juin 1887).

M. X. — Douleurs de la face sévissant par crises presque continuelles, d'une violence inouïe, depuis neuf ans. Guéri en quelques mois, juillet 1889.

M. L. — Névralgie dentaire qui s'irradiait parfois dans toute la face, depuis cinq à six ans. Guéri en un mois, juillet 1889.

Mme C. — Névralgie faciale datant de 3 ans qui rendait la mastication impossible. Guérie en quelques semaines, février 1890.

Mme X. — Crises violentes tous les 12 à 15 jours, depuis 8 ans; nausées, vomissements, perte de la mémoire, habitude Guérie en 3 mois 1/2, octobre 1890.

Tumeurs

Mlle M... — Tumeur dans la partie moyenne de l'hypocondre gauche. Déformation du ventre, douleur, chaleur cuisante, serrement autour de la taille, oppression, difficulté de se baisser et de marcher, constipation, hémorragies nasales datant de huit ans. Guérie en deux mois et demi (juin 1884).

Mme T... — Tumeur occupant la région inguinale droite. Douleur vive dans tout le côté droit, marche pénible, battements de cœur, malaise général, depuis trois ans. Guérie en 4 mois (novembre 1886).

Douleurs — Rhumatismes

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (janvier 1886).

M. M. — Douleur violente à l'épaule depuis sept ans. Guéri en deux mois 1/2, octobre 1888.

M. R. — Rhumatisme articulaire, douleurs atroces depuis deux mois. Calmé en trois jours, guéri en six semaines, octobre 1888.

Paralysies

M. L... — Paralysie des jambes depuis 4 ans, la marche est presque impossible. Guéri en 8 jours (novembre 1880).

Mme X... — Paralysie complète du bras gauche depuis un an. Guérie en une seule séance (février 1885).

M. A... — Impossible de se mouvoir, incontinence d'urine, constipation, oppression, insomnie, datant de 4 ans. Guéri en 8 mois (avril 1888).

Le compte rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades, est inséré dans les numéros indiqués du *Journal du Magnétisme*.

Chaque numéro est envoyé contre 50 centimes à ceux qui en font la demande à l'Institut magnétique, 23, r. Saint-Merri Paris.

DEMANDES & OFFRES

On offre : **La Médecine nouvelle**, par Louis Lucas, 2 vol. 15 fr. — S'adresser au bureau du Journal.

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue St-Merri. Paris.

BAINS

Thermes d'Apollon, 163, rue Montmartre. — Grande piscine à eau courante, douches, salle de sudation à 60°, étuve d'air humide aromatisé. Café-restaurant; concert d'amateurs le samedi à 9 heures du soir. Mercredi, réservé aux dames.

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 45 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 4 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; ce n'est, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

→ directeur reçoit tous les jours de 4 à 4 heures. €

On reçoit des pensionnaires

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demandez le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 4 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 400 exempl., 12 fr. ; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr. ; 12 ex., 2 fr. ; 4 ex., 20 centimes.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage. G. éditien.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique. — Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Du magnétisme dans les maladies aiguës

G. FABIUS DE CIAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 fig.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUQUART. — La Médecine jugée par Broussais, Borden, Barthez, Richat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

LÉVY-BING. — Étymologie et signification des mots Magnétisme, Somnambulisme, Hypnotisme.

PAPES. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'une démonstration scientifique de la vie future.

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme.

Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE
4 gros vol. in-18, cartonné à l'anglaise, illustrés d'environ 400 gravures et 2 planches coloriées. Prix : 20 francs.

SOMMAIRE DU 1^{er} VOLUME

Exposé raisonné de toutes les théories émises jusqu'à ce jour. — Le Magnétisme chez les anciens. Le fluide universel, Paracelse. Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puységur, Deleuze, du Potet, Lafontaine, etc. — L'hypnotisme et la suggestion. Braid. Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

SOMMAIRE DU 2^e VOLUME

L'agent magnétique et la polarité. L'od' de Reichenbach. Les lois du magnétisme. La baguette divinatoire. Les états du sommeil provoqué. L'extase, les oracles, les songes. La divination, la prévision et la clairvoyance instinctive de l'homme à travers les siècles. Cagliostro et ses pupilles. La lucidité magnétique.

SOMMAIRE DU 3^e VOLUME

Les guérisons extraordinaires dans l'histoire, mécanisme de production, Pathogénie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

SOMMAIRE DU 4^e VOLUME

Description sommaire d'environ 350 affections les plus communes. Causes, nature, symptômes. — Application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, l'amateur et le père de famille qui veut seulement le pratiquer, au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume qui ne compte pas moins de 5 à 600 pages, forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Le prix de chaque volume séparé : 5 fr. les 4 vol. 20 fr.

A titre de Prime à nos lecteurs, l'ouvrage complet sera laissé à 42 fr., au lieu de 20; un volume séparé, à 4 fr., au lieu de 5, aux 500 premiers souscripteurs qui enverront le montant à la Librairie du Magnétisme.

COURS & LEÇONS

Cours et leçon de Magnétisme, par le professeur H. Durville, à l'Institut magnétique.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage Magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 4 à 4 heures.

PARFUMERIE

Découverte merveilleuse. — Les produits de la Parfumerie Marie, 10, rue Rochechouart, sont les seuls qui préviennent efficacement les rides, arrêtent la chute des cheveux et les font repousser ou ils sont tombés. On traite à forfait. Lait de Marie, pour les rides, 7 fr. le flacon; Crème de Marie, 4 fr. le pot; Eau Marie, contre la chute des cheveux, 6 fr. le flacon.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour Maladie, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour Recherches, Renseignements, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

DIVERS

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du ténia ou vers solitaire doivent écrire à M. DEMAREST, 6, avenue des Tillents, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infallible. 10 ans de succès.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.

Paris. — Typ. A.-M. BEAUDELLOT, 46, rue de Verneuil.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DE NIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. le Docteur PAVLIDÈS. — 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. —

— W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*.

— DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, à Buenos-Ayres. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, à Nancy. — Le Comte de MARICOURT, à Sentis. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, à Berlin. — LE Docteur PERRONNET, à Lyon. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, à Lugano. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, à Perpignan. — René CAILLIÉ, à Avignon. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSKS, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 40 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE; — Avec des anciens numéros du journal; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un * — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 10 fr.

2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

La prime est remise sans frais dans nos bureaux, elle est expédiée partout moyennant 1 fr. 50 port et emballage

Tirage bi-mensuel : 1500 exemplaires



Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1^{er} siège M. **Conard**.
 2^e — **Berthet**.
 3^e — **Bouvery**.
 4^e — **Burg**.
 5^e — **F.-J. Cazalis**.
 6^e — **Chauvrières**.
 7^e — **Christin**.
 8^e — **Collas**.
 9^e — **Daniaud**.
 10^e — **Suzaine**.
 11^e — Le vicomte de **Constantin**.
 12^e — **Courlet**.
 13^e — **Milo de Méyer**.
 14^e — **Desvignes**.
 15^e — **Michelet**, homme de lettres.
 16^e — **Dubucquoy**.
 17^e — **L. Duchemin**, homme de lettres.
 18^e — **H. Durville**.
 19^e — **Forestier**, avocat.
 20^e — **François**.

21^e siège M. **Froment**.
 22^e — **Grinevald**.
 23^e — **Guyonnet du Pérat**.
 24^e — **Jacquillat**.
 25^e — **Borhmann**.
 26^e — **Lessart**, ancien magistrat.
 27^e — **Lérange**.
 28^e — **J. Lévy**.
 29^e — **Aimée-H. Simonin**.
 30^e — **Martin**.
 31^e — **Maubon**.
 32^e — **Reveillac**.
 33^e — **Noguès**, ingénieur civil des mines.
 34^e — **De Casti**.
 35^e — **Pennel**.
 36^e — **Canel**.
 37^e — **Sempé**.
 38^e — **G. Demarest**.
 39^e — Le commandant **Tarnier**.
 40^e — **Vivant**.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. **Aunac**, à Montauban.
D. Bats, à Saint-Jaguen (Landes).
G. Bertelot, à Orléans.
 le docteur **Berjoan**, Vinça, Pyrénées-Orientales.
 — **Bonnejoy**, à Chars-en-Vexin.
Chomier, à Saint-Etienne.
 le docteur **Cornilleau**, au Mans.
 — **David**, à Sigean (Aude).
Daniaud, (Charente-Inférieure).
Ducos, à Sion (Gers).
 le docteur **Dupouy**, à Larroque, près Condom.
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.
H. de Fouré, à Rennes.
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).
J.-F. Guillet, à Lyon.
Hantz, à Béziers.
H. Homère, à Nancy.
J. Jung, à Bordeaux.
Lageais, instituteur à Limoges.

MM. **Lalanne**, à Lespéron (Landes).
Lesueur, ancien notaire à Caen.
J. Martin, à Troyes.
Martres, négociant à Mautauban.
Métais, huissier à Loudun.
 le docteur **Mora**, à Brunelhamel (Aisne).
J. Morgon, à Thotsey (Ain).
Nicolopulo, à Marseille.
H. Pelletier, à Madon, près Blois.
Quénard, à Clesle (Marné).
 Mme **Ollivier**, à Bourg (Gironde).
 MM. **Revel**, à Lyon.
 le docteur **Ripeault**, à Dijon.
E. Rouquette, Blanzac (Gard).
Sallé, à la Flèche (Sarthe).
A. Suire, publiciste à Parthenay.
Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
A. Vasseur, électricien à Calais.
Ad. Villebien à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur **Anofossi**, à Gènes, Italie.
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.
 le docteur **Bourada**, à Roman, Roumanie.
Bourkser, à Odessa, Russie.
Ch. Carron, à Hérisau, Suisse.
Jésus Ceballos, à Mexico.
 le docteur **Correo Barata**, à Lisbonne.
 — **Girgois**, à la Plata, Rép. Argentine.

MM. **Kopéra**, à Schwientochlowitz.
 de **Lagrange**, Vera-Cruz, Mexique.
 le docteur **Létoquart**, à New-York.
Milo de Meyer, à Londres.
Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
 Mme **Parent-Sior**, à Herstal, Belgique.
 MM. **A.-J. Rico**, à la Haye.
M.-N. Rovira, à Barcelone.
Soulhassaye, à la Trinité, Martinique.
Thomas, Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'Institut médical électro-magnétique de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
- L'Union spirite de Reims, représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1891

MM. le comte de **Constantin** Président d'honneur.
 le docteur **Baraduc** Vice-président d'honneur
Flasschaen —
A.-H. Simonin Président.
 le docteur **Mora** Vice-Président.
Pavlidès —
H. Durville Secrétaire général.
Burg Secrétaire.
Guyonnet du Pérat —
Demarest —

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Pavlidès**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Canel, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville**, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. **Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.**

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance du 30 mai

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Simonin.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Communications diverses

M. SIMONIN prend la parole pour exposer le fait que le magnétisme, attaqué de plusieurs côtés à la fois, subisse encore un temps d'arrêt dans son développement si on laisse agir ses ennemis sans leur faire une opposition rationnelle dictée par les intérêts supérieurs de la société. (Ce remarquable discours est reproduit plus loin.)

Le secrétaire général annonce la mort de M^r BLAVATSKY, correspondant d'honneur, à Londres. Il rappelle en quelques mots la vie et l'œuvre de la célèbre occultiste et fait remarquer que la société perd en elle un de ses membres les plus autorisés.

Les sociétaires présents, en témoignage de leur sympathie et de leur admiration pour l'œuvre de M^r Blavatsky, invitent le secrétaire général à consigner au procès-verbal les regrets unanimes que cause à la société cette perte inattendue et encore prématurée.

La séance est levée à 11 heures 1/4.

Le Secrétaire général

H. DURVILLE.

COMMUNICATION

Faite à la Société magnétique de France le 30 mai
par M. ANÉDÈS H. SIMONIN, président

Introduction du sujet

Quand on a lu ce que l'on a imprimé sur les questions de la magie, de la kabbale, de l'alchimie, de l'occultisme avec son ésotérisme et exotérisme, du spiritisme, de la *psychurgie*, de la *théurgie*, de la *télépsychie* du *mesmérisme*, de l'*hypnotisme*, et que l'on voit que les idées contenues dans ces mots sont amalgamées de manière à en faire une vraie *olla podrida*, on est en droit de se demander si c'est *Jupiter qui retire la raison aux hommes pour les perdre*, ou si c'est l'esprit humain qui se jette aveuglément ou fatalement dans le domaine de l'absurde, non pour y construire une nouvelle Tour de Babel, mais pour y creuser un puits dans lequel on précipitera la raison pour la noyer.

Nous avons une tendance, pourrait-on dire, à jeter dans la confusion les *notions essentielles et indispensables* à l'humanité et à créer le chaos intellectuel. Si nous ne faisons pas ce que les catholiques appellent *un examen de conscience*; ou si, à l'exemple des marins, *nous ne faisons pas le point* pour déterminer l'endroit où nous nous trouvons et la route que nous suivons, il arrivera bientôt que personne ne comprendra plus ou n'entendra plus personne : c'est ce qu'il s'agit de prouver.

Dans tous les ouvrages dont nous allons faire la critique, il est souvent question de *science* et de *philosophie*; il est indispensable que les personnes qui m'écoutent et celles qui me lisent, connaissent la définition de ces mots.

Ce que l'on appelle *une science* est un ensemble ou une suite de phénomènes, toujours identiques à eux-mêmes et produits par une même cause. Quand l'observation a conduit le chercheur à la constatation de la régularité ou de la *constance des phénomènes*, on dit qu'il tient *la loi* ou qu'il a *découvert une loi*. Une loi est donc la représentation d'une cause; mais la connaissance de la loi ne nous fait presque jamais connaître l'essence de la cause. D'après ce qui précède, on ne doit pas, on ne peut pas logiquement donner le nom de *science* à certains produits de l'imagination, mélangés ou non à certains faits isolés, dont l'ensemble n'est basé sur aucune loi. Par exemple, les *a priori*, les fantaisies sur les quelles on a basé l'*occultisme* ne sont pas des lois : donc l'*occultisme* n'est pas une science. L'*occultisme*, comme tant d'autres choses, n'est donc qu'un système.

Relativement à la *philosophie* qui n'est pas une science, j'ai fait ce qui a dépendu de moi pour en donner une idée nette; voici, à cet égard, ce que j'ai déjà écrit plusieurs fois :

La philosophie échappe à toute définition exacte. On ne peut donner une idée de ce qu'elle est qu'en recourant à l'emploi d'une métaphore : *La philosophie est la photosphère des sciences*. Pour développer cette idée, on peut dire que de tous les points de la *photosphère* partent des rayons lumineux qui se dirigent vers le centre; elle est sans limites connues. Son intérieur constitue le vrai domaine scientifico-philosophique. Les sciences peuvent toutes s'y implanter, s'y mouvoir à l'aise, sentir leurs rapports de parenté les unes avec les autres, et voir devant elles, sur une ligne qui se prolonge vers l'infini, le chemin sur lequel elles doivent s'enlancer. En dehors de la

photosphère philosophique il n'y a point de grande lumière, point d'horizon certain, point de marche assurée, point de notions générales ou universelles. Dans la *photosphère*, qui a des dimensions incommensurables, se trouvent l'orbe de chaque science et l'empire de la raison.

D'après cette métaphore, chacun comprendra que rien ne mérite la qualification du mot *philosophique* que ce qui se rapporte, soit aux *notions pures de la science*, soit aux choses et aux idées qui concernent l'humanité entière. Les produits de l'imagination pure, se rapportant à un système, à une secte, à un clan, à une église, n'ont rien de philosophique.

Nous aurons lieu d'appliquer ces deux observations relatives à la science et à la philosophie, pendant le cours de notre critique.

I

La science ou les sciences hermétiques

Ces soi-disant sciences remontent bien haut ; on en attribue la création à Hermès Trismégiste, prince égyptien, qui est supposé avoir vécu deux mille ans avant notre ère. Le peu d'étendue de notre cadre et de notre temps ne nous permet pas de nous occuper des origines ; il suffira que nous parlions des faits.

Les principales de ces soi-disant sciences sont la kabbale, l'Astrologie, la Magie et l'Alchimie. Toutes procèdent de la méthode empirique et ont des rapports les unes avec les autres. Toutes emploient les procédés abracadabrants, des talismans, des fées ou des enchanteresses : des lutins ou des gobelins, des psychagogues ou des sorciers. Voyons en deux mots l'esprit de chacune d'elles.

La kabbale, d'après l'histoire, est une *doctrine secrète des Juifs*, une théurgie par laquelle ils se flattaient de pouvoir soumettre à la volonté humaine les puissances divines ou surnaturelles. « Le kabbale, dit M. Albert Poisson, consiste à décomposer les mots, à additionner la valeur numérique des lettres et à en tirer, selon des règles spéciales, toutes les déductions possibles. Ainsi le nombre de l'or en hébreu est 209, etc. Paracelse et Valentin ont fait de la *kabbale alchimique* »

Par l'*Astrologie*, aussi vieille que l'astronomie, et qui paraît être née en Chaldée, les anciens se flattaient de prédire l'avenir par l'aspect des astres, ainsi que la destinée des

hommes et des empires. Elle a existé en Egypte, en Grèce, en Arabie, en Italie, on pourrait même dire partout. Il fut un temps où les astronomes étaient en même temps plus ou moins astrologues. Pendant le moyen-âge chaque prince avait auprès de lui un astrologue, comme le Sultan en a encore un actuellement. On avait beau couper la tête à un grand nombre de ces astrologues, on en trouvait toujours car le métier était lucratif. Les esprits crédules croiraient encore à l'astrologie si on n'avait pas trouvé les lois du mouvement de notre système solaire ; les découvertes de Copernic lui portèrent un coup mortel et la firent tomber dans le domaine des chimères.

Par la *Magie*, inventée dit-on par les Mages, prêtres du culte de Zoroastre, on prétendait opérer toutes sortes de prestiges, soumettre à la volonté humaine les puissances supérieures : génies, démons, esprits, etc.. Avec l'aide de ces puissances, les magiciens avaient la prétention de pouvoir tout deviner, de guérir les maladies subitement, de faire apparaître les morts, de jeter des sorts, *d'intervertir la marche des astres et de les faire descendre sur la terre* : ils n'avaient oublié qu'un point, c'était de faire construire des hôtels ou des palais assez spacieux pour y recevoir leurs hôtes célestes.

Tout cela se faisait au moyen de paroles cabalistiques et de procédés mystérieux. A la magie, se joignaient presque toujours l'astrologie et l'alchimie. Il y avait deux sortes de magie : la *magie blanche*, qui mettait l'homme en rapport avec les génies bienfaisants, et la *magie noire*, par laquelle on invoquait les démons.

L'*Alchimie (l'Art sacré)*, qui était souvent associé avec la magie et l'astrologie, avait pour but la transmutation des métaux et la fabrication de la *Pierre philosophale*. L'invention en est attribuée à Hermès Trismégiste.

A un certain point de vue, il est difficile de comprendre comment il a pu se faire que pendant trois à quatre mille ans, l'esprit des chercheurs n'ait pas pu sortir des limbes de l'empirisme. Ces chercheurs, au lieu de chercher les causes ou les lois des choses, ne voyaient que des effets à produire, ne comprenaient que le travail par des moyens *a priori*. N'écoutant que leur imagination, ils se disaient : *en mélangeant telle substance avec telle autre, on devra produire telle matière nouvelle* ; et ils se disaient cela sans penser aux lois de l'affinité et de l'attraction. « Ils dis-

saient leur vie à distiller des plantes, des urines, des excréments, des cheveux, du lait, espérant trouver enfin la matière de la pierre des sages (1). »

M. Poisson, déjà cité, a récemment publié une sorte d'histoire des *Sciences Hermétiques* que les curieux pourront consulter avec avantage. On voit, dans ce livre, que les alchimistes basaient leurs spéculations sur *quatre éléments* : la terre, l'eau, l'air et le feu ; sur *trois principes* : le soufre, le mercure et le sel ; sur *sept métaux* auxquels ils attribuaient les noms et les signes des sept planètes : l'or ou le Soleil, l'argent ou la Lune, le mercure, le plomb ou Saturne, l'étain ou Jupiter, le fer ou Mars, le cuivre ou Vénus (2).

Le *Grand Œuvre*, ou la cuisson des substances devant donner la *pierre philosophale*, exigeait de nombreuses opérations et durait environ 265 jours.

La pierre philosophale se présentait sous forme d'une poudre rouge. Tous les auteurs qui ont écrit sur le Grand Œuvre en ont parlé comme s'ils avaient réussi dans leurs opérations ; ils ont eu l'air d'avoir cru *que c'était arrivé* ; les pages 120, 123, 141, 142, 144 à 149 du livre de M. Poisson ne laissent aucun doute à cet égard ; et l'auteur n'a rien dit de contraire à leurs croyances.

Cette poudre rouge, appelée *pierre philosophale*, possédait des propriétés nombreuses et merveilleuses ; nous allons en emprunter une liste au dernier chapitre de M. Poisson :

1. Elle transmuait les métaux vils en or.
2. Elle produisait des pierres précieuses.
3. Elle guérissait l'homme de toute espèce de maladies ou d'infirmités.
4. Son infusion dans l'alcool produisait l'élixir de longue vie. Artéphius, philosophe hermétique, qui écrivait vers 1130, prétendait avoir vécu plus de 1000 ans.
5. Jean de Lasnioro insinuait qu'elle ressuscitait les morts.
6. Arnaud de Villeneuve dit que d'un vieillard elle fait un jeune homme.
7. Elle détruit les poils follets, fait disparaître les rides, rend aux femmes un visage juvénile, aide à la parturition, expulse le fœtus mort, fait uriner, donne des forces pour l'acte

de Vénus, dissipe l'ivresse et rend la mémoire (1).

8. Khunrath affirme que si l'on administre la pierre à un malade, elle expulse toutes les maladies tant de l'âme que du corps. Elle chasse la lèpre, l'hydropisie, l'épilepsie, l'apoplexie, la surdité, la cécité, la folie, l'orgueil et l'ignorance.

9. Enfin, elle augmente l'intelligence, donne le pouvoir de commander à la nature et de voir Dieu dans sa gloire. Elle purifie et illumine tellement le corps et l'âme, que celui qui la possède voit comme en un miroir tous les mouvements célestes des constellations et les influences des astres, même sans regarder le firmament, les fenêtres fermées, dans sa chambre.

Vous venez d'entendre l'énumération des merveilleuses propriétés de la *pierre philosophale*. Une partie de ceux qui la fabriquaient vendaient *pour de l'argent le secret de faire de l'or et des pierres précieuses!!!* L'imposture se montraient à nu dans ces marchés ; et il se trouvait des êtres assez naïfs pour les conclure : preuve de la profondeur insondable de la bêtise humaine !

II

La Science vraie

La science exacte est basée sur des lois ; on ne peut ni l'attaquer, ni l'amoinrir, ni la détruire, puisqu'elle explique les phénomènes produits par le jeu des forces de la nature ou de la création. Mon temps limité ne me permettra de vous parler que de la *Science médicale*.

Autrefois la science médicale s'est appelée *Médecine* ; et on employait également le mot *Médecine* comme synonyme de *médication*, de *médicament* et de *potion purgative*. Il n'en est plus de même actuellement. Nous avons aujourd'hui la *Science médicale*, qui se divise en plusieurs branches ; ce qui fait que maintenant on dit presque toujours : *les sciences médicales*.

Plusieurs des sciences médicales sont basées sur les lois naturelles ; les plus importantes et les plus positives sont l'*Anatomie* et la *Physiologie*. La *Pathologie* n'est qu'une science d'observation, destinée à varier avec le temps et avec les péripéties que notre globe est destiné à subir. La *Nosologie* et l'*Etiologie* sont des sciences utiles, qui rendent des services pour

(1) A. Poisson, *Cinq traités d'alchimie*, p. 62.

(2) Nous supprimons ici les signes ; le lecteur peut les voir dans les traités d'Alchimie ou dans l'ouvrage de M. Poisson.

(1) Cela me rappelle que j'ai entendu pendant mon enfance un charlatan qui disait que sa drogue était tout à la fois *stomachique, dentifrice et vermifuge*.

établir le diagnostic des maladies; mais elles subiront nécessairement des variations comme la pathologie. La *Thérapeutique*, qui a pour objet le traitement des maladies, est la science la moins certaine de la médecine; elle est soumise à des règles plutôt qu'à des lois: c'est pourquoi on l'appelle en général l'*Art de guérir*. Les *systèmes* de médication sont une preuve de l'absence de lois dans la Thérapeutique.

Toutefois la science médicale existe; c'est une vraie science qui a droit à la considération des humains; elle rend des services; les hommes sensés la prendront au sérieux, car on ne peut ni l'attaquer ni la détruire. Le corps médical, qu'il ne faut pas confondre avec la *vraie science médicale* ne s'est pas toujours mis à l'abri des critiques; nous le retrouvons à la *Section de l'hypnotisme*.

III

Le Magnétisme

On sait que certains philosophes et médecins, tels que Van Helmont, Robert Fludd, Paracelse, Kircher, etc., ont parlé de magnétisme ou de traitement par l'aimant, mais leurs idées trop vagues sont restées à peu près à l'état de lettre morte.

Pour voir le magnétisme prendre droit de cité dans la société civilisée, il faut arriver à Mesmer.

C'est à Mesmer, médecin allemand, né en 1734, dans la Souabe, qu'est due la reconnaissance du *magnétisme animal*. Il a émis et soutenu l'idée de l'existence d'un fluide subtil qui, appliqué aux malades, devait réparer la santé.

Mesmer vint en France en 1778 pour y faire connaître sa découverte; et en 1784 le gouvernement nomma une commission de savants — parmi lesquels se trouvaient Bailly, Franklin, de Jussieu, Lavoisier — pour examiner sa doctrine. Le rapport de cette commission déclara que Mesmer produisait des effets surprenants, mais que ces effets devaient être attribués à l'imitation et à l'imagination.

Les troubles politiques et sociaux qui, de 1789 à 1815, agitèrent l'Europe en général et la France en particulier, firent oublier un moment la question du magnétisme animal; mais elle fut reprise sous la Restauration. En 1826, l'Académie de Médecine consentit à examiner de nouveau le *Magnétisme*, mais en dépit du rapport favorable du Dr Husson,

l'Académie décida que l'on ferait le silence sur la question.

Les savants, en 1784, et l'Académie de Médecine en 1826, ont nié *a priori* ou n'ont pas voulu reconnaître l'*existence du fluide magnétique*.

IV

L'Hypnotisme

En dépit de l'indifférence que la science officielle témoignait au Magnétisme, ou de l'opposition qu'elle lui faisait, la découverte de Mesmer faisait son chemin. De Puységur, Du Potet, Lafontaine et tant d'autres s'en occupaient, et s'en occupaient même assez pour qu'un médecin anglais sceptique fût piqué au jeu et poussé à son tour à faire un effort pour voir s'il y avait quelque chose *là-dedans*. Il a déclaré que c'est le scepticisme qui le poussa vers cette étude. De 1841 à 1844, il fit de nombreuses expériences; et, dit-il: « Je fus conduit à la découverte du mode que j'adopte présentement avec tant de succès par une série d'expériences instituées en vue de déterminer la cause des phénomènes du mesmérisme (1) ».

Dans la traduction du livre de Braid par le Dr Simon, on peut voir que Braid a endormi ses sujets d'expérience en leur disant de fixer leur regard sur un objet brillant, un *bouchon de carafe*; et qu'il a nié l'existence du fluide magnétique. Ces deux faits constituent le fond du livre ainsi que la base de la *doctrine hypnotique*.

L'introduction que l'illustre professeur Bröwn-Séguard a placée en tête de la traduction de Braid confirme les deux faits ci-dessus, surtout le dernier. « La science doit donc à Braid, dit-elle, d'avoir tracé nettement la limite entre les prétentions erronées de ceux qui croient plus ou moins au prétendu magnétisme animal ou à une *force neurique* pouvant sortir des nerfs d'un individu pour entrer dans ceux d'un autre, et les faits si intéressants qui peuvent se produire dans nombre de parties du système nerveux d'un individu sous l'influence d'une irritation spéciale provenant d'une autre partie de ce système. Je n'ai jamais compris comment un homme intelligent et connaissant les principes fondamentaux de la physiologie peut admettre une telle transmission, alors que l'étudiant le moins

(1) BRAID, *Traité du sommeil nerveux*. Traduction par le Dr JULES SIMON, page 22, voir aussi la page 228.

instruit sait combien sont vains après la section d'un nerf moteur, les efforts, les désirs, la volonté de mouvoir la partie paralysée. »

Les princes des Sciences médicales, depuis que M. Charcot a repris la théorie de Braid et l'a appliquée un peu théâtralement aux hystériques de la Salpêtrière, ont accepté les vues du médecin anglais, que ses compatriotes avaient dédaignées; et il veulent maintenant introduire l'hypnotisme dans la thérapeutique. Ces messieurs ont pour eux le monopole de la science officielle, l'autorité, l'influence universitaire et académique. Ils peuvent appliquer l'hypnotisme comme moyen curatif, c'est leur affaire; mais les partisans du magnétisme doivent leur en laisser le *monopole absolu*, et ne jamais, en aucun cas, en faire usage eux-mêmes.

Ces princes de la Science médicale ont travaillé vainement pendant une quinzaine d'années pour chercher l'explication du phénomène de la suggestion hypnotique, ainsi que celle du phénomène physiologique qui plonge le sujet dans le *sommeil nerveux*. J'ai donné l'explication de ces deux phénomènes dans ma *Solution du problème de la suggestion hypnotique*. Tout ce que j'ai affirmé dans cet ouvrage, et qui n'avait pas encore été vérifié, a été depuis lors examiné, contrôlé et constaté par des expériences sérieuses et scientifiques.

Le sommeil artificiel obtenu par le *braidisme*, cause un retrait du fluide nerveux de la périphérie : de là l'anesthésie et l'analgésie du sujet. Dans ce livre, j'ai dit ceci, page 99 : « La quantité de fluide nerveux qui abandonne les nerfs capillaires est-elle assez grande pour que la circulation du sang soit modifiée? En d'autres termes, l'énergie des nerfs vaso-moteurs serait-elle assez diminuée pour que les fonctions des veines capillaires fussent amoindries et pour que moins de sang artériel fût versé dans les veines? C'est une question à étudier. En attendant il serait prudent de considérer comme dangereuse la prolongation de l'état hypnotique au-delà d'un certain nombre de minutes. »

Quand j'ai écrit ces lignes je n'avais jamais vu une seule application de l'hypnotisme ni une seule personne en état d'hypnotisation. Depuis lors j'ai vu faire nombre d'expériences qui ont produit dans mon esprit les craintes ou les méfiances que voici :

1^o Le passage de la veille à l'état d'hypnotisation doit être nuisible dans bien des cas. Les centres nerveux, surtout les organes de la base de l'encéphale qui reçoivent en même

temps un choc et un trop plein de fluide nerveux, doivent souffrir à la longue de la même façon, et pour des causes analogues, que le cœur souffre et devient malade à la suite de certaines émotions morales qui font affluer le sang trop violemment dans cet organe. J'ai la conviction que les gens un peu âgés, surtout ceux qui, par des travaux intellectuels sérieux et soutenus, ont le cerveau toujours plus ou moins congestionné, s'exposeraient à certains troubles encéphaliques en s'hypnotisant ou en se laissant hypnotiser.

2^o Le plan préconçu et arrêté par les grands seigneurs de la science médicale, de substituer l'hypnotisme au magnétisme humain, comme moyen thérapeutique dans certains cas, avec l'idée de noyer le dernier dans le premier, ce plan était connu depuis quelques années déjà; car il a été révélé dans le *Congrès magnétique international* de 1889 par plusieurs orateurs, notamment par M. le comte de Constantin, président et par M. l'abbé de Meissas. Il faut que tous les partisans du magnétisme déclarent bien haut que l'hypnotisme appliqué comme moyen thérapeutique est entaché de deux graves défauts qui le feront interdire aussitôt que le public les connaîtra.

Le premier de ces défauts est que pour appliquer le *braidisme* ou hypnotisme, il faut inéluctablement endormir le patient, puisque le *sommeil nerveux* provoqué par le regard jeté sur un objet brillant constitue le remède même.

> Le second est que ce *sommeil nerveux*, ainsi provoqué, peut causer des troubles dans certains organes situés à la base de l'encéphale.

Dans le *Congrès magnétique* de 1889, le Dr Gérard a prononcé un beau et savant discours, qu'il serait désirable de voir entre les mains de tous les partisans du magnétisme, et dont nous tirons ces deux phrases : « L'hypnotisme n'est qu'un pastiche du magnétisme : le premier peut produire tout ce que fait le second, la guérison exceptée. — Aujourd'hui on se met à réglementer l'emploi de l'hypnotisme comme étant une force dangereuse entre les mains des profanes, jusqu'au moment où il sera démontré qu'entre des mains savantes les dangers ne sont pas moindres; ce jour-là, l'hypnotisme aura vécu. »

Le Dr Gérard, optimiste et philanthrope sincère, ne voyait qu'une réglementation de l'hypnotisme et ne prévoyait pas ce qui allait se passer. Il a fait l'éloge du *Corps médical*

Français (voir les pages 53 et 59 du *Rapport général du Congrès*), éloge auquel nous nous associons de tout notre cœur. Je commence par déclarer que je considère le corps médical comme étant resté étranger à la loi relative à l'*Exercice de la médecine*, discutée et votée à la Chambre des Députés dans ses séances des 17 et 19 mars 1891; et j'ajoute que je conserve la conviction la plus profonde qu'à un jour peu éloigné, il protestera contre la promulgation de cette loi, si elle passe au Sénat, parce qu'elle est entachée de défauts et de vices qui lui donnent un caractère odieux. Le corps médical est composé d'érudits, d'hommes qui, par l'effet de leurs longues et pénibles études, constituent la catégorie des citoyens les plus imbus de sentiments humains et philanthropiques. J'ai toujours eu et j'ai encore des amis intimes dans notre corps médical si distingué; et c'est parce que je connais bien nos docteurs ès-sciences médicales que j'ai la conviction qu'ils protesteront contre le passage de cette loi digne du *Conseil des Dix*, mais indigne de l'esprit libéral et démocratique du XIX^e siècle. La honte d'une pareille œuvre législative doit rester sur la majorité de cette Chambre que quelques journaux qualifient de *Chambre de Mamelucks*.

Voici les trois articles de cette loi qui rapporteront plus spécialement les Français aux époques d'espionnage général des Tibère et des Doges (de Venise).

ART. 21. — 1^o Toute personne qui, n'étant pas munie d'un diplôme de docteur en médecine ou d'officier de santé, ou qui, n'étant pas dans les conditions stipulées aux art. 6, 7, 8, 9, 10 et 13 de la présente loi, prend part au traitement des maladies ou des affections chirurgicales, ainsi qu'à la pratique des accouchements et de l'art dentaire, soit par une direction suivie, soit par des manœuvres opératoires ou application d'appareil;

2^o Toute sage-femme qui sort des limites fixées à l'exercice de sa profession par les articles 7 et 8 de la présente loi;

3^o Toute personne qui, munie d'un titre régulier, sort des attributions que la loi lui confère, notamment en prêtant son concours aux personnes visées dans les paragraphes précédents, à l'effet de les soustraire aux prescriptions de la présente loi;

ART. 22. — Le délit d'exercice illégal de la médecine, de la chirurgie, de la pratique des accouchements ou de l'art dentaire, sera dénoncé aux tribunaux de police correctionnelle, à la diligence du procureur de la République.

« Les médecins-dentistes, sages-femmes, les associations de médecins régulièrement constituées,

intéressées à la poursuite, pourront la provoquer et se porter partie civile.

ART. 23. — Quiconque exerce illégalement la médecine est puni d'une amende de 100 fr. à 500 fr. En cas de récidive, l'amende sera de 500 fr. à 1000 fr. Le coupable peut, en outre, être puni d'un emprisonnement de quinze jours à six mois.

Le rapporteur du projet de loi a eu le triste courage de dire à ces législateurs de décadence que : « c'était dans l'intérêt de l'individu, de la famille, de la nation et de la santé publique que la loi était proposée, et que c'était à leur patriotisme qu'il s'adressait pour la voter! » Ce langage rappelle ce que le *Petit Journal* disait dans le temps à ses lecteurs, savoir : que leur *patriotisme* leur faisait un devoir d'*enfourner leurs économies dans le gouffre du Panama*. Un député courageux, M. Frédéric Grousset lui a répondu :

« Si vous n'aviez en vue que l'intérêt des malades, vous ne reprendriez pas dans cette loi ce qui a trait au Syndicat, facilité que la Cour de cassation n'a pas voulu vous concéder, et cela dans le but de vous permettre de poursuivre tous ceux qui se livreraient indûment à l'exercice de la médecine. C'est donc bien dans l'intérêt des médecins que la loi est faite, pour faire respecter leur monopole, et non pas dans l'intérêt des malades. »

M. Le Cerf qui, dans l'article 21, a fait changer les mots *conseils habituels* contre ceux de *direction suivie*, et qui n'a pas pu faire changer les mots *manœuvres opératoires* contre le mot *opérations*, a fait une critique intelligente de l'esprit de cette loi, et surtout des trois articles rapportés ci-dessus. Il a bien fait ressortir ce qu'il y a d'absurde et d'odieux, de punir un citoyen de 1,000 fr. d'amende et d'un mois de prison pour avoir dit à un voisin : « Il y a quelques mois, j'ai éprouvé identiquement la souffrance que vous ressentez; le médecin m'a conseillé l'application d'un sinapisme (Rigolo ou autre); cela a supprimé la douleur. »

Mais le côté le plus hideux ou exécrable de la loi se trouve dans l'article 22; on peut le considérer comme une insulte à la noble profession de docteur ès-sciences médicales; car il suppose tous les médecins capables de faire de l'espionnage et de la dénonciation! *Proh pudor!* Encore une fois, nous espérons que le corps médical protestera.

Nous pourrions citer mille faits différents pour prouver que nous n'exagérons pas le côté moralement inadmissible de la loi. Donnons un exemple tombant sous l'application des mots *manœuvres opératoires* de l'art. 21.

L'Administration française fit rédiger une *Instruction* indiquant les secours à donner aux hommes courant le danger d'asphyxie par submersion, et la fit approuver, le 19 juin 1835, par le Conseil de salubrité. Aussitôt que le Sénat aura voté de son côté, voici ce que l'on pourra voir : Un être humain qui ne sait pas nager tombe dans un cours d'eau profonde ; un courageux citoyen voit l'accident, plonge pour sauver le malheureux en train de se noyer ; après maints efforts il le ramène à la surface et le pousse sur la rive du fleuve. L'homme tiré de l'eau ne donne plus signe de vie ; le sauveteur lui applique les règles indiquées ; il le met à l'aise en lui déboutonnant ses vêtements ; il le secoue, le frictionne, lui insuffle de l'air, lui fait respirer des sels ; il emploie tous les moyens à sa portée. Le quasi-noyé recommence enfin à respirer ; il est sauvé. Le sauveteur a commis un délit ; il a fait des *manœuvres opératoires* interdites par l'art. 21 de la nouvelle loi ; et il sera condamné peut-être à 1000 fr. d'amende et à six mois de prison en vertu de l'art. 23. Mais la justice, allez-vous dire, ne condamnera pas ce sauveteur. Qu'en savez-vous ? Puisque la loi y autorise le juge. Est-ce que Borrás, condamné comme assassin, sauvé par l'action directe du sénateur Marcou qui a établi les preuves de son innocence, et que M. le Président Carnot a fait sortir de prison de suite après les révélations de M. Marcou, ne vient pas d'être condamné à payer une amende aux parents de la victime, comme s'il avait commis l'assassinat lui-même ? Est-ce que la condamnation du sauveteur serait plus étrange que celle de l'innocent protégé de M. Marcou ?

Cette loi, entachée de pareilles imprévoyances, ne va-t-elle pas détruire l'élan spontané des beaux sentiments d'humanité, de fraternité et de dévouement, qui pousse nos concitoyens aux actes de courage, actes qui sont l'objet de si nombreuses récompenses en France, et qui font l'admiration des faibles aussi bien que des forts et des braves qui n'ont pas encore trouvé l'occasion de montrer leur valeur ? Ne va-t-elle pas rendre le citoyen défiant et trop prudent ? Ne va-t-elle pas remplacer le dévouement par le froid égoïsme et faire que des hommes, nés braves et courageux, verront, avec l'indifférence prescrite officiellement, des êtres en danger se tirer d'affaire comme ils pourront ?

On pouvait faire une loi simple interdisant l'exercice de la médecine aux charlatans ou aux ignorants, sans mettre en cause le carac-

tère de noblesse morale du médecin. Les hommes indépendants que M. Brouardel doit compter parmi ses amis, regretteront qu'il ait prêté sa parole et ses idées à l'appui de ce projet de loi. Il ne faut pas se dissimuler que le but poursuivi par les promoteurs de cette loi est aussi antidémocratique et aussi nuisible aux intérêts du citoyen que les lois de douane. Dès que le peuple ouvrira les yeux, ces odieuses lois s'évanouiront subitement ; et la honte en retombera sur ceux qui les avaient proposées et défendues.

V

L'Occultisme

A côté du *spiritisme* dont il sera question plus loin, a poussé, pendant ces dernières années, un rejeton des *vieilles sciences hermétiques*, dites aussi *sciences secrètes ou occultes* : De là ce renouveau de la *kabbale*, de l'*hermétisme* et de la *magie* que les amateurs du mystérieux ont baptisé du nom d'*occultisme*.

Les occultistes disent que l'occultisme est une *science complète* ; qu'ils ne peuvent l'enseigner qu'au moyen d'études secrètes ou ésotériques à un certain nombre d'élèves triés sur le volet, que l'on prépare graduellement à la *Haute Initiation* dans la magie nouvelle. Ils disent de plus qu'ils travaillent *secrètement* à une *secrète synthèse scientifique* que le vulgaire devra toujours ignorer, et dont les initiés seuls profiteront. Ils se flattent de donner à leurs adeptes le lien qui unit la *Force et le Droit*, la *Science et la Foi* (ils ont oublié le feu et l'eau), la *Raison et l'Imagination* : et, pour plusieurs causes, ils ignorent ce qu'est la raison. Ils affirment qu'étant donné un seul phénomène, ils peuvent, au moyen de l'analogie, en déduire sûrement une loi générale. Il y a parmi eux des adolescents qui *jettent des sorts*. Ils s'occupent même de l'*application de l'occultisme à l'économie politique!!!* Quels magiciens!!!

Les *fire-eaters* ou mangeurs de feu de l'*occultisme* doivent se borner à rêver ou à se regarder le nombril secrètement comme l'ont fait les prêtres égyptiens et comme le font encore les Fakirs de l'Inde ; mais il ne leur appartient pas de se mêler des études vraiment scientifiques qui se font au grand jour pour le bénéfice de l'humanité, pour le bénéfice surtout des catégories ou des classes désignées.

M. Bouvery a tout récemment pris sa bonne jame de Tolède pour défendre ses idées spiri-

tes et magnétiques attaquées par certains occultistes ; son esprit droit, lucide et sincère lui permettait de réfuter victorieusement les insinuations de ses adversaires.

VI

Le Spiritisme

Je ne puis voir dans le *spiritisme* que deux choses.

La première est qu'un grand nombre d'hommes, beaucoup plus considérable qu'on ne le pense généralement, éprouvent un besoin absolu de croyances spiritualistes ; ces hommes ont besoin de croire à l'existence de Dieu, de l'âme, et de la vie ultramondaine. De là naît leur désir de se joindre aux sociétés dites *spirites* où on leur promet de leur faire voir des manifestations d'esprits, et où on les entretient de questions relatives aux choses de l'autre monde. Ce que je viens de dire s'applique aux spirites en général, mais plus spécialement cependant aux âmes croyantes, simples et passives, dépourvues des qualités qui font le berger ou le pasteur.

La seconde est que les plus hautes intelligences parmi les spirites cherchent l'impossible par les moyens qu'ils emploient, font fausse route, et perdent un temps précieux dont pâtira l'humanité.

Les spirites disent que le spiritisme est une science ; M. Fauvey a même dit, dans une des séances du Congrès de 1889, qu'il était la *science intégrale*.

Le spiritisme n'est pas une science ; on ne saurait donner ce nom à une collection de faits épars, dissemblables, la plupart mal rapportés par des gens épris du merveilleux, du surnaturel, du mystérieux, et restés étrangers aux observations scientifiques. Les chefs spirites sont sur une fausse voie ; ils n'arriveront pas à la connaissance des vérités cherchées par la méthode qu'ils suivent. Leur travail ressemble à celui d'un savant connu universellement qui, m'a-t-il raconté, pour trouver la loi ou les lois du rêve, avait écrit chaque matin, pendant deux ans, les songes qu'il avait faits pendant la nuit ; au bout de ce temps il avait écrit de quoi faire deux volumes. Il s'en tint là ; car après toutes ces constatations « il n'en savait pas plus qu'auparavant. » La connaissance, seule, des lois psychiques, mettra les chercheurs sur la bonne voie.

Puisque tous les vrais spirites sont partisans du *magnétisme humain*, et font partie des *Sociétés magnétiques*, il serait grande-

ment à désirer que leur union devint plus intime, et qu'ils joignissent leurs efforts en vue d'un travail scientifique commun.

VII

Le magnétisme aujourd'hui

Il est nécessaire que les partisans du magnétisme humain voient les choses comme elles sont ; il y a contre lui plus qu'une conjuration de quelques individus ; il y a une coalition inavouée, mais effective et active, de la part de quelques catégories de gens qui sont détenteurs des hauts emplois officiels et d'une part considérable de l'autorité publique. Il ne faut pas se dissimuler que c'est le magnétisme qui est visé par la loi dont il a été question ci-dessus. En 1784 et en 1826, on s'est contenté de le mépriser et de le condamner à la conspiration du silence ; cette fois-ci on a recouru à la fabrique d'une loi qui (dans l'esprit de ceux qui l'ont fait présenter) devra le faire disparaître sans bruit. Il est impossible qu'une loi de cette nature ait été formulée par des députés qui ne comprennent rien à la question ; elle ne peut pas davantage avoir été proposée par un seul individu, elle ne peut l'avoir été que par une coalition puissante de personnages dont chacun a un pied et une main dans chaque ministère. Quand nous disons que l'on pense à *supprimer le magnétisme*, nous ne voulons parler que de la *suppression de son usage*. Le magnétisme est une force qui, dans l'homme, ne peut pas plus se supprimer que les autres forces vitales de notre organisme.

L'homme peut faire usage de cette force comme il fait usage de toutes les autres ; par sa force musculaire, il témoigne ses sentiments d'affection à ses semblables en leur serrant la main ou en les embrassant ; par sa force magnétique, il témoigne ses sentiments de sympathie et de charité en communiquant son fluide à des êtres qui éprouvent de la douleur ou du malaise. Nos législateurs essaieront-ils de supprimer ou de réglementer chez l'individu les témoignages d'affection et de sympathie ? Ces réglementations se ressembleraient ; et les unes ne seraient pas plus ridicules ou tyranniques que les autres.

La loi en question produira un effet favorable, non voulu ni prévu par la majorité de la Chambre, qui sera de faire rentrer dans la logique des choses ceux qui enseignent et appliquent le magnétisme humain ; elle leur fera comprendre qu'ils ne doivent plus faire d'hyp-

notisme du tout; eHe leur fera comprendre aussi que dans les réunions privées où il sera question exclusivement de magnétisme, ils devront se borner : 1° A prouver que le fluide magnétique existe, ce qui est la chose du monde la plus facile; 2° A enseigner la manière dont on doit appliquer le fluide pour soulager la souffrance et procurer du bien-être sans jamais chercher à endormir le malade : à cet effet il ne faudra jamais agir sur les yeux de la personne à soulager. Si, contre l'intention du magnétiseur, le sommeil se produit, il faut que chacun sache que c'est un sommeil réparateur toujours bienfaisant.

Le magnétisme ne pourra pas faire partie de la pharmacopée ni du codex en France, aussi longtemps que l'autorité médicale n'aura pas reconnu l'existence du fluide et les bienfaits qui résultent de son application sur les personnes débiles ou émaciées.

Le docteur Gérard a dit le plus clairement possible, dans son discours au Congrès de 1889, que le magnétisme n'est pas le moins du monde une panacée, ainsi que certains magnétiseurs peu autorisés l'ont insinué; voici du reste ses paroles :

« Le magnétisme est-il donc une panacée guérissant tous les maux de l'humanité ?

« Ici, il faut s'entendre.

« Oui, c'est une panacée dès qu'il s'agit seulement de faire une répartition du principe vital d'un sujet dans ses différentes viscères et d'aider ceux-ci dans leurs fonctions naturelles; en un mot, lorsqu'il s'agit de rétablir l'intégrité du pouvoir physiologique afférent au système nerveux. »

Si la chose est bien comprise par les magnétiseurs et les partisans du magnétisme: s'ils se mettent bien dans l'esprit la saine notion que la science médicale est indispensable aux hommes pour guérir une foule de maladies qu'elle seule peut guérir; s'ils comprennent bien que les médecins sont des hommes instruits et nécessaires à la société civilisée; s'ils se rendent bien compte que le magnétisme ne sera jamais qu'un auxiliaire dans la médecine générale lorsqu'il aura conquis son droit de cité dans le classement scientifique des forces de la nature, ils n'auront en vue que d'en indiquer et en pratiquer l'usage, non comme un remède et un médicament, mais à titre de rapports de sympathie entre les hommes. On se fréquente dans la société à titre de connaissances ou d'amis, et on se témoigne de l'affection par des embrassements et des serremments de main; rien ne saurait

empêcher les hommes de faire de la même manière un échange de force magnétique en même temps que l'on fait un échange de forces et de sentiments affectueux.

Les auteurs de la loi dont nous nous occupons ont commis une aberration médicale en reprenant pour leur compte le système hypnotique de Braid; ils sont en train d'en commettre une autre plus grande encore en appliquant *leur suggestion* (elle est à eux exclusivement) dans un nombre exagéré de cas pathologiques; on dirait qu'ils ont l'intention d'en faire une panacée. La *Revue philosophique* de mai 1891 rend compte de la publication de deux ouvrages dus à la plume de deux hypnotistes célèbres, MM. Bernheim et Liébault. D'après ce compte rendu, il n'y aura bientôt plus que la suggestion qui sera employée en thérapeutique: on l'applique déjà aux diarrhées, aux dysenteries, aux fièvres, etc. Il y a dans ces livres des choses abracadabrantes relativement à la *vraie science psychique*: nous reviendrons plus tard là-dessus. Nous nous contenterons ici de signaler un fait d'une haute importance: M. Liébault, tout en restant *suggestionniste*, reconnaît l'existence du fluide magnétique et son effet curatif. C'est une conversion qui ressemble à celle de saint Paul; c'est la première que nous ayons à signaler parmi les grands apôtres de l'hypnotisme. Nous en verrons prochainement un grand nombre d'autres.

Pour finir, nous rappellerons encore à tous les croyants, aux spirites, aux partisans du magnétisme, ainsi qu'à tous ceux qui croient à l'existence de l'âme, que la confusion ou le chaos des idées ne pourra disparaître que lorsque les vraies notions de la philosophie et de la *science psychique* seront répandues dans l'esprit humain. Le docteur Gérard, dans les conclusions de son discours déjà cité, dit ceci : « La doctrine magnétique, quant à ses effets, peut se diviser en deux branches bien distinctes: l'une physiologique, que nous revendiquons absolument dans toutes ses parties; l'autre psychique, qui est du ressort de la métaphysique. C'est au médecin d'appliquer l'une: c'est aux philosophes d'expliquer l'autre. » M. Gérard reconnaît donc franchement que le côté *psychique* des choses, dans le magnétisme comme ailleurs, n'est pas encore connu. Je dis de mon côté que la *science psychique* existe; une grande partie des membres de la *Société magnétique de France* le savent depuis qu'ils ont lu mes livres ou entendu mes conférences. Rien ne serait plus

désirable que de voir tous les partisans du magnétisme et du spiritisme se mettre d'accord pour travailler ensemble dans la vraie science psychique et dans la philosophie: les uns et les autres arriveraient rapidement à donner satisfaction à tous leurs vœux et à toutes leurs aspirations.

POUR LA DÉFENSE DU MAGNÉTISME

« Diviser pour régner », telle fut la devise du bureau du *Congrès magnétique international de 1889*, en fondant la *Mesmérisme* qui, le jour même de son inauguration, s'est proposé d'*éclipser*, et peut-être de faire disparaître toutes les autres sociétés qui travaillent à l'étude et à la propagation du Magnétisme.

Le bureau du Congrès, qui a si magistralement accompli la grande tâche qu'il avait acceptée, aurait pu mieux faire en remettant ses pouvoirs.

Ce qui est déplorable, c'est qu'au lieu de centraliser les forces éparses, il ait cherché à les éparpiller encore pour les diviser davantage. Au lieu de fonder une société nouvelle qui ne sera jamais qu'une coterie, il fallait chercher à réunir les sociétés isolées, pour grouper autour d'un principe, autour d'une idée les chefs d'école, les praticiens qui ont le mérite incontesté de l'expérience et tous les partisans dévoués du Magnétisme.

Il en résulte qu'au moment où les magnétiseurs ainsi qu'un grand nombre de médecins et d'hommes de cœur auraient besoin de s'entendre afin de se lever comme un seul homme, pour protester contre la nouvelle loi sur l'exercice de la médecine, aucune entente n'est possible. Dans tous les camps, on jette un cri d'alarme, mais ce cri restera fatalement sans écho.

Une société où se grouperaient tous les hommes de valeur, une fédération des sociétés existantes ou une ligue quelconque pour la défense de l'idée, est-elle encore possible? Malgré notre désir ardent de la voir se former, un doute poignant traverse notre esprit et nous n'osons pas faire la moindre proposition. Toutefois, nous accepterons avec reconnaissance les observations, les conseils ou communications que les intéressés voudront bien nous faire à ce sujet.

Il est vrai que la *Mesmérisme* peut dire à celui qui parlerait chez elle d'une telle association: *Quittez la boutique du voisin et venez dans la mienne*. Mais la question ne serait pas résolue, car les praticiens sérieux n'iront pas se placer sous l'égide de quelques amateurs et le magnétisme resterait encore sans défense, devant l'odieuse conspiration que la science officielle établit contre lui.

En attendant le jour où une association sérieuse pourra être faite — ce jour n'est peut-être pas éloigné, — nous publions le discours prononcé par M. le Dr Gérard à la dernière réunion de la *Mesmérisme*.

LA RÉDACTION.

Si le magnétisme n'était qu'un vulgaire agent d'expériences, une simple attraction dans le but de vous distraire, je ne m'associerais pas à sa démonstration et je laisserais à d'autres le plaisir de vous amuser, je sais que le merveilleux possède par lui-même

assez d'attraits pour captiver votre attention, mais je sais aussi que chacun de vous vient ici, non pas seulement dans le but de passer agréablement une soirée, vous avez tous dans le cœur le désir de vous rattacher à une doctrine consolante, c'est le besoin de croire à une autre vie qui vous anime, et le magnétisme, par ses manifestations curieuses, semble être le premier dogme d'une religion nouvelle qui vous laisse au moins l'espérance.

En effet, l'âme ici joue son rôle, c'est le premier facteur des manifestations que vous allez voir dans les expériences qui vont suivre. Sans l'âme, le corps n'est qu'une machine, bonne tout au plus à provoquer des troubles dans l'équilibre des fonctions; le corps matériel, en un mot, ne peut provoquer que des phénomènes grossiers du ressort de ce qu'on nomme *l'hypnotisme*.

Un proverbe dit avec raison: qu'il ne peut sortir de farine d'un sac de charbon.

Or, la médecine officielle qui, par ses travaux d'analyse, ses dissections sur le cadavre, ses études sur la matière inanimée, est essentiellement matérialiste, ne pouvait franchement accepter la doctrine magnétique dans son ensemble. La science qui niait l'âme, ne la trouvant pas sous le microscope, ne pouvait accepter les phénomènes psychiques qu'on rencontre à chaque pas dans les expériences de magnétisme humain.

Aussi n'a-t-elle accepté que l'hypnotisme, cette scorie du magnétisme, en remplaçant l'âme par un bouchon de carafe.

Notre patrimoine reste donc intact et il nous semblerait juste de la conserver comme un feu sacré auquel on ne touche pas.

Mais vous allez voir quelles armes on nous forge en ce moment pour nous ravir l'essentiel qui nous reste, c'est-à-dire la partie utile et sacrée du magnétisme: *l'art de guérir*, en supprimant carrément ceux qui peuvent encore magnétiser sous l'égide d'un médecin responsable.

Une loi draconienne vient d'être votée par la chambre et bientôt celle-ci sera ratifiée par le sénat.

Qu'est-ce que cette loi! Oh, Tartufe n'aurait pas mieux trouvé!

Je ne citerai que les paragraphes qui, sans nommer les magnétiseurs, ne visent pas moins leur suppression.

ART. 1^{er}. — Nul ne peut exercer l'art de guérir en France s'il n'est muni d'un diplôme de Docteur en médecine délivré par le gouvernement français, à la suite d'examens subis devant un

établissement d'enseignement supérieur médical français.

ART. 21. — Exerce illégalement la médecine : Toute personne qui n'est pas munie d'un diplôme de Docteur en médecine, ou même celui qui possédant un titre régulier sort des attributions que la loi lui confère, notamment en prêtant son concours aux personnes visées dans les articles précédents dans le but de les soustraire à la loi.

ART. 22. — Tout médecin peut dénoncer les délits d'exercice illégal de la médecine aux tribunaux de police correctionnelle et se porter partie civile.

N'est-ce pas là une prime offerte à la dénonciation ?

ART. 34. — La suspension temporaire, ou même l'incapacité absolue de l'exercice de la médecine peuvent être prononcées accessoirement à la peine encourue, contre tout médecin qui est condamné à une peine quelconque.

Et le fait de couvrir un profane de son nom suffit pour provoquer cette condamnation.

ART. 35. — Tout médecin suspendu de ses fonctions, à temps ou à toujours, tombe sous le coup de la loi sur l'exercice illégal de la médecine s'il continue d'exercer sa profession. Les peines varient de 15 jours à 6 mois de prison.

Vous voyez que tout est prévu : il faut être docteur en médecine pour guérir ses semblables, et si un docteur n'a pas la santé nécessaire pour la transmettre à ceux qui sont dans l'obligation de recourir à lui, il ne peut même pas charger quelqu'un de le remplacer, sans encourir une condamnation qui entraînerait la suspension temporaire ou la suppression de son titre.

Nous voici donc revenus aux beaux jours de l'inquisition et le jour où cette loi sera promulguée, ce qui n'est plus qu'une affaire de mois, il y aura quelque courage à faire du magnétisme et le médecin peut s'attendre à une cruelle répression s'il ose encore le prescrire sur ses ordonnances, car il briserait infailliblement sa carrière, fruit d'une très longue suite d'années d'études et de déceptions, mais c'est par le sacrifice des martyrs que le progrès s'affirme et que les vérités s'imposent. Le magnétisme est donc une puissance avec laquelle nos adversaires doivent compter, mais il faut qu'il soit bien compris dans son but immédiatement utile et le seul quand à présent qui est de guérir, en attendant qu'il produise d'autres fruits dans le domaine de l'âme, car il est le premier anneau de cette longue chaîne reliant le corps à l'éternité.

Il est donc utile de procéder du connu à l'inconnu avec une sage lenteur; nous allons

maintenant chercher à faire comprendre en quelques mots ce qu'on entend par magnétisme humain, vous saisirez de suite ses principales lois et ce qui le fait surtout différer de l'hypnotisme.

L'action curative du magnétisme se compose de deux facteurs bien distincts : 1° d'une action volitive procédant de l'âme; 2° d'un fluide subtil émanant de tous les corps organisés. La mise en action du second agent par le premier constitue la part du magnétiseur.

D'autre part, la santé du magnétisé résulte : 1° d'une foi profonde, procédant de l'âme; 2° d'une réceptivité spéciale à tous les corps qui souffrent.

Si les deux facteurs ne se mettent pas dans ces conditions respectives, l'action produite est affaiblie ou devient nulle. Je terminerai en vous disant un mot sur nos querelles d'école.

On divise encore actuellement les magnétiseurs en *volontistes fluidistes et imaginativistes*. Je crois que c'est là une question bien secondaire et nous croyons que chacun a raison alors que tous ont tort. On ne comprend pas une volonté sans effluves pas plus qu'un fluide sans direction. D'autre part, le terrain de réceptivité joue un rôle considérable dans cette trinité des actions, ce sont les modalités d'une seule et même force, il faut ouvrir son cœur à la consolation et ne pas fermer ses pores aux effluves pénétrantes qui sont notre soleil. Ce sont là des conditions de réussite. Or la suggestion ne suffit pas pour guérir, pas plus qu'on a des rentes en les souhaitant : il faut encore une dynamique spéciale qui ne sort pas d'un bouchon de carafe ou d'un miroir à alouettes, il faut un corps vivant pour donner la vie et une volonté ferme pour la faire passer dans autrui.

Disons donc, pour mettre tout le monde d'accord, la science et l'empirisme, qu'un magnétiseur est un être *vibrant* de tout son pouvoir, que ses vibrations sont en raison directe de sa volonté, or, toute vibration qu'elle soit sonore, calorifique, magnétique ou dynamique, modifie toujours les vibrations de voisinage qui sont de même nature qu'elle.

Dr J. GÉRARD.

Notre excellent ami, M. Bouvery nous a remis un bon article où il fait un chaleureux appel à tous les partisans du magnétisme. A notre grand regret, la place nous manque pour le publier. Ceux qui voudront le lire le trouveront dans la *Chaîne magnétique* et dans le *Moniteur spirite et magnétique* de Bruxelles.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la *Revue des Livres* et l'article annoncé exposant les *Procédés magnétiques de M. H. Durville*.

THÉÂTRES ET CONCERTS

L'examen semestriel de la danse à l'Opéra est définitivement fixé au jeudi 23 juillet.

Un concours pour des places de violons vacantes à l'orchestre de l'Opéra aura lieu à la fin du mois.

M. Zola tient paraît-il, à ce que *Le Réve* soit joué à l'Opéra-Comique avant la fin de la saison et non la saison prochaine.

Il paraît à peu près certain que c'est M. Samuel qui prendra à partir du premier septembre prochain, la direction du théâtre des Variétés.

La première représentation de *Tout Paris* au Châtelet va avoir lieu incessamment.

Les *Deux Camille* sont un véritable succès au théâtre Déjazet.

Cluny a repris avec une troupe homogène *Les Petites Godin*, le célèbre vaudeville du Palais-Royal et le Vaudeville vient d'inaugurer sa saison d'été par *La Femme*, une comédie de Valabrègue, où l'esprit pétille, joué avec un ensemble parfait.

Le phénomène Maria-Josépha, dont on a pu voir la reproduction sur nos murs et qui doit être exhibé à la Gaîté, paraîtra dans la pièce de M. Albin Valabrègue.

Maria-Josépha sortira (ou sortiront) d'une trappe, sur un piédestal et représentant une divinité indienne. Le costume sera aussi succinct que possible afin que le public puisse voir ce curieux phénomène.

Si le temps leur est favorable, les concerts d'été pourront faire une belle saison, car tous ont su réunir et se partager des attractions diverses jointes à d'excellentes troupes. Le public leur prouvera qu'il n'ont pas eu tort.

L'Élysée Montmartre vient d'inaugurer un café concert où défilent nos grandes étoiles parisiennes. C'est là une heureuse innovation qui redoublera la vogue de cet établissement.

OPÉRA, 8 h.; OPÉRA-COMIQUE, 8 h. 1/4; FRANÇAIS, 8 h. 1/4
Voir l'affiche.

OPÉON, 8 h. 1/2. — Clôture annuelle.

GYMNASÉ, 7 h. 1/2. — *Les Lauriers sont coupés.* — Paris fin de siècle.

VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. — *La Femme.*

PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — *Le Petit Faust.*

PALAIS-ROYAL, 8 h. — *Durand et Durand.*

VARIÉTÉS, 8 h. 3/4. — *Paris port de mer.*

RENAISSANCE, 8 h. — Clôture annuelle.

NOUVEAUTÉS, 8 h. 1/2. — *La Justice informée.* — *La Demoiselle du téléphone.*

AMBIGU, 8 h. 1/4. — Clôture annuelle.

THÉÂTRE-HISTORIQUE, 8 h. 1/4. — Relâche.

GAITÉ, 8 h. — Clôture annuelle.

GRATELET, Relâche. Prochainement *Tout Paris*, revue.

BOUFFES-PARIISIENS, 8 h. — *L'Entresol.* *Miss Hétyett.*

FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2. — *La Plantation Thomassin*

MENUS-PLAISIRS, 8 h. — *L'Oncle Célestin.*

DÉJAZET, 8 h. 1/4. — *Les Deux Camille.*

CLUNY, 8 h. 1/4. — *Les Petites Godin.*

MONTAGNES RUSSES, de 8 h. 1/2 à minuit.

MOULIN-ROUGE. Bal. Mercredis et Samedis, fête de nuit.

MUSÉE GRÉVIN. — *Les Couilles de l'Opéra, les Javanaises, Eyraud.*

HIPPODROME. — *Néron.*

JARDIN DE PARIS. — *Concert-promenade.*

LES DÉCADENTS, 9 h. — *Les Ages du coucher.*

ELDORADO, 8 h. — *Les Tziganes.* — *Les farces du printemps.*

FOLIES-BERGÈRES, 8 h. 1/2. — *Ilka de Mynn.*

ÉLYSÉE MONTMARTRE. — *Concert, Bal.*

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, où les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1. — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2. — contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3. — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 4. — contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on fait des lames dites *spéciales* ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples.

Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 10 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et traités, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative : c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr.

Prix de la vitalisation, néglige ou garniture 3 fr.

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale. Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant un agencement de 10 pour 100.

RELEVÉ ANALYTIQUE.

De quelques guérisons obtenues par le Magnétisme

Ces cas qui sont précédés d'un * ont été obtenus par le magnétisme de l'aimant; les autres, par le magnétisme humain.

Affections du cerveau et de la moelle épinière

Mme G. — Affirmation avec dépression de toutes les facultés mentales, datant de 13 mois. Guérie en 43 jours, octobre 1887.

Mme Fougerat. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la dernière période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuelles, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, paraplégie. Guérie en 2 ans 1/2 (février 1888).

Mlle D. — Hémiplégie, suite de convulsions. Le côté gauche de la main est affectée de t. et le côté gauche Guérie en 6 semaines, février 1890.

Affections de l'ouïe

M. X... sourd-muet, 22 ans, guéri en 2 mois, octobre 1885.

Affections de la vue

Mme X. — Aveugle depuis huit ans, suite de violentes douleurs dans la tête. Guérie en 3 mois, février 1890.

Affections des reins

M. M. — Souffrait de la gravelle depuis plus de trente ans. Guéri en quatre mois, juillet 1889.

Mme G. — Souffrait de douleurs néphrétiques presque continuelles depuis 40 ans. Hallucinations, malaise général. Guérie en quelques semaines, octobre 1889.

Affections de la gorge et du larynx

Mlle M. — Laryngite chronique depuis 4 ans. aphonie presque complète, tête lourde, appétit capricieux, malaise général. Guérie en 15 jours, février 1890.

Affections du Cœur

Mme M... — Paralyse du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances, janvier 1888.

Mme M. — Palpit tons presque continuelles accompagnées de suffocation; douleurs malaise général depuis deux ans. Calmée en deux mois, entièrement guérie en dix-huit mois, octobre 1888.

Mme A. — Asystolie, arythmie, ascite, œdème des membres inférieurs, cachexie cardiaque, asthme. Amélioration considérable obtenue en 3 mois, juin 1889.

Mme M. — Névralgie du cœur, depuis plusieurs années. Guérie en quelques semaines par un bracelet magnétique, février 1890.

M. B. — Battements de cœur depuis 6 mois, suite d'émotion. Oppression, malaise général. Guéri en 7 séances, février 1890.

Affections des poumons

M. S. — Bronchite depuis 2 ans 1/2. Quintes de toux, oppression, expectoration, douleur violente dans la région du cœur, appétit capricieux, souvent des vomissements, insomnie, cauchemars. Guérison en 54 séances, février 1890.

Affections de l'estomac et de l'intestin

Mme D... — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (février 1886).

Mme Valentin. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (février 1888).

Mlle Br... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuel, aigreurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (mai 1886).

Mlle D. — Gastralgie depuis sept ans. Maux d'estomac continuel, appétit presque nul, lourdeur de tête état fébrile, malaise général. Guérie en 15 séances (juillet 1889).

Mlle G. — Vomissements nerveux rebelles à tous les moyens médicaux. Calmée immédiatement, juillet 1888.

Mme L. — Maux d'estomac continuel, digestions lentes depuis très longtemps. Guérie en quelques jours, octobre 1888.

Mlle G. Vomissements nerveux, qui cessèrent dès la première application, juillet 1888.

M. T. — Souffrait depuis 20 ans. Constipation opiniâtre, douleurs brûlantes dans le ventre et l'estomac. Appétit presque nul, vomissements, maux de tête, agacements, insomnie. — Guéri en 3 mois, octobre 1889.

M. N... — Constipation des plus opiniâtres, depuis 20 ans. Evacuations impossibles sans lavements purgatifs, appétit nul, ballonnement du ventre, coliques, vomissements, fièvre, malaise général, insomnie. Guéri en deux mois et demi (octobre 1889).

M. C. — Diarrhée chronique depuis 34 ans. Appétit capricieux, digestion lente, faiblesse extrême, surtout dans les jambes, douleurs dans les reins. Guérie en 33 séances.

M. V. — Constipation opiniâtre depuis 10 ans; troubles gastriques, maux de tête, insomnie, malaise général, guéri en 3 mois, octobre 1890.

Affections de la matrice et des ovaires

Mme C... — Atteinte depuis un an d'une perte presque continuelle. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreilles, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 30 séances (octobre 1884).

Mme de X. — Règles supprimées depuis 18 mois, constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guérie en un mois (juin 1884).

Mme D. — Métrite depuis 3 ans. Ballonnement du ventre, douleur dans la région de la vessie, marche pénible, malaise, insomnie. Guérie en 34 séances.

Mme M. — Ovarite depuis 7 ans. Douleurs violentes, gonflement du ventre; constipation, troubles digestifs; Guérie en 7 séances, février 1890.

Affections du sang

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de jégarbie, règles supprimées depuis 2 ans, très grande anémie. Guérie en 3 mois (avril 1879).

Mlle Leroy. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgie, déprimisme progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 3 mois, juin 1884.

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général, inquiétude continuelle, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crises de nerfs, ennui continuel, malaise général, insomnie depuis 8 ans. Guérie en 16 jours (juillet 1885).

M. G. — Très impressionnable, depuis plusieurs années; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en cinq jours (octobre 1885).

M. S. — Affaiblissement physique et intellectuel depuis 8 ans, perte de la mémoire, grande impressionnabilité, digestions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypocondrie. Guéri en 45 jours, janvier 1886.

Mlle S. — Malaise général, état nerveux. Guérie en huit jours, juin 1889.

Mme M. — Douleurs, crampes dans les jambes, maux de tête, digestions pénibles, malaise, agacement, ennui. Guérie en 15 jours, par un bracelet magnétique, février 1890.

Enfant de deux ans. — Tremblement continué de toutes les parties du corps, état fébrile, suites de frayeur, depuis trois semaines. Entièrement calmée en huit jours, octobre 1888.

Mlle E... — Danse de Saint Guy depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (février 1886).

M. F... — Crises hystériques, se manifestant surtout par de la colère, de la méchanceté, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (janvier 1886).

Mme L... — Crises de contracture, perte de connaissance, manie du suicide, datant de plusieurs années. Guérie en 4 mois (avril 1888).

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une séance (septembre 1880).

Migraine — Névralgie

Mme Sior. — Endure depuis 6 ans les plus douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit, sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (juin 1884).

M. X. — Douleurs de la face sévissant par crises presque continuelles, d'une violence inouïe, depuis neuf ans. Guéri en quelques mois, juillet 1889.

M. L. — Névralgie dentaire qui s'irradiait parfois dans toute la face, depuis cinq à six ans. Guéri en un mois, juillet 1889.

Mme C. — Névralgie faciale datant de 3 ans qui rendait la mastication impossible. Guérie en quelques semaines, février 1890.

Mme X. — Crises violentes tous les 12 à 15 jours, depuis 8 ans; nausées, vomissements, perte de la mémoire, habitude Guérie en 3 mois 1/2, octobre 1890.

Tumeurs

Mlle M... — Tumeur dans la partie moyenne de l'hypocondre gauche. Déformation du ventre, douleur, chaleur cuisante, serrement autour de la taille, oppression, difficulté de se baisser et de marcher, constipation, hémorragies nasales datant de huit ans. Guérie en deux mois et demi (juin 1884).

Mme T... — Tumeur occupant la région inguinale droite. Douleur vive dans tout le côté droit, marche pénible, battements de cœur, malaise général, depuis trois ans. Guérie en 4 mois (novembre 1886).

Douleurs — Rhumatismes

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (janvier 1886).

M. M. — Douleur violente à l'épaule depuis sept ans. Guéri en deux mois 1/2, octobre 1888.

M. R. — Rhumatisme articulaire, douleurs atroces depuis deux mois. Calmé en trois jours, guéri en six semaines, octobre 1888.

Paralysies

M. L... — Paralyse des jambes depuis 4 ans, la marche est presque impossible. Guéri en 8 jours (novembre 1884).

Mme X... — Paralyse complète du bras gauche depuis un an. Guérie en une seule séance (février 1885).

M. A... — Impossible de se mouvoir, incontinence d'urine, constipation, oppression, insomnie, datant de 4 ans. Guéri en 8 mois (avril 1888).

Le compte rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades, est inséré dans les numéros indiqués du *Journal du Magnétisme*.

Chaque numéro est envoyé contre 50 centimes à ceux qui en font la demande à l'Institut magnétique, 23, r. Saint-Merri Paris.

DEMANDES & OFFRES

On offre : La Médecine nouvelle, par Louis Lucas, 2 vol. 5 fr. — S'adresser au bureau du Journal.

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville.

S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue St-Merri Paris.

BAINS

Thermes d'Apollon, 153, rue Montmartre. — Grande piscine à eau courante, douches, salle de sudation à 60°, étuve d'air humide aromatisé. Café-restaurant; concert d'amateurs le samedi à 9 heures du soir. Mercredi, réservé aux dames.

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, selon son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hyponotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 4 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

Le directeur reçoit tous les jours de 4 à 4 heures.

On reçoit des pensionnaires

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hyponotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage:

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 12 fr. ; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr. ; 12 ex., 2 fr. ; 1 ex., 20 centimes.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage. 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.

— Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Du magnétisme dans les maladies aiguës.

G. FABUIS, DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 fig.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOURNAU. — La Médecine jugée par Broussais, Bordeu, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

LÉVY-BING. — Étymologie et signification des mots Magnétisme, Somnambulisme, Hypnotisme.

FAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'une démonstration scientifique de la vie future.

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme.

Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE 4 gros vol. in-18, cartonné à l'anglaise, illustrés d'environ 400 gravures et 2 planches colorées. Prix : 20 francs.

SOMMAIRE DU 1^{er} VOLUME

Exposé raisonné de toutes les théories émises jusqu'à ce jour. — Le Magnétisme chez les anciens, le fluide universel, Paracelse, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puységur, Deleuze, du Potet, LaFontaine, etc. — L'hyponotisme et la suggestion. Braid. Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hyponotisme.

SOMMAIRE DU 2^e VOLUME

L'agent magnétique et la polarité. L'od' de Reichenbach. Les lois du magnétisme. La baguette divinatoire. Les états du sommeil provoqué. L'extase, les oracles, les songes, la divination, la prévision et la clairvoyance instinctive de l'homme à travers les siècles, Cagliostro et ses pupilles. La lucidité magnétique.

SOMMAIRE DU 3^e VOLUME

Les guérisons extraordinaires dans l'histoire, mécanisme et production. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

SOMMAIRE DU 4^e VOLUME

Description sommaire d'environ 350 affections les plus communes. Causes, nature, symptômes. — Application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, l'amateur et le père de famille qui veut seulement le pratiquer, au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume qui ne compte pas moins de 5 à 600 pages, forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé : 5 fr. les 4 vol. 20 fr.

A titre de Prime à nos lecteurs, l'ouvrage complet sera laissé à 12 fr., au lieu de 20; un volume séparé, à 4 fr., au lieu de 5, aux 500 premiers souscripteurs qui enverront le montant à la Librairie du Magnétisme.

COURS & LEÇONS

Cours et leçon de Magnétisme, par le professeur H. Durville, à l'Institut magnétique.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage Magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 4 à 4 heures.

PARFUMERIE

Découverte merveilleuse. — Les produits de la Parfumerie Marie, 40, rue Rochecouart, sont les seuls qui préviennent efficacement les rides, arrêtent la chute des cheveux et les font repousser où ils sont tombés. On traite à forfait. Lait de Marie, pour les rides, 7 fr. le flacon; Crème de Marie, 4 fr. le pot; Eau Marie, contre la chute des cheveux, 6 fr. le flacon.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour Maladie, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour Recherches, Renseignements, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

DIVERS

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du tonia ou ver solitaire doivent écrire à M. DEMAREST, 6, avenue des Tilleuls, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infallible. 10 ans de succès.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.

Paris. — Typ. A.-M. BEAUDELLOT, 46, rue de Verneuil.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte DE CONSTANTIN.
— 4^e, M. — 5^e, M. DOKATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT.
— 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN.
— 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le
Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédac-
teur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. —
24^e, M. FABUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC.
— 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M.
GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur D
NIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. le Docteur PAVLIDIS.
— 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38, M. J. LEBMINA.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. —

— W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*.

— DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minnéapolis*. —
LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — LE Comte de MARICOURT, *à Senlis*. LE Docteur MAGGIORANI
Médecin du roi d'Italie, à Rome. — MAX DESSOIR, *à Berlin*. — LE Docteur PERRONNET, *à Lyon*.
— PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lu-
gano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à
Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de
Simla*. — STANTON-MOSKES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Pro-
fesseur à l'Université de Genève*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 40 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de **Prime**, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

1^o Avec les *aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE* ; — Avec des anciens numéros
du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de li-
brairie marqués d'un* — jusqu'à concurrence de 10 fr.

2^o Avec un portrait peint. — francs. (Demander le bon.)

La prime est remise sans frais dans nos bureaux. — expédiée partout moyennant 1 f. 80 port et emballage

Tirage bi-mensuel : 18.000 Exemplaires

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 45 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 4 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé.)

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

Le directeur reçoit tous les jours de 4 à 4 heures. ☾

On reçoit des pensionnaires

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demandez le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime joindre au montant de la demande, 4 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 42 fr. ; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr. ; 12 ex., 2 fr. ; 4 ex., 20 centimes.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage. 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.

— Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Du magnétisme dans les maladies aiguës.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 fig.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUART. — La Médecine jugée par Broussais, Bordeu, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

LÉVY-BING. — Étymologie et signification des mots Magnétisme, Somnambulisme, Hypnotisme.

VAPUS. — L'occultisme.

— Le Spiritisme.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'une démonstration scientifique de la vie future.

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme.

Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE. 4 gros vol. in-18, cartonné à l'anglaise, illustrés d'environ 400 gravures et 2 planches coloriées. Prix : 20 francs.

SOMMAIRE DU 1^{er} VOLUME

Exposé raisonné de toutes les théories émises jusqu'à ce jour. — Le Magnétisme chez les anciens, le fluide universel, Paracelse, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puysegur, Deleuze, du Potet, Lafontaine, etc. — L'hypnotisme et la suggestion. Braid. Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

SOMMAIRE DU 2^e VOLUME

L'agent magnétique et la polarité. L'od' de Reichenbach. Les lois du magnétisme. La baguette divinatoire. Les états du sommeil provoqué. L'extase, les oracles, les songes, la divination, la prévision et la clairvoyance instinctive de l'homme à travers les siècles. Cagliostro et ses pupilles. La lucidité magnétique.

SOMMAIRE DU 3^e VOLUME

Les guérisons extraordinaires dans l'histoire, mécanisme et production. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

SOMMAIRE DU 4^e VOLUME

Description sommaire d'environ 350 affections les plus communes. Causes, nature, symptômes. — Application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, l'amateur et le père de famille qui veut seulement le pratiquer, au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume qui ne compte pas moins de 5 à 600 pages, forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé : 5 fr. les 4 vol. 20 fr.

A titre de Prime à nos lecteurs, l'ouvrage complet sera laissé à 42 fr., au lieu de 20; un volume séparé, à 4 fr., au lieu de 5, aux 500 premiers souscripteurs qui enverront le montant à la Librairie du Magnétisme.

COURS & LEÇONS

Cours et leçon de Magnétisme, par le professeur H. Durville, à l'Institut magnétique.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage Magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 4 à 4 heures.

PARFUMERIE

Découverte merveilleuse. — Les produits de la Parfumerie Marie, 10, rue Rochechouart, sont les seuls qui préviennent efficacement les rides, arrêtent la chute des cheveux et les font repousser où ils sont tombés. On traite à forfait. Lait de Marie, pour les rides, 7 fr. le flacon; Crème de Marie, 4 fr. le pot; Eau Marie, contre la chute des cheveux, 6 fr. le flacon.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour Maladie, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour Recherches, Renseignements, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

DIVERS

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du *tonia* ou *vers solitaire* doivent écrire à M. DEMAREST, 6, avenue des Tilleuls, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infallible. 10 ans de succès.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELOT.

Paris. — Typ. A.-M. BEAUDELOT, 16, rue de Verneuil.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur D NIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. le Docteur PAVLIDÈS. — 37^e, M. G. DÉMAREST. — 38, M. J. LERMINA.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. —

— W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*.

— DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — LE Comte de MARICOURT, *à Senlis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESOIR, *à Berlin*. — LE Docteur PERROMNET, *à Lyon*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSKIN, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 40 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de **Prime**, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE ; — Avec des anciens numéros du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un* — — — — — francs, jusqu'à concurrence de 10 fr.

2^o Avec un portrait peint. — — — — — francs. (Demander le bon.)

La prime est remise sans frais dans nos bureaux. — — — — — expédiée partout moyennant 1 f. 50 port et emballage

Tirage bi-mensuel : 15.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège	MM. Conard.	21 ^{er} siège	MM. Froment.
—	Berthet.	22 nd	Grinevald.
—	Bouvery.	23 rd	Guyonnet du Pérat.
—	Burg.	24 th	Jacquillat.
—	F.-J. Cazalis.	25 th	Borhmann.
6 ^e	Chauvières.	26 th	Lessart, ancien magistrat.
7 ^e	Christin.	27 th	Létrange.
8 ^e	Collas.	28 th	J. Lévy.
9 ^e	Daniaud.	29 th	Amédée-H. Simonin.
10 ^e	Suzaine.	30 th	Martin.
11 ^e	Le vicomte de Constantin.	31 st	Maubon.
12 ^e	Courlet.	32 nd	Reveilhae.
13 ^e	Milo de Meyer.	33 rd	Nogues, ingénieur civil des mines.
14 ^e	Desvignes.	34 th	De Casti.
15 ^e	Michelet, homme de lettres.	35 th	Pennel.
16 ^e	Dubucquoy.	36 th	Canel.
17 ^e	L. Duchemin, homme de lettres.	37 th	Sempé.
18 ^e	H. Durville.	38 th	G. Demarest.
19 ^e	Forestier, avocat.	39 th	Le commandant Tarnier.
20 ^e	François.	40 th	Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac, à Montauban.	MM. Lalanne, à Lespéron (Landes).
D. Bats, à Saint-Jagun (Landes).	Lesueur, ancien notaire à Caen.
G. Bertetot, à Orléans.	J. Martin, à Troyes.
le docteur Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.	Martres, négociant à Montauban.
— Bonnejoy, à Chars-en-Vexin.	Métais, huissier à Loudun.
Chomier, à Saint-Etienne.	le docteur Mora, à Brunehamel (Aisne).
le docteur Cornilleau, au Mans.	J. Morgon, à Thoissey (Ain).
— David, à Sigean (Aude).	Nicolopulo, à Marseille.
Daniaud, (Charente-Inférieure).	H. Pelletier, à Madon, près Blois.
Ducos, à Sion (Gers).	Quénard, à Ciesle (Marne).
le docteur Dupouy, à Larroque, près Condom.	Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.	MM. Revel, à Lyon.
H. de Fouré, à Rennes.	le docteur Ripeault, à Dijon.
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).	E. Rouquette, Blauzac (Gard).
J.-F. Guillet, à Lyon.	Sallé, à la Flèche (Sarthe).
Hantz, à Béziers.	A. Suire, publiciste à Parthenay.
H. Homère, à Nancy.	Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
J. Jung, à Bordeaux.	A. Vasseur, électricien à Calais.
Lageais, instituteur à Limoges.	Ad. Villebien à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.	MM. Kopéra, à Schwientochlowitz.
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.	de Langrange, Vera-Cruz, Mexique.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.	le docteur Létoquant, à New-York.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.	Milo de Meyer, à Londres.
le docteur Bourada, à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
Bourkaer, à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique.
Ch. Carron, à Hérissau, Suisse.	MM. A.-J. Rico, à la Haye.
Jésus Ceballos, à Mexico.	M.-N. Rovira, à Barcelone.
le docteur Correo Barata, à Lisbonne.	Soulhassaye, à la Trinité, Martinique.
— Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.	Thomas, Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'institut médical électro-magnétique • de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
- L'Union spirite • de Reims, représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1891

MM. le comte de Constantin	Président d'honneur.
le docteur Baraduc	Vice-président d'honneur
— Flasschoen	—
A.-H. Simonin	Président.
le docteur Mora	Vice-Président.
Pavlidès	—
H. Durville	Secrétaire général.
Burg	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat.	—
Demarest	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de malades sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Pavlidès**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Canel, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mine Durville, etc., etc.**

Les malades sont reçus gratuitement au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

PROCÉDÉS MAGNÉTIQUES

DU PROFESSEUR H. DURVILLE.

Extrait de son *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (3^e volume), 3^e édition

Comme je l'ai démontré dans le volume précédent, le principe vital, l'agent, le fluide magnétique qui circule en nous n'est pas entièrement retenu dans l'organisme, mais une certaine quantité rayonne au dehors et forme autour de nous une sorte d'atmosphère, plus ou moins étendue, qui constitue le champ de notre action physique.

Quand un malade affaibli se trouve placé dans le champ d'action d'un individu bien portant, gai, fort et robuste, une communication, un courant s'établit du fort au faible et l'équilibre qui constitue la santé tend à se faire chez l'un comme l'autre, sans que leur volonté prenne part à cette action. C'est pour cette raison que, dans les relations ordinaires de la vie, le faible recherche la protection du fort, que l'enfant se plaint tant dans les bras de sa nourrice et que le malade épuisé par une longue suite de souffrances éprouve du soulagement, du calme, du bien-être en présence d'un ami sympathique.

C'est un *magnétisme inconscient, involontaire* dont la réalité et même l'importance n'échappent à personne.

L'intention, le désir, la volonté, surtout quand il s'agit de quelqu'un qui nous est cher, donnent une impulsion plus grande à notre rayonnement magnétique et un courant plus intense se dirige vers le malade.

L'amour que la mère a pour l'enfant qu'elle presse sur son sein, dissipe chez celui-ci bien des malaises, calme beaucoup de douleurs et évite plus d'une maladie grave qui ne céderait pas toujours aux moyens médicaux les mieux appropriés.

C'est un *magnétisme instinctif* qui a sur le magnétisme involontaire des avantages incontestables. Je n'en exposerai pas plus longuement la théorie, et pour mieux en faire comprendre toute la valeur, je citerai les deux exemples suivants qui sont rapportés, le premier, par le marquis de Puységur, dans ses *Recherches physiologiques sur l'homme*, page 67; le second, par le Dr Foissac, dans ses *Rapports et discussions de l'Académie royale de médecine sur le magnétisme animal*, p. 272.

Premier exemple. — Madame la princesse de Ligne, née Pezzo di Borgo, qui certes n'avait

jamais entendu parler de Mesmer ni de sa doctrine avait un de ses enfants au berceau malade de la petite variole, et qu'elle n'avait pas quitté depuis l'éruption de cette cruelle maladie... Obligée de sortir pour une affaire importante, elle saisit, pour s'absenter, le moment où son enfant vient de s'endormir; mais quelle est sa surprise et son effroi en rentrant chez elle: elle voit tous ses gens en larmes! Le médecin qu'on avait appelé, lui dit-on, n'était point arrivé; elle s'informe: ses femmes lui disent que l'enfant qu'elle avait laissé si paisiblement endormi, s'était réveillé presque aussitôt après son départ, et qu'après avoir crié et s'être plaint pendant quelques minutes, les boutons de sa petite variole s'étaient tellement éteints et aplatis, qu'on ne pouvait lui dissimuler le danger dans lequel il était. Sans répondre un seul mot, sans préférer même une plainte, et n'écoutant plus que le maternel sentiment qui l'embrase, Mme de Ligne se précipite sur son enfant, l'enlève de son berceau, et, dans le transport de son désespoir, elle le met à terre, le couvre de son corps et de ses vêtements, et reste ainsi sur lui l'espace d'une demi-heure, dans une espèce d'extase, et comme anéantie dans les profondeurs de la plus sombre méditation. Pendant ce temps, n'écoutant ou plutôt n'entendant rien autour d'elle, aucune force humaine n'eût été capable de l'enlever de la place où l'attraction de son sentiment la tenait magnétiquement attachée, lorsqu'enfin les cris de son enfant lui rappelant son existence, la retirèrent de sa stupeur; elle se lève, le découvre, il respirait à l'aise, ses yeux s'étaient ranimés. Dès ce moment la maladie reprit son cours et l'enfant recouvra bientôt la santé.

« Cet effet résultant de l'amour maternel, qu'aucune résolution ni réflexion n'avait préliminairement préparé, est bien certainement un phénomène de magnétisme animal instinctif. »

Second exemple. — « Parmi les guérisons opérées par M. Desprez, il en est une dont il est important de se souvenir: c'est celle de sa femme. A la suite d'une couche, elle éprouva des accidents très graves contre lesquels tous les secours furent inutiles. La malade perdit ses forces, et sentant sa fin approcher, adressa à son mari un dernier adieu, et resta privée de sentiment. Ses confrères (M. Desprez était médecin) et ses amis la croyant expirée, voulurent arracher M. Desprez de l'appartement; mais retenu par je ne sais quelle espérance, il s'y refusa et les supplia de le laisser seul avec elle. Dès qu'ils furent sortis, il s'empresse de fermer la porte, se déshabille, se couche auprès de sa femme, la prend dans ses bras et cherche à la réchauffer, à la rappeler à la vie. Au bout de vingt minutes, elle pousse un profond soupir, ouvre les yeux, le reconnaît, et recouvre la parole!... Quelques jours après, elle était rendue à la santé. »

Si l'énergie, la force vitale peut se communiquer du fort au faible, sans que la volonté

de l'un et de l'autre prene une part consciente à cette communication, il est évident que sous l'empire d'une intention bien arrêtée, d'un désir ardent, d'une volonté puissante, en agissant selon les règles de l'art, on obtiendra des effets bien plus considérables, car on peut régler son action et la porter sur tel ou tel organe, soit pour calmer, soit pour exciter.

L'agent magnétique s'échappe de toutes les parties du corps et rayonne autour de nous en saturant tout ce qui nous environne; mais il s'échappe davantage de certaines parties. Trois sources principales sont à signaler: les extrémités c'est-à-dire les *main*s, les *yeux* par le regard et les *poumons* par le souffle.

Il y a deux sortes de magnétisations qui peuvent être pratiquées indépendamment l'une de l'autre, ou ce qui vaut mieux encore, combinées ensemble: la *magnétisation directe* et la *magnétisation indirecte* ou *intermédiaire*.

La première s'opère directement sur le malade; la seconde, par l'intermédiaire de liquides, aliments ou objets préalablement magnétisés que le malade absorbe ou porte sur lui.

MAGNÉTISATION DIRECTE.

PAR LES MAINS

Dans les relations ordinaires de la vie, les mains sont pour l'homme l'organe de préhension par excellence. En magnétisme, elles deviennent le principal instrument d'émission et surtout de direction de l'agent magnétique.

Avec la main, nous portons notre action où nous voulons, et cette action est calmante, stimulante ou excitante selon la façon dont nous agissons.

La magnétisation par les mains se pratique de quatre façons différentes: par les *passes*, l'*imposition*, les *applications* et les *frictions*.

Passes

Les passes constituent l'un des procédés les plus actifs du magnétisme moderne. Elles consistent en l'action de *passer* les mains à distance, au devant du corps ou de la partie affectée.

Les passes, qui se pratiquent soit avec une seule main soit avec les deux, sont *longitudinales* ou *transversales*.

Passes longitudinales. — Les passes longitudinales se pratiquent soit seulement sur la partie malade, sur un côté du corps ou sur les deux côtés à la fois, soit du sommet de la tête à la région de l'estomac et même jusqu'à l'extrémité des pieds. On les fait toujours de haut en bas et non de bas en haut.

Une passe longitudinale, en prenant pour exemple une grande passe exécutée de la tête aux pieds, se pratique de la façon suivante:

On commence sur le sommet de la tête et l'on descend le long du corps jusqu'à l'extrémité des pieds. A l'instant où une passe est terminée, pour en commencer une autre, on ferme les mains comme pour retenir un instant l'agent magnétique, qui continuerait à s'échapper, et l'on reporte les mains au dessus de la tête, en ayant soin de les relever, non pas en face du corps, ce qui pourrait troubler le mouvement imprimé par la passe précédente, mais de côté. Quand les mains ainsi fermées sont arrivées au sommet de la tête, on les ouvre en écartant légèrement les doigts comme pour jeter et éparpiller une poignée de poussière et l'on redescend plus ou moins lentement jusqu'aux extrémités.

Pratiquées très lentement, à une distance de 5 à 10 centimètres, elles chargent, ellesaturent le corps du sujet et leur action se traduit ordinairement par une impression de calme. Pratiquées moins lentement, à une distance de 15 à 30 centimètres elles deviennent stimulantes et leur action est presque toujours appréciable sous la forme d'un courant de fraîcheur qui, à l'intérieur du corps, suit le mouvement que fait la main à l'extérieur. Pratiquées rapidement, à 50 centimètres de distance, elles prennent le nom de *passes à grands courants*. Leur action qui est également stimulante, dégage la tête et la poitrine, réchauffe les extrémités, entraîne les humeurs et régularise la circulation.

C'est sous l'action des passes pratiquées très lentement de la tête à la région de l'estomac d'abord, puis sur la tête seulement que les sujets sensitifs s'endorment du sommeil magnétique.

Il arrive parfois que ces derniers, ainsi que les malades nerveux que l'on magnétise pour la première fois, éprouvent de l'oppression qui pourrait aller jusqu'à la suffocation. On évite cet accident dès que l'oppression se fait sentir, en faisant des passes à grands courants, ou mieux encore, des passes transversales sur la tête et sur la poitrine.

Pour pratiquer les passes quelles qu'elles soient, il ne faut employer aucune force musculaire; les articulations ne doivent présenter aucune raideur, les mains doivent être ouvertes, la paume tournée du côté du malade et les doigts légèrement écartés.

Passes transversales. — Les passes trans-

versales ont une action différente des passes longitudinales pratiquées très lentement. On pourrait même dire que si l'action de ces dernières est magnétisante, celle des autres est démagnétisante. Dans tous les cas, elles dégagent et allègissent la tête allourdie ou congestionnée, font cesser l'oppression et réveillent le somnambule endormi magnétiquement, en laissant presque toujours une impression de calme et de bien-être accompagné de fraîcheur agréable.

Une passe transversale s'exécute en deux temps : 1^{er} temps. Les bras sont largement étendus, les mains ouvertes, la face palmaire en dedans, les doigts séparés des uns des autres ; 2^e temps. Croiser rapidement les avant-bras l'un au dessus de l'autre, en tournant les mains de telle façon que la face palmaire soit dirigée vers le malade, le poignet droit vers le coude gauche, le poignet gauche vers le coude droit. On continue en écartant et en croisant successivement les bras comme pour éventer le malade et agiter l'air autour de lui.

On pratique généralement les passes transversales au dessus de la tête, sur la face et sur la poitrine; mais on peut également les pratiquer sur les côtés, sur la colonne vertébrale et sur les jambes, leur action est calmante, dégagante sur toutes les parties du corps.

Imposition

L'imposition des mains est un des procédés qui constituait la base du magnétisme occulte chez les anciens. C'est surtout par l'imposition des mains que les prêtres et les initiés aux mystères du culte chez les Egyptiens, ainsi que le Christ et les apôtres opéraient les cures merveilleuses dont l'histoire nous a transmis le récit. Les exorcistes du moyen âge l'employaient également pour délivrer les possédés.

Il y a deux sortes d'imposition : *l'imposition palmaire* et *l'imposition digitale*.

Imposition palmaire. — L'imposition palmaire se fait à une distance de 5 à 10 centimètres; en présentant la paume de la main, qui reste généralement immobile au-dessus de la partie que l'on veut actionner, mais on peut la mouvoir en décrivant des cercles concentriques sur le mal. Dans ce cas, l'imposition devient une sorte de friction rotatoire à distance.

L'action de l'imposition est stimulante quand la main reste immobile; elle devient excitante

quand on décrit des mouvements circulaires, car le magnétisme du mouvement ajoute son action à celle de la main. Un courant s'établit de la main à la partie sur laquelle on agit, et il se produit bientôt à l'intérieur un mouvement de circulation analogue à celui que la main fait à l'extérieur. Il en résulte une sorte de division, de délayage des humeurs stagnantes, qui ressemble assez à ce qui se passe dans un liquide contenant un dépôt que l'on agite avec un tige quelconque.

Cette action est puissante contre l'atonie des organes et les engorgements divers.

Imposition digitale. — Elle se pratique en dirigeant la main allongée, les doigts en pointe presque joints, pour que les rayons qui s'échappent de chaque doigt forment un faisceau en pénétrant la partie que l'on actionne.

Comme pour l'imposition palmaire, on peut également décrire au dessus du mal des cercles concentriques ou tourner la main sur place, comme pour percer un trou dans une planche avec un poinçon.

Cette action, qui est très excitante, s'emploie avec succès pour dissoudre les abcès, les tumeurs, les obstructions et les engorgements de toute nature.

La main droite imposée au front d'un sujet sensitif placé debout, alourdit la tête, produit de la chaleur et détermine une sorte de malaise accompagné de répulsion. Un effet opposé se produit sous l'action de la main gauche. Que l'imposition soit palmaire ou digitale en laissant la main en place sans la mouvoir, la première opération suffit pour endormir un sujet très sensitif; la seconde, pour le réveiller.

Applications

Les applications sont l'action de poser, d'appliquer les mains à plat sur les parties que l'on veut actionner. Je dis les mains car ce sont elles qui servent le plus souvent; mais quand il faut actionner le bas de la moelle épinière et la région des reins, il y a avantage de se servir des genoux. Sur les pieds on applique ses pieds et sur les centres nerveux du cerveau, l'extrémité d'un doigt seulement.

Elles produisent une impression de chaleur qui est généralement d'autant plus grande que les mains sont plus fraîches, surtout quand le mal est de nature inflammatoire.

Leur action, qui est très calmante, convient dans presque tous les cas où il y a douleur ou exagération des fonctions organiques.

Frictions

Ainsi que je l'ai démontré dans le 1^{er} volume au chapitre du *Magnétisme chez les anciens*, les frictions constituaient l'un des procédés les plus actifs de la médecine occulte ou magnétique dans l'antiquité. C'est surtout au moyen de frictions pratiquées suivant certaines règles que les prêtres et les toucheurs guérissaient les maladies rebelles.

Les frictions sont l'action de passer les mains sur le corps ou sur certaines parties du corps en exerçant une sorte de chatouillement, une délicate pression, une légère malaxation, un massage très doux. Je ferai observer que les frictions les plus efficaces sont celles que l'on pratique sans employer une force musculaire considérable comme le font les masseurs qui ignorent les avantages du magnétisme, mais seulement en palpant, en effleurant, par dessus les vêtements.

On pratique deux sortes de frictions : la *friction trainante* et la *friction rotatoire*.

Friction trainante. — La friction trainante se pratique lentement, de haut en bas ou transversalement, en suivant le trajet des nerfs, sur les différentes parties du corps, mais plus particulièrement sur les bras et les jambes, sur la colonne vertébrale et sur les muscles.

La main doit être largement ouverte, les doigts écartés et légèrement recourbés, de façon que l'extrémité seule traîne sur la partie que l'on actionne. En traînant les doigts, il est bon de les mouvoir afin d'exercer une pression comme si, de place en place on voulait détacher et entraîner quelque chose qui adhérerait à la peau.

La friction trainante est stimulante. Pratiquée sur les muscles intercostaux, en partant de la colonne vertébrale pour aller jusqu'au sternum, elles sont d'une très grande efficacité contre les affections atoniques de la poitrine et surtout contre l'asthme. Pratiquées sur les côtés du corps et sur les jambes jusqu'à l'extrémité des pieds, elles ont une action analogue aux passes à grands courants.

Friction rotatoire. — Elle s'exécute en décrivant des cercles concentriques avec la paume de la main qui effleure par dessus les vêtements la partie que l'on actionne.

L'action des frictions rotatoires est excitante, surtout quand elles sont pratiquées de droite à gauche, c'est-à-dire dans le sens des aiguilles d'une montre. On les pratique sur toutes les parties du corps, mais de préférence sur les plexus et sur la colonne vertébrale, pour com-

battre l'atonie du système nerveux, sur le cœur, le foie, l'estomac, l'intestin et les reins quand ces organes manquent d'activité; contre la goutte, les abcès, les tumeurs, les obstructions et les engorgements de toute nature.

PAR LES YEUX

L'œil exerce une puissante action magnétique, et nous savons tous qu'il est certains individus à l'œil fascinateur dont on supporte difficilement le regard.

C'est par l'action de l'œil que le chien tient la perdrix en arrêt et que le serpent fascine l'oiseau et l'attire à lui.

La maladie pouvant, dans une certaine mesure, se communiquer d'un individu à l'autre comme la santé, on a reconnu, non sans raison, que le regard de certaines personnes produit une action désagréable et l'on a donné le nom de *mauvais œil* à ceux qui, dans certaines circonstances, exercent ou peuvent exercer cette action sur leurs semblables. En exagérant cette propriété de l'œil, considérée sous son plus mauvais aspect, on comprendra sans peine, qu'au temps où florissait la sorcellerie, on ait cru à la puissance des *jettatores*, c'est-à-dire à certains sorciers qui passaient pour jeter des sorts par l'action maléfique de l'œil.

Si on admet que l'œil de certaines personnes puisse en influencer d'autres d'une façon désagréable ou nuisible, on comprendra facilement que le regard bienveillant d'un ami sympathique, dont la santé est équilibrée, puisse exercer une action salutaire.

L'action du regard qu'on laisse tomber doucement sur un malade placé de face, devant soi, à une distance de 2 à 3 mètres, exerce une action calmante très profonde pouvant être employée avec succès quand il y a agacement, agitation ou excitation du système nerveux.

L'action des yeux peut être employée seule, mais il est toujours bon de l'employer concurremment avec les autres modes de magnétisation, c'est-à-dire qu'en faisant des applications ou des frictions, on doit, pour augmenter l'action, laisser tomber doucement le regard sur la partie que l'on actionne. Dans les passes longitudinales et à grands courants, suivre du regard le mouvement des mains.

PAR LE SOUFFLE

Le souffle est le signe le plus apparent de la vie matérielle. Après avoir formé l'homme du limon de la terre, le créateur l'anima nous dit Moïse, en répandant sur lui un *souffle de vie*

(Genèse, c. 2, V. 7). Quand l'âme abandonne le corps périssable à la terre qui l'a nourri, on dit ordinairement que nous avons remis le dernier souffle, rendu le dernier soupir. C'est par le souffle que les prophètes des Cévennes communiquaient l'inspiration prophétique à ceux qui, jusque-là, avaient échappé à cet effet de l'enthousiasme religieux et que certains exorcistes guérissaient les possédés.

Quand on respire à pleins poumons, on présente ordinairement toutes les apparences de la santé : tandis que l'essoufflement, la difficulté de respirer indique souvent une faiblesse générale, presque toujours un manque d'équilibre dans les fonctions vitales.

Les poumons, organes de la respiration, sont donc, chez l'homme robuste et sain, une importante source de principe vital qu'il peut utiliser pour le bien de son semblable affaibli ou déséquilibré par la maladie.

La magnétisation par le souffle est dite *insufflation*. On pratique l'*insufflation chaude* et l'*insufflation froide*.

Insufflation chaude

L'insufflation chaude est le plus énergique de tous les procédés magnétiques. En raison de son énergie, son action, quoique positive, est excitante sur toutes les parties du corps.

On la pratique, la bouche à demi ouverte, appliquée hermétiquement, à nu sur la peau ou au travers d'un léger vêtement ; en soufflant, comme on le fait, en hiver, dans ses mains pour les réchauffer.

Son action est extrêmement puissante contre l'atonie des viscères, les douleurs rhumatismales et autres, les tumeurs, les obstructions et les engorgements divers. Praticqué sur le cœur, elle fait presque toujours cesser instantanément les syncopes. Mais son action trop excitante devient dangereuse dans certains cas. Il ne faut jamais l'employer contre les anévrismes du cœur et de l'aorte ni contre la phthisie au troisième degré de son développement.

Insufflation froide

L'insufflation froide se pratique à distance, en soufflant comme pour éteindre une bougie.

Son action est opposée à celle de l'insufflation chaude. Au lieu d'être excitante, elle est calmante, surtout sur le devant du corps.

Praticquée sur le front, elle réveille rapidement un sujet endormi et dégage la tête alourdie ou congestionnée.

Il est bien évident que sous l'influence de

ces procédés, une communication se fait du magnétiseur au magnétisé ; tous les effets que celui-ci éprouve en sont une preuve irrécusable ; mais ce qui est non moins évident, c'est qu'une communication se fait également du magnétisé au magnétiseur. Une sorte d'équilibre vital cherche à se faire entre les deux individus ; et si l'un se trouve fortifié, l'autre se trouve nécessairement affaibli. Il y a donc fatalement échange de bon et de mauvais principe, de principe vivifiant et de principe de maladie, et celui-ci produit ordinairement chez le magnétiseur une impression de malaise. Quelques-uns éprouvent même des douleurs ou malaises analogues à ceux des malades.

On se débarrasse de cette influence qui, dans certaines maladies pourrait devenir dangereuse, par automagnétisation, c'est-à-dire en employant sur soi les procédés que l'on emploie sur le malade.

Ainsi, dans le cours d'une séance, il est bon, de temps en temps, de passer les mains l'une dans l'autre, en glissant, du poignet à l'extrémité des doigts, de faire dessus des insufflations froides et de les secouer comme pour les débarrasser des gouttes d'un liquide qui adhérerait à leur surface. A la fin de la séance faire des frictions trainantes sur le front, la poitrine, l'estomac, les bras, et des passes à grands courants de la tête aux pieds. C'est ce que les magnétiseurs appellent *se dégager*.

Nous savons expérimentalement que la loi qui régit les attractions et les répulsions du magnétisme des aimants est complètement applicable au magnétisme humain ; et conséquemment, que les pôles ou côtés de même nom repoussent et excitent, que les pôles ou côtés de nom contraire attirent et calment. Tous ces moyens doivent donc être plus ou moins calmants ou excitants, selon qu'ils sont pratiqués avec l'une ou l'autre main sur le même côté du corps.

MAGNÉTISATION INTERMÉDIAIRE

Dans tous les temps et chez presque tous les peuples, on a attaché une vertu préservatrice et même curative à certains objets tels que phylactères, amulettes, médailles et objets bénis ou consacrés qui avaient reçu une influence qu'ils devaient transmettre à ceux qui les portaient. Les philtres et certains matélices devaient transmettre la mauvaise influence qu'ils avaient reçue et porter avec eux le principe, la cause de passions funestes ou la maladie et le malheur.

Malgré l'exagération, il y a dans les traditions, les usages, les superstitions même que l'antiquité nous a transmis, une large part de vérité que la science contemporaine n'a pas su reconnaître.

Dans tous les cas, il est démontré jusqu'à l'évidence que presque tous les corps de la nature se chargent, se saturent plus ou moins de l'agent magnétique et qu'ils conservent cette saturation plus ou moins longtemps.

Cette propriété de l'agent magnétique de se fixer dans les différents corps, sert de base à la *magnétisation intermédiaire*, c'est-à-dire pratiquée à l'aide de certains corps préalablement magnétisés.

Tous les corps ne se chargent pas du magnétisme au même degré; on pourrait dire qu'ils n'ont pas tous la même capacité magnétique. Les liquides sont, entre tous les corps, ceux qui en absorbent la plus grande quantité et qui la conservent le plus longtemps. Les étoffes de laine et de coton, le verre, les métaux, possèdent également une grande capacité. Les métaux qui ont leur polarité propre constituent même de précieux auxiliaires, car les uns ne se saturent que du fluide positif, tandis que d'autres ne prennent que le fluide négatif. On peut ainsi, avec eux, porter sur un point déterminé de la surface du corps, une action exclusivement calmante ou excitante. La soie, qui s'en charge très difficilement, peut être considérée comme un isolant. Aussi, on peut l'employer utilement pour envelopper les objets magnétisés et les préserver du contact de l'air qui les décharge peu à peu.

Les magnétiseurs attachent une très grande importance à l'eau magnétisée que le malade prend en boisson, soit pure, soit mélangée au vin des repas. On l'emploie également avec beaucoup de succès en lavements, en injections, en lavages, en lotions, en compresses. On peut, je dirai même on doit, dans le cours d'un traitement, magnétiser le plus grand nombre des aliments.

Le magnétisme terrestre, la lumière, le calorique, les actions chimiques, le son, le mouvement, peuvent être employés pour magnétiser les substances et objets divers qui doivent servir d'intermédiaires entre le magnétiseur et le malade, mais les moyens les plus puissants et les plus pratiques sont, en première ligne, le magnétisme humain, puis l'aimant.

Magnétisme humain

Pour magnétiser un morceau d'étoffe, une plaque de verre ou de métal, un objet quel-

conque, on le tient soit dans l'une ou l'autre main, selon que l'on veut magnétiser positivement ou négativement, soit alternativement dans les deux mains, si l'on veut magnétiser d'une façon mixte. On fait ensuite des passes ou des impositions digitales et enfin, des insufflations. Au bout de 5 à 6 minutes, la saturation est complète: l'objet est magnétisé.

Pour magnétiser les liquides, on les met dans un vase quelconque, une cuvette, une tasse, un verre et l'on fait au-dessus des passes et des impositions digitales, soit avec l'une ou l'autre main, soit avec les deux. Si le liquide est destiné à l'usage externe on peut plonger les mains dedans et faire des insufflations dessus. Suivant la quantité de liquide à magnétiser, pour que la saturation soit complète, il faut de 4 à 10 minutes.

Magnétisme de l'aimant

On peut se servir d'un aimant en fer à cheval ou de toute autre forme, mais le barreau magnétique que j'emploie est préférable à cause de ses accessoires.

Pour magnétiser un morceau d'étoffe, une plaque de verre ou de métal, un objet quelconque, on le met en contact avec l'un des pôles de l'aimant ou successivement avec les deux. On peut se dispenser de mettre l'objet à magnétiser en contact immédiat avec l'aimant; il suffit qu'il soit placé dans le champ de son action.

Pour magnétiser les liquides, on peut également placer le vase qui les contient dans le champ d'action de l'aimant; mais il est préférable de plonger dedans les aiguilles d'argent qui terminent les fils conducteurs du barreau. Selon la quantité de liquide à magnétiser, il faut de 10 à 30 minutes pour que la saturation soit complète.

Je rappellerai que pour obtenir du barreau le maximum d'action magnétisante, quand on s'en sert, il est nécessaire de le placer horizontalement, dans la direction de l'est à l'ouest, le pôle + vers le premier point, le pôle - vers le second.

Un liquide ou un objet quelconque chargé de magnétisme humain, conserve fort longtemps ses propriétés; chargé par l'aimant ou par tout autre mode de magnétisme, il les perd assez rapidement, de telle façon qu'au bout de 8 à 10 jours, il n'y a plus d'action appréciable.

L'action du feu n'affaiblit guère le magnétisme humain, mais elle détruit presque entiè-

rement celui de l'aimant et des autres corps ou agents de la nature. Par conséquent, il ne faut faire chauffer jusqu'à l'ébullition que l'eau magnétisée à l'aide du magnétisme humain.

HYPNOTISME ET SAVANTISME

Il est bien curieux d'observer les manœuvres et les tâtonnements de la science officielle au sujet du magnétisme. Nous ne faisons peut-être pas assez attention aux articles qui se publient dans les grandes *Revue*s sur cette question. Il y a pourtant là une étude psychologique très intéressante à faire.

Pour en donner une idée, analysons un de ces articles. *Hypnotisme et psychologie*, publié par M. Émile M. Yung dans la *Bibliothèque Universelle et Revue suisse* du mois de février.

« La science positive, dit Yung, longtemps indifférente, sinon hostile aux magnétiseurs et aux hypnotiseurs de profession, s'est enfin décidée à soumettre sans parti pris les phénomènes apparemment étranges qu'ils ont fait connaître à un examen critique. Le voile mystérieux dont l'ignorance des magnétiseurs se plaisait à envelopper ces phénomènes est alors tombé. Il n'y a là en somme rien d'occulte ou de surnaturel ; comme il s'agit de faits extrêmement complexes, il faut les analyser avec méthode, avec précision, et il faut se garder de généralisations prématurées et d'explications approximatives. Ce sont ces dernières qui ont jadis jeté tant de discrédit sur le prétendu magnétisme animal. »

Voilà une période dont chaque phrase nous paraît donner lieu à une ou même à plusieurs critiques.

D'abord, M. Yung fait beaucoup trop d'honneur à la science qu'il représente en l'appelant *positive*. Elle n'est point positive du tout, ni par son principe, ni par sa méthode.

Par son principe, elle est évidemment négative, puisqu'elle n'admet que la matière, principe passif, négatif des choses, et qu'elle nie tout le reste.

Par sa méthode, elle n'est pas plus positive, puisqu'elle n'admet que les faits qui lui plaisent, rejetant les autres sans vouloir les examiner ni en tenir compte. Et les faits qui lui plaisent, ce sont, exclusivement, ceux que les « frères et amis » découvrent ou croient découvrir. Les faits magnétiques sont précisément de ce nombre.

Enfin, la science se décide à soumettre ces

phénomènes à un examen critique sans parti pris.

— *Sans parti pris !* Est-ce bien sûr ?

Il faut avouer qu'il n'y paraît guère. Sans aller bien loin, nous voyons, dès la ligne suivante, M. Yung accuser les magnétiseurs de s'être plu à envelopper les phénomènes magnétiques d'un voile mystérieux.

Si l'on ne savait pas que la vérité est exactement le contraire du « sans parti pris, » il suffirait de sauter deux ou trois lignes pour voir notre savant avancer lui-même que les magnétiseurs ont fait leur possible pour dévoiler les phénomènes et même pour les expliquer.

Approximativement, soit ; mais chacun fait ce qu'il peut...

Lorsque M. Yung ajoute que ce sont ces explications approximatives qui ont jeté le discrédit sur le prétendu magnétisme animal, il n'a pas l'air d'être suffisamment au courant de la question :

1° M. Yung croit que le magnétisme animal n'existe pas, qu'il n'est que *prétendu*, c'est-à-dire imaginaire ;

2° Il ne se doute pas que la méconnaissance du magnétisme animal par la science et la médecine n'a été qu'une pure question de boutique. Les marchands installés dans le temple n'aiment pas que des concurrents viennent s'introduire parmi eux.

Si les explications approximatives jetaient le discrédit sur les sciences, il n'y en aurait pas une seule qui ne fût dans le plus profond mépris. Quelle est, en effet, la science même physique, même mathématique — *a fortiori* des sciences physio-psychologiques — qui ne se réduise en dernière analyse à des explications approximatives ?

M. Yung assure qu'il n'y a rien d'occulte ou de surnaturel dans les phénomènes hypnotiques.

Cela dépend de la signification que l'on donne à ces mots. Ce n'est pas seulement en magnétisme qu'il y a de l'occulte ; il y en a partout ; nous sommes plongés au milieu de l'occulte, que nous le veuillons ou non.

Enfin, on nous promet que la science positive va analyser avec méthode, avec précision, les phénomènes, et en donner des explications, qui ne seront pas approximatives, nous l'espérons, car elles jetteraient le discrédit sur l'hypnotisme aussi bien que sur le magnétisme.

Suivons donc cette analyse méthodique et sans parti pris, et voyons les conséquences qu'on en tire.

En fait d'analyse, nous ne trouvons rien, dans l'article de M. Yung.

L'auteur nous affirme que les expériences d'hypnotisme désagrègent la conscience des sujets, dépriment leur volonté.

Cela est bien possible, dans une certaine mesure, que l'on exagère beaucoup. Mais M. Yung ne le prouve pas, il se contente de l'affirmer; et, ensuite, il s'empresse de se mettre en contradiction avec lui-même en recommandant la suggestion en pédagogie.

Oui, de la suggestion qui, d'après lui, désagrège la conscience, déprime la volonté!

Il est vrai qu'il conseille de ne recourir à ce moyen qu'après avoir épuisé les autres ressources de la pédagogie rationnelle; mais l'insuffisance des autres moyens provenant de la faiblesse de volonté de l'enfant, et la suggestion déprimant encore davantage cette pauvre volonté, il est clair que le remède ne peut qu'empirer le mal.

« L'éducation, dit M. Yung, n'est d'un bout à l'autre qu'une longue série de suggestions plus ou moins logiquement liées les unes aux autres. »

Cette assertion est exacte. Mais c'est précisément là le défaut capital de tout système d'endoctrinement.

Je défie qui que ce soit de trouver une autre explication de l'état de décadence ou, tout au moins, de stationnement dans lequel sont tombés tous les peuples chez qui l'instruction — qui serait mieux nommée *l'exstruction* — a été généralisée.

Que serait-ce donc si la suggestion intensifiée était employée systématiquement, ce qui ne peut manquer d'arriver pour peu que l'on s'engage sur cette pente.

Quelle dépression des volontés, quel anéantissement des courages, quel renoncement à l'initiative individuelle, résulteraient d'un pareil système pédagogique!

Les magnétiseurs ont connu la suggestion et ses conséquences possibles dès le début. De Puységur l'a fort bien démontré dans son premier mémoire de 1784. Les hypnotiseurs n'ont pas l'air de se douter de cela, ce qui prouve chez eux ignorance ou mauvaise foi.

Mais les magnétiseurs se sont bien gardés de proposer l'emploi de cet expédient en pédagogie. Si leurs explications n'étaient qu'approximatives, leurs applications n'étaient du moins pas dangereuses, néfastes, comme le seraient celle des hypnotiseurs.

Les anciens magnétiseurs savaient également qu'on pouvait (dans une certaine me-

sure, très exagérée par les hypnotiseurs), donner de mauvaises suggestions; mais ils s'en sont soigneusement abstenus.

Tandis que les docteurs en hypnotisme s'en font un jeu et transforment à cet effet les hôpitaux en... comment dire? *Amphithéâtres*? Non, ce mot est trop long de moitié, disait dernièrement M. de Guaita. (*Initiation* d'avril 1891 p. 37.)

Et ce qu'il y a de plus fort, après cela, c'est que les « savants positifs » ont l'audace de demander l'intervention de la loi pour défendre aux magnétiseurs et au commun des mortels de pratiquer le magnétisme, et pour leur en attribuer à eux, le monopole.

Interdire le magnétisme à ceux qui, jusqu'à ce jour, sauf de rares exceptions, en ont fait usage pour le bien; et le réserver pour ceux qui n'ont jamais su qu'en abuser!

N'est-ce pas le comble de la démente?

Mais, dira-t-on, si les savants ont transformé les hôpitaux en laboratoires, s'ils y torturent les sujets, d'autre part, la science en profite: de leurs analyses méthodiques et précises découlent des explications qui ne sont pas approximatives, comme celles des magnétiseurs, et qui relèveront le prétendu magnétisme animal du discrédit où il était tombé.

Si, pour arriver à des explications positives, il faut martyriser les gens, corps et âme, comme on le fait dans les hôpitaux, et comme on peut le voir dans les livres publiés par les docteurs de l'hypnose, où leurs expériences de laboratoire s'étalent avec tant de complaisance, j'avoue que ces explications positives ne me disent plus rien. J'aimerais mieux n'avoir jamais l'explication positive d'une chose que de l'obtenir à ce prix.

Mais, au fait, où sont ces explications positives?

J'achève de lire l'article de M. Yung et j'y trouve l'aveu d'ignorance le plus louable, mais le plus complet et le plus édifiant.¶

Après avoir affirmé, que les hypnotisés sont des hallucinés, l'auteur se demande :

« Comment expliquer ce qui se passe dans le cerveau d'un halluciné, et en quoi diffère-t-il du cerveau d'un individu normal? Il est difficile de le dire dans l'état actuel de nos connaissances en psychologie. On a rédigé de gros volumes sur cette science, on a minutieusement décrit les phénomènes physiques qui accompagnent une sensation depuis le moment où elle naît à la périphérie du corps par suite d'un choc, jusqu'à celui où l'ébranlement ainsi produit et transmis de proche en

proche à travers les nerfs sensibles atteint leurs terminaisons dans les cellules du cerveau.

« Mais nous ignorons le nombre et la situation précise des cellules atteintes par cet ébranlement mécanique, la nature et l'importance des modifications subies par elles, enfin, et surtout, comment ces modifications d'ordre assurément physique produisent un phénomène d'ordre différent, un phénomène de conscience.

« Tant que nous ne serons pas renseignés sur ces divers points, une explication des troubles apportés par la suggestion dans les phénomènes psychiques demeurera fatalement obscure et ne sera approximativement compréhensible que pour les seuls psychologues familiers avec les sous-entendus, avec le sens vague et subtil des mots dont ils font usage. »

On voit que les hypnotiseurs n'en connaissent pas plus en théorie que les magnétiseurs, si toutefois ils en connaissaient autant.

Toute la différence, c'est que les magnétiseurs disent naïvement, sincèrement ce qu'ils pensent. Ils *proposent* mais n'ont nullement la prétention d'*imposer* les explications qui leur paraissent les plus vraisemblables, les plus approximatives ; car à moins de se condamner à l'ignorance et à l'incurie perpétuelles il faut bien admettre une explication quelconque, sauf à rectifier cette explication à mesure que de nouvelles découvertes fourniront les éléments d'une autre explication plus satisfaisante, plus approximative.

Les magnétiseurs, répétons-le, ne couvrent point le peu qu'ils savent d'un « voile mystérieux », comme on les en accuse. Il est vrai qu'ils ne mettent pas la lumière sur les tréteaux, comme font les hypnotiseurs, mais il ne la tiennent pas non plus sous le boisseau.

Les hypnotiseurs, de leur propre aveu, ne savent rien. Et leur science n'est « approximativement compréhensible que pour les seuls psychologues familiers avec les sous-entendus, avec le sens vague et subtil des mots dont ils font usage. »

En bon français, les hypnotiseurs ne savent approximativement rien ; mais ils usent de sous-entendus, de mots dont le sens est subtil et vague, — Autant dire qu'ils divaguent, — afin d'envelopper leur prétendu hypnotisme d'un voile mystérieux, et, par ce moyen, d'éblouir les badauds, qui jugent de la science des gens par leur braiement et par les reliques (diplômes et décorations) qu'ils portent.

Bref, l'hypnotisme n'a même pas le courage d'être un plagiat ; c'est une pure et simple fumisterie ; c'est de la poudre aux yeux, du tamtam aux oreilles.

Des assertions gratuites, des mots à sens vague, ou pour mieux dire, à sens multiple, afin d'en faire l'usage que l'on veut et d'avoir ainsi réponse sonore à tout. Voilà le bagage scientifique de l'hypnotisme.

La science officielle a toujours eu un faible pour ce genre d'arguments, — c'est même là son fort. — Bacon reprochait aux scolastiques du moyen âge les subtilités dont ils avaient enveloppé la logique : les scolastiques excellent, disait-il, à fendre un grain de millet en quatre.

La science moderne n'a point dégénéré à cet égard : plus officielle que jamais, elle est aussi plus vide de sens ; cela se connaît d'ailleurs au bruit qu'elle fait. Plus un vase est creux, plus il est sonore.

Au surplus, les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent. Il en est peut-être de même de la science. C'est au public de donner la réponse à cette question.

ROUXEL

SORCIERS ET CHARLATANS

Fin de siècle

Le *Journal du Magnétisme* n'aime pas la polémique, et c'est à son grand regret qu'il est obligé d'en faire.

Depuis quelque temps, *l'Initiation* et le *Voile d'Isis* mènent une campagne assez inqualifiable contre les spirites et les magnétiseurs.

L'un des derniers numéros du *Voile d'Isis* publie sous ce même titre un article très injurieux pour les magnétiseurs. Il est vrai qu'il fait des réserves : « Je prie le lecteur de ne pas confondre ces charlatans avec d'honnêtes savants qui appliquent le magnétisme, d'une façon scientifique, au soulagement de l'humanité. Telle la *Société magnétique de France*. »

Nous ne sommes pas sensibles aux flatteries et nous prendrons la défense des magnétiseurs quand ils seront l'objet d'attaques injustifiées, surtout quand ces attaques viendront de personnages tels que M. Elie Steel.

Nous recevons à son sujet la lettre suivante que nous publions sans commentaire.

Lyon, le 26 juin 1891.

Monsieur le Directeur,

Vous avez, j'en suis persuadé, remarqué dans le *Voile d'Isis* du 17 juin l'article qui cherche à éclabousser les magnétiseurs et les spirites. Et vous vous demandez quel est donc ce Caton moderne pour qui tout est vil, tous sont impurs ?

Qui il est ? le voilà : *Ecce homo*.

M. Elie Steel est une épave malheureuse. N'ayant pas su se faire une situation comme

magnétiseur, il nous traite aujourd'hui de sorciers et de charlatans; et pour nous mieux salir, nous impute faussement les procédés de saltimbanque auxquels il avait lui-même recours, à l'époque où il demandait à la pratique du magnétisme son pain quotidien.

M. Elie Steel, qui a pris un nom baroque pour se donner l'autorité qui lui manque, s'appelle réellement *G. Bouchet*.

Voici la copie textuelle du prospectus qu'il faisait répandre dans le public à l'époque où il vivait du magnétisme, il y a deux ans environ.

TRAITEMENT

Des maladies par le Magnétisme

La négation ne peut empêcher d'être
La loi qui préside à la destinée,
Et l'homme devra son bien-être
Au magnétisme, la vraie panacée.

A. B.

MAGNÉTISME CURATIF

G. BOUCHET

19, rue Burie, Tarare (Rhône).

Traitement par le MAGNÉTISME des affections du système nerveux et des maladies réputées incurables.

AUX MALADES

Le magnétisme qui fut si longtemps méconnu et rejeté par les savants est aujourd'hui pratiqué par d'éminentes célébrités médicales qui obtiennent, en l'appliquant, les cures remarquables obtenues de tout temps par les magnétiseurs. En effet, ces dernières années, il a été reconnu par la science qu'un grand nombre de maladies nerveuses et autres affections chroniques, qui avaient jusqu'ici résisté à toute espèce de médication, cédaient presque spontanément sous l'influence du magnétisme ou étaient, tout au moins, heureusement modifiées. Tel est le cas des paralysies, des contractures, des névralgies, des rages de dents, etc. Les troubles physiologiques cèdent également très promptement et nombreuses sont les personnes guéries des troubles digestifs, de l'anémie, de la gastralgie, etc., etc.

La guérison de l'épilepsie, l'heureuse modification de l'aliénation mentale, le redressement des défauts et des vices, l'insensibilité générale ou partielle pour effectuer les opérations chirurgicales, tels sont les principaux résultats obtenus par le traitement magnétique.

Il y a encore peu de temps, on attribuait à la superstition et à la crédulité tous les récits des anciens, relatifs aux guérisons magnétiques. Actuellement les recherches sur ce point ayant montré que l'on pouvait obtenir les mêmes résultats, on est plein d'admiration pour ces hommes qui possédaient une science si complète de la vie.

Les personnes qui souffrent doivent donc de-

mander du soulagement à cette nouvelle science qui est appelée à rendre d'immenses bienfaits à l'humanité.

M. BOUCHET reçoit :

A TARARE, les lundis, jeudis et samedis de midi à 4 heures.

A AMPLEPUIS, *Hôtel du Commerce*, tous les mardis de 1 à 5 heures.

A THIZY, *Hôtel Demurger*, tous les mercredis de 1 heure à 5 heures.

A ROANNE, *Hôtel du Commerce*, tous les vendredis de 9 heures à 5 heures.

« L'étude des fluides de leurs propriétés et de leurs dangers sera pour la médecine un flambeau précieux, à l'aide duquel, procédant du connu à l'inconnu, il lui sera enfin possible d'entrevoir le secret de la vie et d'en comprendre les incessantes transformations. »

Les Origines et les Fins. E. Nus.

« La vérité morale ne triomphe que par la persuasion ou la force. Une vérité physique n'a besoin que du temps et de l'expérience. »

DU POTET.

« La vérité ne peut perdre ses droits, et la confusion est toujours le partage de ceux qui, par mauvaise foi ne veulent pas le reconnaître. »

DE PUYSGEUR.

Tel était le boniment de M. Elie Steel, alors qu'il cherchait à se faire une clientèle. Ayant piteusement échoué dans ses projets il voudrait aujourd'hui ridiculiser les autres en leur prêtant ses faits et gestes.

Pour plus amples renseignements on peut s'adresser aux endroits indiqués plus haut. J'en ai dit assez pour peindre l'homme qui nous attaque aujourd'hui, et s'applatit devant le jeune *Maître occultiste*. Voici cependant un trait qui le peint sur le vif.

A l'époque où il exerçait et après sa déconfiture je lui proposai plusieurs fois de venir magnétiser à la *Société fraternelle*. Il refusa; notre clinique étant *absolument gratuite*, il ne voulait pas se fatiguer pour rien.

Pour copie conforme du boniment G. Bouchet, et comme seul responsable de cet écrit

HENRI SAUSSE.

7^e CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (4^e volume), par H. DURVILLE, 3^e édition.

Contre la constipation.

Si la défécation, c'est-à-dire l'expulsion des matières qui n'ont pas été utilisées pour les besoins de l'organisme se fait trop rapidement, il y a diarrhée; si elle se fait trop lentement, il y a constipation.

La constipation est donc constituée par une difficulté plus ou moins grande d'aller à la selle. Elle peut être due à des causes différentes dont les principales sont : les troubles de la sécrétion biliaire, la diminution ou l'altération de la sécrétion des muqueuses intestinales, l'atonie de l'intestin.

La constipation qui n'est ordinairement qu'un symptôme, c'est-à-dire l'effet d'une cause quelconque, peut, quand elle est opiniâtre, causer à son tour des maux de tête ou d'estomac, l'insomnie, l'hypocondrie et les malaises les plus divers.

En général la constipation cède assez rapidement sous l'action du magnétisme.

Si le cas est grave, on combine ensemble tous les moyens suivants ; s'il est léger, un seul peut suffire.

Magnétisme humain. — Faire sur toute la région de l'intestin de longues applications avec les mains mouillées, puis alterner avec des impositions digitales et des frictions traitantes et rotatoires, par dessus les vêtements. Il est bon d'agir également sur la région des reins afin d'exciter les nerfs qui, partant de la moelle épinière se dirigent vers l'intestin. Si la constipation tient à l'insuffisance de la sécrétion biliaire, il est indispensable d'exciter le foie.

Terminer la séance, qui doit bien durer de 40 à 50 minutes, par des passes à grands courants.

Auto-magnétisme. — Se faire des frictions, deux à trois fois par jour avec les deux mains, soit à nu sur la peau, soit par dessus la chemise, sur les reins et sur toute la région de l'intestin.

Magnétisme de l'aimant. — Appliquer dans la journée, pour exciter, pôle + à droite, tantôt sur l'intestin, tantôt sur la région des reins, un plastron magnétique à 2, 3 ou 4 lames, suivant la gravité du mal et le degré de sensibilité du malade.

Moyens auxiliaires. — 1° Un moyen auto-suggestif, qui réussit souvent à lui seul quand la constipation n'est due qu'à l'atonie de l'intestin, consiste à essayer de régler par l'habitude les fonctions intestinales en se présentant à la selle une ou deux fois par jour, aux mêmes heures, en faisant des efforts pour provoquer les contractions de l'organe; 2° Boissons magnétisées. Un verre d'eau magnétisée, le matin à jeun, a une action très efficace. Magnétiser également les lavements et cataplasmes qui peuvent être nécessaires.

FAITS ET COMMUNICATIONS

Où commence l'exercice de la médecine, et par conséquent où finit le droit de chacun de donner à son semblable un conseil utile au point de vue de l'hygiène ou de la santé?

Il est plus facile de poser la question que de la résoudre. Dans tous les cas, la justice vient d'intervenir dans deux cas où, logiquement, elle n'avait pourtant pas grand chose à faire.

Mme Auffinger, qui est peut-être la doyenne des somnambules: celle qui, il y a quelque 20 ans fit retrouver le cadavre de M. Lecocq de Boisbaudreau, secrétaire de Jules Favre, et qui, l'année dernière, donna des indications assez précises sur le cadavre de Gouffé, l'époque à laquelle on le retrouverait, était traduite devant la 10^e chambre, en compagnie de son fils, pour exercice illégal de la médecine.

La plaignante, atteinte d'une bronchite chronique, probablement incurable a pourtant été assez améliorée par la somnambule pour qu'à l'occasion du 1^{er} janvier dernier elle lui fit écrire une longue lettre de chaleureux remerciements. On y remarque des phrases analogues à celle-ci : « Vous avez sauvé ma mère! Après quatre années de soins par trois médecins, on m'a avvertie qu'il n'y avait plus rien à faire et qu'elle n'avait plus que quelques semaines à vivre. »

En récompense du soulagement obtenu, sans compter la prolongation de son existence, la plaignante demandait des dommages et intérêts.

Malgré une éloquente plaidoirie de M^e Comby, Mme Auffinger et son fils ont été condamnés à chacun 5 francs d'amende pour les 16 consultations qui avaient été données et à 200 francs de dommages et intérêts envers la plaignante.

La considération de M. et Mme Auffinger ne sera pas amoindrie par cette condamnation trop sévère; malgré cela, ils font appel de ce jugement.

Une jeune femme, à la suite d'une affection nerveuse dont elle eut à souffrir l'année dernière, devint somnambule.

Ce qui est assez rare, ce somnambulisme spontané est lucide. Une mère de famille obtint d'elle des renseignements précis sur la situation de son fils soldat au Tonkin. Des malades l'ont également consultée: elle a décrit sans les connaître, la nature, les symptômes du mal et a prescrit des soins hygiéniques qui devaient assurer la guérison. C'est pour ce fait que Mme Louise Chauchet vient d'être traduite devant le tribunal correctionnel des Sables d'Olonne, sous la prévention d'exercice illégal de la médecine.

Le tribunal admettant la réalité du somnambulisme et voulant sans doute s'éclairer sur la lucidité de l'inculpée, a mis l'affaire en délibéré.

THÉÂTRES ET CONCERTS

La première représentation du *Rêve*, de Zola, à l'Opéra-Comique a été le grand événement théâtral de la quinzaine. Louangée à l'excès, dénigrée de même, la musique de cette œuvre nous offre une formule nouvelle non définie encore. Maintenant M. Bruneau est-il dans le vrai, s'est-il trompé? Qui pourrait le dire? Il faut, en tout cas, le féliciter de son courage, car il est toujours courageux de dire ce que l'on pense, alors surtout que l'on est sûr d'être à peu près seul de son opinion.

D'autre part le public, peut-être un peu surpris, mais certainement captivé, applaudit. Qu'importent alors toutes les polémiques.

Le *Rêve* n'a eu qu'un petit nombre de représentations, car M. Carvalho a persisté dans son intention de clore les portes de son théâtre cet été. Il reparaitra sur l'affiche à la réouverture du théâtre.

Les engagements de MM. Mouliérat, Soulacroix et Carbonne viennent d'être renouvelés. Mlle Tarquini d'Or et M. Boudouresque deviennent pensionnaires de l'Opéra-Comique à partir du mois de septembre.

Parmi les artistes qui quittent l'Opéra-Comique, citons MM. Delaquerrière, Cobalet et Mlle Auguez.

M. Jean Richepin vient de lire devant le comité de

la Comédie-Française un drame en trois actes en prose de M. Signoret : *Le roi Gonzague*.

Malgré toute sa valeur de lecteur, M. Richepin n'a pu enlever les suffrages des membres du Comité qui ont voté la non réception.

Continuation du succès de *Grisélidis*.

Le Gymnase vient de fermer ses portes. Mardi 1^{er} septembre, première représentation de *Madame Agnès*, comédie inédite, en trois actes, de M. Julien Berr de Turique.

La direction des Folies-Dramatiques a racheté le congé annuel de M. Gobin afin que cet artiste puisse, avec ses camarades Mathilde, Guyon fils, Bartel, etc., continuer le succès de la *Plantation Thomassin*.

La centième représentation de *l'Oncle Célestin* a eu lieu aux Menus-Plaisirs, sans diminution de succès. Pareil fait ne s'était pas produit depuis deux ans à ce théâtre.

A la Gaité nous venons d'avoir la première des *Aventures de M. Martin*, d'Albin Valabrègue. Le nom de l'auteur dispense d'en faire l'éloge. Le succès est corsé par l'attraction du phénomène Rosa-Josépha. De plus pour donner satisfaction à un grand nombre de personnes désireuses de voir de près Rosa-Josépha, M. Debryère vient de mettre à la disposition de leur impresario le foyer du théâtre de la Gaité. On verra les jeunes filles tous les jours de trois à cinq heures, Prix d'entrée : 2 francs.

Les Variétés (d'Été) ont donné les *Héritiers Guichard*, trois actes de M. Gaston Marot. Cette pièce n'échappe pas à la formule, qu'elle s'efforce de suivre de son mieux. Elle n'échappe pas non plus à la banalité dont, plutôt elle reculerait les bornes; ce serait même la seule audace qu'elle se permet.

Bien jouée, son succès dépend du thermomètre.

Pour la saison prochaine M. Samuel, directeur de la Renaissance, prend les Variétés, laissant sa succession à M. Lierville, son secrétaire général actuel.

Les fêtes de l'Elysée Montmartre se succèdent, les concerts toujours très suivis y attirent une foule élégante qui, chaque soir, vient applaudir Anna Thibaud, l'exquise diseuse.

Les répétitions de *Cinq mois au Soudan* sont activement menées aux Arènes de la rue Pergolèse.

G. D.

OPÉRA, 8 h. ; OPÉRA-COMIQUE, 8 h. 1/4 ; FRANÇAIS, 8 h. 1/4
Voir l'affiche.

VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. — *La Femme*.

PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — *Le Petit Faust*.

PALAIS-ROYAL, 8 h. — *Durand et Durand*.

VARIÉTÉS, 8 h. 3/4. — *Les Héritiers Guichard*.

GAITÉ, 8 h. — *Les Aventures de M. Martin*. — *Rosa-Josépha*.

CHATELET, 8 h. 1/2. — *Tout Paris*, revue.

BOUFFES-PARIISIENS, 8 h. — *L'Entresol*. *Miss Hélyett*.

FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2 — *La Plantation Thomassin*

MENUS-PLAISIRS, 8 h. — *L'Oncle Célestin*.

DÉJAZET, 8 h. 1/4. — *Les Deux Camille*.

CLUNY, 8 h. 1/4. — *Les Petites Godin*.

MONTAGNES RUSSES, de 8 h. 1/2 à minuit.

MOULIN-ROUGE. Bal. *Mercredis et Samedis*, fête de nuit.

MUSÉE GRÉVIN. — *Les Coulisses de l'Opéra*, les *Javanaises*.

HIPPODROME. — *Néron*.

JARDIN DE PARIS. — *Concert-promenade*.

ÉLYSÉE MONTMARTRE. — *Concert*, Bal.

PLAZA DE TOROS, rue Pergolèse. — *Courses de taureaux*.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, car les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1. — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2. — contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3. — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 4. — contre les affections des reins, des poignées de foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples. Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix 40 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 40 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature, la cause, les symptômes de la maladie. L'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative : c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la *force vitale* disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture . . . 3 fr.

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale. Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant un agissement de 10 pour 100.

RELEVÉ ANALYTIQUE.

De quelques guérisons obtenues par le Magnétisme

Ces cas qui sont précédés d'un . ont été obtenus par le magnétisme de l'aimant; les autres, par le magnétisme humain.

Affections du cerveau et de la moelle épinière

Mme G. — Aliénation avec dépression de toutes les facultés mentales, datant de 13 mois. Guérie en 13 jours, octobre 1887.

Mme Fougerat. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la dernière période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuelles, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, paraplégie. Guérie en 2 ans 1/2 (février 1888).

Mlle D. — Hémiplégié, suite de convulsions. Le côté gauche la main est affectée de tremblement et la jambe Guérie en 6 semaines, février 1890.

Affections de l'ouïe

M. X... sourd-muet, 22 ans, guéri en 2 mois, octobre 1885.

Affections de la vue

Mme X. — Aveugle depuis huit ans, suite de violentes douleurs dans la tête. Guérie en 3 mois, février 1890.

Affections des reins

M. M. — Souffrait de la gravelle depuis plus de trente ans. Guéri en quatre mois, juillet 1889.

Mme G. — Souffrait de douleurs néphrétiques presque continuelles depuis 10 ans. Hallucinations, malaise général. Guérie en quelques semaines, octobre 1889.

Affections de la gorge et du larynx

Mlle M. — Laryngite chronique depuis 4 ans, aphonie presque complète, tête lourde, appétit capricieux, malaise général. Guérie en 15 jours, février 1890.

Affections du Cœur

Mme M... — Paralyse du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances, (janvier 1888).

Mme M. — Palpitations presque continuelles accompagnées de suffocation; douleurs, malaise général depuis deux ans. Calmée en deux mois, entièrement guérie en dix-huit mois, octobre 1888.

Mme A. — Asystolie, arythmie, ascite, œdème des membres inférieurs, cachexie cardiaque, asthme. Amélioration considérable obtenue en 3 mois, juin 1889.

Mme M. — Névralgie du cœur, depuis plusieurs années. Guérie en quelques semaines par un bracelet magnétique, février 1890.

M. B. — Battements de cœur depuis 6 mois, suite d'émotion. Oppression, malaise général. Guéri en 7 séances, février 1890.

Affections des poumons

M. S. — Bronchite depuis 2 ans 1/2. Quintes de toux, oppression, expectoration, douleur violente dans la région du cœur, appétit capricieux, souvent des vomissements, insomnie, cauchemars. Guérison en 54 séances, février 1890.

Affections de l'estomac et de l'intestin

Mme D... — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (février 1886).

Mme Valentin. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (février 1886).

Mlle Ern... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuels, aigreurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (mai 1886).

Mlle D. — Gastralgie depuis sept ans. Maux d'estomac continuels, appétit presque nul, lourdeur de tête état fébrile, malaise général. Guérie en 15 séances (juillet 1889).

Mlle G. — Vomissements nerveux rebelles à tous les moyens médicaux. Calmée immédiatement, juillet 1888.

Mme L. — Maux d'estomac continuels, digestions lentes depuis très longtemps. Guérie en quelques jours, octobre 1888.

Mlle G. Vomissements nerveux, qui cessèrent dès la première application, juillet 1888.

M. T. — Souffrait depuis 20 ans. Constipation opiniâtre, douleurs brûlantes dans le ventre et l'estomac. Appétit presque nul, vomissements, maux de tête, agacements, insomnie. — Guéri en 3 mois, octobre 1889.

M. N... — Constipation des plus opiniâtres, depuis 20 ans. Evacuations impossibles sans lavements purgatifs, appétit nul, ballonnement du ventre, coliques, vomissements, fièvre, malaise général, insomnie. Guéri en deux mois et demi (octobre 1889).

M. C. — Diarrhée chronique depuis 34 ans. Appétit capricieux, digestion lente, faiblesse extrême, surtout dans les jambes, douleurs dans les reins. Guérie en 33 séances.

M. V. — Constipation opiniâtre depuis 40 ans; troubles gastriques, maux de tête, insomnie, malaise général, guéri en 3 mois, octobre 1890.

Affections de la matrice et des ovaires

Mme C... — Atteinte depuis un an d'une perte presque continue. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreilles, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 30 séances (octobre 1884).

Mme de X. — Règles supprimées depuis 18 mois, constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guérie en un mois (juin 1884).

Mme D. — Métrite depuis 3 ans. Ballonnement du ventre, douleur dans la région de la vessie, marche pénible, malaise, insomnie. Guérie en 34 séances.

Mme M. — Ovarite depuis 7 ans. Douleurs violentes, gonflement du ventre; constipation, troubles digestifs; Guérie en 7 séances, février 1890.

Affections du sang

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de jéthargie, règles supprimées depuis 2 ans. Très grande anémie. Guérie en 3 mois (avril 1879).

Mlle Leroy. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgie, dépérissement progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 3 mois, juin 1884.

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général, inquiétude continuelle, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie, suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crises de nerfs, ennui continu, malaise général, insomnie depuis 8 ans. Guérie en 16 jours (juillet 1885).

M. G. — Très impressionnable, depuis plusieurs années; serrement à l'épigastre. Battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en cinq jours (octobre 1885).

M. S. — Affaiblissement physique et intellectuel, depuis 8 ans, perte de la mémoire, grande impressionnabilité, digestions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypocondrie. Guéri en 45 jours. (janvier 1886).

Mlle S. — Malaise général, état nerveux. Guérie en huit jours, juin 1889.

Mme M. — Douleurs, crampes dans les jambes, maux de tête, sensations pénibles, malaise, agacement, ennui. Guérie en 15 jours, par un bracelet magnétique, février 1890.

Enfant de deux ans. — Tremblement continu de toutes les parties du corps, état fébrile, suites de frayerie, depuis trois semaines. Entièrement calmée en huit jours, octobre 1888.

Mlle E... — Danse de Saint-Guy depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (février 1886).

M. P... — Crises hystériques, se manifestant surtout par de la colère, de la méchanceté, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (janvier 1886).

Mme M... — Crises de contracture, perte de connaissance, manie du suicide, datant de plusieurs années. Guérie en 4 mois (avril 1888).

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une séance (septembre 1880).

Migraïne — Névralgie

Mme Sior. — Endure depuis 6 ans les douleurs plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit, sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (juin 1887).

M. X. — Douleurs de la face sévissant par crises presque continuelles, d'une violence inouïe, depuis neuf ans. Guéri en quelques mois, juillet 1889.

M. L. — Névralgie dentaire qui s'irradiait parfois dans toute la face, depuis cinq à six ans. Guéri en un mois, juillet 1889.

Mme C. — Névralgie faciale datant de 3 ans qui rendait la mastication impossible. Guérie en quelques semaines, février 1890.

Mme X. — Crises violentes tous les 12 à 15 jours, depuis 8 ans; nausées, vomissements, perte de la mémoire, habitude Guérie en 3 mois 1/2, octobre 1890.

Tumeurs

Mlle M... — Tumeur dans la partie moyenne de l'hypocondre gauche. Déformation du ventre, douleur, chaleur cuisante, serrement autour de la taille, oppression, difficulté de se baisser et de marcher, constipation, hémorragies nasales datant de huit ans. Guérie en deux mois et demi (juin 1884).

Mme T... — Tumeur occupant la région inguinale droite. Douleur vive dans tout le côté droit, marche pénible, battements de cœur, malaise général, depuis trois ans. Guérie en 4 mois (novembre 1886).

Douleurs — Rhumatismes

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (janvier 1886).

M. M. — Douleur violente à l'épaule depuis sept ans. Guéri en deux mois 1/2, octobre 1888.

M. R. — Rhumatisme articulaire, douleurs atroces depuis deux mois. Calmé en trois jours, guéri en six semaines, octobre 1888.

Paralysies

M. L... — Paralyse des jambes depuis 4 ans, la marche est presque impossible. Guéri en 8 jours (novembre 1880).

Mme X... — Paralyse complète du bras gauche depuis un an. Guérie en une seule séance (février 1885).

M. A... — Impossible de se mouvoir, incontinence d'urine, constipation, oppression, insomnie, datant de 4 ans. Guéri en 8 mois (avril 1888).

Le compte rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades, est inséré dans les numéros indiqués du *Journal du Magnétisme*.

Chaque numéro est envoyé contre 50 centimes à ceux qui en ont la demande à l'Institut magnétique, 23, r. Saint-Merri Paris.

DEMANDES & OFFRES

On offre : La Médecine nouvelle, par Louis Lucas, 2 vol. 5 fr. — S'adresser au bureau du Journal.

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue St-Merri. Paris.

BAINS

Thermes d'Apollon, 163, rue Montmartre. — Grande piscine à eau courante, douches, salle de sudation à 60°, étuve d'air humide aromatisé. Café-restaurant; concert d'amateurs le samedi à 9 heures du soir. Mercredi, réservé aux dames.

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, selu en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5.000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30.000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois.

Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNETIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral. C'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. L'n parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

Le directeur reçoit tous les jours de 1 à 4 heures. C

On reçoit des pensionnaires

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 12 fr. ; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr. ; 12 ex., 2 fr. ; 4 ex., 90 centimes.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage. 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.

— Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Du magnétisme dans les maladies aiguës.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 fig.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUART. — La Médecine jugée par Broussais, Borden, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

LÉVY-BING. — Étymologie et signification des mots Magnétisme, Somnambulisme, Hypnotisme.

PAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'une démonstration scientifique de la vie future.

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme.

Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE 4 gros vol. in-18, cartonné à l'anglaise, illustrés d'environ 400 gravures et 2 planches coloriées. Prix : 20 francs.

SOMMAIRE DU 1^{er} VOLUME

Exposé raisonné de toutes les théories émises jusqu'à ce jour. — Le Magnétisme chez les anciens, le fluide universel, Paracelse, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puységur, Deleuze, du Potet, Lafontaine, etc. — L'hypnotisme et la suggestion. Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

SOMMAIRE DU 2^e VOLUME

L'agent magnétique et la polarité. L'od' de Reichenbach. Les lois du magnétisme. La baguette divinatoire. Les états du sommeil provoqué. L'extase, les oracles, les songes, la divination, la prévision et la clairvoyance instinctive de l'homme à travers les siècles. Cagliostro et ses pupilles. La lucidité magnétique.

SOMMAIRE DU 3^e VOLUME

Les guérisons extraordinaires dans l'histoire, mécanisme e production. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

SOMMAIRE DU 4^e VOLUME

Description sommaire d'environ 350 affections les plus communes. Causes, nature, symptômes. — Application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, l'amateur et le père de famille qui veut seulement le pratiquer, au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume qui ne compte pas moins 5 à 600 pages, forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé : 5 fr. les 4 vol. 20 fr.

A titre de Prime à nos lecteurs, l'ouvrage complet sera laissé à 12 fr., au lieu de 20; un volume séparé, à 4 fr., au lieu de 5, aux 500 premiers souscripteurs qui enverront le montant à la Librairie du Magnétisme.

COURS & LEÇONS

Cours et leçon de Magnétisme, par le professeur H. Durville, à l'Institut magnétique.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage Magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

PARFUMERIE

Découverte merveilleuse. — Les produits de la Parfumerie Marie, 10, rue Rochechouart, sont les seuls qui préviennent efficacement les rides, arrêtent la chute des cheveux et les font repousser où ils sont tombés. On traite à forfait. Lait de Marie, pour les rides, 7 fr. le flacon; Crème de Marie, 4 fr. le pot; Eau Marie, contre la chute des cheveux, 6 fr. le flacon.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour Maladie, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour Recherches, Renseignements, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

DIVERS

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du trinia ou versolitaire doivent écrire à M. DEMAREST, 6, avenue des Tilleuls, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infailible. 10 ans de succès.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELOT.

Paris. — Typ. A.-M. BEAUDELOT, 16, rue de Verneuil.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. DE CASTI — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. — 37^e, — M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA. — 39^e, M. MILO DE MEYER. — 40^e, M. E. MICHELET.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minnéapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — LE Comte de MARICOURT, *à Sens*. — LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESOIR, *à Berlin*. — LE Docteur PERRONNET, *à Lyon*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLIE, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSKES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 40 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de **Prime**, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE : — Avec des anciens numéros du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un * — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 10 fr.
- 2^o Avec un portraiture en huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

La prime est remise sans frais dans nos bureaux, elle est expédiée partout moyennant 1 f. 30 p^o port et emballage

Tirage bi-mensuel : 15.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège	MM. Conard.	19 ^e siège	MM. Forestier, avocat.
2.	— Berthet.	20.	— Froment.
3.	— Bouvery.	21.	— Grinevald.
4.	— Burg.	22.	— Guyonnet du Pérat.
5.	— F.-J. Cazalis.	23.	— Jacquillat.
6.	— Chauvières.	24.	— Borhmann.
7.	— Christin.	25.	— Lessart, ancien magistrat.
8.	— Collas.	26.	— Lérange.
9.	— Daniaud.	27.	— J. Lévy.
10.	— Suzaine.	28.	— Amédée-II. Simonin.
11.	— Le vicomte de Constantin.	29.	— Maubou.
12.	— Courlet.	30.	— Reveillac.
13.	— Milo de Méyer.	31.	— Noguès, ingénieur civil des mines.
14.	— Desvignes.	32.	— De Casti.
15.	— Michelet, homme de lettres.	33.	— Pennel.
16.	— Dubucquoy.	34.	— Sempe.
17.	— L. Duchemin, homme de lettres.	35.	— G. Demarest.
18.	— H. Durville.	36.	— Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac, à Montauban.	MM. Lalanne, à Lespéron (Landes).
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).	Lesueur, ancien notaire à Caen.
A. Bernard, à Saint-Quentin.	J. Martin, à Troyes.
G. Bertelot, à Orléans.	H. de Martin, à Narbonne.
le docteur Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.	Martès, négociant à Mautauban.
— Bonnejoy, à Chars-en-Vexin.	Métais, huissier à Loudun.
Chomier, à Saint-Etienne.	le docteur Mora, à Brémelamel (Aisne).
le docteur Cornilleau, au Mans.	J. Morgon, à Thoisy (Ain).
— David, à Sigeau (Aude).	Nicolopulo, à Marseille.
Daniaud, (Charente-Inférieure).	H. Pelletier, à Madon, près Blois.
Ducos, à Sion (Gers).	Quénard, à Clesle (Morue).
le docteur Dupouy, à Larroque, près Condom.	Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.	MM. Revel, à Lyon.
H. de Fouré, à Rennes.	le docteur Ripeault, à Dijon.
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).	E. Rouquette, Blanzac (Gard).
J.-F. Guillet, à Lyon.	Roy-du-Wal, à Banyuls-sur-Mer.
Hantz, à Béziers.	Salle, à la Flèche (Sarthe).
H. Homère, à Nancy.	A. Suire, publiciste à Parthenay.
J. Jung, à Bordeaux.	Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
Lageais, instituteur à Limoges.	Ad. Villebien, à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.	MM. Kopéra, à Schwientochlowitz.
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.	de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.	le docteur Letoquart, à New-York.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.	Milo de Meyer, à Londres.
le docteur Bourada, à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
Bourkaer, à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique.
Ch. Carron, à Hérisau, Suisse.	MM. A.-J. Rico, à la Haye.
Jésus Ceballos, à Mexico.	M.-N. Rovira, à Barcelone.
le docteur Correo Barata, à Lisbonne.	Souhassaye, à la Trinité, Martinique.
— Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.	Thomas, Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

« L'institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
« L'Union spirite » de Reims, représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1894

MM. le comte de Constantin . . .	Président d'honneur.
le docteur Baraduc . . .	Vice-président d'honneur
— Flasschaen . . .	—
A.-H. Simonin . . .	Président.
le docteur Mora . . .	Vice-Président.
Pavlidès . . .	—
H. Durville . . .	Secrétaire général.
Burg . . .	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat . . .	—
Démarest . . .	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de malades sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Pavlidès**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Canel, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Démarest, Daniaud, Mme Durville, etc.**, etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 12 fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance du 27 juin

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Courlet.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Admissions et nominations

Sur la proposition du comité directeur de la Société, MM. MILO DE MEYER, E. MICHELET, DE CASTI, membres du conseil administratif, sont nommés membres d'honneur à l'unanimité.

Les nouveaux membres d'honneur occuperont au conseil scientifique de la Société : M. Milo de Meyer, le 30^e siège; M. Michelet, le 40^e, non encore pourvus de titulaires; M. de Casti, le 4^e, en remplacement de M. Collier, décédé.

M. le docteur BÉNARD, présenté par M. Simonin, est admis en qualité de membre adhérent à l'unanimité.

MM. A. BERNARD, à Saint-Quentin, et ROY DU WAL, journaliste à Banyuls-sur-Mer, présentés par M. Durville, sont nommés correspondants nationaux à l'unanimité.

Démissions

M. le docteur PAVLIDÈS, MM. FRANÇOIS, BOHRMANN, TARNIER et CANEL, remettent leur démission.

La démission de MM. Pavlidès, François, Tarnier et Canel, est acceptée, et la place qu'ils occupaient au conseil administratif de la Société est déclarée vacante.

Communications diverses

Le secrétaire général lit une communication de M. le docteur BABBITT, doyen du collège magnétique de New-York, traduite de l'anglais par M. Fabius de Champville.

M. VIVANT remet sa photographie pour l'album de la Société.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le Secrétaire général,
H. DURVILLE.

COMMUNICATION

Faite à la Société magnétique de France le 27 juin
par le Dr BABBITT

Comme vous avez bien voulu me nommer votre correspondant d'honneur, permettez-moi de venir joindre aux vôtres quelques idées et quelques réflexions.

Des institutions comme la vôtre sont des

lumières pour le monde. Elles propagent les vérités et vulgarisent les lois de toutes choses qui sont encore si peu connues. La science comme elle est établie aujourd'hui ne repose que sur la superficie des choses. C'est donc votre mission de pénétrer les mystères dérobés aux yeux du commun des mortels.

Il y a une idée sur laquelle je voudrais surtout appeler votre attention, idée qui, je l'espère, a déjà été étudiée par la plupart d'entre vous. Cette idée, cette question pour mieux dire, c'est celle de la nature et des forces du fluide. Si toutes les forces connues et visibles de ce monde étaient parfaitement approfondies, on pourrait, c'est certain, définir, trouver par comparaison les forces des choses qui sont encore dans les limbes de la science.

Il suffirait, si l'on pouvait se baser sur ceci : que l'univers étant un tout, que chaque partie étant comme l'entier, les choses invisibles fondamentales seraient comme les choses visibles à nous connues.

Toute idée sur ce sujet peut être rapportée comme comparaison aux travaux sur les gaz, l'électricité, le son, la chaleur, la lumière.

Le magnétisme humain et les forces psychiques doivent être assimilés aux fluides ordinaires, car ils sont certainement régis par les mêmes lois.

Quel droit ont les soi-disant savants de se disputer sur la nature de ces fluides et de leur appliquer des théories qu'eux-mêmes ne comprennent pas. Quel droit ont-ils de se livrer à des interprétations si vagues et si changeantes? Est-ce que la nature agit différemment? Est-ce que la nature est un changement continu?

C'est en approfondissant cette idée que j'ai trouvé qu'un millier de mystères peuvent être expliqués alors qu'ils sont difficilement compris à l'aide des théories surannées. Je suis persuadé que par l'aide de la loi atomique et la comparaison de l'éther, il est possible de déterminer chimiquement les fluides et de constater l'évolution qui se poursuit dans les manifestations psychiques aussi bien que dans la matière universelle.

Par cette méthode nous pouvons découvrir beaucoup de ces mystères de la vie et de la mort ainsi que la théorie du pouls de la respiration et expiration psychiques. On pourra de même étudier les sensations, les impressions, la force nerveuse et mentale ainsi que tous les phénomènes hypnotiques encore si peu connus que l'on observe en Amérique comme en Europe.

En prenant ce côté de la science on peut

s'appuyer sur la dualité des choses, les corrélations entre la matière et l'esprit et l'impossibilité pour l'un d'exister sans l'autre.

La France et l'Amérique ont su agrandir magnifiquement l'horizon de toutes ces recherches et de ces études. Elles peuvent prendre place parmi les grandes nations qui ont le plus participé à la découverte, à la perception des lois subtiles qui font la base de l'univers.

C'est un grand progrès dans cette science vraiment noble, divine même, dans laquelle vous vous êtes engagé et à laquelle vous donnez un si grand relief.

L'AGASA OU AKASA DES ORIENTAUX

Qu'est-ce que la chaleur ? qu'est-ce que l'électricité ? qu'est-ce que l'aimant ? J'avoue humblement que je n'en sais rien et que je suis sous ce rapport de la plus crasse ignorance. Je frotte une substance dure, de la chaleur se manifeste. Je sais que je viens de produire de la chaleur, mais je ne sais pas ce que c'est que cette chaleur, j'ignore complètement sa nature. De même pour l'électricité, je frotte un morceau de cire à cacheter contre du drap, le morceau de cire à cacheter s'échauffe, s'électrise, il attire des barbes de plume, voilà tout ce que je sais, la nature de l'électricité m'est également inconnue. L'aimant attire le fer comme l'électricité attire des objets légers, mais je ne saurais dire pourquoi l'aimant attire le fer, c'est pour moi un mystère impénétrable.

Selon les savants de l'Indoustan et selon les Brahmes il y a un fluide pur qu'ils appellent Agasa ou Akasa et qui est répandu dans toute la nature et met en communication tous les êtres animés ou inanimés, visibles ou invisibles.

La chaleur, l'électricité, l'aimant, toutes les forces de la nature ne seraient que des états particuliers de l'agasa. L'être qui possède une somme plus grande de cette force vitale acquiert une puissance proportionnelle et sur les êtres animés moins bien partagés et sur les êtres inanimés. Il est vraisemblable que cet agasa des Indous est la même force que ce que nous appelons force psychique.

Les magnétiseurs qui endorment leurs sujets et les font passer à l'état de somnambulisme plus ou moins lucide possèdent de la

force psychique en excès, ou une somme d'agasa plus grande que le commun des hommes, et c'est cette somme d'agasa surabondante qui leur donne un certain pouvoir et leur permet de produire sur d'autres personnes moins favorisées de si merveilleux effets.

Le sensitif qui, en approchant sa main, fait osciller et dévier une aiguille aimantée en équilibre sur son pivot, qui fait rider et bouillonner l'eau, qui oblige des objets inanimés à se mouvoir et à se déplacer sans le moindre contact, a en lui, comme le magnétiseur, de l'agasa ou de la force psychique en excès.

Il en a peut être encore davantage, car aucun des plus fameux magnétiseurs n'a été signalé comme pouvant faire mouvoir ou déplacer des objets inanimés à distance et sans contact. On rencontre l'agasa en tout. J'ai dans ma main un bâton de soufre, quelle est la force qui serre les unes contre les autres ses molécules au point de lui donner la consistance qu'il a ? Suivant les Indous, ce serait l'agasa, et quand je frotte ce bâton de soufre avec de la laine ou une peau de chat je fais passer l'agasa à un état particulier qui est l'électricité.

Grâce à cette électricité que j'ai développée par le frottement, l'agasa qui, auparavant, ne donnait aucun signe de vie, acquiert une vertu qui ne s'était pas encore manifestée en lui, il attire des petits morceaux de papier, et quand je l'approche d'une aiguille aimantée en équilibre sur son pivot et placée à l'air libre on voit cette aiguille osciller et dévier. L'aiguille aimantée dévie même tellement que lorsque je tiens le bâton de soufre électrisé au dessus d'elle, elle se met en croix avec lui.

L'agasa est en quelque sorte la substance de tous les êtres, je dis en quelque sorte parce que vu ma crasse ignorance, je n'ose rien affirmer.

L'agasa se rencontre dans les trois règnes de la nature, dans le règne végétal, dans le règne animal, comme dans le règne minéral.

Je tiens toujours à la main mon bâton de soufre; cette fois je ne l'ai pas électrisé; c'est pourquoi l'agasa a perdu son état électrique, il ne se manifeste plus, il reste coi. J'applique le bâton de soufre sur la nuque d'un de mes sensitifs, et l'agasa du bâton de soufre agit sur l'agasa du sensitif qui en moins de cinq minutes se trouve plongé dans le sommeil magnétique, il est hypnotisé.

On a beau approcher de ses narines de l'armoniaque, le sujet ne bouge pas, il est véritablement endormi, parfaitement endormi.

L'ammoniaque pourra l'asphyxier, mais ne le réveillera pas.

Pour tirer le même sujet de son lourd sommeil, je me sers du même bâton de soufre que j'applique cette fois au milieu du front, à la racine des cheveux. Deux minutes suffisent pour réveiller le sensitif.

Pour endormir comme pour réveiller ce sensitif, je me suis simplement conformé aux lois de la polarité. Ce bâton de soufre que j'emploie dans la plupart de mes expériences semble posséder une vertu vraiment magique. C'est par son moyen que je produis sur un sujet les phénomènes d'aphasie, de surdité et de paralysie. Pour obtenir les phénomènes d'aphasie et de surdité concurremment avec le bâton de soufre je fais usage d'une pièce de cinq francs en argent ou d'une pièce d'or de vingt francs.

Le bâton de soufre me suffit seul pour produire la paralysie. Je le place longitudinalement sur le gros orteil du pied qui reste cloué au sol. Vainement le patient essaie de détacher son pied, il n'en peut venir à bout. Du pied la paralysie gagne la jambe, et selon le degré de sensibilité du sujet, elle s'étend jusqu'à la ceinture.

Pour mettre fin à la rude épreuve du sensitif, je n'ai qu'à retirer le bâton de soufre du gros orteil et à le placer à la racine du petit doigt. En un instant le pied, la jambe et la partie inférieure du corps sont dégagés, la paralysie a disparu, le patient reprend la pleine liberté de tous ses mouvements.

Je reviens à l'agasa. Suivant les apparences ce que les Indous nomment Agasa est la même chose ou à peu près que ce qu'en Occident nous appelons force psychique, force animique, fluide vital, magnétisme animal, minéral, végétal, électricité. C'est en mettant en œuvre l'agasa qu'ils ont su accumuler en eux dans une proportion énorme que les thaumaturges de l'Indoustan sont arrivés à produire ces effets extraordinaires qui contredisent et déroutent la science des Occidentaux.

Il y a aujourd'hui plus d'un adepte de la science officielle qui, après avoir vu de près les prouesses des Fakirs, commence à soupçonner que les Orientaux, tout en étudiant la nature autrement que nous, pourraient bien lui avoir dérobé des secrets dont nous ne nous doutons pas et qui expliquent leur immense pouvoir. Les Orientaux savent autrement que nous et savent avec supériorité.

Chez nous, malgré les progrès considérables et incontestables que nous avons faits dans

cette voie, le magnétisme est encore en enfance, il n'est même pas complètement accepté, il a besoin pour être accueilli de se déguiser sous une appellation nouvelle, tandis qu'en Orient sous le nom d'Agasa qu'il a toujours porté depuis un nombre incalculable de siècles il entasse merveilles sur merveilles. Le magnétisme est dans l'Indoustan la science des dieux, en Occident il passe encore aux yeux des sceptiques pour être la science des banquistes et des charlatans, et aux yeux de ceux qui aiment à mêler le diable en toute chose, il est la science des démons.

HORACE PELLETIER,
Officier d'Académie.

8^e CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (4^e volume), par H. DURVILLE, 3^e édition.

Contre le somnambulisme spontané

Le somnambulisme naturel ou spontané tient à l'altération d'une fonction cérébrale. C'est une modification anormale du sommeil qui est toujours caractérisée par l'oubli au réveil et très souvent par une certaine aptitude à répéter automatiquement les actions dont on a contracté l'habitude à l'état de veille. Mais le somnambule n'est pas toujours un automate car il trouve quelquefois la solution de problèmes compliqués qu'il ne pouvait résoudre et accomplit certains travaux difficiles avec une précision qui montre une présence d'esprit et un tact bien supérieurs à ceux dont il est capable pendant la veille. On a vu aussi des somnambules s'échapper par la fenêtre, monter sur les toits ou traverser des précipices.

S'il n'y a aucun danger pour le somnambule à composer des fables comme Lafontaine, il y en a certainement à courir sur les toits; dans tous les cas, c'est une affection névropathique qui peut se compliquer et que l'on doit chercher à guérir.

On y arrive facilement par l'un des moyens suivants :

MAGNÉTISME HUMAIN. — Presque tous les somnambules spontanés sont des sensitifs et l'on peut transformer ce somnambulisme en somnambulisme artificiel ou magnétique. Pour cela, il faut endormir le sujet au moyen de passes pratiquées de la tête à l'épigastre comme je l'ai expliqué dans le second volume.

Le sujet ainsi endormi de temps en temps perdra l'habitude, le besoin de s'endormir spontanément. La cure est encore bien plus certaine si, quand le sujet est endormi, le questionnant sur la nature de cette crise, on lui fait comprendre le danger auquel il s'expose. Il le comprend facilement et promet de ne plus s'y exposer si, par hasard, cet état anormal se produisait encore.

Le traitement se résume donc aux deux caractères suivants : endormir le sujet magnétiquement pour substituer un état à un autre et dans le cas où cette substitution serait incomplète, faire comprendre au sujet le danger qu'il court et lui faire promettre de ne plus s'y exposer. Dans ce dernier cas, la suggestion adroitement pratiquée est d'un effet certain.

MAGNÉTISME TERRESTRE. — Orienter le lit de telle façon que le somnambule soit couché dans la direction du méridien, la tête au nord. En cas d'impossibilité, se coucher dans la direction de l'est à l'ouest, la tête vers le premier point.

AIMANT. — Mettre au front, pendant la nuit, une lame magnétique n° 3, pour calmer.

L'EXERCICE DE LA MÉDECINE

I. — Les projets de loi sur l'exercice de la médecine, depuis si longtemps à l'étude et toujours renvoyés d'une session à une autre, d'une législature à la suivante, sont enfin entrés dans la filière parlementaire.

Au moment où l'on s'y attendait le moins, vu les questions ardues et urgentes qui demandent une solution immédiate et mûrement réfléchie, la loi sur l'exercice de la médecine a été votée subrepticement, comme si elle n'avait pas plus d'importance que les petites questions d'intérêt local, qui subissent le même sort.

L'entente s'était-elle donc établie entre les auteurs des diverses propositions de loi et avec la Chambre et le Gouvernement sur les points qui les avaient divisés jusqu'à ce jour?

N'aurait-on pas plutôt voté ce fantôme de loi pour donner une satisfaction imaginaire à des électeurs influents, comme le sont les médecins, desquels on veut se ménager les bonnes grâces pour les élections prochaines, et qui ont la naïveté de croire qu'une loi quelconque peut améliorer leur condition pas très brillante, il faut en convenir; mais que la loi

ne pourrait que rendre pire, comme nous espérons le prouver.

Quoiqu'il en soit des motifs de ce vote au pas de course, en attendant les votes ultérieurs, il convient d'examiner de près et avec impartialité cette question de l'exercice de la médecine, car elle est d'une gravité à laquelle on ne fait pas assez attention : il s'agit de la santé, le premier des biens, après la vertu, disaient les anciens; mais *avant*, doivent dire les modernes, pour être logiques.

Jusqu'ici cette question n'a guère été discutée que par les médecins; très intelligents, très éclairés, et même très impartiaux, nous aimons à le croire; mais, enfin, ils sont juges dans leur propre cause, et, de la meilleure foi du monde, ils peuvent se tromper, car on sait qu'il n'y a rien de tel que l'intérêt pour aveugler les gens, même sur leurs propres intérêts.

Peut-être ne serait-il pas hors de propos de faire entendre une voix désintéressée dans la question; qui l'a étudiée avec soin; qui se tairait si d'autres avaient dit ce qu'elle va dire; qui propose, mais ne dispose pas; et, enfin, qui n'a pas la prétention, si commune aujourd'hui, de réclamer le secours de l'Etat pour imposer, avec sanction pénale (amende et prison), l'opinion qu'elle va émettre.

Il est possible que l'auteur des observations qu'on va lire se trompe : *errare humanum est*. Dans ce cas, il sera facile de le réfuter, car il donne toujours des faits et des raisons à l'appui de ses assertions.

Mais il est certain qu'il est de bonne foi et qu'il n'a aucun intérêt dans la question, autre que celui que peut y avoir tout citoyen, tout contribuable, tout homme qui est susceptible de tomber malade, et qui tient, pour lui et pour ses semblables, à conserver son droit à la santé, sa liberté dans le choix d'un médecin.

II. — C'est une opinion presque universellement répandue en France, aujourd'hui, que la médecine ne peut être exercée que par des hommes gradés, diplômés et gratifiés, avec garantie du gouvernement, du monopole de cet exercice à l'exclusion de tous les autres.

A voir un pareil état de choses, on ne dirait vraiment pas que la Révolution est consommée depuis plus d'un siècle, et qu'une des premières de ses œuvres a été d'abolir tous les monopoles.

Mais ce qu'il y a de plus curieux dans l'affaire, c'est que le monopole de l'exercice de la médecine ne date précisément que des temps

modernes. Il n'a été institué qu'en l'an XI, et encore;... tandis que l'ancien régime ne l'a jamais connu, comme il est facile de s'en assurer si l'on veut prendre la peine d'interroger l'histoire, ou seulement de lire les observations qui suivent.

Pour démontrer cette assertion, nous ne remonterons pas à l'origine du monde, aux temps préhistoriques, ni même au déluge : dans ces temps éloignés, les hommes et les choses sont si vagues pour nous, que, comme dans un Sahara, nous y voyons tous les mirages qu'il nous plaît d'imaginer.

Bornons-nous donc aux temps relativement modernes, et, pour nous limiter aussi dans l'espace, contentons-nous de voir ce qui s'est passé en France; nous marcherons ainsi d'un pas plus assuré, car nous connaissons ou du moins nous devrions connaître notre histoire.

Cela ne nous empêchera pas de jeter, de temps à autre, un coup d'œil au dehors; ceci est secondaire, c'est en quelque sorte l'assainissement de cela.

III. — Pendant le moyen âge, jusqu'à la Révolution (et dans tous les pays du monde), l'exercice de la médecine a été libre.

Il y avait des écoles de médecine, mais elles vivaient de leur vie propre, sans attache officielle. Et les élèves qui en sortaient ne jouissaient d'aucun autre privilège, — encore moins de monopole, — que celui de leur talent et de leur mérite.

Ce régime de liberté absolue a duré en France jusqu'au milieu du xiii^e siècle.

Si les limites de cette courte étude ne s'y opposaient, nous pourrions montrer pièces en mains, que les écoles de médecine, quoique — ou plutôt *parce que* — libres, étaient très fréquentées; au point que des conciles sont obligés de retenir l'ardeur des moines et des clercs qui suivaient les cours avec trop d'assiduité.

Il nous serait également facile de prouver que les médecins de ce temps n'étaient point des ignorants. Mais cela se prouve *a priori*. Est-il admissible que tant d'hôpitaux, tant de léproseries, etc., qui existaient alors, et qui étaient nécessairement pourvues de médecins quelconques, n'aient pas excité parmi ceux-ci une émulation favorable aux progrès de l'art ou du moins de la science, car il n'est pas prouvé que l'art soit susceptible de progrès réel.

Il ne paraît pas que le public, la nation, la société eussent à se plaindre de ce régime. On

sait que, jusqu'au xiii^e siècle, la France était très peuplée, très riche, très instruite, en un mot, à la tête de la civilisation. On trouvait des Français partout; la langue française était entendue et parlée dans les trois parties du monde alors connu; la littérature française était connue, goûtée, et se retrouve, encore aujourd'hui, dans les pays où l'on s'y attend le moins.

IV. — Ce n'est qu'en 1651 que la Faculté de médecine fut annexée à l'Université de Paris, et, par conséquent, privilégiée. Mais ce privilège se bornait à conférer les grades et diplômes. Elle n'eut point le monopole de l'enseignement : les écoles restèrent, à côté et en dehors d'elle, libres et indépendantes.

Quant à l'exercice, il resta libre tant que dura l'ancien régime, comme il l'est encore aujourd'hui dans la plupart des pays civilisés ou non.

Les diplômés de la Faculté conféraient un *titre*, mais non un *droit*. Les malades restaient libres de prendre, à leur choix, un médecin avec ou sans diplôme, sans que personne y trouvât à redire.

Pour apprécier le diplôme médical de l'ancien régime à sa juste valeur, il faut savoir qu'il correspondait exactement aux médailles et autres récompenses que l'on décerne aujourd'hui aux industriels dans les expositions. Ces distinctions sont honorifiques, mais non bénéfiques. Elles peuvent inspirer confiance — plus ou moins bien fondée — aux acheteurs et déterminer leur préférences, mais elles ne confèrent aucun monopole à ceux qui les obtiennent, ni aucune obligation pour le public de s'approvisionner chez ces industriels, à l'exclusion des autres.

On remplirait un volume si l'on voulait rapporter les faits qui prouvent que l'art médical était exercé librement; qu'il était exercé par toutes sortes de gens; hommes et femmes, juifs et juives, moines et nonnes, mages, rebouteux, etc., tant que dura l'ancien régime.

Ce n'est pas que les médecins diplômés ne prétendissent, non pas à l'exercice exclusif, c'était impossible, mais à la prépotence et à la juridiction sur les autres. C'est si naturel, de vouloir dominer! Mais ils ne le pouvaient pas.

L'Etat n'avait pas en main la police et la gendarmerie dont il dispose aujourd'hui, et qu'il n'aurait pas mieux demandé — en le payant — que de mettre à la disposition des monopolistes.

De leur côté les membres de la Faculté n'ont jamais été assez nombreux — je ne dis pas pour soigner tous les malades, ni même tous les seigneurs, — mais pour faire eux-mêmes la police de leur profession, pour faire la chasse à ceux qui l'exerçaient sans avoir acheté d'eux la *licence*.

Malgaigne observait au Congrès de 1845, que la Faculté de Paris n'a jamais compté 200 membres.

Il n'y en avait même que 112 sous le décanat de Guy Patin en 1653 : « Je parle au nom d'une faculté de 112 hommes contre l'antimoine pour le bien public. » (Lettre de Guy Patin à Ch. Spon de Lyon, du 25 décembre 1653.)

On sait qu'il n'y avait même pas assez de médecins pour suffire aux princes et aux grands seigneurs qui prétendaient tous avoir un médecin à eux ; et l'on comprend que ces médecins de majestés et d'altesses ne s'amusaient pas, supposé qu'ils en eussent le droit, à poursuivre les gens qui exerçaient sans licence.

Aussi, voit-on, d'un bout à l'autre de l'histoire, les chirurgiens empiétant sur les attributions des médecins, les barbiers sur celles des chirurgiens, les mages, les rebouteurs, les artistes de Saint-Anselme, les enfants de Sainte-Catherine, guérissant les maladies (y compris l'hydrophobie) par leur attouchement, par leur haleine, par suggestion, souvent même par leur présence ou leur seul regard ; (DELTADE. *La Bio-psychologie*, etc., p. 130.) sans que personne les troublât dans l'exercice de leur ministère.

On sait que le célèbre et savant Van Helmont n'a jamais voulu prendre aucun diplôme. Il les regardait comme des hochets, bons pour amuser les enfants. Il aurait pu encore mieux les comparer à des miroirs d'allouettes ; car les badauds se laissent facilement éblouir, fasciner par les titres et les oripeaux.

Cela n'empêchait pas Van Helmont — au contraire — de guérir des malades par milliers sans que personne l'ait jamais inquiété. S'il revenait au monde aujourd'hui, il passerait en police correctionnelle pendant que tant de docteurs tuent les malades en toute sécurité

V. — Le décret du 18 août 1792 supprimant les congrégations et communautés laïques et religieuses, supprima par là même les dix-huit facultés de médecine qui existaient alors en France, et laissa absolument libre l'enseignement aussi bien que l'exercice de la médecine.

Mais ce ne fut pas pour longtemps : la loi du 14 frimaire an III remplaça les facultés par

les trois écoles de santé de Paris, de Montpellier et de Strasbourg.

Ce nouvel enseignement, comme celui de l'ancien régime, n'attribuait aucun privilège d'exercice à ceux qui l'avaient reçu, et la médecine resta libre jusqu'à l'an XI.

La loi de l'an XI est la première qui tende à faire de l'exercice de la médecine un monopole au profit des médecins diplômés dans les conditions spécifiées par ladite loi.

Pour bien apprécier cette innovation sans précédent connu, il convient de se remettre en mémoire les motifs qui ont déterminé le gouvernement à l'introduire dans la législation.

Voici, à ce sujet, ce que disait Fourcroy, rapporteur du projet de loi sur l'exercice de la médecine, à la tribune du Corps législatif.

« Depuis le décret du 17 août 1792, qui a supprimé les universités, les facultés et les corporations savantes, il n'y a plus de réceptions régulières de médecins et de chirurgiens. L'anarchie la plus complète a pris la place de l'ancienne organisation. Ceux qui ont appris leur art se trouvent confondus avec ceux qui n'en ont pas la moindre notion. Presque partout on accorde des patentes également aux uns et aux autres. La vie des citoyens est entre les mains d'hommes avides autant qu'ignorants. L'empirisme le plus dangereux le charlatanisme le plus éhonté abusent partout de la crédulité et de la bonne foi. Aucune preuve de savoir et d'habileté n'est exigée. Ceux qui étudient depuis sept ans dans les trois écoles de médecine instituées par la loi du 14 frimaire an III peuvent à peine faire constater les connaissances qu'ils ont acquises et se distinguer des prétendus guérisseurs qu'on voit de toutes parts. Les campagnes et les villes sont également infestées de charlatans qui distribuent le poison et la mort avec une audace que les anciennes lois ne peuvent plus réprimer. Les pratiques les plus meurtrières ont pris la place de l'art des accouchements. Des rebouteurs et des mages impudents abusent du titre d'officier de santé pour couvrir leur ignorance et leur avidité. »

Il y a sans doute un peu d'exagération dans cette critique de l'état de choses alors existant. On ne peut pas dire que la vie des citoyens soit entre les mains d'hommes avides et ignorants, lorsque personne ne les force à confier leur santé et leur vie à ces hommes soi-disant ignorants et avides.

On ne comprend pas davantage que des hommes qui ont étudié la médecine pendant sept ans ne puissent se distinguer des pré-

tendus guérisseurs et des charlatans qui « distribuent le poison et la mort ». On connaît l'arbre à ses fruits ; or, les résultats de la connaissance ou de l'ignorance de l'art de guérir sont assez faciles à constater, et les hommes sont assez attachés à leur santé et à leur vie pour qu'on se repose sur eux du soin de s'adresser, en cas de besoin, aux médecins qui guérissent de préférence à ceux qui tuent.

Si l'on considère, d'autre part, que, sous l'ancien régime, l'exercice de la médecine était aussi libre que depuis 1792 jusqu'à l'an XI, on conviendra, supposé que cette liberté soit anarchique, comme le prétend Fourcroy, qu'il n'y a eu que continuation, et non inauguration de cette prétendue anarchie.

On ne peut, en effet, prendre au sérieux les quelques ordonnances et édits, obtenus à prix d'argent, de rois toujours à court de ressources, qui interdisent l'exercice de la médecine à toute personne qui n'en a pas obtenu (c'est à dire acheté) licence d'une faculté.

Ces édits n'avaient, comme nous l'avons remarqué, aucune sanction possible, par conséquent, aucune efficacité, « l'ancienne organisation », dont parle Fourcroy, n'a jamais existé que dans son imagination et dans les désirs de quelques solliciteurs de privilèges, marchands de licences qui n'étaient même pas médecins suivant toute probabilité. Car on sait que, dans la plupart des corporations, les chefs, ceux qui vendaient les maîtrises et les licences, n'exerçaient, ne connaissaient même pas la profession. Ils achetaient ce droit du roi, et le revendaient en détail dans leur propre intérêt, et non dans celui du public.

VII. — Les considérants de cette loi de l'an XI ne paraissent donc nullement fondés, ni en raison, ni en fait, ni en autorité.

Aussi la France n'a-t-elle pas été suivie dans cette voie par les autres nations civilisées. A part deux ou trois pays, en décadence plus ou moins marquée, dans tous les autres, l'exercice public de la médecine est resté libre comme il l'a toujours été.

Dans ce dernier cas se trouvent le royaume britannique, les Etats-Unis, et même l'empire allemand, à peu de chose près.

Tout au plus les médecins diplômés, par une école libre ou officielle, jouissent-ils, dans ces pays, de quelques prérogatives, telles que celles de fournir des médecins pour l'armée, pour les hôpitaux, pour les administrations publiques, pour les expertises.

Mais c'est tout. De monopole, il n'en est nullement question.

On suppose, dans ces pays, sans même vivre sous le régime démocratique que l'univers nous envie, ou suppose que le public est assez capable de discernement pour choisir un médecin quand il en a besoin, bien plus qu'il n'est apte à élire des législateurs et des gouvernateurs.

Et il faut convenir qu'on ne s'y trouve pas mal de ce régime ; car ces pays de démocratie sans le nom sont précisément les plus riches, les plus prospères, les plus peuplés, ceux où la mortalité est moindre, sans que le gouvernement se mêle de protéger la santé du public contre les rebouteurs, les mages, les soit disant charlatans, « hommes avides autant qu'ignorants. »

VIII. — La loi de l'an XI a-t-elle remédié, dans une mesure quelconque, aux abus dont on se plaignait avec plus ou moins de raison ?

Si oui, il ne faut y toucher qu'avec prudence de peur de la détériorer en voulant l'améliorer.

Si non, il convient encore d'user de beaucoup de réserve, et il sera sage, sinon de reculer, du moins de ne pas aller plus loin dans cette voie, puisque c'est, le moins qu'on puisse dire, faire du chemin inutile.

Si, au lieu de remédier au mal, elle l'a aggravé. Alors pas de doute possible : de deux maux on doit toujours choisir le moindre ; il faut revenir à la liberté, car rien n'est plus dangereux que les lois inutiles, et à plus forte raison les lois nuisibles. Le mépris ou le ridicule dont elles sont l'objet rejaillit sur les lois utiles, et il en résulte un désordre bien pire que l'anarchie que Fourcroy s'imagine apercevoir dans la liberté.

Pour résoudre cette question et pour apprécier cette loi à sa juste valeur, examinons les résultats qu'elle a produits.

IX. — Dans le but de préserver le bon public des hommes avides et ignorants qui s'attaquaient, dit-on, à sa bourse et à sa vie, la loi de l'an XI a conféré le monopole de l'exercice de la médecine, à l'exclusion de tous autres, à deux classes d'hommes pourvues, chacune, d'un diplôme spécial, de docteur ou d'officier de santé.

La loi est manichéenne.

Il est naturel et inévitable que ce régime dualiste engendre rivalité, antagonisme, conflit, entre les deux classes concurrentes. Il est également inévitable que le plus fort finisse par anéantir le plus faible.

C'est, en effet, ce qui est arrivé.

A peine la loi était-elle votée, que l'on réclamait des réformes, dont la principale était l'unification du grade.

Dès 1811, Dupuytren demandait l'unification de grade, mais sans résultat.

En 1825, la suppression de l'officiat est demandée par Chaptal. Elle est adoptée par la Chambre des pairs à l'unanimité, mais repoussée par la Chambre des députés.

— Ce sera peut-être l'inverse aujourd'hui.

En 1833, nouvelle demande d'unification émanant de l'Académie de médecine. La commission nommée pour étudier la question conclut à la suppression de l'officiat. Malheureusement pour les docteurs, le ministère tombe sur ces entrefaites, et le projet de réforme le suit.

Au congrès médical de 1845, la suppression de l'officiat est de nouveau votée. — Vote purement platonique, comme tous les votes de Congrès.

Peu de temps après, le ministre de l'instruction publique, de Salvandy, qui avait assisté à la séance du Congrès où la question de grade avait été discutée, et qui désirait vivement être agréable au corps médical doctoral, proposa la suppression de l'officiat dans un projet de loi de sa façon. Ce projet fut adopté par la Chambre des Pairs en 1847; mais il semble que Dieu protège l'officiat : la révolution du 24 février 1848 survint, qui emporta le ministre et loi.

En 1863 et 1864, des pétitions dans le même sens sont adressées au Sénat.

En 1871, MM. Naquet et Chevandier reprennent la question et déposent une proposition de révision de la loi de l'an XI.

En 1883, nouvelle proposition de M. Chevandier réitérée en 1885, puis en 1889, pour être enfin votée en l'an de grâce 1891.

X. — En attendant ce vote, les docteurs n'ont pas perdu leur temps.

Plus haut placés que les officiers, en rapport plus direct avec le Pouvoir, qui est démocratique à ses heures, les docteurs se sont fait attribuer tous les avantages de la profession médicale : toutes les chaires d'enseignement, tous les emplois dans les hôpitaux, hospices et autres établissements publics, toutes les expertises, et, par là-dessus, la juridiction sur les officiers de santé, à qui il est interdit de remplir certaines fonctions de leur état sans être assistés d'un docteur.

Malgré tout cela, les officiers de santé ayant la vie trop dure, les docteurs, qui ont la haute

main sur l'enseignement, ont élevé de plus en plus le niveau des études, plus ou moins utiles, mais requises pour l'obtention du diplôme d'officier, et, bien entendu, sans étendre dans la même proportion les prérogatives de ces parias de la médecine.

Enfin, pour donner le coup de grâce à l'officiat, les docteurs, qui sont en nombre respectable dans les Chambres, ont voté une loi militaire accordant aux aspirants docteurs des privilèges dans le genre de ceux dont jouissaient ci-devant les séminaristes; tandis que cette loi n'accorde aucun privilège à l'étudiant officier de santé.

Celui-ci est obligé de faire son service comme tout le monde, la loi ne lui réserve seulement pas, en cas d'appel, le grade de médecin auxiliaire. Il n'est pas même sûr qu'il soit admis à servir comme infirmier ou brancardier. Cela dépendra évidemment du bon plaisir de ses amis les docteurs.

Maintenant, il n'y a plus de raison et pour cause, de demander la mort de l'officiat : qui consentirait à embrasser une carrière aussi ingrate dans les conditions qui lui sont faites? C'est son enterrement que décrète la loi récemment votée.

Désormais, si cette loi ne meurt pas avant de naître, à la suite d'un changement de ministère ou de législature, il n'y aura plus d'usurpations de grade, ni d'empiétements des officiers de santé sur les attributions des docteurs, puisque tous les médecins seront docteurs, tous seront égaux devant le diplôme.

De dualiste qu'elle était, la loi devient moniste. C'était fatal.

La loi de 91 vaudra-t-elle mieux que celle de l'an XI?

Avant d'examiner ce point, enregistrons la conclusion qui découle des faits que nous venons d'exposer.

XI. — Le législateur de l'an XI se proposait de moraliser la profession médicale.

Il supposait que le savoir est la qualité essentielle du médecin, ce qui est fort loin d'être prouvé.

En conséquence, il imposait à l'aspirant-médecin l'obligation de posséder une certaine somme de connaissances, (dont l'utilité pratique est au moins discutable), et de se munir d'un diplôme de docteur ou d'officier de santé, seul moyen, paraît-il, de distinguer celui qui possède les dites connaissances de celui qui en est dépourvu.

(A suivre.)

ROUXEL.

REVUE DES LIVRES (1)

Œuvres complètes de M. J. M. CHARCOT. — Hémorragie et ramolissement du cerveau, métallothérapie et hypnotisme, électrothérapie, t. 9. In-8° de 571 pages avec 34 fig. dans le texte et 13 planches. Prix 15 fr. au *Progrès médical*.

Pour nous, les magnétistes comme les magnétiseurs, nous avons un double attrait à nous occuper de M. Charcot. L'éminent docteur, qui avec la meilleure et la plus complète bonne foi a transporté nos expériences dans l'amphithéâtre ne peut et ne doit être perdu de vue par nous.

Il y a dans son œuvre un intérêt majeur. Par son hypnotisme nom dont il affuble parfois le magnétisme qu'il ignore quoique le pratiquant, il a jeté dans l'esprit public, dans l'opinion populaire un réel désarroi?

Magnétisme et hypnotisme sont semblables d'apparence tout en présentant des dissemblances énormes.

L'un, pratique naturelle apporté autant par la tradition que par l'application d'une faculté que tous possèdent plus ou moins, ne peut que venir en aide à la thérapeutique. C'est une médecine usuelle, courante, paternelle, familiale en un mot. Avec elle aucun danger, si on ne réussit pas toujours, pour des causes tenant surtout aux pratiquants, du moins il n'y a jamais danger à l'employer. On ne meurt pas d'une indigestion de fluide magnétique.

Il en est malheureusement tout autrement de l'hypnotisme. Dans cet état pathologique produit, amené scientifiquement, il faut le sommeil et quel sommeil, un sommeil artificiel aussi dangereux que tous les sommeils obtenus par la médecine.

Le magnétisme, nous ne saurions trop le répéter, n'a pas besoin du sommeil. On magnétise très bien les gens éveillés et on les guérit parfaitement sans les avoir jamais endormis.

Les réflexions qui précèdent sont amenées par la lecture du tome IX des œuvres complètes du Dr Charcot. C'est la partie de ses travaux qui est relative à *l'hypnotisme chez les hystériques* dont il est question,

Nous assistons à toutes ses expériences de la Salpêtrière, nous voyons même l'Hypnotisme employé comme moyen ultime de traitement. Des figures accompagnent et éclairent les explications données.

L'œuvre est certes de valeur mais dans cet état où l'hypnose joue le rôle principal, il y a pour nous plus d'un effroi relativement à la santé des patients.

Et puis, on a poussé les recherches dans cet ordre d'idées aussi loin qu'il était permis de le faire. La suggestion est venue démontrer que le libre arbitre pouvait être anéanti dans toute la

force du terme; qu'en tout cas, dans l'hypnose il se trouvait considérablement atrophié.

En faisant abstraction de nos idées, de nos théories, en considérant seulement les travaux, les recherches nécessitées, nous devons avouer en toute franchise que l'œuvre du Dr Charcot est des plus intéressantes comme des plus utiles et qu'il y a lieu pour tous ceux qui s'occupent de ces questions empoignantes de lire et de garder ce volume dont ce sous-titre : *Hémorragie et ramolissement du cerveau, métallothérapie et hypnotisme, électrothérapie* indique assez qu'il y a beaucoup de bon à méditer et à retenir.

L'Hypnotisme, le magnétisme, la médiumnité, scientifiquement démontrés; volume grand in-8° de 100 pages, par ARTHUR D'ANGLEMONT. Prix 1 fr. au *Comptoir d'éditions*.

Extrait des *Harmonies Universelles*, le travail que M. d'Anglemont offre aujourd'hui au public est pour ainsi dire la quintessence des explications qu'il donne des phénomènes si extraordinaires produits par le magnétisme, l'hypnotisme et la médiumnité.

En le lisant, les incrédules se sentiront ébranlés parce qu'ici ce ne sont pas les fleurs rhétorique qui formeront la base de sa démonstration, mais bien des analogies scientifiques. De même que le minéralogiste, le géologiste détermine par comparaison par analogie ce qui se retrouvera dans tel ou tel terrain offert à leurs yeux, de même M. d'Anglemont, sûrement, clairement, presque irréfutablement montre les causes d'effets qui ne cessent de nous surprendre.

La science seule est en jeu. Ce ne sont pas des mots, ce ne sont pas des phrases, ce sont des lois physiques appliquées qui expliquent les phénomènes qui semblaient être le plus en dehors des lois naturelles.

L'Etude de M. A. d'Anglemont est donc d'une réelle utilité dans la compréhension de manifestations attribuées, hélas, souvent, avec trop de facilité, au surnaturel et à l'au-delà.

G. FABUS DE CHAMPVILLE.

Traité de la Massothérapie, par le Dr A.-S. WEBER, précédé d'une préface par le Dr PÉAN, chirurgien des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine. Avec 30 figures dans le texte. In-8° de 276 pages, chez Masson.

Comme le reconnaît, dans sa préface, le Dr Péan, depuis les temps les plus reculés, on a eu recours au massage; et s'il peut ajouter que jusqu'à nos jours il a été l'apanage exclusif des empiriques, il devrait ce nous semble s'en prendre quelque peu à la génération précédente de docteurs officiels qui n'en ont eu cure et ont dédaigné ce mode de traitement comme ils ont dédaigné tant d'autres choses que leurs successeurs continuent à dédaigner de même malgré le profit qu'en retirerait l'humanité souffrante.

Réjouissons-nous, cependant, car ce livre nous montre qu'un grand pas vient d'être franchi. Péan, l'illustre chirurgien au talent et au savoir incontestables et incontestés, reconnaît l'efficacité du

(1) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires aux bureaux du Journal.

A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme* envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

message et en recommande la pratique à ses jeunes confrères.

Quelque temps encore et un nouveau pas sera fait ; cessant alors de prendre l'effet pour la cause, tous les partisans du massage le deviendront du magnétisme, car forcément ils reconnaîtront que la massothérapie telle qu'elle est pratiquée par les masseurs et l'auteur même de ce livre n'est qu'un moyen primitif et grossier, première base du magnétisme humain appliqué au soulagement et à la guérison des maladies, traitement que nous préconisons et pratiquons avec tant de succès depuis de longues années.

Pour cela il leur suffit de vouloir. Qu'ils consentent à tenter une expérience bien simple : *Agir à distance par les passes magnétiques au lieu de masser sauf dans le cas où il y a déplacement d'organe.*

Obtenant alors les mêmes résultats que par la malaxation, quelle explication autre que celle de l'action du magnétisme pourront-ils nous donner ? C'est-là que nous attendons.

Les Sciences occultes. — Divination, Calcul des probabilités, Oracles et Sorts, Songe, Graphologie, Chiromancie, Phrénologie, Physiognomonie, Crytographie, Magie, Kabbale, etc., par G. PLIVOFF. In-16 de 320 pages avec 145 figures, 3 fr. 50, chez J.-B. Baillière.

Un courant d'idées entraîne en ce moment presque tous les esprits vers les sciences occultes, qui ont un regain d'actualité. On ne peut nier qu'il n'y ait parfois là des vérités troublantes. Nos pressentiments sont une croyance instinctive, irraisonnée et fatale montrant que les événements futurs peuvent nous influencer longtemps avant leur production.

Aujourd'hui, des prétendus Mages font courir bien des gens à leurs exploitations commerciales ; à côté de ces trafiquants d'un nouveau genre, où tous les phénomènes sont truqués il existe des occultistes distingués et connus, opérant dans le silence du cabinet...

Dans ce livre ce ne sont pourtant pas ses croyances personnelles que l'auteur développe.

S'il s'est fait volontairement le propagateur des sciences occultes, c'est qu'il estime qu'elles doivent être étudiées, qu'elles en valent la peine. S'il ne conclut pas, s'il ne donne pas le résultat de tout ce qu'il a lu, fait ou vu, c'est qu'il veut laisser à chacun le soin de s'instruire lui seul, suivant les préceptes de la doctrine occultiste.

Tous ceux qui voudront bien lire ce livre, sans parti pris, y trouveront peut-être la clef de bien des mystères restés inexplicables, de problèmes encore indéterminés.

Les hallucinations télépathiques, par MM. GURNEY, MYERS et PODMORE, traduit et abrégé des *Phantasmes of the Myings*, par L. MARILLIER, avec une préface de M. CH. RICHET, in-8° de XVI 395 pages. Prix : 7 fr. 50, chez ALCAN.

Cet ouvrage fera connaître au public français tout un ordre de questions très nouvelles encore pour lui et qui préoccupent vivement, depuis plu-

sieurs années, les psychologues et les penseurs anglais et américains les plus éminents.

Le livre de MM. Myers, Gurney et Podmore est consacré à l'étude de ces actions, mystérieuses encore pour la science, qu'un esprit semble pouvoir exercer sur un autre esprit. Les résultats les plus nouveaux des expériences sur la transmission des pensées y sont résumés, mais ce n'est là que l'introduction de l'ouvrage ; les auteurs se sont donnés pour tâche principale l'étude des hallucinations véridiques, c'est-à-dire des hallucinations qui coïncident avec un événement réel. Ils cherchent à prouver que la véritable cause de l'hallucination est alors l'état d'esprit particulier où se trouve la personne qui apparaît. Ce livre contient peu de théories ; c'est un ensemble de documents recueillis dans de bonnes conditions critiques et soigneusement choisis ; les auteurs ont voulu à laisser parler les faits, plus éloquents que tous les raisonnements.

Le Végétarisme et le Régime végétarien rationnel, dogmatique, histoire pratique par le Dr BONNEJOY. Introduction, par le Dr DUJARDIN BEAUMETZ, de l'Académie de médecine. In-16 de 341 pages. 3 fr. 50, chez J.-B. Baillière.

Le Végétarisme compte des millions d'adeptes à l'étranger : en Angleterre ils forment des sociétés puissantes, ayant leurs journaux, leurs cercles, leurs restaurants. Il existe chez nos voisins toute une littérature sur ce sujet. Le livre du Dr Bonnejoy est le premier volume qui soit publié sur la matière en France. La vie végétarienne n'est pas encore entrée dans les mœurs. On ne saurait cependant méconnaître qu'en présence des excès toujours croissants de l'alcoolisme, dû à l'abus de la viande dans le régime alimentaire, il se fait un mouvement en faveur du régime végétarien. Les travaux de Pasteur, de Bouchard et d'Armand Gautier, en nous faisant connaître les toxines secrétées par les microbes et les dangers des auto-intoxications intestinales, ont fait du régime végétarien une des bases essentielles de la thérapeutique antiseptique.

Le Dr Dujardin-Beaumetz, qui a trouvé dans le régime végétarien sa propre guérison, s'est fait un de ses défenseurs et un de ses propagateurs et a bien voulu appuyer de sa haute autorité, en le présentant au public, le livre du Dr Bonnejoy.

Hygiène des gens nerveux, précédée de notions générales et observations sur la structure, les fonctions et les maladies du système nerveux, par le Dr F. LEVILLAIN. In-18 de XI-308 pages avec gravures dans le texte, 3 fr. 50, chez Alcan.

L'hygiène a pour but de veiller non seulement à la conservation et au bon fonctionnement de la machine humaine, mais aussi de réparer les désordres qui peuvent troubler sa fonction. Parmi ces désordres, ceux qui sont dus aux névroses et au nervosisme occupent une place importante.

Sous le titre de : *Hygiène des gens nerveux*, M. le Dr LEVILLAIN, ancien élève de la Salpêtrière, a réuni, à l'usage du grand public, des préceptes hygiéniques qui s'appliquent spécialement aux

personnes prédisposées et à celles atteintes de maladies nerveuses. M. Levillain expose d'abord l'hygiène spéciale des grandes fonctions nerveuses : les sens, l'intelligence et le mouvement ; puis il fait l'application spéciale des préceptes généraux de l'hygiène ordinaire (milieu cosmique, vêtements, aliments, boissons) à l'hygiène spéciale des névropathes.

Ces préceptes essentiellement pratiques sont précédés d'une description du système nerveux et de son mécanisme, des diverses affections nerveuses qui sont à redouter et par suite à éviter, et d'un examen des sources et des causes du nervosisme sous toutes ses formes.

Et ce qu'il y a de plus intéressant pour nos lecteurs, un chapitre bien court, mais un chapitre entier, est consacré à l'action thérapeutique des aimants et des métaux ; d'autres à l'hydrothérapie, à l'hypnotisme.

Jésus de Nazareth, au point de vue historique, scientifique et social, par PAUL DE RÉGLA. In-8° de XXI-406 pages, avec 1 fig. hors texte. Prix : 8 fr. chez Carré.

G. DÉMAREST.

REVUE DE LA PRESSE

Le n° mai-juin des *Annales des sciences psychiques* contient plusieurs articles importants au sujet de la lucidité. A signaler surtout les articles suivants : *Expérience semblant démontrer la clairvoyance, Lucidité ou prestidigitation.*

La *Revue scientifique* du 6 juin publie une étude sur un nouvel ouvrage du docteur Pitres, ayant pour titre : *Leçons cliniques sur l'hystérie et l'hypnotisme.*

Le *Progrès médical* publie dans les n° des 20 et 23 mai, 6 juin, un long article intitulé : *Documents pour servir à l'histoire des somnambulismes*, par G. GUNION.

Le *Moniteur spirite et magnétique*, du 15 juin, donne une très large place au magnétisme. Les articles de notre ami Bouvery tiennent, à eux seuls, presque la moitié du journal. Son article *Le Magnétisme en danger* que nous n'avons pu insérer dans notre n° du 15 juin est à lire.

Le *Moniteur de l'hygiène publique* reproduit, dans ses n° du 1^{er} et du 15 juin, l'extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme*, par H. DURVILLE, ayant pour titre *Le Magnétisme chez les Grecs*, avec annotations par le docteur Dupouy.

A signaler dans

L'*Éclair* des 10 juin et 9 juillet. — *Les stigmatisées de l'hôpital Saint-Louis et de l'Hôtel-Dieu*, avec trois figures ; la Médecine par l'Hypnotisme et la suggestion.

La *Paix universelle* du 16 juin. — *La Médecine occulte dans l'antiquité et dans les temps modernes*, par L. FABRAY ; *Magnétisme transcendantal*, par PHAL-NOSE.

La *Chaine magnétique* du 15 juin. — *Les hauts faits d'un pied de mouton*, par H. PELLETIER ; *Le Somnambulisme lucide et les loteries*, par L. AUFFINGER.

L'*Éclair*, 26 juin. — *Enquête sur le lendemain de la mort.*

Le *Voile d'Isis* du 24 juin. — *Les magnétiseurs et la nouvelle loi sur la médecine*, par PAPUS.

La *Revue Européenne*, n° de juillet. — *Psychologie religieuse*, par J. Maret-Leriché.

FAITS ET COMMUNICATIONS

La « Société nationale d'encouragement au Bien », présidée par M. J. Simon, sénateur, vient de décerner au publiciste-conférencier, Achille Poincelot, une médaille d'honneur comme récompense de la moralité de ses écrits et de sa conduite courageuse en décembre 1851.

On sait, par l'*Histoire d'un Crime*, de Victor Hugo, que c'est M. Achille Poincelot qui a réussi, lors du Coup d'État, à faire imprimer, au péril de sa vie, les proclamations des journalistes et des députés indépendants qui appelaient la nation « à la défense de la morale et de la loi ».

REVUE DE L'ÉPARGNE

Paris, le 14 juillet 1891.

Nous sommes en vraie hausse. Evidemment les disponibilités provenant des coupons de juillet produisent leur effet. Les capitaux viennent sur le marché, et la haute banque comprend que l'occasion est bonne pour secouer la place. Il y a d'ailleurs les affaires que l'on sait en voie d'exécution ou d'émission prochaine : offre au public des actions de la nouvelle Banque de Dépôts et comptes-courants ; préparatifs de l'emprunt du Crédit Foncier, sous forme d'obligations communales, emprunt qu'on dit aujourd'hui reculé d'un mois ou deux. Mais, peu importe.

La Rente française sert de diapason à cet ensemble de circonstances. Elle gagne encore à 95 3/2. L'Emprunt nouveau s'avance à 94 07.

L'action Crédit Foncier dont les mouvements offrent un intérêt spécial dans la phase actuelle finissait hier à 1,252 fr. 50, en concordance avec le bruit d'ajournement de l'émission projetée de Communales nouvelles.

Le trait le plus saillant de cette semaine a été le relèvement du Portugais et de l'Extérieure espagnole, par suite des rachats des vendeurs.

C'est ainsi que le Portugais a remonté à 43 1/8, et l'Extérieure espagnole à 73 3/16.

Décrivant un mouvement inverse des deux précédents, les fonds russes ont plutôt fléchi, toujours d'après les mouvements du rouble à Berlin, où le dernier cours a été 226.

Côté des valeurs : la Banque de France, achetée au comptant à 4490, reste à 4455 sur le marché à terme. Le Suez à 2780, a presque reconquis ses cours d'avant détachement du coupon.

Rachats de Rio Tinto, qui monte à 578 après Bourse. Finissons en invitant les porteurs de fonds portugais et espagnols à s'adresser immédiatement au directeur du Comité des Porteurs de fonds portugais et espagnols, 1, rue Laffitte.

L'assemblée générale de la Compagnie Transatlantique a été un réel triomphe pour la direction qui a réduit à néant les imputations calomnieuses lancées par une certaine presse.

L'Association financière,
1, Rue Laffitte, 1. Paris,

THÉÂTRES ET CONCERTS

Plus l'été s'avance, plus les recettes de l'Opéra augmentent. A l'inverse de tous les théâtres, les plus mauvais mois pour l'Opéra sont les mois de décembre, janvier et février. La salle n'est vraiment remplie de billets payants qu'à partir du commencement de mai.

En ce moment on y active les répétitions de *Lohengrin*.

La jeune troupe de la Comédie-Française a donné cette quinzaine et elle a bien donné. On peut espérer en son avenir.

Sous un Chêne, un acte que M. Francis Folie vient de lire au Comité, a été reçu à corrections.

L'Article 231, de M. Paul Ferrier, après plusieurs renvois successifs, vient enfin de voir le feu de la rampe, avec un succès relatif.

Au Vaudeville, la première représentation du *Gendarme*, comédie en 3 actes, de M. Pierre Decourcelle, a eu lieu vendredi dernier.

Cette pièce, légère et aimable, n'est pas ennuyeuse un seul instant, le dialogue est émaillé de mots qui sont fins sans jamais tomber dans la grossièreté. En somme gentil succès dont il faut féliciter l'auteur et ses interprètes.

La *Garçonnière* de M. Médina a été reprise ce même jour à Déjazet, et y a retrouvé le succès de fou rire qui l'accueillit jadis. On ne s'ennuie certes pas chez M. Boscher.

Le phénomène Rosa-Josépha attire toujours à la Gaîté un nombreux public curieux de le contempler. Il y a toujours foule, de 2 heures à 5 heures, au foyer du public.

L'Ambigu a également rouvert ses portes avec *Mme la Maréchale*, d'A. Lemonnier. Cette pièce met en scène le maréchal et la maréchale Ravinel, décalque frappant de la maréchale Lefebvre, duchesse de Dantzig, de célèbre et joyeuse mémoire. La pièce est bien conçue, bien jouée, intéressante et émouvante, telle les aiment les habitués de l'Ambigu. Succès probable pour la saison.

Peu favorisés par le temps, les concerts en plein air ont été bien laissés ces derniers jours, malgré toutes leurs attractions. Les joyeux établissements de la butte ont profité de cet abandon. A l'Elysée-Montmartre, jamais le public n'a suivi plus assidûment les concerts et ne s'est porté plus en foule aux fêtes de nuit des mardis et vendredis. Un concours chorégraphique des plus réussis a eu lieu la semaine dernière et la distribution des prix décernés se fera incessamment. Rappelons que les soirées des lundis, mercredis, jeudis et samedis, sont exclusivement réservées aux familles.

Le Moulin-Rouge reste toujours le rendez-vous du Paris qui s'amuse. Les soirs de mauvais temps, les deux troupes combinées du Jardin de Paris et du Moulin donnent ensemble, corsant ainsi un spectacle déjà bien attrayant.

G. D.

OPÉRA, 8h. : OPÉRA-COMIQUE, 8h. 1/4; FRANÇAIS, 8h. 1/4.
Voir l'affiche.

VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. — *Le Gendarme*.

PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — *Le Petit Faust*.

PALAIS-ROYAL, 8 h. — *Durand et Durand*.

VARIÉTÉS, 8 h. 3/4. — *Les Héritiers Guichard*.

GAITÉ, 8 h. — *Les Aventures de M. Martin*. — *Rosa-Josépha*.

CHATELET, 8 h. 1/2. — *Tout Paris*, revue.

BOUFFES-PARIISIENS, 8 h. — *L'Entresol*. *Miss Hélyett*.

FOLIES-DRAMATIQUES, 8h.1/2 — *La Plantation Thomassin*

MENUS-PLAISIRS, 8 h. — *L'Oncle Célestin*.

DÉJAZET, 8 h. 1/4. — *La Garçonnière*.

CLUNY, 8h.1/4. — *Les Petites Godin*.

MONTAGNES RUSSES, de 8 h. 1/2 à minuit.

MOULIN-ROUGE. *Bal*. *Mercredis et Samedis*, fête de nuit.

MUSÉE GRÉVIN. — *Les Coulisses de l'Opéra*, les *Javanaises*.

HIPPODROME. — *Néron*.

JARDIN DE PARIS. — *Concert-promenade*.

ÉLYSÉE MONTMARTRE. — *Concert*, *Bal*.

PLAZA DE TOROS, rue Pergolèse. — *Courses de taureaux*.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

ar les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, et les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n. 1. — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe genital chez l'homme.

Le n. 2. — contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n. 3. — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n. 4. — contre les affections des reins, les pneumonies, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples. Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 10 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature, la cause, les symptômes de la maladie. l'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et nickelés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative : c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la *force vitale* disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture . . . 3 fr.

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste, moyennant un agencement de 10 pour 100.

RELEVÉ ANALYTIQUE.

De quelques guérisons obtenues par le Magnétisme

Ces cas qui sont précédés d'un * ont été obtenus par le magnétisme de l'aimant; les autres, par le magnétisme humain.

Affections du cerveau et de la moelle épinière

Mme G. — Aliénation avec dépression de toutes les facultés mentales, datant de 13 mois. Guérie en 13 jours, octobre 1887.

Mme Fougerat. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la dernière période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuelles, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, paralysie. Guérie en 2 ans 1/2 (février 1888).

Mlle D. — Hémipégie, suite de convulsions. Le côté gauche de la main est affectée de tremblement et la jambe Guérie en 6 semaines, février 1890.

Affections de l'ouïe

M. X... sourd-muet, 22 ans, guéri en 2 mois, octobre 1885.

Affections de la vue

Mme X. — Aveugle depuis huit ans, suite de violentes douleurs dans la tête. Guérie en 3 mois, février 1890.

Affections des reins

M. M. — Souffrait de la gravelle depuis plus de trente ans. Guéri en quatre mois, juillet 1889.

Mme G. — Souffrait de douleurs néphrétiques presque continues depuis 10 ans. Hallucinations, malaise général. Guérie en quelques semaines, octobre 1889.

Affections de la gorge et du larynx

Mlle M. — Laryngite chronique depuis 4 ans, aphonie presque complète, tête lourde, appétit capricieux, malaise général. Guérie en 15 jours, février 1890.

Affections du Cœur

Mme M... — Paralysie du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances, janvier 1888.

Mme M. — Palpitations presque continuelles accompagnées de suffocation; douleurs, malaise général depuis deux ans. Calmée en deux mois, entièrement guérie en dix-huit mois, octobre 1888.

Mme A. — Asystolie, arythmie, ascite, œdème des membres inférieurs, cachexie cardiaque, asthme. Amélioration considérable obtenue en 3 mois, juin 1889.

Mme M. — Névralgie du cœur, depuis plusieurs années. Guérie en quelques semaines par un bracelet magnétique, février 1890.

M. B. — Battements de cœur depuis 6 mois, suite d'émotion. Oppression, malaise général. Guéri en 7 séances, février 1890.

Affections des poumons

M. S. — Bronchite depuis 2 ans 1/2. Quintes de toux, oppression, expectoration, douleur violente dans la région du cœur, appétit capricieux, souvent des vomissements, insomnie, cauchemars. Guérison en 34 séances, février 1890.

Affections de l'estomac et de l'intestin

Mme D... — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (février 1886).

Mme Valentin. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (février 1886).

Mlle Ern... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuel, aigreurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 31 séances (mai 1886).

Mlle D. — Gastralgie depuis sept ans. Maux d'estomac continuels, appétit presque nul, lourdeur de tête, état fébrile, malaise général. Guérie en 15 séances (juillet 1889).

Mlle G. — Vomissements nerveux rebelles à tous les moyens médicaux. Calmée immédiatement, juillet 1888.

Mme L. — Maux d'estomac continuels, digestions lentes depuis très longtemps. Guérie en quelques jours, octobre 1888.

Mlle G. Vomissements nerveux, qui cessèrent dès la première application, juillet 1888.

M. T. — Souffrait depuis 20 ans. Constipation opiniâtre, douleurs brûlantes dans le ventre et l'estomac. Appétit presque nul, vomissements, maux de tête, agacements, insomnie. — Guéri en 3 mois, octobre 1889.

M. N... — Constipation des plus opiniâtres, depuis 20 ans. Evacuations impossibles sans lavements purgatifs, appétit nul, ballonnement du ventre, coliques, vomissements, fièvre, malaise général, insomnie. Guéri en deux mois et demi (octobre 1889).

M. C. — Diarrhée chronique depuis 34 ans. Appétit capricieux, digestion lente, faiblesse extrême, surtout dans les jambes, douleurs dans les reins. Guérie en 33 séances.

M. V. — Constipation opiniâtre depuis 10 ans; troubles gastriques, maux de tête, insomnie, malaise général, guéri en 3 mois, octobre 1890.

Affections de la matrice et des ovaires

Mme C... — Atteinte depuis un an d'une perte presque continue. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreilles, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 30 séances (octobre 1884).

Mme de X. — Règles supprimées depuis 18 mois. Constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guérie en un mois (juin 1884).

M. et D. — Métrite depuis 3 ans. Ballonnement du ventre, douleur dans la région de la vessie, marche pénible, malaise, insomnie. Guérie en 34 séances.

Mme M. — Ovaire depuis 7 ans. Douleurs violentes, gonflement du ventre; constipation, troubles digestifs; Guérie en 7 séances, février 1890.

Affections du sang

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de léthargie, règles supprimées depuis 2 ans, très grande anémie. Guérie en 3 mois (avril 1879).

Mlle Leroy. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgie, dépérissement progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 2 mois, juin 1884.

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général, inquiétude continuelle, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie, suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crises de nerfs, état continu, malaise général, insomnie depuis 8 ans. Guérie en 16 jours (juillet 1885).

M. G. — Très impressionnable, depuis plusieurs années; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en cinq jours (octobre 1885).

M. S. — Affaiblissement physique et intellectuel depuis 8 ans. Perte de la mémoire, grande impressionnabilité, digestions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypochondrie. Guéri en 45 jours, janvier 1886.

Mlle S. — Malaise général, état nerveux. Guérie en huit jours, juin 1889.

Mme M. — Douleurs, crampes dans les jambes, maux de tête, digestions pénibles, malaise, agacement, ennui. Guérie en 15 jours, par un bracelet magnétique, février 1890.

Enfant de deux ans. — Tremblement continu de toutes les parties du corps, état fébrile, suites de frayeur, depuis trois semaines. Entièrement calmé en huit jours, octobre 1888.

Mlle E... — Danse de Saint Guy depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (février 1886).

M. F... — Crises hystériques se manifestant surtout par de la colère, de la méchanceté, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (janvier 1886).

Mme M... — Crises de contracture, perte de connaissance, manie du suicide, datant de plusieurs années. Guérie en 4 mois (avril 1888).

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une séance (septembre 1880).

Migraine — Névralgie

Mme Sior. — Endure depuis 6 ans les douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit, sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (juin 1879).

M. X... — Douleurs de la face sévissant par crises presque continuelles, d'une violence inouïe, depuis neuf ans. Guéri en quelques mois, juillet 1889.

M. L. — Névralgie dentaire qui s'irradiait parfois dans toute la face, depuis cinq à six ans. Guéri en un mois, juillet 1889.

Mme C. — Névralgie faciale datant de 3 ans qui rendait la mastication impossible. Guérie en quelques semaines, février 1890.

Mme X. — Crises violentes tous les 12 à 15 jours, depuis 8 ans; nauées, vomissements, perte de la mémoire, habitude. Guérie en 3 mois 1/2, octobre 1890.

Tumeurs

Mlle M... — Tumeur dans la partie moyenne de l'hypocondre gauche. Déformation du ventre, douleur, chaleur cuisante, serrement autour de la taille, oppression, difficulté de se baisser et de marcher, constipation, hémorragies nasales datant de huit ans. Guérie en deux mois et demi (juin 1884).

Mme T... — Tumeur occupant la région inguinale droite. Douleur vive dans tout le côté droit, marche pénible, battements de cœur, malaise général, depuis trois ans. Guérie en 4 mois (novembre 1886).

Douleurs — Rhumatismes

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (janvier 1886).

M. M. — Douleur violente à l'épaule depuis sept ans. Guéri en deux mois 1/2, octobre 1888.

M. R. — Rhumatisme articulaire, douleurs atroces depuis deux mois. Calmé en trois jours, guéri en six semaines, octobre 1888.

Paralysies

M. L... — Paralysie des jambes depuis 4 ans, la marche est presque impossible. Guéri en 9 jours (novembre 1880).

Mme X... — Paralysie complète du bras gauche depuis un an. Guérie en une seule séance (février 1885).

M. A... — Impossible de se mouvoir, incontinence d'urine, constipation, oppression, insomnie, datant de 4 ans. Guéri en 8 mois (avril 1888).

Le compte rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades, est inséré dans les numéros indiqués du *Journal du Magnétisme*.

Chaque numéro est envoyé contre 50 centimes à ceux qui en font la demande à l'Institut Magnétique, 23, r. Saint-Merri Paris.

DEMANDES & OFFRES

On offre : La Médecine nouvelle, par Louis Lucas, 2 vol. 15 fr. — S'adresser au bureau du Journal.

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville. S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue St-Merri. Paris.

BAINS

Thermes d'Apollon, 163, rue Montmartre. — Grande piscine à eau courante, douches, salle de sudation à 60°, étuve d'air humide aromatisé. Café-restaurant; concert d'amateurs le samedi à 9 heures du soir. Mercredi, réservé aux dames.

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

→ directeur reçoit tous les jours de 1 à 4 heures.

On reçoit des pensionnaires

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demandez le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 12 fr. ; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr. ; 12 ex., 2 fr. ; 1 ex., 20 centimes.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage, 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.

— Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Du magnétisme dans les maladies aiguës.

G. FABUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 fig.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUART. — La Médecine jugée par Broussais, Bordeu, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

LÉVY-BING. — Étymologie et signification des mots Magnétisme, Somnambulisme, Hypnotisme.

FAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

P.-C. REVEL. — Esquise d'une démonstration scientifique de la vie future.

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme.

Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE
4 gros vol. in-18, cartonné à l'anglaise, illustrés d'environ 400 gravures et 2 planches coloriées. Prix : 20 francs.

SOMMAIRE DU 1^{er} VOLUME

Exposé raisonné de toutes les théories émises jusqu'à ce jour. — Le Magnétisme chez les anciens, le fluide universel, Paracelse, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puysségur, Deleuze, du Potet, Lafontaine, etc. — L'hypnotisme et la suggestion. Braid. Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

SOMMAIRE DU 2^e VOLUME

L'agent magnétique et la polarité. L'od' de Reichenbach. Les lois du magnétisme. La baguette divinatoire. Les états du sommeil provoqué. L'extase, les oracles, les songes, la divination, la prévision et la clairvoyance instinctive de l'homme à travers les siècles. Cagliostro et ses pupilles. La lucidité magnétique.

SOMMAIRE DU 3^e VOLUME

Les guérisons extraordinaires dans l'histoire, mécanisme et production. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

SOMMAIRE DU 4^e VOLUME

Description sommaire d'environ 350 affections les plus communes. Causes, nature, symptômes. — Application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, l'amateur et le père de famille qui veut seulement le pratiquer, au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume qui ne compte pas moins de 600 pages, forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé : 5 fr. les 4 vol. 20 fr.

A titre de Prime à nos lecteurs, l'ouvrage complet sera laissé à 12 fr., au lieu de 20; un volume séparé, à 4 fr., au lieu de 5, aux 500 premiers souscripteurs qui enverront le montant à la Librairie du Magnétisme.

COURS & LEÇONS

Cours et leçon de Magnétisme, par le professeur H. Durville, à l'Institut magnétique.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage Magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

PARFUMERIE

Découverte merveilleuse. — Les produits de la Parfumerie Marie, 10, rue Rochechouart, sont les seuls qui préviennent efficacement les rides, arrêtent la chute des cheveux et les font repousser où ils sont tombés. On traite à forfait. Lait de Marie, pour les rides, 7 fr. le flacon; Crème de Marie, 4 fr. le pot; Eau Marie, contre la chute des cheveux, 6 fr. le flacon.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour Maladie, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour Recherches, Renseignements, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

DIVERS

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du ténia ou ver solitaire doivent écrire à M. DEMARST, 6, avenue des Tilleuls, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infallible. 10 ans de succès.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.

Paris. — Typ. A.-M. BEAUDELLOT, 46, rue de Verneuil.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. DE CASTI — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHGEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSEPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. — 37^e, — M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA. — 39^e, M. MILO DE MEYER. — 40^e, M. E. MICHELET.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, à Buenos-Ayres. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, à Nancy. — LE Comte de MARICOURT, à Sentis. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESOIR, à Berlin. — LE Docteur PERRONNET, à Lyon. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, à Lugano. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, à Perpignan. — René CAILLIÉ, à Avignon. — STANTON-MOSKES, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STANTON-MOSKES, *Président de la Société d'Hygiène Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 40 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE ; — Avec des anciens numéros du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un* — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 10 fr.
- 2^o Avec un portrait peint à l'huile de ... (Demandez le bon.)

La prime est remise sans frais dans nos bureaux et est expédiée partout moyennant 1 f. 50 p^r port et emballage

Tirage bi-mensuel : 15.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège	MM. Conard.	19 ^e siège	MM. Forestier , avocat.
2.	— Berthet.	20.	— Froment.
3.	— Bouvery.	21.	— Grinevald.
4.	— Burg.	22.	— Guyonnet du Pérat.
5.	— F.-J. Gazalis.	23.	— Jacquillat.
6.	— Chauvières.	24.	— Borhmann.
7.	— Christin.	25.	— Lessart , ancien magistrat.
8.	— Collas.	26.	— Létrange.
9.	— Daniaud.	27.	— J. Lévy.
10.	— Suzaine.	28.	— Amédée-II. Simonin.
11.	— Le vicomte de Constantin.	29.	— Maubon.
12.	— Courlet.	30.	— Reveilhac.
13.	— Milo de Méyer.	31.	— Noguès , ingénieur civil des mines.
14.	— Desvignes.	32.	— De Casti.
15.	— Michélet , homme de lettres.	33.	— Pennel.
16.	— Dubucquoy.	34.	— Sempe.
17.	— L. Duchemin , homme de lettres.	35.	— G. Demarest.
18.	— H. Durville.	36.	— Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac , à Montauban.	MM. Lalanne , à Lespéron (Landes).
D. Bats , à Saint-Jaguin (Landes).	J. Martin , à Troyes.
A. Bernard , à Saint-Quentin.	H. de Martin , à Narbonne.
G. Bertelot , à Orléans.	Martès , négociant à Maulauban.
le docteur Berjoan , Vinça, Pyrénées-Orientales.	Métais , huissier à Loudun.
— Bonnejoy , à Chars-en-Vexin.	le docteur Mora , à Brunehamel (Aisne).
Bornard-Colliard , à Chanay (Ain).	J. Morgon , à Thoissey (Ain).
Chomier , à Saint-Etienne.	Nicolopulo , à Marseille.
le docteur Cornilleau , au Mans.	H. Pelletier , à Madon, près Blois.
— David , à Siceau (Aude).	Quénard , à Closte (Morue).
Daniaud , (Charente-Inférieure).	Mme Ollivier , à Bourg (Gironde).
Ducos , à Sion (Gers).	MM. E. Otto , à Lantosque (Alpes-Maritimes).
le docteur Dupouy , à Larroque, près Condom.	Revel , à Lyon.
Gavot , conseiller municipal, à Orléans.	le docteur Ripeault , à Dijon.
H. de Fouré , à Rennes.	E. Rouquette , Blanzac (Gard).
Goubareff , à Villefranche (Alpes-Maritimes).	Roy-du-Wal , à Banyuls-sur-Mer.
J.-F. Guillet , à Lyon.	Sallé , à la Flèche (Sarthe).
H. Homère , à Nancy.	A. Suire , publiciste à Parthenay.
J. Jung , à Bordeaux.	Tellier-Hudan , à Boulogne-sur-Mer.
Lageais , instituteur à Limoges.	Ad. Villebien à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi , à Gènes, Italie.	MM. Kopéra , à Schwientochlowitz.
L.-A. Baillon , à Saint-Denis de la Réunion.	de Lagrange , Vera-Cruz, Mexique.
A. Barrié y Anglada , à Madrid.	le docteur Létoquart , à New-York.
Bertoncini , à Panama, Rép. de Colombie.	Milo de Meyer , à Londres.
le docteur Bourada , à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda , à Mexico.
Bourkser , à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior , à Herstal, Belgique.
Ch. Carron , à Hérisau, Suisse.	MM. A.-J. Rico , à la Haye.
Jésus Ceballos , à Mexico.	M.-N. Rovira , à Barcelone.
le docteur Correo Barata , à Lisbonne.	Soulhassaye , à la Trinité, Martinique.
— Girgois , à la Plata, Rép. Argentine.	Thomas , Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
- L'Union spirite » de Reims, représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1891

MM. le comte de Constantin	Président d'honneur.
le docteur Baraduc	Vice-président d'honneur
— Flasschen	—
A.-H. Simonin	Président.
le docteur Mora	Vice-Président.
H. Durville	Secrétaire général.
Burg	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat	—
Demarest	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de malades sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Pavlidès**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Canel, Gazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville**, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 2 fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. **Les séances ne sont pas publiques.** Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

En raison des vacances, en août, septembre et octobre, le *Journal du Magnétisme* ne paraîtra qu'une fois par mois.

Il sera tenu compte de la différence aux Abonnés.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance du 25 juillet

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Hénot.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Admissions et nominations

MM. A. BORNARD-COLLIARD, à Chanay (Ain), EUGÈNE OTTO, à Lantosque (Alpes-Maritimes), présentés par M. Durville, sont admis à l'unanimité, en qualité de correspondants nationaux.

Communications diverses

Le secrétaire général lit une communication de M. H. PELLETIER, sur le *parti que l'on peut tirer, au point de vue magnétique, d'un fragment de tuile et d'un bout de bougie.*

M. Pelletier qui, depuis plusieurs années, fait des expériences de polarité, montre que les corps en apparence les plus inertes et les plus faibles au point de vue du rayon magnétique, peuvent néanmoins être employés aux expériences sur des sujets très sensitifs. En appliquant ces corps à la nuque, au bout d'un temps d'autant plus court que le sujet est plus sensitif, on obtient le sommeil; en les plaçant ensuite au front, le réveil se produit.

M. DURVILLE présente une série d'expériences sur les états du sommeil magnétique.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le Secrétaire général,

H. DURVILLE.

DE L'USAGE DU MAGNÉTISME au point de vue de la conscience

Par M. l'Abbé de MEISSAS

(Suite.)

Eh bien! ce qui m'est arrivé à Gravelotte est arrivé à bien d'autres, quoique peut être dans des circonstances plus ordinaires. Cela vous est arrivé à vous surtout, Mesdames. Quelle est, en effet, celle d'entre vous qui, voyant son enfant souffrir de la tête ou du ventre, n'a pas instinctivement porté la main sur la partie malade, et n'a pas obtenu le soulagement ou la disparition complète du mal? Auriez-vous eu l'idée qu'une main de bois,

de pierre ou de métal, même portée précisément à la température de la vôtre, eût produit le même effet? Non, sans doute, c'est seulement dans votre main, dans son rayonnement vital, dans l'amour maternel qui excitait et dirigeait ce rayonnement, que vous aviez confiance; et vous aviez raison. Vous le voyez, vous aussi vous avez été magnétiseurs sans le savoir. Mais que penser de ceux qui veraient l'action du diable dans de pareils effets? Est-ce que la charité, le patriotisme, l'amour maternel, peuvent être pris pour des appels au démon; et n'y aurait-il de garanties contre son intervention que pour ceux qui restent les pieds dans leurs pantouffles pendant que leurs concitoyens se font massacrer pour eux à la frontière, ou pour les mères dont tout le système nerveux ne vibre pas aux plaintes de leur enfant qui souffre?

Passons à autre chose. Après la magnétisation sans le savoir vient la magnétisation volontaire. On peut l'exercer sur soi-même aussi bien que sur autrui. Voyons d'abord la magnétisation sur soi-même, que les uns appellent automagnétisation, d'autres ipsomagnétisation. Si je ne craignais d'abuser de mes souvenirs personnels, je pourrais vous raconter combien j'ai multiplié les expériences sur moi-même, et quels résultats étonnants j'ai pu obtenir, par exemple à la suite de blessures ou de petits accidents. Mais je préfère vous lire à ce sujet une page d'Aubin Gauthier prise dans son *Introduction au magnétisme*, le premier des ouvrages qu'il ait publiés. Après certaines considérations sur lesquelles je passe, voici ce que dit cet excellent auteur (p. 174) :

« Un homme peut éprouver un embarras gastrique; il respire difficilement et mange peu : au lieu de prendre divers remèdes, il peut se magnétiser....

« Placé convenablement, l'homme qui souffre de l'estomac applique la main (une seule main, ou l'une après l'autre, ou les deux mains) sur la poitrine, les doigts placés en haut, le talon posé sur le creux de l'estomac, et la descend ainsi très doucement, de manière que le bout des doigts vienne prendre la place du talon de la main.

« Au bout de quelque temps, il replace sa main au-dessus de l'estomac et la descend jusque sur l'abdomen. S'il continue cette action pendant vingt minutes, une demi-heure, en se reposant toutefois de temps à autre, il commence, dès le premier jour, à se sentir soulagé; il respire plus librement, et ce premier résultat lui sert d'encouragement. S'il

persévère ainsi pendant huit ou quinze jours, selon l'intensité de la maladie ou la négligence qu'il a mise à la prévenir, chaque jour voit diminuer la gêne qu'il éprouve ; plus il s'en aperçoit, plus il a confiance dans l'action magnétique, et bientôt son estomac se trouve entièrement dégagé. »

Aubin-Gauthier examine ensuite le cas où l'automagnétisation, après avoir dissipé la maladie apparente, porte son action sur quelque autre maladie qui n'était pas encore assez développée pour déranger visiblement l'équilibre sanitaire. Il y a là une description merveilleuse : sa longueur n'empêche seule de vous la citer. On n'y retrouve d'ailleurs, en fait de procédés et de résultats, rien qui s'écarte de ce que vous venez d'entendre.

Voici comment l'auteur la termine :

« Le premier mouvement de l'homme qui vient de se magnétiser lui-même aussi heureusement, est de se jeter à genoux pour remercier Dieu de ce qu'il vient de faire pour lui, et de la connaissance qu'il a bien voulu lui donner d'un remède aussi simple et aussi puissant que celui qu'il vient d'employer.

« C'est donc à tous les hommes qui pratiqueront le magnétisme à confondre ensemble leurs actions de grâces à l'Éternel, pour tous les bienfaits qu'il ne cesse de répandre sur eux, et les merveilles qu'il leur donne le pouvoir d'expliquer et de produire. »

Convencez que si le diable inspirait Aubin Gauthier, c'était un diable bien pieux. Nos adversaires nous objecteront, il est vrai, que Satan est le père du mensonge et qu'il a l'habitude de cacher son jeu. Nous leur répondrions : S'il le cache si bien, à quoi donc le reconnaissez-vous ? Mais laissons cela, et bornons-nous à observer les phénomènes de l'automagnétisation. Où pourra-t-on y trouver un signe de l'intervention du démon ? L'intention de celui qui agit lui ferait-elle appel ? Un homme est en face de lui-même, mû par le désir de se soulager. Je conviens que c'est un sentiment moins noble que la charité, le patriotisme ou l'amour maternel. Pourtant c'est un sentiment bien légitime ; et s'il suffit pour appeler le diable, nos adversaires, lorsqu'ils sont malades, risquent fort de le voir arriver chez eux.

Vous en prendrez-vous avec plus de vraisemblance aux procédés ? Le fait de mettre la main ou le doigt dans telle position ou dans telle autre est-il à vos yeux le signal attendu par le démon pour accourir ? Que si vous ne pouvez rien montrer de suspect dans nos ges-

tes si simples, si naturels, réussirez-vous mieux à nous signaler l'action diabolique dans les effets ? Voici, par exemple, celui produit par ma main sur mon épigastre. Une chaleur *sui generis* que j'ai cent fois expérimentée sur moi-même, que j'ai très souvent fait éprouver à d'autres, que d'autres m'ont très souvent fait éprouver, se développe dans la région du plexus solaire ; et chose bien remarquable, plus la main qui la produit s'éloigne, au moins dans certaines limites, plus cette chaleur augmente. De ce qu'on pourra jeter au feu toute la physique de l'Académie de Médecine, avant d'y avoir trouvé l'explication de ce phénomène, vous conclurez, vous, que le diable seul peut le produire ? Je conclus, moi, que la science officielle est très courte, que nos corps savants sont encore fermés à plus d'une lumière, qu'ils ont eu grand tort de dédaigner et de combattre le magnétisme depuis plus d'un siècle, qu'ils feraient bien de se mettre à son étude, et qu'enfin si le grand ennemi de la lumière, le grand adversaire de tout bien agit quelque part, c'est plutôt dans le cerveau des savants officiels que sous la main des magnétiseurs.

Mais nous allons plus loin. La chaleur à l'épigastre, comme les sensations diverses qu'on peut éprouver en se magnétisant soi-même ou en se faisant magnétiser, ne sont que des effets de peu d'importance. Voici la guérison. De quel droit prétendez-vous l'attribuer au diable ? Est-ce parce que pour l'obtenir, on a fait seulement appel à la vie, sans recourir aux bœufs du pharmacien ? Prétendez-vous ériger en axiôme que, pour guérir un estomac malade, il n'y a pas de milieu entre fourrer dedans des produits chimiques ou invoquer le démon ? Et de quel droit voulez-vous faire prendre les bornes de votre routine pour les bornes de la nature ?

Passons à la magnétisation d'un homme par un autre. Le sujet est un malade, un magnétiseur agit sur lui ; ce que celui-ci se propose, c'est d'apporter à la nature un renfort dont elle a besoin pour ramener la santé. La première condition pour que le magnétisme fasse ici du bien, c'est que le magnétiseur soit mû par un sentiment de commisération vis-à-vis de son malade. Les sceptiques diront : « Il y a des magnétiseurs dont le magnétisme est la profession, » et se croiront très malins en imaginant que la question des honoraires prime chez eux la préoccupation du malade à guérir. Hé bien ! Ici, les sceptiques auront tort. Qu'un individu sans bonté se mette à

faire du magnétisme curatif, comme il ferait tout autre chose, en manière de gagne-pain, cela n'a rien d'impossible. Ce qui est impossible c'est qu'il ait dans ce genre d'entreprise des succès bien marqués. Aussi le verrez-vous bientôt ou abandonner complètement le magnétisme, ou se retourner vers l'exploitation du somnambulisme, ou donner comme siennes des cures qu'il n'a jamais faites ; en un mot, prendre rang parmi ces tristes personnages qui sont l'opprobre du magnétisme, et sur qui retombe pour une si large part la responsabilité du discrédit dont il souffre encore. C'est que la compassion, la bienveillance vis-à-vis de son malade, la charité, pour lui donner son nom de l'Évangile, est la première condition de l'action magnétique curative. Or, n'est-ce pas une singulière condition pour appeler le démon ?

Quoi ! Vous vous placez en face d'un malade, votre cœur brûle du désir de soulager sa souffrance, de procurer s'il se peut sa guérison, et ce désir serait la condition nécessaire et suffisante pour attirer le diable et le faire agir aussitôt sur le malade ! Que si ce désir ne suffit pas, ce sera donc dans les procédés employés que nous allons surprendre le signal attendu par Satan. Mais ces procédés sont les mêmes que ceux de l'automagnétisation : des applications de mains, des passes, des insufflations ! En vérité, comment faut-il avoir l'esprit fait pour voir là-dedans quelque chose de diabolique ?

Cependant l'agent pénètre et produit ses effets, très rapidement lorsqu'il s'agit d'une affection aiguë, lentement au contraire en face d'une maladie passée à l'état chronique ; mais ces effets ont un caractère aussi naturel que le reste. Aussi nos adversaires nous présentent-ils d'autant moins sur ce terrain-là, qu'en général ils l'ignorent d'une façon presque absolue. Quand ils parlent du magnétisme, c'est toujours sur ce malheureux sommeil somnambulique qu'ils se rejettent. La plupart semblent ne connaître que cela du magnétisme. Mais alors nous serions en droit de leur dire : A supposer même que l'action du démon se manifeste dans le sommeil somnambulique, si elle ne se manifeste que là, quand nous opérons sans provoquer le sommeil, conformément à la vraie tradition mesmérisme, nous faisons tout autre chose que ce que vous incriminez, et notre magnétisme curatif échappe encore à votre condamnation.

Mais je ne me contente pas de cette réponse.

et je soutiens qu'en magnétisme, le sommeil est aussi naturel que le reste.

Rappelons toutefois que le sommeil somnambulique entre les mains du magnétiseur guérisseur est exceptionnel. On disait ces jours-ci, au Congrès, que la production du sommeil somnambulique était relativement fréquente, qu'on arrivait à endormir une personne sur trois. C'est peut être une proportion un peu forte, mais admettons-la. Si on essaye de provoquer le sommeil aujourd'hui, qu'on recommence demain, après-demain, deux mois de suite s'il le faut, il y aura peut-être, en effet, un tiers des sujets qui finiraient par tomber dans l'état de sommeil. Mais encore une fois ce n'est pas ainsi que procède le magnétiseur quand il veut guérir : il ne cherche pas à provoquer le sommeil. Cet état devient alors extrêmement rare ; tel praticien, ici présent, vous dira qu'en trente années de traitements magnétiques il ne l'a guère rencontré qu'une fois. Et quand il survient dans de pareilles conditions, c'est que la nature en avait absolument besoin. Alors il fait énormément de bien.

De plus, quand le sommeil somnambulique arrive, il ne faut pas croire qu'il offre toujours ces phénomènes transcendants qui émeuvent si fort nos adversaires et qui leur paraissent si évidemment diaboliques. Ces sortes de phénomènes sont très rares ; pourtant il y en a des exemples, et cela suffit pour que nous soyons obligés de nous placer en face d'eux.

Les phénomènes qui semblent le plus inquiéter ceux qui prêtent un caractère diabolique au somnambulisme se rapportent à trois chefs principaux. Certains somnambules voient ou plus exactement perçoivent sans le secours de leurs yeux ce que la vue leur ferait percevoir à l'état normal. Certains autres perçoivent à travers les corps opaques ; ainsi ils voient l'organisme intérieur des personnes avec lesquelles on les met en rapport. Enfin, on constate quelquefois, quoique bien rarement, des perceptions de somnambules non seulement à travers l'espace mais même à travers le temps.

Eh bien, quelque différence qu'il y ait entre ces phénomènes et nos modes de perception habituels, je soutiens qu'ils sont absolument naturels.

C'est qu'en effet il y a dans la nature, pour qui sait l'examiner, la preuve évidente que nos modes de perception habituels, c'est-à-dire, nos perceptions par les cinq sens classiques, sont loin d'être tout, et que non seule-

ment dans l'humanité, mais dans tout ce qui vit ici-bas, des nouvelles certaines du monde extérieur arrivent souvent à l'être vivant par de tout autres voies.

Le végétal étend ses branches vers la lumière; il pousse ses racines vers l'eau ou vers le filon de terre plus riche en engrais. Or, des desseins poursuivis avec persévérance, accomplis avec effort, ne peuvent être sans cause; et leur cause ne saurait être ailleurs que dans une perception, le plus souvent à distance. Par exemple, quand un arbre a poussé une racine de plusieurs mètres dans la direction d'une citerne, quand il a traversé à l'aide de cette racine une couche de béton pour arriver à remplir la citerne de son chevelu, niera-t-on qu'il soit venu à dessein chercher l'eau? Mais pour venir la chercher, il fallait d'abord qu'il en eût la perception. Or, comment l'a-t-il eue? Est-ce par le goût? Par l'odorat? Par l'ouïe? Par la vue? Donc, jusque dans le règne végétal, nous trouvons les exemples évidents de perceptions étrangères aux cinq sens classiques. Sont-elles moins naturelles pour cela, et vous faudra-t-il aller chercher le diable pour les expliquer?

Mais élevons-nous au règne animal. Des crustacés, des poissons dans l'Océan, des oiseaux dans notre atmosphère, accomplissant de longues migrations vers un but lointain, sans hésiter sur leur route et sans se tromper jamais. Voici, par exemple, un malheureux hareng; ses cinq sens sont, je crois, sensiblement moins riches que les nôtres, et sa vue en particulier ne porte peut-être pas à cinquante centimètres devant lui dans l'eau où il baigne. De quel secours ses cinq sens, ces fameux sens classiques auxquels vous prétendriez rapporter toute perception — de quel secours ses cinq sens lui sont-ils pour trouver sa route? Et pourtant il la trouve. Donc, il a d'autres moyens de la trouver, c'est-à-dire des modes de perception que vous ne lui connaissez pas.

Mais les animaux migrants refont tous les ans la même route que leurs ancêtres faisaient avant eux, et peut-être on essayera d'attribuer à leur mémoire la facilité avec laquelle ils se dirigent. Eh bien! voici un pigeon que vous prenez à Paris dans son pigeonnier; vous l'enfermez dans un panier et vous le transportez dans un fourgon de chemin de fer à Bordeaux ou à Marseille. Celui-là pourra-t-il reconnaître sa route? Vous savez pourtant qu'il la retrouve, et qu'il revient tout droit à son pigeonnier. Mais qui donc lui fait savoir que ce pigeonnier est à tel endroit, qu'il faut

voler dans telle direction pour l'atteindre? Est-ce le toucher? Le goût? L'odorat? L'ouïe? La vue? Non, sans doute, ce n'en est pas moins un sens, c'est-à-dire une faculté de perception très naturelle, et dans laquelle le diable n'a certainement rien à voir.

Il y a donc chez des êtres bien inférieurs à nous ici-bas, une faculté de perception qui s'exerce à distance, sans le secours d'aucun des cinq sens classiques. Mais ce n'est pas tout, je prétends qu'au moins dans certaines limites, cette faculté n'est pas plus empêchée par le temps que par l'espace. Vous venez de voir la vision à distance; vous allez voir la prévision.

Cuvier, dont personne ne récusera sans doute l'autorité en pareille matière, l'a constatée depuis longtemps. Dans l'Introduction de son grand ouvrage sur le règne animal, l'illustre naturaliste s'arrête sur cette force étonnante qui pousse les oiseaux, et jusqu'aux insectes, vers « certaines actions nécessaires à la conservation de l'espèce, mais souvent tout à fait étrangères aux besoins des individus. »

« Ainsi, dit-il (tome I, p. 45), les abeilles ouvrières construisent depuis le commencement du monde des édifices très ingénieux, calculés d'après la plus haute géométrie, et destinés à loger et à secourir une postérité qui n'est même pas la leur. Les abeilles, et les guêpes solitaires forment aussi des nids très compliqués pour y déposer leurs œufs. Il sort de cet œuf un ver qui n'a jamais vu sa mère, qui ne connaît point la structure de la prison où il est enfermé, et qui une fois métamorphosé, en construit cependant une parfaitement semblable pour son propre œuf.

« On ne peut se faire une idée claire de l'instinct, qu'en admettant que ces animaux ont dans leur sensorium des images ou sensations innées et constantes qui les déterminent à agir comme les sensations ordinaires et accidentelles déterminent communément. C'est une sorte de rêve ou de vision qui les poursuit toujours, et dans tout ce qui a du rapport à leur instinct, on peut les regarder comme des espèces de somnambules. »

Le rapprochement du mode de sensation de ces animaux avec celui de somnambulisme semble un vrai trait de lumière. Mais instinct, rêve ou vision, toujours est-il que chez l'insecte qui prépare la cellule où il déposera son œuf avant de mourir, comme chez l'oiseau qui choisit l'emplacement, puis les matériaux de son nid et les dispose avec le zèle que vous savez, il faut admettre cette image, cette sen-

sation, cette perception qui le pousse à agir. Or, si nous jugeons de sa nature par les actes d'intelligence, de courage, de tendresse qu'elle détermine, que peut être cette perception sinon la perception à l'avance, la prévision de la postérité attendue.

Oui, mesdames, tandis que vous préparez avec sollicitude la layette de votre prochain nouveau-né, la mouche qui vient déposer ses œufs dans la viande que vous avez oubliée de couvrir, la femelle du pierrot qui vient ramasser sur le bord de votre fenêtre quelque brin de laine pour son nid, sont mues par les mêmes sollicitudes que vous. Comme vous, l'insecte, l'oiseau, travaillent pour le fruit de leurs entrailles; mais s'ils travaillent pour lui, c'est qu'ils l'aiment; s'ils l'aiment, c'est qu'ils le voient. Sans doute, ils ne le voient pas comme vous, à l'aide d'une imagination qui, pour s'exercer, n'a besoin de rien autre que des connaissances recueillies par vos cinq sens. Ils le voient ou plutôt ils le perçoivent autrement, comme la plante perçoit la lumière, l'eau ou l'engrais, comme les animaux migrateurs perçoivent le but lointain de leur voyage, comme le pigeon voyageur perçoit son pigeonnier, à l'aide d'une faculté que Dieu leur a donnée, que les hommes ignorent, mais qui n'en est pas moins tout aussi naturelle que celles qu'ils croient le mieux connaître.

Arrivons enfin à l'humanité. Que nos cinq sens limitent nos perceptions habituelles; que les nouvelles du monde extérieur nous parviennent habituellement par eux, c'est ce que personne ne conteste. Que la plupart des hommes passent leur vie entière sans avoir, ou du moins sans remarquer en eux-mêmes aucune perception bien nette évidemment reçue par une autre voie, je le veux encore. Mais de là à conclure que ces perceptions sont sans exemple, il y a très loin. Elles existent, au contraire, et tout en étant rares, elles le sont cependant moins qu'on ne le croit communément.

Voulez-vous me permettre à cet égard de vous citer un fait, dont je crois pouvoir vous garantir la parfaite authenticité? Le narrateur est un de nos consuls généraux les plus distingués, qui m'honore de son amitié et que son caractère garantit contre tout soupçon d'illusion ou d'altération de la vérité. Au début de sa carrière, il était attaché au consulat de France à Mexico. Un jour allant faire une visite à la femme de son consul, qui était alors malade, il la trouva tout éplorée. Elle lui dit : « Vous allez probablement vous moquer de

moi, mais vous me voyez bouleversée, parce que je viens de voir un accident arrivé à Paris sur l'avenue de l'Impératrice — aujourd'hui avenue du Bois-de-Boulogne — à notre ami un tel. » Elle ajouta : « Cela m'inquiète d'autant plus que depuis que je suis malade, j'ai déjà eu plusieurs visions semblables et elles se sont toujours vérifiées. Notre ami, poursuivait-elle, était dans une voiture découverte avec un autre monsieur. » Elle donna le signalement de celui-là qu'elle ne connaissait pas et que le jeune attaché reconnut immédiatement pour un ami de celui qu'il accompagnait. Puis la malade décrivit ce qui était arrivé, le genre de blessures reçues par chacun des deux messieurs qui étaient dans la voiture et par le cocher. L'un était dans un état si grave qu'on avait été obligé de le déposer dans une des maisons de l'avenue de l'Impératrice; elle fit connaître jusqu'à la couleur des rideaux du lit sur lequel elle l'avait vu. Renseignements pris, tout était parfaitement exact, et le second monsieur était bien celui que le jeune attaché avait reconnu au signalement donné par cette malade qui ne l'avait jamais vu.

Il y a bien d'autres faits semblables. Une mère est dans une réunion où tout le monde paraît très gai; elle partage l'entrain général. Tout à coup, elle s'écrie : « Mon fils est mort ! » et tombe dans un violent accès de désespoir. Or, elle ne savait seulement pas, la minute d'avant, que son fils fut malade, elle n'avait aucune nouvelle inquiétante à son sujet. On essaie en vain de la consoler; son fils était réellement mort au moment même où elle avait poussé ce cri.

Je pourrais citer une foule d'exemples du même genre : ceux-ci suffisent pour établir qu'il y a dans l'espèce humaine des cas de perception à distance où les cinq sens classiques ne paraissent jouer aucun rôle.

Le magnétisme, bien loin d'être diabolique, doit être considéré comme l'un des plus magnifiques dons que Dieu ait faits à l'humanité. Notre devoir, à nous qui voyons cela clairement, nous qui savons ce que chaque progrès de notre sainte cause peut représenter de larmes et de douleurs en moins, c'est de répandre le plus possible autour de nous la lumière que nous possédons. Que si nous nous heurtons chez quelques-uns à un état cérébral absolument incurable, si ceux-là, quand ils souffrent ou quand ils sont malades tiennent, par peur du diable ou par routine, à se priver eux-mêmes des bienfaits du magnétisme curatif, ce n'est que grand dommage pour eux. Mais

quand ces mêmes hommes cherchent à peser du poids de leur influence sur les autres, pour les priver eux aussi du soulagement qu'une main amie, mue par la charité, apporterait à leurs maux, alors ce n'est plus seulement grand dommage, j'estime, moi, que c'est grand crime.

9^e CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (4^e volume), par H. DURVILLE, 3^e édition.

Contre les vomissements incoercibles de la grossesse

Vomissements très opiniâtres, rebelles à toutes les médications et qui déterminent souvent un état général très grave pouvant amener la mort, si on n'a pas recours à l'accouchement prématuré, c'est-à-dire à l'avortement.

Aucune lésion apparente de l'estomac n'explique au médecin la persistance de ces vomissements qui n'ont généralement pas d'autre cause que l'hystérie mise en éveil par des excitations réflexes provenant de l'utérus et des ovaires.

Dans la très grande majorité des cas, ces vomissements cessent dès les premiers jours sous l'influence du magnétisme. Selon la gravité du cas, employer un ou plusieurs des moyens suivants :

MAGNETISME HUMAIN. — Calmer l'ensemble de l'organisme et plus particulièrement la région de l'utérus et des ovaires par tous les moyens que l'art magnétique met à la disposition du magnétiseur. Faire surtout des applications prolongées avec les mains mouillées sur les ovaires, puis sur la région de l'utérus et sur la région lombaire; passes longitudinales de la tête aux pieds pratiquées très lentement, à une distance de 2 à 3 mètres. L'action du regard qu'on laisse tomber doucement, à la même distance, exerce une action très calmante.

Un certain nombre de ces malades sont faciles à endormir en chargeant le cerveau. Alors, sous l'influence d'une suggestion adroitement pratiquée, on peut souvent faire cesser de suite les vomissements les plus violents. La lucidité qui se développe souvent chez la malade, peut également venir en aide.

AIMANT. — Appliquer, pour calmer, 2 à 4 heures, matin et soir, un plastron magnétique à 2 ou à 3 lignes, tantôt sur la région des ovaires, tantôt sur celle des lombes.

MAGNETISME TERRESTRE. — Placer le lit de la malade dans la direction du méridien et coucher la tête vers le nord. En cas d'impossi-

bilité, coucher dans la direction de l'est à l'ouest, la tête vers le premier point. Dans la journée, s'asseoir la face tournée vers l'ouest ou vers le nord.

MOYENS AUXILIAIRES. — Boissons et aliments magnétisés.

L'EXERCICE DE LA MÉDECINE

(suite)

La profession a-t-elle été moralisée par suite de cette loi ?

Nous laissons au lecteur le soin de répondre à cette question. A lui d'apprécier ce qu'il y a de moral dans la guerre du doctorat contre l'officiat dont nous venons de voir l'issue. A lui de porter un jugement impartial sur les autres faits que nous exposerons par la suite, ou qui sont à la connaissance de toutes les personnes au courant de la question.

Nous devons toutefois observer que les abus et les iniquités, s'il y en a, se passent sous l'égide de la loi, dont le but est précisément de les prévenir.

Qu'il y eût, avant la loi, quelques charlatans, quelques hommes avides et ignorants qui exploitaient la crédulité publique, c'est ce qui n'a rien de surprenant. Il est même bon qu'il y en ait quelques-uns : ils servent à dégoûter les badauds, à affiner leur esprit. Tant que ces hommes n'exercent pas leur industrie sous le couvert de la loi, cela ne tire pas à conséquence pour la moralité publique.

Mais quand c'est au nom de la loi que se produisent ces abus, quand l'iniquité est la légalité, a-t-on songé aux conséquences qui s'en suivent dans la conscience publique ? Un pareil état de choses n'est-il pas fait pour inspirer aux citoyens le mépris de la morale et de la loi ?

Je veux croire que les médecins sont très savants depuis que la loi les y oblige, quoiqu'il y aurait beaucoup à dire sur la valeur de cette science légale : ce n'est pas à la quantité, mais à la qualité que la science se mesure ; or, la qualité de la science officielle, où est-elle ? Elle n'en a pas : les savants qui l'enseignent soutiennent eux-mêmes que la qualité n'existe pas et que hommes et choses ne diffèrent les uns des autres que par la quantité.

Au reste, c'est par ses résultats plutôt que par des principes abstraits que l'on doit juger la science médicale. A ce point de vue, en quoi

a-t-elle amélioré la société? La population augmente-t-elle plus en France que dans les pays de libre exercice de la médecine? Les maladies y sont-elles plus rares, plus courtes, plus souvent guéries? Y fait-on de plus nombreuses et de plus utiles découvertes qu'ailleurs?

Sinon, à quoi a servi la loi de l'an XI.

Et la loi de 91, à quoi servira-t-elle?

XII. — Ce qui caractérise surtout la nouvelle loi, c'est l'unité de grade. La dualité était la pomme de discorde depuis bientôt 90 ans. L'unité vaudra-t-elle mieux?

Pour en juger, il faut se rappeler les motifs que l'on invoque en faveur de cette unité.

Au congrès médical de 1845, Piorry disait :

« La santé du pauvre, l'équitable répartition que l'Etat doit aux populations, l'honneur et la dignité de la profession médicale, l'indispensable nécessité de tenir compte des droits acquis et de trouver des garanties pour l'avenir, tout dans un tel sujet est grave, important, et exige une discussion approfondie... Les pauvres des grandes villes ont, en général, pour médecins ceux qui sont les plus estimés ou que le concours a portés aux hôpitaux. Presque dans toutes les cités, les docteurs en médecine au moins sont appelés à faire le service des hôpitaux ou même des bureaux de charité. Comment donc admettrait-on en principe que le pauvre des campagnes ait pour le soigner des médecins de second ordre? »

Bientôt après, dans son projet de loi de 1847, Salvandy disait à peu près la même chose en d'autres termes :

« Il est un point que personne ne peut méconnaître. Personne ne conseillera de dire, personne ne consentira à écrire dans la loi qu'il y a deux sortes de santé et de vie humaine, qu'il y a des classes de la population dont les maladies, dont les infirmités et les misères doivent se passer de secours expérimentés... Ainsi on est forcément entraîné à admettre, comme base de la législation, le principe général et fécond d'un ordre unique de médecins, principe qui donne au corps médical une heureuse et utile unité, principe qui permet d'exiger de tous ses membres la mesure d'instruction voulue par la mission qu'ils doivent remplir, principe qui respecte le sentiment le plus profond et le plus intime des sentiments de notre temps et de notre pays, en donnant pour base à notre organisation médicale tout entière la déclaration que, quels que soient les rangs et les fortunes, tous les

intérêts de la santé humaine sont égaux devant la loi. »

Les mêmes principes sont invoqués aujourd'hui avec quelques amplifications rhétoriques de plus ou de moins.

« Où sont donc, dit le docteur Chevandier dans son rapport sur le projet récemment voté, où sont donc les origines de ce droit démocratique d'un nouveau genre, qui pousserait un ministre de la République à diviser le pays en deux zones médicales, dont l'une, les campagnes, serait dévolue aux officiers de santé; dont l'autre, les villes, serait la part des docteurs, au mépris des droits de tous, officiers de santé, docteurs et malades? »

XIII. — En résumé, les promoteurs de l'unité considèrent la dualité de grade comme *antidémocratique* et même *antihumaine*; ce sont leurs propres expressions.

C'est au nom du principe d'égalité qu'ils réclament l'unité de grade.

Egalité de la santé et de la vie humaine devant la loi, disaient Salvandy et Piorry.

Egalité du citoyen devant la science; égalité de la douleur devant la science, s'écrient M. Chevandier et ses collègues en doctorat et en électorat.

ÉGALITÉ! LOI! SCIENCE! mots à la mode, qui ne manquent jamais de produire leur effet sur beaucoup de gens.

Il est certain, du moment que l'on admet le principe législatif, que la loi doit être égale pour tous.

Puisqu'on tient tant à faire du démocratisme, on peut même dire que, si l'Etat doit fournir des médecins à quelqu'un, c'est aux pauvres plutôt qu'aux riches; car ceux-ci ne peuvent être embarrassés de s'en procurer eux-mêmes.

Mais tout cela prouve précisément que la loi ne doit pas intervenir en pareille matière, pour plusieurs raisons; en voici quelques-unes :

XIV. — D'abord, le principe sur lequel se fonde cette thèse est faux.

Il n'y a pas, dit-on, deux sortes de santé et de vie humaine.

C'est là une erreur physiologique complète : non seulement il y en a deux sortes, mais il y en a une infinité. La santé et la maladie diffèrent considérablement suivant les âges, les sexes, les temps, les lieux, les conditions, les individus, etc.

Pour nous borner à la division que l'on suppose entre villes et campagnes, non seulement

le médecin, mais l'homme le plus inexpérimenté sait que les maladies de ces deux classes de la population diffèrent du tout au tout.

Les paysans ne sont guère sujets qu'à un petit nombre de maladies très simples, et que la routine réussit bien mieux à guérir que toute la science des docteurs en *us*, comme l'expérience le prouve, et comme tous les meilleurs médecins l'avouent.

En second lieu, il faut observer que ce n'est pas, règle générale, le médecin, ni même le remède qui guérit. C'est le malade qui se guérit lui-même.

Ce n'est pas la science du médecin qui est de quelque secours dans la maladie : l'aphorisme de Double le prouve surabondamment : *Dépêchez-vous de consulter ce médecin tant qu'il est en vogue; hâtez-vous de prendre ce remède tant qu'il guérit.*

C'est la confiance qu'a le malade dans le médecin ou dans le médicament qui fait, sinon tout, du moins le principal dans la cure des neuf dixièmes des maladies.

Pour que l'Etat se chargeât de procurer des médecins au peuple, il faudrait donc qu'il pût savoir ceux qui lui conviennent, ceux qui sont aptes à lui inspirer confiance. Problème évidemment insoluble, mais qui est résolu tout naturellement et de toute éternité par les malades eux-mêmes.

Comme l'a remarqué Tissot (*Arts au peuple*, II, p. 321) : le peuple croit assez généralement que ses maladies sont d'une classe à part comme lui, et que le médecin riche ne les connaît pas. Il craint que les médecins et les chirurgiens ne lui donnent pas assez de soins et ne le traitent trop cavalièrement. C'est pour ces motifs qu'il s'adresse aux maiges et aux rebouteurs.

Pourquoi donc l'Etat interdirait-il au peuple de recourir aux maiges et aux rebouteurs, dont il ne se plaint pas, au contraire : et pourquoi lui imposerait-il des docteurs, très-savants, soit, mais qui, ne lui inspirant aucune confiance, aucune sympathie, ne peuvent lui être d'aucun secours, et soulageront sa bourse beaucoup mieux que sa personne.

Il suffit d'avoir assisté — je ne dis pas aux consultations gratuites dans les hôpitaux, je ne dis pas encore aux consultations payantes des docteurs en renom, — mais aux visites que font bien des docteurs de campagne aux malades peu fortunés, pour savoir avec quelle indifférence ils leur prescrivent des remèdes et leur donnent des soins.

Que serait-ce donc s'ils n'avaient plus à redouter la concurrence des officiers de santé, des maiges et des rebouteurs!

La santé et la maladie sont donc, quoiqu'on en dise, des choses très diverses; et il n'y a pas plus de raison pour imposer les médicaments que les aliments.

L'un et l'autre sont affaire de goût. Chacun, à cet égard, est juge dans sa propre cause.

XV. — La réalisation du programme : *Égalité du citoyen devant la loi, Égalité de la douleur devant la science*, est, d'ailleurs, absolument utopique.

Pour que l'égalité soit réelle, il ne suffit pas, en effet, que tous les médecins soient docteurs, il faut qu'ils soient tous aussi instruits, aussi adroits, aussi habiles, aussi chanceux les uns que les autres.

J'habite au fond d'une province : la Bretagne, le Roussillon ou la Provence; je me trouve dans la nécessité de me faire amputer un membre, opérer un œil, etc.

Il n'y a en France que deux ou trois chirurgiens habitués à bien faire l'opération que je dois subir. Ils habitent Paris, naturellement. Il se font payer 2 ou 3.000 francs une opération qui dure cinq minutes et qui réussit ou ne réussit pas, cela leur est bien égal; ils sont irresponsables de par la loi, et leur réputation est faite, peut-être même surfaite.

Au nom du principe d'égalité devant la loi et la science, j'ai droit au chirurgien le plus habile, et je suis pauvre. Obligera-t-on le dit chirurgien à venir à moi, ou me fournira-t-on les moyens d'aller à lui?

Si l'Etat, que l'on prétend chargé de réaliser l'égalité, me donne satisfaction, ainsi qu'à tous ceux qui se trouveront dans le même cas, cela pourrait bien lui coûter cher, au prix où sont les déplacements des notoriétés médicales.

S'il ne me procure pas le médecin dont j'ai besoin, le seul peut-être qui peut me sauver la vie, que devient le fameux principe d'égalité du citoyen et de la douleur devant la loi et devant la science?

Phrases creuses, mots sonores, poudre aux yeux des électeurs et des éligibles. Autant en emporte le vent.

XVI. — Allons plus loin. Supposons que tous les docteurs de l'avenir seront égaux en science et en habileté; tous de premier ordre : comment s'y prendrait-on pour les mettre à la portée de tout le monde, du pauvre des

campagnes aussi bien que du riche des villes ?
Et combien cela coûtera-t-il ?

Voilà des questions dont on n'a pas l'air de se préoccuper suffisamment. Ce sont pourtant les premières à résoudre. Avant de faire une loi, il faut qu'elle soit exécutable.

Et pour que soit exécutable la loi qui veut confier aux docteurs le monopole de l'exercice de la médecine, à l'exclusion des médecins libres, des maïges, des rebouteurs, etc., il faut qu'il y ait des docteurs pour tout le monde ; pour les pauvres aussi bien que pour les riches ; pour l'habitant des campagnes non moins que pour celui des villes.

Or, on sait que sur 36,097 communes, en 1883, il y en a 29,795 qui ne possèdent ni docteur, ni officier de santé.

Pour réaliser plus ou moins approximativement l'égalité de la douleur devant la science, il faut donc commencer par faire sortir, tout armés, du cerveau du législateur, 29,795 docteurs.

Le cas est un peu embarrassant. Les unificateurs ont songé un moment à abaisser le niveau des études pour l'obtention du diplôme de docteur.

Mais il est facile de s'apercevoir, que, sauf le latin et le grec, il est déjà à peu près au même niveau que celui des études des officiers de santé.

Le nouveau doctorat n'aurait donc qu'une supériorité nominale sur l'officiat actuel, et il lui serait en réalité inférieur en science.

Ce serait de l'égalité à reculons. C'est toujours à cela qu'aboutit l'égalitarisme systématique.

C'est sans doute pour engager les jeunes gens à se porter vers la carrière doctorale que la loi militaire a stipulé quelques privilèges en faveur des étudiants qui se destinent au doctorat.

Le résultat désiré sera-t-il obtenu ? C'est peu probable ; il y a même de très fortes raisons de croire qu'il n'en sera rien. Les séminaristes jouissaient d'un privilège analogue et ils n'en étaient pas plus nombreux pour cela.

Au nom de la démocratie, on l'a enlevé à la religion pour le transférer, au nom de la même démocratie, à la science. Il n'y a pas de raison pour que les conséquences en soient différentes.

XVII. — On sent si bien que la loi est inapplicable, faute de docteurs, que M. Chevandier et ses collègues n'ont rien trouvé de mieux

pour résoudre cette difficulté que de proposer la création de bourses pour le doctorat.

« La création de bourses, voilà le moyen de répondre à cette objection ».

Singulier moyen, il faut en convenir. Ce ne serait pas une petite dépense, dans l'état actuel des finances, que de créer des bourses en nombre suffisant pour couvrir la France de docteurs.

Si l'on considère que les impôts retombent en dernière analyse sur ceux qui ne peuvent pas s'y soustraire, c'est-à-dire sur les plus pauvres, (car les gens qui n'ont que le nécessaire ne peuvent rejeter leur part d'impôt sur personne, à moins de se laisser mourir de besoin ils sont au contraire obligés de supporter en outre la part que les autres rejettent sur eux), on conviendra sans peine qu'en voulant assurer « au pauvre des campagnes », (Piorry), « aux humbles », (Chevandier), le médecin et les médicaments, on les privera d'aliments.

On commencera par les rendre malades de privation pour, ensuite, sinon les guérir, du moins les traiter doctoralement.

Le pire, c'est que les bourses ne produiraient pas le résultat qu'on s'en propose.

Il est évident que les docteurs-boursiers iront, encore moins que les autres docteurs, s'établir dans les campagnes où ils font défaut.

Ils le voudraient, qu'ils ne le pourraient pas. En effet, ce n'est pas une petite affaire pour un docteur médecin que de s'établir, même à la campagne. Il faut une somme d'avance assez considérable pour subvenir aux frais de premier établissement, et pour vivre selon son rang en attendant que la clientèle arrive.

Or, nous nous trouvons en présence de docteurs très intelligents — peut-être trop — mais pauvres ; nous avons affaire à des jeunes gens qui ont embrassé la carrière par vocation, par intérêt, par vanité ou par paresse, on n'en sait rien, mais qui n'ont pu faire leurs études que grâce à la bourse dont ils ont profité. Comment pourront-ils faire face à tant de frais ?

XVIII. — L'état leur viendra-t-il encore en aide ? Après avoir pourvu à leur instruction, pourvoira-t-il à leur installation ?

Alors, je ne demande pas ce que cela coûtera : Le suffrage universel est là ; si le contribuable-électeur trouve la charge trop lourde, il ne tiendra qu'à lui de le dire, aux élections suivantes.

Je conviens que s'il n'y a qu'à puiser dans

les caisses de l'Etat, les docteurs-boursiers pourront s'établir à la campagne aussi bien qu'ailleurs. Mais je soutiens qu'ils ne voudront pas.

Descendons des nuages pour nous mettre en face de la réalité.

Que voyons-nous aujourd'hui ?

29,795 communes qui manquent de médecin, pendant que dans les grandes villes, à Paris surtout, il y en a dans tout et partout.

Il y en a, d'abord, beaucoup plus en exercice que le besoin ne le requiert. Chacun sait qu'ils se font une concurrence plus ou moins loyale; et je pense que, si Fourcroy revenait au monde, il serait le premier à convenir que la loi dont il a été le rapporteur a produit un résultat tout opposé à celui qu'il attendait.

Cette affluence d'un trop grand nombre de médecins dans les grandes villes a pour effet de réduire leurs honoraires à des taux dérisoires.

A part quelques célébrités (acquises, quelquefois; par des moyens que je n'ai pas à examiner, et que ceux qui en jouissent n'avoueraient pas eux-mêmes), qui émargent à tous les budgets et qui se font payer des prix fabuleux pour leurs consultations, on sait que les autres médecins, ceux qui exercent honnêtement leur profession, — et ce sont les plus nombreux de beaucoup, — ces médecins, dis-je, sont beaucoup moins bien rétribués que ne le sont les médecins des pays où l'exercice est libre et où il n'y a pas un centre à peu près unique d'instruction médicale (Paris) où tout le monde se précipite et d'où personne ne veut plus sortir une fois qu'il y est entré.

* XIX. — La concurrence serait bien plus terrible encore si l'on faisait aux docteurs ce qu'ils prétendent faire aux autres, c'est-à-dire si on les excluait de toutes les autres professions qu'ils envahissent, comme ils veulent exclure les autres de la pratique médicale même à titre gratuit.

On sait, en effet, que l'on trouve des médecins en grand nombre dans la politique, dans le journalisme, dans les ministères et administrations publiques, etc.

Ils y rendent de très grands services. Je veux bien le croire; mais je dis que ce n'est pas dans ce but là que sont établies les Facultés de médecine.

Je répète qu'il y a près de 30,000 communes qui manquent de médecin, alors qu'à Paris on en trouve partout où n'importe qui pourrait les remplacer.

Et je demande si les docteurs-boursiers, dont on veut nous doter, iront remplir les vides de leur profession dans les campagnes ou si, tout en prétendant exclure les autres de la profession qu'ils sont censés exercer, ils ne continueront pas d'envahir la presse, pour, de là passer au Conseil municipal, du Conseil municipal à la Chambre, et ainsi de suite.

Eh bien, je dis que, si les docteurs d'aujourd'hui, qui jouissent d'une petite aisance puisqu'ils ont en général pu faire leurs études, préférèrent rester dans les villes, surtout à Paris, que d'aller s'enterrer dans une commune rurale, on ne voit pas pourquoi les docteurs de demain, les boursiers, n'en feraient pas autant.

Il est vraiment phénoménal que des législateurs ne se rendent pas compte du fait suivant :

Lorsqu'on a acquis une certaine instruction, lorsque, par le séjour des villes, on s'est formé des idées en science, en religion, en morale, en politique, différentes de celles qui ont cours dans les campagnes; lorsqu'on a contracté des goûts et des habitudes de théâtre, de café, de cercle, etc., etc.; la vie provinciale ne présente rien de bien attrayant; je devrais peut-être dire qu'elle n'est pas supportable, même pour celui qui, ayant de la fortune, peut rester dans l'indépendance.

S'il en est ainsi du docteur qui a étudié la médecine plutôt comme un art libéral que comme un métier, par goût et non par intérêt, que sera-ce d'un pauvre diable de docteur-boursier, qui se trouvera continuellement en rapports aigres-doux avec les autorités civiles et religieuses de la commune ou du canton ?

(A suivre.)

ROUXEL.

REVUE DE LA PRESSE

Un nouveau journal pour la défense du christianisme ésotérique vient de paraître sous la direction de l'abbé Roca. Titre : *Le socialisme chrétien*, organe du socialisme de Jésus et des apôtres, ab. : 5 fr. par an pour la France, 6 fr. pour l'étranger; administration 23, rue de Trévise.

Le *Messenger* du 1^{er} août publie un curieux article, sur la polarité, dû à la plume de M. Horace Pelletier, que nos lecteurs connaissent.

La *Paix universelle*, qui paraît à Lyon, sous la direction d'un magnétiseur de talent, est à lire. Le magnétisme et l'occultisme y sont bien traités. Le n^o du 1^{er} août contient la suite d'un article sur le *Magnétisme transcendant* qui est particulièrement intéressant.

La *Revue philosophique* de ce mois contient une longue étude sur le docteur Pététin, sous le titre : *Un précurseur de l'hypnotisme*, par A. Bertrand. L'auteur montre que la plupart des découvertes que les hypnotiseurs contemporains s'attribuent sont décrites dans les ouvrages de Pététin.

L'homœopathie populaire des 15 mai, 1^{er} et 15 juin contient une longue et importante étude : *Magnétisme et hypnotisme*, par M. l'abbé de Meissas. Dans un style simple et précis, l'auteur montre bien les analogies et les différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

A lire dans :

Le Matin, 9 août. — *L'hypnotisme appliqué aux accouchements*.

Annales des sciences psychiques. Juin-juillet. — *Essai sur la preuve de la clairvoyance*.

Philosophie générale des étudiants swedenborgiens, juillet. — *L'esthase artificielle*, par A. ALLAR.

La France, 4 août. — *Chronique*, par CLOVIS HUGUES. *Le Figaro*, 28 juillet. — *Télépathie*, par MAURICE DE FLEURY.

Revue scientifique, 11 juillet. — *Essai sur la théorie du rêve*, par YVES DELAGE.

Petit Journal, 11 juillet. — *Télépathie*, par JEAN-SANS-TERRE.

Chaine magnétique, 15 août. — Procès en exercice illégal de la médecine intenté à Mme Auffinger.

REVUE DE L'ÉPARGNE

La Bourse de Paris reste au calme plat. Absence complète de transactions; aussi les cours cotés ne sauraient-ils avoir qu'une signification bien vague.

Le marché de Londres, occupé de sa liquidation de quinzaine, ne peut relativement aux fonds internationaux nous fournir aucune indication nouvelle.

Berlin, qui était faible ces jours derniers, semblait en séance dernière un peu plus ferme; sauf pour le rouble: l'interdiction d'exporter de Russie les seigles et farine de seigle est aujourd'hui officielle. La récolte de blé est jusqu'à nouvel ordre considérée comme suffisante.

En raison de la pénurie d'affaires, nos Rentes françaises sont pour ainsi dire figées. Le 3 0/0 Ancien ouvre et clôture à 95 22 1/2; l'Emprunt nouveau à 93 75; l'Amortissable n'est même pas coté à terme et le 4 1/2 0/0 à 105 35.

Nuance un peu meilleure sur les fonds étrangers: Italien à 90 15; l'Extérieure d'Espagne à 70 75; le Portugais à 58 55, sont en légère reprise.

Les transactions n'en sont du reste ni plus brillantes, ni plus animées que sur le marché de nos rentes.

Du côté des valeurs le Suez est immobile à 2792 50; le Rio Tinto entre 546 et 547.

Les Chemins portugais font toujours triste mine à 115, et il n'y a pas de relèvement notable sur les Chemins espagnols.

Les actions de banque sont dépourvues de tout marché réel.

La première assemblée constitutive de la Banque des Dépôts et Comptes courants, tenue sous la présidence de M. Devès, a, conformément à son ordre du jour, procédé aux formalités de vérification usuelles, et

nommé les commissaires chargés de faire le rapport pour la seconde assemblée constitutive fixée au 18 courant.

L'Association financière,
1, Rue Laffitte, 1. Paris.

THÉÂTRES ET CONCERTS

Les concours de fin d'année viennent d'avoir lieu au Conservatoire. Les résultats obtenus ne sont ni plus ni moins brillants que les précédents, ils font concevoir les mêmes espérances et naître les mêmes incertitudes. Parmi les lauréats, beaucoup d'appelés, oui, mais combien peu d'élus, hélas! Quand donc s'apercevra-t-on que ce soi-disant Conservatoire n'est qu'une pépinière de déclassés?

On va bientôt s'occuper à l'Opéra de la représentation du centenaire de Meyerbeer.

La première représentation de *Lohengrin* est fixée au 30 août prochainement.

Mais elle n'aura certainement lieu qu'en septembre. MM. Jean et Edouard de Reszké, en ce moment à Paris, ont eu une entrevue avec M. Bertrand. Il y a donc tout lieu d'espérer que ces deux grands chanteurs seront engagés pour la prochaine campagne.

À l'Opéra-Comique, la dernière répétition préparatoire d'*Enguerrande* a eu lieu.

Le théâtre est absolument fermé pour vingt-cinq jours.

M. Carvalho reprendra à la réouverture le *Rêve*, qui sera donné avec tous les créateurs, les directeurs de l'Opéra ayant prêté pour deux mois leur nouvelle pensionnaire, Mme Deschamps-Jehin à M. Carvalho.

Après le *Rêve* viendra la reprise des *Troyens* de Berlioz, celle de *Manon*, et enfin la première représentation d'*Enguerrande*.

On vient de reprendre, à la Comédie-Française, *Souvent homme varie*, la délicieuse fantaisie en vers de M. Auguste Vacquerie.

Il a été procédé à ce même théâtre à l'examen des décors qui pourraient encore servir pour les représentations de *Par le Glaive*, le nouveau drame de Jean Richepin, puis M. l'administrateur général a commandé, après cette inspection, les décors nouveaux aux maîtres du genre.

Par le Glaive sera luxueusement monté.

Très joyeuse reprise de la *Goguette*, aux Folies-Dramatiques. Cette gaie reconstitution de la Restauration est un vrai succès pour les interprètes.

Bien que *La Goguette* rende épileptique le public des Folies-Dramatiques, M. Vizzentini fait répéter activement *Le Voyage en Suisse*.

Les *Aventures de M. Martin* continuent, à la Gaîté, une fructueuse carrière. La mort du pauvre Jules Gros fait de ces aventures une actualité, et ceux qui savent lire entre les lignes y retrouvent l'odyssée du président de la république de Couani.

Les Menus-Plaisirs viennent d'être loués pendant le mois d'août pour les représentations du *Gendarme*.

La réouverture réelle du théâtre ne se fera qu'en septembre par un opéra-comique nouveau, *Compère Guillery*, de MM. Jean-Cavalier et Burani; musique de M. Henry Perry.

Après cette pièce viendra le *Coq*, de MM. Paul Ferrier et Victor Roger.

M. Lemonnier, qui avait loué l'Ambigu pour un mois, pour y faire représenter *Madame la Maréchale*, vient devant le succès de sa pièce, de signer un nouveau traité jusqu'au 31 août.

L'heureux théâtre Cluny fait salle comble avec son double succès du *Procès Veauradieux* et du *Chapeau d'un Horloger*. Voilà qui va permettre à M. Léon Marx de monter à loisir *Popotte*, la pièce nouvelle de MM. Gugenheim et de Jassaud.

Le théâtre Déjazet annonce un nouveau spectacle qui se composera de : le *Délégué* et les *Junnaux*.

M. Eugène Larcher vient de recevoir, aux Bouffes, une pièce de M. Albert Riouzel, musique de M. Emile Bonnamy, titre : *Les Embarras d'un Héritier*.

La reprise de *Jeanne d'Arc*, à l'Hippodrome, produit encore plus d'impression qu'à la première représentation. Le public fait chaque soir une ovation à l'héroïne nationale.

Le Moulin-Rouge et le Jardin de Paris continuent à être le rendez-vous favori du public. Les gracieux concerts de chaque soir sont des plus suivis et les fêtes de nuit qui s'y donnent chaque semaine attirent une foule élégante n'engendrant pas l'ennui. A signaler Mlle Fougère et M. Dufor aux concerts du Moulin, et le ventriloque Léo au Jardin de Paris.

On s'est beaucoup amusé à la grande fête des fleurs qui a eu lieu, le 11 août, à l'Élysée Montmartre; cette fête nous fait présager une suite de bonnes soirées dont la nouvelle étoile, Carlotta Clara, sera un des principaux attraits.

Au théâtre Robert-Houdin, nouveau succès à enregistrer pour la grande illusion intitulée : *Les Farces de la lune* ou *Les Méaventures de Nostrodamus*, qui vient de passer ces jours-ci et qui est de l'invention de M. Méliès, directeur de ce théâtre.

G. D.

OPÉRA, 8 h. ; OPÉRA-COMIQUE, 8 h. 1/4 ; FRANÇAIS, 8 h. 1/4.
Voir l'affiche.

VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. — *Relâche*.

PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — *Relâche*.

PALAIS-ROYAL, 8 h. — *Relâche*.

VARIÉTÉS, 8 h. 3/4. — *Les Héritiers Guichard*.

GAITÉ, 8 h. — *Les Aventures de M. Martin*. — *Rosa-Josépha*.

CHALET, 8 h. 1/2. — *Relâche*.

BOUFFES-PARIISIENS, 8 h. — *L'Entresol*. *Miss Hélyett*.

FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2 — *Le Voyage en Suisse*.

MENUS-PLAISIRS, 8 h. — *Le Gendarme*.

DÉJAZET, 8 h. 1/4. — *La Garçonnière*.

CLUNY, 8 h. 1/4. — *Le Procès Veauradieux*.

MONTAGNES RUSSES, de 8 h. 1/2 à minuit.

MOULIN-ROUGE. Tous les soirs, *Concert*. *Bal*. Mercredis et samedis, *Fête de nuit*.

MUSÉE GRÉVIN. — *Les Coulistes de l'Opéra*, *les Javanaises*.

HIPPODROME. — *Jeanne d'Arc*.

JARDIN DE PARIS. — Tous les soirs, *Spectacle-concert*.

Les mardis, mercredis, vendredis et samedis, après le concert, *Fête de nuit*, *Bal*.

ÉLYSÉE MONTMARTRE. — *Concert*, *Bal*.

PLAZA DE TOROS, rue Pergolèse. — *Courses de taureaux*.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

ar les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, où les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1. — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2. — contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3. — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 4. — contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on fait des lames dites *spéciales* ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples. Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 10 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et nivelés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative : c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la *force vitale* disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture 3 fr

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale. Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, à Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste moyennant un supplément de 10 pour 100.

RELEVÉ ANALYTIQUE.

De quelques guérisons obtenues par le Magnétisme

Ces cas qui sont précédés d'un * ont été obtenus par le magnétisme de l'aimant; les autres, par le magnétisme humain.

Affections du cerveau et de la moelle épinière

Mme G. — Aliénation avec dépression de toutes les facultés mentales, datant de 13 mois. Guérie en 13 jours, octobre 1887.

Mme Fougerat. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la dernière période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuelles, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, parapésie. Guérie en 2 ans, 12 (février 1888).

Mlle D. — Hémiplegie, suite de convulsions. Le côté gauche est très faible. la main est affectée de tremblement et la jambe se fatigue vite. Guérie en 6 semaines.

Affections de l'ouïe

M. X... sourd-muet, 22 ans. Guéri en 2 mois. octobre 1885.

Affections de la vue

Mme X. — Aveugle depuis huit ans, suite de violentes douleurs dans la tête. Guérie en 3 mois, février 1890.

Affections des reins

M. M. — Souffrait de la gravelle depuis plus de trente ans. Guéri en quatre mois. juillet 1889.

Mme G. — Souffrait de douleurs néphrétiques presque continuelles depuis 10 ans. Hallucinations, malaise général. Guérie en quelques semaines, octobre 1889.

Affections de la gorge et du larynx

Mlle M. — Laryngite chronique depuis 4 ans. aphonie presque complète, tête lourde, appétit capricieux, malaise général. Guérie en 15 jours, février 1890.

Affections du Cœur

Mme M... — Paralysie du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 21 séances. (janvier 1888).

Mme M. — Palpitations presque continuelles accompagnées de suffocation; douleurs malaises générales depuis deux ans. Calmée en deux mois, entièrement guérie en dix-huit mois, octobre 1888.

Mme A. — Asthémie, arythmie, ascite, œdème des membres inférieurs, cachexie cardiaque, asthme. Amélioration considérable obtenue en 3 mois, juin 1889.

Mme M. — Névralgie du cœur, depuis plusieurs années. Guérie en quelques semaines par un bracelet magnétique, février 1890.

M. B. — Battements de cœur depuis 6 mois, suite d'émotion. Oppression, malaise général. Guéri en 7 séances, février 1890.

Affections des poumons

M. S. — Bronchite depuis 2 ans 4 2. Quintes de toux, oppression, expectoration, douleur violente dans la région du cœur, appétit capricieux, souvent des vomissements, insomnie, cauchemars. Guérison en 54 séances, février 1890.

Affections de l'estomac et de l'intestin

Mme D... — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (février 1886).

Mme Valentin. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (février 1886).

Mlle Ern... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuel, aigreurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (mai 1886).

Mlle D. — Gastralgie depuis sept ans. Maux d'estomac continuel, appétit presque nul, lourdeur de tête état fébrile, malaise général. Guérie en 15 séances (juillet 1889.)

Mlle G. — Vomissements nerveux rebelles à tous les moyens médicaux. Calmée immédiatement, juillet 1888.

Mme L. — Maux d'estomac continuel, digestions lentes depuis très longtemps. Guérie en quelques jours, octobre 1888.

Mlle G. Vomissements nerveux, qui cessèrent dès la première application, juillet 1888.

M. T. — Souffrait depuis 20 ans. Constipation opiniâtre, douleurs brûlantes dans le ventre et l'estomac. Appétit presque nul, vomissements, maux de tête, agacements, insomnie. — Guéri en 3 mois, octobre 1889.

M. N... — Constipation des plus opiniâtres, depuis 20 ans. Evacuations impossibles sans lavements purgatifs, appétit nul, ballonnement du ventre, coliques, vomissements, fièvre, malaise général, insomnie. Guéri en deux mois et demi (octobre 1889).

M. C. — Diarrhée chronique depuis 34 ans. Appétit capricieux, digestion lente, faiblesse extrême, surtout dans les jambes, douleurs dans les reins. Guérie en 33 séances.

M. V. — Constipation opiniâtre depuis 10 ans; troubles gastriques, maux de tête, insomnie, malaise général, guéri en 3 mois, octobre 1890.

Affections de la matrice et des ovaires

Mme C... — Atteinte depuis un an d'une perte presque continuelle. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreilles, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 30 séances (octobre 1884).

Mme de X. — Règles supprimées depuis 18 mois, constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guérie en un mois (juin 1884).

Mme D. — Métrite depuis 3 ans. Ballonnement du ventre, douleur dans la région de la vessie, marche pénible, malaise, insomnie. Guérie en 34 séances.

Mme M. — Ovarite depuis 7 ans. Douleurs violentes, gonflement du ventre; constipation, troubles digestifs; Guérie en 7 séances, février 1890.

Affections du sang

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations. accès de léthargie, règles supprimées depuis 2 ans, très grande anémie. Guérie en 3 mois (avril 1879).

Mlle Leroy. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgie, dépérissement progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 2 mois, juin 1884.

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général, inquiétude continuelle, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crises de nerfs, ennui continu, malaise général, insomnie depuis 8 ans. Guérie en 16 jours (juillet 1865).

M. G. — Très impressionnable, depuis plusieurs années; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en cinq jours (octobre 1885).

M. S. — Affaiblissement physique et intellectuel depuis 8 ans, perte de la mémoire, grande impressionnabilité, digestions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypochondrie. Guéri en 45 jours. (janvier 1886).

Mlle S. — Malaise général, état nerveux. Guérie en huit jours, juin 1889.

Mme M. — Douleurs, crampes dans les jambes, maux de tête, digestions pénibles, malaise, agacement, ennui. Guérie en 15 jours, par un bracelet magnétique, février 1890.

Enfant de deux ans. — Tremblement continu de toutes les parties du corps, état fébrile, suites de frayeur, depuis trois semaines. Entièrement calmée en huit jours, octobre 1888.

Mlle E... — Danse de Saint Guy depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (février 1886).

M. F... — Crises hystéroides, se manifestant surtout par de la colère, de la méchanceté, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (janvier 1886).

Mme M... — Crises de contracture, perte de connaissance, manie du suicide, datant de plusieurs années. Guérie en 4 mois (avril 1888).

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une séance (septembre 1880).

Migraine — Névralgie

Mme Sior. — Endure depuis 6 ans les douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit, sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (juin 1887).

M. X... — Douleurs de la face sévissant par crises presque continuelles, d'une violence inouïe, depuis neuf ans. Guéri en quelques mois, juillet 1889.

M. L. — Névralgie dentaire qui s'irradiait parfois dans toute la face, depuis cinq à six ans. Guéri en un mois, juillet 1889.

Mme C. — Névralgie faciale datant de 3 ans qui rendait la mastication impossible. Guérie en quelques semaines, février 1890.

Mme X. — Crises violentes tous les 12 à 15 jours, depuis 8 ans; nausées, vomissements, perte de la mémoire, habitude Guérie en 3 mois 1/2, octobre 1890.

Tumeurs

Mlle M... — Tumeur dans la partie moyenne de l'hypocondre gauche. Déformation du ventre, douleur, chaleur cuisante, serrement autour de la taille, oppression, difficulté de se baisser et de marcher, constipation, hémorragies nasales datant de huit ans. Guérie en deux mois et demi (juin 1884).

Mme T... — Tumeur occupant la région inguinale droite. Douleur vive dans tout le côté droit, marche pénible, battements de cœur, malaise général, depuis trois ans. Guérie en 4 mois (novembre 1886).

Douleurs — Rhumatismes

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (janvier 1886).

M. M. — Douleur violente à l'épaule depuis sept ans. Guéri en deux mois 1/2, octobre 1888.

M. R. — Rhumatisme articulaire, douleurs atroces depuis deux mois. Calmé en trois jours, guéri en six semaines, octobre 1888.

Paralysies

M. L... — Paralysie des jambes depuis 4 ans, la marche est presque impossible. Guéri en 8 jours (novembre 1880).

Mme X... — Paralysie complète du bras gauche depuis un an. Guérie en une seule séance (février 1885).

M. A... — Impossible de se mouvoir, incontinence d'urine, constipation, oppression, insomnie, datant de 4 ans. Guéri en 8 mois (avril 1888).

Le compte rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades, est inséré dans les numéros indiqués du *Journal du Magnétisme*.

Chaque numéro est envoyé contre 50 centimes à ceux qui en font la demande à l'Institut magnétique, 23, r. Saint-Merri Paris.

DEMANDES & OFFRES

On offre : La Médecine nouvelle, par Louis Lucas, 2 vol. 45 fr. — S'adresser au bureau du Journal.

On demande dans chaque ville de France et de l'étranger un représentant sérieux pour le placement des aimants vitalisés du professeur H. Durville.

S'adresser à l'Institut Magnétique, 23, rue St-Merri. Paris.

BAINS

Thermes d'Apollon, 163, rue Montmartre. — Grande piscine à eau courante, douches, salle de sudation à 60°, étuve d'air humide aromatisé. Café-restaurant; concert d'amateurs le samedi à 9 heures du soir. Mercredi, réservé aux dames.

Grands bains français et orientaux, 13, boulevard du Temple. — Bains médicaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme, de son enfant, de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

Le directeur reçoit tous les jours de 1 à 4 heures.

On reçoit des pensionnaires

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demandez le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 12 fr. ; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr. ; 12 ex., 2 fr. ; 1 ex., 20 centimes.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage, 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.

— Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Procédés de l'auteur.

G. FABIVS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 fig.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUQUANT. — La Médecine jugée par Broussais, Borden, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

PAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'une démonstration scientifique de l'existence de la vie future.

— Esquisse d'un système de la nature fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future.

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme.

Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE 4 gros vol. in-18, cartonné à l'anglaise, illustrés d'environ 200 gravures et 2 planches coloriées.

SOMMAIRE DU 1^{er} VOLUME

Exposé raisonné de toutes les théories émises jusqu'à ce jour. — Le Magnétisme chez les anciens, le fluide universel, Paracelse, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puysegur, Deleuze, du Potet, Lafontaine, etc. — L'hypnotisme et la suggestion. Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

SOMMAIRE DU 2^e VOLUME

L'agent magnétique et la polarité. L'od' de Reichenbach. Les lois du magnétisme. La baguette divinatoire. Les états du sommeil provoqué. L'extase, les oracles, les songes, la divination, la prévision et la clairvoyance instinctive de l'homme à travers les siècles. Cagliostro et ses pupilles. La lucidité magnétique.

SOMMAIRE DU 3^e VOLUME

Les guérisons extraordinaires dans l'histoire, mécanisme et production. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

SOMMAIRE DU 4^e VOLUME

Description sommaire d'environ 350 affections les plus communes. Causes, nature, symptômes. — Application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

Le Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, l'amateur et le père de famille qui veut seulement le pratiquer, au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume qui ne compte pas moins de 5 à 600 pages, forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé : 5 fr. les 4 vol. 20 fr.

A titre de Prime à nos lecteurs, l'ouvrage complet sera laissé à 12 fr., au lieu de 20 ; un volume séparé, à 4 fr., au lieu de 5, aux 500 premiers souscripteurs qui enverront le montant à la Librairie du Magnétisme.

COURS & LEÇONS

Cours et leçon de Magnétisme, par le professeur H. Durville, à l'Institut magnétique.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage Magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

PARFUMERIE

Découverte merveilleuse. — Les produits de la Parfumerie Marie, 10, rue Rochecouart, sont les seuls qui préviennent efficacement les rides, arrêtent la chute des cheveux et les font repousser ou ils sont tombés. On traite à forfait. Lait de Marie, pour les rides, 7 fr. le flacon ; Crème de Marie, 4 fr. le pot ; Eau Marie, contre la chute des cheveux, 6 fr. le flacon.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour Maladie, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour Recherches, Renseignements, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

DIVERS

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du *tertia* ou ver solitaire doivent écrire à M. DEMAREST, 6, avenue des Tilleuls, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infallible. 10 ans de succès.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.

Paris. — Typ. A.-M. BEAUDELLOT, 16, rue de Verneuil.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e, M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. DE CASTI — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e, M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. 37^e, — M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA. — 39^e, M. MILO DE MEYER. — 40^e, M. E. MICHELET.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — LE Comte de MARICOURT, *à Sens*. — LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, *à Berlin*. — LE Docteur PERRONNET, *à Lyon*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — RENÉ CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSKES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 40 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1^o Avec les aimants vitalisés de professeur H. DURVILLE ; — Avec des anciens numéros du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un * — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 10 fr.
- 2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

La prime est remise sans frais dans nos bureaux ; elle est expédiée partout moyennant 1 fr. 50 port et emballage

Tirage bi-mensuel : 15.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège MM. Conard.	19 ^{ème} siège MM. Forestier , avocat.
2. — Berthet.	20. — Froment.
3. — Bouvery.	21. — Grinevald.
4. — Burg.	22. — Guyonnet du Pérat.
5. — F.-J. Cazalis.	23. — Jacquillat.
6. — Chauvières.	24. — Borhmann.
7. — Christin.	25. — Lessart , ancien magistrat.
8. — Collas.	26. — Létrange.
9. — Daniaud.	27. — J. Lévy.
10. — Suzaine.	28. — Amédée-II. Simonin.
11. — Le vicomte de Constantin.	29. — Maubon.
12. — Courlet.	30. — Reveilhae.
13. — Milo de Méyer.	31. — Nogués , ingénieur civil des mines.
14. — Desvignes.	32. — De Casti.
15. — Michelet , homme de lettres.	33. — Pennel.
16. — Dubucquoey.	34. — Sempe.
17. — L. Duchemin , homme de lettres.	35. — G. Demarest.
18. — H. Durville.	36. — Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac , à Montauban.	MM. Lalanne , à Lespéron (Landes)
D. Bats , à Saint-Jaguin (Landes).	J. Martin , à Troyes.
A. Bernard , à Saint-Quentin.	H. de Martin , à Narbonne.
G. Bertelot , à Orléans.	Martres , négociant à Mautauban.
le docteur Berjoan , Vinça, Pyrénées-Orientales.	Métais , huissier à Loudun.
— Bonnejoy , à Chars-en-Vexin.	le docteur Mora , à Bruchamel (Aisne).
Bornard-Colliard , à Chanay (Ain).	J. Morgon , à Thoissev (Ain).
Chomier , à Saint-Etienne.	Nicolopulo , à Marseille.
le docteur Cornilleau , au Mans.	H. Pelletier , à Maçon, près Blois.
— David , à Sigean (Aude).	Quénard , à Clesle (Marne).
Daniaud , (Charente-Inférieure).	Mme Ollivier , à Bourg (Gironde).
Ducos , à Sion (Gers).	MM. E. Otto , à Lantosque (Alpes-Maritimes).
le docteur Dupouy , à Larroque, près Condom.	Revel , à Lyon.
Gavot , conseiller municipal, à Orléans.	le docteur Ripeault , à Dijon.
H. de Fouré , à Rennes.	E. Rouquette , Blanzac (Gard).
Goubareff , à Villefranche (Alpes-Maritimes).	Roy-du-Wal , à Banyuls-sur-Mer.
J.-F. Guillet , à Lyon.	Sallé , à la Flèche (Sarthe).
H. Homère , à Nancy.	A. Suire , publiciste à Parthenay.
J. Jung , à Bordeaux.	Tellier-Hudan , à Boulogne-sur-Mer.
Lageais , instituteur à Limoges.	Ad. Villebien , à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi , à Gènes, Italie.	MM. Kopéra , à Schwientochlowitz.
L.-A. Baillon , à Saint-Denis de la Réunion.	de Lagrange , Vera-Cruz, Mexique.
A. Barrié y Anglada , à Madrid.	le docteur Letoquart , à New-York.
Bertoncini , à Panama, Rép. de Colombie.	Milo de Méyer , à Londres.
le docteur Bourada , à Roumanie, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda , à Mexico.
Bourkser , à Odessa, Russie.	Mme Parent Sior , à Herstal, Belgique.
Ch. Carron , à Hérisau, Suisse.	MM. A.-J. Rico , à la Haye.
Jésus Ceballos , à Mexico.	M.-N. Rovira , à Barcelone.
le docteur Correo Barata , à Lisbonne.	Soulhassaye , à la Trinité, Martinique.
— Girgois , à la Plata, Rép. Argentine.	Thomas , Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- « L'institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
- « L'Union spirite » de Reims, représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1891

MM. le comte de Constantin . . .	Président d'honneur.
le docteur Baraduc . . .	Vice-président d'honneur
— Flasschoen . . .	—
A.-H. Simonin . . .	Président.
le docteur Mora . . .	Vice-Président.
H. Durville . . .	Secrétaire général.
Burg . . .	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat . . .	—
Demarest . . .	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de malades sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Pavlidès**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Canel, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville**, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société, 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 2 fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance du 29 août

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Simonin.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Admissions et nominations

Sur la proposition du comité directeur de la société :

M. BOUVIER, magnétiseur à Lyon, directeur du journal *la Paix universelle*, est nommé correspondant d'honneur à l'unanimité.

Communications diverses

M. SIMONIN fait la proposition suivante au sujet des mesures à prendre envers les nouveaux candidats à la Société :

Mesdames et Messieurs,

Plusieurs fois déjà, j'ai eu l'honneur d'appeler votre attention sur les agissements de certains personnages d'une ambition ardente qui, pour arriver au faite des honneurs et à la possession des emplois richement rétribués, se sont faits les apôtres zélés des doctrines du matérialisme.

Vous savez tous que, pendant un certain temps, le masque de l'athéisme ou du matérialisme était un des meilleurs titres pour se faire admettre à l'Institut.

En 1871, l'Académie française ouvrit sa grande porte à l'athéisme incarné dans la personne de Littré. Depuis lors, et jusque vers 1890, les autres Académies ont agi de la même manière.

Mais, *mirabile dictu*, voici que le modiste de l'Institut et de l'Université de France vient de changer ses couleurs; une évolution est en train de s'accomplir. Les doctrines du matérialisme, vessies gonflées d'air, ont été successivement crevées par les traits que leur ont lancés un certain nombre d'écrivains parmi lesquels j'ai l'honneur de compter; j'ose dire — pourquoi ne l'avouerais-je pas? — que par mon *Histoire de la Psychologie*, j'ai commencé la lutte à outrance. Le résultat de cette évolution est que des néantistes avoués font un changement de front pour entrer dans le domaine du spiritualisme; seulement, au lieu d'y entrer par la grande porte, ils tentent de s'y introduire par une voie détournée.

A tous les points de vue cette évolution des coryphées du matérialisme ne peut être que favorablement accueillie par les partisans du magnétisme et par ceux de la *science psychique*. Nous sommes larges dans nos vues, dans nos aspirations, dans nos sentiments; nous sommes libéraux parce que nous nous sommes placés sur le domaine philosophique, domaine où peuvent se rencontrer tous

les hommes de bonne volonté. Toutefois, une précaution doit être prise. Les hommes qui ont été nos adversaires déclarés, qui ont exploité la *veine du matérialisme* pour faire leur chemin et qui, voyant *la mode* se transformer, veulent changer de camp, doivent s'expliquer.

Ceux qui ont nié le fluide magnétique (tous les hypnotiseurs l'ont nié) et qui pensent maintenant à se ranger parmi les partisans du magnétisme, doivent avouer franchement que les écoles de la Salpêtrière et de Nancy sont dans l'erreur; s'ils ne font pas cet aveu sincèrement, cela prouvera qu'ils ont l'intention de semer la discorde ou la désunion dans les sociétés magnétiques. Un exemple fera comprendre notre idée.

M. Ferdinand Buisson, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique depuis 1878, a soutenu en Sorbonne, le 27 juillet dernier, deux thèses pour obtenir le grade de docteur ès-lettres. Un professeur de théologie à la Faculté protestante de Paris, M. Sabatier, a fait un compte rendu de la séance où le postulant a été proclamé docteur. Voici un passage de ce compte rendu :

« En France, dans le monde catholique, M. Buisson a sa légende, tout comme M. Jules Ferry. Il a été le bras droit de celui-ci dans la grande réforme qui, depuis 1882, a rendu chez nous l'école gratuite, obligatoire et laïque. On ne se trompe guère en pensant qu'il a été souvent l'inspirateur et toujours l'exécutif énergique et persévérant des décisions du ministre ou des Chambres. On le tient encore pour l'ennemi de Dieu et de son église. C'est lui, dit-on, qui, en fait, a chassé Dieu de l'école, en la déclarant non confessionnelle. Ceux qui jugent ainsi de M. Buisson sans le connaître ont dû éprouver hier quelque surprise. Cet iconoclaste farouche, ce dénicheur de crucifix, est venu devant les philosophes du jour, assez réservés toujours sur les questions religieuses, développer et défendre une sûre méthode pour arriver à la conviction et à l'adoration pratique du Dieu de l'Evangile. Prenant son point de départ dans l'analyse psychologique, recommençant le doute méthodique de Descartes, il transforme le fameux « Je pense, donc je suis » en *je dois, donc je suis*. Or, si je dis que *je dois*, je proclame à la fois ma dépendance et ma destination morale. La conscience morale, l'acte moral atteste la présence de Dieu en nous et ma liberté postule la liberté divine. Vous reconnaissez le principe même de la philosophie de M. Secrétan, dont M. Buisson s'est déclaré le disciple et dont M. Boutroux a dit que ses livres étaient depuis vingt ans lus et médités « avec ferveur » par notre jeune université. Parti de Descartes, M. Buisson, par une chaîne serrée de déductions, aboutit au Dieu libre, au Dieu vivant, au Dieu amour, et à la fin il a proclamé que le nom le plus simple, le plus auguste et le plus profond qui lui convienne est celui que nous a appris Jésus-Christ, le nom de Père. Le *Pater noster* resté non seulement la plus humaine des

prières, mais renferme la plus sûre et la plus féconde philosophie.

« Ce n'était pas une mince tâche que de défendre ces affirmations contre une dialectique kantienne maniée d'une façon brillante et redoutable par M. Boutroux et M. Brochard. Naturellement ces philosophes de l'école ont dénoncé tantôt le scepticisme et tantôt le mysticisme de la théorie du candidat. Ils ont surtout contesté que le *Pater* puisse être logiquement déduit du principe cartésien, en quoi peut-être ils n'ont pas eu tout à fait tort. M. Buisson a répondu par une distinction très forte entre la philosophie purement théorique, qui ne peut, selon lui, arriver scientifiquement à Dieu, et une philosophie du devoir qui ne se peut construire sans reconnaître aussitôt dans l'acte moral la suprême et invincible révélation divine. « Nous ne sommes pas des esprits purement pensants, nous sommes des hommes jetés dans les batailles de la vie autrement tragiques que les disputes de l'école. Sans doute, en suivant la voie de la conscience je ne connais pas Dieu en soi; mais je connais ce que Dieu est pratiquement pour moi, et cela m'est absolument nécessaire à l'accomplissement de ma destinée, mais cela est aussi suffisant. » C'est donc véritablement un acte de foi, un acte personnel, et, par conséquent, évangélique et protestant par lequel M. Buisson a conclu sa soutenance et sa thèse sur la liberté de Dieu. »

Ce jargon apocalyptique nous prouve d'abord que nous n'avons pas fait un pas en avant depuis l'époque ou l'Argan de Molière, pour avoir dit que *l'opium fait dormir parce qu'il a en lui la vertu dormitive*, fut récompensé par le *Dignus es intrare*. Mais il nous fait voir autre chose. Il nous montre que c'est par un peu de charabia littéraire que M. Buisson (*l'ennemi de Dieu et le dénicheur de crucifix*) a trouvé le moyen de passer du camp des *Iconoclastes* dans celui de la *révélation divine et de la foi en Dieu*. Il espère sans doute devenir le *Buisson ardent de la foi*. Cependant il serait imprudent de dire de lui ce que le *pieux Enée* disait d'Hector : *quantum mutatus ab illo!*

Il est permis de supposer qu'il n'a pas changé du tout, et que, suivant les circonstances qui se présenteront, il dira aux uns : *Je suis oiseau; voyez mes ailes*; et aux autres : *Je suis souris; vivent les rats!* Ce sera pour lui une manière adroite de *se sauver à travers les buissons*.

La logique demande que si de tels hommes veulent passer dans le camp de la vraie philosophie, ils doivent déclarer franchement que l'hypnotisme est *une erreur médicale*, et que la doctrine matérialiste est *une erreur philosophique*.

Tous les membres présents approuvent la proposition de M. Simonin.

séance est levée à 11 heures 1/4.

Le Secrétaire général,
H. DURVILLE.

LE MAGNÉTISME CHEZ LES ANCIENS

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, par H. DURVILLE, 3^e édition (1^{er} volume).

CHEZ LES HÉBREUX

Quand un peuple demeure pendant 430 ans chez un autre, malgré l'état de servitude auquel il peut être soumis, il s'assimile fatalement la science, les mœurs, les coutumes, les usages de ce peuple et il les conserve plus tard, envers et malgré tout autre enseignement.

Il est évident que Moïse qui vécut longtemps à la cour de Pharaon fut initié aux mystérieuses pratiques de l'occultisme et que son peuple partageait les mêmes croyances que le peuple égyptien. C'est du moins ce que nous affirme Saint Luc, au C. 7, V. 22 des ACTES DES APOTRES. Par des prodiges étonnants il prouva sa puissance à la cour même du roi, pour obliger celui-ci à rendre la liberté aux enfants d'Israël.

Devenu libre, le peuple hébreu reçut des lois qui ne sont point copiées sur celles des Pharaons; un culte nouveau, moins mystérieux et plus en harmonie avec la raison humaine fut établi pour lui, mais sa foi à la puissance de l'occultisme ne fut point ébranlée. Malgré la défense de Moïse, on interpréta les songes, on consulta les augures et on évoqua les âmes des morts. Les prophètes, tout en moralisant le peuple et en chantant les louanges du Seigneur, annoncèrent l'avenir et guérèrent les malades par le toucher. La Kabbale, cette philosophie religieuse qui considère la loi écrite comme une écorce grossière, sous laquelle se cache un sens mystérieux beaucoup plus élevé que le sens historique et littéral, prit naissance chez les Tanaïms, qui étaient les plus anciens et les plus respectés des docteurs en Israël.

La main est chez nous l'organe de préhension par excellence. En magnétisme, elle devient le principal instrument d'émission du mouvement vibratoire, du fluide qui communique l'action vitale et curative d'un individu à l'autre. Nous verrons plus loin que la magnétisation ordinaire consiste dans une intention bienveillante accompagnée de gestes dirigés vers celui que l'on magnétise dans le but de lui transmettre un principe salutaire. Ce geste est presque toujours fait avec la main. Il prend le nom de « passe », d'« imposition », d'« application », selon que la main

est appliquée sur le sujet ou qu'à la distance elle lui est présentée de telle ou telle façon.

Cet acte si simple et si bien défini est instinctif, car il est naturel à l'homme et on le retrouve chez tous les peuples, à toutes les époques de leur histoire. Il joue surtout un rôle très important dans les cérémonies du culte.

Chez les Hébreux, nous trouvons ce geste de la main sous deux formes différentes : l'imposition des mains et la bénédiction. L'imposition nous est connue par ce que nous savons des pratiques occultes de l'Égypte, de la Grèce et de Rome ; voyons ce qu'est la bénédiction et comment elle se pratique.

La bénédiction se pratique ordinairement en prononçant une formule consacrée et en étendant les mains vers la personne que l'on bénit, pour répandre sur elle une influence morale.

Cette influence s'exerce en raison directe de la grandeur morale de celui qui la donne et de la foi de celui qui la reçoit. En disant la foi, je veux dire une disposition d'esprit, un désir, une certaine confiance qui prédispose à recevoir l'action et à en retirer les plus grands avantages. Les hypnotiseurs d'aujourd'hui diraient que le sujet doit être disposé à recevoir une suggestion. Comme la magnétisation, elle est réelle et non symbolique, car une communication s'établit de celui qui donne à celui qui reçoit par l'intermédiaire de la main. Il y a une double action : action purement magnétique d'une part, action suggestive d'autre part ; et comme ces deux actions sont concordantes, elles se fortifient l'une par l'autre.

Les Hébreux ont reconnu que la bénédiction possédait des vertus spéciales, et de tous temps, ils y ont attaché une importance considérable. Chez eux, elle avait un caractère sacerdotal et un caractère patriarcal. L'Éternel et le prêtre bénissaient le peuple et le père de famille au déclin de sa vie, bénissait son fils aîné pour affirmer les prérogatives que lui conférait déjà le droit d'aïnesse.

« Je bénirai, dit le Seigneur à Abraham, ceux qui vous béniront et je maudirai ceux qui vous maudiront ; et tous les peuples de la terre seront bénis en vous. » (GENESE, C.12, V. 3).

Après la défaite des rois de Sodom et de Gomorrhe, Melchisédech, roi de Salem et prêtre du Très Haut, « bénit Abraham en disant : « qu'Abraham soit béni du Dieu très haut qui a créé le ciel et la terre. » (GENESE, C. 14, V. 19).

On attachait à la bénédiction paternelle une importance considérable. On sait quelle ruse employa Jacob, après avoir payé d'un plat de lentilles, le droit d'aïnesse qui appartenait à Esaü, pour obtenir, on pourrait dire pour extorquer la bénédiction que son vieux père, devenu aveugle, voulait donner à son frère : Isaac lui dit en l'embrassant : « Que Dieu vous donne une abondance de blé et de vin, de la rosée du ciel et de la graisse de la terre, que les peuples vous soient assujettis et que les tribus vous adorent, soyez le seigneur de vos frères et que les enfants de votre mère s'abaissent devant vous : que celui qui vous maudira soit maudit, et que celui qui vous bénira soit comblé de bénédictions. » (GENESE, C. 27, V. 28 et 29).

Les Juifs modernes pratiquent encore la bénédiction, non seulement dans leurs prières et dans leurs cérémonies religieuses, mais encore dans d'autres circonstances moins solennelles.

Si on reconnaît que la bénédiction exerce une action salutaire sur celui qui la reçoit, on est forcé d'admettre, par la même raison, que la malédiction peut exercer une action néfaste. C'est ainsi que les Hébreux ont compris ces deux modes opposés de l'action que l'homme peut exercer sur son semblable, et, par extension, l'Être suprême sur l'homme, et qu'ils ont redoué le dernier autant qu'ils ont recherché le premier.

L'imposition des mains, le toucher et les procédés ordinaires du magnétisme contemporain, jouent un grand rôle dans l'ésotérisme des Israélites.

Dans l'inspiration des prophètes, on disait que « la main de Dieu est descendue sur eux. » Le « don de prophétie », le « don des miracles » et l'« esprit de sagesse », qui sont les formes, les aspects divers d'un même pouvoir, d'une même faculté, se communiquaient ordinairement par l'imposition des mains. Josué, qui devait conduire le peuple dans la terre promise, « fut rempli de l'esprit de sagesse, parce que Moïse lui avait

imposé les mains : et les enfants d'Israël lui obéirent, en faisant ce que le Seigneur avait commandé à Moïse. » (DEUTERONOME C. 34, V. 9).

Si les prophètes guérissaient quelques malades en les soumettant à un traitement dépourvu de toute vertu curative, comme celui qui fut prescrit à Naaman par Elisée, ils ont, dans la très grande majorité des cas, employé les différents atouchements que nous employons aujourd'hui en magnétisant.

La veuve de Sarepta, qui donna l'hospitalité au prophète Elie, avait un fils qui tomba malade et mourut. Elie prit l'enfant entre ses bras, et pour avoir tout le calme nécessaire en pareille circonstance, il le monta dans sa chambre, le plaça sur son lit et se mit en devoir de le rappeler à la vie. « Il se mit sur l'enfant par trois fois, en se mesurant à son petit corps, et il cria au Seigneur, et lui dit : Seigneur mon Dieu, faites je vous prie que l'âme de cet enfant rentre dans son corps. Et le Seigneur exauça le vœu d'Elie : l'âme de l'enfant rentre chez lui et il recouvra la vie. » (ROIS, L. 3, C. 17, V. 21 et 22).

Elisée, qui reçut d'Elie le don de prophétie et celui des miracles, fut un disciple digne du maître. Voici deux cas qui méritent d'être rapportés ici.

Une femme de Sunam, chez qui Elisée avait demeuré, avait un fils qui mourut après quelques heures de maladie. Affolée de douleur, la mère de l'enfant se rendit de suite sur la montagne du Carmel où se trouvait l'homme de Dieu, pour le prier de rendre la vie à son fils.

« Elisée dit à Giési (son serviteur) : Ceignez vos reins, prenez mon bâton à votre main, et allez-vous en. Si vous rencontrez quelqu'un, ne le saluez point ; et si quelqu'un vous salue, ne lui répondez point ; et mettez mon bâton sur le visage de l'enfant. Mais la mère de l'enfant dit à Elisée : Je vous jure par le Seigneur et par votre vie que je ne vous quitterai point. Il alla donc avec elle et la suivit.

« Cependant Giési était allé devant eux, et il avait mis le bâton d'Elisée sur le visage de l'enfant ; mais ni la parole ni le sentiment ne lui étaient revenus, il retourna au-devant de son maître et lui dit : L'enfant n'est point ressuscité.

« Elisée entra ensuite dans la maison, et il trouva l'enfant mort couché sur son lit. Il ferma aussitôt la porte sur lui et sur l'enfant, et il pria le Seigneur. Après cela, il monta sur le lit et se coucha sur l'enfant. Il mit sa bouche sur sa bouche, ses yeux sur ses yeux et ses mains sur ses mains, et il se courba sur l'enfant, et la chair de l'enfant fut échauffée. Et étant descendu de son lit, il se promena et fit deux tours dans la chambre. Il remonta encore sur le lit et se coucha sur l'enfant. Alors l'enfant bâilla sept fois et ouvrit les yeux. » (ROIS, L. 4, C. 4, V. 29 à 35).

Dans cette résurrection, dans ce miracle, si on veut le considérer comme tel, deux remarques de la plus haute importance sont à faire. La première, c'est que le prophète se sert de son bâton comme un magnétiseur d'un objet magnétisé et qu'il pense d'abord que cet objet est suffisamment saturé de sa vertu, de son principe vital pour ranimer l'enfant ; la seconde, c'est la difficulté qu'il éprouve lui-même en présence du petit cadavre. Il prie, pour appeler le Seigneur à son aide — je dirai pour exalter la force qui est en lui —, il fait du magnétisme corps à corps, se fatigue puisqu'il est obligé de se reposer, revient à la tâche et enfin, au bout d'un temps que l'historien ne nous fait pas connaître, plusieurs heures peut-être, il est assez heureux pour que ses efforts soient couronnés de succès.

Dans la suite de cet ouvrage, on verra que des résurrections analogues ont été produites par des personnes qui n'avaient aucun caractère sacré et je démontrerai que, par la seule force qui est en nous, en déployant assez d'énergie, on peut, dans certains cas, rappeler à la vie un être qui nous est cher, quand il paraît avoir déjà franchi le seuil de l'autre monde.

Naaman, général des armées du roi de Syrie, était affecté de la lèpre depuis fort longtemps, et aucun traitement n'avait pu le guérir. Sur le conseil d'une fille d'Israël qui était au service de la femme de Naaman, il vint à Samarie trouver le prophète Elisée pour obtenir sa guérison. Elisée ne le reçut pas, mais il lui envoya un serviteur lui dire de se baigner sept fois dans le Jourdain et qu'il serait guéri.

« Naaman tout fâché commençait à se retirer, en disant : Je croyais qu'il viendrait me trouver, et que, se tenant debout, il invoquerait le nom du Seigneur son Dieu, qu'il toucherait de sa main ma lèpre, et qu'il me guérirait. N'avons-nous pas à Damas les fleuves d'Abana et de Parphar, qui sont meilleurs que tous ceux d'Israël, pour m'y aller laver, et me rendre le corps net ? Comme il avait déjà tourné le visage, et qu'il s'en allait tout indigné, ses serviteurs s'approchèrent de lui, et lui dirent : Père, quand le prophète vous aurait ordonné quelque chose de bien difficile, vous auriez dû néanmoins le faire. Combien lui devez-vous plutôt obéir lorsqu'il vous dit : Allez vous laver et vous reviendrez net ? Il s'en alla, et se lava sept fois dans le Jourdain, selon que l'homme de Dieu lui avait ordonné. Et sa chair devint comme la chair d'un petit enfant, il se trouva guéri. » (ROIS, L. 4, C. 5, V. 11 à 14).

Il est évident que dans cette guérison, il n'y a pas d'action directe du prophète sur le malade, c'est-à-dire d'action magnétique et que l'effet ne paraît dû qu'à ce que les hypnotiseurs d'aujourd'hui appellent la suggestion. Mais la réputation d'Elisée s'étendait au loin et on savait qu'il guérissait par le toucher. Ces paroles de Naaman : « Je croyais qu'il viendrait me trouver, et que, se tenant debout, ... il toucherait de sa main ma lèpre, et qu'il me guérirait » en sont une preuve évidente.

Dans tous les cas, les guérisons opérées par le toucher sont nombreuses chez les enfants d'Israël. Le jeune Tobie rendant la vue à son père en frictionnant les yeux avec une substance dépourvue de toute action curative en est encore un exemple.

« Alors Tobie prenant du fiel de poisson en frotta les yeux de son père. Et après qu'il eut attendu environ une demi-heure, une petite peau blanche, semblable à celle d'un œuf, commença à sortir de ses yeux. Tobie la prenant, la tira des yeux de son père : et aussitôt il recouvra la vue. » (TOBIE, C. II, V. 13 à 15).

Dans cette action curative pratiquée corps à corps, comme le fait Elie sur l'enfant de la veuve de Sarepta et Elisée sur celui de la Sunamite, il est évident qu'il n'y a aucune action suggestive et qu'en écartant toute

idée de miracle, toute action surnaturelle qui n'existe certainement pas comme le sens littéral des livres sacrés l'affirme, nous restons en présence de guérisons, disons même de résurrections opérées de la façon la plus simple et la plus naturelle, par le magnétisme humain.

De nombreux exemples obtenus dans des circonstances analogues et dans d'autres moins solennelles ne laissent aucun doute à cet égard.

Je ne citerai plus qu'un cas, celui du saint roi David qui, arrivé à la fin de sa carrière, était épuisé et ne parvenait pas à se réchauffer quoiqu'on le couvrit beaucoup. Sachant certainement que la chaleur, la force, l'énergie, en un mot la « vie » se transmet du jeune au vieux, du fort au faible. « Ses serviteurs lui dirent donc : Nous chercherons une jeune fille vierge pour le roi notre seigneur, afin qu'elle se tienne devant le roi, qu'elle l'échauffe, et que, dormant auprès de lui, elle remédie à ce grand froid du roi notre seigneur. Ils cherchèrent donc dans toutes les terres d'Israël une jeune fille qui fut jeune et belle ; et ayant trouvé Abisag de Sunam, ils l'amènèrent au roi. C'était une jeune fille d'une grande beauté. Elle dormait auprès du roi ; et elle le servait. Et le roi la laissa toujours vierge. » (ROIS, L. 3, C. 1, V. 2 à 4).

On attribuait à l'imposition des mains une vertu plus problématique et surtout mystérieuse que celle de communiquer le don de prophétie, de répandre sur une personne saine une influence morale ou une action curative sur un malade. L'EXODE, C. 17, nous montre que pendant le combat que livra Josué aux Amalécites, Moïse étendait ses mains vers le ciel, pour implorer les secours du Seigneur en faveur de son peuple. « Et lorsque Moïse tenait ses mains élevées, Israël était victorieux ; mais lorsqu'il les abaissait un peu, Amalec avait l'avantage. » (V. 11).

Ce n'est pas chose facile, que de tenir ses mains étendues pendant de longues heures, comme le montre la figure ci-jointe, reproduite d'après un dessin de Golthius, car la fatigue se fait bientôt sentir. Mais, puisque cela paraissait nécessaire, on trouva un moyen : « Cependant les mains de Moïse étaient lasses et appesanties : c'est pourquoi ils prirent une pierre ; et l'ayant mise sous lui, il

s'assit; et Aaron et Hur lui soutenaient les mains des deux côtés. Ainsi ses mains ne se lassèrent point jusqu'au coucher du soleil » (V. 12), et Josué remporta la victoire.

10^e CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (4^e volume), par H. DURVILLE, 3^e édition.

Contre la chute des cheveux

Le système pileux a son anatomie, sa physiologie et sa pathologie. Chaque cheveu a sa vie propre. Ils tombent plusieurs fois pendant le cours de la vie; mais pour le plus grand nombre, il arrive tôt ou tard que la reproduction est moins active que la chute, de sorte que le nombre de cheveux diminue graduellement: c'est la calvitie qui commence.

La calvitie peut-être sénile ou prématurée. Dans ce dernier cas, elle est la conséquence d'une affection quelconque, soit du bulbe pileux, soit du cuir chevelu. La cause la plus fréquente est une maladie propre aux glandes sébacées: la crasse. Il arrive aussi que les cheveux tombent à la suite d'une maladie telle que la variole, la fièvre typhoïde, etc.; mais la croissance naturelle reprend ordinairement son cours, en totalité ou en partie, quand la santé est rétablie.

On ne peut ordinairement que retarder les progrès de la calvitie sénile. La calvitie prématurée se guérit presque toujours avec beaucoup de facilité au moyen du magnétisme, et surtout par l'application de substances magnétisées.

On magnétise ces substances — de préférence une décoction de romarin légèrement alcoolisée — soit par le magnétisme humain, soit à l'aide de l'aimant; et on les emploie en compresses, en lotions, en lavages et surtout en frictions douces et prolongées pratiquées avec la paume de la main, sur la partie affectée. Répéter cette opération, qui doit durer de 5 à 10 minutes, deux à trois fois par jour et même davantage si la maladie paraît grave.

Il est inutile de raser les cheveux comme on le fait dans certaines affections. Ne pas employer de brosse rude, de peigne fin qui irritent la peau; et par dessus tout, éviter

l'emploi des eaux, pommades, etc. dont on ne connaît pas la composition.

L'EXERCICE DE LA MÉDECINE

(suite)

XX. — Va-t-on laïciser les communes, et les paroisses, comme on a déjà laïcisé les écoles et les hôpitaux?

Ce ne serait pas une petite entreprise; mais il y a des gens qui ne reculent devant rien. Qu'ils laïcisent donc. Mais qu'ils commencent par là. Former des docteurs plus ou moins francs-maçons et athées avant d'avoir extirpé non seulement tout ce qui est cléricalisme, mais tout ce qui est religiosisme, c'est mettre la charrue avant les bœufs.

Le rêve de doter la France entière d'un corps médical complet est donc irréalisable.

Poussons les choses jusqu'au bout. Même avec subvention perpétuelle du gouvernement pour leur entretien, les docteurs-boursiers ne voudront pas aller se fixer dans les campagnes pour réaliser la fameuse égalité de la douleur devant la science.

La haute opinion qu'ils prendront de leur intelligence, qui leur a valu une bourse, les gonflera de vanité et de prétentions.

Avec tant d'esprit et tant de savoir, aller se fixer dans une commune rurale, se condamner à perpétuité à courir de jour et de nuit les chemins de traverse, pour rebouter un membre ici, prescrire un purgatif ou une saignée là?

Il faut, semble-t-il, une forte dose de naïveté, ou d'autre chose, pour croire que les docteurs-boursiers se résigneront à une condition si infime.

XXI. — Il faudra donc les y contraindre?

Et voilà l'Etat chargé de répartir les médecins, comme les maires et les préfets, partout où il y a lieu.

Quelle règle suivra-t-il?

Mettra-t-il les places de médecin au concours?

Impossible. Le principe d'égalité serait violé.

Les fera-t-il tirer au sort?

Désignera-t-il d'office, arbitrairement, ceux qui devront exercer dans les villes ou dans les campagnes? Quoique l'on fasse, ce sera le médecin fonctionnaire, à la discrétion, suivant

son rang, du ministre, du préfet ou du maire.

Il est au moins douteux que ce soit à cela que veulent aboutir les partisans de l'unité de grade et de l'égalité des citoyens devant la science.

Et, pourtant, il n'y a pas d'autre moyen de mettre leurs projets à exécution. Ils n'en indiquent point, et je les mets au défi d'en trouver.

XXII. — Non seulement le régime de monopole, inauguré par l'an XI, n'a pas moralisé la profession médicale, non seulement il a été un ferment de discorde, d'antagonisme entre les deux classes de médecins qu'il a instituées, mais il a été le principe de beaucoup d'autres conséquences funestes à la médecine et à ceux qui cultivent cet art, aussi bien qu'à la société.

Bien loin de mettre fin au charlatanisme, ce régime en a été le triomphe.

A priori, cela se comprend, et il est étonnant que les législateurs ne l'aient pas prévu.

La monopolisation d'une profession, ayant pour but d'élever la condition de ceux qui en sont dotés au dessus de son niveau naturel, a pour effet immédiat d'attirer dans la dite profession beaucoup plus de gens qu'il n'en faut pour répondre à la demande du public.

Il résulte de cet afflux de monde dans la profession privilégiée, une baisse de la rémunération des services, bien plus considérable que l'élévation à laquelle on s'attendait obtenir du monopole.

Mais quelle sorte de gens se précipitent dans la profession privilégiée?

Il y en a, sur la quantité, qui l'embrassent par goût, par vocation; mais c'est le petit nombre. La plupart n'y entrent que pour profiter des avantages apparents qui sont attachés au monopole.

Le temple de la science se trouve, comme on voit, envahi par les marchands. L'art devient une simple industrie.

On sait par une expérience séculaire que les vrais savants, les vrais artistes sont à la fois modestes et fiers. Ils ne veulent devoir leurs succès, leur gloire qu'à leur mérite et ne peuvent se résoudre à user de procédés charlatanesques pour se créer une renommée factice et usurpée.

Les gens qui n'embrassent une profession que par intérêt, au contraire, sont d'autant plus intrigants, plus charlatans qu'ils sont plus ignorants et plus ambitieux. Qui veut la fin veut les moyens.

Il s'agit pour eux de s'enrichir, de conquérir

fortune, et honneurs, — fût-ce au dépens de l'honneur. — Ils agissent en conséquence. Tous les moyens leur sont bons, ils ne reculent devant aucune besogne, devant aucun procédé de réclame.

Ce sont eux qui « lancent » de nouveaux médicaments qui guérissent tant qu'on n'en a pas fait l'expérience.

Faut-il s'associer à un pharmacien ou à un propriétaire de remède plus ou moins secret, à un rebouteux, que, pour le décorum, ils dénigrent tant, vous les trouvez toujours prêts. Il ne s'agit que de mettre le prix à leurs services.

Il va sans dire que ces chevaliers d'industrie ne se bornent pas à l'exercice pur et simple de la médecine : ils sont toujours les premiers à solliciter et, par conséquent, à obtenir, avec ou sans concours, les bons emplois, dans l'enseignement, dans les hôpitaux, dans les commissions, les sous-commissions, les expertises, etc.

Partout où il y a de l'argent ou des décorations à gagner, partout où l'on émarge au budget, partout où l'on palpe des jetons de présence, vous êtes sûrs de les voir figurer.

Quand je dis qu'ils figurent, c'est de nom, pas en personne ; il est évident qu'ils ne peuvent être partout à la fois.

Et, pendant ce temps-là, les bons médecins, les vrais savants, ceux qui ont été poussés comme malgré eux par cet instinct qui est le père du génie vers la profession médicale et qui ont cru qu'il s'agissait d'étudier et non d'intriguer pour bien remplir leur fonction; ceux-là, comme on dit, « tournent la manivelle » ; ils restent dans l'ombre, travaillent, végètent, tirent les marrons du feu pour les chevaliers d'académie, qui leur accordent comme une grande faveur de vouloir bien les manger à leur barbe.

Voilà comment le champ de la science devient un champ de foire; le temple, un théâtre.

Et ce sous le patronage de la loi; car il est clair que s'il n'y avait pas de loi, chacun occuperait la place qu'il mérite; si quelque intrigant parvenait, à la force du poignet, à s'élever au-dessus de son vrai niveau, ce serait l'exception, et non la règle.

On peut même ajouter qu'alors, n'étant pas enveloppé de diplômes, de titres, de décorations, qui le déguisent, on ne tarderait pas à reconnaître le geai parmi les paons.

XXIII. — L'introduction du mercantilisme en médecine, effet de la loi monopolique, entraîne une autre conséquence non moins grave :

l'obscurantisme; l'opposition systématique des marchands du temple à tout progrès.

On comprend, en effet, que toute innovation qui ne vient pas d'eux ne peut manquer de leur porter ombrage, puisqu'elle tend à nuire à leurs intérêts et à leur fausse gloire. Il est donc logique qu'ils mettent tous les obstacles possibles à sa propagation; ce qui leur est d'autant plus facile que la loi leur a mis tout entre les mains pour cela.

Et comme ils ne peuvent rien inventer d'eux-mêmes, pour cause, il est clair que du monopole doit résulter la stagnation de l'art et même sa décadence.

Il a été constaté tant de fois, en tous temps et en tous pays, que les Universités, les Académies, les corps savants, en un mot, n'ont jamais rien découvert, et se sont toujours opposés aux découvertes des autres, qu'il devient trivial de le répéter.

Mais ce qu'il importe de dire, et ce à quoi l'on ne fait pas attention, c'est que cet état de choses dérive de la loi et non des hommes.

Ce n'est pas en tant qu'individus, c'est en tant que corps, que les Académies sont obscurantistes. Elles ne peuvent pas même faire autrement. La preuve, c'est que le même phénomène se reproduit partout où il y a des académies officielles, quoique les hommes changent.

Une science privilégiée est une science industrialisée. Son premier devoir c'est de sauver la caisse. C'est uniquement pour cela que les corps savants combattent les innovations qui viennent du dehors.

Attendez seulement qu'ils aient étouffé cette invention, qu'ils l'aient fait tomber dans le domaine public, vous les verrez s'en emparer, l'accaparer pour l'exploiter à leur profit, avec encore plus d'ardeur qu'ils n'en avaient mis à la combattre.

(A suivre.)

ROUXEL.

REVUE DES LIVRES (1)

Lourdes, Histoire médicale, par le docteur BOISSARIE. In-12, de X-458 pages, chez Leroffre.

Sous ce titre l'auteur publie un gros volume qui est l'histoire de Lourdes et de ses miracles, racontée d'après les documents fournis par ceux qui ont le plus d'intérêt à présenter, comme miraculeux et émanant d'une source divine, des faits

(1) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires aux bureaux du Journal.

A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme* envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

surprenants et extraordinaires, mais que la science magnétique peut expliquer.

Aussi, le Dr Boissarie, parti à Lourdes en un état d'incrédulité sceptique, en revient touché par la grâce et convaincu, non seulement des guérisons mais de leur production par miracle.

Nous ne pouvons pas le suivre sur ce terrain, car, désormais, à nos arguments, il répondrait miracle, ce mot magique, triple cuirasse d'airain dont se couvre l'Eglise quand on lui demande l'explication de dogmes frisant parfois l'absurde.

Nous savons que des guérisons s'obtiennent à Lourdes, guérisons radicales de maux reconnus incurables par les médecins, mais la condition première et *sine qua non* de cette obtention est que le malade soit doué d'une foi vive, d'une croyance sincère et d'une sensibilité spéciale.

Partant de ce principe on est forcé d'admettre que ce malade est en un état mental particulier permettant la réceptivité de toutes les affirmations qu'on ne manque pas de lui prodiguer pendant la durée du pèlerinage, accomplissant ainsi la plus forte des suggestions.

D'autre part, la fatigue énorme d'un long voyage imposée à un malade affaibli, l'immersion presque immédiate à l'arrivée dans l'eau froide produisent une réaction telle que des ankyloses, des paralysies, des cécités et des tics — la plupart des maladies nerveuses, d'ailleurs — sont instantanément guéris.

C'est là le beau côté de la médaille, à son revers il faut placer les morts nombreuses survenant dans les rangs des pèlerins à la suite d'un pareil traitement...

Comme conclusion, nous répéterons qu'à Lourdes et aux autres lieux de pèlerinage, les guérisons se produisent en vertu d'une sorte de suggestion qui n'est pas toujours sans danger pour ceux qui s'y soumettent.

Quant au livre du Dr Boissarie, bien que niant en l'occurrence toute action suggestive, il ne fera, pour celui qui le voudra bien lire, que confirmer ce que nous avançons.

Suggestion. par HENRI NIZET. In-12, de 358 pages. Prix 3 fr. 50. Chez Tresse et Stoh.

Cette œuvre ne ressemble nullement à ces romans fantaisistes au milieu desquels le somnambulisme est intercalé dans le but de faire naître quelque banal émoi. C'est la description précise, accompagnée de commentaires scientifiques, d'un cas de télépathie. L'intrigue est simple :

Un homme rencontre une jeune femme prédisposée au sommeil magnétique. Il l'endort et lui suggère de l'aimer. Graduellement cette suggestion s'établit à l'état de veille et le magnétiseur se trouve étroitement lié à sa victime. Je dis sa victime, car l'abus des expérimentations détraque la jeune femme. L'homme lui-même succombant aux plaisirs lubriques, ses nerfs malades de l'excitation continuelle qu'il leur impose, sent la folie lui troubler le cerveau. Si l'on tient compte, à côté du

dérèglement des sens, des privations matérielles amenées par la misère; on se figurera quelles facultés fluidiques doivent développer deux corps anémiés à l'extrême, qui ne sont plus que deux paquets de nerfs en vibration.

Ainsi faite, l'existence n'est guère supportable : le jour, les amants sont tourmentés de désirs lascifs qui les affolent et tenaillent leurs chairs meurtries; la nuit, ils perdent le sommeil et voient des vampires, des fantômes menaçants qui les poursuivent. Eperdu, l'homme songe alors à se débarrasser de la femme; une idée germe en lui et finit par s'imposer : la tuer. Et il tue la malheureuse, ou plutôt il lui ordonne de commettre, en état de sommeil, une imprudence telle que sa mort semble être le résultat d'un suicide.

A part cette affabulation, des observations minutieuses et scientifiques rendent précieux le livre de M. Nizet, qui nous fait assister à d'étranges discussions sur les sciences hermétiques et la magie moderne.

Là-Bas, par J.-K. HUYSMANS. In-12, de 441 pages. Prix : 3 fr. 50. Chez Tresse et Stock.

La magie a aujourd'hui des partisans nombreux, elle a ses pontifes, ses adeptes. Elle vient de trouver son historien. En effet, dans *Là-Bas*, Huysmans compulse toutes les théories émises jusqu'à nos jours à propos de magie et de satanisme, et nous rappelle les excentricités des évocateurs. De nos jours, paraît-il, les évocations sataniques sont encore tentées, c'est du moins l'auteur qui nous le dit. Il n'y a pas d'assassinat comme au beau temps où les vieux sorciers sacrifiaient de jeunes enfants en leurs cérémonies secrètes, mais il se célèbre des messes noires, dans des chapelles abandonnées et transformées en temples sacrilèges. Là, de pauvres êtres déséquilibrés se réunissent; un prêtre renégat officie, osant toutes les souillures, exaltant les âmes vicieuses et donnant le signal du sabbat... Et les hystériques laissent déborder leurs malsaines passions, ils exultent, ils se pâment dans des convulsions, des cris et des rires atroces. Mais c'est à d'autres titres que ce livre est intéressant, car il est bourré de notes et de documents rares qui seront souvent consultés.

Continuant des études si bien coordonnées, faisant la part des aberrations magiques, les observateurs sincères oseront davantage interroger cette science troublante du magnétisme et la lumière éclairera l'humanité en marche, depuis tant de siècles dans les ténèbres de l'Inconnu.

G. DÉMAREST.

Il ne faut pas mourir. Dialogue en vers, par JULES BOIS. Brochure de 32 pages. A la Librairie de l'Art indépendant.

Phrase facile à prononcer. Fait matériel bien impossible à réaliser, voilà la vérité.

Faire dialoguer l'esprit et la divine Psyché sur ce sujet, et le faire en beaux vers qui enchantent l'oreille sans trop convaincre le lecteur, voilà le travail de M. Jules Bois, mais en poésie, l'esprit

scientifique perd ses droits, aussi nous applaudissons sans discuter.

La Gynandre, par JOSEPHIN PELADAN. In-12, de XXII-355 pages, avec une eau-forte de Desboutsins. 3 fr. 50. Chez Dentu.

Après *l'Androgyne*, étude d'éphèbe féminin, voici la *Gynandre*, étude des femmes usurpatrices de la maleté.

Le Sar Péladan en ce neuvième roman de son éthopée la *décadence latine*, a poussé jusqu'à l'extrême l'audace de l'analyse. Certaine dépravation, pullulante ces derniers temps, y est étudiée à la fois en médecin et en psychologue, sous une fabulation dramatique et passionnante.

Darwinisme et spiritualisme, par le docteur G. GAILHARD. In-16, de 371 pages. Chez Perrin.

Avec cette œuvre nous rentrons dans le cycle des livres savants. C'est bien entendu le transformisme, les générateurs, les descendants qui offrent matière à discussion. L'éternité en mouvement, la cellule, la cause efficace, l'hérédité par influence, la sélection naturelle, les rapports anatomiques de l'homme et du singe, la réductégration, les milieux ambiants, la sélection sexuelle, l'atavisme. Voilà de quoi contenter les amis et les détracteurs de Darwin.

Ajoutez à cela qu'on célèbre, non sans raison Agassiz comme l'un de nos plus grands naturalistes, qu'on vous enseigne qu'il ne faut pas croire Vogt, qu'Hartmann a des argumentations irréfutables, que M. Duval est un fantaisiste et que sans nous arrêter au processus modificateur, sans approfondir les rapports morphologiques des organes, il n'y a pas lieu non plus de s'arrêter au *struggle for life* comme facteur de la sélection; tout cela réuni, vous aurez un aperçu du *Darwinisme et du spiritualisme*.

Quittons un instant ce langage qui pourrait sembler peu sérieux, quoique empruntant au fatras académique les mots scientifiques, pour avouer que de l'œuvre du Dr Gailhard il y a maints enseignements à tirer.

D'abord c'est un livre consciencieux, très correctement écrit et très abondamment fourni d'arguments, de citations et de théories.

C'est un livre à lire et à conserver.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE.

FAITS ET COMMUNICATIONS

Voici un fait qui mérite d'être rapporté dans nos colonnes :

Un riche spéculateur en thés de New-York avait eu le terrible malheur de voir mourir ses deux enfants de la rage. Le chagrin le rendit à peu près fou et, dans un accès, ayant échappé à la surveillance des siens, il finit un jour par se pendre.

Au bout de quelque temps on découvrit le corps et l'on s'empressa de couper la corde, mais la strangulation paraissait complète. Cependant on prévint le médecin. C'était, dit un journal américain qui rapporte ce fait, « un de ces nouveaux Esculapes qui croient qu'à l'électricité il n'est rien d'impossible ». Il entreprit de

ranimer le cadavre sous l'influence électrique et il procéda de la façon suivante :

« Le corps fut étendu sur la table. On lui appliqua des électrodes aux mains, aux pieds, on fit passer un courant. Les muscles à cette invitation tressaillirent. Les paupières s'entr'ouvrirent. Mais ces expériences, qui avaient pour but de ranimer le trépassé s'il était temps, échouèrent en ce sens que le corps restait insensible le courant disparu.

« D'autres expériences connues et assez délicates, comme les piqûres faites au diaphragme pour rétablir les mouvements respiratoires échouèrent également. On ne fut pas plus heureux avec l'application d'une machine artificielle qui fonctionna pendant trois heures pour rétablir la respiration en agissant sur les poumons extérieurement et intérieurement par d'ingénieuses combinaisons trop longues à décrire. »

Rien n'y faisait. Alors le médecin tenta une opération qui serait tout à fait nouvelle si elle ne se rapportait pas au magnétisme.

« Une incision fut faite à chaque bras du patient : une artère fut ouverte dans le bras droit et une veine dans le bras gauche ; ces incisions furent répétées sur les bras de l'un des médecins assistants. Ce médecin, qui se faisait ouvrir une artère pour sauver un moribond et tenter une expérience, ne se dissimulait sans doute point les graves conséquences une complaisance pareille.

« La théorie était celle-ci : les pulsations cardiaques du vivant se transmettant du cœur aux grosses artères et de celles-ci aux petites, pourraient se transmettre, par la circulation, en retour aux viscères, puis aux artères du mort et enfin à son cœur, dans lequel elles rappelleraient la vie.

« Au bout de vingt minutes, le cœur mort commença à battre légèrement, puis plus vite. On activa la respiration artificielle ; elle devint naturelle, faible, mais régulière après une demi-heure.

« La vie réintégrait le corps avec une lenteur qui faisait craindre à chaque instant un insuccès. Enfin la mort fut définitivement vaincue. A cette heure, M. Isaac est en parfaite voie de guérison. »

D'une lettre écrite au *Temps* par le docteur Magitot à propos de la loi sur l'exercice de la médecine qui va bientôt venir en discussion au Sénat, nous extrayons le passage suivant : « Que fera le Sénat ? On prête généralement à la commission l'intention d'apporter au texte de la loi bien des modifications. Nous connaissons bientôt les résolutions prises. Et cependant il est une certaine solution qui a été déjà indiquée de divers côtés. Cette solution un peu violente, il est vrai, assez improbable dans l'état actuel de nos esprits, consisterait à proclamer purement et simplement la liberté de l'exercice de la médecine sous la seule garantie des lois de droit commun. Mais c'est là une révolution à laquelle nous ne sommes nullement préparés, car aussi longtemps que nous n'aurons pas rompu avec les vieilles idées de protection, de privilèges et de monopole, nous resterons bien loin de la liberté. »

Nous avons la certitude que cette liberté sera accordée ; car on s'apercevra bientôt des funestes effets produits par l'application rigoureuse de la loi, si, par hasard, elle est votée par le Sénat, telle que nos députés la lui ont remise.

En effet, un malade n'aurait pas le droit de se faire guérir comme il voudrait et par qui il voudrait : il serait obligé d'aller trouver un « docteur » auquel il

peut n'avoir aucune confiance et d'absorber, au péril de sa vie, une drogue délétère dont celui-ci voudrait étudier les effets. S'il en était ainsi, l'application de la loi serait le plus affreux des attentats que l'on puisse faire contre la liberté humaine. Dans un pays où l'esclavage règne en souverain, on comprendrait encore ce monopole absurde du médecin si, sachant que tout droit impose un devoir corrélatif, celui-ci garantissait la guérison que le malade serait forcé de lui demander. Mais nous ne sommes pas complètement des esclaves et la médecine est loin d'être un art assez certain pour que le médecin puisse prendre un tel engagement. Dans tous les cas, la loi ne l'y obligerait pas, car elle défendrait exclusivement ces intérêts contre ceux des malades.

Le Sar Joséphin Péladan qui vient de se séparer des *Rose-Croix* traditionnels, fonde l'ordre de la *Rose-Croix esthétique*. Le Sar veut réformer le vieux monde et donner à celui qu'il rêve le culte du beau dans la nature et dans l'art.

La fondation de la nouvelle société est peut-être la première étape de l'œuvre qu'il entreprend. Qu'en ce chemin périlleux nos vœux l'accompagnent !

RÉVUE DE LA PRESSE

Sous le titre de *Bizarre coïncidence*, notre distingué confrère, M. E. Moutin, relate dans la *Revue des Sciences psychologiques* du 30 août deux cas semblables d'hallucinations obtenues en des circonstances et à des époques différentes.

La vision, un vilain moine menaçant, s'est présentée sous le même aspect aux deux sujets, augmentée seulement chez le premier, d'un éclair de lucidité.

Avoir nié pendant toute sa carrière l'existence du magnétisme, avoir attribué ses effets au démon, expérimenter soi-même, un jour par hasard, obtenir des phénomènes concluants, étudier loyalement les causes ayant dû les produire, et finir par reconnaître l'existence de ce que l'on niait, est ce que vient de faire un prêtre, M. l'abbé Jeannin qui, dans le *Voile d'Isis* du 26 août, abjure ses erreurs passées, et se déclare désormais un des dévoués pionniers de la science magnétique.

Le courant grandit. Il ne se passe pas de jour qu'un de nos grands confrères quotidiens ne publie un article sur les sciences dites occultes. A signaler en ces derniers temps, ceux parus sur Balsamo à l'occasion de la découverte de ses actes de jugement et de décès, dans l'*Eclair* des 5 et 6 septembre et le *Paris* du 6 septembre.

A lire dans :

Revue scientifique du 5 septembre. — *Observations d'hallucinations individuelles et collectives.*

Le Matin, 16 août. — *L'Eglise et l'accouchement par l'hypnotisme.*

Magnétismo e Ipnatismo, à Turin, septembre. — *Expériences de polarité*, par H. PELLETIER.

REVUE DE L'ÉPARGNE

Séances des plus brillantes et qui peuvent être considérées comme l'inauguration véritable de la campagne d'affaires de fin d'année.

Cette campagne, il est vrai, est dessinée dans ses grandes lignes. Elle comporte déjà deux actes principaux, l'émission du Crédit Foncier qui est définitivement fixée au 6 octobre prochain et l'Emprunt russe de 500 millions en rente 3 0/0 dont les négociations sont avancées au point que l'émission en suivrait celle du Crédit Foncier à très peu d'intervalle.

Un autre élément relativement favorable vient compléter cet ensemble d'impressions : nous voulons parler de l'achèvement de l'inspection des Chemins portugais par les délégués de la Banque de Paris et des Pays-Bas, lesquels auraient été entièrement satisfaits de leur enquête.

Le règlement de cette question qui intéresse tant le porteur français, apparaît donc moins difficile que précédemment.

En dernière séance le 3 0/0 Ancien gagne 17 1/2 c. à 96 35 ; l'Emprunt Nouveau 7 1/2 c. à 91.50 ; l'Amortissable 20 c. à 97.05 ; le 4 1/2 0/0 reste ferme à 105.90.

Seul l'Italien sans grande avance à 90.75 ; les autres fonds internationaux se reprennent : le Portugais à 81.60 ; l'Extérieur d'Espagne à 72.25 ; le Hongrois à 90.10. Le Russe d'Orient à 69.80.

La cote inscrit également des cours en hausse caractérisée sur la Banque de France à 4590 ; le Crédit Foncier à 1287.50 ; Banque de Paris et des Pays-Bas à 782.50 ; Crédit Lyonnais à 825.

Nos Chemins de fer eux-mêmes sont bien tenus et gagnent quelques points.

Enfin le Suez clôture à 2858.75 avec une avance de 12.50 sur hier.

L'Association financière, 1, Rue Laffitte, Paris.

THÉÂTRES ET CONCERTS

Lohengrin sera-t-il joué ? Ne le sera-t-il pas ? M. Van Dyck a-t-il été ou non malade ? Telles sont les questions de grande actualité. Tout ce bruit, cette agitation, ce tapage, ces manifestations qui se termineront on ne sait encore comment ont-ils vraiment leur raison d'être ? Nous le croyons pas car nous sommes de ceux qui ne veulent pas de patrie pour l'art. Wagner fut pour nous un très vilain monsieur, d'accord, mais il n'en a pas moins laissé des ouvrages que nous devrions connaître sinon applaudir. La politique et le patriotisme n'ont rien à y voir, et le ministère s'est montré vraiment maladroit en s'immisçant en cette affaire. Il n'avait qu'à laisser la parole au public duquel doit seul dépendre l'avenir, en France, de l'œuvre wagnérienne.

L'Opéra-Comique a rouvert ses portes avec la reprise du *Rêve*.

L'œuvre MM. E. Zola, Gallet et Brimeau est très bien interprétée comme à sa création par MM. Engel, Bouvet, Lorrain, Mmes Deschamps-Jehin et Simonnet.

M. Salvayre vient de remettre à M. Carvalho la partition qu'il a écrite sur le livret que M. Louis

Gallet a tiré pour lui de la comédie de Shakespeare : *Beaucoup de bruit pour rien*.

Cet ouvrage sera représenté sous peu à l'Opéra-Comique sous le titre de *Myrlo*.

La reprise d'*Amoureuse*, de M. Georges de Porto-Riche, fait partie du programme de cette année à l'Odéon. C'est dans cette pièce que Mlle Réjane rentrera à l'Odéon.

Parmi les nombreuses pièces que nous a promises M. Porel, citons la *Mer*, une étude de M. Jean Jullien sur les marins.

Les réouvertures de cette quinzaine :

Le Palais-Royal, avec la *Boule*.

Pendant la reprise de cette pièce, MM. Raymond et Boucheron feront répéter leur comédie, qui sera la première nouveauté de la saison, que nous donneront MM. Briet et Mussay.

Les Variétés avec le *Fincre 117*. M. Bertrand seul reste directeur des Variétés jusqu'au 1^{er} janvier.

L'Ambigu avec le *Médecin des Folles*, de MM. Dornay et Montépin.

Déjazet, reprend *Ferdinand le Noceur*.

Les Nouveautés, avec la *Demoiselle du Téléphone*, à laquelle succédera *Norah la dompteuse*,

La Renaissance, avec sa revue de fin d'année, signée Clairville.

Les Menus-Plaisirs, avec *Compère Guilléri*.

La Gaîté, avec le *Voyage de Suzette*.

Le Gymnase, avec *Mme Agnès*.

Cluny, avec le *Procès-Verbal*, de M. A. Barré.

Quant à la Porte-Saint-Martin, la date de sa réouverture n'est pas encore fixée. Notre confrère de l'*Événement*, M. Georges Blavet, est nommé secrétaire général.

On parle de donner au Châtelet, dans le courant de l'hiver, une adaptation du roman d'André Laurie (Paschal Grousset). *Selenc Company limited*.

En attendant ce théâtre nous donne, avec un honnête déploiement de mise en scène *Cendrillon*, une féerie bien connue, il est vrai, mais qui va néanmoins retrouver un regain de succès.

Pas mal de revues à l'horizon, entre autres celle en quatre actes et huit tableaux que prépare Henry Bugnet, sous le titre de : *Tout à la russe !*

La Scala encaisse chaque soir le maximum. Bougès, le comique populaire par excellence, y obtient, dans la *Marche des Pécheurs à la ligne*, sa dernière création, un véritable triomphe qu'il partage, d'ailleurs, avec la désopilante Jeanne Bloch, toujours acclamée.

A signaler la brillante réouverture du Concert Parisien avec une troupe excellente en tête de laquelle vient cette étoile de première grandeur qui a nom Yvette Guilbert.

Étant donné le succès croissant de ses soirées du mercredi et du samedi, l'heureux directeur du Moulin-Rouge donne désormais quatre fêtes de nuit par semaine en son charmant établissement. Et vous verrez que cela lui réussira. On parle bien, il est vrai, d'une concurrence sérieuse pour l'hiver, mais nous conseillons à ceux qui la veulent entreprendre de méditer et de se souvenir.

Cinq mois au Soudan est toujours joué avec succès aux Arènes de la rue Pergolèse. Les courses de taureaux y sont bien suivies par un public de fidèles.

Beaucoup de monde, beaucoup d'entrain et beaucoup d'attractions, voilà en résumé le compte rendu des soirées mensuelles qui sont données à l'Elysée-Montmartre avec succès; la cinquième grande fête, Bataille de fleurs, a eu lieu le mardi 15 septembre. On s'y est amusée à outrance, car des divertissements variés ont complété ce Rallye-Flowers.

M. Alfred Cottin, l'aîné des deux artistes si recherchés dans le grand monde parisien, vient d'épouser Mlle Marthe Boucher-Léoménil, fille de M. Boucher-Léoménil, directeur du chemin de fer de l'Est-Algérien.

D'autre part, vient d'être célébré le mariage de notre sympathique collaborateur, M. G. Démarest avec Mlle A. Balsy, une jeune et charmante artiste de grand avenir, dont les succès en province ne se comptent plus, et que les scènes de nos grands concerts parisiens ne tarderont pas à se disputer.

Toutes nos félicitations aux nouveaux époux.

OPÉRA, 8 h.; OPÉRA-COMIQUE, 8 h. 1/4; FRANÇAIS, 8 h. 1/4
Voir l'affiche.

ODÉON, 8 h. — *Le médecin malgré lui.*

GYMNASÉ, 8 h. 1/4. — *Les lauriers sont coupés.*

VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. — *Hélène.*

PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — *Relâche.*

PALAIS-ROYAL, 8 h. — *Le Bibelot. — La Boule.*

VARIÉTÉS, 8 h. 3/4. — *Le Chapeau de paille d'Italie.*

GAITÉ. — *Relâche.*

CHATELET, 8 h. 1/2. — *Cendrillon.*

BOUFFES-PARIISIENS, 8 h. — *Un Modèle. — Miss Hélyett.*

FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2 — *Le Voyage en Suisse.*

NOUVEAUTÉS, 8 h. 1/2. — *La Demoiselle du Téléphone.*

MENUS-PLAISIRS, 8 h. — *Le Gendarme.*

DÉJAZET, 8 h. 1/4. — *La Garçonnière.*

CLUNY, 8 h. 1/4. — *Monsieur Joseph. — Procès-verbal.*

ELDOBADO. — *Kam-Hill. — Monsieur Nounou.*

CONCERT-PARIISIEN. — *Yvette Guilbert, Clorix.*

FOLIES-BERGÈRE. — *Les Perles, les Éléphants de Lockhardt.*

SCALA. — *Bourges. — Une Noce à Mézidon.*

MONTAGNES RUSSES, de 8 h. 1/2 à minuit.

MOULIN-ROUGE. Tous les soirs, *Concert. Bal.* Mercredi et samedis, *Fête de nuit.*

MUSÉE GRÉVIN. — *Les Coulistes de l'Opéra, les Java-naises.*

HIPPODROME. — *Jeanne d'Arc.*

JARDIN DE PARIS. — Tous les soirs, *Spectacle-concert.* Les mardis, mercredis, vendredis et samedis, après le concert, *Fête de nuit, Bal.*

ÉLYSÉE MONTMARTRE. — *Concert, Bal.*

PLAZA DE TOROS, rue Pergolèse. — *Courses de taureaux, tous les dimanches.*

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'un peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, car les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1. — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2. — contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3. — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 4. — contre les affections des reins, des poulmons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples.

Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 10 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et nivelés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative : c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture 3 fr

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale. Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville, directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Nerri, Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste moyennant un augmentation de 10 pour 100.

RELEVÉ ANALYTIQUE.

De quelques guérisons obtenues par le Magnétisme

Ces cas qui sont précédés d'un * ont été obtenus par le magnétisme de l'aimant; les autres, par le magnétisme humain.

Affections du cerveau et de la moelle épinière

Mme G. — Aliénation avec dépression de toutes les facultés mentales, datant de 13 mois. Guérie en 13 jours, octobre 1887.

Mme Fougerat. — Ataxie locomotrice datant de 8 ans. La maladie est à la dernière période de son développement. Douleurs fulgurantes presque continuelles, crises gastriques extrêmement violentes, vomissements, quintes de toux, paraplégie. Guérie en 2 ans 1/2 (février 1888).

Mlle D. — Hémiplegie, suite de convulsions. Le côté gauche est très faible, la main est affectée de tremblement et la jambe se fatigue vite. Guérie en 6 semaines.

Affections de l'ouïe

M. X... sourd-muet, 22 ans. Guéri en 2 mois, octobre 1885.

Affections de la vue

Mme X. — Aveugle depuis huit ans, suite de violentes douleurs dans la tête. Guérie en 3 mois, février 1890.

Affections des reins

M. M. — Souffrait de la gravelle depuis plus de trente ans. Guéri en quatre mois, juillet 1889.

Mme G. — Souffrait de douleurs néphrétiques presque continuelles depuis 40 ans. Hallucinations, malaise général. Guérie en quelques semaines, octobre 1889.

Affections de la gorge et du larynx

Mlle M. — Laryngite chronique depuis 4 ans, aphonie presque complète, tête lourde, appétit capricieux, malaise général. Guérie en 15 jours, février 1890.

Affections du Cœur

Mme M... — Paralysie du cœur, syncopes fréquentes, malaise général, très grande anémie, faiblesse extrême, appétit nul, insomnie, hallucinations. Souffre depuis 14 ans. Guérie en 24 séances. (janvier 1888).

Mme M. — Palpitations presque continuelles accompagnées de suffocation; douleurs malaise général depuis deux ans. Calmée en deux mois, entièrement guérie en dix-huit mois, octobre 1888.

Mme A. — Asystolie, arythmie, ascite, œdème des membres inférieurs, cachexie cardiaque, asthme. Amélioration considérable obtenue en 3 mois, juin 1889.

Mme M. — Névralgie du cœur, depuis plusieurs années. Guérie en quelques semaines par un bracelet magnétique, février 1890.

M. B. — Battements de cœur depuis 6 mois, suite d'émotion. Oppression, malaise général. Guéri en 7 séances, février 1890.

Affections des poumons

M. S. — Bronchite depuis 2 ans 1/2. Quintes de toux, oppression, expectoration, douleur violente dans la région du cœur, appétit capricieux, souvent des vomissements, insomnie, cauchemars. Guérison en 54 séances, février 1890.

Affections de l'estomac et de l'intestin

Mme D... — Maux d'estomac, constipation, maux de tête, insomnie, faiblesse générale, depuis 5 à 6 mois. Guérie en 4 séances (février 1886).

Mme Valentin. — Crampes d'estomac depuis 4 ans. Digestions pénibles, appétit nul, insomnie, cauchemars, malaises divers. Guérie en 17 séances (février 1886).

Mlle Ern... — Gastrite chronique depuis 6 ans. Renvois continuel, aigreurs, nausées, vomissements, douleurs violentes à l'estomac. Guérie en 51 séances (mai 1886).

Mlle D. — Gastralgie depuis sept ans. Maux d'estomac continuels, appétit presque nul, lourdeur de tête, état fébrile, malaise général. Guérie en 15 séances (juillet 1889).

Mlle G. — Vomissements nerveux rebelles à tous les moyens médicaux. Calmée immédiatement, juillet 1888.

Mme L. — Maux d'estomac continuels, digestions lentes depuis très longtemps. Guérie en quelques jours, octobre 1888.

Mlle G. Vomissements nerveux, qui cessèrent dès la première application, juillet 1888.

M. T. — Souffrait depuis 20 ans. Constipation opiniâtre, douleurs brûlantes dans le ventre et l'estomac. Appétit presque nul, vomissements, maux de tête, agacements, insomnie. — Guéri en 3 mois, octobre 1889.

M. N... — Constipation des plus opiniâtres, depuis 20 ans. Evacuations impossibles sans lavements purgatifs, appétit nul, ballonnement du ventre, coliques, vomissements, fièvre, malaise général, insomnie. Guéri en deux mois et demi (octobre 1889).

M. C. — Diarrhée chronique depuis 34 ans. Appétit capricieux, digestion lente, faiblesse extrême, surtout dans les jambes, douleurs dans les reins. Guérie en 33 séances.

M. V. — Constipation opiniâtre depuis 40 ans; troubles gastriques, maux de tête, insomnie, malaise général, guéri en 3 mois, octobre 1890.

Affections de la matrice et des ovaires

Mme C... — Attente depuis un an d'une perte presque continuelle. Palpitations, éblouissements, troubles de la vue, tintements d'oreilles, état fébrile, faiblesse générale. Guérie en 30 séances (octobre 1884).

Mme de X. — Régles supprimées depuis 18 mois, constipation, manque d'appétit, oppression, battements de cœur, maux de tête, éblouissements, fièvre, insomnie. Guérie en un mois (juin 1884).

Mme D. — Métrite depuis 3 ans. Ballonnement du ventre, douleur dans la région de la vessie, marche pénible, malaise, insomnie. Guérie en 34 séances.

Mme M. — Ovarite depuis 7 ans. Douleurs violentes, gonflement du ventre; constipation, troubles digestifs; Guérie en 7 séances, février 1890.

Affections du sang

Mlle de N... — Faiblesse extrême, visions, hallucinations, accès de léthargie, règles supprimées depuis 2 ans, très grande anémie. Guérie en 3 mois (avril 1879).

Mlle Leroy. — Palpitations, crampes d'estomac, névralgie, dépérissement progressif, faiblesse extrême, marasme, hallucinations, dont les premières manifestations datent de 20 ans. Guérie en 3 mois, juin 1884.

Névroses (troubles nerveux)

Mme C... — Malaise général, inquiétude continuelle, tristesse, éblouissements, vertiges, insomnie, suite de chagrins, depuis 8 mois. Guérie en 8 jours (avril 1885).

Mme M... — Serrement à l'épigastre, oppression, palpitations, dyspepsie, vomissements, crises de nerfs, ennui continu, malaise général, insomnie depuis 8 ans. Guérie en 16 jours (juillet 1885).

M. G. — Très impressionnable, depuis plusieurs années; serrement à l'épigastre, battements de cœur, chaleur à la tête, malaise général. Guéri en cinq jours (octobre 1885).

M. S. — Affaiblissement physique et intellectuel depuis 8 ans, perte de la mémoire, grande impressionnabilité, digestions lentes, tremblement, pollutions nocturnes, insomnie, hypocondrie. Guéri en 45 jours. (janvier 1886).

Mlle S. — Malaise général, état nerveux. Guérie en huit jours, juin 1889.

Mme M. — Douleurs, crampes dans les jambes, maux de tête, digestions pénibles, malaise, agacement, ennui. Guérie en 15 jours, par un bracelet magnétique, février 1890.

Enfant de deux ans. — Témblement continu de toutes les parties du corps, état fébrile, suites de frayeur, depuis trois semaines. Entièrement calmée en huit jours, octobre 1898.

Mlle E... — Danse de Saint-Guy depuis 4 mois. Guérie en 3 mois (février 1886).

M. F... — Crises hystéroriformes, se manifestant surtout par de la colère, de la méfiance, depuis 5 à 6 mois. Guéri en quelques séances (janvier 1886).

Mme M... — Crises de contracture, perte de connaissance, manie du suicide, datant de plusieurs années. Guérie en 4 mois (avril 1888).

Mlle L... — Manie hystérique. Crises de fureur dans lesquelles elle perdait l'usage de la raison. Guérie en une séance (septembre 1880).

Migraine — Névralgie

Mme Sior. — Endure depuis 6 ans les douleurs les plus atroces. Crises violentes chaque semaine, durant de 2 à 4 jours pendant lesquels la malade conserve le repos le plus absolu, loin du bruit, sans prendre aucune nourriture. Guérie en 45 jours (juin 1887).

M. X. — Douleurs de la face sévissant par crises presque continuelles, d'une violence inouïe, depuis neuf ans. Guéri en quelques mois, juillet 1889.

M. L. — Névralgie dentaire qui s'irradiait parfois dans toute la face, depuis cinq à six ans. Guéri en un mois, juillet 1889.

Mme C. — Névralgie faciale datant de 3 ans qui rendait la mastication impossible. Guérie en quelques semaines, février 1890.

Mme X. — Crises violentes tous les 12 à 15 jours, depuis 8 ans; nausées, vomissements, perte de la mémoire, habitude. Guérie en 3 mois 1/2, octobre 1890.

Tumeurs

Mlle M... — Tumeur dans la partie moyenne de l'hypocondre gauche. Déformation du ventre, douleur, chaleur cuisante, serrement autour de la taille, oppression, difficulté de se baisser et de marcher, constipation, hémorragies nasales datant de huit ans. Guérie en deux mois et demi (juin 1884).

Mme T... — Tumeur occupant la région inguinale droite. Douleur vive dans tout le côté droit, marche pénible, battements de cœur, malaise général, depuis trois ans. Guérie en 4 mois (novembre 1886).

Douleurs — Rhumatismes

Mme M. — Souffre depuis 3 ans de douleurs violentes dans les jambes et dans les reins, état fébrile, insomnie. Guérie en 18 séances (janvier 1886).

M. M. — Douleur violente à l'épaule depuis sept ans. Guéri en deux mois 1/2, octobre 1888.

M. R. — Rhumatisme articulaire, douleurs atroces depuis deux mois. Calmé en trois jours, guéri en six semaines, octobre 1888.

Paralysies

M. L... — Paralysie des jambes depuis 4 ans, la marche est presque impossible. Guéri en 8 jours (novembre 1880).

Mme X... — Paralysie complète du bras gauche depuis un an. Guérie en une seule séance (février 1885).

M. A... — Impossibilité de se mouvoir, incontinence d'urine, constipation, oppression, insomnie, datant de 4 ans. Guéri en 8 mois (avril 1888).

Le compte rendu détaillé de ces affections, avec les noms et adresses du plus grand nombre des malades, est inséré dans les numéros indiqués du *Journal du Magnétisme*.

Chaque numéro est envoyé contre 50 centimes à ceux qui en font la demande à l'*Institut magnétique*, 23, r. Saint-Merri Paris.

DEMANDES & OFFRES

On offre : **La Médecine nouvelle**, par Louis LUCAS, 2 vol. 15 fr. — S'adresser au bureau du *Journal*.

BAINS

Thermes d'Apollon, 163, rue Montmartre. — Grande piscine à eau courante, douches, salle de sudation à 60°, étuve d'air humide aromatisé. Café-restaurant; concert d'amateurs le samedi à 9 heures du soir. Mercredi, réservé aux dames.

Grands bains français et orientaux, 13 boulevard du Temple. — Bains médicaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par M.M. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Balnéum, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Etuves d'air sec et de vapeur. salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral. c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. L'n parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

→ directeur reçoit tous les jours de 1 à 4 heures.

On reçoit des pensionnaires

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 12 fr. ; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr. ; 12 ex., 2 fr. ; 4 ex., 20 centimes.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage, 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitométré. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.

— Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Procédés magnétiques de l'auteur.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 fig.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUQUART. — La Médecine jugée par Broussais, Bordue, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

FAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'une démonstration scientifique de l'existence de la vie future.

— Esquisse d'un système de la nature fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future.

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme.

Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE 4 gros vol. in-4, cartonné à l'anglaise, illustrés d'environ 200 gravures et 2 planches colorées.

SOMMAIRE DU 1^{er} VOLUME

Exposé raisonné de toutes les théories émises jusqu'à ce jour. — Le Magnétisme chez les anciens, le fluide universel, Paracelse, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puységur, Deleuze, du Potet, Lafontaine, etc. — L'hypnotisme et la suggestion. Braid. Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

SOMMAIRE DU 2^e VOLUME

L'agent magnétique et la polarité. L'od' de Reichenbach. Les lois du magnétisme. La baguette divinatoire. Les états du sommeil provoqué. L'extase. Les oracles, les songes, la divination. la prévision et la clairvoyance instinctive de l'homme à travers les siècles. Cagliostro et ses pupilles. La lucidité magnétique.

SOMMAIRE DU 3^e VOLUME

Les guérisons extraordinaires dans l'histoire, mécanisme et production. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

SOMMAIRE DU 4^e VOLUME

Description sommaire d'environ 350 affections les plus communes. Causes, nature, symptômes. — Application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

Le Traité expérimental et thérapeutique de magnétique du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, l'amateur et le père de famille qui veut seulement le pratiquer, au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume qui ne compte pas moins 5 à 600 pages, forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé : 5 fr. les 4 vol. 20 fr.

A titre de Prime à nos lecteurs, l'ouvrage complet sera laissé à 12 fr., au lieu de 20; un volume séparé, à 4 fr., au lieu de 5, aux 500 premiers souscripteurs qui enverront le montant à la Librairie du Magnétisme.

COURS & LEÇONS

Cours et leçons de Magnétisme, par le professeur H. Durville, à l'Institut magnétique.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

PARFUMERIE

Découverte merveilleuse. — Les produits de la Parfumerie Marie, 10, rue Rochechouart, sont les seuls qui préviennent efficacement les rides, arrêtent la chute des cheveux et les font repousser où ils sont tombés. On traite à forfait. Lait de Marie, pour les rides, 7 fr. le flacon; Crème de Marie, 4 fr. le pot; Eau Marie, contre la chute des cheveux, 6 fr. le flacon.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour Maladie, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour Recherches, Renseignements, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

DIVERS

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du *tonia* ou ver solitaire doivent écrire à M. DEMAREST, 6, avenue des Tilleuls, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infaillible. 10 ans de succès.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELOT.

Paris. — Typ. A.-M. BEAUDELOT, 16, rue de Verneuil.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. DE CASTI — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. — 37^e, — M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA. — 39^e M. MILO DE MEYER. — 40^e M. E. MICHELET.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — LE Comte de MARICOURT, *à Sens*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESOIR, *à Berlin*. — LE Docteur PERRONNET, *à Lyon*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — RENÉ CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSERS, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE ; — Avec des anciens numéros du journal : — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un* — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 10 fr.
- 2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

La prime est remise sans frais dans nos bureaux et peut être obtenue partout moyennant 1 f. 80 p^r port et emballage

Tirage bi-

exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège MM. Conard.	20 ^e siège MM. Hénot.
2. — Berthet.	21. — Froment.
3. — Bouvery.	22. — Grinevald.
4. — Burg.	23. — Guyonnet du Pérat.
5. — F.-J. Cazalis.	24. — Jacquillat.
6. — Chauvières.	25. — Le docteur Bénard.
7. — Christin.	26. — Lessart, ancien magistrat.
8. — Collas.	27. — Létrange.
9. — Daniaud.	28. — J. Lévy.
10. — Suzaine.	29. — Amédée-ff. Simonin.
11. — Le vicomte de Constantin.	30. — Aubertin.
12. — Courlet.	31. — Reveilhae.
13. — Milo de Méyer.	32. — Noguès, ingénieur civil des mines
14. — Desvignes.	33. — Landrin.
15. — Michelet, homme de lettres.	34. — Pennel.
16. — Dubucquoy.	35. — Sempe.
17. — L. Duchemin, homme de lettres.	36. — G. Demarest.
18. — H. Durville.	39. — Maitrejean.
19. — Forestier, avocat.	40. — Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac, à Montauban.	MM. Lalanne, à Lespéron (Landes).
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).	J. Martin, à Troyes.
A. Bernard, à Saint-Quentin.	H. de Martin, à Narbonne.
G. Bertelot, à Orléans.	Martres, négociant à Mautauban.
le docteur Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.	Métals, huissier à Loudun.
— Bonnejoy, à Chars-en-Vexin.	le docteur Mora, à Brunehamel (Aisne).
Bornard-Colliard, à Chanay (Ain).	J. Morgon, à Thoissey (Ain).
Chomier, à Saint-Etienne.	Nicolopulo, à Marseille.
le docteur Cornilleau, au Mans.	H. Pelletier, à Madon, près Blois.
— David, à Sigeac (Aude).	Quénard, à Clesle (Marne).
Daniaud, (Charente-Inférieure).	Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).
Ducos, à Sion (Gers).	MM. E. Otto, à Lantosque (Alpes-Maritimes).
le docteur Dupouy, à Larroque, près Condom.	Revel, à Lyon.
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.	le docteur Ripeault, à Dijon.
H. de Fouré, à Rennes.	E. Rouquette, Blanzac (Gard).
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).	Roy-du-Wal, à Banyuls-sur-Mer.
J.-F. Guillet, à Lyon.	Salié, à la Flèche (Sarthe).
H. Homère, à Nancy.	A. Suire, publiciste à Parthenay.
J. Jung, à Bordeaux.	Teller-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
Lagents, instituteur à Limoges.	Ad. Villebien à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.	MM. le docteur Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.	Kopéra, à Schwientochlowitz.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.	de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.	le docteur Létoquart, à New-York.
le docteur Bourada, à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
Bourkser, à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique.
Ch. Carron, à Hérisau, Suisse.	MM. A.-J. Rico, à la Haye.
Jésus Ceballos, à Mexico.	M.-N. Rovira, à Barcelone.
le docteur Correo Barata, à Lisbonne.	Souhassaye, à la Trinité, Martinique.
— Dac, à Libreville.	Thomas, Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'institut médical électro-magnétique • de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
- L'Union spirite • de Reims, représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.
- La Société magnétique de Genève.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1891

MM. le comte de Constantin . . .	Président d'honneur.
le docteur Baraduc . . .	Vice-président d'honneur.
— Flasschaen . . .	—
A.-H. Simonin . . .	Président.
le docteur Mora . . .	Vice-Président.
H. Durville . . .	Secrétaire général.
Burg . . .	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat . . .	—
Démarest . . .	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Pavlidès**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Canel, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Démarest, Daniaud, Mme Durville, etc., etc.**

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 49 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 2 fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance du 26 septembre

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Simonin.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Admissions et nominations

Sur la proposition du comité directeur de la Société : M. le docteur BÉNARD, MM. AUBERTIN, MAITREJEAN, LANDRIN et HÉNOT, membres adhérents, sont nommés membres du conseil administratif à l'unanimité.

La SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE de Genève est admise en qualité de Société correspondante.

M. DAC, capitaine de frégate, en rade de Libreville, présenté par M. Durville, est nommé correspondant étranger.

Le secrétaire général annonce la mort de M. le docteur PERRONNET, qui appartenait à la Société depuis sa fondation, en qualité de correspondant d'honneur. Le président déplore cette perte inattendue et prie le secrétaire général de transmettre à la famille les condoléances de la Société.

M. SIMONIN fait une communication sur *l'explication de certains phénomènes du magnétisme à l'aide des lois psychiques*. (Cette communication sera insérée dans le numéro du 1^{er} novembre.)

Le secrétaire général présente deux photographies envoyées par M. VAN DER VELDE, magnétiseur à Haarlem, sur lesquelles on voit le fluide magnétique s'échapper de ses mains. Sur l'une des épreuves, le rayonnement fluidique est tellement visible que M. Vivant croit à une supercherie.

M. SIMONIN dit que le fluide magnétique est visible pour certaines personnes endormies. Il magnétisait autrefois une jeune personne qui disait voir des sortes d'étincelles lumineuses sortir de ses yeux et de ses doigts, puis la pénétrer.

M. DURVILLE dit que tous les magnétiseurs savent que le plus grand nombre des somnambules voient le fluide, quelques malades ont même cette faculté à l'état de veille et en pleine lumière. Depuis Reichenbach, on sait que dans l'obscurité complète, tous les sensitifs voient un rayonnement lumineux s'échapper, non seulement du magnétiseur, mais de l'aimant, des métaux, et de presque tous les corps. Les expériences que j'ai faites à ce sujet, dit-il, plusieurs d'entre vous en ont été témoins, ne me laissent aucun doute à ce sujet. Certains magnétiseurs disent voir leur fluide, et affirment qu'il est visible pour tout le monde dans certaines conditions, par conséquent il n'est pas impossible que la photographie puisse le montrer.

L'auteur de cet envoi a adressé deux lettres en hollandais, qui peuvent éclairer la discussion. M. Keil propose de les traduire.

En attendant cette traduction, la suite de cette

intéressante discussion est remise à la prochaine séance.

La séance est levée à 11 heures 1/4.

Le Secrétaire général,
H. DURVILLE.

—o—

LE MAGNÉTISME DANS L'ANTIQUITÉ

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, par H. DURVILLE, 3^e édition (1^{er} volume).

CHEZ LES ROMAINS

Les Romains basèrent leurs croyances, leur philosophie, leur religion sur les données de la civilisation des Etrusques, des Grecs, des Indiens, des Egyptiens et autres peuples circonvoisins.

Comme les Grecs, et d'ailleurs comme presque tous les peuples de l'antiquité, ils accordèrent une confiance absolue aux oracles des sibylles et aux révélations obtenues en songes. Ils pratiquèrent l'astrologie comme en Chaldée et furent magiciens comme les Perses. Mais depuis longtemps déjà, la Magie n'était plus cette théurgie sacro-sainte pratiquée à l'ombre du sacerdoce par des savants, par des sages qui étaient initiés aux mystères du culte. Le mage était déjà devenu un magicien, un sorcier qui, au moyen de phylactères, d'amulettes, de philtres, de charmes, d'incantations, exerçait un art parfois nuisible, mais toujours aussi mystérieux qu'incertain. On consultait l'avenir par les sorts, par la nécromancie, la dactylomancie, et l'art divinatoire parvenu à son apogée inspirait tant de confiance que les hommes les plus illustres y avaient souvent recours.

Deux collèges de prêtres, c'est-à-dire deux assemblées de plusieurs collègues ayant des pouvoirs semblables et poursuivant un but commun, les Augures et les Aruspices, étaient chargés d'interpréter la volonté des dieux par l'examen des entrailles palpitantes des victimes, par le vol des oiseaux et l'observation de certains phénomènes de la nature.

Ces collèges jouissaient d'une immense autorité. On les consultait sur les affaires publiques et sur les affaires privées. L'autorité des augures était si grande qu'ils suspendaient à leur gré les assemblées du peuple et annulaient les décisions de ses députés. Les rois furent augures et ne nommèrent d'abord à ce sacerdoce que les plus dignes d'entre les patriciens. L'an 423 de la fondation de Rome, une loi admit par moitié les plébéiens consulaires et triomphateurs, puis la plus grande partie du collège fut choisie par les prêtres et plus tard par les tribus.

Rome éleva des temples à presque toutes les divinités de l'Olympe grec et à plusieurs des dieux tutélaires de l'Égypte.

Malgré les secours de l'art, depuis trois

ans, une peste effroyable désolait Rome et ses environs. Après avoir consulté les livres sybillins, les augures déclarèrent que le fléau ne cesserait ses ravages qu'après avoir placé la ville sous la protection d'Esculape. Une députation fut envoyée à Epidaure, et, sous la forme d'un serpent, Esculape fut apporté sur les bords du Tibre. La peste cessa comme par enchantement et le peuple reconnaissant (an de Rome 461) s'empressa d'élever un temple au dieu de la médecine.

Dans son *TRAITE DE LA DIVINATION*, l. 3, Cicéron qui était augure nous dit, avec d'autres auteurs, que dans ce temple, Esculape rendait des oracles en songes pour la guérison des maladies. Les malades venaient y dormir pour obtenir la révélation des remèdes propres à les débarrasser de leurs maux.

La coutume de consulter les songes révéléateurs d'Esculape quand on était malade se généralisa dans toutes les classes de la société. Non seulement les patriciens s'y rendaient ; mais des domestiques et des esclaves venaient y dormir en si grand nombre que selon Suétone, les prêtres s'en plaignaient comme d'un abus.

Les temples consacrés à Isis, à Sérapis et d'autres encore jouissaient également d'une grande réputation médicale, et quand les malades n'obtenaient pas la guérison dans l'un, on les envoyait dans un autre. Galien nous dit que c'était sur l'ordre reçu en songe que l'on faisait ainsi voyager les malades d'un temple dans un autre.

Dans ces temples, les guérisons se produisaient comme en Egypte et en Grèce, c'est-à-dire par les révélations obtenues soit dans le sommeil normal, soit dans un sommeil mystérieux qui n'est pas sans analogie avec le somnambulisme magnétique.

Marc Antonin rend un éclatant hommage aux consultations obtenues en songes. Il n'en parle pas seulement par oui-dire, mais d'après sa propre expérience. Il nous apprend (l. 1) qu'il avait ressenti personnellement la puissance bienfaisante d'Esculape et de Sérapis dans les songes que ces dieux lui avaient procurés.

« Je vous rends grâces, dit-il, de m'avoir donné un bon père, une bonne mère, de bons précepteurs... De m'avoir fait connaître Apollonius, Rusticus, Maximus... »

« Je vous rends grâces de m'avoir indiqué, en songes, différents remèdes, surtout pour mes crachements de sang et mes étourdissements, comme cela m'est arrivé à Gaëte. »

Marc Antonin eut une reconnaissance si profonde pour Sérapis, qu'il fit frapper plusieurs médailles en son honneur. Il lui fit même élever un temple et une statue avec des inscriptions qui sont reproduites dans Gruter (*GRUTERI INSCRIP.*, p. 85).

Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, qui écrivit une vie de Julien, nous rapporte les paroles de ce prince (l. 7) qui s'écrie : « Esculape guérit nos corps ; il m'a souvent guéri quand j'étais malade en m'indiquant des remèdes. J'en prends Jupiter à témoin. »

Dans les *REFLEXIONS DE L'EMPEREUR MARC ANTONIN*, Amsterdam, 1691. p. 34, Dacier nous dit ce qui suit au sujet des songes :

« Rien n'est plus commun chez les anciens que les remèdes indiqués aux malades dans leurs songes ; et cela était si généralement reçu dans l'antiquité qu'on allait coucher dans les temples, croyant que les dieux se communiquaient là plus volontiers et révélaient aux malades pendant leur sommeil les choses qui pouvaient opérer leur guérison.

« Mais je ne m'attacherais pas beaucoup aux coutumes des peuples toujours crédules et superstitieux, si des gens très sages et très dignes de foi n'avaient parlé de ce qui leur était arrivé dans leurs songes, d'une manière qui ne permet presque pas d'en douter. Aristide témoigne qu'il a été très souvent guéri par des remèdes qui lui avaient été révélés en songes. Synésius assure que, par le même secours, il avait évité de très grands dangers. On sait ce que Socrate dit de ces songes. »

Aristide et Synésius étaient des hommes sérieux dont la sincérité ne peut être mise en doute. Le premier composa plusieurs de ses *DISCOURS SACRES* en l'honneur d'Esculape, pour célébrer les visions en songes et les guérisons inespérées obtenues dans le temple du dieu de la médecine ; le second qui fut évêque de Ptolémaïs nous laissa un *TRAITE DES SONGES* où la réalité et l'utilité pratique de la divination sont démontrées jusqu'à l'évidence.

Cet art de guérir, pratiqué à l'ombre du sacerdoce, constituait le magnétisme occulte qui est le moins important, car jusqu'à présent, il ne repose sur aucune base scientifique et son efficacité, quoique réelle, ne peut être démontrée que d'une façon empirique. Mais en dehors des temples, dans le domaine même de la médecine classique, on observe la mise en pratique de différents procédés tels que le massage, les frictions, l'imposition des mains, les passes même et divers attouchements dont l'ensemble forme la base du magnétisme contemporain.

Le somnambulisme magnétique était certainement connu des Romains, car il est clairement désigné dans l'*AMPHITRION* de Plaute, ainsi que les passes magnétiques qui le déterminent. L'auteur montre Mercure veillant à la porte d'Alcmène lorsque Sosie se présente pour entrer. Le dieu voulant se débarrasser du valet parle d'abord de l'assommer ; puis

revenant à des sentiments plus doux, il s'écrie : « Si je l'endormais en lui passant les mains. »

Martial, Ep. 82, et Cicéron, Ep. 66, font allusion à ce fait. Dans tous les cas, les passes magnétiques telles qu'on les pratique aujourd'hui étaient employées pour endormir le malade. On touchait doucement la tête, sans discontinuer et en traînant.

Comme les Grecs et les Egyptiens, les Romains attribuaient à la main une grande vertu curative. Dans l'ÉNEIDE, Virgile nous dit que la main est médicale, c'est-à-dire qu'elle possède par elle-même la propriété de guérir certaines affections.

Sur le témoignage de plusieurs auteurs dignes de foi, Pline, au l. 7, de son HISTOIRE NATURELLE, s'exprime ainsi au sujet de l'action que la main et la salive exercent dans certains cas : « Cratès de Pergame a écrit qu'il y avait dans l'Hellespont, du côté de Parion, une espèce d'hommes appelés ophiogènes, qui avaient le don de guérir par le tact les morsures des serpents et de faire sortir tout le venin du corps, en y appliquant seulement la main. Varron assure que dans le même pays il reste encore quelques-uns de ces ophiogènes dont la salive est un remède contre la morsure des serpents. » Il parle encore de ces faits au livre 28, et il ajoute que la lèpre, les dartres, la chassie aux yeux, se guérissent en frictionnant les parties affectées avec de la salive. Dans le même livre, il parle longuement des procédés qui, de toute évidence, sont des procédés magnétiques. Il donne même une explication théorique qui est, sinon la première, du moins la meilleure qui nous soit parvenue de l'antiquité. « Quelques hommes, dit-il, ont une vertu médicale en certaines parties du corps, comme nous avons dit que le pouce du roi Pyrrhus en était doué. » Il reconnaît que cette vertu est due à une certaine force qui émane du corps et l'intention peut lui donner une action curative plus considérable. Ce n'est pas une explication donnée au hasard, car il revient plusieurs fois sur le même sujet, en classant le toucher et les frictions au nombre des remèdes couramment employés. « On met au nombre de ces remèdes, ajoute-t-il, l'exercice du corps, celui de la voix, l'usage des onctions et celui des frictions modérées, car une friction trop forte épaissit l'humeur qu'une friction douce résout. » Après avoir énuméré les moyens superstitieux mis en usage par la crédulité et l'ignorance, il affirme davantage encore en ces termes l'action curative des attouchements : « Il n'est pas question ici de pratiques superstitieuses, mais de remèdes, comme dans le cas où l'usage du lait de femmes nouvellement accouchées, le seul attouchement du corps et d'autres moyens sem-

blables ont opéré quelques guérisons. » Voilà une définition nette et précise de ce que nous appelons aujourd'hui le magnétisme humain.

L'intention — les magnétiseurs diraient la volonté — est l'une des conditions principales pour que ce « qui émane de l'homme », c'est-à-dire la force, le rayonnement vital, le fluide magnétique qui se communique d'un individu à l'autre acquière son maximum d'action curative.

A.-C. Celse, qui introduisit à Rome l'usage des frictions, attribue à ce procédé magnétique la plus grande importance. Dans un chapitre spécial (l. 2, C. 15), qui mérite d'être presque entièrement reproduit ici, en montrant comment la friction doit être pratiquée, il expose clairement la théorie de son action.

« Asclépiade, dit-il, dans le livre qu'il a intitulé des « Secours généraux », qu'il réduit à trois, qui sont la friction, dont il se donne l'inventeur, le vin, et la gestation, a dit tant de choses de la friction et de la gestation qu'il a employé la plus grande partie de ce livre, sur le seul article de la friction. Il y aurait de l'injustice à enlever aux médecins modernes la gloire des choses qu'ils ont découvertes en ce genre, ou qu'ils ont salement imitées de leurs prédécesseurs ; mais il est juste aussi de rendre à leurs auteurs ce qu'on trouve d'écrit là-dessus chez quelques anciens. On ne peut nier qu'Asclépiade n'ait parlé d'une façon beaucoup plus étendue et plus claire que ceux qui l'ont précédé, sur la manière d'employer la friction et des cas où il convient de l'employer ; cependant il n'a rien dit qu'Hippocrate n'ait dit avant lui, en peu de mots. On trouve dans cet auteur beaucoup plus ancien qu'Asclépiade que la friction violente durcit le tissu des fibres du corps ; que la légère le ramollit ; que celle qui est continuée pendant longtemps amaigrit, que celle qui dure peu engraisse. Il s'ensuit donc qu'on doit l'employer pour resserrer le tissu des fibres, lorsqu'il est trop lâche, pour le ramollir lorsqu'il est trop serré, qu'on doit aussi s'en servir pour évacuer le superflu des humeurs lorsqu'on en fait trop, et pour donner de l'embonpoint aux personnes maigres.

« Lorsqu'on voudra faire réflexion à chacune de ces espèces de frictions, ce qui cependant, n'est point du ressort de la médecine, on verra qu'elles dépendent toutes de la même cause qui consiste dans le retranchement. Car on ne resserre une chose qu'en ôtant ce qui la rendait lâche, on n'en ramollit une autre qu'en retranchant ce qui faisait la dureté ; on engraisse, non pas par la friction, mais par la nourriture qui pénètre jusqu'à la peau qu'on a relâchée auparavant par la friction. La cause de ces différents effets ne dépend donc que de la manière de faire la friction et l'onction : il est nécessaire

d'oindre et de frotter légèrement le corps dans les maladies aiguës lors même qu'elles ne font que commencer, pourvu que ce soit dans la rémission, et avant que d'avoir donné à manger : il y a du danger, au contraire, d'user de frictions un peu fortes dans les maladies aiguës lorsqu'elles croissent : si ce n'est dans la pleurésie lorsqu'on veut procurer du sommeil aux malades. On ne doit donc employer la friction que dans les maladies qui durent depuis longtemps et qui commencent à diminuer...

« Il est aussi dangereux d'employer la friction dans le redoublement de la fièvre, qu'il est utile de s'en servir, lorsque la maladie commence à diminuer. On doit même attendre autant qu'il est possible, qu'il n'y ait plus de fièvre, ou tout au moins, qu'elle soit dans sa rémission. On fait des frictions tantôt par tout le corps, comme lorsqu'on veut donner de l'embouppement à une personne maigre ; tantôt on n'en fait que sur une partie lorsque la faiblesse de cette partie même ou de quelque autre le demande. La friction adoucit les douleurs de tête qui durent depuis longtemps, pourvu néanmoins qu'on ne la fasse pas dans la violence de la douleur. Il arrive aussi quelquefois qu'un membre paralytique se rétablit par les frictions que l'on fait dessus. Il est cependant plus ordinaire de faire les frictions sur les parties qui ne sont point malades. On fait, par exemple des frictions sur les parties inférieures, lorsqu'on veut dégager les parties moyennes ou supérieures du corps. Il en est qui veulent fixer le nombre des frictions que l'on doit faire à une personne ; mais mal à propos. Cela dépend absolument des forces de celui qui a besoin qu'on lui fasse des frictions ; car il suffira d'en faire cinquante à une personne fort faible, tandis qu'on pourra en faire jusqu'à deux cents à une personne plus forte, à raison des forces de l'une et de l'autre. Aussi, on fait moins à une femme qu'à un homme ; moins à un enfant ou à un vieillard ou qu'à un jeune homme ; enfin, si l'on ne frotte que certaines parties, la friction doit être forte, et durer longtemps ; puisqu'il est impossible d'affaiblir promptement le corps, en ne frottant que sur une partie, et qu'il est nécessaire de dissiper beaucoup de matière, soit qu'on veuille dégager la partie maigre sur laquelle on fait les frictions, soit qu'on veuille en débarrasser une autre : mais si la faiblesse de tout le corps demande qu'on emploie également partout la friction, elle doit durer moins de temps, et être plus légère ; de sorte qu'il suffit de ramollir seulement la superficie de la peau, afin qu'elle soit plus en état de recevoir la nouvelle matière qui lui sera fournie par la nourriture que l'on fera prendre immédiatement après

les frictions. Nous avons dit plus haut que le malade était fort en danger, lorsqu'il avait soif et qu'il ressentait une grande chaleur à l'intérieur, tandis que les parties extérieures étaient froides. Il n'y a point de ressource alors que dans la friction ; si elle rappelle la chaleur à l'extérieur, le malade peut en revenir. » (TRADUCTION DES OUVRAGES DE D'AURELIUS CORNELIUS CELSE SUR LA MEDECINE, par M. Ninnin, docteur-régent, etc. 1753).

Dans les livres 3 et 4 du même ouvrage, où l'auteur traite plus spécialement des maladies organiques, il prescrit la friction dans un très grand nombre de cas, en indiquant avec précision comment elle doit être pratiquée.

A son époque (1^{er} siècle de notre ère) on prit l'habitude des frictions dans toutes les classes de la société. On se faisait frictionner pour conserver la santé ; et quand on était malade on se faisait frictionner pour obtenir la guérison. Les athlètes se frictionnaient tout le corps pour être plus agiles et les vieillards pour se donner de l'énergie.

C'est par le « toucher », opération plus ou moins compliquée qui consistait à effleurer avec la main, à palper, à masser ou à frictionner la partie malade ou certaines parties du corps, que l'on opérait des guérisons merveilleuses.

Apollonius de Thyane, prêtre d'Esculape et l'un des derniers représentants de la sagesse antique, fut considéré, à l'égal de Jésus, son contemporain, comme un être surnaturel et, de son vivant, on lui éleva des statues et des autels. Par le toucher, il ressuscita une jeune fille que la famille éplorée conduisait à sa dernière demeure. Voici le fait qui nous a été transmis par Philostrate.

« Une jeune fille nubile passait pour morte, son fiancé suivait le lit mortuaire en poussant des cris, comme il arrive quand l'espoir d'un hymen a été trompé, et Rome toute entière pleurait avec lui, car la jeune fille était de famille consulaire. Apollonius s'étant trouvé témoin de ce deuil, s'écria : « Posez ce lit, je me charge d'arrêter vos larmes. » Et il demanda le nom de la jeune fille. Presque tous les assistants crurent qu'il allait prononcer un discours comme il s'en tient dans les funérailles pour exciter les larmes. Mais Apollonius ne fit que toucher la jeune fille et balbutier quelques mots : et aussitôt cette personne qu'on avait cru morte parut sortir du sommeil. Elle poussa un cri et revint à la maison paternelle comme Alceste rendue à la vie par Hercule. » APOLLONIUS DE THYANE, sa vie, ses voyages, etc., traduits par A. Chassang, 1862, p. 184).

Simon le Magicien acquit également une réputation formidable en opérant, comme le Christ et les apôtres, des prodiges et des gué-

risons sans nombre. Mais, malgré sa puissance, il laisse entrevoir qu'il croyait celle des apôtres supérieure à la sienne puisqu'il leur offrit de l'argent pour obtenir, comme eux, le don de faire descendre le Saint-Esprit sur ceux auxquels il imposerait les mains (V. ACTES DES APOTRES, Ch. 8).

Dans tous les cas, des statues lui furent élevées à Rome où il passa pour un dieu.

Tacite, que l'on n'accuse certainement pas de crédulité, nous apprend que Vespasien opéra par le toucher des cures remarquables, pendant qu'il était en Egypte. « Un homme d'Alexandrie, de la lie du peuple, dit-il, connu pour aveugle, vint se jeter à ses genoux pour le supplier de le guérir. Cette démarche lui avait été inspirée, disait-il, par le dieu Sérapis, que ce peuple, livré aux superstitions honore d'un culte particulier : il conjurait le prince de vouloir bien lui humecter les yeux et les yeux avec sa salive. Un autre, perclus d'une main, sur la foi du même dieu, pria l'empereur de marcher sur cette main, et de la fouler aux pieds. Vespasien d'abord se mit à rire; il rejette bien loin leurs demandes; puis, comme ils redoublaient leurs instances, il hésite : tantôt il craint de se compromettre, tantôt l'ardeur de leurs supplications et les flatteries des courtisans lui font naître l'espoir. Enfin, il ordonne aux médecins d'examiner s'il y avait des moyens humains de guérir un aveugle et un paralytique de cette espèce. Les médecins, après différentes discussions, répondent que la faculté de voir n'était pas entièrement détruite chez cet homme, et qu'elle pourrait revenir si on levait les obstacles; que de même, cette main dont les muscles étaient déplacés, pourrait, par un heureux effort, se rétablir dans son premier état; que les dieux avaient à cœur ce prodige, et qu'ils avaient destiné Vespasien à être l'instrument de leur puissance; qu'enfin, s'il réussissait, la gloire en serait pour lui, le ridicule pour ces malheureux s'il échouait. Vespasien, plein de l'idée que sa fortune lui aplanissait tout, et qu'ensuite il ne trouverait plus rien d'impossible, prend un air de confiance, et au milieu d'une multitude attentive qui l'observait, il fait ce qu'on lui demande. Dans l'instant, le paralytique recouvra l'usage de sa main, et l'aveugle revit la lumière; les témoins de ces deux faits attestent encore aujourd'hui qu'ils n'ont plus d'intérêt à tromper (HISTOIRES, l. IV. Nouvelle traduction par M. Dureau de Lamalle, t. 5, p. 163).

Suétone raconte les mêmes faits dans la VIE DES DOUZE CESARS (Vespasien, c. 7), puis il ajoute que le même empereur « était d'une très bonne santé quoiqu'il ne fit rien autre chose pour l'entretenir que de se frictonner tout le corps dans une salle d'exer-

cice avec un mouvement réglé, et de faire diète un jour par mois. » (C. 20).

Au dire de Spartien, l'empereur Adrien aurait également opéré des guérisons par le toucher après avoir été guéri lui-même de la fièvre par un homme venu du fond de la Pannonie.

Il n'y avait pas que les médecins, les prêtres et les empereurs qui guérissaient par le toucher; mais on trouvait des guérisseurs dans toutes les classes de la société. Parmi ces derniers, il en est aussi qui pratiquaient les enchantements de la magie, si bien que l'art de guérir fut parfois confondu avec la sorcellerie. Au lieu de guérir, certains magiciens et des sorciers exerçaient même leur art malaisant pour nuire à la santé.

Beaucoup d'entre ces guérisseurs empiriques passaient pour être doués d'un pouvoir surnaturel. Les uns, comme Apollonius de Thyane et Simon le Magicien, furent considérés comme des dieux et reçurent les hommages du peuple reconnaissant; d'autres au contraire furent condamnés comme sorciers. Sous Tibère, en vertu d'un seul jugement, quatre mille sorciers ou considérés comme tels furent transportés en Sardaigne.

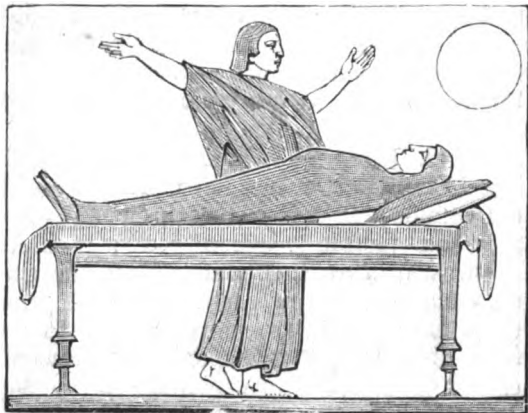
Plusieurs lois furent faites contre les magiciens qui étaient devenus très nombreux; et à Rome, la pratique de la médecine occulte ne fut pas toujours sans danger. Pourtant, dans une loi publiée par Constantin, on remarque l'article suivant qui semble la favoriser; mais il n'est pas toujours facile de séparer le bon grain de l'ivraie: « C'est avec justice que les lois se sont armées de toute leur sévérité pour punir les magiciens qui emploient leur art à nuire aux hommes; mais ceux qui donnent certains remèdes profitables au corps humain, par des recettes occultes ne doivent point être recherchés. » Cet article fut conservé dans le code de Justinien.

Sous Justinien, la médecine occulte fut favorisée; mais sous Valens et sous Valentinien, elle fut rigoureusement proscrite et les guérisseurs occultistes furent traqués comme des bêtes fauves. Les infamies sont de toutes les époques et l'homme généreux qui veut soulager son semblable n'obtient pas toujours la récompense qu'il mérite. Ammien Marcellin, l. 2, nous apprend qu'une vieille femme qui guérissait les fièvres intermittentes en prononçant quelques paroles fut mandée à la cour de Valens pour guérir la propre fille de l'empereur. Cette femme simple rendit la santé à la malade et pour récompense l'empereur la fit mettre à mort comme sorcière et criminelle.

Les monuments qui attestent les bienfaits de la médecine occulte chez les Romains sont

nombreux. Comme chez les Egyptiens et chez les Grecs, les malades guéris déposaient dans les temples des mains votives et des tablettes couvertes d'inscriptions indiquant la nature du mal et les moyens employés pour obtenir la guérison. Beaucoup de ces monuments, dont quelques-uns figurent dans nos musées, sont décrits dans les recueils d'antiquités publiés par de Caylus, Gruter, de Montfaucon et autres.

La figure ci-jointe reproduite par de Caylus, est évidemment une évocation faite dans le but de guérir ou de soulager un malade. C'est d'ailleurs l'interprétation qu'en donne le savant antiquaire à la page 96 du



ÉVOCATION

Fig. tirée du *Recueil des antiquités égyptiennes, étrusques, etc* par de Caylus, t. 1, pl. 52.

texte de son ouvrage. « La figure couchée, dit-il, a le visage découvert et colorié, elle a les pieds séparés et la femme ou le jeune homme debout a les bras étendus et paraît implorer du secours pour un mourant, en s'adressant à un astre que l'on aperçoit dans un coin de la composition. »

— 0 —

11^e CONSEIL PRATIQUE ⁽¹⁾

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (4^e volume), par H. DURVILLE, 3^e édition.

Contre la Céphalalgie (Mal de tête)

Le « mal de tête », que le médecin désigne sous le nom de céphalalgie, est assez connu pour que je me dispense d'en faire la description. C'est le frère aîné de la migraine dont il sera question plus loin et de la névralgie qui sera traitée dans le sixième volume.

(1) Les *Conseils pratiques* publiés dans les numéros précédents s'appliquent au traitement des cas suivants : 1, Insomnie; 2, syncope; 3, entorse; 4, fièvre cérébrale; 5, fluxion de poitrine; 6, fièvre typhoïde; 7, constipation; 8, somnambulisme spontané; 9, vomissements incoercibles de la grossesse; 10, chute des cheveux.

Chacun de ces « Conseils », inséré dans un numéro du *Journal*, est envoyé contre 50 centimes.

Le mal de tête est dû à une fatigue cérébrale, à un état congestif du cerveau survenu à la suite de travaux d'esprit trop prolongés, de contrariétés, de violentes émotions, ou il est la conséquence d'une affection de l'estomac, de l'intestin ou de la matrice.

Il n'y a pas de mal de tête, quelque violent qu'il soit, qui ne cède sous l'action de l'aimant ou du magnétisme humain : et la disparition du mal a lieu souvent avec une rapidité qui tient du prodige. Quand il n'est dû qu'à une fatigue momentanée, il cède vite et ne reparait plus ; quand il tient à une fatigue cérébrale déjà ancienne ou qu'il est la conséquence d'une affection organique, il ne disparaît que progressivement. Dans ce dernier cas, il est nécessaire de combiner le traitement suivant, qui s'applique aux cas les plus simples, avec le traitement de l'affection qui en est la cause déterminante.

MAGNETISME HUMAIN. — On se place devant le malade et, pendant quelques minutes, on fait des passes transversales sur le front et des insufflations froides, puis des passes à grands courants de la tête aux pieds. On fait ensuite des passes très lentes avec les deux mains qui, partant du milieu du front ou du sommet de la tête, descendent sur les côtés du corps en passant vers les oreilles. Puis, se plaçant à la gauche du malade, on applique la paume de la main gauche au front, les doigts en l'air, et avec la main droite on fait des frictions trainantes sur la moelle épinière, depuis la base du crâne jusqu'au bas des reins. Un courant s'établit sous cette action, de légers frissons sont ressentis dans la colonne vertébrale et le cerveau se dégage. On termine la séance qui doit durer, suivant les cas, de 15 à 40 minutes, par l'application des mains sur les genoux, puis des frictions trainantes sur les jambes et enfin des passes à grands courants de la tête aux pieds.

AUTOMAGNETISATION. — On se fait des passes et des frictions trainantes en partant du milieu du front, pour passer derrière les oreilles et descendre sur les côtés du corps jusqu'à la ceinture. Frictions rotatoires sur toute la surface du cerveau. Frictions trainantes sur les jambes jusqu'à l'extrémité des

pieds. Au bout de quelques instants, la circulation se régularise, les jambes et les pieds deviennent plus chauds et la tête se dégage.

MAGNETISME TERRESTRE. — Un grand nombre de céphalalgiques sont des sensitifs sur lesquels le courant magnétique de la terre exerce une action plus ou moins considérable. Dans tous les cas il est toujours bon d'orienter le lit de telle façon que le malade soit couché dans la direction du méridien, la tête au nord. En cas d'impossibilité, le placer dans la direction de l'est à l'ouest et coucher tête à l'est. Dans la journée, debout ou assis, se placer autant que possible face au nord ou à l'ouest.

Beaucoup de cas peuvent être guéris par ce seul moyen ; presque tous sont améliorés.

AIMANT. — Appliquer une lame magnétique en position hétéronome sur le front quand le cas est grave ou rebelle, en appliquer en même temps une autre sur la nuque. Quand il y a insomnie, cette application doit être faite la nuit, de préférence, et le sommeil arrive en même temps que la tête se dégage.

MOYENS AUXILIAIRES. — On peut faire des lotions froides, des frictions avec les mains mouillées et mettre des compresses sur le front avec de l'eau magnétisée — soit par le magnétisme humain, soit à l'aide du barreau aimanté. L'emploi de l'eau magnétisée en boisson exerce souvent une action très salutaire.

CURES OBTENUES PAR CES MOYENS

Le nombre des maux de tête guéris par le magnétisme humain ou par l'application des aimants est innombrable. Les auteurs qui ne les ont presque jamais considérés comme de véritables maladies n'ont cité que les cas les plus remarquables. Dans son **EXPOSÉ DES CURES OPÉRÉES EN FRANCE PAR LE MAGNÉTISME**, Mialle n'en cite que dix-neuf.

Pour faire comprendre combien les maux de tête cèdent facilement à ces moyens qui sont à la portée de tout le monde, je cite quelques cures que je choisis parmi les plus remarquables, soit par la gravité du mal, soit par la rapidité avec laquelle elles ont été obtenues. Les premiers exemples sont tirés du **JOURNAL DU MAGNÉTISME**.

I. — « Depuis un mois une jeune fille souffrait

excessivement d'un violent mal de tête, pour lequel elle vint me consulter plusieurs fois. La douleur était variable et ne se présentait jamais ni à la même heure, ni sous la même forme, ni au même degré. Tantôt c'était le matin, tantôt l'après-midi ou dans le silence de la nuit ; parfois elle était cuisante, d'autres fois lancinante : enfin, quand elle était arrivée à son apogée, des symptômes concomitants de l'estomac venaient s'y ajouter.

« Le 16 du mois dernier, elle se présenta encore chez moi, tout en larmes, me conjurant de la débarrasser de cette souffrance qui était devenue intolérable. Après sept à huit minutes de magnétisation, je vis les vives couleurs de ses joues céder la place à une pâleur générale, les paupières se fermèrent peu à peu et elle entra dans le sommeil magnétique...

Dans la première séance le soulagement obtenu fut notable. La sensation de douleur lancinante était disparue : il ne restait plus qu'un sentiment de pesanteur. Le 17, la douleur reparut, je la magnétisai comme la veille et l'amélioration fut plus marquée encore. Dans les journées des 18, 19, 20, 22, 23 et 26, elle augmenta progressivement, accompagnée de phénomènes plus ou moins bizarres ; et enfin, le 27, après une séance d'une heure, cette malade prenait congé de moi parfaitement guérie. Depuis cette époque, elle n'a plus éprouvé aucune douleur de tête. » G. CARAMAGNA, docteur en médecine (t. 15, p. 377).

II. — Le docteur Siriati, de Milan, rend compte dans le même journal d'une « céphalalgie nerveuse » très intense chez une femme récemment accouchée, qui fut entièrement guérie en une seule séance.

III. — Le docteur Louyet, t. 16, p. 562, rend compte du fait suivant :

« Je fus appelé, le 10 juillet dernier, chez M. Gauthier, rue des Lions-Saint-Paul, pour donner des soins à sa fille jeune femme de 24 ans. Cette femme, accouchée depuis trois mois et demi, et qui nourrissait son enfant, était affectée depuis trois semaines d'un violent mal de tête qui présentait souvent des redoublements pendant lesquels elle voulait se jeter par la fenêtre.

... Les vaisseaux du cou présentaient un

bruit de souffle continu. La tête ayant été prise 10 minutes entre les mains, l'une sur le front, l'autre sur l'occiput, la malade passa au sommeil... Au bout de 20 minutes de sommeil, la malade fut réveillée ; elle se sentit alors la tête très légère et entièrement débarrassée de son mal. Elle demanda son enfant qu'on avait éloigné pour ne pas être troublé par ses cris pendant la magnétisation ; il prit aussitôt le sein, mais, au bout de 2 à 3 minutes, il le quitta pour se livrer au sommeil.

« Deux jours après, je vis la jeune femme et j'appris que son mal de tête n'avait pas reparu, qu'elle avait sué abondamment pendant la nuit qui a suivi la magnétisation ; et que l'enfant, contre son habitude, avait eu une nuit très tranquille et n'avait jamais dormi aussi profondément. »

IV. — Le magnétiseur Didier rend compte (t. 20.) de différentes guérisons qu'il a obtenues parmi lesquelles on remarque la suivante :

« Madame T... me demanda si je ne pouvais point faire quelque chose pour un mal de tête qui la tracassait et qui, dans le moment où elle me parlait, l'empêchait, par sa violence, d'ouvrir les yeux. Après un quart d'heure de magnétisation, elle se sentit mieux. Deux heures après, tout sentiment de souffrance avait disparu. »

V. — Voici le résultat que j'ai obtenu la première fois que j'ai magnétisé. C'était au commencement de 1877, je fréquentais toutes les réunions spirites et magnétiques, dans le but de me faire une conviction. J'avais vu des séances expérimentales, j'avais lu quelques ouvrages, mais j'ignorais encore que la force magnétique dont nous disposons puisse être employée utilement à la guérison des maladies. Je fus présenté par un ami dans une famille où l'on se proposait de faire du spiritisme. Au jour convenu pour l'organisation de la première expérience, je me rendis dans cette famille avec l'ami qui m'y avait présenté. Mais la maîtresse du logis, une femme de 30 à 35 ans, très nerveuse, était étendue sur son lit, en proie à un mal de tête des plus violents. On causa au salon et l'un des sept ou huit assistants, parlant de l'action curative du magnétisme, dit que

Madame T...aurait bien des chances d'être débarrassée de son mal, si quelqu'un voulait la magnétiser. On savait que je m'intéressais beaucoup au magnétisme, et on me désigna pour accomplir cette tâche, si toutefois la malade y consentait. Interrogée à ce sujet, elle accepta. N'ayant jamais magnétisé, j'étais fort embarrassé, je voulus m'excuser, mais pour éviter le ridicule qui allait peser sur moi si je refusais, je dus accepter. A mon grand regret, je me mis à l'œuvre. Je pris dans mes mains les mains de la malade pendant quelques instants, puis je fis, je ne sais comment, des passes sur la tête. Au bout de quelques minutes, la douleur devint plus supportable, la tête s'alourdit, les yeux se fermèrent et la malade s'assoupit tranquillement. Au bout de 15 à 20 minutes, elle ouvrit les yeux. Il ne restait plus qu'une impression de lourdeur qui disparut rapidement sous l'action de quelques passes transversales. La malade se leva, et l'on se mit aux expériences.

Ce résultat décida de ma vocation. Dans le feu de l'enthousiasme, j'aurais voulu que tous mes amis eussent mal à la tête, afin d'avoir le plaisir de les en débarrasser. J'en trouvai, et toujours je les magnétisai avec plus ou moins de succès. J'essayais sur d'autres affections et le résultat fut analogue ; si je ne guérissais pas toujours, je produisais toujours du soulagement. Dans le milieu que je fréquentais, on en parla, et peu à peu les malades vinrent réclamer mes soins ; voilà comment je devins magnétiseur.

Je ne cite pas ce fait comme une guérison qui mérite d'être rapportée ; mais seulement pour faire comprendre ce que toute personne peut faire en présence de celui qui souffre, même sans avoir aucune connaissance de l'art magnétique. Que tous ceux dont la santé est équilibrée en fassent l'essai — les malades ne manquent pas — la douleur fuira presque toujours sous leur main et ils reconnaîtront bientôt qu'ils peuvent, presque à l'égal des magnétiseurs de profession, guérir ou tout au moins soulager leurs semblables, surtout quand ceux-ci ne sont affectés que de maux de tête.

VI. — Au moyen de l'aimant, on obtient des résultats presque aussi rapides. Dans le troisième volume, on a vu que plusieurs

médecins prescrivait avec succès l'application de l'aimant contre les maux de tête. Je ne citerai qu'un seul cas.

Un négociant de Dijon, qui ne pouvait pas venir à Paris se soumettre à l'action du magnétisme humain, me pria dernièrement de lui indiquer quels aimants il devait employer pour se guérir d'une affection qui l'incommodait depuis près de quatre ans. La digestion était lente, l'appétit capricieux ; il y avait de la constipation et des maux de tête continuels qui étaient parfois très violents, surtout quand la constipation était plus opiniâtre ; insomnie, malaise général, état nerveux. Je lui prescrivis l'application d'une lame magnétique à porter en position hétéronome, pour calmer, sur le front, pendant la nuit ; un plastron magnétique à trois lames à porter durant le jour, en position isonome, pour exciter, tantôt sur l'estomac, tantôt sur l'intestin et l'usage de l'eau magnétisée en boisson.

En moins de huit jours, l'appétit était régularisé, la constipation avait disparu et les maux de tête avaient entièrement cessé. L'insomnie faisait place à un sommeil bien-faisant et réparateur, l'état nerveux diminuait ; et en l'espace de quelques semaines, l'équilibre de la santé se rétablit entièrement.



REVUE DES LIVRES (1)

Essai sur l'évolution de l'idée, par F. CH. BARLET. In-16 de 175 pages. 3 fr. 50, chez Chamuel.

C'est une œuvre d'érudition. Si ce volume contenait un index bibliographique on y trouverait certes la liste de plus de deux cent volumes. A côté de la compilation intelligente, qui vous fait revivre la philosophie des siècles parcourus, l'auteur place sa méthode de classification et de théories personnelles.

On trouve donc à la fois dans cette œuvre, une partie rétrospective, moins complète que celle des livres de M. A. H. Simonin, et une partie démonstrative qui mérite de fixer l'attention.

On sait du reste que M. Ch. Barlet est un des piliers du temple ésotérique dont les rédacteurs de l'*Initiation*, sont les prophètes.

Pour analyser dignement l'*Evolution de l'idée* discuter certaines idées émises, il faudrait une place plus considérable que celle dont nous disposons. Nous le regrettons, car, il y a dans ce livre matière à discussion.

(1) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires aux bureaux du Journal.

A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme* envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

La voie naturelle et l'utilité de l'Hypnotisme, par A. TERRE DENIS. In-12 de 112 pages, 1 fr. chez Gilon.

Ce qui intéressera le plus dans ce volume, c'est certainement la partie qui porte pour titre : *Le tonnerre médecin* ; la notice et les anecdotes sur le tonnerre sont en effet très attrayantes à lire et très remarquables par les conclusions que l'on veut en tirer.

Pour le reste, l'auteur a probablement pratiqué le magnétisme comme les amateurs de la lunette de la place Vendôme font de l'astronomie. C'est tout à fait insuffisant. Qu'il nous permette de le lui dire, il ne sait pas reconnaître les différences existant entre le *Magnétisme* et l'*Hypnotisme*. Or, c'est là la pierre d'achoppement pour ceux qui écrivent sur ces questions si complexes sans les avoir approfondies par des années d'études et d'expériences.

Quoiqu'il en soit le livre de M. Astère Denis, en dépit de nos critiques, est un livre qu'il faut lire.

Enfin, la partie relative au projet de loi sur l'exercice de la médecine, en ce qui concerne le *Magnétisme*, est très bien traitée et les défenseurs de la loi attentatoire à la liberté de chacun, devraient la parcourir.

Esquisse d'un système de la nature, fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future, par P. C. REVEL. In-12 de 163 pages, 20 cent. à la *Librairie du Magnétisme*.

Dans un texte très condensé, l'auteur esquisse un système de la nature qui mérite d'être étudié. En s'appuyant sur les données du magnétisme et de la psychologie, il apporte à l'appui de sa thèse tous les arguments capables de convaincre le lecteur. La tâche qui est ardue est menée à bonne fin.

Ce petit livre, placé dans nos ouvrages de propagande, se recommande à l'attention de tous ceux qui s'intéressent au magnétisme et au spiritualisme, à quelque croyance qu'ils appartiennent.

Procédés magnétiques du Professeur H. DURVILLE, avec une figure dans le texte. Extrait du 3^e volume de son *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (3^e édition sous presse). Brochure de 24 pages, 20 cent. à la *Librairie du Magnétisme*.

Les procédés principaux du magnétisme — passes, frictions, insufflations, etc., — qui ont permis à l'auteur de faire tant de guérisons inespérées, sont exposés méthodiquement, avec une clarté et une précision remarquables.

Ce petit ouvrage constitue un traité assez complet pour permettre à toute personne de magnétiser avec succès. C'est une brochure de propagande qui rendrait les plus grands services si elle était connue dans toutes les familles. On aurait rarement besoin de recourir au médecin et au pharmacien, car dans le plus grand nombre des cas, la femme serait le médecin de son mari ; celui-ci le médecin de sa femme et de ses enfants (Pour la vente en gros des brochures de propagande, voir la couverture du journal).

Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme. Cours complet, etc., par H. DURVILLE.

Cet ouvrage qui sera le plus complet, le plus pré-

cieux de tous les traités de magnétisme, aura un développement plus considérable que celui dont nous avons parlé.

La partie thérapeutique qui devait être traitée en un seul volume en comprendra trois. Le traitement de toutes les maladies y sera indiqué et des exemples de guérisons seront donnés en grand nombre, pour faire bien comprendre le mécanisme des procédés indiqués et mettre ainsi le lecteur en état de pratiquer le magnétisme curatif avec le plus grand succès.

Les 450 souscripteurs qui ont envoyé le montant de la souscription aux 4 volumes, recevront les 6 volumes sans augmentation de prix. (Pour les nouvelles conditions, voir la couverture du journal.)

G. FABIUS DE CHAMPVILLE.

Idylle Russe, de DOLGUINE, traduit du russe par X. Koupriouff et J. Couturier. Préface par G. FABIUS DE CHAMPVILLE. In-8° de 197 pages, 3 fr. 50. Chez F. de Lounay.

Malgré son incontestable actualité, nous n'aurions pas à signaler ce livre, si notre rédacteur en chef n'avait pris la peine d'y ajouter une préface écrite en ce style, alerte et vigoureux, qui est si goûté de nos lecteurs.

C'est, d'ailleurs, en cette préface que réside la seule valeur du volume. Les Russes n'ont eu jusqu'ici que quelques rares littérateurs au nombre desquels n'est pas Dolguine et sa traduction ne nous donne qu'un de ces banals romans genre « ohnètes », dont le père, peut, sans aucun danger permettre la lecture à sa fille.

Ne chercher dans *Idylle Russe* aucune thèse, on n'y trouve qu'une simple intrigue dont les péripéties se déroulent sous les yeux pendant une heure.

Le Serpent de la Genèse, Le Temple de Satan, par STANISLAS DE GUAITA. In-8° de 552 pages, illustré de nombreuses gravures. Prix : 45 francs. A la Librairie du Merveilleux.

Nul ne l'ignore, M. Stanislas de Guaita est un des grands prêtres de l'occultisme contemporain. Aussi son œuvre a-t-elle été accueillie avec une curiosité extrême qui n'a pas été déçue.

Le Temple de Satan est une étude complète de la *Sorcellerie* à toutes les époques et sous toutes ses formes. Etayée sur une masse de documents authentiques, cette étude témoigne d'une compétence imprévue en ces matières étranges. Chose rare, ce livre substantiel et condensé jusqu'à l'excès, bourré de renseignements précis, n'a rien de difficile ou de rébarbatif; cette œuvre d'érudition et de science, écrite dans une langue souple, limpide et sobre, présente l'intérêt et le mouvement d'une œuvre d'imagination qui se lit comme un roman.

A noter, au premier chapitre, le *Procès d'Urbain Grandier*; au deuxième, le *Tableau du Sabbat* et la *Haute chasse*; au quatrième, l'*Histoire de Gilles de Raiz* et surtout la *Vengeance des Templiers*; tout le cinquième chapitre, en forme de *dictionnaire*, où l'on a condensé en 50 pages de petit texte, la matière d'un volume in-8. Mais le sixième cha-

pitre réserve surtout une surprise au lecteur : il y trouvera sous ce titre : *Le Carmel d'Eugène Vintres et le grand pontife actuel de la secte*, la révélation, avec preuves à l'appui, d'une Sodome mystique, véritable œuvre de prostitution sacrée, qui fonctionne actuellement encore. Recommandons enfin, au septième chapitre, la *Kabbale de Satan-Panthée* et la note concernant *A Rebours*, de M. Huysmans.

Le Temple de Satan (tome I^{er} du *Serpent de la Genèse*) constitue à lui seul un tout parfaitement complet. C'est un exposé des faits et des traditions légendaires, dont le tome II, *Clef de la magie noire*, fournira ultérieurement l'explication scientifique, et dont le tome III, le *Problème du mal*, développera la synthèse métaphysique.

Beaucoup de belles reproductions d'anciennes estampes. — On remarque en outre cinq compositions symboliques qui font le plus grand honneur à M. Oswald Wirth.

Pourquoi faut-il qu'à une si jolie médaille il y ait un revers triste et décevant ?

On se rappelle les violentes polémiques suscitées en ces derniers temps par un des chapitres de ce livre, *Les Modernes avatars du sorcier*, polémiques en lesquelles, à notre grand regret, nous dûmes intervenir.

Aujourd'hui que nous avons pu apprécier l'œuvre en son entier, nous sommes forcés de reconnaître, d'affirmer que ces polémiques avaient leur raison d'être.

Au chapitre cité, magnétiseurs et spirites sont malmenés de cruelle façon, et on fait retomber sur l'ensemble les fautes soi-disant commises par un d'entre eux.

Tous les vices, ils les possèdent; toutes les infamies, ils les révent. Fous, immoraux, sans conscience et sans honneur, tels on nous les représente.

C'est vraiment aller trop loin.

Aussi, Messieurs les occultistes, nous vous crions: halte-là! Avant de jeter la pierre à qui vous gêne, examinez ce qui se passe en vos rangs; avant de signaler les désaccords et les désunions des autres, unissez-vous et accordez-vous.

On pourra peut-être ensuite s'en référer à vos avis; je dis peut-être, car avant, on vous demandera de qui, en ce temps de nivellement égalitaire, vous tenez ces qualités d'*initiés* et de *mages* dont vous vous parez avec tant d'orgueil et de fatuité.

Vous vous affirmez ainsi — avant même qu'il ne vous soit poussé de barbe au menton — supérieurs à ceux de vos semblables qui, ayant vécu une vie d'étude et de travail, avouent néanmoins ne rien savoir encore. De quel droit ?

Et il vous faudra répondre ou cesser ces enfantillages, originaux, mais abusifs.

Vous avez de belles théories, Messieurs, vous avez surtout une façon particulière de les exposer, qui n'est pas dénuée de charme, mais les spirites et les magnétiseurs ont des faits, ce qui vaut

mieux encore, et vos théories ne les expliquent pas.

Pour arriver à la connaissance de leurs causes déterminantes, ils sont en conséquence bien forcés de se passer de vous, et si, au cours de leurs recherches, ils font quelques découvertes, ils s'empresseront, malgré vos anathèmes, de les publier, de les répandre, car ils sont de ceux qui estiment que la lumière est faite pour éclairer et non pour être mise sous le boisseau, au profit de quelques-uns.

Ceci dit, il est de votre devoir de signaler le magistral travail de M. de Guaitan, à tous ceux qui s'intéressent à l'occultisme.

La Vivisection, ses dangers et ses crimes, par D. MATZEN. Ouvrage couronné par la Société française contre la vivisection. In-12 de VII-237 pages, 3 fr. 50 chez Fischbacher.

Ce volume démontre que la science n'est pas, moins que le cœur et la conscience, intéressée à la suppression de la vivisection, dont le développement, chaque jour grandissant, devient plus qu'un abus, un véritable danger public. Des preuves aussi fortes que nombreuses, de justes arguments auxquels il sera difficile de répondre, étayent cette conclusion de l'auteur qui, tout en reconnaissant la haute valeur du sentiment, a cru toutefois que pour avoir raison de ses adversaires, le mieux était de les combattre par leurs armes sur le propre terrain.

Il a pleinement réussi.

L'Hypnotisme en Belgique, et le projet de loi soumis aux Chambres, par LÉON LORET. In-12 de 48 pages.

Le président de l'Œuvre des soirées populaires de Verviers, M. L. Lobet, un de nos confrères de la presse belge, vient de consacrer cette intéressante brochure à une étude critique du projet de loi sur le magnétisme, soumis aux Chambres de Belgique.

Par une argumentation serrée, une discussion franche de la lettre du projet, il démontre son inanité, ses tendances liberticides et l'absence complète de raisons militant en faveur de l'adoption.

Cet ouvrage doit prendre place parmi les documents qui constitueront l'Histoire du Magnétisme et de ses vicissitudes au XIX^e siècle.

G. DÉMAREST.

FAITS ET COMMUNICATIONS

Soit par modestie, horreur de la réclame ou négligence, le directeur de l'*Institut magnétique* se refuse toujours à communiquer en détail les nombreuses cures que nous lui voyons journallement obtenir.

Comprenant enfin qu'à côté de l'homme, aussi remarquable qu'il soit, il y a une question plus haute, celle de la vulgarisation du magnétisme, M. Durville nous a enfin autorisé à dire quelques mots, non pas des guérisons remarquables qu'il a obtenues en ces derniers temps, mais d'un voyage qu'il vient de faire auprès d'un malade, comme il en fait souvent.

La semaine dernière, il fut appelé en toute hâte dans

une ville de l'Est pour donner ses soins à un malheureux yd ropique qui se débattait entre la vie et la mort. En arrivant, il trouva un moribond qui ne croyait pas au magnétisme et qui ne se soumit à l'action que par une sorte d'obéissance. Le malade ne dormait ni jour ni nuit, n'urinait pas, et les plus violentes purgations ne produisaient que des selles insignifiantes. Dès la première séance, les douleurs devinrent supportables, les urines furent plus abondantes et la nuit se passa dans un calme relatif. Vers la fin du 2^e jour, quelques coliques se firent sentir et les selles se succédèrent rapidement. Le 3^e jour, l'abdomen avait diminué de 20 centimètres.

Rappelé à Paris, il dut laisser son œuvre inachevée. Il n'espérait d'ailleurs pas guérir une affection de ce genre en quelques jours; mais il put enseigner les principes du magnétisme dans la famille du malade et, depuis son retour, une amie dévouée continue la cure si heureusement commencée.

On ne sait pas assez que le magnétisme est une force qui appartient à tous et que trois ou quatre leçons données au lit du malade par un praticien qui connaît tous les secrets de son art, suffisent presque toujours pour mettre un parent, un ami, un domestique même en état de guérir ou tout au moins de soulager une maladie rebelle aux moyens ordinaires de la médecine classique.

G. F. DE CH.

Depuis la publication du dernier catalogue raisonné de la *Librairie du Magnétisme*, plusieurs ouvrages importants ont paru. Rappelons les principaux : *Occultisme scientifique*, par VIROUX 1 fr.; *Le Bouddhisme ésotérique*, par SINNETT, 3 fr. 50; *Traité méthodique de science occulte*, par PAPUS, 16 fr.; *L'hypnotisme, le Magnétisme, la Médiumnité scientifiquement démontrés*, par A. D'ANGLEMONT, 1 fr.; les *Hallucinations télépathiques*, traduction de l'anglais, par MARILLIER, 7 fr. 50.

Rappelons que les séances expérimentales de la *Société magnétique de France* qui ont lieu le 2^e samedi de chaque mois, ne sont pas publiques. Ceux de nos lecteurs qui désirent y assister doivent demander une invitation à l'un des sociétaires ou au bureau du journal.

Rappelons également que les malades de toute condition sont reçus gratuitement à la clinique de la Société, les jeudis et dimanches à 9 heures du matin.

Quel est l'homme politique, l'écrivain, l'artiste qui ne souhaite savoir ce que l'on dit de lui dans la presse? Le *Courrier de la Presse*, 19, boulevard Montmartre, a pour objet de recueillir et de communiquer aux intéressés les extraits de tous les journaux du monde sur n'importe quel sujet.

Le docteur Baraduc vient de faire une nouvelle application du magnétomètre de l'abbé Fortin, en l'employant à la biométrie, c'est-à-dire à la mesure de la tension vitale du corps humain.

Cet instrument, que nos lecteurs connaissent par la description insérée dans le numéro du 15 mars dernier

peut donc servir au médecin pour établir son diagnostic.

Le groupement des observations faites à l'appareil et mises en regard avec l'état de santé des personnes observées lui a permis de les classer approximativement suivant trois formules :

1° Quand la main droite attire l'aiguille d'autant de degrés que la main gauche la repousse, 5 degrés environ, la tension vitale est régulière et l'équilibre de la santé est à peu près parfait.

2° Quand la main droite attire l'aiguille de 30 degrés et la main gauche de 20, c'est signe de maladie, dans tous les cas de faiblesse générale, de neurasthénie.

3° Quand la main droite attire l'aiguille de 30 degrés et que la main gauche la laisse immobile, il y a disproportion indiquant une névrose très caractérisée.

—o—

REVUE DE LA PRESSE

La Gazette critique, journal littéraire, artistique, mondain et gai, 1, rue Laffitte, Rédacteur en chef : G. Fabius de Champville, est lu partout.

Principaux articles à lire :

Spiritisme et magnétisme scientifiques ; par Bouvery, *Moniteur spirite et magnétique* du 15 septembre.

Rapports du magnétisme et du spiritisme, par Routel. *Revue spirite*, 1^{er} octobre.

On magnetism. The Harbinger of Light à Melbourne, septembre.

Come si prova e come agisce il magnetismo, par Guglielmo Hemstreet. *Magnetismo ed ipnosis mo*, à Florence, octobre.

Magnetometro nota sulla biometria, La Sfinge à Rome, octobre.

—o—

REVUE DE L'ÉPARGNE

Paris, le 12 octobre 1891.

Notre 3 0/0 ancien est revenu aux environs de 96 ; le Nouveau, moins accessible aux coups de la spéculation, s'est maintenu sans difficulté au-dessus de 96.

Les autres Sociétés financières font preuve d'une suffisante fermeté, Crédit Lyonnais en tête, Banque de Paris et des Pays-Bas, etc.

Il faut excepter de cette généralité d'attitude, le Crédit Mobilier dont la baisse s'est singulièrement aggravée. Les affaires des Chemins portugais et espagnols ne sont pas étrangères à l'événement.

Du côté des fonds d'États étrangers, les tendances sont intéressantes à relever.

Ainsi, l'Italien reste discuté autour de 90.50. Extérieure espagnole, ex-coupon de 1 fr. à 69.95, en baisse, il y a, les raisons financières qui ont une importance au point de vue de la cote.

En valeurs, il y a également la baisse du Suez au-dessous de 2,900.

Les beaux cours actuels engagent le comptant à réaliser.

L'émission du Crédit Foncier

L'émission des nouvelles Communales du Crédit Foncier a été plus de trois fois couverte. Le total des obligations souscrites est de 3,250,000. Dès à présent on restitue 70 0/0 aux souscripteurs de cent obligations.

L'emprunt Russe.

Les capitaux qui n'ont pas pu trouver emploi dans

L'émission des obligations Communales vont pouvoir s'utiliser, aux guichets du Crédit Foncier et autres Sociétés, dans l'emprunt russe.

Le nouvel emprunt russe, d'une importance nominale de 500 millions, est constitué en rente 3 0/0 ; il est représenté par des obligations de 500 francs productives d'un intérêt annuel de 15 francs et dont le taux d'émission est fixé à 398 fr. 75. C'est du 4 0/0 net, si l'on tient compte de la bonification accordée aux libérations anticipées et du point de départ de la jouissance.

Le type de 3 0/0 a été admis de préférence au type 4 0/0 afin de laisser une marge aux plus values. L'obligation émise à 398 fr. 75 étant remboursable à 500 francs, le souscripteur échappera à tout danger de conversion ; son capital ce trouvera accru d'un cinquième avant que ce dangers qui menace les porteurs de rentes 4 0/0, se présente pour lui.

Déjà les obligations du nouvel emprunt font une prime avant l'ouverture officielle de la souscription.

EMPRUNT RUSSE 3 0/0 OR 1891

Affranchi, à tout jamais, de tout impôt russe remboursable au pair en 81 ans.

500,000,000 de francs

Prix d'émission : 398 fr. 75 pour une obligation de 500 fr.

Jouissance du 1^{er} octobre 1891.

Payable comme suit

En souscrivant	Fr. 30. »	par Oblig.
A la répartition du 1 ^{er} au 7 Nov. —	100. »	—
Du 1 ^{er} au 6 Décembre. ,	— 100. »	—
Du 15 au 20 Janvier 1892.	— 100. »	—
Du 15 au 20 Février 1892.	— 68.75	—
Total.	Fr. 398.75	

L'Obligation entièrement libérée à la répartition coûtera fr. 397.25.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE LE 15 OCTOBRE 1891
A Paris :

Au Crédit Foncier de France ; à la Banque de Paris et des Pays-Bas ; au Crédit Lyonnais ; à la Banque de Dépôts et Comptes Courants ; à la Banque d'Escompte de Paris ; à la Société générale de Crédit Industriel et Commercial ; à la Société Générale ; chez MM. E. Hoskier et C^e ;

Dans les départements, dans les Succursales et Agences de ces diverses Sociétés en France.

Les souscriptions sont reçues, dès à présent, par correspondance, mais seulement pour 5 obligations et au delà.

L'AIMANT EN MÉDECINE. — Toutes les maladies nerveuses et la plupart des maladies organiques : Anémie, Asthme, Crises de nerfs, Constipation, Crampes, Diabète, Engorgements, Fièvres, Gravelle, Hystérie, Incontinence, Insomnie, Maux de tête, de dents, d'estomac, de reins, Migraine, Névralgie, Palpitations, Paralyse, Rhumatisme, Sciatique, Surdité, Tix, Vomissements, etc., etc., sont guérissables par les aimants. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et moins violents, et la guérison se fait sans médicaments et sans modifier son régime et ses habitudes.

Les aimants de M. DURVILLE, déposés et brevetés en France et à l'étranger se portent sans aucune gêne, sans aucune fatigue. L'immense avantage qu'ils ont sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre qui constitue la santé.

M. DURVILLE, 23, Rue Saint-Merri, à PARIS, envoie sa brochure *Application de l'Aiment au traitement des Maladies*, à tous ceux qui lui en font la demande.

THEATRES ET CONCERTS

La saison est revenue, les théâtres s'ouvrent et avec un ensemble parfait, tous affichent des reprises, sauf l'Odéon qui a d'ailleurs fait un demi-four avec *La Mer*, mais sera plus heureux avec *Kean*.

Comme nouveautés nous avons eu cette quinzaine *l'Ami de la Maison* aux Français, *Hélène* au Vaudeville, *Procès-verbal* à Cluny, trois jours noirs sur lesquels il est inutile d'insister et les *Marionnettes de l'année*, une revue où l'esprit pétille, à la Renaissance.

Nous récapitulons ensuite :

Miss Hélyett aux Bouffes ; *Cendrillon* au Châtelet ; *le Voyage de Suzette* à la Gaité ; *Numa Roumestan* au Gymnase ; 115, *rue Pigalle* au Palais-Royal ; *la Cigale* aux Variétés ; *la Demoiselle du Téléphone* aux Nouveautés.

Et c'est tout.

Ce ne sont pourtant pas les œuvres nouvelles qui manquent dans vos cartons, messieurs les Directeurs ! Qu'attendez-vous pour faire un choix ?

La Porte St-Martin va ouvrir sous peu. M. Rochard, son nouveau et habile directeur, en a fait, dit-on, une merveille.

Les Folies-Bergère donnent chaque soir un programme des mieux composés, dans lequel nous citerons les *Pertes*, un gracieux ballet.

L'Élysée-Montmartre a retrouvé sa vogue d'antan.

Les fêtes de nuit y sont plus brillantes et plus suivies que jamais. La partie de concert précédant le bal n'en est pas un des moindres attraits.

Nous avons dernièrement fait soupçonner la réouverture du Casino de Paris. Elle est aujourd'hui officielle. La nouvelle administration se propose d'y réunir de telles attractions, qu'elle créera une concurrence sérieuse aux établissements du quartier.

G. D.

OPÉRA, OPÉRA-COMIQUE, FRANÇAIS. Voir l'affiche.

ODÉON, 8 h. — *Kean*.

GYMNASÉ, 8 h. 1/4. — *Laquelle, Numa Roumestan*.

VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. — *Le Gazier, M^e Mongodin*.

PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — *Relâche*.

PALAIS-ROYAL, 8 h. — 115, *rue Pigalle*.

VARIÉTÉS, 8 h. 3/4. — *La Cigale*.

GAITÉ. — *Le Voyage de Suzette*.

CHATELET, 8 h. 1/2. — *Cendrillon*.

BOUFFES-PARIISIENS, 8 h. — *Miss Hélyett*.

AMBIGU, 8 h. — *Le Médecin des Folles*.

FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2 — *Le Mitron*.

NOUVEAUTÉS, 8 h. 1/2. — *La Demoiselle du Téléphone*.

MÉNUS-PLAISIRS, 8 h. — *L'Oncle Célestin*.

DÉJAZET, 8 h. 1/4. — *Ferdinand le Noceur*.

CLUNY, 8 h. 1/4. — *Bonheur Conjugal*.

ELDOBADO. — *Kam-Hill, Bonnaire, les Tziganes*.

CONCERT-PARIISIEN. — *Yvette Guilbert, Clovis*.

FOLIES-BERGÈRE. — *Les Perles, les Éléphants de Lockhardt*.

SCALA. — *Paulus, Mervisto, Une Noce à Mézidon*.

MONTAGNES RUSSES, de 8 h. 1/2 à minuit, Concert, Promenade.

MOULIN-ROUGE. Tous les soirs, Concert. Bal. Mardis, Mercredis et samedis, Fête de nuit. Dimanche, en matinée, Kermesse-Concert

MUSÉE GRÉVIN. — *Les Coulisses de l'Opéra, les Javanaises*.

ÉLYSÉE MONTMARTRE. — Concert, Bal, Fêtes de nuit.

NOUVEAU-CIRQUE. — *Le Roi Dagobert*, pantomime nautique.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, où les médicaments font du mal, même en guérissant. Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1. — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2. — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 3. — contre les affections des reins, les poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples. Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 10 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires ; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature de la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et nivelés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine soûlement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative : c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr
Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture 3 fr

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale. Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste moyennant une augmentation de 10 pour 100.

DEMANDES & OFFRES

On offre : *La Médecine nouvelle*, par Louis Lucas, 2 vol. 15 fr. — S'adresser au bureau du Journal.

BAINS

Thermes d'Apollon, 163, rue Montmartre. — Grande piscine à eau courante, douches, salle de sudation à 60°, étuve d'air humide aromatisé. Café-restaurant; concert d'amateurs le samedi à 9 heures du soir. Mercredi, réservé aux dames.

Grands bains français et orientaux, 13 boulevard du Temple. — Bains médicaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Balnéum, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Etuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'es crime.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares où précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé.)

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNETIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme ; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. L'enfant, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

Le directeur reçoit tous les jours de 1 à 4 heures.

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 12 fr. ; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr. ; 12 ex., 2 fr. ; 1 ex., 20 centimes.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage, 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.

— Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 fig.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUART. — La Médecine jugée par Broussais, Bordeu, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

PAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'une démonstration scientifique de l'existence de la vie future.

— Esquisse d'un système de la nature fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future.

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme.

Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE 6 gros vol. in-18, cartonnés à l'anglaise, illustré d'environ 300 gravures et 2 planches coloriées.

SOMMAIRE DU 1^{er} VOLUME

Exposé raisonné de toutes les théories émises jusqu'à ce jour. — Le Magnétisme chez les anciens, le fluide universel, Paracelse, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puységur, Deleuze, du Potet, Lafontaine, etc. — L'hypnotisme et la suggestion. Braid. Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

SOMMAIRE DU 2^e VOLUME

L'agent magnétique et la polarité. L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. La baguette divinatoire. Les états du sommeil provoqué. L'extase, les oracles, les songes, la divination, la prévision et la clairvoyance instinctive de l'homme à travers les siècles. Cagliostro et ses pupilles. La lucidité magnétique.

SOMMAIRE DU 3^e VOLUME

Les guérisons extraordinaires dans l'histoire, mécanisme et production. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

SOMMAIRE DES 4^e, 5^e ET 6^e VOLUME

Description sommaire d'environ 450 affections les plus communes. Causes, nature, symptômes. — Application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

Le 4^e volume traite des affections du cerveau, de la moelle épinière, des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, des reins, de la gorge, du larynx, du cœur et de la rate.

Le 5^e volume traite des affections des poumons, du foie, de l'estomac, de l'intestin, des voies spermiques et de la matrice.

Le 6^e volume traite des maladies du sang et de la circulation, des fièvres, des affections de la peau, des maux d'aventure et des névroses.

Le Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume qui ne compte pas moins de 5 à 600 pages, forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 5 fr. ; les 6 vol. 25 fr.

A titre de Prime à nos lecteurs, l'ouvrage complet sera laissé à 16 fr., au lieu de 25 ; un volume séparé, à 4 fr., au lieu de 5, aux 600 premiers souscripteurs qui enverront le montant à la Librairie du Magnétisme.

COURS & LEÇONS

Cours et leçons de Magnétisme, par le professeur H. Durville, à l'Institut magnétique.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour Maladie, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour Recherches, Renseignements, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

DIVERS

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du *tonia* ou *ver solitaire* doivent écrire à M. DEMAREST, 6, avenue des Tilleuls, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infailible. 10 ans de succès.

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant très limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.

Paris. — Typ. A.-M. BEAUDELLOT, 16, rue de Verneuil.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège, M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e M. le Comte de CONSTANTIN. — 4^e, M. DE CASTI — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHGEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. — 37^e, — M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA. — 39^e M. MILO DE MEYER. — 40^e M. E. MICHELET.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBEUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — Le Comte de MARICOURT, *à Scnlis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSEIR, *à Berlin*. — LE Docteur PERRONNET, *à Lyon*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLIÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris, et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE : — Avec des anciens numéros du journal : — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un * — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 10 fr.
- 2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

La prime est remise sans frais dans nos bureaux, e. l.

ant 1 f. 50 port et emballage

Tirage bi-mensuel : 15.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège	MM. Conard.	20 ^e siège	MM. Hénot.
2.	— Berthet.	21.	— Froment.
3.	— Bouvery.	22.	— Grinevald.
4.	— Burg.	23.	— Guyonnet du Pérat.
5.	— F.-J. Cazalis.	24.	— Jacquillat.
6.	— Chauvières.	25.	— Le docteur Bénard.
7.	— Christin.	26.	— Lessart, ancien magistrat.
8.	— Collas.	27.	— Lérange.
9.	— Daniaud.	28.	— J. Lévy.
10.	— Suzaine.	29.	— Amédée-H. Simonin.
11.	— Le vicomte de Constantin.	30.	— Aubertin.
12.	— Courlet.	31.	— Reveillac.
13.	— Milo de Méyer.	32.	— Nogues, ingénieur civil des mines
14.	— Desvignes.	33.	— Landrin.
15.	— Michelet, homme de lettres.	34.	— Pennel.
16.	— Dubucquoy.	35.	— Sempe.
17.	— L. Duchemin, homme de lettres.	36.	— G. Demarest.
18.	— H. Durville.	39.	— Maitrejean.
19.	— Forestier, avocat.	40.	— Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac, à Montauban.	MM. Lalanne, à Lespéron (Landes).
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).	J. Martin, à Troyes.
A. Bernard, à Saint-Quentin.	H. de Martin, à Narbonne.
G. Bertelot, à Orléans.	Martres, négociant à Montauban.
le docteur Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.	Métais, huissier à Loudun.
— Bonnejoy, à Chars-en-Vexin.	le docteur Mora, à Bruchemmel (Aisne).
Bornard-Colliard, à Chanay (Ain).	J. Morgon, à Thoisy (Ain).
Chomier, à Saint-Etienne.	Nicolopulo, à Marseille.
le docteur Cornilleau, au Mans.	H. Pelletier, à Madon, près Blois.
— David, à Sicean (Aude).	Quénard, à Clusie (Marne).
Daniaud, (Charente-Inférieure).	Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).
Ducos, à Sion (Gers).	MM. E. Otto, à Lantouque (Alpes-Maritimes).
le docteur Dupouy, à Larroque, près Condom.	Revel, à Lyon.
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.	le docteur Ripeaut, à Dijon.
H. de Fouré, à Rennes.	E. Rouquette, Blanzac (Gard).
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).	Roy-du-Wal, à Banyuls-sur-Mer.
J.-F. Guillet, à Lyon.	Sallé, à la Flèche (Sarthe).
H. Homère, à Nancy.	A. Suire, publiciste à Parthenay.
J. Jung, à Bordeaux.	Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
Lageais, instituteur à Limoges.	Ad. Villebien à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.	MM. le docteur Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.	Kopéra, à Schwientochlowitz.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.	de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.	le docteur Létoquart, à New-York.
le docteur Bourada, à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
Bourkser, à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique.
Ch. Carron, à Hérisau, Suisse.	MM. A.-J. Rico, à la Haye.
Jésus Ceballos, à Mexico.	M.-N. Rovira, à Barcelone.
le docteur Correo Barata, à Lisbonne.	Soulhassaye, à la Trinité, Martinique.
— Dac, à Libreville.	Thomas, Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'institut médical électro-magnétique de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
- L'Union spirite de Reims, représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.
- La Société magnétique de Genève.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1891

MM. le comte de Constantin	Président d'honneur.
le docteur Baraduc	Vice-président d'honneur.
— Flasschoen	—
A.-H. Simonin	Président.
le docteur Mora	Vice-Président.
H. Durville	Secrétaire général.
Burg	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat	—
Demarest	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Pavlidès**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Canel, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville, etc., etc.**

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 2 fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

LE MAGNÉTISME DANS L'ANTIQUITÉ

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, par H. DURVILLE, 3^e édition (1^{er} volume).

CHEZ LES INDIENS

L'Inde fut un des berceaux primitifs de la philosophie. Sans interruption, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, l'étude de la nature intime de l'homme est la propriété secrète d'un corps d'initiés, d'occultistes, de théosophes qui possèdent certainement la connaissance de quelques lois psychiques inconnues des savants européens. Le mouvement occultiste qui, dans les deux mondes, a pris tant d'extension depuis quelques années, est né sur les plateaux de l'Himalaya. La Société Théosophique, fondée aux Etats-Unis par le colonel Olcott et madame Blavatsky, a, depuis, transporté son siège à Madras, dans le but d'entrer plus intimement en rapport avec les sages Indiens pour profiter de leur initiation et augmenter leurs connaissances théosophiques.

En Europe, nous ne connaissons pas encore beaucoup la science secrète des Indiens; mais nous savons que, de temps immémorial, ils guérissaient les malades par le toucher, qu'ils chassaient le démon du corps des possédés et qu'ils accomplissaient des prodiges que la science contemporaine ne peut encore expliquer.

Les sages de la Grèce et de Rome visitèrent les sanctuaires de l'Inde comme ils avaient visité ceux de l'Egypte et de la Chaldée.

Pythagore s'y rendit et « les Brahmanes lui fournirent la plupart des principes de sa philosophie : lui montrant l'art d'instruire les esprits, d'exercer les corps ; les diverses parties dont l'âme se compose ; les modifications successives qu'éprouve l'existence, les tourments et les récompenses que les dieux Mânes réservent à chaque mortel selon ses mérites. » Apulée, *FLORIDES* l. 2, traduction nouvelle, par M. Bétolaud, 1836, t. 3, p. 47).

Apollonius de Thyane, après avoir visité successivement les temples d'Eleusis, d'Éphèse, d'Athènes, de Ninive, etc., passa aux Indes, précédé d'une grande réputation de sagesse, pour s'initier à la science des brahmanes. Nous savons qu'il sut profiter de leurs leçons.

Dans le troisième livre de la *VIE D'APOLLONIUS* cité dans le chapitre précédent, Philostrate nous parle de la science de ces sages et cite des guérisons obtenues par eux, en présence d'Apollonius de Thyane et de Damiis, son compagnon de voyage.

« Il se présenta un boiteux, dit-il. C'était un jeune homme de trente ans, ardent chasseur de lions. Attaqué par un de ces animaux, il s'était luxé la hanche et avait une jambe

plus courte que l'autre. Iarchas (c'était le chef des sages) lui toucha la jambe, aussitôt elle se redressa et le jeune homme s'en alla guéri. Un homme qui avait les yeux crevés revint après les avoir recouverts tous les deux. Un autre qui était manchot reprit l'usage de son bras » (Ch. 39).

Les monuments élevés à la mémoire des divinités de l'Inde attestent la puissance magnétique de la main. Vischnou est représenté avec les mains levées ou étendues, les trois premiers doigts allongés, les autres repliés et de l'extrémité de chacun des trois premiers, il sort des étincelles lumineuses comme le somnambule lucide en voit sortir des doigts du magnétiseur.

Le secret des guérisons par les procédés magnétiques n'a pas été perdu ; et malgré



la décadence de ce peuple qui fut si grand, P. Borel nous dit qu'au seizième siècle, il existait encore aux Indes une secte de médecins qui guérissaient les malades par des insufflations (CENTUR. 3, obs. 88).

Suivant différents voyageurs qui ont visité ces contrées, les brahmes obtiennent une espèce de vie nouvelle à l'aide de certains procédés dont les principaux consistent en mouvements de la main — les magnétiseurs diraient des passes — pratiqués de l'épigastre à la tête. Ils prétendent que cette action peut transporter l'âme au cerveau et la réunir à la divinité dans une sorte d'extase.

L'Inde est, aujourd'hui encore, le pays des faits merveilleux par excellence.

Jaccoliot, un écrivain de talent qui, pendant une quinzaine d'années, remplit dans ce pays les fonctions de magistrat, raconte les faits

les plus extraordinaires dont il a été témoin. Certains fakirs font germer une graine qui, sous l'œil de l'observateur étonné, donne des feuilles, des fleurs et des fruits. Sous la seule action du principe vital, du fluide magnétique qui se communique de l'opérateur à la graine, puis à la plante, celle-ci se développe à vue d'œil et atteint ainsi, en deux ou trois heures, son développement normal. Comme le représente la figure ci-jointe, quelques-uns se soutiennent pendant de longues heures, dans une position anormale, presque en dehors des lois de l'équilibre. Ce fait n'est pas nouveau, car au l. 7, de son HISTOIRE NATURELLE, Pline, en parlant des gymnosophistes de l'Inde dit qu'ils « sont accoutumés à regarder le soleil fixement et sans remuer, depuis son lever jusqu'à son coucher, et à se tenir des journées entières dans les sables brûlants, tantôt sur un pied tantôt sur l'autre. »

D'autres enfin suspendent chez eux toutes les fonctions ordinaires de la vie et se font enterrer pendant plusieurs mois, au bout desquels on les rappelle à la vie.

Plusieurs récits de ce dernier fait ont été racontés par des témoins oculaires. L'un des plus curieux se trouve dans un livre intitulé : LA COUR DU RUNDJET-SING, par M. Osborne, officier de la marine anglaise. L'extrait suivant a été publié par M. Victor Meunier dans la PRESSE du 24 octobre 1851 et reproduit dans divers ouvrages.

« Le 6 juin 1838, la monotonie de notre vie de camp fut heureusement interrompue, dit M. Osborne, par l'arrivée d'un individu célèbre dans le Pendjab. Il jouit parmi les sikés d'une grande vénération, à cause de la faculté qu'il a de rester enseveli sous terre aussi longtemps qu'il lui plaît. On rapportait dans le pays des faits si extraordinaires sur cet homme, et tant de personnes respectables en garantissaient l'authenticité que nous étions extrêmement désireux de le voir. Il nous raconta lui-même qu'il exerçait ce qu'il appelle son métier (celui de se faire enterrer) depuis plusieurs années ; on l'a vu, en effet répéter cette étrange expérience sur plusieurs points de l'Inde. Parmi les hommes graves et dignes de foi qui en rendent témoignage, je dois citer le capitaine Wade, agent politique à Lodiiana. Cet officier n'a affirmé avoir assisté lui-même à la résurrection de ce fakir, après son enterrement, qui avait eu lieu quelques mois auparavant, en présence du général Ventura, du maharadjah et des principaux chefs sikés. Voici les détails qu'on lui avait donnés sur cet enterrement et ceux qu'il ajoutait d'après sa propre autorité sur l'exhumation : A la suite de quelques préparatifs qui avaient duré plusieurs jours et qu'il répugnerait d'énumérer, le fakir déclara être prêt à subir l'épreuve. Le maharadjah,

le chef sike et le général Ventura se réunirent près d'une tombe en maçonnerie construite exprès pour le recevoir. Sous leurs yeux, le fakir ferma avec de la cire, à l'exception de sa bouche, toutes les ouvertures de son corps qui pouvaient donner entrée à l'air ; puis il se dépouilla des vêtements qu'il portait : on l'enveloppa alors dans un sac de toile, et, suivant son désir, on lui retourna la langue en arrière, de manière à lui boucher l'entrée du gosier ; aussitôt après cette opération, le fakir tomba dans une sorte de léthargie. Le sac qui le contenait fut fermé et un cachet y fut apposé par le maharadjah. On plaça ensuite le sac dans une caisse de bois cadénassée et scellée qui fut descendue dans la tombe ; on jeta une grande quantité de terre dessus, on foula longtemps cette terre, et on y sema de l'orge ; enfin des sentinelles furent placées tout à l'entour, avec ordre de veiller jour et nuit. Malgré toutes ces précautions le maharadjah conservait des doutes ; il vint deux fois dans l'espace de dix mois, temps pendant lequel le fakir resta enterré, et il fit ouvrir devant lui la tombe ; le fakir était dans le sac, tel qu'on l'y avait mis, froid et inanimé. Les dix mois expirés, on procéda à l'exhumation définitive.

« Le général Ventura et le capitaine Wade virent ouvrir le cadenas, briser les scellés et élever la caisse hors de la tombe. On retira le fakir : nulle pulsation : soit au cœur, soit au poulx, n'indiquait la présence de la vie. Comme première mesure destinée à le ranimer, une personne lui introduisit le doigt dans la bouche et replaça sa langue dans la position naturelle. Le sommet de la tête était seul demeuré le siège d'une chaleur sensible. En versant lentement de l'eau chaude sur le corps, on obtint peu à peu quelques signes de vie. Après deux heures de soins le fakir se releva et se mit à marcher en souriant.

« Cet homme vraiment extraordinaire raconte que pendant son ensevelissement, il a des rêves délicieux, mais que le moment du réveil lui est toujours très pénible. Avant de revenir à la conscience de sa propre existence, il éprouve des vertiges.

« Il est âgé de trente ans, sa figure est désagréable et a une certaine expression de ruse. »

Il est évident que le fakir s'est plongé dans une sorte de léthargie magnético-hypnotique analogue à la mort apparente et que toutes les fonctions ordinaires de la vie organique sont suspendues. Cet état n'est pas sans analogie avec celui des lézards et surtout des crapauds que l'on trouve ensevelis dans la houille ou dans la pierre et qui reviennent à la vie dès qu'ils sont exposés à la lumière. Ils étaient pourtant là, depuis l'époque des grands cataclysmes qui ont bouleversé l'écorce

terrestre, c'est-à-dire depuis des centaines de milliers d'années. Une condition qui est peut-être la seule condition indispensable pour que la vie puisse reprendre son fonctionnement normal, après un temps aussi considérable, c'est que le corps soit préservé des atteintes de l'air et de la chaleur, ces deux agents de fermentation putride, qui le détruiraient sans retour.

En 1799, un mammoth fut trouvé dans les glaces de la Léna et les chairs étaient encore assez fraîches pour que les savants de Saint-Pétersbourg se soient donné la satisfaction de faire un repas avec ce gibier anté-diluvien. Peut-être aurait-il été possible de le ramener à la vie ?

C'est en raisonnant sur ces phénomènes, et sur la possibilité de les produire par le magnétisme, qu'un savant belge d'origine française, M. Jobard, qui était alors directeur du Musée industriel à Bruxelles, adressa en 1860, à l'Académie des sciences de Paris, un mémoire où il proposait la mise à l'étude d'une application qui ne serait peut-être pas sans avantage. En présence des erreurs que la justice commet quelquefois, il voulait remplacer la peine de mort, par ce qu'il appelait la « Cataleptisation », opération qui consistait à plonger le condamné dans un état analogue à celui des fakirs de l'Inde et à l'enterrer ainsi tout vivant, ce qui permettrait de le rappeler plus tard à la vie, si son innocence venait à être démontrée.

— 0 —

SUR L'EXPLICATION

de certains phénomènes du Magnétisme
à l'aide des lois psychiques

Communication faite à la Société magnétique de France, le 20 septembre, par M. A. H. S. MONIN.

I

La communication que je vais vous faire a pour objet de faire pénétrer dans votre esprit l'idée que le magnétisme a besoin de passer à travers les lois psychophysiques, pour faciliter sa marche dans la voie du progrès.

II

Tout récemment, j'ai été amené à lire le petit Traité de Magnétisme et de Somnambulisme de M. J. de Riols. Ce petit travail d'une trentaine de pages est bien écrit, et prouve chez l'auteur les plus louables intentions. Mais il contient, à l'égard de la science psychique, un certain nombre d'erreurs que je vais vous signaler, et que j'espère faire disparaître des doctrines magnétiques, en appelant à mon aide la lumière des lois psychophysiques.

III

Les lois psychiques ne sont pas encore connues ou acceptées dans le monde officiel ; nous pourrions en donner cent mille preuves : un seul exemple suffira ici. Il est impossible de comprendre ce que les savants officiels entendent quand ils font usage des mots psychologie ou psychique. Lisez ce qui suit.

Pendant les dernières séances de l'Académie de Médecine, une discussion s'est élevée sur la question de la Pathologie de la race juive. M. Lagneau, le 8 septembre, fit l'observation suivante : « Malgré les objections qui m'ont été faites par MM. Germain Sée et Worms, « je persiste à croire que les affections nerveuses et mentales sont notablement plus fréquentes chez les Juifs que chez les autres habitants des divers pays. Plusieurs médecins, les statistiques en Danemark, en Prusse, en Hanovre, en Silésie, en Bavière, en Wurtemberg, en Amérique, ont montré que la proportion de ces maladies est plus élevée d'un quart, de moitié chez les Juifs. »

M. Germain Sée, répondant à M. Lagneau, dit plusieurs choses, entre autres celle-ci : « Quant au diabète, le Juif, ni plus ni moins que le Chrétien, a un diabète gras et nerveux ou plutôt bulbaire, bien moins grave chez le premier, qui n'est que rarement d'origine psychique. »

La science officielle s'est octroyé le privilège du langage amphibologique ; mais malgré l'obscurité de la phrase, c'est bien du diabète qu'il est question. Les sciences médicales nous disent que le diabète est une maladie de l'être physique, qu'elle est caractérisée par une excrétion plus ou moins abondante d'urine, par une sécheresse de la peau, par une soif très vive, par un dépérissement progressif etc. etc. Pour qu'un homme aussi intelligent que M. Germain Sée trouve un rapport entre le diabète et l'être psychique, il faut qu'il ait l'intention nette, mais bien tenue à l'état latent, de brouiller, d'embrouiller et de confondre la question. Quand, il y a une vingtaine d'années, j'ai posé la Psychologie démontrée devant le monde scientifique, les titres de mes deux premiers ouvrages (Histoire de la Psychologie et Traité de psychologie) avaient un sens précis parce que, à cette époque, les négateurs mêmes de la Psychologie, Messieurs Charcot, Th. Ribot, Paul Janet, Luys, Germain Sée, Worms, etc., n'avaient pas encore « dédalisé », « ténébrisé », « apocalypsé » les notions vraies de la science psychologique. Ces Messieurs, depuis lors, se sont entendus pour jeter ces notions dans une abominable confusion. Pendant une quinzaine d'années ils ont fait un travail acharné, pour faire accroire au monde civilisé que la Psycholo-

gie était une science dépendant exclusivement des fonctions du système nerveux, et n'était conséquemment qu'une petite annexe de la Physiologie.

C'est la cohorte officielle d'une partie des professeurs, des membres de l'Institut et de l'Université qui, abusant du pouvoir qui leur est confié, ont intentionnellement jeté dans la confusion les lois et les notions qui constituent la vraie Psychologie. Ils ont voulu détruire l'antinomie qui existe entre le physique et le psychique (entre le *Φυσικ* et le *Ψυχ*) afin de pouvoir anéantir le psychique lui-même ; si bien que je me suis trouvé depuis trois ans dans la nécessité de changer mon langage dans mes conférences et dans mes écrits ; au lieu de parler de Psychologie, je suis obligé de dire maintenant : "la science psychique."

On voit que ces Messieurs, qui ont pour eux l'avantage de parler "ex cathedra" et de s'appeler "légions" vont recommencer leur truc en mettant le mot "psychique à toutes saucés, en l'employant de la manière la plus fautive et la plus absurde aux cas pathologiques de notre être matériel, de notre organisme. Les partisans du magnétisme, les spiritualistes, les partisans de la raison et de l'ordre dans les choses humaines, ne sauraient trop se mettre en garde contre les dangereuses aberrations de la science officielle.

M. Lagneau appartient à la petite minorité des savants qui n'ont pas noyé leur raison dans les négatives et humiliantes doctrines du matérialisme.

Il sera donc entendu que quand nous parlerons de la science psychique, ce ne sera pas de la science psychique matérielle de Messieurs de la science officielle ; mais bien de celle qui lui est contraire, de celle qui a été sentie, comprise et acceptée par les partisans du magnétisme. Rien n'est plus utile que la clarté dans les notions et dans les principes.

IV

Nous arrivons, maintenant, à M. de Riols, à l'anesthésie, à la mémoire et à la suggestion : nous allons signaler ses erreurs devant les lois psychophysiques. Voici ce qu'on lit à la page 10 de son petit ouvrage :

"Certains individus, d'une nature nerveuse spéciale, ont la singulière faculté de quitter leur lit pendant le sommeil, de se lever, de marcher, de faire plusieurs actes qui nécessitent la vision et la veille complète, de passer d'une pièce dans une autre et de faire certaines opérations qui demandent, non seulement une grande suite dans les idées, mais une adresse peu commune.

"Il est certain que l'homme possédant cette faculté n'est pas plongé dans un sommeil

"complet. Son état est plus voisin du sommeil que de la veille, il est vrai, mais ses sens sont presque complètement éveillés, et "la "mémoire" est surtout développée chez "lui au plus haut degré. Ce qui le prouve, c'est "que si l'on dérange les meubles de la chambre du somnambule et si l'on en met un "sur son passage, il s'y heurte infailliblement. Tel somnambule qui a l'habitude, "endormi, de faire un acte quelconque sur "sa table, d'y ranger des livres, d'y allumer "une bougie, d'y prendre un verre d'eau, "ne pourra plus faire ces opérations si la "table est transportée plus loin ; il ne saura "pas la retrouver.

"Dans cette forme particulière de sommeil, c'est donc uniquement la mémoire "qui agit, et Fodéré, dans son *Traité de médecine légale et d'hygiène publique*, première partie, section IV, cite l'histoire fautive de ce moine somnambule qui, en "voulant beaucoup à un de ses confrères, "entra une nuit dans sa chambre pour l'égorger et perça le lit d'un grand nombre "de coups de couteau (son adversaire s'étant par hasard trouvé cette nuit-là hors "du couvent) ; puis il sortit et referma la "porte. Il fut alors rencontré par le surveillant et réveillé, tout honteux de se trouver un couteau à la main.

"C'est là le somnambulisme ordinaire.

"Le somnambulisme magnétique est cet état particulier de la personne magnétisée dans lequel elle paraît dormir, quoiqu'elle soit entièrement soumise, comme pendant la veille, à l'influence de son magnétiseur. Les organes extérieurs des sens paraissent pour la plupart assoupis. Cependant, dans certains cas, ils sont animés de la force et de l'activité qu'ils possèdent à l'état ordinaire. Ainsi, quoique paraissant endormie, la personne magnétisée entend l'opérateur, lui répond, se lève, marche, écrit au besoin, et exécute tous les ordres qui lui sont donnés par le magnétiseur."

A la page 15, M. de Riols cite le fait suivant : "Une dame qui avait les sangsues en horreur et à laquelle elles étaient d'une absolue nécessité, pria son magnétiseur, pendant le sommeil magnétique, de lui faire poser celles que le médecin avait prescrites, et de lui défendre de regarder ses pieds quand elle serait éveillée. Les sangsues furent effectivement posées et, dit Deleuze, cette dame ne s'est jamais doutée qu'elle eût subi cette opération."

Une autre courte citation prise à la page 16 nous est encore nécessaire : "D'autres somnambules jouissent d'une sorte de prescience, d'une divination parfois étrange. Chez plusieurs, l'esprit se développe soudain et, quoique d'une classe inférieure,

« ils s'expriment tout à coup avec une pu-
 « reté de langage, une précision dans les ter-
 « mes et une élégance tout à fait extraordi-
 « naire. Une somnambule que magnétisait
 « M. de Lausanne était originaire de Saint-
 « Domingue et habitait Paris depuis l'âge de
 « six ans. Or, âgée de quarante ans, cette
 « femme avait complètement perdu toute con-
 « naissance de la langue créole. Pendant le
 « sommeil magnétique, elle se ressouvait
 « des moindres détails de sa vie infantine,
 « et elle ne s'exprimait que dans le langage
 « de la nourrice qui l'avait élevée. »

Voyez les contradictions qui se trouvent dans ces citations.

M. de Riols dit, d'autre part, que pour accomplir certains actes des somnambules, magnétisés ou non, il faut la vision et la veille complètes et une grande suite dans les idées; il dit, de plus, que les sens du somnambule sont presque complètement éveillés et que la mémoire est développée au plus haut degré.

D'autre part il dit : 1° « Si on met une chaise sur le chemin du somnambule il s'y heurtera infailliblement » : Donc il n'y a pas de vision. Même observation à l'égard de la table de travail changée de place. 2° « Il faut la vision et la veille complètes. » Mais l'exemple même du moine qui perce le lit à coups de couteau croyant toucher sur un homme, prouve qu'il ne voyait pas puisque le lit était vide ; et il n'éprouva la honte de tenir un couteau à la main que quand le surveillant l'eût réveillé. 3° L'exemple de la dame qui a eu des sangsues et qui, par suite de la précaution prise de ne pas regarder ses pieds, ne s'en est jamais doutée, prouve aussi que le somnambule magnétisé est en état d'anesthésie. 4° « Le développement soudain de l'esprit, la pureté du langage et la grande mémoire des somnambules, » tels qu'on les a vus chez la femme de Saint-Domingue, sont des phénomènes incompris et inconnus, quant à leurs vraies causes, excepté par ceux qui se sont assimilés les lois psychophysiques, et surtout les fonctions du Jet-spontané. Dans une de nos séances de magnétisme, ici même, je vous ai annoncé d'avance (après vous avoir affirmé que l'Intelligence d'une personne endormie magnétiquement ne fonctionne pas) que Madame V. allait nous raconter les détails de son enfance, les noms de ses petites amies dans le pays où elle est née, leurs petits jeux, leurs petites querelles, les noms locaux, etc., et, qu'après son réveil, elle ne pourrait nous rapporter aucun de ces petits détails oubliés depuis longtemps. Dans la même séance, je vous ai fait voir que la personne magnétisée ne peut pas faire usage de ses facultés intellectuelles : il ne peut donc pas y avoir de suite dans les idées.

V

La connaissance des fonctions du Jet-spontané décrites clairement dans ma "Solution du problème de la suggestion hypnotique" (Dentu, éditeur), et décrites plus complètement dans : "Les Sentiments, les Passions et la Folie" (Jules Michelet, éditeur), ouvrages que l'on peut se procurer chez M. Durville.

VI

M. Delboeuf, professeur en Belgique, et d'opinion matérialiste, a fait un volume pour décrire un rêve qu'il a fait et en chercher les causes. Son travail a été reproduit, en tout ou en partie, par la Revue philosophique, dans ses numéros d'octobre, novembre et décembre 1879, février, avril et juin 1880. Les titres de ces articles sont : Le sommeil et les rêves.

« M. Delboeuf a raconté son rêve mais il n'a rien trouvé pour expliquer les lois du rêve. A part les quelques pages consacrées au fait du rêve, le reste du livre, bien que M. Delboeuf soit un savant, ne contient que des spéculations de plume dans lesquelles on pourrait relever des erreurs par centaines, erreurs devant les lois psychiques démontrées.

Voici son rêve sommairement :

« A la fin du mois de septembre 1862, il « rêva une nuit qu'il se trouvait au milieu de « sa cour pleine de neige, et que deux mal- « heureux lézards, habitués de la maison, se « trouvaient ensevelis sous un blanc man- « teau et gisaient engourdis à quelque dis- « tance de leur trou obstrué. Le rêveur les « prit dans ses mains pour les réchauffer, dé- « gagea leur cachette, les replaça à l'entrée, « en ayant soin auparavant de semer vers « l'intérieur quelques fragments d'un "asple- « nium" qui croissait sur la muraille.

« M. Delboeuf se rappela son rêve à son « réveil ; il se rappela parfaitement le nom de « l'"asplenium" (plante de la famille des fou- « gères) ; ce nom de plante, assez barbare, il « ne pouvait l'avoir inventé ; ce nom cepen- « dant surgit dans son âme pendant le som- « meil ; et, à son réveil, son esprit constata « avoir perdu absolument la trace de l'ori- « gine du nom. »

M. Delboeuf a trouvé le mot de l'énigme. Il rapporte qu'en 1860, deux de ses amis revenant de Suisse, en avaient rapporté un petit herbier-album que l'on vend dans ce pays, et qui devait être offert en cadeau au frère d'un des acquéreurs. Pour donner plus de prix à ce cadeau, M. Delboeuf, sous la dictée d'un botaniste, écrivit les noms des plantes contenues dans l'herbier, noms parmi lesquels se trouvait celui de l'"asplenium". Le lendemain il avait oublié tous les noms de ces plantes.

Seize ans plus tard, se trouvant chez celui qui avait reçu le cadeau en question, son re-

gard tomba sur l'herbier ; il le reconnut, l'ouvrit et reconnut aussi son écriture : le nom de l' "asplenium" lui apparut et lui expliqua pourquoi il l'avait vu dans son rêve.

Il n'y a là que l'explication d'un fait isolé, qui ne fait pas avancer la science psychique d'un seul degré. Mais on peut se servir de ce fait pour prouver une fois de plus l'exactitude des lois psychophysiques en général et, en particulier, celle des fonctions du Jet-spontané.

Je vais donner un exemple de ce genre de faits, bien plus significatif que celui qui a exigé de M. Delboeuf la rédaction d'un livre entier, attendu que par la connaissance des fonctions du Jet-spontané, j'ai trouvé de suite ce qui était arrivé à une autre personne. Répétons ici une fois de plus que quiconque connaît bien les lois psychophysiques peut trouver les causes de tous les rêves, pourvu qu'ils soient bien caractérisés, et que le rêveur puisse bien les rapporter.

En 1877 ou en 1880 (je ne puis plus me rappeler laquelle de ces deux années) me trouvant pour quelques semaines dans l'hôtel des Alpes, à Montreux, pendant un mois d'hiver, je vis un soir, vers cinq heures, arriver une dame anglaise accompagnée de deux demoiselles, ses filles, l'une âgée de vingt-deux et l'autre de vingt ans.

Deux heures plus tard je me trouvais assis à côté de l'aînée de ces deux demoiselles. Au bout d'un moment nous causions de choses et d'autres, à bâtons rompus, cela va de soi ; et je ne sais ni comment ni pourquoi ma jeune voisine me dit qu'elle ne rêvait jamais. Je lui dis que l'on rêve toujours en dormant, lors même que l'on oublie ses rêves absolument ; et que, de plus, on peut trouver les causes des rêves. Elle me fit observer qu'il lui était impossible de me croire : ce à quoi je lui répliquai que je le savais.

Le lendemain, au lunch, à midi et demi, ma voisine me dit, d'un air un peu narquois : « Monsieur, j'ai fait un rêve la nuit dernière. « Vous m'avez dit que l'on peut trouver les causes des rêves?—Oui.— Eh bien, j'ai rêvé « que mon frère retirait de l'eau un enfant « qui se noyait. Si vous pouvez me dire pour « quoi j'ai rêvé cela, je vous avoue que je « croirai à ce que vous avez affirmé. »

MOI. « Je vais, Mademoiselle, donner satisfaction à votre désir, et vous expliquer de suite et simplement les causes de votre rêve. »

« Il faisait jour encore quand vous êtes arrivée hier à l'hôtel, vers cinq heures. Vous avez vu et admiré le fond du lac Léman. « Cette vue admirable a causé chez vous une « sensation profonde. L'eau était la chose « principale de votre impression. »

ELLE. « Jusqu'ici cela me paraît exact. »

MOI. « Je ne sais pas si vous avez un frère, « puisque je n'ai pas l'honneur de vous connaître, que j'ignore votre nom, et que je « vous ai vue hier pour la première fois. « Mais ce dont je suis certain, par votre rêve « même, c'est que vous en avez eu un et que, « de plus, ce frère a sauvé un enfant qui se « noyait. »

ELLE, me regardant avec un air plutôt effaré qu'étonné : Oh ! Mon Dieu ! Est-ce « possible ? Comment savez-vous ? Comment « pouvez-vous savoir ? J'avais tout à fait oublié moi-même ! Comment cela est-il possible ? etc., etc. »

Je vis que cette demoiselle croyait rêver tout éveillée et faire un mauvais rêve de sorcellerie. Je la priai de se calmer et de s'expliquer si elle pouvait. Au bout d'un moment elle me dit : « Jugez de mon étonnement. Mon frère aîné qui était déjà un « homme lorsque j'étais encore une petite « fille, sauva un jour la vie à un enfant qui « se noyait ; j'étais alors âgée de quatre à « cinq ans. A un mille de la propriété que « nous habitons pendant l'été (près de Londres) passe une petite rivière. C'est dans « ce petit cours d'eau que mon frère, allant « un jour se baigner, arriva juste à temps « pour sauver cet enfant. Mais ce qui a causé « mon étonnement ou, plutôt, mon effroi, c'est « que depuis quelques semaines après l'événement, on n'en a plus reparlé chez nous « et que j'avais oublié moi-même le fait que « vous venez de me rappeler et que vous « ignorez. J'ai quatre frères ; l'aîné gère les « propriétés et les affaires de la famille ; un « est officier de marine, un autre est officier « dans l'armée de terre ; le quatrième est avocat. Nous sommes, ma sœur et moi, les plus « jeunes enfants de la famille. Notre nom est « Smith. »

La connaissance des lois psychophysiques donne la clef des songes. Depuis vingt-cinq ans, mes intimes parents et amis n'ont mis à l'épreuve des centaines de fois : ils n'ont pas pu prendre " la science en défaut ", et j'ai toujours trouvé les causes comme je les ai trouvées avec Mademoiselle Smith. Si le frère de cette demoiselle n'avait pas eu sauvé un enfant qui se noyait, elle n'aurait pas pu voir en rêve l'image de la chose, « l'empreinte-vivante n'aurait pas existé. C'était le retour d'une empreinte-vivante dans le Sensorium, qui était restée, sans bouger, dans la cellule où elle avait été envoyée juste après la sensation éprouvée et que la sensation éprouvée dix-sept ans plus tard, à la vue du fond du Lac Léman, fit revenir dans le rêve de la nuit suivante. Les deux " empreintes-vivantes, " prises à dix-sept ans d'intervalle, appartiennent à la catégorie des sensations de l'eau,

VII

Une remarque doit être faite ici.

Quand on lit les écrits publiés sur le somnambulisme, le magnétisme, l'hypnotisme, la suggestion, on voit qu'un grand nombre d'écrivains n'ont pas compris nettement ce fait important, savoir : que les bras et les jambes sont des organes, non des sens ; et que les membres peuvent conserver leurs fonctions en même temps que les sens sont anesthésiés, excepté dans le cas de contracture. Les observations que M. de Riols a faites à sa page 10 semblent affirmer que les somnambules qui se lèvent et travaillent pendant la nuit « sont dans un état plus voisin du sommeil que de la veille, et ont les sens presque complètement éveillés. » Ce sont deux erreurs. Il y en a qui ont les yeux bien fermés en allant, venant et travaillant ; et on peut chez tous, ou presque tous, planter des épingles dans leurs muscles sans causer la moindre douleur.

VIII

Une autre remarque doit trouver place également dans cette communication :

1° Le cas du moine, cité plus haut, sera le point de départ d'une lutte qui va commencer au nom de la vérité scientifique, et dans l'intérêt absolu de la société humaine.

Ce moine, pendant son sommeil magnétique naturel, n'aurait pas pris le couteau pour aller tuer son frère-moine dans sa cellule si, pendant un certain temps, il n'avait pas caressé le désir d'abord, et la pensée ensuite, d'aller lui planter le couteau dans le cœur pour l'assassiner. Son désir de lui ôter la vie s'est transformé en pensée pour devenir une sorte d'idée fixe : il y avait eu un crime couvé dans l'esprit du moine, qui n'aurait peut-être jamais reçu d'exécution si cet enfroqué n'avait pas été somnambule. Il y avait eu chez lui "sensation," et prise "d'empreinte vivante".

Ce que nous entendons et ce que nous lisons sur les crimes contre les personnes, peut faire passer dans notre esprit, "comme une vapeur qui disparaît subitement," l'image d'un crime ; mais cette vision rapide ne crée pas de sensation et, conséquemment, ne laisse pas de trace. L'"empreinte vivante" dans les cas qui nous occupent, est le résultat d'une "pensée criminelle" que le moine a entretenue et sur laquelle il s'est arrêté, avec complaisance : ce qui a été cause que l'âme s'est souillée et qu'une sensation a eu lieu.

Ce qui précède doit engager les âmes droites et les cœurs honnêtes, à chasser toutes les pensées criminelles qui pourraient pointer dans leur esprit.

2° Un cas qui diffère du précédent, mais dont les effets sont presque les mêmes, vient d'être publié dans ce mois-ci par un journal suisse. « Le tribunal criminel de ... » a

« jugé, le nommé Henri Jaunin, alcoolique « endurci, qui a assassiné son frère, avec lequel il avait fréquemment des querelles.

« Le fratricide, défendu par M. l'avocat « Blanc, a été reconnu, par le Jury coupable « de voies de fait ayant causé la mort. La « cour a condamné Jannin à douze ans de « réclusion et à la privation à vie des droits « civiques. »

L'homme que l'on appelle alcoolique et qui, un jour, pris d'un accès plus ou moins vrai, ou plus ou moins caractérisé de "delirium tremens," comme un meurtrier, se trouve dans un état mental qui a de l'analogie avec celui du moine. L'ivrogne ci-dessus avait constamment des querelles avec son frère. Maintes et maintes fois il avait caressé la pensée horrible de tuer son frère. Si, après avoir eu cette pensée qui a donné lieu à une sensation, le hasard avait fait qu'il ne se fût plus mis en état d'ivresse, il est possible ou probable qu'il n'eût jamais commis le fratricide. Le délire tremblant, quand il est complet, place l'homme sous l'empire plus ou moins absolu de son Jet-spontané, comme les êtres qui sont dans le sommeil naturel, ou dans le sommeil artificiel, magnétique ou hypnotique.

Dix-neuf fois sur vingt peut-être, les meurtres commis dans des cas de folie subite (selon l'expression consacrée) sont le résultat, ainsi que je l'ai dit plus haut, d'un crime couvé pendant plus ou moins longtemps, c'est-à-dire d'une pensée criminelle qui a été alimentée et entretenue dans l'esprit par une complaisance coupable. J'ai connu un ivrogne qui n'est pas allé jusqu'au vrai delirium ni jusqu'au crime, mais qui, étant à jeun, a confié à plusieurs de ses connaissances que, quand il était saoul, il profitait de la circonstance pour dire de tout le monde et à tout le monde des injures ou des vérités blessantes et mortifiantes parce qu'il savait que l'on excusait ou pardonnait les injures prononcées pendant l'état d'ivresse.» Ce qui prouve que l'ivrogne sait à peu près ce qu'il fait et ce qu'il dit quand il n'est pas dans un délire absolu. Bien des gens sensés sont aujourd'hui de l'avis de Pittacus, l'un des sept sages, qui punissait du double de la peine tout délit commis en état d'ivresse.

Je réfère tout lecteur, que ce qui précède ne convaincrat pas, à mon chapitre sur le Crime, dans mon Traité de Psychologie.

IX

Ce que je viens de dire dans les paragraphes VII et VIII n'est vrai que dans une proportion inconnue que j'estime aux trois quarts ou aux sept huitièmes ou aux dix-neuf vingtièmes des cas. Il y aura un travail d'expériences à faire à cet égard par des psychologues-physiologistes auxquels on donnera les moyens de les effectuer. On dira un jour, bien-

tôt, que les gouvernements et les savants officiels ont été bien coupables d'avoir fait la conspiration du silence autour des lois psychophysiques. Ces gens-là, pour parler comme le dieu Hugo, "fabriquent des ténèbres" et disent que nous vivons dans le siècle des lumières !

Nous croyons avoir tenu la promesse que nous avons faite en commençant, savoir : « De donner l'idée que le magnétisme a besoin de passer à travers les lois "psychophysiques" pour faciliter sa marche dans la voie du progrès.

12° CONSEIL PRATIQUE ⁽¹⁾

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (6^e volume), par H. DURVILLE, 3^e édition.

Contre le vertige et l'étourdissement

Le vertige est une perversion, un trouble momentané de certaines fonctions cérébrales pendant lequel il semble à ceux qui en sont atteints que les objets environnants tournent, qu'ils tournent eux-mêmes dans un balancement onduleux, avec une tendance plus ou moins grande à perdre l'équilibre et à tomber. Ce trouble est dû à un état congestif du cerveau.

On distingue le "vertige mental" décrit par Lasègue, le "vertige nerveux", etc., mais les formes que l'on observe le plus souvent sont désignées sous les noms de "vertige simple" et de "vertige ténébreux". L'un, qui se manifeste dans un grand nombre de maladies, consiste dans un tournoiement apparent des objets, sans que la vue soit obscurcie ; le dernier, plus compliqué, consiste dans un tournoiement plus rapide auquel s'ajoutent une sorte d'illusion et un obscurcissement de la vue tels que le malade a peine à conserver l'équilibre. Ce dernier état qui est toujours grave est souvent le signe avant-coureur de l'épilepsie ou de l'apoplexie.

L'étourdissement, qui est presque toujours un signe de pléthore, une menace de congestion, présente presque tous les symptômes du vertige simple. Moins dangereux et plus fréquent, il est ordinairement la conséquence d'une affection organique.

Le vertige et l'étourdissement disparaissent presque toujours très rapidement sous l'action du magnétisme. Il s'agit de dégager le cerveau et de stimuler légèrement le reste de l'organisme.

(1) Les Conseils pratiques publiés dans les numéros précédents s'appliquent au traitement des cas suivants : 1. *Insomnie*; 2. *syncope*; 3. *entorse*; 4. *fièvre cérébrale*; 5. *fluxion de poitrine*; 6. *fièvre typhoïde*; 7. *constipation*; 8. *somnambulisme spontané*; 9. *connaissances inconcevables de la grossesse*; 10. *chute des cheveux*; 11. *mal de tête*.
Chacun de ces « Conseils » inséré dans un numéro du Journal est envoyé contre 50 centimes.
Voir la description des *Procédés magnétiques* de l'auteur.

MAGNETISME HUMAIN. — On se place d'abord devant le malade et l'on fait des insufflations froides et des passes transversales sur le front ; puis, se plaçant à sa gauche on impose la main gauche au front, les doigts en l'air, et avec la droite, on fait des frictions traînantes qui, partant de la base du crâne, descendent sur la colonne vertébrale jusqu'au bas des reins. Ensuite, s'asseyant devant le malade, les pieds contre les pieds, on applique les mains sur les genoux pendant quelques instants et l'on fait des frictions traînantes sur les cuisses et les jambes pour achever de dégager la tête. Frictions rotatoires avec la main droite sur la colonne vertébrale, de haut en bas ; frictions traînantes qui, partant de la colonne vertébrale, sont dirigées vers le milieu de la poitrine, de l'estomac et de l'intestin, en suivant le trajet des nerfs (qui est à peu près celui des côtes), pour stimuler les organes de l'abdomen et de la poitrine. Insufflations froides sur le front et passes à grands courants de la tête aux pieds, pour terminer la séance qui, suivant la gravité du cas et la sensibilité du malade, peut durer de 15 à 30 minutes.

AUTOMAGNETISME. — Se faire sur la tête des frictions rotatoires, puis des frictions traînantes avec les deux mains qui, partant du milieu du front se dirigent derrière les oreilles, et les côtés du cou pour descendre le long de la poitrine et de l'abdomen. Frictions traînantes sur les reins, l'estomac, l'intestin, les cuisses, et les jambes jusqu'à l'extrémité des pieds. Passes à grands courants de la tête aux pieds.

AIMANT. — Appliquer en position calmante une lame magnétique sur le front ; et si le cas est grave ou le sujet peu sensitif, en appliquer en même temps une autre à la nuque. Il est bon d'exciter l'estomac et l'intestin par un plastron à 2 ou à 3 lames, surtout si ces organes sont atoniques.

MOYENS AUXILIAIRES. — Un verre d'eau magnétisée matin et soir. Boissons magnétisées aux repas.

EXEMPLES DE CURES

Les magnétiseurs citent de nombreux cas de guérison où le vertige et les étourdissements étaient les symptômes dominants. Je ne citerai qu'un de ces cas publié par le docteur Defert, dans le tome II de l'HERMES, p. 252. Cette guérison est d'autant plus remarquable qu'elle a été opérée par un médecin, à une époque où la médecine classique n'admettait guère la réalité du magnétisme, que la malade était âgée, dangereusement affectée et qu'elle n'avait aucune confiance en l'efficacité du magnétisme. Enfin, ce compte-

rendu est curieux par les considérations théoriques que l'auteur expose.

« Madame de..., âgée de soixante-dix ans était, au mois d'août 1826, dans une position qui donnait les plus vives inquiétudes à ses amis. Un d'eux, voyant que, malgré les soins d'un médecin éclairé, sa position devenait plus grave de jour en jour, lui conseilla de se faire magnétiser. Elle rejeta longtemps cette proposition, ce qu'elle avait entendu raconter du magnétisme lui paraissait trop extraordinaire pour qu'elle pût y avoir la moindre confiance. Enfin, pressée par de nouvelles instances, elle céda avec peine, et je fus appelé le 12 août 1826, pour essayer ce moyen curatif. Avant d'entrer dans aucun détail, je ferai observer que la malade n'était pas dans des dispositions morales favorables au nouveau mode de traitement que j'allais employer. et, certes, si l'imagination est pour quelque chose dans le développement des effets du magnétisme, la sienne devait plutôt contrarier mon action que l'aider.

« Dès son enfance, Mme de... avait des rhumes très fréquents, mais, depuis cinq ou six années surtout, ils étaient provoqués par la cause la plus légère, elle était souvent prise d'étouffements tels, que, la nuit, elle passait quelquefois plusieurs heures assise sur son lit, dans un état de suffocation effrayant pour les personnes qui l'assistaient. Ces étouffements avaient lieu pendant et dans l'intervalle des rhumes ; ils étaient ordinairement combattus par une application de sangsues ou une saignée de pied, qui procuraient un soulagement momentané. Depuis le commencement de l'année 1826, son état s'était beaucoup aggravé ; elle eut à cette époque un vomissement accompagné d'efforts très violents, qui dura plus de vingt-quatre heures, et qui, jusqu'à la fin de juillet se renouvela tous les quinze jours ou trois semaines. Ces vomissements étaient précédés, accompagnés et suivis d'étourdissements très forts ; dans l'intervalle, elle avait de fréquentes palpitations. Lorsque je fus appelé près d'elle, sa figure était pâle et infiltrée, ses yeux étaient éteints, l'estomac ne faisait plus ses fonctions, le ventre naturellement gros, avait encore augmenté de volume et faisait soupçonner l'existence d'une hydropisie commençante ; ces étourdissements étaient tels, que quelquefois, l'apoplexie était imminente ; la nuit, elle n'avait que peu ou point de sommeil, et le jour, elle était presque continuellement assoupie ; enfin, elle était déjà réduite à un état de très grande faiblesse.

« A dater du 12 août 1826, jour auquel je commençai à magnétiser Mme de... tous les médicaments dont elle faisait usage furent supprimés et remplacés par l'eau magnétisée, qui devint son unique boisson.

« Le magnétisme n'a produit aucun effet sensible sur cette malade, je veux dire qu'elle ne s'est jamais endormie, qu'elle n'a même jamais eu envie de fermer les yeux, et que mes mains, promenées ou arrêtées sur les différentes parties de son corps, ne lui ont fait éprouver aucune sensation ; mais considérés comme moyens thérapeutiques, ces résultats ont été on ne peut plus satisfaisants. Ainsi, depuis le moment où j'ai commencé à magnétiser, les vomissements et les étourdissements n'ont jamais reparu ; l'estomac a repris graduellement ses fonctions, le sommeil est revenu la nuit, et les assoupissements pendant le jour n'existent plus ; les oppressions ne sont pas entièrement passées, mais elles sont moins fortes, moins fréquentes, et toutes les fois que je me suis trouvé près de la malade pendant qu'elles existaient, je les ai toujours fait passer en quelques minutes. La grande disposition qu'elle avait à contracter des rhumes s'est affaiblie, et ses forces sont entièrement revenues. Mais le phénomène thérapeutique le plus sensible que j'ai obtenu est celui-ci. J'ai dit, en décrivant la position dans laquelle était Mme de... lorsque j'ai entrepris son traitement, que le ventre avait augmenté de volume et annonçait une hydropisie commençante ; eh bien, quoique la malade ne fit usage que d'eau magnétisée pour tout remède, elle eût entre la neuvième et la dixième séance, une évacuation d'urine très abondante, et le ventre diminua d'environ trois pouces sur la circonférence. Enfin elle est actuellement dans un état de santé aussi satisfaisant qu'on peut le désirer pour son âge.

« Ce traitement, quoique ne présentant aucun phénomène extraordinaire, capable de piquer la curiosité du lecteur, m'a cependant paru intéressant à publier, en ce qu'il tend à détruire une opinion reçue par un assez grand nombre de personnes, qui pensent que le magnétisme n'agit que peu ou point sur les vieillards. Cette erreur est d'autant plus dangereuse qu'elle tend à priver des bienfaits de ce puissant moyen thérapeutique la classe de la société qui en a le plus besoin, puisque c'est avec l'âge que les infirmités viennent nous accabler.

« Les phénomènes que produit le magnétisme peuvent être divisés en deux séries. Les uns que l'on peut appeler physiologiques, peuvent avoir lieu sur les personnes malades et sur celles qui ne le sont pas, et consistent dans l'assoupissement, le sommeil, le somnambulisme, les sensations particulières que le magnétisé éprouve lorsque le magnétiseur promène ou arrête ses mains sur les différentes parties de son corps, etc. ; les autres, purement thérapeutiques, ne peuvent se développer que sur les personnes malades ;

ils consistent dans la guérison prompte et quelquefois subite du magnétisé, ou dans une amélioration lente et graduée de sa position. Les premiers sont plus ou moins utiles, les seconds sont nécessaires ; on doit donc toujours chercher les seconds, et se contenter de favoriser le développement des premiers lorsqu'ils paraissent vouloir se manifester.»

« Plus on avance en âge, moins on est susceptible des phénomènes physiologiques auxquels on attache trop d'importance : quelques personnes même vont jusqu'à croire que sans eux les autres ne peuvent avoir lieu, et, lorsqu'après quelques séances, ils ne les produisent pas, elles se découragent, perdent cette confiance en soi-même, qui est si nécessaire pour réussir ; par là, leur action devient nulle, et elles attribuent au défaut de susceptibilité de la personne qu'elles magnétisent, ce qui n'est dû qu'à une opinion erronée qui leur fait perdre leur puissance.

« Ce sont 1^o cette difficulté de produire les phénomènes physiologiques sur les vieillards ; 2^o cette fausse opinion de croire que ces phénomènes sont nécessaires pour la guérison ; 3^o le découragement où l'on tombe lorsqu'ils ne se développent pas, qui ont donné naissance à cette erreur, que le magnétisme n'agit que peu ou point sur les vieillards. Il faut donc, toutes les fois que l'on entreprend un traitement, se bien pénétrer de l'idée, qu'à tout âge on est susceptible des effets thérapeutiques du magnétisme, et qu'il faut toujours diriger toute son action pour les obtenir.

« Il faut encore éviter, autant que possible, de se faire un système sur la maladie de la personne que l'on traite ; car, si ce n'est nuisible, c'est au moins inutile ; il est bien plus sage de magnétiser en général, sans autre intention que celle de guérir ; la nature saura bien s'approprier l'agent curatif qu'on lui procure et le distribuer de la manière qui lui sera le plus convenable. Mais si pendant l'action on éprouve des sensations qui font connaître le siège du mal, ou si la main se trouve entraînée, il faut s'abandonner avec confiance à cette sensation, et, dans ce cas, on fera toujours beaucoup de bien. »

Au moyen de l'aimant, on obtient des guérisons analogues. Je n'en citerai qu'une seule rapportée par Andry et Thouret dans leurs OBSERVATIONS ET RECHERCHES SUR L'USAGE DE L'AIMANT EN MÉDECINE, mémoire lu à la Société royale de médecine le 29 août 1780. C'est la quarante-septième observation du mémoire que je rapporte textuellement.

« Une dame âgée de soixante-six ans, d'une constitution pléthorique, ayant constamment les jambes enflées depuis vingt-cinq ans, à la suite d'un lait répandu, habituée à une vie sédentaire et logée depuis dix-sept ans au

rez-de-chaussée d'une maison exposée au nord, se trouva prise pour la première fois, il y a plus de trois ans, au sortir d'un dîner, d'un violent étourdissement qui dura quatre à cinq minutes. Outre l'étonnement de la tête, elle sentit dans les jambes une faiblesse qui l'aurait fait tomber par terre si elle n'avait eu à sa portée les marches d'un escalier pour s'y asseoir. Pendant deux mois, ce même accident se renouvela tous les trois ou quatre jours. Ensuite, il devint plus fréquent et se répétait jusqu'à trois fois dans les vingt-quatre heures, et de nouvelles circonstances s'y joignirent. La malade commençait à sentir dans la tête et au creux de l'estomac un embarras qui lui donnait la crainte de faire une chute lors même qu'elle était assise. Elle avait devant les yeux la vue d'un précipice qui augmentait son effroi, et quand on ne prenait pas la précaution de la retenir sur son siège ou sur son lit, qu'elle gardait le plus ordinairement, elle se jetait sur les carreaux et tombait tout de suite dans l'évanouissement. Cette maladie avait augmenté la sensibilité au moral comme au physique. Les contrariétés les plus légères, les moindres peines d'esprit semblaient suffire pour rappeler les accès, et tous les membres restaient souvent douloureux. La malade ne pouvait s'appliquer à rien. Les lumières du soir et tous les corps blancs lui incommodaient la vue. Différents remèdes furent tentés. L'infusion de fleurs de tilleul, avec l'eau de fleurs d'orange et les potions antispasmodiques n'opèrent aucun soulagement. Une saignée du pied calma le mal pour quelque temps. Le suc de cerfeuil parut aussi faire du bien. Les eaux de Vichy furent conseillées sans succès. Il y avait vingt-et-un mois que la malade se prêtait à toute espèce d'essais plus ou moins infructueux, lorsqu'au commencement de juillet de l'année 1780, on lui proposa de porter au creux de l'estomac une plaque aimantée de M. l'abbé Le Noble. Pendant les quinze premiers jours de son usage, elle crut apercevoir une légère diminution dans son mal. Au 17 octobre suivant, elle n'était point encore retombée dans ses accès, sa santé s'était fortifiée, l'embonpoint était revenu à son degré ordinaire. Elle continuait de porter son aimant jusqu'à ce qu'elle se sentit délivrée de quelques étourdissements très légers qui lui revenaient encore de temps en temps. Depuis cette époque elle n'a éprouvé aucun accident, ainsi qu'elle nous l'a certifié en différentes occasions et que nous l'avons affirmé M. de Chausseru, notre confrère, membre de la Société royale de médecine, à qui nous devons l'exposé de cette observation.»

L'EXERCICE DE LA MÉDECINE

(suite)

XXIV. — Entre mille exemples de ce revirement académique, en voulez-vous un tout d'actualité? Le magnétisme.

Que n'a pas fait la Vierge académique pour écraser la tête de ce serpent qui, pourtant, ne la mordait qu'au talon, et consentait même à ramper docilement à sa suite?

L'immaculée Faculté comptait bien, évidemment, faire tomber le magnétisme dans l'oubli, afin de le relever ensuite pour l'exploiter elle-même.

Le serpent a la vie dure. Il dort souvent, mais il ne meurt pas. Pendant son sommeil, la science a changé son nom de magnétisme en hypnotisme, espérant qu'il ne se reconnaîtrait pas à son réveil.

Et, finalement, la science donne aujourd'hui, comme étant de son invention, des choses qui sont connues de toute éternité, et qui n'étaient inconnues que d'elle.

Ce n'est pas tout. Elle prétend s'en faire attribuer le monopole par le législateur.

On sait que, dans quelques récentes propositions de loi, ce monopole était demandé, notamment, par M. David et ses collègues.

Un reste de pudeur a retenu les députés de donner suite à cette proposition; mais ce n'est que partie remise, comme on peut en juger par le passage suivant du rapport de M. Chevandier (p. 61).

« Le temps n'est pas loin où tout docteur en médecine qui osait parler de magnétisme animal était gourmandé par ses confrères.

« Déconsidéré par les exhibitions publiques, il a failli succomber sous le mépris des savants.

« Aujourd'hui que, sous le nom de suggestion ou d'hypnotisme, la science accueille les faits, les contrôle, en recherche la loi, est-il juste et sage d'en tarir la source et d'en décerner le monopole à ceux-là mêmes qui, obligés de se défendre par une critique rigoureuse contre les effrontés et les charlatans, se montrèrent hostiles aux manifestations physiologiques nouvelles dans la crainte d'être dupes de faits mal observés ou falsifiés?

« Nous ne l'avons pas pensé, laissant à chacun la liberté et la responsabilité de ses actes.

« Quant aux conséquences physiques et morales de l'hypnotisme, on les a beaucoup exagérées.

« ... Nous croyons que le moment n'est pas venu d'enlever ces expériences aux profanes et de les confier exclusivement aux médecins. »

Vous voyez que *le moment n'est pas venu*; par conséquent, on espère bien qu'il viendra, et alors....

Nous ne nous arrêterons pas à discuter les autres parties de cette tirade : le magnétisme « déconsidéré par les exhibitions publiques ».

Tout le monde sait que les hôpitaux sont aujourd'hui transformés en *amphithéâtres*; (beaucoup de gens trouvent même que ce mot est trop long de moitié), sur lesquels les docteurs en hypnotisme donnent des représentations publiques dont les journaux retentissent quotidiennement.

Nous supposons assez de bon sens à nos lecteurs pour discerner où sont « les effrontés et les charlatans » dont parle M. Chevandier.

XXV. — Quand une fois on est engagé dans la voie légiférative, plus on légifère, plus on a besoin de légiférer.

Les législateurs de l'an XI étaient loin de croire que les docteurs et officiers de santé qu'ils instituaient auraient à redouter la concurrence des médecins étrangers. La loi incline même à attirer les médecins étrangers en France plutôt qu'à les repousser.

Aujourd'hui il n'en est plus de même. On n'exclut pas purement et simplement les médecins étrangers, mais on veut élever une sorte de barrière de douane composée d'études, d'inscriptions, d'examens, de diplômes, que les étrangers devront franchir avant de pouvoir exercer.

C'est, comme on voit, la protection de la médecine nationale, qui s'ajoute à la protection de l'industrie nationale, de l'agriculture nationale, du travail national. Tout se tient.

Il était pourtant facile de prévoir que, l'organisation française augmentant considérablement les frais d'apprentissage de l'art médical, les médecins français se seraient trouvés dans un état d'infériorité pour soutenir la concurrence des étrangers.

Mais les législateurs n'ont pas la vue bien longue.

La douane médicale produira-t-elle les résultats qu'on en espère? Pour le mal que nous voulons à nos docteurs, nous le souhaitons.

Mais pour le public? Il deviendra encore plus difficile et plus dispendieux de combler les 30,000 vacances que nous avons signalées.

XXVI. — Le régime du monopole produisant, comme nous l'avons vu, encombrement

de la profession privilégiée et, par suite, baisse de la rétribution naturelle et légitime de ceux qui exercent cette profession, il est fatal que le monopole s'étende de proche en proche sur les professions voisines ou annexes, afin de procurer une ombre de soulagement aux privilégiés victimes du privilège lui-même.

C'est ainsi, par exemple, que l'Université de Paris, fondée au XIII^e siècle, uniquement dans le but de rendre les diplômes de théologie, qui facilitaient l'accès des prélatures, les bénéfices et les prébendes ecclésiastiques, étendit successivement son commerce et sa juridiction sur le droit civil, sur la médecine, sur la littérature, sur les sciences.

C'est par la même raison que la Faculté de médecine moderne cherche à faire rentrer dans son monopole l'art des accouchements, l'art dentaire, et d'autres encore quand il s'en présentera et qu'il y aura de l'argent à y gagner. Car ce dernier point est le premier.

Pendant tout le moyen-âge en France, et aujourd'hui encore dans beaucoup de pays, l'art des accouchements a été pratiqué par les femmes, (de même, d'ailleurs que les autres branches de la médecine, la chirurgie, l'apothicairerie, l'herboristerie), en concurrence avec les hommes, et même presque exclusivement.

On ne s'en trouvait pas plus mal, ni physiquement, ni moralement, il s'en fait de beaucoup. Et je ne pense pas que personne prenne au sérieux les raisons données par les médecins pour justifier le juridiction qu'ils se sont fait attribuer sur les sages-femmes et à laquelle ils veulent donner encore plus d'extension.

(A suivre.)

ROUXEL.

REVUE DE LA PRESSE

Les Abeilles du 1^{er} octobre publient une longue étude critique sur *le Sar Péladan*, par Lucien Camard, Cette étude un peu sévère sur le grand archiprêtre de la *Rose-Croix esthétique*, et sur ses œuvres littéraires mérite d'être lue.

—O—

L'Initiation est toujours intéressante. Les numéros de septembre et d'octobre contiennent un programme de l'enseignement qui pourrait être donné à l'*Université libre des hautes études* que les occultistes se proposent de fonder. Ce programme est dû à la plume de F. Ch. Barlet.

—O—

Le n^o 5 des *Annales des sciences psychiques* (septembre et octobre) contient un *Essai sur la preuve de la clairvoyance* où l'on trouve des observations très curieuses. M. Dariex relate des expériences intéressantes de télépathie faites par MM. E. Desbeaux et L. Henique.

La *Revue des sciences psychiques* du 20 octobre publie un article dû à la plume de son directeur : le *magnétisme contre le morphinisme*, où l'auteur montre la possibilité de guérir par le magnétisme cette affection qui fait de plus en plus de ravages, surtout dans les classes élevées de la société.

—O—

Le *Voile d'Isis* du 21 octobre contient un petit article fort curieux sur le *magnétisme à distance*, par Rouxel.

—O—

M. Rouxel continue dans la *Revue spirite* du 1^{er} novembre, une longue et intéressante étude sur les *Rapports du Magnétisme et du Spiritisme*. Dans le même numéro, un article de M. H. Goupil, ingénieur, sur le *Phénomène de lévitation*, est à lire. L'auteur expose quelques hypothèses qui pourraient bien, un jour, devenir autant de faits scientifiquement admis.

—O—

Le *Lotus Bleu* vient de changer son format et d'augmenter son importance. Il paraît maintenant tous les mois en un fascicule de 32 pages in-8^o Jésus.

REVUE DE L'ÉPARGNE

Paris, 30 octobre 1891

Nous constatons que la tenue de nos Rentes et de quelques autres grandes valeurs françaises continue de faire contraste avec celle de la plupart des fonds étrangers et des valeurs de spéculation. Si nous disons, d'une manière générale, que la Bourse est ferme, on pourra nous objecter que neuf valeurs sur dix ont énormément perdu de terrain dans ces derniers temps. Si nous disons que la Bourse est faible, nous provoquerons des objections d'un autre ordre; on pourra nous répondre qu'aux environs de 96 francs, notre Consolidé 3 0/0 se maintient aux plus hauts cours qu'il ait obtenus depuis sa création.

Depuis bien longtemps il ne nous avait point été donné de constater une semblable rupture d'un équilibre que l'on croyait solidement établi.

Plusieurs valeurs se sont brusquement affaissées et se laissent primer par d'autres qui venaient sur un échelon inférieur.

Cette rupture d'équilibre provient des difficultés qui assaillent certains États, de l'abus de la circulation fiduciaire chez d'autres, et de l'antagonisme de la finance allemande et israélite contre les émetteurs de l'emprunt russe.

C'est un moment à passer qui doit être consacré aux achats en profitant des cours actuellement assez bas. Du reste, nous nous tenons à la disposition de nos lecteurs pour leur indiquer les meilleurs.

L'Association financière,
1, rue Laffitte.

THEATRES ET CONCERTS

M. Van Dyck quitte l'Opéra, abandonne son rôle du Chevalier du Cygne, dans *Lohengrin*, et part pour Vienne, où l'appelle un brillant engagement. C'est le dernier coup porté à l'œuvre de Wagner, qui, après avoir provoqué tant de tapage, tombe aujourd'hui sous l'indifférence générale.

Nous avons à signaler à l'Opéra-Comique une bonne reprise de *Maçon*. M. Carvalho fait en ce moment un

choix parmi les œuvres déposées et nous annonçons plusieurs premières à sensation pour la saison.

A l'Odéon, le public fait à *Kean* le succès que nous avions prévu. C'est là un de ces chefs-d'œuvre qui ne vieillissent pas.

Quelques premières ont été enfin données : Vu à l'Ambigu, *Mam'zelle Quinquina*, aux Menus-Plaisirs le *Coq* un drame et une opérette semblant appelés l'un à l'autre un certain succès.

Nous allons maintenant avoir : *Mon oncle Barbassou* au Gymnase; *Norah la Dompteuse*, aux Nouveautés; le *Crime d'une mère* au Château-d'Eau qui semble enfin désenguignonné.

Peu de choses à l'horizon des autres théâtres. Continuation à la Gaité des représentations de *Lockhart*, avec ses éléphants dans le *Voyage de Suzette*. Cette nouvelle attraction remplit chaque soir la salle.

On annonce l'ouverture du théâtre de la Porte-Saint-Martin pour le 6 ou le 13.

Le début de Mlle Pétruse au Moulin-Rouge a obtenu le plus vif succès. La jeune équilibriste roumaine, dans ses exercices inédits et les danses qu'elle exécute sur les mains, est la véritable attraction parisienne du moment; elle attire d'ailleurs chaque soir chez M. Zidler une foule des plus élégantes qui vient l'applaudir.

Les bureaux de location sont ouverts au Nouveau-Théâtre pour les quatre représentations extraordinaires du *Collier de Saphirs*, de MM. Catulle Mendès et Pierré, qui seront données les 3, 5, 7 et 10 novembre prochain.

Cette exquise fantaisie complètera, avec *Scaramouche*, un spectacle éminemment artistique, car la pièce doit être jouée cet hiver à la Monnaie.

La huitième grande fête mensuelle Rally Jouets a eu lieu Mardi 3 novembre à l'Elysée-Montmartre. Elle a obtenu le même succès que les précédentes.

Le Théâtre de Tivoli (rue Duvivier, 7^e arr.) donnera cette quinzaine le *Maitre de Forges* et le *Boulinaud*. Le 7 novembre, 1^{re} des *Russes à Brest*, scènes d'actualité de nos confrères Georges Baus et Freddy-Xar. Musique de Nogel.

Toutes nos félicitations à la vaillante troupe de ce petit théâtre.

OPÉRA, OPÉRA-COMIQUE, FRANÇAIS. Voir l'affiche.
ODÉON, 8 h. — *Kean*.
GYMNASÉ, 8 h. 1/4. — *Mon Oncle Barbassou*.
VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. — *Nos Intimes*.
PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — *Relâche*.
PALAIS-ROYAL, 8 h. — *115, rue Pigalle*.
VARIÉTÉS, 8 h. 3/4. — *La Cigale*.
GAIÉTÉ. — *Le Voyage de Suzette. Les Eléphants de Lockhart*.
CHATELET, 8 h. 1/2. — *Cendrillon*.
BOUFFES-PARIISIENS, 8 h. — *Miss Hélyett*.
AMBIGU, 8 h. — *Mamzelle Quinquina*.
FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2 — *Le Mitron*.
NOUVEAUTÉS, 8 h. 1/2. — *Norah la Dompteuse*.
MENUS-PLAISIRS, 8 h. — *Le Coq*.
DÉJAZET, 8 h. 1/4. — *Ferdinand le Noceur*.
CLUNY, 8 h. 1/4. — *Bonheur Conjugal*.
ELDORADO. — *Kam-Hill, Bonnaire, les Tziganes*.
CONCERT-PARIEN. — *Yvette Guilbert, Clovis*.
FOLIES-BERGÈRE. — *Les Perles, Kanjorava*.
SCALA. — *Paulus, Mecisto, Une Noce à Mésidon*.
MONTAGNES RUSSES, de 8 h. 1/2 à minuit, Concert-Promenade.
MOULIN-ROUGE. Tous les soirs, Concert. Bal. Mardis, Mercredis, Vendredis et Samedis, Fête de nuit. Dimanche, en matinée, Kermesse-Concert.
MUSÉE GRÉVIN. — *Les Coulisses de l'Opéra, les Javanaises*.
ÉLYSÉE MONTMARTRE. — Concert, Bal, Fêtes de nuit.
NOUVEAU-CIRQUE. — *Le Roi Dagobert*, pantomime nautique.
THÉÂTRE TIVOLI (rue Duvivier, 7^e arr.) Du 31 oct. au 5 nov. *Le Maître de Forges*. — Du 7 au 12. *Les Boulinaud*. — *Les Russes à Brest*.
GRAN PLAZA DE TOROS. — *Courses de taureaux le jeudi et le dimanche*.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, où les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1. — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2. — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 3. — contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples.

Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Isarreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 10 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature, la cause, les symptômes de la maladie. L'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et nivelés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative; c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture 3 fr.

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale. Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste convenant au règlement d'un mandat de 10 pour 100.

BAINS

Thermes d'Apollon, 163, rue Montmartre. — Grande piscine à eau courante, douches, salle de sudation à 60°, étuve d'air humide aromatisé. Café-restaurant; concert d'amateurs le samedi à 9 heures du soir. Mercredi, réservé aux dames.

Grands bains français et orientaux, 13 boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Balnéum, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Etuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

DIVERS

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du *tonia* ou *ver solitaire* doivent écrire à M. DEMARST, 6, avenue des Tilleuls, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infallible. 10 ans de succès.

BIBLIOTHEQUE DU MAGNÉTISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNÉTIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

La magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

Le directeur reçoit tous les jours de 1 à 4 heures.

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le *Journal du Magnétisme*, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour dénaires, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 12 fr. ; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr. ; 12 ex., 2 fr. ; 1 ex., 20 centimes.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage. 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique.

— Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 40 fig.

— Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.

G. FABUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 fig.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUART. — La Médecine jugée par Broussais, Bordeu, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

L'APUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'une démonstration scientifique de l'existence de la vie future.

— Esquisse d'un système de la nature fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future.

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme.

Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE. 10 vol. in-18, cartonnés à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 gravures et 2 planches coloriées.

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories émises jusqu'à ce jour; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie

1^{er} Vol. — Le Magnétisme chez les anciens. Au moyen âge : Sorcellerie. Dans les temps modernes : Paracelse et le fluide universel, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puysegur, etc.

2^e Vol. — Le Magnétisme contemporain : Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cahagnet et les spiritualistes. Moutin, etc. — L'hypnotisme et la suggestion : Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3^e Vol. — Le Magnétisme considéré comme agent physique : Polarité. L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, etc.

4^e Vol. — Les états du sommeil provoqué. Extase, oracles songes, divination, prévision et clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5^e Vol. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moëlle épinière.

— Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6^e Vol. — Affections du cerveau, de la moëlle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7^e Vol. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du foie, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate

8^e Vol. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9^e Vol. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. — Seins, matrice et ovaires, grossesse, accouchement. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, etc.

10^e Vol. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation, des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels.

Le Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 400 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr. ; les 10 vol. 25 fr.

A titre de Prime l'ouvrage complet sera laissé à 46 fr., au lieu de 25; un volume séparé, à 2 fr. 50, au lieu de 3, aux 600 premiers souscripteurs qui enverront le montant à la Librairie du Magnétisme.

COURS & LEÇONS

Cours et leçons de Magnétisme, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut magnétique 23, rue Saint-Merri.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour Malabar, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour Recherches, Renseignements, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELLOT.

Paris. — Typ. A.-M. BEAUDELLOT, 46, rue de Verneuil.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Sièg. M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. DE CASTI — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e. — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e. — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e. — 18^e. — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. 37^e. — M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA. — 39^e M. MILO DE MEYER. — 40^e M. E. MICHELET.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, à Buenos-Ayres. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, à Nancy. — LE Comte de MARICOURT, à Senlis. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, à Berlin. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, à Lugano. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, à Perpignan. — René CAILLIÉ, à Avignon. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris, et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE : — Avec des anciens numéros du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un* — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 10 fr.
- 2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

La prime est remise sans frais dans nos bureaux, elle est expédiée partout moyennant 1 f. 50 p^r port et emballage

Tirage bi-mensuel : 15.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1 ^{er} siège	MM. Conard.	20 ^e siège	MM. Hénot.
2.	— Berthet.	21.	— Froment.
3.	— Bouvery.	22.	— Grinevald.
4.	— Burg.	23.	— Guyonnet du Pérat.
5.	— F.-J. Cazalis.	24.	— Jacquillat.
6.	— Chauvières.	25.	— Le docteur Bénard.
7.	— Christin.	26.	— Lessart, ancien magistrat.
8.	— Collas.	27.	— Létrange.
9.	— Daniaud.	28.	— J. Lévy.
10.	— Suzaine.	29.	— Anédée-H. Simonin.
11.	— Le vicomte de Constantin.	30.	— Aubertin.
12.	— Courlet.	31.	— Reveilhac.
13.	— Milo de Méyer.	32.	— Nogues, ingénieur civil des mines
14.	— Desvignes.	33.	— Landrin.
15.	— Michelet, homme de lettres.	34.	— Pennel.
16.	— Dubucquoy.	35.	— Sempé.
17.	— L. Duchemin, homme de lettres.	36.	— G. Demarest.
18.	— H. Durville.	39.	— Maitrejean.
19.	— Forestier, avocat.	40.	— Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. Aunac, à Montauban.	MM. Lalanne, à Lespéron (Landes).
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).	J. Martin, à Troyes.
A. Bernard, à Saint-Quentin.	H. de Martin, à Narbonne.
G. Bertelot, à Orléans.	Martres, négociant à Mautauban.
le docteur Berjoan, Vinça, Pyrénées-Orientales.	Métais, huissier à Loudun.
— Bonnejoay, à Chars-en-Vexin.	le docteur Mora, à Brunehamel (Aisne).
Bornard-Colliard, à Chanay (Ain).	J. Morgon, à Thoissey (Ain).
Chomier, à Saint-Etienne.	Nicolopulo, à Marseille.
le docteur Cornilleau, au Mans.	H. Pelletier, à Madon, près Blois.
— David, à Sigean (Aude).	Quénard, à Clesle (Marne).
Daniaud, (Charente-Inférieure).	Mme Ollivier, à Bourg (Gironde).
Ducos, à Sion (Gers).	MM. E. Otto, à Lantosque (Alpes-Maritimes)
le docteur Dupouy, à Larroque, près Condom.	Revel, à Lyon.
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.	le docteur Ripeault, à Dijon.
H. de Fouré, à Rennes.	E. Rouquette, à Blanzac (Gard).
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).	Roy-du-Wal, à Banyuls-sur-Mer.
J.-F. Guillet, à Lyon.	Sallé, à la Flèche (Sarthe).
H. Homère, à Nancy.	A. Suire, publiciste à Parthenay.
J. Jung, à Bordeaux.	Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
Lageais, instituteur à Limoges.	Ad. Villebien à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur Anfossi, à Gènes, Italie.	MM. le docteur Girgois, à la Plata, Rép. Argentine.
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.	Kopéra, à Schwientochowitz.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.	de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.	le docteur Lestoquart, à New-York.
le docteur Bourada, à Roman, Roumanie.	Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
Bourkser, à Odessa, Russie.	Mme Parent-Sior, à Herstal, Belgique.
Ch. Carron, à Hérissau, Suisse.	MM. A.-J. Rico, à la Haye.
Jésus Ceballos, à Mexico.	M.-N. Rovira, à Barcelone.
le docteur Correo Barata, à Lisbonne.	Soulhassaye, à la Trinité, Martinique.
— Dac, à Libreville.	Thomas, Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- L'institut médical électro-magnétique • de Toulouse, représenté par M. le docteur C. Surville, président.
- L'Union spirite • de Reims, représentée par M. Monclin, secrétaire-trésorier.
- La Société magnétique de Genève.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1891

MM. le comte de Constantin . . .	Président d'honneur.
le docteur Baraduc . . .	Vice-président d'honneur.
— Flasschoen . . .	—
A.-H. Simonin . . .	Président.
le docteur Mora . . .	Vice-Président.
H. Durville . . .	Secrétaire général.
Burg . . .	Secrétaire.
Guyonnet du Pérat . . .	—
Demarest . . .	—

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de Nauckhoff, Deniau, Pavlidès ; les magnétiseurs H. Durville, Conard, Guyonnet, Canel, Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mine Durville, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 2 fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social ; le 2 samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance du 31 octobre

(Extrait du registre des procès-verbaux)

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Simonin.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Admissions et Nominations

M. GIRARDIN, présenté par M. Keil ;

Mme MARCEL et M. BELLETRE, présentés par M. Demarest ;

M. GIROD, présenté par M. Rouxel ;

M. JAMET, présenté par M. Durville,

Sont admis en qualité de membres adhérents à l'unanimité.

Communications diverses

M. SIMONIN fait une communication sur une découverte anatomique dans le cerveau et sur ses conséquences psychiques et magnétiques. (Cette communication sera insérée dans le prochain numéro du journal).

Le secrétaire général lit la traduction, faite du hollandais, par M. Keil, de deux lettres adressées par le magnétiseur VAN DER VELDE, avec les photographies dont il a été question à la dernière séance. Dans ces lettres, l'auteur affirme que les épreuves ont été obtenues sans aucune retouche.

M. ROUXEL dit que cet effet n'a rien de surprenant, quoiqu'il paraisse assez extraordinaire, car beaucoup de personnes voient le fluide se dégager des mains du magnétiseur, quand celui-ci magnétise. S'il affecte la vue de certaines personnes, il n'est pas impossible que la photographie puisse le montrer.

M. SIMONIN pense que ce fluide n'est pas le fluide nerveux décrit par quelques physiologistes.

M. DURVILLE est de cet avis. Les nombreuses expériences qu'il a faites sur la polarité depuis six ans, lui ont donné la certitude que l'agent des phénomènes magnétiques n'est pas le fluide nerveux. Dans le corps humain et dans celui des animaux, il ne suit pas le trajet des nerfs ; il circule, en suivant de véritables courants qui se dirigent dans certaines directions qui ne sont pas les mêmes chez les droitiers et les gauchers. Presque tous les corps de la nature le possèdent ; on le trouve dans l'aimant, dans l'électricité, dans la lumière et jusque dans les odeurs ; on le développe par le son, par le mouvement, par le frottement, par les décompositions chimiques. Quelle que soit la source qui le produit, il est, quant à sa propagation dans l'espace, soumis aux mêmes lois, et le fluide du corps humain ne diffère de celui des corps inanimés que par la quantité et la qualité. Le fluide magnétique est un état particulier des corps, un mode vibratoire de l'éther.

La séance est levée à 11 heures 1/4.

Le Secrétaire général,
H. DURVILLE

13^e CONSEIL PRATIQUE (1)

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (6^e volume), par H. DURVILLE, 3^e édition.

Contre la congestion et l'apoplexie cérébrales

La "congestion cérébrale", qui frappe surtout les gens sanguins et pléthoriques, est caractérisée par l'afflux du sang dans les capillaires du cerveau. Elle peut être causée par l'influence de l'alcoolisme, par une insolation, un brusque refroidissement, la constipation, une émotion violente, le surmenage intellectuel. Elle est légère ou grave. Dans le premier cas, la face est colorée, le malade éprouve un mal de tête vague, accompagné de lourdeur et de chaleur, des vertiges, des éblouissements, de l'insomnie où le sommeil est lourd et agité par des rêves incohérents : dans le second, le sang afflue davantage et menace de rompre les vaisseaux encéphaliques, la face du malade est injectée, il éprouve un mal de tête plus ou moins violent, des éblouissements, des vertiges, des tintements d'oreilles à la suite desquels il tombe privé de mouvement et de sentiment. C'est le "coup de sang". Il peut y avoir convulsions, stupeur, coma plus ou moins profond. Le coma cesse ordinairement au bout de quelques instants et laisse un embarras de la parole ou une hémiplegie plus ou moins complète, c'est-à-dire une paralysie de tout un côté du corps, qui disparaît le plus souvent d'elle-même quand le sang a repris son cours normal.

L'"apoplexie" est une congestion plus grave, car la pression du sang a rompu un vaisseau et une "hémorragie cérébrale" est survenue. Il en résulte une suspension subite plus ou moins complète des fonctions cérébrales, présentant les mêmes symptômes que la congestion grave ; mais la stupeur est plus grande, le coma plus profond ; et quand le malade reprend connaissance, il est presque toujours affecté par la perte de la vue ou de la parole, ou par une hémiplegie qui ne disparaît que lentement, au fur et à mesure que se fait la résorption du liquide épanché.

Dans le plus grand nombre des cas, on peut prévoir la congestion cérébrale avant qu'elle ne détermine l'apoplexie. Indépendamment des troubles divers qui précèdent l'attaque, le malade éprouve très souvent de la faiblesse ou de l'engourdissement dans le bras ou dans la jambe où la paralysie doit se produire, ainsi qu'un embarras de la parole. Il

(1) Les Conseils pratiques publiés dans les numéros précédents s'appliquent au traitement des cas suivants : 1. Insomnie ; 2. syncope ; 3. entorse ; 4. fièvre cérébrale ; 5. fluxion de poitrine ; 6. fièvre typhoïde ; 7. constipation ; 8. somnambulisme spontané ; 9. vomissements incurables de la grossesse ; 10. chute des cheveux ; 11. mal de tête ; 12. vertige et étourdissement.

Chacun de ces "Conseils" inséré dans un numéro du Journal, est envoyé contre 50 centimes. Voir la description des Procédés magnétiques de l'auteur.

existe une assymétrie de la face très facile à reconnaître, ainsi qu'une certaine anxiété dans l'expression du visage. Du côté qui sera frappé de paralysie, la joue est plus grosse, l'œil paraît plus grand, car le sourcil est plus relevé ; le nez et la bouche qui est plus ou moins déviée, sont attirés du côté qui n'est pas menacé, car ses muscles conservent toute leur force, tandis que ceux de l'autre côté sont relâchés.

Pendant que se manifestent les symptômes précurseurs de l'attaque, le magnétisme exerce la plus puissante action que l'on puisse imaginer. En l'employant à temps, selon les règles de l'art, jamais une attaque ne se produirait. Quand l'attaque a eu lieu, il fait encore rapidement cesser tous les symptômes menaçants ; mais s'il y a une lésion devant entraîner le mutisme, l'hémiplegie ou la cécité, il faudra un traitement de longue durée. Le traitement des deux premiers cas sera indiqué plus loin ; celui du dernier, dans le septième volume.

Pour dissiper la congestion et empêcher l'attaque, il suffit d'attirer le sang vers les extrémités pour dégager le cerveau. On y arrive facilement par les moyens suivants :

MAGNETISME HUMAIN. — On se place d'abord devant le malade et l'on fait des insufflations froides et des passes transversales sur le front ; puis, se plaçant à sa gauche, on impose la main gauche au front, les doigts en l'air, et avec la droite, on fait des frictions traînantes qui, partant de la base du crâne, descendent sur la colonne vertébrale jusqu'au bas des reins. Ensuite, s'asseyant devant lui, les pieds contre les pieds, on applique les mains sur les genoux, pendant quelques instants, et l'on fait des frictions traînantes sur les cuisses et les jambes pour attirer le sang vers les extrémités et dégager la tête. Frictions rotatoires avec la main droite sur la colonne vertébrale, de haut en bas ; frictions traînantes qui, partant de la colonne vertébrale, sont dirigées vers le milieu de la poitrine, de l'estomac et de l'intestin, en suivant le trajet des nerfs (qui est à peu près celui des côtes), pour stimuler les organes de l'abdomen et de la poitrine. Insufflations froides sur le front et passes à grands courants de la tête aux pieds, pour terminer la séance qui, suivant la gravité du cas et la sensibilité du malade, peut durer de 30 à 50 minutes.

Si cela ne suffit pas, pour faire cesser les symptômes alarmants, appliquer des compresses d'eau froide magnétisée sur la tête, frictions rotatoires sur le ventre pour exciter l'intestin, lavements magnétisés et continuer l'emploi des moyens précédents.

AUTOMAGNETISME. — Dans les congestions légères, l'automagnétisme peut suffire. Pour

cela, se faire sur la tête des frictions rotatoires, puis des frictions traînantes avec les deux mains qui, partant du milieu du front se dirigent derrière les oreilles et les côtés du cou, pour descendre le long de la poitrine et de l'abdomen. Frictions traînantes sur les reins, l'estomac, l'intestin, les cuisses, et les jambes jusqu'à l'extrémité des pieds. Passes à grands courants de la tête aux pieds.

AIMANT. — L'aimant suffit pour faire disparaître les congestions légères et empêcher toutes dispositions aux congestions plus graves. Appliquer en position calmante une lame magnétique sur le front et une sur la nuque. Exciter l'estomac et l'intestin par un plâtron à 3 ou à 4 lames.

MOYENS AUXILIAIRES. — Un verre d'eau magnétisée matin et soir. Boissons magnétisées aux repas. Toujours tenir le ventre libre ; au besoin, lavements magnétisés.

EXEMPLES DE CURES

On trouve dans les ouvrages de magnétisme le compte-rendu d'un très grand nombre de congestions légères ou graves qui furent souvent guéries en quelques instants. Je ne citerai que très peu de cas, choisis, non pas dans les plus extraordinaires, mais dans ceux qui peuvent le mieux faire comprendre tout le parti qu'on peut tirer du magnétisme. Ils sont extraits du journal le **MAGNETISEUR** qui fut publié à Genève, par Ch. Lafontaine.

I. — « ... Je trouvai près de la malade son médecin le docteur B. qui depuis cinq heures, avec un zèle digne d'un meilleur sort, avait employé tous les moyens à sa disposition, sans obtenir aucun résultat.

« Il eut l'obligeance de me donner à mon arrivée quelques renseignements sur la malade. Ainsi j'appris que Madame X. était une femme de soixante ans ; que depuis les derniers jours de décembre elle avait été atteinte de malaises partiels qui dénotaient un dérangement appréciable dans sa santé, demeurée excellente jusqu'à cette époque ; que le jour même, vers quatre heures, elle avait été frappée d'une congestion cérébrale, qui l'avait mise dans l'état où je la voyais, c'est-à-dire sans connaissance, avec des crises spasmodiques et convulsives qui lui tordaient le visage et la bouche, tout en lui contractant les mâchoires de telle sorte, que le médecin n'avait pu, par aucun moyen, introduire une goutte de potion quelconque ; son bras, son épaule, sa jambe et tout son côté gauche, étaient agités, secoués convulsivement à chaque crise qui se renouvelait toutes les cinq minutes, et qui en durait deux ou trois ; dans ces moments, les lèvres laissaient couler une mousse sanguinolente, puis il survenait un calme relatif qui durait deux ou trois autres

minutes, mais pendant lequel la malade ne recouvrait pas connaissance ; puis les crises recommençaient. Les yeux étaient ouverts, fixes, vitreux, sans regard et insensibles, même à l'approche d'une bougie allumée. Les sinapismes, pour attirer le sang en bas et tous les autres moyens connus avaient été employés sans aucun résultat.

« Après avoir observé avec attention deux crises, je crus reconnaître que le cerveau n'était envahi que secondairement, et qu'il fallait chercher ailleurs la cause de cet état si grave. J'attaquai instinctivement l'estomac, je fis des passes, des insufflations chaudes, des frictions, des massages, répétant les uns et les autres, tantôt sur l'estomac, tantôt sur le cœur, les bronches, et même sur la tête ; je reconnus bientôt que les insufflations chaudes sur l'estomac et les passes sur l'estomac et les flancs produisaient un bon effet, j'agis alors avec force et continuité.

« Les crises cessèrent dès mes premières insufflations, et lorsqu'une demi-heure après je demandai à la malade comment elle se trouvait, elle m'indiqua par un signe de la main droite qu'elle ne pouvait parler. J'attaquai les mâchoires à la jonction des maxillaires et la bouche s'ouvrit. Je demandai alors à la malade si elle avait mal ; elle me répondit que non ; elle reconnut le docteur, ses enfants, son mari, et les appela par leur nom en leur disant un mot affectueux. Je lui fis prendre alors un peu de vin de Bordeaux, elle en reconnut le goût et le trouva très bon. Après ce succès, je continuai mes frictions, mes insufflations, mes passes, et la malade s'endormit. Je craignis un instant qu'au réveil il y eût une crise ; mais non, Mme X. s'éveilla calme et tranquille ; je lui fis donner encore un peu de vin et d'eau magnétisée, en l'engageant à en boire souvent, mais peu à la fois. Je la quittai à minuit, ainsi que le médecin qui, pendant tout le temps que j'avais magnétisé, avait tenu le pouls, m'avertissant de ses variations, de ses améliorations, et observant avec un vif intérêt toutes les phases du retour à la vie.

« Le lendemain mercredi, on pensa que les moyens ordinaires seraient redevenus suffisants ; le docteur donna un purgatif et je ne fus pas appelé. Mais le vendredi soir, on vint me chercher ; il y avait eu une grande agitation, des divagations et un peu de manque de mémoire. Les nuits avaient encore été plus agitées que les journées, et il avait fallu lever la malade à deux heures du matin.

« Je la magnétisai pour la calmer, par de grandes passes et en posant ma main sur l'estomac.

« Je vins le samedi matin et je magnétisai Mme X... trois fois dans cette journée ; j'employai beaucoup les passes sur le cer-

veau, pour le dégager entièrement, et j'y réussis... La nuit fut tout à fait calme.

« Le dimanche, après avoir été magnétisée, elle mangea une côtelette. Le soir, quand je revins, elle dormait d'un sommeil si calme, que je m'en allai sans la magnétiser, jugeant qu'elle n'avait plus besoin de mes soins. Le lundi, elle sortit en voiture, les divagations avaient complètement cessé, le cerveau avait entièrement repris ses fonctions.

« Depuis ce jour je considérai la guérison comme étant complète, et je ne magnétisai plus Mme X.

« Elle continue à boire de l'eau magnétisée, qui lui fait du bien ; elle va, elle vient dans la maison, et elle pourrait sortir chaque jour à pied, si elle ne souffrait d'une légère irritation produite par une petite plaie au pied gauche, survenue à la suite du sinapisme appliqué le premier jour. » (Tome 7, page 26).

II. — Mme veuve Pignet, âgée d'une cinquantaine d'années, eut une attaque d'apoplexie. Le médecin appelé combattit d'abord avec succès le mal qui, malheureusement, était compliqué de plusieurs graves indispositions. Mais une seconde attaque, et bientôt une troisième, mirent la malade dans un état dangereux.

« Le médecin avertit la famille, en avouant ses craintes. On lui parla magnétisme, il accepta avec empressement. Le Dr. Fontanel est un homme qui ne repousse point les choses nouvelles, et qui met son amour-propre de côté en présence de l'intérêt du malade.

« Je vis cette malade, le délire s'était emparé d'elle, la face était rouge, les yeux ne s'ouvraient plus qu'avec peine, ils étaient atones et se tenaient continuellement fermés ; la fièvre était forte sans cependant être violente, il y avait plutôt prostration de force. Les fonctions de l'estomac, des intestins, de la vessie ne se faisaient point ; les purgatifs ordonnés n'avaient rien produit.

« L'hémiplégie du côté droit existait, et la paralysie s'étendait même sur les mâchoires, la langue, ainsi que sur les organes inférieurs. La malade ne pouvait rien prendre depuis plusieurs jours ; elle rejetait ce qu'on cherchait à introduire en elle.

« Devant un cas aussi désespéré, je doutais de pouvoir produire quelque effet. Cependant la malade était d'une constitution nerveuse, quoique lymphatique, et je pensai qu'en agissant fortement sur l'estomac, sur les voies digestives et sur les intestins, si je pouvais parvenir à stimuler tous ces organes, à les ranimer assez vigoureusement pour qu'ils puissent reprendre un peu d'action, peut-être obtiendrai-je une réaction favorable, surtout si je parvenais aussi à dégager un peu le cerveau.

« Je me mis à l'œuvre sans espoir, mais avec cette volonté intense, cette abnégation de moi-même, qui ne m'ont jamais fait défaut dans les cas extrêmes.

« Après deux heures d'une magnétisation énergique, dans laquelle je dépensai ma vie à flots, j'obtins un semblant de résultat. La malade revint à elle un instant, elle reconnut ses filles, je pus lui faire prendre quelques gouttes d'eau magnétisée, qui passèrent non sans la faire beaucoup souffrir, mais qui ne furent point rejetées comme tout ce qu'on avait essayé de lui faire prendre. C'était une légère amélioration.

« Je fis poser sur le cerveau des compresses magnétisées que je fis renouveler souvent. « Une seconde magnétisation le soir obtint également un léger résultat ; la nuit fut moins mauvaise, la malade divagua moins, elle eut même des moments lucides, mais elle retombait dans cette espèce de sommeil, le coma, qui a tant de ressemblance avec la mort.

« Le lendemain, j'agis tout aussi fortement, je fis mettre des compresses d'eau magnétisée sur l'estomac et sur tout le ventre. Je lui fis avaler encore quelques gouttes d'eau magnétisée, puis mélangée de vin de Bordeaux ; malgré l'inflammation qui existait dans tout le corps et même dans la bouche, elles produisirent un bon effet en ranimant un peu la malade.

« Enfin, après quelques jours de magnétisation, la malade put prendre un peu de potage, de gelée et même sucer une côtelette. Cependant la divagation des idées existait encore au milieu de la connaissance même,

« Mais le mieux continua, toutes les indispositions étrangères à la maladie s'améliorèrent sous l'influence de l'eau magnétisée employée en boissons, en compresses et en bains.

« La paralysie du côté droit cessa entièrement et, après un mois de traitement magnétique, la malade quoique encore faible, se promenait dans son appartement et descendait même dans son jardin.

« Enfin, la malade était guérie, et depuis elle se porte tout à fait bien. » (Tome 8 ; page 14).

III. — « M. X... se trouvant à l'hôtel du Grand-Pont, à Lausanne, fut pris subitement d'une violente congestion cérébrale qui lui enleva l'usage de la parole, et faisait craindre pour l'aggravation d'une hémiplegie dont il avait été atteint cinq mois auparavant, à la suite d'une première attaque où les mêmes symptômes s'étaient présentés. La personne qui accompagnait M. X. eut l'heureuse idée d'en avvertir un de nos élèves, M. Zaugg, qui se trouvait encore dans l'hôtel où il s'était rendu pour des traite-

ments magnétiques. En une demi-heure le magnétiseur avait écarté tout danger et rendu la parole à son malade, tout surpris, ainsi que la personne qui le soignait, d'une guérison aussi rapide. Une heure après, M. X., complètement remis de cette seconde attaque, qui, dans son état, aurait pu avoir les plus graves conséquences, déjeunait de bon appétit, comme si rien ne s'était passé. » (Tome 9, page 83).

L'EXERCICE DE LA MÉDECINE

(suite et fin)

XXVII. Quant à l'art dentaire, la loi de l'an XI l'a laissé libre et l'on ne voit pas qu'il soit plus mal pratiqué en France que dans les autres pays.

Il existe à Paris deux écoles libres où cet art est enseigné. Le jour où on exigera un diplôme, il faudra l'enseigner dans les hôpitaux ou ailleurs. Le jour où on l'enseignera avec subvention du gouvernement, les écoles libres seront obligées de fermer sans indemnité.

Et l'on s'étonne du manque d'esprit d'initiative en France, on se plaint de ce que rien de grand ne se fait que par l'État.

Je le crois bien. A moins d'être fou, qui ouvrira une école libre si demain l'État décrète l'enseignement gratuit ? Qui organisera un service postal ou téléphonique si, comme tout récemment en Angleterre, l'État le fait fermer sans aucune forme de procès ? Qui ouvrira une école d'odontologie ou de médecine en concurrence avec l'État ? Pot de terre contre pot de fer !

Les dentistes, dit-on, pratiquent l'anesthésie, ils emploient des médicaments toxiques : acide arsénieux, morphine, belladone, aconit, etc., que les docteurs ont seuls le droit d'employer. Il faut donc, ou que les dentistes soient docteurs ou qu'ils se fassent assister par un docteur dans les cas de ce genre.

Et ce qu'il y a de curieux, c'est qu'après avoir unifié le grade en supprimant l'officiat, on veut de nouveau le diviser en créant un diplôme spécial pour les dentistes !

Mais les opérations que pratiquent les dentistes et les médicaments qu'ils administrent sont une pure affaire de pratique, de routine. Il n'y a pas besoin de diplôme pour cela.

On reproche aux dentistes quelques accidents survenus par l'emploi du chloroforme. Ne dirait-on pas que cela n'arrive jamais aux

docteurs, même le plus en renom? Il suffit d'être un peu au courant de ce qui se passe derrière la toile pour savoir à quoi s'en tenir sur ce point.

La seule raison qui explique le diplôme de dentiste, c'est que les docteurs à court de malades ont envie de le cumuler avec celui de médecin et d'en exclure les autres. Au bout d'un certain temps, le diplôme de dentiste comme celui d'officier, aura donné lieu à tant d'abus qu'il faudra encore unifier.

Le public paiera plus cher et ne sera pas mieux servi, s'il l'est aussi bien.

XXVIII. Puisqu'il est humainement et financièrement impossible de se procurer un assez grand nombre de docteurs pour réaliser l'idéal démocratique : *Égalité du citoyen devant S. M. la Science*, force sera donc qu'avec la nouvelle loi les maigres, les rebouteux, les médecins libres en un mot, prennent un regain de vigueur et combent les vides laissés par les officiers de santé et par les docteurs boursiers qui s'entasseront de plus en plus dans les villes.

Sera-ce-un mal?

Pour résoudre cette question, il faut voir quelle différence réelle existe entre un rebouteux et un docteur.

Pour peu que l'on ait eu de fréquentation avec les docteurs des campagnes et même des villes, on sait que les neuf dixièmes d'entre eux ne suivent que la routine qu'ils ont acquise pendant leurs études, plus ou moins modifiée par deux facteurs importants : l'expérience et la mode, de laquelle ils se tiennent au courant par le moyen des journaux.

Observons qu'il est impossible à un médecin de ne pas suivre la mode, il ne peut pas, quand même il le voudrait, résister à ce courant de la publicité, de la réclame, qui a pris une si grande extension depuis surtout que le monopole est établi.

En effet, ce sont les malades qui dirigent aujourd'hui les médecins. Le docteur qui résisterait aux caprices du malade demandant un médicament inutile ou dangereux prôné tous les jours par son journal, s'exposerait, vu le nombre excessif de médecins qui est résulté du monopole, à être congédié et remplacé par un docteur dans le mouvement, plus ignorant, mais plus complaisant.

Oui, il faut vivre; et puis, c'est toujours une déconsidération pour le médecin, devant un public de province, que de perdre des clients, fût-ce pour n'avoir pas voulu les tuer.

Un docteur, surtout un jeune, ne pourrait donc pas user de la science, quand même il la posséderait; il est obligé de se soumettre : 1° à la routine, sous peine d'être censuré par ses confrères, 2° à la réclame, sous peine de perdre ses meilleurs clients, car ce sont les plus riches qui sont les plus crédules.

La science supposée réelle ne crée donc aucune différence effective entre le docteur et le médecin sans grade.

Mais est-elle seulement réelle, cette science? Il serait peut-être irrévérencieux de juger cette question nous-mêmes, car il est convenu que nous sommes des profanes.

Rapportons-nous en donc au témoignage des médecins; nous pouvons être sûrs que nous serons bien renseignés.

Or, voici ce que disait Malgaigne au Congrès de 1845.

« Quels sont, parmi les médecins voués depuis un certain temps à la pratique, ceux qui oseraient entreprendre un candidat sur les détails minutieux de l'anatomie, de la physiologie, de la matière médicale, de la médecine légale, etc. ? »

Et Marchal (de Calvi), au même Congrès, demandait qu'on dispensât les médecins étrangers d'examen sur les sciences accessoires, comme la chimie, la physique, l'histoire naturelle, que la plupart des praticiens ont oubliées et sur lesquelles ils seraient bien embarrassés de subir un examen.

Et personne n'a contredit ces deux docteurs.

Nous pourrions multiplier les citations de ce genre, mais celles-ci paraissent suffisantes pour prouver que la science doctorale s'en va comme elle était venue. Poussée en serre chaude, au bout de quelques années il n'en reste plus de trace.

Notez qu'il ne s'agit pas du grec, du latin ou d'autres connaissances aussi inutiles que rigoureusement exigées pour arriver au doctorat, mais des sciences qui font la base même de la médecine.

Au point de vue scientifique, les médecins diplômés et ceux qui ne le sont pas sont donc logés à même enseigne. Et comme les uns peuvent tout aussi bien que les autres suivre la mode, obéir aux prescriptions des malades, ils ne peuvent donc différer que par l'expérience ou par ce quelque chose qu'on appelle le génie.

Mais l'expérience est à la portée de tout le monde, aussi bien, et même mieux à celle du médecin sans diplôme que de celui qui en est pourvu.

D'autre part, l'expérience est trompeuse, c'est Hippocrate qui l'a dit, et il a eu raison. Sa valeur dépend de l'esprit qui l'interprète; de sorte qu'en dernière analyse, il n'y a de différence de médecin à médecin que par le génie, par les dons et dispositions naturels.

Le médecin libre n'aurait-il pas autant de génie que le médecin diplômé?

Il y a, au contraire, tout lieu de supposer qu'il en a davantage.

Les chasseurs de diplômes sont généralement des disciples de Mercure, et non d'Apollon. Ils embrassent la carrière médicale par amour du gain, plutôt que par amour de l'art.

Le médecin libre y est poussé par la vocation ou par les circonstances. Il y a peu d'apparence que ce soit l'intérêt, ni même la misère qui le détermine à embrasser une carrière ingrate, peu lucrative, encore moins honorée, et dans laquelle il s'expose à être traqué comme une bête fauve par les médecins officiels.

S'il est assez intelligent et assez courageux pour exercer la médecine dans de pareilles conditions, il aurait plus d'avantage à embrasser n'importe quelle autre profession, et il n'y manquerait pas, si une inclination particulière ne le poussait malgré lui à se faire médecin.

Les marchands de consultations ne comprennent pas cette presque fatalité: ils se sont faits docteurs en toute liberté de choix, dans le but bien déterminé de gagner de l'argent, des décorations, des distinctions académiques, etc. Ils s'imaginent que tout le monde est dans le même cas. C'est tout naturel.

Mais pour tout homme doué de bon sens et d'impartialité, il est évident que le médecin libre présente plus de garanties de capacité, et surtout de moralité, que celui qui n'est mu que par l'intérêt ou l'arbitraire dans la poursuite du diplôme.

Ce qui le prouve péremptoirement, c'est la préférence que le public accorde au médecin libre, au charlatan, au rebouteur, au guérisseur, (comme l'appellent avec mépris ceux qui ne guérissent pas), malgré la condition précaire qui lui est faite.

XXIX. — Nous pourrions montrer beaucoup d'autres conséquences nuisibles qui découlent du principe de la législation médicale: mais il faut se borner, et nous en avons suffisamment indiqué pour convaincre les hommes de bonne foi que cette législation ne présente que des inconvénients sans aucun avantage, et pour prouver aux médecins qu'elle

est nuisible à leurs véritables intérêts matériels aussi bien que moraux, et que c'est là la cause première du malaise dont ils souffrent, et de l'infériorité de leur condition relativement à leurs collègues des pays de libre exercice.

Le monopole ne profite, matériellement parlant, qu'à un bien petit nombre de médecins, et ce ne sont pas les meilleurs, il s'en faut de beaucoup; quant au point de vue moral, le monopole exerce une influence néfaste sur tout le corps médical.

Je le dis sans parti pris, n'étant pas médecin et ne voulant pas le devenir, et je donne des raisons et des faits à l'appui de mes assertions.

Je n'insisterai pas davantage et je vais terminer cette étude par une dernière considération.

De ce fait qu'il y a monopole, et que ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas acquérir les diplômes nécessaires pour y participer se trouvent mis hors la loi et classés parmi les mal-fauteurs de bas étage, passibles de la police correctionnelle, il s'ensuit que ces gens résistent à leur vocation et se détournent de la médecine pour embrasser une autre profession.

La plupart du temps, c'est à leur propre détriment qu'ils agissent ainsi, car on ne viole pas impunément la nature; généralement, un disciple d'Esculape n'est pas plus apte au commerce ou à l'industrie, qu'un adorateur de Mammon ne l'est à la médecine.

En tout cas, le public et la société en souffrent, car, pour que le public soit bien servi et pour que les rouages sociaux fonctionnent sans frottement, — ici les frottements sont des souffrances — il faut que chacun occupe sa place *naturelle* et non la place arbitraire que lui assigne une loi de monopole.

De cette façon, les docteurs diplômés ne suffisent pas pour remplir toutes les places, le champ se trouve libre pour des gens sans foi ni loi, des déclassés, qui remplissent les vides où il s'en trouve.

C'est ainsi que la loi, qui se propose de remédier au charlatanisme, le crée de toutes pièces et le multiplie à l'infini.

Charlatanisme légal, d'une part: de l'autre charlatanisme illégal.

A l'abri de la loi, le charlatanisme légal se livre à ses exploits en toute sécurité, sans encourir aucune responsabilité; au contraire, il ne peut recueillir que profits et honneurs.

Dans la loi, les médecins libres, considérés comme des hommes avides et ignorants, sui-

vant l'expression de Fourcroy, comme des gens sans capacité et sans moralité, deviennent immoraux, s'ils ne le sont pas.

Quand on passe, au nom de la loi, devant le public, pour un malfaiteur, il y a de grandes chances pour qu'on le devienne; il faut un effort presque surhumain pour résister à la tentation.

Pourquoi, en effet, subir les inconvénients de sa réputation et ne pas en tirer les avantages qui y sont attachés?

Et l'on se plaint ensuite des progrès du charlatanisme. On s'imagine que, sans loi, ce serait encore pire.

On ne voit pas que c'est précisément la loi qui engendre les abus, qu'ils seraient impossibles sans elle, et que, avec elle, il est même étonnant que ces abus, qui ne sont encore que l'exception, Dieu merci, ne soient pas la règle.

Si le nombre des médecins, libres ou diplômés, qui exercent leur profession loyalement, est incomparablement plus considérable que celui des chevaliers d'industrie qui ne reculent devant aucun moyen lorsqu'il s'agit d'acquiescer des richesses et des honneurs, s'il en est ainsi, dis-je, cela prouve la bonté de la nature humaine, et non celle de la loi.

Car il est bien évident que le monopole est une excitation perpétuelle à toutes les manœuvres immorales et malsaines qui font aujourd'hui la honte et l'opprobre de la profession médicale.

Personne n'ose dire cela au public mais beaucoup le pensent et le disent en particuliers.

Pour moi, qui ne crains rien, parce que je n'espère rien, je dis ce que je pense; on en fera ce qu'on voudra.

XXX. — Résumons maintenant cette étude afin de voir les conclusions qui en ressortent.

1. Il y a deux modes d'exercice de la médecine: liberté et monopole.

2. La liberté est de droit naturel. Elle a existé et elle existe encore, dans la plupart des pays civilisés ou non.

3. Le monopole est une institution toute nouvelle. Il n'a pas encore un siècle d'existence.

4. Quoique de courte durée, ce régime a existé assez longtemps pour qu'il ressorte de la comparaison des pays où il règne avec les pays de liberté, qu'il ne se justifie à aucun point de vue et qu'il ne présente que des inconvénients très graves, sans aucun avantage qui fasse quelque compensation.

5. Les diplômes et les licences, sous l'ancien régime, conféraient un titre et non un monopole. La pratique (même payante, *a fortiori* gratuite), restait libre.

6. La loi de l'an XI a multiplié les abus qu'elle se proposait d'abolir.

7. Elle a nui au public.

8. Elle a nui aux médecins mêmes, aussi bien matériellement que moralement.

9. La loi de 1891 repose sur un principe utopique: égalité devant la science.

10. Elle va même contre son but et augmente l'inégalité.

11. Les bourses de doctorat seraient une innovation néfaste à tous les points de vue.

13. Elles auraient pour effet de détourner des professions utiles des jeunes gens qui, n'ayant aucune aptitude pour la médecine, deviendraient des journalistes, des politiciens, des déclassés, des mécontents; tandis que, si on les laisse suivre leur voie, ils pourront faire de bons industriels, de bons commerçants, en tout cas, de bons citoyens.

12. La loi de 1891, qui est une extension de monopole comparativement à la loi de l'an XI, serait donc une nouvelle source d'échecs, un surcroît énorme de dépenses publiques et privées, sans aucun profit, au contraire, pour la science, pour les malades, ni même pour les médecins.

14. Une loi qui ne remédie pas aux abus qu'elle a pour but de réprimer, qui les aggrave au contraire, est une loi foncièrement mauvaise. Mieux vaut ne point avoir de loi du tout que d'en avoir de cette sorte. Car rien n'est plus dangereux et de plus mauvais exemple que les lois à l'abri desquelles, au nom même desquelles se commettent des iniquités sans nombre, et qui sont constamment violées. De pareilles lois ne sont propres qu'à jeter le discrédit sur toute la législation et à faire mépriser par le public les bonnes comme les mauvaises.

15. Il y a donc tout à gagner et rien à perdre dans l'abolition pure et simple de la législation médicale; et ce, répétons-le dans l'intérêt des médecins encore plus que dans l'intérêt du public.

16. Que l'Etat institue des Facultés et des Ecoles pour l'enseignement de la médecine; qu'il décerne des diplômes à ceux qui ont suivi ces cours et fait preuve de capacité, c'est une question à part, que nous n'avons pas à examiner ici.

17. Mais il doit se borner là, comme dans les temps anciens, et comme aujourd'hui en-

core dans la plupart des pays du monde, les diplômes ne doivent conférer qu'un *titre* et non un *droit*. Ils ont pour but d'inspirer de la confiance aux malades, et non de porter atteinte à sa propriété la plus sacrée, celle de sa personne.

18. L'Etat ne peut que *proposer* ses médecins aux malades comme il propose ses candidats aux électeurs, il ne doit pas les *imposer*.

19. Il n'y a pas plus de raison pour que l'Etat impose aux malades les médecins qu'il instruit, qu'il n'y en a pour qu'il impose à l'industrie, au commerce, à la banque, ses bacheliers, ses ingénieurs, ses comptables, etc.

20. Les hommes sont assez intéressés à la conservation de leur santé, pour qu'on puisse s'en rapporter à eux du soin de choisir leurs médecins. Tibère disait qu'à trente ans chacun pouvait être son propre médecin. A plus forte raison, dans l'état actuel de vulgarisation des sciences médicales, chacun est-il apte, sinon à se traiter lui-même, du moins à discerner le bon médecin du mauvais.

21. Interdire l'exercice dit illégal (*payant*) et conférer le monopole aux docteurs, c'est en quelque sorte donner à ceux-ci un brevet d'incapacité, qui annule leur diplôme.

En effet, si les docteurs sont instruits, habiles, adroits, ils n'ont pas à craindre la concurrence des médecins qui ne sont pas diplômés; ils n'ont qu'à montrer leur talent, faire preuve de capacité pour que le public s'empresse de recourir à eux de préférence à tous autres.

22. Interdire l'exercice illégal *gratuit*, comme on le prétend en notre siècle, c'est non seulement contraire à toutes les traditions; mais c'est une barbarie atroce et sans précédents dans l'histoire; c'est non-seulement anti-démocratique, mais anti-humain. On se demande comment une pareille idée a pu germer dans l'esprit de législateurs qui se disent démocrates.

23. Interdire l'exercice illégal *gratuit*, c'est faire, d'une part, de la charité un délit, et, d'autre part, de l'ingratitude une vertu; c'est renverser les principes fondamentaux de toute sociabilité.

24. L'exercice *gratuit* ne peut être un délit ni même une *contravention*. Le mot même serait contradictoire. Celui qui donne quelque chose *contredit* la loi, — loi anti-sociale, dans ce cas — mais ne *contrevient* pas, puisqu'il ne *veut* pas, il n'exige pas de paiement.

25. Tels sont les vrais principes, desquels le législateur ne peut s'écarter sans tomber dans

l'injustice, dans l'anarchie, sans sacrifier les malades aux médecins, et sans causer la ruine morale et matérielle des médecins eux-mêmes, en suscitant parmi eux une concurrence effrénée et malsaine.

ROUXEL.

REVUE DES LIVRES (4)

Les Miracles et le moderne spiritualisme, par A. RUSSEL WALLACE, traduit de l'anglais. In. 8° de 382 pages, avec un portrait de l'auteur. 5 fr., à la *Librairie des sciences psychologiques*.

Avant d'entrer dans l'analyse du livre, remercions le traducteur qui a su mettre à la portée de ceux que l'anglais pourrait effrayer, un livre d'une valeur incontestable. C'est une vulgarisation utile dont tous les curieux devront lui savoir gré, et dont tous les spirites et psychologues devront lui être reconnaissants.

Après avoir rendu à César ce qui appartient à César, parcourons rapidement cet ouvrage.

Sir A. Russel Wallace était un de ces génies qui, doués de la *papillonne* de Fourier, se reposent d'une étude ardue mais intéressante par une autre plus ardue mais non moins intéressante.

Voyageur-naturaliste, il parcourut le monde et s'en vint, par ses écrits, par ses collections, mettre à la portée de ses compatriotes les trésors des pays explorés.

Président de la Société d'Anthropologie, membre du bureau de la Société Royale, généreux rival de Darwin dont les études, expériences et découvertes se trouvèrent semblables aux siennes, et auquel il abandonna la gloire de créer le *Darwinisme* au lieu du *Wallacisme* qui était proposé, Russel Wallace est une de ces grandes figures qui marquent leurs œuvres au coin de l'honnêteté scientifique la plus complète.

Son œuvre est une longue suite de constatations d'où tout élément de fraude est rigoureusement banni. Au début, l'auteur répond aux argumentations des Hume, Lecky, Tylor et autres, contre la possibilité des miracles ou manifestations surnaturelles.

Il le fait simplement mais d'une manière irréfutable en s'appuyant sur les principes de la saine logique et sur des faits bien établis.

Enfin, pour rendre la réfutation des faits qu'il raconte presque impossible, il donne le nom de la plus grande partie des savants qui, avec lui, ont pu constater ce dont il nous entretient. Ses récits, appuyés de tels témoignages, restent incontestables sous tous les rapports. Ils peuvent sembler extraordinaires, ils n'en sont pas moins acquis à la science psychique.

Parmi les faits racontés on y retrouve l'histoire

(4) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires aux bureaux du Journal.

A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme* envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

de Jacques Aymar qui, bien avant Zamora, avait aidé la justice dans la recherche d'un criminel.

Tous les faits présentés sont contresignés. Les enquêtes de M. Wallace sont complètes, sans la moindre obscurité. Les manifestations spirites y sont affirmées de façon à ne plus laisser d'incrédules. La photographie des fantômes est admise, et pour compléter l'ensemble des faits surnaturels, c'est aux esprits les plus sceptiques qu'on a été demander la consécration de la réalité absolue de tout ce que l'ouvrage contient.

Ce livre est un réel triomphe pour le magnétisme et pour le spiritisme. Émanant d'une plume telle que celle de sir Russel Wallace, c'est un document qui restera.

G. FABIUS DE CHAMPVILLE.

Les Esprits élémentaires, par KARL GAUN. — Vol. in-16 de 263 pages, chez M. Léon Lobet, à Verviers, Belgique.

En écrivant ce livre, l'auteur a eu pour but de décrire les esprits élémentaires qui, selon lui, logent dans l'eau, l'air, la terre et le feu, les quatre éléments d'autrefois.

Les nymphes et les nixes, les elfes et les sylphes, les gnomes, les lutins, etc., etc., défilent tour à tour devant le lecteur qui voit quelle idée avaient de ces êtres, les Indous, les Grecs, les Romains, les Germains, les Celtes, etc., et l'opinion que s'en formaient les docteurs et philosophes des diverses écoles, depuis les temps les plus reculés jusqu'à Paracelse.

M. Karl Grün, un des écrivains les plus appréciés de Belgique, n'est plus. Son œuvre a été pieusement recueillie et publiée par des amis qui se sont préoccupés avant tout d'assurer, au moyen du livre, l'avenir de la famille de l'écrivain.

Nous le recommandons chaleureusement à nos lecteurs qui, tout en faisant une bonne action, pourront enrichir leur bibliothèque d'une œuvre de réelle valeur.

L'Omniéisme. — Dieu dans la science et dans l'amour (2^e volume). — Les Harmonies universelles. — Synthèse de la nature. In-8 de 592 pages. — Prix : 6 fr., au Comptoir d'Édition.

Un extrait de ce livre nous intéressant plus particulièrement : *L'Hypnotisme, le Magnétisme et la Médiurnité scientifiquement démontrés*, a paru dernièrement en une brochure spéciale que nous avons analysée.

En ce deuxième volume de l'ouvrage important qu'il a entrepris, l'auteur poursuit l'exposé de ses théories philosophiques et psychologiques sur lesquelles nous avons précédemment donné notre appréciation.

Malgré l'extrême aridité du sujet, M. d'Anglemont a su rendre intéressante la lecture de son nouveau livre et la clarté de l'exposition, l'élégante simplicité de son style suppléent à la complexité de l'œuvre.

Pour qui veut se rendre compte de l'évolution actuelle des idées et des croyances, ce livre est à lire.

Eglise et Fin de Siècle, par l'abbé JEANNIN. — In-12 d. 243 pages. — Prix : 3 fr. 50. à la Librairie du Mercilleux.

Malgré une apparence trompeuse de vitalité, la Société actuelle est en proie à un mal effroyable : l'anémie sociale, morale et religieuse. Les croyances se meurent, les mœurs ne s'appuient plus que sur des idées de convention, et l'égoïsme règne en souverain à tous les degrés de l'échelle sociale.

C'est ce que l'auteur affirme dans la première partie de l'ouvrage. Dans la seconde, il démontre que l'Eglise possède le remède à opposer à ces maux, mais qu'elle est incapable de l'administrer, la corruption ayant gagné ses membres.

Malgré son rigorisme, l'œuvre de l'abbé Jeannin est d'autant plus à lire qu'elle va susciter contre lui de terribles colères et de grandes haines.

Rosa-Josépha, le nouveau phénomène en exhibition à Paris. Relation médicale par le docteur DELINEAU. Brochure de 11 pages, chez l'auteur, 20, boulevard Richard-Lenoir.

— 0 —

Pour paraître prochainement :

Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme.

Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE. 10 vol. in-18. cartonnés à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 gravures et 3 planches coloriées.

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories émises jusqu'à ce jour ; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1^{er} VOL. — Le Magnétisme chez les anciens. Au moyen âge : Sorcellerie. Dans les temps modernes : Paracelse et le fluide universel, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puysegur, etc.
2^e VOL. — Le Magnétisme contemporain : Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cabagnet et les spiritualistes. Montin, etc. — L'hypnotisme et la suggestion : Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3^e VOL. — Le Magnétisme considéré comme agent physique : Polarité. L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme, des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, etc.

4^e VOL. — Les états du sommeil provoqué. Extase, oracles, songes, divination, prévision et clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5^e VOL. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6^e VOL. — Affections du cerveau, de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7^e VOL. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du foie, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8^e VOL. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9^e VOL. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. — Seins, matrice et ovaires, grossesse, accouchement. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, etc.

10^e VOL. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation, des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels.

Le *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme* du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infiniment simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 400 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr.; les 10 vol. 25 fr.

A titre de prime l'ouvrage complet sera laissé à 46 fr., au lieu de 25; un volume séparé, à 2 fr., au lieu de 3, aux 600 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la Librairie du Magnétisme.

G. DÉMAREST.

LE MAGNÉTISME DANS L'ANTIQUITÉ

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, par H. DURVILLE, 3^e édition (1er volume).

CHEZ LES PREMIERS CHRÉTIENS

Presque toutes les religions qui se sont partagé la croyance des humains avant l'origine du christianisme avaient un caractère particulier, c'est qu'elles n'étaient pas exclusives.

Le culte des grandes divinités qui personnifiaient les forces immuables de la nature était commun à plusieurs peuples et les divinités secondaires qui étendaient leur protection sur un peuple, sur une province, sur une famille même, n'avaient rien de suspect aux divinités étrangères.

Chez les Grecs, le nombre des divinités tutélaires était immense et tous les dieux étrangers y avaient droit de cité. Un autel était même consacré aux dieux inconnus et aux héros oubliés qui avaient pu mériter la reconnaissance du peuple. Les premiers rois de Rome envoyèrent des ambassadeurs chez leurs voisins pour observer les pratiques religieuses et rapporter chez eux le culte des divinités bienfaisantes. Mais bientôt le nombre des dieux nationaux devint trop considérable et l'on dut prendre des mesures pour arrêter l'immigration des dieux étrangers.

A la voix des premiers docteurs de l'Eglise, l'ordre sacré des théogonies anciennes fut renversé et tous les dieux de l'Olympe tombèrent avec fracas au fond des enfers, comme autant de démons, éternels ennemis du vrai Dieu.

La chimie nous démontre que rien de ce qui est matériel ne se perd, mais que tout change et se transforme. L'histoire nous montre qu'un phénomène analogue se produit en matière philosophique et religieuse. La forme change, mais le fond reste le même. Les guérisons extraordinaires, les prodiges et les miracles qui se sont toujours produits sous l'influence de causes naturelles, que le peuple ignorant n'a jamais soupçonnées, continuent à se produire comme par le passé, malgré la destruction apparente de l'ordre théogonique dont les divinités seules semblaient être la cause.

Pendant plusieurs siècles, la société religieuse restera encore divisée en deux camps. Le souvenir des anciennes divinités qui présidèrent à la grandeur de l'Egypte, de la Grèce et de Rome ne s'effacera que lentement ; et pendant au moins cinq à six siècles, des guérisons merveilles et des prodiges étonnants se produiront encore en leur nom. Rien n'est brutal comme un fait, et ces guérisons sont des faits qui ne seront même pas mis en doute par les docteurs

de l'Eglise, car, comme ceux qui seront obtenus à la prière des nouveaux convertis, ils présentent le même cachet d'authenticité. L'interprétation seule changera, quand on voudra expliquer la cause du phénomène. Les derniers seront attribués à la bonté inépuisable du vrai Dieu, tandis que les autres seront l'œuvre du démon qui consent quelquefois à faire une bonne action pour tenter les hommes.

Dans ce chapitre, je n'appellerai guère en témoignage les auteurs "païens", laissant surtout la parole aux auteurs ecclésiastiques les plus en renom, aux docteurs de l'Eglise les plus illustrés, aux saints les plus vénérés.

Les guérisons et les prodiges les plus extraordinaires ne sont pas ceux qui peuvent le mieux faire comprendre par quels moyens on peut les obtenir, car ils paraissent rarement en rapport avec l'étendue des forces humaines qui sont fatalement limitées ; aussi, je ne rechercherai dans l'histoire religieuse que je vais parcourir que les cas les plus simples ; et encore dans ceux-ci j'éliminerai ce qui peut rigoureusement être expliqué par ce que la science officielle appelle la "suggestion hypnotique". Nous resterons seulement en face des guérisons obtenues soit par le toucher, soit par l'imposition des mains ou par l'un des procédés que l'on retrouve aujourd'hui dans la pratique magnétique.

A tout seigneur, tout honneur, commençons par l'étude des évangélistes qui vont nous faire connaître quelques-unes des cures miraculeuses ou considérées comme telles, opérées par le plus grand des guérisseurs dont l'histoire ait gardé le souvenir.

Les citations données dans ce chapitre sont extraites, comme celles du chapitre précédent, du COMMENTAIRE LITTÉRAL SUR LA SAINTE BIBLE, publié en 1745, par le R. P. de Carrières. Les mots mis entre parenthèses ne sont pas du texte sacré ; ils sont ajoutés par le commentateur de la Bible ou par l'auteur de cet ouvrage pour en expliquer le sens.

Après avoir jeûné pendant quarante jours et quarante nuits dans le désert, « Jésus alla par toute la Galilée, prêchant l'Evangile du royaume de Dieu, et guérissant toutes sortes de maladies et infirmités parmi le peuple. De sorte que sa renommée se répandit par toute la Syrie ; et on lui présentait tous ceux qui étaient malades et affligés de divers maux, et il les guérissait. » (MATHIEU, c. 4 ; v. 23 et 24).

Par quel traitement, au moyen de quels procédés Jésus guérissait-il tous ces malades ? — Le narrateur ne rapporte que le fait sans s'occuper de la cause. Mais saint Luc, qui était médecin avant son apostolat, et qui, et en cette qualité, devait atta-

cher plus d'importance aux moyens opératoires, nous fait savoir en ces termes que c'est par l'imposition des mains, c'est-à-dire par un procédé magnétique : « Sur le soir, le soleil étant couché, tous ceux qui avaient des malades (affectés) de diverses maladies les lui amenèrent ; et imposant les mains sur chacun d'eux, et il les guérit. » (c. 4, v. 40).

Deux aveugles qui connaissaient la réputation de Jésus, le suivaient en disant : « Fils de David, ayez pitié de nous. Et quand il fut arrivé (à Capharnaüm) en la maison (où il demeurerait), ces aveugles s'approchèrent de lui ; et Jésus leur dit : Croyez-vous que je puisse faire ce que vous me demandez ? Ils répondirent : Oui, Seigneur. Alors il leur toucha les yeux en disant : qu'il vous soit fait selon votre foi. Et aussitôt leurs yeux furent ouverts. » (MATHIEU, c. 9 ; v. 27 à 30).

Ces deux guérisons ne constituent pas un fait isolé ; voici d'autres cas analogues :

En quittant la ville de Jéricho, « il fut suivi d'une grande troupe de peuple. Et deux aveugles qui étaient assis le long du chemin, ayant entendu dire que Jésus passait, se mirent à crier : Seigneur, fils de David, ayez pitié de nous... Jésus s'arrêta ; et les ayant appelés, il leur dit : Que voulez-vous que je fasse ? Seigneur, lui répondirent-ils, que vous nous ouvriez les yeux. Jésus, étant donc ému de compassion à leur égard, leur toucha les yeux ; et au même moment ils recouvrèrent la vue. » (MATHIEU, c. 20 ; v. 29 à 34).

« Etant arrivés à Bethsaïde, on lui présenta un aveugle qu'on le pria de toucher. Et prenant l'aveugle par la main, il le mena hors du bourg, lui mit de sa salive sur les yeux, et lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyait quelque chose. Cet homme regardant, lui dit : Je vois marcher des hommes (qui me paraissent) comme des arbres. Jésus lui mit encore une fois les mains sur les yeux, et il commença à (mieux) voir ; et (enfin il) fut tellement guéri qu'il voyait distinctement toutes choses. » (MARC, c. 8 ; v. 22 à 25).

Ce cas est d'autant plus intéressant pour le magnétiseur que la guérison ne s'est pas faite instantanément comme pour les cas précédents ; mais que la vue est revenue progressivement, après deux séries d'attouchements. Le cas suivant est également intéressant, en ce sens que Jésus emploie sa salive concurremment avec le toucher, pour rendre la vue à un aveugle-né. « Il cracha à terre, et ayant fait de la boue avec sa salive, il oignit de cette boue les yeux de l'aveugle, et lui dit : Allez vous laver dans la piscine de Siloé. Il y alla, s'y lava, et en revint voyant clair. » (JEAN, c. 9, v. 6 et 7).

Nous avons déjà vu que l'on attribue à certains hommes la faculté, je dirai la propriété de guérir certaines affections ; et ces guérisseurs eux-mêmes pensent certainement qu'ils seraient impuissants contre les affections d'une autre nature. C'est une erreur profonde. Comme je l'ai déjà dit, tous ceux dont la santé est équilibrée peuvent guérir ou soulager leurs semblables, quelle que soit la nature de la maladie. Mais il est facile de comprendre que l'état de santé, la perfection physique et morale du guérisseur ainsi que le degré de confiance qu'il sait inspirer aux malades, sont pour beaucoup dans son pouvoir. C'est pour cette raison que chez le plus grand nombre d'entre nous, les œuvres restent pâles et incertaines, qu'elles sont lentes à se produire et qu'on ne crie jamais un miracle. Jésus, qui fut peut-être l'homme le plus parfait qui ait jamais vécu sur la terre, possédait cette faculté, ainsi que toutes les autres au suprême degré. Aussi, presque toutes les maladies s'évanouissent devant lui comme par enchantement. En voici d'autres exemples :

« Jésus étant descendu de la montagne, une grande multitude de peuple le suivit. Et en même temps un lépreux vint à lui : et l'adora, en lui disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus étendant la main, le toucha et lui dit : Je le veux, soyez guéri. Et à l'instant sa lèpre fut guérie. » (MATHIEU, c. 8 ; v. 1 à 3. Saint MARC, c. 1 ; v. 41 et 42 et saint LUC, c. 5 ; v. 12 et 13 rapportent le même fait dans les mêmes termes.

« Jésus étant en la maison de Pierre, vit sa belle-mère qui était au lit, et qui avait la fièvre. Et lui ayant touché la main, la fièvre la quitta ; et s'étant levée, elle se mit à les servir. » (MATHIEU, c. 8, v. 14 et 15). Saint MARC, c. 1, v. 30 et 31, raconte le fait de la même façon.

Se rendant à Sidon, en passant par Décapolis, « on lui amena un homme qui était sourd-muet, et on le pria de lui imposer les mains (pour le guérir). Jésus donc le tirant à l'écart, hors de la foule, lui mit ses doigts dans les oreilles et de sa salive sur la langue : puis, levant les yeux au ciel, il jeta un soupir, et lui dit : Ephphetha ; c'est-à-dire ouvrez-vous. Aussitôt ses oreilles furent ouvertes, sa langue fut déliée et il parlait fort distinctement. » (MARC, c. 7, v. 32 à 35).

Quand l'âme vient d'abandonner à la terre notre dépouille mortelle, est-il possible de la ranimer ; autrement dit, pour me servir du mot consacré par les auteurs sacrés, est-il possible de ressusciter les morts ? — La question est trop compliquée pour y répondre d'une façon précise. Nous savons que, dans le plus grand nombre des cas, les organes

essentiels à la vie sont détruits et que la continuation de celle-ci est matériellement impossible. Mais nous savons aussi qu'on a inhumé des léthargiques qui, d'eux-mêmes, se sont réveillés dans la solitude du tombeau, car dans des exhumations, on a retrouvé des cadavres ayant les poings crispés, les membres tordus, les chairs déchirées, dans une attitude qui ne laissait aucun doute sur l'atroce agonie que le mort, revenu à la vie, avait endurée là. Beaucoup d'autres, plus heureux, se sont réveillés avant l'inhumation, à la grande stupéfaction de ceux qui étaient commis à leur garde.

La vie qui nous anime n'est pas toujours entièrement éteinte lorsque le corps est privé de chaleur, et, dans quelques cas, certains organes ne meurent que très lentement. Abandonné à lui-même, le malade suit le plus souvent le courant qui l'entraîne et la porte du monde extérieur ne tarde pas à se fermer sur lui pour toujours.

Il est évident que dans ces cas, pendant un certain temps, malgré la cessation du jeu des organes, la mort n'est qu'apparente et qu'il est presque toujours possible de rallumer le flambeau de la vie. Le magnétisme, qui est le stimulant vital par excellence ; s'il n'est pas le principe même de la vie, peut produire ce phénomène qui n'a rien de miraculeux dans l'acception propre du mot. On en aura la preuve dans la suite de cet ouvrage.

Je n'argumenterai pas pour démontrer que les résurrections opérées par Jésus étaient ou n'étaient pas dans ce cas ; je me contenterai seulement d'en citer deux cas :

« Un chef de synagogue nommé Jaïre l'aborda et l'adora, en disant : Seigneur, ma fille vient de mourir : mais venez lui imposer les mains et elle vivra. Alors Jésus se leva, le suivit avec ses disciples... Lorsque Jésus fut arrivé en la maison de ce chef, et qu'il eut vu les joueurs de flûte et une troupe qui faisait grand bruit, il leur dit : Retirez-vous. Cette jeune fille n'est pas morte ; elle n'est qu'endormie. Et ils se moquaient de lui. Mais après qu'on eut fait sortir tout ce monde, il entra, la prit par la main et la petite fille se leva. » (MATHIEU, c. 9, v. 18, 19, 23, 24 et 25). Saint MARC, c. 5 et Saint LUC, c. 8, racontent le même fait dans de termes analogues.

Pendant qu'il se rendait à Naïm avec ses disciples, « on portait en terre un mort : c'était un fils unique dont la mère était veuve. Et elle était accompagnée d'une grande quantité de personnes de la ville. Le Seigneur l'ayant vue, fut touché de compassion, et il lui dit : Ne pleurez point. Puis s'étant approché il toucha le cercueil. Ceux qui le portaient s'arrêtèrent ; et il dit : Jeune homme, levez-vous, je vous le commande. En même

temps, le mort se leva sur son séant et commença à parler. » (LUC, c. 7, v. 12 à 15).

Dans l'antiquité, on étudiait peu la cause des maladies. Le plus grand nombre d'entre elles était attribué à la possession de l'esprit malin et les malades devenaient des "possédés du démon". La science actuelle classe ces affections dans la catégorie des affections névropathiques, et se sert d'un mot assez vide de sens, "l'hystérie", pour les désigner.

En considérant la maladie quelle qu'elle soit, sans vouloir remonter à la cause qui la produit, je dirai qu'un certain nombre d'entre les malades qui en sont affectés, un quart environ, sont des hauts sensitifs, très faciles à guérir par le magnétisme. C'est chez eux que le "miracle" est encore possible, car on obtient quelquefois des guérisons instantanées, sur simple affirmation, c'est-à-dire par suggestion. Aussi, la Bible nous fournit le récit d'un très grand nombre de maladies attribuées à la possession du démon qui furent guéries par le toucher, par l'imposition des mains, et le plus souvent, par l'effet suggestif d'une simple injonction : « Allez vos péchés vous sont remis : levez-vous et marchez. »

(A suivre.)

REVUE DE LA PRESSE

Le *Voile d'Isis* du 28 octobre publie une courte mais très intéressante étude sur la valeur thérapeutique de l'*Eau magnétisée*, par notre collaborateur, M. Rouxel.

Le numéro du 11 courant contient deux articles sur le même sujet : l'un, par le même auteur ; l'autre, par M. Horace Pelletier. Ce dernier fait le récit des expériences très curieuses qu'il a faites sur les végétaux, en les arrosant avec de l'eau magnétisée. D'autres végétaux de même espèce, plantés au même moment, dans les mêmes conditions, et arrosés en même temps que les premiers, mais avec de l'eau non magnétisée, se sont développés moins rapidement et ont donné des fleurs et des fruits moins nombreux et moins beaux que les précédents.

C'est une excellente façon de constater expérimentalement les propriétés vitales de l'eau magnétisée à laquelle les magnétiseurs attachent une si grande importance.

—o—

Le *Journal d'Hygiène* du 22 octobre rend compte en ces termes du traité sur l'*application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies*, par H. Durville : «... Ce volume complète au point de vue des applications pratiques les principes exposés par l'auteur dans son *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*. Il contient entre autres chapitres instructifs, un historique fort bien fait de l'application de l'aimant en médecine depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. »

—o—

La presse a fait un accueil des plus favorables à la brochure publiée le mois dernier, sous le titre : *Procédés magnétiques de l'auteur*, par H. Durville. Les principaux journaux seront signalés à l'attention de nos lecteurs dans l'un des prochains numéros du journal.

THEATRES ET CONCERTS

Salambô sera la première œuvre que M. Bertrand montera à l'Opéra. La distribution vient d'en être arrêtée. Les études de *Tamura* continuent avec un lenteur calculée, bien qu'on annonce la première pour le 15 décembre.

On presse à l'Opéra-Comique les répétitions de *La-la-Rouk* pour les débuts de Mlle Vuillefroy qui créera ensuite *Enguerrand*; on s'occupe aussi d'*Haydée*.

Vers la fin de ce mois, la *Mégère apprivoisée* passera à la Comédie-Française.

M. Georges Pélerin vient de tirer du roman de M. Huysmans, *La-bas*, un drame en cinq actes. reçu à l'Odéon sous le titre de *Gille de Rais*. Interruption à ce théâtre des représentations de *Kean*, et reprise d'*Amoureuse*.

PIÈCES NOUVELLES: — *Mademoiselle Asmodée* va remplacer à la Renaissance les *Marionnettes de l'année*. A Cluny le *Bonheur conjugal* cède la place à la revue de fin d'année, *Ma femme*, comédie de MM. Bourrier et Guillemand, succédera sur l'affiche de Déjazet à *Ferdinand le Noceur*. Les Variétés annoncent la première de la Comédie d'A. Millaud, *Pincés*, et le Palais-Royal celle de *Monsieur l'Abbé*, d'Henri Meilhac et de St-Albin.

Reprise aux Nouveautés de *Cocard et Bicoquet*, du *Régiment* à l'Ambigu, de *Latude* au Château-d'Eau.

Les Folies-Dramatiques tiennent un gros succès avec la *Fille de Fanchon la Vielleuse* et les Menus-Plaisirs avec *Le Coq*.

L'achèvement du Jardin d'hiver et l'installation du calorifère causent un ajournement dans l'ouverture de la Porte Saint-Martin. Ce sera seulement le 18 novembre qu'aura lieu l'inauguration de la nouvelle salle.

Au Châtelet, on va nous servir *Michel Strogoff*.

Après *Mon oncle Barbassou*, on montera au Gymnase *L'Affaire Clémenceau*.

Les Folies-Bergère viennent de modifier complètement leur programme.

Les dix représentations supplémentaires du *Collier de Saphirs* au Nouveau-Théâtre auront lieu tous les jours jusqu'au 21 inclus.

Au Nouveau-Cirque, on vient de fêter la cinquantaine du *Roi Dagobert*. Ajoutons que la direction vient de recevoir une pantomime avec chœurs de nos confrères Georges Bais et Feddy-Xar, Titre: *Une Fête sur la Glace*.

Les grandes fêtes de nuit qui ont lieu au Moulin-Rouge sont des plus brillantes. Pour le concert, Mlle Pétersen ainsi que Dorst et Oreste, continuent à obtenir beaucoup de succès.

G. DÉMARENT.

OPÉRA, OPÉRA-COMIQUE, FRANÇAIS. Voir l'affiche. ODÉON, 8 h. — *Kean*. Prochainement: *Amoureuse*.

GYMNASÉ, 8 h. 1/4. — *Mon Oncle Barbassou*.

VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. — *Nos Intimes*.

PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — *Voyage dans Paris*.

PALAIS-ROYAL, 8 h. — *Monsieur l'abbé*.

RENAISSANCE, 8 h. 1/4. — *Mademoiselle Asmodée*.

VARIÉTÉS, 8 h. 3/4. — *Pincés*.

GAITÉ. — *Le Voyage de Suzette. Les Eléphants de Lockhart*.

CHATELET, 8 h. 1/2. — *Cendrillon*. Pr. *Michel Strogoff*.

BOUFFES-PARIISIENS, 8 h. — *Miss Hélyett*.

AMBIGU, 8 h. — *Le Régiment*.

FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2. — *La fille de Fanchon*.

NOUVEAUTÉS, 8 h. 1/2. — *Norah la Dompteuse*.

MENUS-PLAISIRS, 8 h. — *Le Coq*.

DÉJAZET, 8 h. 1/4. — *Ferdinand le Noceur*.

CLUNY, 8 h. 1/4. — *Bonheur Conjugal*.

NOUVEAU THÉÂTRE (rue Blanche). — *Scaramouche, Le Collier de Saphirs*.

THÉÂTRE TIVOLI (rue Duvivier, 7^{arr.}) *Le Roman d'un jeune homme pauvre*.

CASINO DE PARIS (rue de Clichy). Tous les soirs *Concert Bal*. — Mercredi et Samedi, *Fête de Nuit*.

ELDORADO. — *Lohengrin... à l'Eldorado*.

CONCERT-PARIISIEN. — *Yvette Guilbert, Clovis*.

FOLIES-BERGÈRE. — *Les Perles, Le Géant chinois*.

SCALA. — *Paulus, Mevisto*.

MONTAGNES RUSSES, de 8 h. 1/2 à minuit, *Concert-Promenade*.

MOULIN-ROUGE. Tous les soirs, *Concert. Bal*. Mardis, Mercredis, Vendredis et Samedis, *Fête de nuit*. Dimanche, en matinée, *Kermesse-Concert*.

MUSÉE GRÉVIN. — *Les Coulisées de l'Opéra, les Javanaises*.

ÉLYSÉE MONTMARTRE. — *Concert, Bal, Fêtes de nuit*.

NOUVEAU-CIRQUE. — *Le Roi Dagobert*, pantomime nautique.

REVUE DE L'ÉPARGNE

Le marché semble retrouver un peu de calme malgré les trous creusés dans la cote, ce sont surtout les fonds d'Etat Sud-Européens qui sont frappés en conséquence de la mauvaise gestion financière; des embarras économiques et de l'exagération de la circulation fiduciaire dans les différents pays.

L'Extérieure espagnole est tombée presque à 62 fr., le Portugais à 32-80;

Par contre, l'Italien, comme suite au discours de Di Rudini à Milan, et l'Unifiée d'Egypte, après le discours de lord Salisbury semblent, être mieux tenus.

Berlin a surtout été atteint par la crise qui était imputable à cette même place. Il y a eu mort d'hommes et nombre de faillites.

Maintenant le ciel a tendance à se rasséréner, M. de Rothschild après conférences avec MM. Rouvier, Ribot, Christophe, a prouvé qu'il n'était pour rien dans la campagne de baine et a promis de faire le possible pour l'enrayer.

On espère un emprunt de 250 millions fait par le gouvernement espagnol en décembre.

L'Association financière, 1. rue Lafitte.

BAINS

Grands bains français et orientaux, 13 boulevard du Temple. — Bains médicaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par MM. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Balnéum, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Eaux d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDECINE

Clinique dentaire. — M. et Mme MAGNÉ, dentiste, 1. place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aurification et plombage; pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés; réparation de pièces dentaires. Prix modérés.

Huitres vertes et blanches. — Qualité supérieure: 30 extra n° 1, 3 fr. 75; 50 grosses n° 2, 3 fr. 50; 72 extra-choix, 5 fr. 50. Qualité ordinaire: 108 gracieuses, 84 moyennes ou 66 grosses, 3 fr.; 156 gracieuses ou 120, belle qualité, 5 fr. Pour l'étranger, 25 cent en plus.

L'expédition est faite franco, en colis postal de 3 ou de 5 kil., contre mandat-poste, à l'ordre de M. G. DUBOUC, ostréiculteur à La Teste, Gironde. Forte remise sur vente en gros.

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du tonia ou ver solitaire doivent écrire à M. DEMAREST, 6. avenue des Tilleuls, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infailible 10 ans de succès.

COURS & LEÇONS

Cours et leçons de Magnétisme, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut magnétique, 23. rue Saint-Merri.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23. rue Saint-Merri, de 1 à 4 heures.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour *Maldie*, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour *Recherches. Renseignements*, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

CENTIME QUOTIDIEN

Permet à tous d'obtenir une rente viagère en 15 ans, par un versement de 0,30 par mois au minimum, lequel versement peut s'élever jusqu'à 9 fr.

Nous ne connaissons pas de société qui offre des conditions aussi faciles et aussi avantageuses. On est reçu dans l'association à n'importe quel âge et les enfants sont admis. Le Centime quotidien est assuré de faire rapporter 5 0/0 à son capital, ce qui lui permet de donner à ses adhérents une retraite relativement importante dans un délai d'un tiers plus court que celui exigé par les sociétés similaires pour une rente équivalente.

Les fonctions de cette association purement philanthropique sont gratuites.

Une notice explicative est envoyée gratuitement à toute personne qui en fait la demande par le simple envoi de sa carte de visite avec son adresse, sans autres indications, au siège social, 9, rue Guy-de-la-Brosse, à Paris.

BIBLIOTHEQUE DU MAGNETISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5.000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;

2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;

3. De plus de 30.000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNETIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme minéral, c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

Le directeur reçoit tous les jours de 1 à 4 heures.

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'Hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour démarches, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 12 fr. ; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr. ; 12 ex., 2 fr. ; 1 ex., 20 centimes.

DEBOISSOUX. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage. 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique. — Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.

G. FARIUS DE CHAMPVILLER. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 4 fig.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOURNAU. — La Médecine juive par Broussais, Bordeu, Barthez, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

VAPUS. — L'Occultisme.

— Le Spiritisme.

P.-C. REVEL. — Esquisse d'une démonstration scientifique de l'existence de la vie future.

— Esquisse d'un système de la nature fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, où les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1. — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2. — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 3. — contre les épilepsies, les tumeurs, les tumeurs du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on a fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples. Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments. Prix 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 10 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires ; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et nivelés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative. C'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture . . . 3 fr

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale. Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste moyennant un agencement de 10 pour 100.

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

Le Gerant : A.-M. BEAUDELOT.

Paris. — Typ. A.-M. BEAUDELOT, 16, rue de Verneuil.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la Société magnétique de France, paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

Directeur : H. DURVILLE, Secrétaire général de la Société

Rédacteur en chef : G. FABIUS DE CHAMPVILLE

Secrétaire de la rédaction : GEORGES DÉMAREST

MEMBRES D'HONNEUR (Conseil scientifique de la Société)

1^{er} Siège. M. EUGÈNE BONNEMÈRE, *Homme de Lettres*. — 2^e, M. BURG. — 3^e M. le Comte DE CONSTANTIN. — 4^e, M. DE CASTI — 5^e, M. DONATO. — 6^e, M. H. DURVILLE. — 7^e, M. CH. FAUVETY. — 8^e, M. FROMENT. — 9^e, M. le Docteur DE NAUCKHOFF. — 10^e, M. le Docteur — 11^e, — 12^e, M. MOUTIN. — 13^e, M. EUG. NUS, *Homme de Lettres*. — 14^e, M. le Docteur OCHOROWICZ. — 15^e, — 16^e, M. le Commandant TARNIER. — 17^e, — 18^e, — 19^e, M. ROUXEL. — 20^e, M. le Docteur VIGOUROUX, *Rédacteur scientifique à la Patrie*. — 21^e M. — 22^e, M. FABART. — 23^e, M. PAPUS. — 24^e, M. FABIUS DE CHAMPVILLE. — 25^e, M. DELMAS-MARSALET. — 26^e, M. le Docteur BARADUC. — 27^e, M. le Docteur DUPOUY. — 28^e, M. le Docteur FLASSCHGEN. — 29^e, M. F.-J. CAZALIS. — 30^e, M. GUYONNET DU PÉRAT. — 31^e, M. ST. DE GUAITA. — 32^e, M. A. SIMONIN. — 33^e, M. le Docteur DENIAU. — 34^e, le SAR JOSÉPHIN PELADAN. — 35^e, M. le Docteur MORA. — 36^e, M. 37^e, — M. G. DÉMAREST. — 38^e, M. J. LERMINA. — 39^e M. MILO DE MEYER. — 40^e M. E. MICHELET.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

M. le Docteur BABBITT, *Doyen du Collège magnétique de New-York*. — W. CROOKES, *Membre de la Société royale de Londres*. — DELBŒUF, *Professeur à l'Université de Liège*. — LE Docteur DIAZ DE LA QUINTANA, *à Buenos-Ayres*. — LE Docteur LAPIERRE, *Président de la Société théosophique de Minneapolis*. — LE Docteur LIÉBAULT, *à Nancy*. — Le Comte de MARICOURT, *à Sentis*. LE Docteur MAGGIORANI, *Médecin du roi d'Italie, à Rome*. — MAX DESSOIR, *à Berlin*. — PIÉTRO D'AMICO, *Président de la Société Magnétique de Bologne*. — G. A. RAGAZZI, *à Lugano*. — ED. RAOUX, *Président de la Société d'Hygiène de Lausanne*. — L'Abbé ROCA, *à Perpignan*. — René CAILLÉ, *à Avignon*. — SINNETT, *Président de la Société Théosophique de Simla*. — STAINTON-MOSES, *Président de l'Alliance Spiritualiste de Londres*. — E. YUNG, *Professeur à l'Université de Genève*. — BOUVIER, *Directeur de la Paix Universelle, à Lyon*.

ABONNEMENT : 10 francs, pour toute l'UNION POSTALE

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris,
et dans tous les bureaux de poste

A titre de Prime, l'abonnement est deux fois remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

- 1^o Avec les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE ; — Avec des anciens numéros du journal ; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un* — En annonces dans le journal, jusqu'à concurrence de 10 fr.
- 2^o Avec un portrait peint à l'huile d'une valeur de 10 francs. (Demander le bon.)

La prime est remise sans frais dans nos bureaux, elle est expédiée partout moyennant 1 fr. 50 p^r port et emballage

Tirage bi-mensuel : 13.000 Exemplaires

Société Magnétique de France

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

1^{er} siège MM. **Conard**.
 2. — **Berthet**.
 3. — **Bouvery**.
 4. — **Burg**.
 5. — **F.-J. Cazalis**.
 6. — **Chauvières**.
 7. — **Christin**.
 8. — **Collas**.
 9. — **Daniaud**.
 10. — **Suzaine**.
 11. — **Le vicomte de Constantin**.
 12. — **Courlet**.
 13. — **Milo de Méyer**.
 14. — **Desvignes**.
 15. — **Michelet**, homme de lettres.
 16. — **Dubucquoy**.
 17. — **L. Duchemin**, homme de lettres.
 18. — **H. Durville**.
 19. — **Forestier**, avocat.

20^e siège MM. **Hénot**.
 21. — **Froment**.
 22. — **Grinevald**.
 23. — **Guyonnet du Pérat**.
 24. — **Jacquillat**.
 25. — **Le docteur Bénard**.
 26. — **Lessart**, ancien magistrat.
 27. — **Lérange**.
 28. — **J. Lévy**.
 29. — **Amédée-H. Simonin**.
 30. — **Aubertin**.
 31. — **Reveilhac**.
 32. — **Nogués**, ingénieur civil des mines.
 33. — **Landrin**.
 34. — **Pennel**.
 35. — **Sempe**.
 36. — **G. Demarest**.
 39. — **Maitrejean**.
 40. — **Vivant**.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. **Aunac**, à Montauban.
D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes).
A. Bernard, à Saint-Quentin.
G. Bertelot, à Orléans.
 le docteur **Berjoan**, Vinça, Pyrénées-Orientales.
 — **Bonnejoy**, à Chars-en-Vexin.
Bernard-Collard, à Chanay (Ain).
Chomier, à Saint-Etienne.
 le docteur **Cornilleau**, au Mans.
 — **David**, à Sigeau (Aude).
Daniaud, (Charente-Inférieure).
Ducos, à Sion (Gers).
 le docteur **Dupouy**, à Larroque, près Condom.
Gavot, conseiller municipal, à Orléans.
H. de Fouré, à Rennes.
Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes).
J.-F. Guillet, à Lyon.
H. Homère, à Nancy.
J. Jung, à Bordeaux.
Lageais, instituteur à Limoges.

MM. **Lalanne**, à Lespéron (Landes).
J. Martin, à Troyes.
H. de Martin, à Narbonne.
Martrés, négociant à Montauban.
Métais, huissier à Loudun.
 le docteur **Mora**, à Brunehamel (Aisne).
J. Morgon, à Thoisy (Ain).
Nicolopulo, à Marseille.
H. Pelletier, à Madon, près Blois.
Quénard, à Cieste (Morne).
 Mme **Ollivier**, à Bourg (Gironde).
 MM. **E. Otto**, à Lantosque (Alpes-Maritimes).
Revel, à Lyon.
 le docteur **Répault**, à Dijon.
E. Rouquette, Blanzac (Gard).
Roy-du-Wal, à Banyuls-sur-Mer.
Sallé, à la Flèche (Sarthe).
A. Suire, publiciste à Parthenay.
Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer.
Ad. Viliebién à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. le docteur **Anfossi**, à Gènes, Italie.
L.-A. Baillon, à Saint-Denis de la Réunion.
A. Barrié y Anglada, à Madrid.
Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie.
 le docteur **Bourada**, à Roman, Roumanie.
Bourkser, à Odessa, Russie.
Ch. Carron, à Hérisau, Suisse.
Jésus Ceballos, à Mexico.
 le docteur **Correo Barata**, à Lisbonne.
 — **Dac**, à Libreville.

MM. le docteur **Girgois**, à la Plata, Rép. Argentine.
Kopéra, à Schwientochlowitz.
de Lagrange, Vera-Cruz, Mexique.
 le docteur **Letoquart**, à New-York.
Leopoldo A. Ojeda, à Mexico.
 Mme **Parent-Sior**, à Herstal, Belgique.
 MM. **A.-J. Rico**, à la Haye.
M.-N. Rovira, à Barcelone.
Souhassaye, à la Trinité, Martinique.
Thomas, Trinidad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

« L'institut médical électro-magnétique » de Toulouse, représenté par M. le docteur **C. Surville**, président.
 « L'Union spirite » de Reims, représentée par M. **Monclin**, secrétaire-trésorier.
 La Société magnétique de Genève.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1891

MM. le comte de **Constantin** . . . Président d'honneur.
 le docteur **Baraduc** . . . Vice-président d'honneur.
 — **Flasschoen** . . . —
A.-H. Simonin . . . Président.
 le docteur **Mora** . . . Vice-Président.
H. Durville . . . Secrétaire général.
Burg . . . Secrétaire.
Guyonnet du Pérat . . . —
Demarest . . . —

CLINIQUE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a organisé une Clinique où le plus grand nombre de maladies sont traités par le Magnétisme, à l'exclusion de tout médicament.

Elle est dirigée par les spécialistes de la Société les plus familiarisés avec la pratique du Magnétisme et particulièrement par les docteurs de **Nauckhoff, Deniau, Pavlidès**; les magnétiseurs **H. Durville, Conard, Guyonnet, Gauth. Cazalis, Burg, Vivant, F. de Champville, G. Demarest, Daniaud, Mme Durville**, etc., etc.

Les malades sont reçus gratuitement, au siège de la Société 23, rue Saint-Merri, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin.

Extrait des statuts de la Société. — La Société est constituée dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique.

La Société se compose de 40 membres d'honneur, de 40 membres actifs habitant Paris ou les environs, de 20 correspondants d'honneur, de 40 correspondants nationaux, de 20 correspondants étrangers, de sociétés et de membres adhérents de tous pays dont le nombre est illimité.

On est admis dans la société sur la présentation d'un sociétaire ou sur la demande écrite des candidats et après délibération.

Tous les sociétaires, sauf les membres d'honneur, paient un droit d'admission unique de 5 fr. et une cotisation annuelle de 2 fr. On peut libérer par un versement unique de 150 fr.

Chaque sociétaire reçoit le *Journal du Magnétisme*, organe mensuel de la Société.

Séances de la Société. — Le dernier samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'intérêt social; le 2^e samedi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, séance d'étude. Les séances ne sont pas publiques. Les étrangers à la Société qui désirent y assister doivent demander une invitation au Secrétaire général ou à l'un des Sociétaires.

LE MAGNÉTISME DANS L'ANTIQUITÉ

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme*, par H. DUCVILLÉ, 3^e édition (1^{er} volume).

CHEZ LES PREMIERS CHRÉTIENS

(Suite et fin)

Voici le récit de deux cures de cette nature opérées par Jésus :

« ... Il se trouva là une femme possédée d'un esprit qui la rendait malade depuis dix-huit ans : elle était toute courbée, et ne pouvait point regarder en haut. Jésus la voyant l'appela, et lui dit : Femme, vous êtes délivrée de votre infirmité. En même temps il lui imposa les mains ; et étant aussitôt redressée, elle rendit gloire à Dieu. » (LUC, c. 13 ; v. 11 à 13).

« Maître, jetez les yeux sur mon fils (qui est possédé, dit un homme à Jésus), car je n'ai que ce seul enfant. L'esprit (malin) se saisit de lui, et lui fait jeter tout d'un coup de grands cris ; il le renverse par terre, l'agite par de violentes convulsions qui le font écumer ; et à peine le quitte-t-il après l'avoir tout brisé... Et comme l'enfant s'approchait le démon le jeta (encore) contre terre, et l'agita violemment. Mais Jésus ayant parlé avec menaces à l'esprit impur, guérit l'enfant et le rendit à son père. » (LUC, c. 9, v. 38 à 43).

Un phénomène curieux que tous les magnétiseurs de profession ont observé, surtout dans les séances publiques, et qu'ils désignent sous la qualification assez vague de "soustraction de fluide", consiste en ce qu'un sujet, une personne quelconque se magnétise elle-même, au contact ou simplement à l'approche du magnétiseur et toujours à son insu. Le sujet "soustrait", par le seul fait de sa volonté ou du désir fortement exprimé, une certaine somme de principe vital, de fluide que le magnétiseur ne lui destinait pas. Et comme quelque chose d'assez indéfinissable mais de réel se trouve modifié dans la manière d'être de celui-ci, il a conscience de cette "soustraction". Il sent réellement que quelqu'un lui a pris quelque chose.

Le même fait se produit pour Jésus :

« Une femme malade d'une perte de sang depuis douze ans, qui avait beaucoup souffert entre les mains de plusieurs médecins, et qui ayant dépensé tout son bien, n'en avait reçu aucun soulagement mais s'en était toujours trouvée plus mal, ayant entend parler de Jésus, vint dans la foule par derrière, et toucha son vêtement ; car elle disait : Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie. Au même instant, la source de sang (qu'elle perdait) tarit ; et elle sentit qu'elle était guérie de son infirmité. Aussitôt Jésus connaissant en soi-même la vertu qui était

sortie de lui, se tourna vers le peuple, et lui dit : Qui est-ce qui a touché mes habits ? Ses disciples lui dirent : Vous voyez que la foule vous presse de tous côtés, et vous demandez qui vous a touché ? Et il regardait autour de lui pour voir celle qui l'avait touché. Mais cette femme qui savait ce qui s'était passé en elle vint, saisie de frayeur, se jeter à ses pieds et lui déclara toute la vérité. Sur quoi Jésus lui dit : Ma fille, votre foi vous a sauvée ; allez en paix et soyez guérie. » (MARC, c. 5, v. 25 à 34).

Saint MATHIEU, c. 9, et saint LUC, c. 8 rapportent le fait dans les mêmes termes ; et ce dernier est plus explicite encore au sujet de la force, du principe vital, du fluide qui s'est échappé de Jésus au contact de la malade, car il dit : « Quelqu'un m'a touché : car j'ai reconnu qu'une vertu est sortie de moi. » (v. 46).

Ce fait est d'autant plus important qu'il prouve jusqu'à l'évidence que les cures merveilleuses opérées par Jésus étaient dues surtout à la transmission, à la communication d'une "vertu" d'un "principe" d'une "force particulière", du corps humain se communiquant d'un individu à l'autre (principe que les magnétiseurs désignent sous le nom de "fluide magnétique", et qu'il avait conscience de cette communication. D'ailleurs, les procédés ordinaires, c'est-à-dire le toucher, l'imposition des mains, l'affirmation suggestive qu'il employait, étaient à peu près les mêmes que ceux de la médecine occulte. Celse, l'un des premiers philosophes païens qui ait attaqué le christianisme naissant, niant la divinité de Jésus, oppose à ses guérisons celles qui étaient opérées ailleurs par les magiciens. Les écrits de Celse ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Nous n'en possédons que des fragments rapportés par Origène qui a écrit huit livres pour le réfuter. C'était un écrivain très érudit, habile et railleur qui se défiait des hommes et des choses. Dans tous les cas, ses affirmations sont pour nous d'une grande valeur.

« Vous vantez, disait-il, les guérisons opérées par Jésus-Christ ; mais il a cela de commun avec des faiseurs de prestiges, qui ne promettent pas des miracles moins importants ; avec des charlatans égyptiens qui, pour quelques oboles, font trafic de ces secrets merveilleux ; ne les voyez-vous pas chasser les démons du corps des hommes, guérir les malades par le souffle, évoquer les âmes des héros ? Eh bien ! à cause de cela, faudrait-il croire qu'ils sont les fils de Dieu ? » (CONTRA CELSUM, 1605, l. 1, p. 54).

Le mot de "charlatan" pour désigner ceux qui ne sont pas de l'école, ceux qui ne font pas partie des prétentieuses académies, est de toutes les époques. Il faut pourtant convenir que ce sont de singuliers charlatans,

ceux qui évoquent les âmes des héros, qui font du bien à leurs semblables et guérissent les malades que la médecine officielle ne peut même pas soulager. Mais passons.

Arnobé, philosophe chrétien du troisième siècle, qui a écrit un *TRAITE CONTRE LES GENTILS* nous rapporte en ces termes cette opinion de Celse qui était devenue celle de tous les païens : « C'était un magicien, disaient-ils, en parlant de Jésus-Christ ; tout ce qu'il a fait, il ne l'a fait que par des arts clandestins : il a extrait furtivement des temples égyptiens les noms des anges puissants ; il a volé aux temples leur discipline secrète. » (l. 1).

Dans l'antiquité païenne, le pouvoir de guérir par les procédés occultes était presque exclusivement réservé aux prêtres. Ils attribuaient les guérisons à l'intervention directe des dieux et le secret de la merveilleuse puissance qui les faisait agir n'était connu que des hauts initiés.

Les chrétiens rapportant tout à la foi n'ont certainement pas connu cette initiation. Les apôtres et leurs successeurs ainsi que les croyants qui voudront se mettre à l'œuvre, en prenant à la lettre ces paroles de Jésus : « voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : ils chasseront les démons, ... ils imposeront les mains sur les malades et les malades seront guéris. » (MARC, c. 16, v. 17 et 18), considéreront comme un don de Dieu cette précieuse faculté qui existe à l'état latent chez tous les hommes et que la foi ne fait qu'exalter.

Tous les hommes ne possèdent pas à un égal degré cette faculté, cette propriété de guérir les maladies. Les chrétiens qui la possèdent à un haut degré croient l'avoir reçue comme un présent du ciel. C'est un "don" que le Saint-Esprit « distribue à chacun selon qu'il lui plaît. » Ces dons du Saint-Esprit qui se font connaître au dehors, dit saint Paul, dans sa première Epître aux Corinthiens, sont donnés à chacun pour l'utilité (de toute l'Eglise). L'un reçoit le don de parler dans une haute sagesse ; un autre reçoit la foi ; un autre, la grâce de guérir les maladies ; ... un autre, le don de prophétie... » (c. 12, v. 7 à 11).

Malgré "la grâce", les guérisons ne s'opéreront pas autrement qu'elles se sont toujours opérées. La cécité dont saint Paul fut frappé en entrant à Damas, au moment de sa conversion, en est une preuve. Ananie, un nouveau converti, eut une vision dans laquelle le Seigneur lui ordonnait de se rendre dans la maison de Judas où se trouvait Saul, (c'était le nom de saint Paul avant sa conversion) qui était en prière. « Ananie s'en alla et étant entré dans la maison, il lui imposa les mains et il lui dit : Saul, mon

frère, le Seigneur Jésus qui vous est apparu dans le chemin par où vous veniez, m'a envoyé, afin que vous recouvriez la vue, et que vous soyez rempli du Saint-Esprit. Aussitôt il tomba de ses yeux comme des écailles, et il recouvra la vue. » (ACTES DES APOTRES, c. 9, v. 17 et 18).

Après sa conversion, saint Paul fit un nombre considérable de guérisons, comme en témoignent les ACTES DES APOTRES. Ayant fait naufrage en se rendant à Rome, il fut jeté sur l'île de Malte. Là, il guérit le frère de Publius, son hôte, qui était affecté « d'une fièvre et d'une dysenterie. Paul l'alla voir ; et s'étant mis en prière, il lui imposa les mains et le guérit. Après ce miracle, tous ceux de l'île qui étaient malades vinrent à lui, et furent guéris. » (c. 28, v. 8 et 9).

Pendant qu'il prêchait l'Évangile à Ephèse. « Dieu fit des miracles extraordinaires par les mains de Paul ; jusque-là même que, lorsque les mouchoirs et les tabliers qui avaient touché son corps, étaient appliqués aux malades, ils étaient guéris de leurs maladies, et les esprits malins sortaient (du corps de ceux qui en étaient possédés). (c. 19 ; v. 11 et 12).

Voilà bien du magnétisme pratiqué par l'intermédiaire de ce que les magnétiseurs appellent des objets magnétisés.

C'est par cette force, et, pour me servir du mot de Jésus, de cette "vertu" qui émane du corps humain, sous l'empire de la foi qui l'exalte et de la volonté qui la dirige, que les miracles se produisent, c'est-à-dire des effets dont la grandeur paraît être au-dessus des forces humaines.

Puisque celui qui sait se servir de cette force peut faire tant de bien, lui serait-il possible de faire du mal ? Si on ressuscite les morts, pourrait-on tuer les vivants ? — Un volume suffirait à peine pour étudier à fond cette question et formuler une réponse précise. C'est une étude aride que je ne veux pas faire et ma réponse sera donnée en quelques mots. — Si nous admettons que le magnétisme humain puisse faire du bien, il serait téméraire de ne pas admettre que, dans certains cas, il puisse faire du mal. C'est une force qui présente beaucoup d'analogie avec la chaleur, la lumière, l'électricité et qui, dans plusieurs de ses manifestations, obéit aux mêmes lois. Or, toutes ces forces sont des forces brutales qui portent en elles des germes de vie et de mort. Ce qui produit le bien de l'un fait souvent le mal de l'autre, et réciproquement ; chaque médaille a son revers et la meilleure des choses, dans un cas déterminé, devient mauvaise dans une autre circonstance. Le vin nous grise et nous fait perdre la raison quand nous en abusons.

Le magnétisme est certainement soumis à

cette loi de nature. Le cas suivant semble en donner la preuve : Les premiers chrétiens cherchaient à mettre leurs biens en commun. Un homme nommé Ananias et sa femme vendirent ensemble une propriété ; et gardant pour eux une partie du fruit de la vente, ils apportèrent le reste aux apôtres. Saint Pierre sachant ce qui se passait au fond du cœur d'Ananias, lui fait un terrible reproche en étendant la main vers lui d'un air menaçant. Au même instant, Ananias « tomba et rendit l'esprit. » Sa femme qui vint quelques heures après subit le même sort (ACTES DES APÔTRES, c. 5).

Un grand nombre de miracles — je me sers du mot consacré — sont obtenus par les apôtres, mais ce nombre diminue considérable-



ANANIAS FRAPPÉ DE MORT

Tiré de l'*Histoire du Vieux et du Nouveau Testament*, 1723, p. 497.

ment avec leurs successeurs. Les qualités physiques et morales qui sont nécessaires font défaut ; et malgré la foi dont ils peuvent être animés, le Saint-Esprit ne leur donne plus le don si précieux de guérir les malades. Aussi, on ne retrouve plus, dans l'histoire du christianisme, des guérisseurs comme Jésus ni même comme saint Paul ; c'est à peine si, de siècle en siècle, en dehors des exorcistes, on observe un prêtre qui, avec succès, impose les mains sur les malades pour les guérir.

Dans son *TRAITE DES SUPERSTITIONS*, l. 6, Thiers nous dit que Protogène, prêtre d'Édesse, guérissait par des prières et des atouchements les malades qu'il instruisait et que l'évêque Parthénus chassait les démons par la prière et l'imposition des mains.

D'autres auteurs citent quelques rares exemples : saint Grégoire, évêque de Néocésarée, supplié de guérir un malheureux qui se croyait possédé, prit un voile qu'il mit sur la tête du malade, souffla sur le voile et le démon fut expulsé.

L'évêque Multonius employa le même moyen pour délivrer un possédé. Il lui mit un voile sur la tête et souffla sur le voile, mais ce moyen fut insuffisant et le démon ne s'en alla que lorsqu'il eut fait boire au malade de l'eau qu'il avait bénie. Cette eau bénite pour la circonstance, selon la formule consacrée, représente pour le magnétiseur l'eau magnétisée et, dans tous les cas, produit les mêmes effets.

Saint Martin fut approché par une femme qui avait le flux de sang ; elle fut guérie par le simple toucher de son habit.

Après sa conversion, Constantin abattit le plus grand nombre des temples et transforma presque tous les autres en églises. Les temples d'Esculape, où tant de malades abandonnés recouvraient la santé, tombèrent les premiers sous la pioche des démolisseurs. Pendant que les serpents, emblèmes du dieu de la médecine, font entendre leurs sifflements désespérés sur les ruines amoncelées, l'oubli se fait peu à peu autour du nom d'Esculape. Cet oubli semble être favorisé par l'habitude que prennent les malades d'aller dormir dans certaines églises ou sur les tombeaux des martyrs, pour obtenir des songes révélateurs propres à les guérir de leurs maux.

Il n'y a donc dans cet antique usage que la forme qui change : l'église remplace le temple et les saints prennent la place du dieu d'Épidaure. En voici des exemples : Deux médecins, Côme et Damien qui, sous Dioclétien, en 303, furent victimes de leur foi à la religion nouvelle, continuent à guérir après leur mort ceux qui les invoquent. On se rend à leur tombeau, on prie avec ferveur et l'on obtient l'indication des remèdes propres à guérir le mal. Saint Grégoire de Tours nous dit qu'ils apparaissent en songes aux malades pour leur prescrire ce qu'ils doivent faire ; et que, lorsque les prescriptions sont bien suivies la guérison s'opère. (DE GLORIAM MARTYRUM, c. 98). En reconnaissance des songes qu'il avait obtenus des deux martyrs, Justinien leur érigea une église, dans laquelle les malades abandonnés se rendent en pèlerinage ; et là, ils guérissent comme dans le temple d'Esculape. C'est du moins ce que Procope nous affirme au chapitre 6 du premier livre de son *TRAITE DES EDIFICES*.

Cet usage d'aller dormir dans les églises pour obtenir la guérison de certaines maladies se continue pendant tout le moyen âge. On en trouve même encore des traces au seizième siècle. Dans ses *COMMENTAIRES*

G. Fabricius nous dit qu'il a vu, à Padoue, des gens de la campagne aller, une certaine nuit, dans l'église consacrée à saint Antoine, pour obtenir la guérison de leurs maux. Cela, ajoute-t-il, ressemble au culte des anciens païens comme un œuf à un œuf, d'autant mieux que saint Antoine a en effet la réputation de guérir les maladies.

Dans les temples païens qui restent debout sans être transformés, le culte se continue encore pendant quelque temps ; mais on finit par les abandonner. Leur crédit baisse et l'enthousiasme n'est plus assez grand pour enfanter des prodiges.

On a pu observer qu'au temps de leur splendeur, les guérisons merveilleuses s'y opéraient par des moyens qui ne sont pas sans analogie avec ceux qu'on emploie dans les églises. Mais pour les chrétiens, les démons seuls opèrent dans les temples. Ici, on fait de la magie, tandis qu'à l'église on fait des miracles. La distinction est assez subtile ; ne discutons pas et passons.

Dans l'antiquité chrétienne, les démons ont joué, comme ils jouent encore aujourd'hui un rôle considérable.

Voici comment Tertullien s'exprime à leur sujet, au chapitre 22 de son APOLOGÉTIQUE (édition d'Amsterdam, 1701). « La malice des démons dès le commencement des temps s'est occupée à faire du mal, dit-il en parlant des hommes. Ainsi, ils affligent les corps de maladies et les font tomber dans de fâcheux accidents ; ils excitent dans les âmes des troubles violents et de soudaines émotions qui les agitent extraordinairement. » (p. 125).

Partout, dans la nature, le remède est à côté du mal ; et p. 128, le même auteur ajoute : « Certes, il faut avouer qu'ils sont secourables dans la cure des maladies ; car ce sont eux qui font le mal, et qui ordonnent les remèdes ; mais ce sont des remèdes merveilleusement nouveaux, et contraires au mal : après que l'on s'est servi de leurs recettes, ils cessent d'affliger les corps, et alors on croit qu'ils sont guéris. »

Partout, dans tous les camps, on observe quelques guérisons extraordinaires que l'art médical ne pouvait opérer et on les attribue à une intervention surnaturelle, diabolique ou divine, tandis que la logique, la saine raison éclairée par le flambeau du magnétisme ne saurait y voir qu'un phénomène naturel dont la véritable cause est en nous.

Saint Augustin, le plus célèbre des Pères de l'Église latine, dont la vertu et le génie jetèrent tant d'éclat sur toute la chrétienté, cite beaucoup de guérisons " miraculeuses " dont il a été témoin.

En voici quelques exemples tirés de la

CITE DE DIEU, l. 22, c. 8 (Edition de Paris, 1870-78).

« Dans la même ville de Carthage, une femme très pieuse, du nom d'Innocence, appartenant aux premières familles de la ville, avait un cancer au sein, mal incurable, au dire des médecins. Aussi, d'ordinaire, on retranche du reste du corps l'organe qui en est atteint. Ou bien, pour prolonger la vie du malade, et retarder une mort inévitable, il faut, dit Hippocrate, renoncer à toute espèce de traitement. C'est ce que cette femme avait appris d'un habile médecin ami de sa famille, et elle s'était tournée vers Dieu seul, par la prière. A l'approche de Pâques, elle est avertie en songe, de se placer dans le baptistère, du côté des femmes, et de se faire faire un signe de croix à l'endroit où était son mal, par la première personne qu'elle rencontrerait sortant du baptême. Elle le fit et fut guérie à l'instant même. »

« Je connais à Hippone, une jeune fille qui fut délivrée du démon après s'être frottée avec de l'huile dans laquelle, un prêtre avait laissé couler ses larmes ».

« A Hippone, un Syrien nommé Bassus priaît auprès des reliques du même martyr (Saint Etienne) pour sa fille fort dangereusement malade. Il avait apporté avec lui la robe de cette enfant. Tout à coup arrivèrent quelques-uns de ses serviteurs, venus en toute hâte de chez lui pour lui annoncer que sa fille était morte. Comme il était en prières, ses amis reçurent ses domestiques et les empêchèrent de lui dire ce qui était arrivé, de peur qu'il n'éclatât en sanglots devant tout le monde. De retour à sa maison, que remplissent les gémissements des siens, il jette la robe de sa fille sur son corps, et aussitôt elle est rendue à la vie. »

« Au même endroit, le fils d'un percepteur des deniers publics nommé Irénée mourut de maladie. Son corps était étendu sans vie, et ses funérailles se préparaient au milieu des pleurs et des gémissements quand un de ses amis, laissant aux autres les paroles de consolation, suggéra la pensée d'oindre le corps avec de l'huile du martyr ; on le fit, et il recouvra la vie. »

Le cas suivant tiré du premier livre SUR LES MIRACLES DE SAINT ETIENNE c. 15 est également fort curieux.

« Une femme avait un enfant qui mourut n'étant que catéchumène. Cette femme le porta dans ses bras avec force larmes et des gémissements à fendre le cœur à la mémoire du glorieux Etienne, où elle le déposa privé de vie, pour le recevoir, du saint, rendu à la vie. Dans sa foi et sa piété, elle frappait aux portes des oreilles de l'ami de Dieu dans le chagrin qu'elle ressentait de perdre deux fois son enfant, une première

fois en ce monde, une seconde fois dans l'autre, puisque mort sans baptême il ne pouvait être sauvé. Au milieu des lamentations et des cris de douleur de cette mère infortunée, le souffle revient tout à coup à l'enfant et la vie lui est rendue ; on lui donne le baptême ; on complète les sacrements ; mais à peine son âme est-elle délivrée des chaînes du péché qu'elle se dépouille de nouveau des liens d'une chair mortelle et s'envole, libre d'entraves, avec une extrême rapidité vers les embrasements spirituels de Dieu.»

Saint Augustin ne voit pas, dans ces guérisons, d'autre cause que l'intervention divine : ce sont des "miracles" c'est-à-dire des phénomènes surnaturels ou extra-naturels bien au-dessus de la puissance humaine.

Pour le magnétiseur, il en est tout autrement. Ce sont des phénomènes bien extraordinaires mais qui n'en sont pas moins des phénomènes naturels. Il est vrai que dans les circonstances ordinaires de la vie, ces guérisons-là ne se produisent que très rarement. Le mécanisme de leur production exige une certaine somme de conditions fort difficiles à réunir ; mais on a assez d'exemples analogues, quoique plus simples, pour avoir la certitude absolue, non seulement qu'ils sont possibles, mais qu'ils sont dus à l'action de cette force non définie mais réelle : l'agent magnétique qui rayonne autour de nous.

La force qui les produit est donc en nous et non pas en dehors de nous. Chez le malade doué d'une sensibilité spéciale, elle est mise en jeu par cette foi irraisonnée "qui soulève les montagnes". La suggestion quoique incomparablement plus faible que la foi, la met en jeu d'une façon suffisante pour nous donner une idée de l'étendue de son pouvoir. C'est assez pour que bien des maux considérés comme incurables par les moyens ordinaires de la médecine classique disparaissent comme par enchantement. Mais ils disparaissent bien plus facilement encore quand la foi d'un autre individu bien équilibré, fort et robuste, ayant la confiance du malade, met également en jeu, chez lui, cette puissance mystérieuse, cette énergie vitale, et qu'il la communique au malade pour augmenter la sienne. C'est alors que si une réaction suffisante se produit on peut obtenir des prodiges qui ne paraissent plus en rapport avec l'étendue de nos facultés ordinaires, et que, non sans quelque apparence de raison, on peut les attribuer à une cause étrangère.

Que cette vérité soit bien comprise, et ce qu'on appelle "le miracle" sera à la portée d'un grand nombre d'entre nous.

Il n'y a rien dans cette affirmation qui puisse blesser la foi du croyant ; car si elle

grandit le pouvoir de l'homme, elle ne diminue en rien celui du Créateur qui, logiquement, ne doit pas à la prière du premier venu déranger, ne fut-ce que pour un instant, l'ordre immuable qu'il a établi dans la nature.

Revenons aux guérisons rapportées plus haut. Nous voyons que le toucher ou l'un des procédés ordinaires du magnétisme est presque partout employé. Le dernier cas est particulièrement curieux, surtout en ce sens que, sous l'action aussi énergique que désespérée de la mère, la vie revient pour quelques instants seulement dans le corps de son enfant, où, certainement, un ou plusieurs organes sont usés, détruits, de façon à rendre impossible la continuation de la vie. Nous ne savons pas par quels liens l'âme est rattachée au corps pendant la vie ; mais nous savons un peu comment on vit et comment on meurt. On a des exemples d'un mourant qui, voulant voir un absent dont l'arrivée était impatientement attendue, a retardé l'instant du trépas, et qu'après avoir eu satisfaction, il s'est ensuite éteint tranquillement. Il n'y a donc rien d'extraordinairement étonnant dans ce fait. Sous une influence suffisamment excitante, la vie qui n'était pas complètement disparue, est revenue et s'est maintenue assez longtemps pour que la mère puisse faire administrer à son cher enfant, le baptême auquel elle attachait une si grande importance.

Pour ne pas étendre ce chapitre outre mesure, je termine par un simple rapprochement.

— Chez les Hébreux, l'imposition des mains transmettait le don de prophétie de celui qui le possédait à celui qui le désirait. Il en est de même aux premiers temps de l'Église. Etant à Ephèse, saint Paul fit des disciples ; et après qu'il leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux, ils parlaient diverses langues et prophétisaient. » (ACTES DES APOTRES, c. 19, v. 6).

L'imposition des mains, ce geste magnétique à l'aide duquel un individu peut exercer sur un autre une influence physique a été conservé dans plusieurs cérémonies. Elle est particulièrement en usage dans les sacrements de l'Ordre, de la Confirmation et de la Pénitence. L'évêque qui confère les ordres impose les mains sur l'ordinant et sur celui qu'il confirme, ainsi que le prêtre sur le pénitent lorsqu'il lui donne l'absolution. Et comme en magnétisme, ce geste, cet acte est bien exécuté dans le but de transmettre une influence, une vertu, un pouvoir par celui qui le possède chez celui qui ne le possède pas encore ou qui ne le possède pas au même degré.

La bénédiction joue également un rôle très considérable dans presque toutes les cérémonies.

monies du culte. Le pape, les évêques et les prêtres bénissent les fidèles pour attirer sur eux la protection du ciel qui doit se traduire par la grâce ou par une faveur quelconque. Ils bénissent même divers objets qui servent à transmettre à ceux qui les portent la même influence. La bénédiction, malgré son importance réelle, a perdu, son caractère patriarcal pour ne garder qu'un rôle exclusivement sacerdotal. Au sein de la famille chrétienne, le père n'étend plus la main sur son fils pour lui transmettre, dans un moment solennel, une influence morale, comme cela se pratique encore dans la famille israélite. C'est peut-être un tort qui justifie ces paroles d'un poète profane :

« Les meilleures choses ont le pire destin ! »

Découverte anatomique dans le cerveau

Communication faite à la Société magnétique de France, le 26 octobre par M. H. A. SIMONIN.

I

Je vais rapporter un fait résultant d'expériences de laboratoire, faites en avril et juin 1891. Ce fait, important scientifique, est peu de chose si on le compare aux causes qui l'ont produit. Le point saillant de mon récit devra donc être de faire ressortir " ces causes " d'une manière aussi claire que possible.

II

Quand, en 1875, j'ai écrit mon *TRAITÉ DE PSYCHOLOGIE*, je me trouvais à Yverdon petite ville éloignée de toute Faculté de médecine. Il m'a été alors impossible d'élucider " un certain point ", relativement à la corrélation qui existe entre les fonctions des pièces internes du cerveau et les cinq grands phénomènes " psychophysiques. Aux pages 79, 82, 83 et 131 de ce " *Traité*, " je parle d'un " va-et-vient " des " empreintes " de nos " sensations ", sans pouvoir indiquer exactement la ligne que suit ce " va-et-vient ". J'étais convaincu que les " empreintes-vivantes " par les fonctions du " *Jet-spontané* ", repassaient sans cesse devant le " *Sensorium* " : mais quel chemin suivaient-elles ? Les *Traités d'anatomie et de physiologie* étaient muets à cet égard. Je me promettais d'éclaircir la question aussitôt que faire se pourrait ; mais en attendant, dans un mot d'avant-propos à mon " *Traité* ", j'exprimais le désir de voir la *Physiologie* et la *Psychologie* s'unir pour " travailler ensemble à la solution de certains problèmes " que chacune d'elles, seule ou par ses propres forces, est incapable de résoudre.

III

Lorsque je rentrai à Paris, il y a une dizaine d'années, j'espérais que quelques dis-

ciples fervents de la *Physiologie* m'aideraient à chercher la solution du problème non résolu. Pendant neuf ans j'ai rencontré l'indifférence à l'égard de la science, et l'oubli absolu des intérêts de l'humanité. Mes efforts persévérants ont cependant abouti. Deux hommes de bonne volonté, MM. X... et Z..., ont bien voulu accueillir ma demande. Ces Messieurs ont désiré que leurs noms ne fussent pas publiés dans le compte-rendu des expériences, ceci m'engage à ne pas faire connaître non plus la position qu'ils occupent dans le monde scientifique.

IV

C'est d'abord à M. X..., homme de haute expérience, que je m'adressai. Je lui écrivis les lignes que voici :

« L'Anatomie dit que la glande pinéale est réunie à l'encéphale par quatre prolongements blancs : deux supérieurs, freins ou rênes de la glande pinéale, qui passent au-dessus des couches optiques et vont former une des racines des piliers antérieurs de la voûte à trois piliers ».

« Je dis que d'après mes lois psychophysiques, les rênes en question, ou au moins l'une d'elles, doit traverser la voûte à trois piliers pour aller dans le corps strié. L'objet de la recherche est justement de voir cette traversée d'un ou deux pédoncules à travers la voûte.

« Il y aura une autre recherche à faire analogue à la précédente en cas d'insuccès.

« Vous aurez la bonté de signer ceci. » M. X... signa, le 29 mars 1891.

Je n'avais qu'une certitude : c'était celle de la communication du corps strié avec une ou plusieurs pièces du " *Sensorium* ". Je n'étais nullement certain de la communication par un pédoncule de la glande : autrement l'expérience n'aurait pas eu de raison d'être ; mais il fallait commencer par un objet déterminé, par une chose énoncée, à vérifier, sans quoi nul savant n'aurait consenti à m'aider.

La première expérience eut lieu le 18 avril sur un cerveau durci à l'acide chromique. Un cerveau ainsi préparé devient d'un vert brouillé, monochrome ; il perd une foule de ses qualités pour l'observation et l'analyse.

M. Z..., habile dissecteur, me dit : " je suis à vos ordres ». Je le priai de suivre les pédoncules de la glande " jusqu'au bout ", afin de savoir où ils allaient et ce qu'ils devenaient. Le travail de M. Z... nous fit voir que les deux pédoncules qui passent sur les couches optiques, vont s'insérer dans " la toile choroïdienne ».

Ce premier résultat ne donnait pas satisfaction à mon attente ; mais il prouva que les *traités d'anatomie* se trompent en disant : " que les pédoncules de la glande vont former une des racines des piliers antérieurs de la voûte. »

Je priai ensuite M. Z... de couper l'hémisphère qu'il tenait, du haut en bas, sur la partie antérieure pour trancher le corps strié, de manière à en laisser un tiers en avant et deux tiers en arrière. Cet organe ainsi divisé nous fit voir deux lignes formant "un coin" qui avait l'air de venir du dehors. M. Z... nous dit : "C'est le pilier antérieur de la voûte à trois piliers qui s'enfoncé ainsi dans le corps strié". Je ne fis aucune observation ; mais comme notre dissection, avait l'air d'affirmer un fait à lui connu depuis longtemps, je me dis, "in petto", avec une joie sourde, mais intense, "que j'avais trouvé mieux que je ne cherchais."

M. Z... devant sortir, la séance était terminée ; il remit l'autre hémisphère à M. X... et lui dit : Faites une nouvelle observation pour savoir si ce que je vous ai dit est exact.

Quelques jours après, M. X..., en ma présence, recommença, chez lui, les expériences de la première séance : nous reconnûmes l'insertion des pédoncules "dans la toile choréïdienne", ainsi que le "coin" dans le corps strié.

Malgré ce double résultat dont les deux savants paraissaient satisfaits, j'étais inquiet, et je conservais un doute sur la présence du "coin" dans le corps strié. L'acidité chronique met le cerveau dans un tel état que l'on ne distingue plus les lignes ni les nuances si nombreuses et si variées dans l'état naturel. A ma demande, M. X..., qui est la bonté même, obtint de la complaisance de M. Z... une troisième expérience sur un cerveau frais.

Dans cette troisième et dernière séance, on vit mieux que dans les deux premières l'insertion des pédoncules dans la toile choréïdienne. Mais en coupant le corps strié, nous fûmes forcés de constater l'absence du "coin".

Je fis alors cette observation à M. Z... « A la façon dont vous aviez affirmé que le pilier antérieur de la voûte s'enfonçait en forme de coin dans le corps strié, j'avais inféré que c'était un fait anatomique admis et connu depuis dix ou quinze ans. » Voici la réponse de M. Z... : « Non, ce n'est un fait ni connu ni admis ; voyant "ce coin" pour la première fois, il m'avait semblé que ce ne pouvait être que le pilier antérieur de la voûte. Du reste, on ne connaît que fort peu de chose sur le cerveau ; l'examen en est difficile ; c'est un organe dont les détails sont extrêmement compliqués. On a fait beaucoup de théories qui ne signifient rien ; ainsi la question des localisations est une pure blague ! » Je n'ai pas été fâché d'entendre ce jeune savant faire cette observation ; car, dans ma SOLUTION DU PROBLEME DE LA SUGGESTION HYPNOTIQUE, ouvrage écrit en 1888, et publié chez Dentu en février 1889, je disais, à la page 52, que : « l'on n'avait jamais rien vu justifiant la

théorie de la "localisation" et que, de plus, "on ne verrait jamais rien".

A ce moment je me trouvais encore Gros Jean comme avant les expériences : les lois "psychophysiques" allaient-elles m'infliger la honte d'un démenti, ce qui ne serait rien, mais la douleur d'un insuccès ?

Avant d'en finir, je priai M. X... de s'emparer avec toute la délicatesse possible du pilier antérieur de la voûte, de bien le dégager et de le suivre jusqu'au bout : il est, dis-je, de la plus haute importance de savoir où il aboutit.

A ma très grande satisfaction, ces Messieurs reconnurent que ce pilier antérieur contourne un moment le corps strié et qu'il s'y insère à sa partie antérieure.

VI

Ces trois séances d'expériences ont donné d'abord deux résultats au point de vue anatomique. Le premier est la destruction de l'erreur des traités d'anatomie qui disent : « que les pédoncules forment une des racines des piliers antérieurs de la voûte ». Le contraire est maintenant prouvé. Le second est la constatation d'un fait qui était inconnu anatomiquement, savoir : « que le pilier antérieur de la voûte va s'insérer dans le corps strié ».

En remerciant M. Z..., homme charmant et travailleur courageux destiné à occuper un des sommets de la science officielle, je lui fis cette observation : « Les lois "psychophysiques" voulaient que le corps strié fût en communication avec une pièce du "Sensorium" ; vous voyez que ce que j'ai écrit d'avance s'est vérifié. » M. Z... me répondit ceci au nom de l'Université entière : « Nous ne voulons ni ne pouvons entrer dans cet ordre de considérations ; nous ne cherchons et ne voulons chercher dans l'intérieur du cerveau que des fonctions physiologiques. » A cela je répliquai ce qui suit : « Vos recherches ont commencé plus ou moins clairement avec Hippocrate il y a 2.300 ans ; elles n'ont rien fait découvrir, puisque toutes les fonctions de la glande pinéale et de ses pédoncules, de la voûte à trois piliers, du septum lucidum, du corps strié, du corps calleux, de la matière blanche, des ventricules et de la manière corl'Anatomie et de la Physiologie ; il est à craindre que vous ne découvriez pas davantage pendant les 23 siècles qui vont suivre. »

La science officielle a son orthodoxie et son "non possumus" comme la papauté. M. Z... est dans son rôle et dans son droit en restant absolument dans les données de la science orthodoxe, puisque sans cela il ne pourrait pas arriver aux sommets de la hiérarchie officielle. Je le prie de croire que je n'ai pas ici l'idée du blâme ou de la critique, je constate des faits simplement ; il sait que je lui ai

vous ma sincère considération. Ce n'est pas lui qui a créé l'ordre actuel des choses ; et mes critiques ne portent jamais que sur les choses.

VII

Ce qui précède est une preuve nouvelle et absolue de l'exactitude scientifique des lois psychophysiques. Mais ce n'est pas tout.

L'insertion des pédoncules de la glande dans la toile choroïdienne nous montre que l'une des fonctions psychophysiques de la glande est d'y envoyer un "agent" qui doit traverser la voûte et se rendre dans le "septum lucidum" pour contribuer à la prise de l'impression de chaque sensation. On sait que cet "agent" ne saurait être nerveux puisque la glande ne contient pas de cellules ni d'éléments nerveux. Les causes et le mécanisme de la prise des "empreintes-vivantes", sont maintenant expliqués complètement.

D'un autre côté, le coin vu faussement dans le corps strié quand le cerveau était durci, est la réunion de toutes les fibres rouges qui, partant de toutes les cellules du pourtour du cerveau, apportent les "empreintes-vivantes" dans le corps strié. Ces "empreintes", arrivées à la pointe qui forme leur réunion, y sont reprises par le prolongement du pilier intérieur de la voûte et projetées devant le "Sensorium". Elles passent devant ce "Sensorium", comme des images, sous formes de "reflets de choses", de "lueurs de pensées" et d'"images d'objets".

Il y a d'autres choses importantes à découvrir dans le cerveau, qui ont de l'analogie avec la découverte qui précède. Si un physiologiste ou un anatomiste, quels que soient son pays ou le lieu qu'il habite, est désireux de pousser les recherches jusqu'au bout et publier le résultat des recherches sous son nom et le mien, il peut m'écrire à ce sujet.

14^e CONSEIL PRATIQUE (1)

Extrait du *Traité expérimental et thérapeutique de Magnétisme* (6^e volume), par H. DUVILLE, 3^e édition.

Contre l'encéphalite

L'"encéphalite" est l'inflammation de l'encéphale, c'est-à-dire de l'ensemble des parties contenues dans la cavité du crâne, et plus particulièrement du cerveau et du cervelet. Quand l'inflammation s'étend aux méninges,

(1) Les *Conseils pratiques* publiés dans les numéros précédents s'appliquent au traitement des cas suivants : 1. *Insomnie*; 2. *syncope*; 3. *entorse*; 4. *fièvre cérébrale*; 5. *fluxion de poitrine*; 6. *fièvre typhoïde*; 7. *constipation*; 8. *spasmodisme spontané*; 9. *vomissements inébranlables de la grossesse*; 10. *chute des cheveux*; 11. *mal de tête*; 12. *vertige et étourdissement*; 13. *congestion et apoplexie*.

Chacun de ces « Conseils », inséré dans un numéro du Journal, est envoyé contre 50 centimes.

Voir la description des *Procédés magnétiques* de l'auteur.

la maladie prend le nom de "méningo-encéphalite".

Cette affection qui est excessivement grave revêt une forme aiguë ou une forme chronique. Avec les moyens ordinaires de la médecine, elle est presque toujours mortelle. La forme aiguë peut être due à la propagation de l'érysipèle, à l'otite, à une fracture des os du crâne, à un épanchement cérébral, à un abcès du cerveau.

La maladie s'annonce ordinairement par une lourdeur de tête, un sommeil agité ; souvent il y a frissons, accès de fièvre, vertiges, puis ce sont des maux de tête très violents qui sont accompagnés de vomissements, fièvre plus ou moins intense, agitation, convulsions, contractures, dilatation des pupilles, délire, exaltation des fonctions intellectuelles, respiration bruyante et ensuite, abattement, prostration, paralysie, coma.

Au moyen du magnétisme pratiqué à temps selon les règles de l'art, on peut guérir un grand nombre de cas, surtout quand ils ne sont pas dus à des lésions trop profondes.

MAGNETISME HUMAIN. — Il faut calmer le cerveau et stimuler légèrement le reste de l'organisme. Le malade étant couché sur le dos, faire des insufflations froides et des passes transversales sur le front, sur la figure et sur la poitrine ; puis se placer au pied du lit et appliquer pendant quelques instants les mains sur les pieds du malade. Appliquer sur la tête les mains que l'on plongera souvent dans l'eau froide, puis faire des passes très lentes avec les deux mains en partant du milieu du front pour se diriger derrière les oreilles et descendre le long des bras ou sur les côtés de la poitrine jusqu'à la ceinture. Passes longitudinales pratiquées lentement sur les côtés du corps jusqu'à l'extrémité des pieds, frictions trainantes sur les bras et les jambes. — Le malade étant couché sur le côté droit, imposer la main gauche au front et la droite à la nuque, puis avec cette dernière faire des frictions trainantes sur la colonne vertébrale en partant de la base du crâne jusqu'au bas des reins.

S'il y a coma ou paralysie, stimuler tout l'organisme par des insufflations chaudes sur toute la surface du cerveau et sur la région du cœur. Frictions trainantes sur la poitrine en suivant le trajet des côtes, sur les bras et sur les jambes ; frictions rotatoires sur l'estomac, l'intestin et la colonne vertébrale ; passes longitudinales sur la tête et la poitrine ; et pour terminer, passes à grands courants de la tête aux pieds.

MOYENS AUXILIAIRES. — Dans l'intervalle des séances qui doivent être souvent répétées car la tâche est très difficile, appliquer sur la tête des compresses d'eau froide magnétisée qu'on renouvellera souvent. Alternier avec l'application de deux laines ma-

gnétiques placées pour calmer. l'une, sur le front, l'autre à la nuque, et d'un plastron à trois lames tantôt sur l'estomac, tantôt sur l'intestin, soit pour calmer, soit pour exciter, selon l'état de ces organes. Boissons et aliments magnétisés.

EXEMPLES DE CURES

On appelle rarement le magnétiseur pour le traitement des maladies aiguës, surtout quand elles présentent un danger aussi imminent que l'encéphalite. Aussi les ouvrages de magnétisme ne rapportent que peu de guérisons.

Je ne citerai que deux cas.

I. — Le docteur Dittmar a publié dans la GAZETTE MEDICALE DE STRASBOURG le compte-rendu d'un cas très compliqué. Il s'agit d'une jeune femme à son service affectée depuis longtemps d'aménorrhée, convulsions, crises hystéroides, maux de tête atroces, qu'il a traitée avec succès par le magnétisme. La malade devint somnambule pendant le cours du traitement et guida le médecin dans le choix des médicaments qu'il employa concurremment avec le magnétisme. La guérison se faisait lentement, quand, à la suite d'une frayeur, la maladie se compliqua encore et une encéphalite aiguë se déclara. Le médecin redoubla de zèle et fut assez heureux pour obtenir la guérison de sa malade.

« Le seul but que je me propose en publiant cette observation, dit-il, est de décider quelques confrères courageux à expérimenter et à observer les phénomènes du magnétisme animal. Ce n'est pas un initié aux mystères du magnétisme qui parle, mais un ancien praticien qui, dans un cas désespéré, a eu recours au magnétisme, et qui a obtenu un résultat auquel il était loin de s'attendre. La guérison d'une personne condamnée depuis longtemps par un grand nombre de médecins.

« L... D... âgée de 23 ans, dit-il, de tempérament nerveux a été bien portante jusqu'à l'âge de dix ans. A cette époque, elle tomba dans un escalier et se fit une plaie au cuir chevelu; le nez fut contusionné. A la suite de cet accident la malade eut fréquemment des érysièles du cuir chevelu et de la face, et se plaignit presque continuellement de maux de tête.

« ... » Suit, une description trop longue de la maladie et du traitement pour être reproduite ici. Je renvoie au tome 14 du JOURNAL DU MAGNÉTISME, p. 225, qui a reproduit en entier cette intéressante observation du médecin strasbourgeois.

II. — Voici un autre cas d'encéphalite, dû à un abcès du cerveau, rapporté par le docteur Charpignon, dans son ouvrage intitulé *PHYSIOLOGIE, MÉDECINE ET MÉTAPHYSIQUE DU MAGNÉTISME*, p. 182.

« Nous avons magnétisé un malade paralysé presque complètement du côté droit, ayant eu dans le même côté de la face des douleurs névralgiques si fortes que l'œil s'était perdu, ces souffrances s'étendaient sur le crâne et dans le cerveau. Cela durait depuis neuf ans et avait augmenté graduellement. Le diagnostic de la médecine avait été une névralgie du nerf facial, de l'ophtalmique, et une paralysie du nerf optique. Le diagnostic somnambulique, obtenu par un autre que par le malade, avait indiqué un abcès de la grosseur d'un petit œuf dans l'hémisphère gauche du cerveau. Les médicaments ordonnés par le somnambule n'agirent nullement.

« Nous eûmes recours au magnétisme, le malade ne s'endormit jamais; mais à chaque séance il éprouvait l'envie de vomir, une augmentation de la paralysie et une diminution des douleurs. Après la quinzième magnétisation, il survint une fièvre très grande, du délire et des élancements si violents dans la tête, que l'on crut à la mort prochaine de cet homme. Cet état dura vingt heures sans que l'on vint nous en parler et sans qu'on cherchât à soulager ce malade qui demeurait à la campagne. Alors il survint des vomissements fréquents et une diarrhée abondante. Ces nouveaux phénomènes persistèrent douze heures avec violence, puis le malade tomba dans une grande faiblesse et dans un sommeil calme d'où il sortit parfaitement guéri.

« N'est-ce pas cela qu'un bon médecin eût cherché à provoquer? La sympathie de l'estomac avec le cerveau est reconnue, et dans les affections du dernier organe, c'est souvent sur l'autre que le médecin dirige ses moyens. Ici le magnétisme a déterminé la crise d'absorption et celle de révulsion, et avec plus de puissance qu'eussent pu le faire les agents de la matière médicale. »

REVUE DES LIVRES (1)

Dictionnaire des Dictionnaires, encyclopédie universelle des lettres, des sciences et des arts, rédigé par les savants, les spécialistes et les vulgarisateurs contemporains les plus autorisés, sous la direction de M. PAUL GUBERIN. Six beaux volumes grand in-8°, de chacun 1,200 à 1,300 pages.

Par l'étendue des matières, par la nouveauté des renseignements, par la correction du texte, enfin par la modicité du prix qui en fait, avant tout, une œuvre de vulgarisation, un outil à la portée de tous, le *Dictionnaire des Dictionnaires* offre, aux gens du monde et aux gens d'étude, la substance de tous les dictionnaires spéciaux, l'équivalent d'une bibliothèque complète; c'est la somme des connaissances humaines à la veille du vingtième siècle.

(1) Il n'est rendu compte que des ouvrages dont il est déposé deux exemplaires aux bureaux du Journal.

A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme* envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, au prix marqué par les éditeurs.

Il y a dans ce vaste recueil la contenance de 80 volumes in-8°. Il est complet, exact, très riche pour la langue (*lexicographie*). Cette partie, traitée avec autant de méthode que d'érudition par M. GODERROY (grand prix Gobert, 1883), constitue un des monuments les plus précieux pour l'histoire de notre langue. La partie *encyclopédique* ne laisse, non plus, rien à désirer; chaque science y est traitée avec autant de compétence et de précision que dans les livres spéciaux, et avec plus de sincérité, d'impartialité que dans beaucoup d'autres recueils encyclopédiques. Chaque article est mis à point et les biographies des contemporains sont conduites jusqu'à 1890.

Nous ne pouvons donner une meilleure garantie de l'exécution typographique qu'en disant qu'elle a été faite avec des caractères neufs, par le maître imprimeur MOTTEROZ.

D'ici peu, toutes les familles posséderont cette bibliothèque, cette encyclopédie modèle qui, à la minute, fournit à l'écrivain, à l'homme politique, au professeur, à l'instituteur, à l'homme de loi, à l'officier ministériel, au médecin, au fonctionnaire, à l'officier, à l'agriculteur, au négociant, au père de famille, à l'enfant, etc., le renseignement désiré, avec tous les détails nécessaires et sans tomber dans le fatras des complications qui rendent les recherches si difficiles.

Cet immense travail restera comme une des encyclopédies les plus complètes de notre temps: c'est une œuvre écrite sans passion, avec le seul sentiment de la justice et de la vérité. Agriculture, archéologie, astronomie, administration, armée, arts et métiers, beaux-arts, bibliographie, biographie, économie politique, géographie, histoire, histoire naturelle, langue française, législation, littérature, mathématiques, médecine, mythologie, philosophie, physique et chimie, théologie, travaux publics, etc., tout y est traité avec une supériorité incontestable. C'est pourquoi cette œuvre capitale a été accueillie avec un véritable enthousiasme, comme la réalisation d'un désir universel.

Pour un ouvrage qui sert journellement, on désire une reliure solide: les personnes qui n'auraient pas un bon relieur à proximité n'ont qu'à demander l'ouvrage relié: la reliure demi-chagrin vert foncé, tranches jaspées, plats en toile, coûte cinq francs par volume; elle est à la fois élégante et solide.

Tous les souscripteurs recevront l'ouvrage complet, de suite, avant d'avoir rien versé.

Le *Dictionnaire des Dictionnaires* est, de tous les ouvrages du même genre, le plus complet et le moins cher, car l'encyclopédie la plus en vogue coûte près de huit cents francs, une autre qui n'est que commencée, cinq cents. Quant aux autres dictionnaires, ils ne sont que lexicographiques sans être encyclopédiques, ou bien ce ne sont que des abrégés très incomplets.

Malgré la modicité relative du prix, il fallait trouver un moyen de mettre l'ouvrage à la portée de toutes les bourses. Ce but est atteint par les combinaisons suivantes:

1^o *Prix*: 180 fr., payables en 18 mois, à raison de 10 fr. par mois, recouvrables par traites;

2^o *Prix*: 162 fr., au lieu de 180, payables au comptant;

3^o *Prix*: Par convention spéciale avec l'auteur, l'ouvrage est laissé à nos abonnés qui le paieront en entier dans le délai d'un mois, au prix de 145 fr.

C'est une occasion dont bon nombre de nos lecteurs voudront profiter, en s'adressant à la *Librairie du Magnétisme*.

A la recherche des destinées, par EUGÈNE NUS, in-12 de 303 pages, 3 fr. 50 chez Flammarion.

Curieux voyage de découverte à travers l'occultisme hindou, égyptien, chinois, gaulois, grec, juif, bouddhiste, spirite et chrétien; philosophie humoristique et métaphysique amusante; charge à fond de train contre le positivisme et le naturalisme de nos jours, ce volume, à la fois sérieux et gouailleur, peut être lu par tout le monde. C'est net, clair, incisif comme du Voltaire, du Diderot, du Paul-Louis Courier. Quant à la conclusion, l'auteur la tire de son simple bon sens qu'il soumet au bon sens des autres.

La Magie, les lois occultes, la théosophie, l'initiation, le magnétisme, le spiritisme, la sorcellerie, le sabbat, l'alchimie, la cabale, l'astrologie par G. PLITOFF, in-16, de 312 pages, avec 71 figures, 3 fr. 50, chez J.-B. Baillière.

« La science, a dit un savant anglais, est tenue par l'éternelle loi de l'honneur, à regarder en face et sans crainte tout problème qui peut franchement se présenter à elle. » Elle ne le fait pas toujours et l'auteur cherche à l'y contraindre en exposant les bases de l'occultisme. Il dit quelques mots du magnétisme, puis il passe à l'étude des vieilles sciences sacrées: magie, alchimie, cabale, astrologie, etc. L'ouvrage se termine par l'examen des connaissances des anciens.

C'est un livre curieux et suggestif, qui se recommande à l'attention de tous nos lecteurs.

Conseils pratiques en cas d'accidents.

La *Société française d'hygiène*, qui a son siège, 30, rue du Dragon, vient de publier un tableau où se trouve résumé tout ce qu'on doit faire et tout ce qu'on doit éviter en cas d'accidents, en attendant le médecin.

Quelques moyens magnétiques et surtout les frictions sont indiqués dans plusieurs cas. La vulgarisation de ces connaissances élémentaires rendrait de grands services, car son utilité est incontestable. Mais en la formulant, l'auteur a-t-il pensé à la loi sur la médecine que nos législateurs élaborent en ce moment? Il ne faut pas oublier que, d'après le projet, il serait interdit à quiconque n'est pas médecin, de porter la main sur la victime d'un accident, sur un noyé, sur un pendu, etc., dans le but de le ramener à la vie. Ce serait assez absurde, mais l'avenir peut bien nous réserver de pareilles surprises. Dans ce cas, il serait inutile de vulgariser le tableau si bien compris de la Société d'hygiène.

Una seduta spiritica, par le docteur G. MASUCCI. Brochure de 15 pages, à Lucera.

G. DÉMAREST.

Pour paraître prochainement :*Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme.*

Cours complet, professé à l'Institut magnétique, par H. DURVILLE. 10 vol. in-18, cartonnés à l'anglaise. Ouvrage illustré d'environ 400 gravures et 3 planches coloriées.

Les cinq premiers volumes contiennent l'exposé raisonné de toutes les théories émises jusqu'à ce jour; les cinq derniers, la description d'environ 250 affections les plus communes et l'application pratique du magnétisme, mise à la portée de tout le monde, pour le traitement de chaque maladie.

1^{er} Vol. — Le Magnétisme chez les anciens. Au moyen âge : Sorcellerie. Dans les temps modernes : Paracelse et le fluide universel, Van Helmont, Maxwell, Mesmer, de Puységur, etc.

2^e Vol. — Le Magnétisme contemporain : Deleuze, du Potet, Lafontaine, Cahagnet et les spiritualistes. Moutin, etc. — L'hypnotisme et la suggestion : Braid, Ecoles de Nancy, de la Salpêtrière et de la Charité. Analogies et différences entre le magnétisme et l'hypnotisme.

3^e Vol. — Le Magnétisme considéré comme agent physique : Polarité, L'od de Reichenbach. Les lois du magnétisme. Magnétisme, des animaux, des végétaux, de la terre, de l'aimant, de l'électricité, du calorique, de la lumière et des couleurs, du son, etc.

4^e Vol. — Les états du sommeil provoqué. Extase. oracles, songes, divination, prévision et clairvoyance instinctive de l'homme. Cagliostro et ses pupilles. Lucidité magnétique.

5^e Vol. — Mécanisme des guérisons miraculeuses. Pathogénésie. Les centres nerveux du cerveau et de la moelle épinière. — Application du Magnétisme à l'art de guérir. Procédés de l'auteur. L'aimant considéré comme agent thérapeutique. Moyens auxiliaires.

6^e Vol. — Affections du cerveau, de la moelle épinière, affections nerveuses, névroses, affections mentales.

7^e Vol. — Affections des oreilles, des yeux, du nez, de la bouche, de la gorge, du larynx, du foie, des poumons, des bronches, du cœur et de la rate.

8^e Vol. — Affections de l'estomac, de l'intestin, de l'anus, de la vessie, des voies spermatiques, des reins, du sang et de la circulation. Fièvres.

9^e Vol. — Maladies des femmes et des enfants du premier âge. — Seins, matrice et ovaires, grossesse, accouchement. Asphyxie du nouveau-né, convulsions, dentition, etc.

10^e Vol. — Maladies de la nutrition et de l'assimilation, des os, des articulations, des muscles, des tendons. Affections de la peau. Maux d'aventure, maux accidentels.

Le *Traité expérimental et thérapeutique de magnétisme* du professeur H. Durville, basé sur une pratique constante de quinze années, sera le cours le plus complet, le plus pratique qui ait jamais paru sur la question.

Celui qui veut pratiquer le magnétisme curatif par profession, le médecin, l'amateur ou le père de famille qui veut seulement le pratiquer au foyer domestique, y trouveront un guide sûr qui, après leur avoir tout exposé, tout démontré, leur enseignera une méthode infailliblement simple, à la portée de tous, pour guérir ou soulager toutes les maladies.

Chaque volume (350 à 400 pages) forme un tout complet, qui peut être vendu séparément.

Prix de chaque volume séparé, 3 fr. : les 10 vol. 25 fr.

A titre de prime l'ouvrage complet sera laissé à 46 fr., au lieu de 25; un volume séparé, à 2 fr., au lieu de 3, aux 600 premiers souscripteurs qui enverront dès maintenant le montant à la Librairie du Magnétisme.

REVUE DE LA PRESSE

Sous ce titre : *Un faiseur de miracles à Amsterdam*, la *Gazette des Etrangers* du 15 novembre qui paraît à Aix-les-Bains, publie la note suivante relative à un magnétiseur qui n'est pas très doux vis-à-vis de ses malades, mais qui les guérit, ce qui est préférable.

« La police de cette ville a, pour le moment, fort à faire avec un Anglais nommé Sequah, une espèce de charlatan qui fait des cures merveilleuses par le massage et les frictions de ce qui s'appelle « l'huile des Prairies ». Il guérit les cas de rhumatismes les plus rebelles d'un tour de main et les paralytiques peuvent s'en aller après une séance en emportant leur grabat sur la tête. Il les fait crier ferme, par exemple; aussi, pendant le massage, il fait jouer à son orchestre les airs les plus bruyants pour couvrir leurs cris! Mais il les guérit du moins provisoirement, c'est incontestable, et régulièrement il casse les béquilles de ceux qui sont venus clopin-clopant, disant qu'ils n'en ont plus besoin. L'autre jour même, il a organisé, entre ses patients guéris, des courses dans la grande salle du Parc et a

donné plusieurs montres aux vainqueurs. Le peuple en est fou et, deux fois déjà, il a dételé les chevaux de sa voiture et l'a ramené en triomphe à l'hôtel. Les médecins sont furieux contre lui, car il ne se gêne pas pour les traiter d'imbéciles, et, de fait, il a quelque droit à le faire, puisqu'il n'a guère que des cas désespérés et que son traitement réussit presque toujours et tout de suite. Plusieurs étudiants, soi-disant pour le démasquer, ont feint des douleurs qu'ils n'avaient pas, mais il n'a jamais été leur dupe et a refusé de les traiter. Chaque fois, le peuple a manqué de leur faire un mauvais parti »

— 0 —

Sous le titre : *Guérison d'un cas grave d'hystérie par suggestion à l'état de veille*, le *Moniteur de l'hygiène publique* du 1^{er} novembre publie une curieuse observation. Il s'agit d'une jeune fille de 17 ans, affectée d'une forme grave de l'hystérie qui fut guérie, affirme le journal, par suggestion, tandis qu'il est bien évident que la guérison ne s'est faite que par le magnétisme; car, d'une part, on a employé l'application des aimants; d'autre part, le massage qui n'est qu'une forme grossière du magnétisme humain.

«... En 1889, à la suite d'une contrariété, apparaît la première convulsion qui dure trois heures. Quelques jours après surviennent les règles qui sont douloureuses et s'accompagnent de gastralgie intense, anorexie complète, céphalée, boule hystérique, insomnie et, ce qui est plus important, la paralysie des membres inférieurs et des cordes vocales, avec aphonie et spasmes des muscles de la joue droite. La malade, par suite de la photophobie et de la grande hyperesthésie générale, est obligée de rester au lit dans une chambre hermétiquement close, et loin du bruit. La menstruation suivante s'accompagne d'un hoquet qui est finalement suivi d'une attaque convulsive. Plus tard se produisent des accès de somnambulisme, etc., impossibilité de la miction et de la défécation, A la suite de l'échec de toutes sortes de traitements, on tente l'hypnotisme. Mais c'était difficile, puisqu'elle ne pouvait ouvrir les yeux à la lumière. On lui approcha alors des yeux un petit aimant en lui suggérant que la photophobie avait disparu, et aussitôt elle ouvrit les yeux et regarda la lumière du soleil sans aucune difficulté. Cependant, il fut impossible de l'hypnotiser.

« Il ne restait donc plus qu'à tenter la suggestion à l'état de veille et l'application de l'aimant. Le fluide magnétique appliqué sur la face fit immédiatement disparaître le spasme. Son contact avec l'estomac, les ovaires, le pubis, fit cesser les douleurs. En accompagnant son application d'un léger massage sur les jambes, on fit disparaître la paralysie, au point que la malade remuait les jambes et les soulevait du lit. L'appétit revint et la malade put prendre du lait et des petits morceaux de viande après deux ans d'abstinence. La paralysie de la vessie disparut par la simple suggestion, et la malade, au bout de quelques jours, put quitter le lit. »

Quand les médecins auront compris toute la puissance du magnétisme, et qu'ils ne voudront pas s'attarder à la suggestion seule qui n'est presque rien, ils feront bien d'autres cures plus extraordinaires encore.

— 0 —

Dans la *Chaine magnétique* du 15 novembre, M. Aufinger continue la série de ses articles relatifs au procès de sa mère. Ces articles contiennent de bonnes idées.

La *Revue des sciences psychologiques* publie dans son numéro du 20 novembre, sous ce titre : *Une guérison surprenante*, par L. Moulin, le compte-rendu d'une guérison spontanée. L'auteur magnétisait une malade. Le mari de celle-ci, qui était affecté d'un eczéma aux jambes, assistait aux séances. Un jour, il éprouva une légère somnolence et le lendemain, il constata avec une certaine surprise que son eczéma avait disparu.

—o—

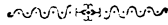
Revista des estudos psicologicos, de novembre, — *Curationes magneticas y espiritistas*, par R. ESPINOSA y DURAN.

—o—

A Luz du 15 octobre, — *Magnetismo, hypnotismo, fascinação e cumberlandismo, etc.*, par J.-S.

—o—

Il *Vessillo Spiritista* de novembre. *Osservazione ad un articolo del periodico Il magnetismo e ipnotismo di Firenze*



FAITS ET COMMUNICATIONS

La *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, possède presque tous les ouvrages traitant du Magnétisme, du Spiritisme et de l'Occultisme. A titre de commission, elle se charge de l'envoi de tous ouvrages de librairie et de l'abonnement à tous les journaux et revues. Les ouvrages en magasin sont expédiés par retour du courrier; les autres le sont dans les huit jours qui suivent la demande accompagnée d'un mandat sur la poste ou d'une valeur à vue sur Paris, à l'ordre de M. H. Durville. Le papier-monnaie, roubles, dollars, etc., sont reçus pour la valeur qu'ils ont au change.

—o—

Le salon de la Rose+Croix (secrétariat, 19, rue Orléans), fondé par le Sar J. Péladan, vient de publier une brochure où sont exposés ses « règles et monitoires. »

THEATRES ET CONCERTS

On prête à M. Bertrand l'intention d'adapter à la scène de l'Opéra, *La Damnation de Faust*, de Berlioz. La direction actuelle, qui dit mettre la dernière main à *Tamara*, nous fera ses adieux au 31 décembre.

A l'Opéra-Comique, nous aurons peut-être, après *Lalla-Roukh*, une reprise du *Chevalier Jean*; ensuite, *Paul et Virginie*, de Victor Massé.

Ping-Sin, de M. Henri Maréchal; *Le Caïd*, l'*Éclair*, avec Mmes Landouzy et Simonnet; enfin *Le Rêve*, dont nous avons annoncé la reprise,

Les répétitions d'une nouvelle pièce de M. de Porto-Riche, *La Chance de François*, viennent d'être commencées à la Comédie-Française. En même temps, on reprenait, du même auteur, à l'Odéon, *Amoureuse*, avec Mlle Réjane dans le rôle qu'elle a créé.

Loulou, de M. E. Blum, succédera à cette pièce.

La Porte-Saint-Martin a fait enfin sa réouverture avec *Les Voyages dans Paris*. Rien à dire de cette pièce qui est une erreur de deux hommes d'esprit, rachetée par une mise en scène splendide. Avec les améliorations apportées dans la salle, le succès de M. Rochard a été grand et mérité.

La reprise de *Coquard et Bicoquet*, s'annonce, aux Nouveautés, comme des plus heureuses.

— Le directeur des Menus-Plaisirs vient de recevoir un opéra-comique en trois actes, les *Bohèmes de l'Amour*, de MM. Lucien Gonthi, Eugène Garret et Louis Raynal. — *Le Coq* continue à encaisser de belles recettes.

L'ouverture du Théâtre-Moderne, 19, rue du Faubourg-Poissonnière, va s'effectuer le 1^{er} décembre. Le spectacle se composera de : *Trop Verts*, un acte en vers de M. Marcel Ballot, et de : *Mon Nom !!!* comédie en trois actes, de MM. Ambroise Janvier et Marcel Ballot.

Après le *Criminel d'au : méz*, sera donné au Château-d'Eau le *Maréchal Ferrant*, de M. Henri Demesse, et après le *Maréchal Ferrant*, un grand drame signé Charles Chincholle et Louis Jolly : *Les Marins du Jean-Bart*.

Les Revues de fin d'année : MM. Surtac et Alevy viennent d'en écrire une pour Mlle Yvette Guilbert, l'étoile à la mode : *Paris à la Blague*.

Cluny a donné la première de l'*Année franco-russe*, une revue vraiment amusante, et les Variétés commencent les répétitions de la leur qui passera après une reprise de *Margot*, de Victorien Sardou.

Malgré ses brillantes recettes, le *Régiment* va céder la place, sur l'affiche de l'Ambigu, à la pièce nouvelle de M. Emile Moreau, l'*Auberge des Mariniers*.

Le Nouveau-Théâtre vient de nous offrir une gracieuse pantomime *Barbe-Bleuette*, qui, grâce à Fédicia Mallet, est encore un succès, accompagné sur l'affiche de *Scaramouche*.

On applaudit tous les soirs au Casino de Paris, dans ces nouvelles créations, la charmante étoile du hall, Camille Stéfani.

G. D.

—o—

OPÉRA, OPÉRA-COMIQUE, FRANÇAIS. Voir l'affiche.

ODÉON, 8 h. — *Amoureuse*.

GYMNASÉ, 8 h. 1/4. — *Mon Oncle Barbassou*.

VAUDEVILLE, 8 h. 1/2. — *Nos Intimes*.

PORTE-SAINT-MARTIN, 8 h. 1/2. — *Voyages dans Paris*.

PALAIS-ROYAL, 8 h. — *Monsieur l'abbé*.

RENAISSANCE, 8 h. 1/4. — *Mademoiselle Asmodée*.

VARIÉTÉS, 8 h. 3/4. — *Pincés*.

GATÉ. — *Le Voyage de Suzette. Les Eléphants de Lockhart*.

CHATELET, 8 h. 1/2. — *Michel Strogoff*.

BOUFFES-PARIISIENS, 8 h. — *Miss Hélyett*.

AMBIGU, 8 h. — *Le Régiment*. Pr. l'*Auberge des Mariniers*.

FOLIES-DRAMATIQUES, 8 h. 1/2. — *La fille de Fanchon*.

NOUVEAUTÉS, 8 h. 1/2. — *Coquard et Bicoquet*.

MENUS-PLAISIRS, 8 h. — *Le Coq*.

DÉJAZET, 8 h. 1/4. — *Ferdinand le Noceur*.

CLUNY, 8 h. 1/4. — *L'Année franco-russe*.

NOUVEAU THÉÂTRE (rue Blanche). — *Scaramouche, Barbe-Bleuette*.

THÉÂTRE TIVOLI (rue Duvivier, 7arr.) *La Rupture*. — *Décoré. — Irrésistible*.

CASINO DE PARIS (rue de Clichy). Tous les soirs *Concert Bal*. — Mercredi et Samedi, *Fête de Nuit*.

ELDORADO. — *Lohengrin... à l'Eldorado*.

CONCERT-PARIISIEN. — *Yvette Guilbert, Clovis*.

FOLIES-BERGÈRE. — *Les Perles, Le Géant chinois*.

SCALA. — *Paulus, Mervisto*.

MONTAGNES RUSSES, de 8 h. 1/2 à minuit, *Concert-Promenade*.

MOULIN-ROUGE. Tous les soirs, *Concert. Bal*. Mardis, Mercredis, Vendredis et Samedis, *Fête de nuit*. Di-

manche, en matinée, *Kermesse-Concert*.

MUSÉE GRÉVIN. — *Les Coulisses de l'Opéra, les Javanaises*.

ELYSEE MONTMARTRE. — *Concert, Bal, Fêtes de nuit*.

NOUVEAU-CIRQUE. — *Le Roi Dagobert*, pantomime nautique.

CIRQUE D'HIVER, 8 h. 1/2. — *Exercices équestres. — Les Petits Russiens*.

REVUE DE L'ÉPARGNE

Malgré le voyage à Paris de M. de Giers, tout n'est pas encore rentré dans l'ordre; mais il s'en faut de peu. Après des mouvements aussi désordonnés que l'ont été ceux de la période écoulée, les cours restent forcément instables et ce n'est qu'à la longue qu'ils peuvent retrouver leur orientation définitive. Il est assez probable que, pendant quelque temps encore, nous allons voir les velléités de reprise alterner avec de nouveaux assauts des baissiers.

Il ne faut pas perdre de vue que l'on se trouve en présence de deux catégories de valeurs. Il y a des Fonds d'Etat et des obligations dont le coupon est menacé. Le danger d'une réduction ou de la suppression complète du coupon subsistera, pour ces valeurs, malgré la reprise qui pourra se produire sur les autres et, par conséquent, on ne doit pas s'attendre à une reprise générale. La baisse pourra faire, au contraire, de nouveaux progrès sur les valeurs douteuses.

Il y aurait lieu de se débarrasser aux cours actuels encore assez élevés, des valeurs de peu de revenu, telles que Foncières communales, Ville de Paris et obligations de chemins de fer. Il ne faut garder en portefeuille qu'un petit nombre de ces valeurs pour les remplacer par des valeurs à gros revenu telles que certaines valeurs industrielles. Bien entendu, moitié du portefeuille doit consister en titres de tout repos comme russe 3 0,0 1891, ottoman 3 0,0 et 4 1/2 0,0 français.

L'Association financière, 1, rue Laffitte.

DEMANDES & OFFRES

A vendre un beau Poêle mobile à feu visible, dit *le Flamboyant*, nickelé, ayant coûté 410 fr. Très bonne occasion. S'adresser au bureau du journal.

ALIMENTATION, HYGIÈNE, MÉDECINE

Clinique dentaire. — M. et Mme MAGNÉ, dentiste, 1, place de la Nation. — Extraction de dents sans douleur, par un procédé nouveau, nettoyage des dents, aurification et plombage; pose de dents et dentiers en tous genres, systèmes perfectionnés; réparation de pièces dentaires. *Prix modérés.*

Boutres vertes et blanches. — Qualité supérieure: 36 extra n° 1, 3 fr. 75; 50 grosses n° 2, 3 fr. 50; 72 extra-choix, 5 fr. 50. Qualité ordinaire: 408 gravettes, 84 moyennes ou 60 grosses, 3 fr.; 456 gravettes ou 120, belle qualité, 5 fr. Pour l'étranger, 25 cent en plus.

L'expédition est faite franco, en colis postal de 3 ou de 5 kil., contre mandat-poste, à l'ordre de M. G. Duboucq, ostréiculteur à La Teste, Gironde. Forte remise sur vente en gros.

Ver solitaire. — Les personnes atteintes du *tania* ou *ver solitaire* doivent écrire à M. DEMAREST, 6, avenue des Tilleuls, Paris, qui leur indiquera le moyen de s'en guérir radicalement. Moyen infailible. 40 ans de succès.

BAINS

Grands bains français et orientaux, 13 boulevard du Temple. — Bains médicinaux de toute nature, vapeur, hydrothérapie spéciale recommandée par M.M. les docteurs. Traitement, seul en son genre, appliqué par le chef de l'établissement.

Le Balnéum, 16 bis, rue Cadet. — Bains turco-romains et russes. Etuves d'air sec et de vapeur, salles de massage et de lavage. Belle Piscine. Salons de repos, de coiffure et de pédicure. Hydrothérapie complète. Buffet. Salle d'escrime.

COURS & LEÇONS

Cours et leçons de Magnétisme, par le professeur H. Durville à l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri.

MASSAGE — MAGNÉTISME

Massage magnétique, par le professeur H. DURVILLE, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri de 4 à 4 heures.

PARFUMERIE

Découverte merveilleuse. — Les produits de la *parfumerie Marie*, 10 rue Rochechouart sont les seuls qui préviennent efficacement les rides, arrêtent la chute des cheveux et les font repousser ou ils sont tombés. On traite à forfait. *Lait de Marie*, pour les rides, 7 fr. le flacon; *Crème de Marie*, 4 fr. le pot; *Eau de Marie*, contre la chute des cheveux, 6 fr. le flacon.

SOMNAMBULISME

Madame Berthe, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité, consulte pour *Mutudie*, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour *Recherches, Renseignements*, à l'Institut Magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris, et par correspondance.

DIVERS

Fabrique d'enseignes, gravure sur marbre et sur tous métaux. Lettres en relief. — ARISTIDE VINCENT, 42, rue Saint-Merri, Paris.

ASSOCIATION FINANCIÈRE

Permet à tous d'obtenir une rente viagère en 15 ans, par un versement de 0,30 par mois au minimum, lequel versement peut s'élever jusqu'à 9 fr.

Nous ne connaissons pas de société qui offre des conditions aussi faciles et aussi avantageuses. On est reçu dans l'association à n'importe quel âge et les enfants sont admis. Le *Centime quotidien* est assuré de faire rapporter 5 0/0 à son capital, ce qui lui permet de donner à ses adhérents une retraite relativement importante dans un délai d'un tiers plus court que celui exigé par les sociétés similaires pour une rente équivalente.

Les fonctions de cette association purement philanthropique sont gratuites.

Une notice explicative est envoyée gratuitement à toute personne qui en fait la demande par le simple envoi de sa carte de visite avec son adresse, sans autres indications, au siège social, 9, rue Guy-de-la-Brosse, à Paris.

L'AIMANT EN MÉDECINE. — Toutes les maladies nerveuses et la plupart des maladies organiques. *Anémie, Asthme, Crises de nerfs, Constipation, Crampes, Diabète, Engorgements, Fièvres, Gravelle, Hystérie, Incontinence, Insomnie, Maux de tête, de dents, d'estomac, de reins, Migraine, Névralgie, Palpitations, Paralytie, Rhumatisme, Sciaticque, Surdité, Tic, Vomissements, etc., etc.* sont guérissables par les aimants. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et moins violents, et la guérison se fait sans médicaments et sans modifier son régime et ses habitudes.

Les aimants de M. DURVILLE, déposés et brevetés en France et à l'étranger se portent sans aucune gêne, sans aucune fatigue. L'immense avantage qu'ils ont sur tous les autres modes de traitement, c'est qu'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre qui constitue la santé.

M. DURVILLE, 23, Rue Saint-Merri, à PARIS, envoie sa brochure *Application de l'Aimant au traitement des Maladies*, à tous ceux qui lui en font la demande.

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Le *Journal du Magnétisme*, fondé en 1845 par M. le baron DE POËT, paraît tous les mois, sous la direction du professeur H. DURVILLE.

Il publie les principaux travaux de la *Société magnétique de France*, dont il est l'organe, ainsi que le compte rendu de ses séances; des travaux originaux sur la théorie du Magnétisme, sur l'aimant et sur la polarité; des cures magnétiques, une revue des livres nouveaux, un article nécrologique, des actualités, des informations, etc., etc.

Ayant toujours été dirigé par les maîtres de la science magnétique, il forme aujourd'hui une collection de vingt-trois volumes qui est, sans contredit, le répertoire le plus complet des connaissances magnétiques. Les vingt premiers volumes furent publiés par le baron du Poët, depuis 1845; le 21^e volume est le premier d'une deuxième série publiée d'abord sous le titre de *Revue magnétique internationale*, par son directeur actuel.

Prix de la collection complète: 325 fr., y compris l'abonnement courant. Chaque volume s'élève à 24 numéros. 15 fr. Prix de l'abonnement: 7 fr. par an, pour toute l'union postale. Le numéro, 50 centimes.

On s'abonne à la *Librairie du Magnétisme* et dans tous les bureaux de poste.

BIBLIOTHEQUE DU MAGNETISME

23, rue Saint-Merri, Paris.

La Bibliothèque du Magnétisme se compose :

1. De 5,000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent;
2. Des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions;
3. De plus de 30,000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés, sauf pour quelques ouvrages rares ou précieux dont le taux de la location est fixé à 5 fr. par mois. Ils sont confiés contre nantissement et adressés, dans toute l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour de l'ouvrage prêté, doit représenter la valeur de celui-ci.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés de 1 à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé).

La Bibliothèque est la propriété de l'Institut magnétique.

INSTITUT MAGNETIQUE

23, Rue Saint-Merri, Paris

L'Institut a pour objet principal l'application du magnétisme général c'est-à-dire de l'aimant et du magnétisme humain, au traitement des maladies rebelles.

Il fournit aux malades les aimants vitalisés du professeur H. Durville qui leur sont nécessaires.

Il traite par le magnétisme humain et par les procédés perfectionnés du massage les malades atteints d'affections trop rebelles pour être guéries par les aimants ou par les moyens ordinaires de la médecine classique.

Les malades viennent au traitement à des heures convenues, ou un magnétiseur se rend chez eux.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

Dans les maladies graves, aiguës ou chroniques, où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent, en quelques jours, être apte à continuer le traitement et à guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

Pour atteindre ce but, le directeur se met à la disposition des familles, tant à Paris qu'en province et même à l'étranger, pour organiser ce traitement au lit du malade.

En dehors de cet enseignement spécial, l'Institut est une école pratique où le magnétisme est enseigné dans des cours réguliers.

Un médecin est attaché à l'Institut en qualité de chef de clinique.

Le directeur reçoit tous les jours de 1 à 4 heures.

LIBRAIRIE

La Librairie du Magnétisme édite les ouvrages traitant de cette question et réunit tous les meilleurs ouvrages publiés à Paris, en province et à l'étranger, sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le Spiritisme, la Théosophie, la Graphologie et les sciences dites occultes.

Demander le Catalogue

A titre de commission, elle fournit à ses clients tous les ouvrages de librairie, au prix marqué par l'éditeur, et fait les abonnements à tous les journaux et revues.

Elle achète ou échange tous ouvrages, portraits, gravures, etc., anciens et modernes, traitant du Magnétisme et des diverses branches qui s'y rattachent.

Prime

Tous ceux qui, par l'intermédiaire de la Librairie du Magnétisme, s'abonnent à un journal politique, scientifique ou littéraire ou qui achètent des ouvrages de librairie, quels qu'ils soient, peuvent recevoir gratuitement le Journal du Magnétisme, pendant une année.

Pour recevoir cette prime, joindre au montant de la demande, 1 fr. 50 pour dénaires, port et emballage.

Brochures de propagande

Prix : 100 exempl., 12 fr. ; 50 exempl., 7 fr.

25 ex., 4 fr. ; 12 ex., 2 fr. ; 1 ex., 20 centimes.

DEBOISSOUZE. — Guérison certaine du choléra en quelques heures, des fièvres graves, des congestions, de l'apoplexie et de la rage, 6^e édition.

H. DURVILLE. — Lois physiques du magnétisme. — Polarité humaine.

— Description du Sensitivomètre. Application de l'aimant à la mesure de la sensibilité magnétique et au traitement de quelques maladies, avec 3 figures.

— Le Magnétisme humain considéré comme agent physique. — Application de l'aimant (magnétisme minéral) au traitement des maladies, avec 10 fig.

— Procédés magnétiques de l'auteur, avec une figure.

G. FABUS DE CHAMPVILLE. — La Science psychique, d'après l'œuvre de M. SIMONIN, avec 1 fig.

LUCIE GRANGE. — Manuel du spiritisme.

LETOUART. — La Médecine jurée par Broussais, Bordeu, Barthéz, Bichat, Stahl, Magendie, Raspail, etc., etc.

PARIS. — L'occultisme.

— Le Spiritisme.

P.-G. REVEL. — Esquisse d'une démonstration scientifique de l'existence de la vie future.

— Esquisse d'un système de la nature fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la vie future.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades

par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent avec le magnétisme humain, sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, produire soit une augmentation, soit une diminution de l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait, sans médicaments, et sans modifier ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les maladies nerveuses, ou les médicaments font du mal, même en guérissant.

Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :
Le n° 1. — contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et de l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2. — contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 3. — contre les affections des reins, les calculs de la vésicule, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Outre ces lames, qui ne diffèrent que par la forme et la longueur, on fait des lames dites spéciales ne portant pas de numéro qui servent dans différents cas.

Prix de chaque lame 5 fr.

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des appareils désignés sous le nom de *plastrons*.

Les lames composées sont doubles, triples ou quadruples. Les appareils de plusieurs lames valent 10, 15, 20 fr., selon qu'ils sont composés de 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires, pour magnétiser les boissons et aliments.

Prix 40 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensibilité.

Prix 10 fr.

Les malades peuvent choisir, eux-mêmes, les appareils qui leur sont nécessaires ; toutefois, dans les maladies où plusieurs organes sont affectés, il est préférable d'exposer au directeur de l'Institut, aussi succinctement que possible, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. Il est répondu par le directeur ou par le médecin consultant, quels sont les appareils que l'on peut employer avec le plus de chance de succès, et comment on doit les employer. Joindre un timbre pour affranchissement de la réponse.

Tous les aimants du professeur H. Durville sont polis et nivelés, sauf les *plastrons* dont les lames sont maintenues dans un tissu de laine solidement piqué.

Ils sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale qui augmente considérablement leur puissance curative : c'est la *vitalisation*. Quoique les aimants perdent peu de leur aimantation, la force vitale disparaît plus ou moins au bout de deux à trois mois, selon l'usage qu'on en fait. Au bout de ce temps, il est nécessaire de les renvoyer à l'Institut pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple . . . 2 fr

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture . . . 3 fr

Mode d'expédition

Les aimants sont envoyés franco dans toute l'Union postale. Toute demande doit être accompagnée d'un mandat ou d'un chèque à vue sur Paris, à l'ordre du professeur H. Durville directeur de l'Institut magnétique, 23, rue Saint-Merri, Paris. Pour les pays éloignés où les envois d'argent sont difficiles et coûteux, on accepte le paiement en timbres-poste moyennant un supplément de 10 pour 100.

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

Le Gerant : A.-M. BEAUDELLOT.

Paris. — Typ. A.-M. BEAUDELLOT, 46, rue de Verneuil.